

Cahiers lasalliens

TEXTES

ÉTUDES - DOCUMENTS

LE CATÉCHISME DES MYSTÈRES ET DES FÊTES DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Ses Sources - Son Message

PREMIÈRE PARTIE

Frère Jean PUNGIER, F.S.C.

64

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Rome, le 15 Janvier 2007

Frère Álvaro Rodríguez Echeverría

Supérieur Général

Frère Jean PUNGIER, F.S.C.

**LE CATÉCHISME DES MYSTÈRES ET DES FÊTES
DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**

Ses Sources - Son Message

ROME 2007

Préface

Le Frère Jean Pungier, auteur de plusieurs Cahiers Lasalliens¹, nous propose ici le premier volet d'une étude de la troisième partie des *Devoirs d'un Chrétien* de saint Jean-Baptiste de La Salle : *Du culte extérieur et public* (ou Devoirs C)². Dans ce catéchisme, le *Supérieur des Écoles Chrétiennes*, sous forme de questions et réponses, présente et explique aux enfants la liturgie de son époque : temps liturgiques, fêtes, gestes...

Fidèle à la méthode mise en œuvre pour les *Règles de la Bienséance*, le Frère Jean Pungier essaie, au travers de lectures extensives, de retrouver les sources contemporaines qui ont pu inspirer Jean-Baptiste de La Salle dans la rédaction de son ouvrage et de les confronter avec le texte des Devoirs C. Ce volume des *Cahiers Lasalliens* est consacré à la présentation des « sources » possibles de Jean-Baptiste de La Salle. Le Frère Jean Pungier en repère au moins douze, qui vont du catéchisme de Turlot, vers 1630 à la traduction du bréviaire romain de Le Tourneux, vers 1680, en passant par la production de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ou encore celle de Bossuet ou de Lantages.

Le catéchisme de Monsieur de La Salle a comme particularité d'être le seul de son époque à être consacré exclusivement à la présentation du culte. Pour les autres, c'est parfois une partie d'un catéchisme qui saisit l'ensemble de la doctrine chrétienne, parfois aussi, un seul élément est retenu, dans le cadre d'une instruction épiscopale, comme avec les Jubilés. Généralement, ces catéchismes étaient plutôt destinés à des adultes, et servaient de base à la préparation

¹ Cahiers Lasalliens 58, 59, 60 sur les *Règles de la Bienséance et de la Civilité Chrétienne* de saint Jean-Baptiste de La Salle et ses sources. Il a publié également une étude sur le catéchisme de Jean-Baptiste de La Salle : *Jean-Baptiste de La Salle, le message de son catéchisme* (Rome, 1984) ainsi qu'une autre sur la *Conduite des Écoles : Comment est née la Conduite des Écoles* (Rome, 1980).

² Annoncé dans la « Présentation » du Cahier Lasallien 59, par le Frère Alain Houry.

des leçons par le curé ou le catéchiste. Celui de Jean-Baptiste de La Salle est destiné à des enfants. Il était vraisemblablement utilisé dans les écoles chrétiennes pour les instructions du dimanche ou des veilles de fêtes religieuses.

Le genre littéraire d'un catéchisme par questions et réponses nous paraît certainement bien austère et présente des limitations d'expression évidentes : répétitions, réponses construites sur la question... Mais nous aurions tort de nous arrêter à ces aspects. De plus le catéchisme dans les Écoles chrétiennes durant une heure et demie les dimanches et une heure les veilles des Fêtes, il était bien évidemment impossible - et contre productif - de se limiter à une « récitation » du manuel. Le catéchisme est d'abord un partage oral entre le catéchiste et les fidèles qu'il instruit, ce n'est pas la répétition « par cœur » des questions et des réponses. C'est un dialogue, encadré certes, le catéchiste s'adaptant à son auditoire, se mettant à la portée de son public, partageant finalement sa foi, ses convictions, sa manière de croire, dans un moment particulier où il remplit la mission enseignante de l'Église.

Les « sources » repérées par le Frère Jean Pungier montrent à l'évidence que Jean-Baptiste de La Salle était bien au fait des courants pastoraux, théologiques, catéchétiques de son époque.

On le découvre très sensible (trop peut être ?) au courant rigoriste représenté par la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avec des gens comme Simon Cerné, Jacques de Batencour... Mais il a su profiter aussi des catéchismes beaucoup plus ouverts de Claude Joly (évêque d'Agen) et surtout de ceux de sulpiciens tels que Charles de Lantages et Joachim de La Chétardye, curé de Saint-Sulpice à Paris. Le catéchisme de Lantages, par exemple, sera utilisé dans certains diocèses de France jusqu'au milieu du 19^e siècle. Et il restera justement apprécié pour ses qualités spirituelles, doctrinales et littéraires. La proximité avec le catéchisme de Bourges, dont l'auteur est Monsieur de La Chétardye, est aussi frappante. Monsieur de La Salle et le curé de Saint-Sulpice travaillent sur le même terrain, la paroisse de Saint-Sulpice à Paris, et s'ils se sont heurtés durement sur les questions du gouvernement et du statut de la communauté lasallienne de la paroisse, il n'en reste pas moins que leurs démarches pastorales pour la transmission de la foi chrétienne aux enfants et aux jeunes, sont tout à fait convergentes.

La lecture comparée des divers textes « sources » avec les *Devoirs d'un chrétien*, met encore en évidence quelques caractéristiques du catéchisme lasalien, partagées d'ailleurs avec l'un ou l'autre des catéchismes contemporains : son souci de l'histoire, sans exagération, avec une référence appuyée au christianisme des origines ; l'accueil positif et expliqué de gestes ou de comportements que nous attribuerions aujourd'hui à la religion populaire : l'eau bénite, les cierges, les cloches pour chasser l'orage ; une attitude minimaliste à l'endroit de ce que l'on pourrait appeler « la religion royale » : pratiques dévotionnelles des souverains, prières pour le roi ou sa famille ; l'absence de citations ou de références latines ou à des écrits des Pères ou à des textes de conciles, sauf sous une forme générale ; attention à la doctrine contemporaine du Concile de Trente ; souci de l'identité chrétienne, c'est-à-dire catholique, dans le contexte de la France du 17^e siècle.

Les *Devoirs d'un Chrétien, Du culte extérieur et public...* mettent en valeur la dévotion au Christ : la présentation des fêtes célébrant la vie et les mystères de Jésus prend une place bien plus importante que celle des saints. Parmi ceux-ci, on relève surtout la Très Sainte Vierge, les Apôtres, les Évangélistes, les tout premiers martyrs ; les autres saints sont réduits au minimum : saint Martin, évangéliste de la France et saint Nicolas, patron des écoliers. C'est là un choix tout à fait significatif qui correspond à la spiritualité bérullienne centrée sur la personne de Jésus-Christ.

Avec cette présentation du « catéchisme liturgique » de Jean-Baptiste de La Salle, même si cette expression est anachronique, le Frère Jean Pungier, catéchiste et formateur plein d'expérience, nous rappelle l'importance d'une célébration chrétienne intelligente et de qualité pour la foi du Peuple de Dieu. Les gestes, les paroles, sont compréhensibles dans une histoire, une tradition, mais ils répondent aussi aux questions et aux besoins du peuple d'aujourd'hui, dans son dialogue avec Dieu et dans la célébration de ses rencontres avec Lui. La liturgie, ce n'est pas d'abord des rites, mais l'expression d'une relation à Dieu, au travers de gestes, de paroles, d'objets... qui doivent être rendus accessibles au plus grand nombre, pour que la participation soit vécue, pour que la rencontre ait lieu en profondeur et porte du fruit dans le cœur et la vie des fidèles.

Les Études Lasalliennes sont heureuses de proposer au public lasallien ces résultats de la recherche du Frère Jean Pungier. Une étude du contenu des *Devoirs d'un Chrétien (le Culte...)*, des choix de Jean-Baptiste de La Salle est prévue ; elle sera suivie par une présentation de l'ensemble des sources avec en parallèle le texte des *Devoirs d'un Chrétien*.

Dans la perspective d'une formulation plus systématique de la « Spiritualité Lasallienne », nul doute que ce genre de recherche éclaire de manière décisive bien des aspects de la pensée de Monsieur de La Salle, de sa vie intérieure, de ses choix spirituels et pastoraux, de ses inflexions personnelles, dans une Église et un peuple donnés certes, mais aussi dans un courant spirituel et éducatif qui continue de toucher ceux qui, à la suite de Jean-Baptiste de La Salle et de ses premiers disciples, s'associent pour donner une éducation humaine et chrétienne aux enfants et aux jeunes, particulièrement aux pauvres et à ceux qui sont loin du salut.

Frère JEAN-LOUIS SCHNEIDER
Directeur des Études Lasalliennes

Avant-Propos

Avec *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, Jean-Baptiste de La Salle nous présentait un laïc chrétien vivant sa foi à travers les mille et une exigences de la vie en société, dans la France du XVII^e siècle. Une vie vécue en présence de Dieu et avec une conscience aiguë du Mystère qu'il porte en soi : *enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ et son tabernacle, temple de l'Esprit*. Dans la *Troisième partie des Devoirs d'un chrétien envers Dieu*, intitulée : *Du Culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu, et des moyens de le lui rendre*³, Jean-Baptiste de La Salle nous met en présence du même chrétien laïc, vivant profondément sa foi mais, ici, dans sa *pratique* - mieux : dans sa vie liturgique⁴.

³ On peut s'interroger sur la portée exacte de l'expression « Troisième partie des Devoirs d'un chrétien », et se demander quelles sont les deux premières parties.

On connaît cinq catéchismes de Jean-Baptiste de La Salle : Les Devoirs d'un chrétien : deux parties, en discours suivi (abréviation DA) ; Les Devoirs d'un chrétien : deux parties, par questions et réponses (abréviation DB) ; les Devoirs d'un chrétien : le culte, par questions et réponses, qui constitue la 3^e partie des précédents (abréviation DC) ; le Grand Abrégé des Devoirs (GA) ; et le Petit Abrégé (PA) : deux catéchismes par questions et réponses, adaptés à des publics de niveaux différents. Le catéchisme « Les Devoirs d'un chrétien » sur le culte (DC), constitue en fait la troisième partie des catéchismes précédents. Ainsi, le catéchisme en discours suivis (DA) est divisé en deux parties : « Première partie : Des deux devoirs envers Dieu qui sont de le connaître et de l'aimer » (DA 100), c'est-à-dire le Credo et les Commandements et la « Seconde partie : Des moyens de se bien acquitter de ses devoirs envers Dieu » (DA 300) qui porte sur les Sacrements et la Prière.

Pour autant qu'on puisse le savoir, les Frères utilisaient dans leurs écoles les catéchismes diocésains. Les Devoirs par discours suivi (DA) étaient utilisés comme livre de lecture. Les Devoirs B, les Abrégés, servaient aux Frères pour préparer leur leçon de catéchisme quotidienne, en fournissant en particulier les formulations des questions et sous questions. Les Devoirs C (le Culte) étaient utilisés lors du catéchisme des Dimanches, lequel durait 1 h ½, où les veilles des Fêtes, la leçon durant alors 1 h. Dans la mesure où les diocèses ne proposaient rien de semblable, c'était le texte généralement utilisé par les Frères pour ces catéchismes. (Note de l'éditeur).

⁴ Aucun des auteurs étudiés ci-après ne parle de liturgie et n'emploie le mot « liturgique ». Un vocabulaire qui nous est devenu familier.

Diverses attitudes de foi émergent parmi toutes celles qu'évoque notre auteur dans les Devoirs C⁵ ; Dès la première page, **le chrétien est appelé, en homme responsable, à construire, pour sa part, cette société que doit constituer le groupe de fidèles** qui se rendent aux Offices de la Paroisse :

D. Les chrétiens sont-ils obligés de rendre à Dieu un culte extérieur ?

R. Oui, ils y sont obligés ; parce qu'ils doivent adorer Dieu extérieurement aussi bien qu'intérieurement.

D. Le culte extérieur que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu doit-il être public ?

R. Oui, il le doit être ; parce que les chrétiens faisant ensemble une société, ils doivent s'assembler, 1° Pour entretenir cette société ; 2° Pour donner des marques qu'ils en sont ; 3° Pour rendre ensemble leurs devoirs à Dieu.

D. Où les chrétiens s'assemblent-ils pour rendre à Dieu un culte extérieur et public ?

R. C'est dans les églises, qui sont des lieux consacrés à Dieu pour cette fin (DC 0,1,1).

NB : toutes les citations de textes de saint Jean-Baptiste de La Salle, dans le présent ouvrage, sont faites selon le système de référencement des *Œuvres Complètes de saint Jean-Baptiste de La Salle* (Maison Généralice FSC, Rome, 1993).

Une seconde attitude : **ce chrétien responsable est appelé à prendre au sérieux sa vie spirituelle**. Par *la retraite* qu'il se ménage, il se donne des temps de méditation, voire de contemplation des Mystères qu'il a communautairement célébrés. Il y a, en effet, pour Jean-Baptiste de La Salle, un temps de célébration communautaire mais il y a aussi un temps d'approfondissement

⁵ Jusque dans les années 1990, les catéchismes de Jean-Baptiste de La Salle étaient désignés par « Devoirs I » (en discours suivis) ; « Devoirs II » (par questions et réponses) ; « Devoirs III » (le culte), ce qui pouvait laisser croire que l'on avait là les trois parties du catéchisme de Jean-Baptiste de La Salle. Pour lever toute ambiguïté et aussi à cause de l'informatisation des *Œuvres Complètes de saint Jean-Baptiste de La Salle*, on parle maintenant de « Devoirs A » (DA), « Devoirs B » (DB) et de « Devoirs C » (DC). (Note de l'éditeur).

personnel. Cela revient comme un leitmotiv tout au long de l'année liturgique. Ainsi :

- *pour passer chrétiennement et selon l'esprit de l'Église le saint Temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême : On doit... garder davantage la retraite (DC 30,3,7).*
- *les bons chrétiens se disposent par la retraite et la prière à passer le Carême saintement et selon l'esprit de l'Église (DC 30,4,2).*
- *pendant le Temps de la Passion, pour entrer dans l'esprit de l'Église..., nous devons... vivre davantage dans la retraite et nous rendre plus fervents et assidus à la prière (DC 30,7,4).*
- *Les saints Apôtres se sont préparés à recevoir le Saint-Esprit par la retraite et par une prière continuelle, nous devons nous disposer, comme ont fait les saints Apôtres, à recevoir le Saint-Esprit (DC 30,9,1 & 2).*
- *le jour de saint Marc pour célébrer, dans l'esprit de l'Église, la solennité qui se fait en ce jour, on doit... passer tout ce jour dans la retraite, la prière et la pénitence (DC 30,10,6) ; de même pour les Rogations (DC 30,10,15).*
- *À la Transfiguration, l'on doit demander à Dieu l'amour de la retraite et de l'oraison (DC 42,6,8).*
- *Nous devons imiter en saint Jean particulièrement sa simplicité et son amour pour la retraite et pour la prière (DC 44,10,9).*
- *Nous devons tâcher d'imiter en saint Joseph... sa vie humble et pauvre, cachée et laborieuse, car s'il a mené une vie cachée aux yeux des hommes, ... ç'a été... par union avec la Très Sainte Vierge, qui aimait la retraite et le silence (DC 44,18,10 & 44,18,3).*

La troisième attitude du chrétien, déjà bien soulignée dans les citations ci-dessus, **c'est de vivre les Mystères célébrés par l'assemblée paroissiale selon l'esprit de l'Église** ; car cette assemblée, qui est l'Église *hic et nunc*, doit se savoir et se vivre universelle. L'expression revient douze fois dans les Devoirs C, et très particulièrement dans les Instructions qui traitent des Temps liturgiques : ceux de l'Avent, de Noël, de la Septuagésime, du Carême, de la

Passion, de Pâques, des Quatre-Temps. La formule *selon l'esprit de l'Église* est souvent accompagnée d'une autre qui renvoie, elle aussi, à l'Église universelle : le chrétien doit, dans ses pratiques religieuses, entrer *dans les intentions de l'Église* et agir *selon ses intentions*.

Pour Jean-Baptiste de La Salle, l'esprit de l'Église comme ses intentions, s'expriment en liturgie à travers ce qu'elle fait. Ainsi pendant le Temps de la Septuagésime et du Carême, *elle prend la couleur violette, elle retranche de son Office l'Alléluia avec les Cantiques de joie et d'allégresse, elle fait lire... des Épîtres et des Évangiles propres pour exciter à la pénitence*. Et si elle fait tout cela, *c'est pour engager les chrétiens à se conformer à son esprit* (DC 30,3,2 & 4).

Autre exigence, enfin, que s'impose le fidèle chrétien : il se doit de vivre - pour sa part, ici encore - **cette vertu d'union** que Jean-Baptiste de La Salle semble considérer sinon comme celle qui est propre à la liturgie, en tout cas comme fondamentale dans l'exercice du culte chrétien ; en cohérence avec l'Évangile. En effet, si les fidèles échangent entre eux le baiser de paix, c'est *pour leur faire exécuter ce que Notre Seigneur dit dans le saint Évangile : 'Lorsque vous voulez faire un présent à l'Autel, si vous savez que votre frère ait quelque chose contre vous, allez auparavant vous réconcilier avec lui, et puis vous viendrez offrir à Dieu votre présent devant l'Autel'* (DC 20,7,3). Le commentaire, qui suit ce rappel évangélique, montre bien que c'est à travers un geste et une démarche liturgiques que s'expriment l'esprit de l'Église et son intention :

- D. Que nous marque cette cérémonie de baiser l'instrument de paix⁶ ?*
R. Elle marque que les fidèles ne sont pas dignes d'assister et de participer au Sacrifice de la Sainte Messe, qu'ils ne soient bien unis entre eux et que, s'ils ont quelque peine contre quelqu'un ou s'ils savent que quelqu'un a quelque peine contre eux, ils doivent auparavant que d'aller à la sainte Messe se réconcilier avec lui.

⁶ L'instrument de paix : au XIII^e siècle, suite sans doute à la difficulté d'imposer une certaine *bien-séance et civilité* parmi l'assemblée des fidèles, l'Église de France avait recouru à cet *instrument* composé d'un long manche au bout duquel était fixée une plaque portant une image chrétienne symbolique. C'est cette image que les fidèles étaient invités à baiser. Une cérémonie destinée à remplacer celle, combien plus parlante, instituée primitivement par l'Église : *que les fidèles s'entre-baisassent les uns les autres avant que de communier* (DC 20,7,2).

D. Dans quel esprit ceux qui assistent à la Messe de Paroisse doivent-ils baiser l'instrument de paix ?

R. Ils le doivent baiser en entrant dans l'intention de l'Église et, par conséquent, avec les trois dispositions suivantes : 1° D'avoir la paix et l'union avec les fidèles. 2° De se réconcilier dans le fond de leur cœur avec ceux avec qui ils ne sont pas tout à fait unis. 3° D'être résolu de se réconcilier par action et en effet, aussitôt qu'ils seront sortis de l'église, s'ils ne l'ont pas encore fait (DC 20,7,4 & 5).

On le voit : les Devoirs C qui se sont donnés pour objet, selon leur titre, *Le culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre* - leur contenu en traite d'ailleurs fort systématiquement - visent bien au-delà d'une pratique extérieure et publique. Ce qui est visé, manifestement, c'est la formation spirituelle du laïc chrétien, à travers toutes et chacune de ces manifestations culturelles. Une question-réponse de l'Instruction préliminaire dit bien le projet pastoral de l'auteur :

D. Comment les Chrétiens rendent-ils à Dieu dans les églises un culte extérieur et public ?

R. C'est en assistant aux exercices de Religion, qui s'y font pour eux et en leur nom.

D. Quels sont les moyens dont l'Église s'est servi pour engager les chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ?

R. Elle s'est servi pour cela de quatre principaux moyens. 1° Elle a établi des exercices publics de Religion. 2° Elle y a joint de très belles cérémonies, afin d'engager les chrétiens à y être plus assidus et afin de les mettre en état de rendre à Dieu un culte plus solennel. 3° Elle a particulièrement consacré à Dieu certains temps de l'année, pour honorer quelques Mystères, ou pour s'y préparer, afin que pendant ces saints Temps les chrétiens fréquentassent davantage les églises, et rendissent à Dieu avec plus d'assiduité et de ferveur le culte extérieur qui lui est dû. 4° Elle a institué des fêtes de différentes sortes, pour n'être employées qu'à honorer Dieu et à lui rendre un culte extérieur en union avec Jésus-Christ et avec les Saints dont on fait la fête (DC 0,1,3).

Ainsi, entrer dans l'esprit de l'Église, quand il s'agit de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, c'est, certes, *assister aux exercices de Religion* et y être *assidu*, mais c'est aussi et surtout *honorer Dieu et s'unir à Jésus-Christ et avec les Saints dont on fait la fête*. C'est en cela et en cela seul que les fêtes doivent être *employées*.

Nous retrouvons ici, avec ce caractère quelque peu abrupt des exigences morales et spirituelles du « terrible chrétien » qu'est Jean-Baptiste de La Salle, cette visée pastorale de susciter des laïcs profondément spirituels ; vivant jour après jour et au rythme des Fêtes et des Temps liturgiques, des relations toujours plus intimes avec le Dieu révélé en Jésus-Christ. Il y avait, en effet, dans le catéchisme des fêtes, que constituent les Devoirs C, un instrument pédagogique et pastoral de qualité. Il offrait tant au maîtres qu'aux écoliers, un moyen d'entrer de plus en plus dans ces Mystères chrétiens auxquels ils étaient engagés à participer, tout au long d'une année liturgique.

Comment se fait-il alors qu'un tel ouvrage ait connu si peu d'éditions ? Si on a pu relever 270 éditions des Devoirs A de 1703 à 1923 (cf. CL 20, I-XVIII) et 126 éditions des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes* (CL 19, I-XII), de 1703 à 1856, seules deux éditions de notre catéchisme des fêtes sont connues : celle de 1703 et celle de 1734 (CL 22, III). Comment expliquer ce qui peut sembler être signe du peu d'intérêt porté au domaine de la liturgie, dans l'Institut et hors de l'Institut ?

L'Église de France a certainement connu une telle apathie pastorale dès le XVIII^e siècle et jusqu'au dernier Concile. O. Windels parle d'un manque *de succès à long terme* de la pastorale liturgique engagée dans la seconde moitié du XVII^e siècle : *le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle ruineront beaucoup de ces efforts... Les raisons de cet échec, au moins partiel, sont sans doute multiples ; l'une d'elles nous paraît être la fausse attribution de ce type de pastorale nouvelle aux milieux jansénistes. Que des personnalités connues pour leur sympathies jansénistes partagent ce type de préoccupations, cela ne fait aucun doute ; qu'ils soient ceux qui osent aller le plus loin dans l'application de ces principes, c'est très possible ; mais qu'ils soient les seuls à promouvoir ce genre d'idées ou que celles-ci soient, comme telles, d'inspiration janséniste, cela n'est rigoureusement pas fondé. La confusion, pourtant, a été faite très souvent et il*

*est clair que cela a nui beaucoup à la propagation et à l'efficacité de cette réforme pastorale liturgique*⁷.

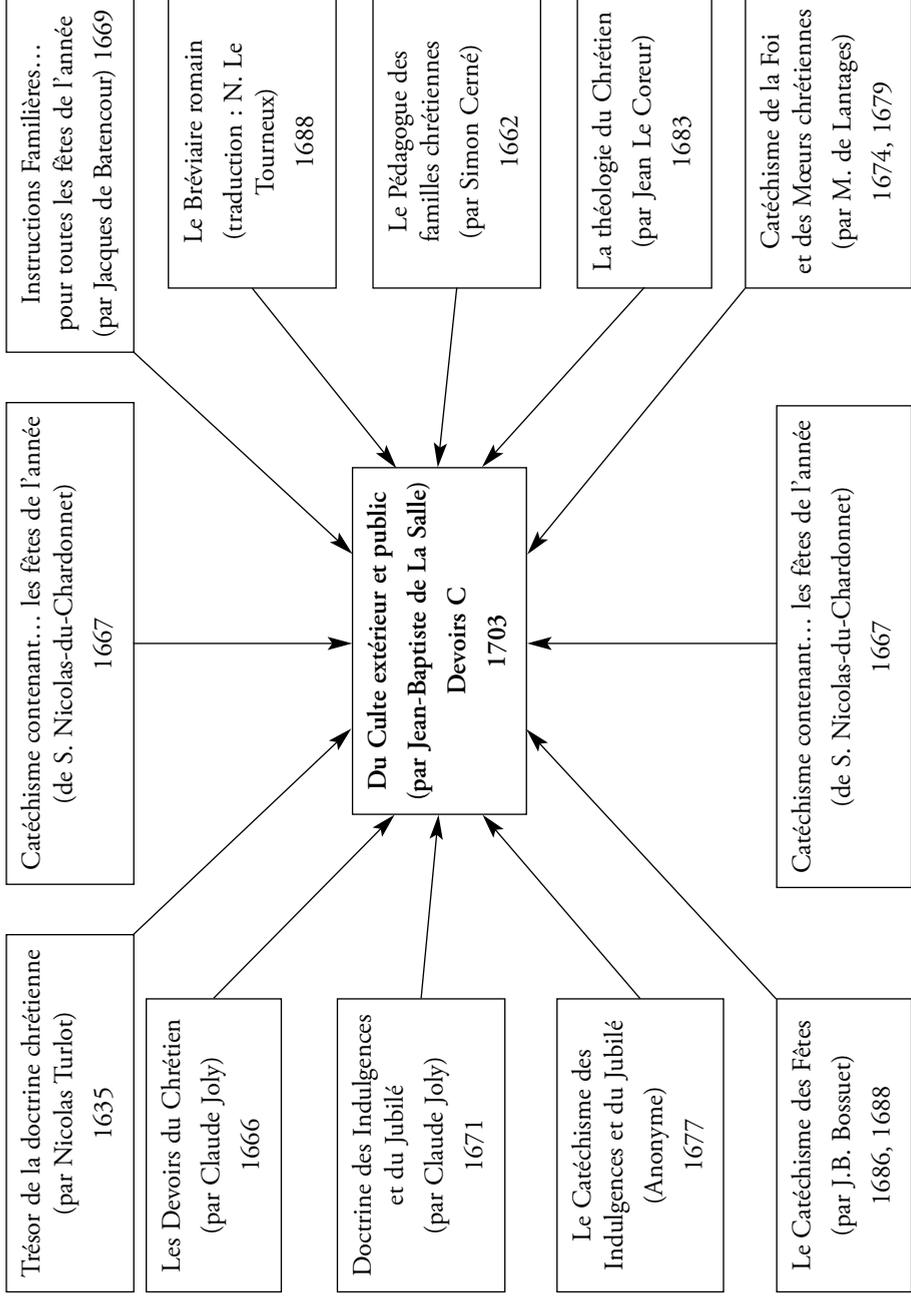
Quoi qu'il en soit de ces péripéties, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, les Devoirs C restent un texte d'un grand intérêt historique ; il est, à l'instar des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes*, un témoin privilégié de cet effort pastoral exceptionnel de l'Église de France dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Au plan scolaire, particulièrement.

Jean-Baptiste de La Salle s'est nourri, en ce qui concerne son catéchisme des fêtes, d'au moins onze ouvrages - certains nous ont certainement échappé - nés sous l'impulsion pastorale du Concile de Trente et à travers des « écoles » diverses, mais toutes soucieuses d'apporter une aide adaptée aux besoins d'un clergé ou des éducateurs chrétiens. Citons, Turlot à la suite de Bellarmin, la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la Compagnie de Saint-Sulpice, et même, dans le courant janséniste, Le Coreur et Le Tourneux. À travers ces « écoles », ce sont des théologies mais surtout des spiritualités qui s'expriment et qui, parfois, s'affirment, et très heureusement.

Ces apports multiples et si divers font du catéchisme de Jean-Baptiste de La Salle une mine de données liturgiques et d'orientations spirituelles des plus riches. L'on peut se demander si un tel texte a encore quelque chose à dire aux pasteurs comme aux fidèles d'aujourd'hui ? On peut le penser. Ne serait-ce que par un effet de contraste : les Devoirs C peuvent souligner ce que nos pratiques catéchétiques ou liturgiques ont tendance à négliger voire à oublier. Toute pastorale a ses limites. Celle du XVII^e siècle n'échappe pas à ce constat. Celle que nous connaissons peut-elle prétendre y échapper ?...

⁷ Olivier Windels, *La Liturgie dans les Catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle*, Institut catholique de Paris. Mémoire de maîtrise en théologie, juin 1989. p. 122s.

Les ouvrages catéchistiques dont s'est servi Jean-Baptiste de La Salle



Chapitre 1 – *Le vray thresor de la doctrine chrestienne* ou le Catéchisme de Turlot

C. J. G. P. T. U. S. I. 1748
LE THRESOR

DE LA DOCTRINE

CHRESTIENNE,

DESCOVERT EN SORTE

QVIL NEST, BESOIN D'AVCVNE

AVTRE RECHERCHE POVR L'ENSEIGNER

OV APPRENDRE.

Recueilly & mis en langue vulgaire par NICOLAS TURLOT, Licentié
en la sainte Theologie, Chanoine & Archiprestre de Namur,
en faueur des Pasteurs, ou autres qui ont
charges d'ames.

*Sapientia infinitus thesaurus est hominibus : quo
qui vult sunt, participes facti sunt amicitia
Dei, propter disciplina dona*

commendati. Sap. 7.



A LIEGE,

Chez JEAN TOURNAY Imprimeur Juré, proche S. Denys
à S. Augustin. M. DC. XXXI.

Avec permission des Superieurs.

258

T 941

SÉMINAIRE
DES MISSIONS
ÉTRANGÈRES

BIBLIOTECA
MUSEO
ROMA

L'auteur du *Vray Thrésor de la Doctrine Chrétienne*⁸.

Si la date de la naissance de Nicolas Turlot n'est pas connue (vers 1590), l'auteur ecclésiastique comme le pasteur le sont assez bien. Né à Solre-Saint-Géry, près de Beaumont en Hainaut, il est décédé à Namur, le 17 janvier 1651. Il est nommé, en 1618, à la cure de Saint-Jean l'Évangéliste à Namur, mais, encore aux études, un « lieutenant-curé » assume la charge jusqu'en 1620. Licencié en théologie, en 1624, il devient « chanoine gradué » de la cathédrale Saint-Aubain. Deux ans plus tard, il est nommé archiprêtre. Il participe au Concile provincial de Cambrai de 1631 où il doit prolonger son séjour l'année suivante : ses capacités sont jugées aptes à résoudre les difficultés que le Concile a provoquées. En 1637, il devient prévôt de Saint-Aubain, puis en 1639, vicaire général du diocèse sous l'épiscopat de Mgr Engelbert des Bois. Cet évêque, en butte aux troubles provoqués par la Réforme - *pendant six ans, l'évêque ne put faire aucune visite de son Diocèse, si ce n'est en secret et à la hâte.*⁹ - s'engagea résolument en faveur d'un enseignement de la religion par la prédication et le catéchisme paroissial et scolaire.

C'est ainsi qu'à l'Assemblée synodale tenue à Namur, en 1639, il rendit obligatoire le catéchisme de Turlot pour tout le Diocèse. Cet ouvrage considérable, de plus de 800 pages, visait au premier chef les *pasteurs et autres qui sont chargés d'âmes*. Imprimé à Liège en 1631, réédité en 1635 à Douai, augmenté *en divers endroits*, Turlot en prépare une version latine qui sera publiée après sa mort, en 1653. Nicolas Turlot meurt, en effet, en 1651, *précédant de trois mois à peine dans la tombe l'évêque Des Bois qu'il avait aidé avec le plus grand zèle dans la restauration religieuse du Diocèse*¹⁰.

⁸ Je voudrais remercier ici les Frères Henri Elsen et Lucien Frings, de la Communauté de Ciney (District de Belgique-Sud), ainsi que M. l'abbé Daniel Chavée, bibliothécaire au Grand séminaire de Namur (Belgique) des données historiques concernant Nicolas Turlot qu'ils m'ont communiquées si aimablement.

⁹ AIGRET, N.-J., *Histoire de l'Église et du Chapitre de Saint-Aubain à Namur*, Imprimerie Doux fils, Namur, 1881, p. 386.

¹⁰ Courtoy F. *Bibliographie nationale*, tome 25, 1930-1932, col.838-839.

LE VRAY
THRESOR
 DE LA
DOCTRINE
CHRETIENNE
 DECOUVERT;

Enforte qu'il n'est besoin d'aucune autre recherche
 pour l'enseigner ou l'apprendre.

Recueilly & mis en lumiere par NICOLAS TURLOT Docteur
 en Theologie, & Curé de Namur, en faveur des Pasteurs
 Missionnaires, & de tous ceux qui ont charge d'ames.

Revû & mis en meilleur François qu'auparavant par le Sr. de BALESDAN.

Sapientia infinitus Thesaurus est hominibus, &c. SAP. VIII.

DOUZIEME ET DERNIERE EDITION.



à ROUEN.

Chez JEAN B. BESONGNE, rue Ecuyere au Soleil Royal.

M. C. XCV.

AVEC APPROBATIONS.

Turlot, pasteur.

Le *Trésor de la Doctrine chrétienne*, avec ses 640 pages de l'édition in-4° de 1635, mériterait une étude approfondie mais nous nous contenterons, ici, d'en donner quelques aperçus qui, plus ou moins directement, expliquent l'intérêt de Jean-Baptiste de La Salle pour cet ouvrage. Le caractère pastoral, tout d'abord. C'est alors qu'il est « curé de Namur » que Nicolas Turlot compose - ou plutôt *recueille et met en lumière*¹¹ ce qu'il appelle le *Trésor de la Doctrine chrétienne* tel qu'il était perçu par les auteurs qui l'ont précédé.

S'il est impossible de déceler dans le texte son apport proprement personnel, l'on peut cependant y percevoir un parti-pris pastoral. Il a travaillé *en faveur des pasteurs missionnaires et tous autres qui ont charge d'âmes*. Il sait, pour l'avoir trop souvent constaté ou entendu dire que nombre de prêtres peinent à mettre à la portée de leurs fidèles les enseignements théologiques, moraux et même spirituels des ouvrages dont ils peuvent disposer. À la constatation : *Les pasteurs... allèguent plusieurs difficultés qui se présentent en ce devoir de faire le catéchisme*, il répond : *Je le sais bien* (p. 7). Les toutes premières difficultés que Turlot relève tiennent au fait que *plusieurs ne considèrent assez l'obligation qu'ils ont de subir quelques difficultés pour l'acquit de leur charge*, de même que *plusieurs... ne font l'estime qu'ils devaient de ce sacré ministère et de cette si excellente fonction de catéchistes*. La solution ? Elle est exigeante : *Il faut donc que le catéchiste, l'entreprenant, se délibère de quitter tous avantages et intérêts humains, faisant la chose purement et tant seulement pour Dieu, pour le salut des âmes et pour l'acquit de son devoir. Et qu'il se prémunisse de courage et de patience, se portant partout fermement en cette œuvre de si grand mérite* (p. 7s). Mais, ajoute-t-il plus loin : *Il y a encore un point de plainte*. Et c'est celui qui conduira Turlot à s'engager dans son œuvre catéchistique : *C'est que les pasteurs n'ont pas toujours des livres tous propres et accommodés pour ceci. Vrai est que plusieurs savants personnages ont écrit des beaux catéchismes, comme le P. Canisius, Jean Heffels de Louvain, Jacques de Bay, Jacques Marchant et autres, mais iceux sont latins et non réduits en la forme que l'on garde en catéchant,*

¹¹ Page de titre. Remarque : le titre varie entre les premières éditions et celle de 1695 ; celle-ci porte non *Trésor de...* mais *Vrai trésor de...*

mais plutôt en des abrégés de théologie ou en lieux communs des SS. Pères ; ce qui ne peut aider les pasteurs qui sont moins capables, et n'ont pas tant d'études que de pouvoir appliquer les œuvres de ces doctes personnages à leurs usages (p. 10). Enfin, notre catéchiste pense répondre à l'attente de ces sages qui ne se veulent distraire de leurs études plus sublimes et qui voudraient bien trouver cet ouvrage taillé et accommodé tout prêt. C'est justement, poursuit-il, à quoi servira ce catéchisme, en vulgaire, fait selon la méthode catéchistique, brièvement parsemé de similitudes populaires, et qui a un style familier et selon le pays, avec des histoires en chaque matière, tirées de bons auteurs (id.).

Nicolas Turlot souligne ici les caractéristiques les plus appréciées, sans doute, du public visé :

- C'est un *catéchisme*, non un traité philosophique ou théologique ;
- *en vulgaire*, c'est-à-dire en français et non en latin, pas toujours maîtrisé par ses humbles confrères prêtres ;
- *fait selon la méthode catéchistique*, c'est-à-dire sous forme de questions et de réponses ;
- *brièvement parsemé de similitudes populaires*, de comparaisons accessibles aux plus simples des catéchisés ;
- au *style familier et selon le pays*, celui dont on use, en ce premier tiers du XVII^e siècle, dans les provinces de Liège et de Namur ;
- *avec des histoires en chaque matière, tirées des bons auteurs*.

Nous aurons occasions de revenir sur quelques-unes de ces notes lorsque nous étudierons la leçon de catéchisme selon notre auteur.

Le *Trésor de la Doctrine Chrétienne* se veut au service des pasteurs, c'est-à-dire de ces prêtres qui ont en face d'eux un peuple chrétien trop souvent ignorant des choses de la foi et des conduites que celle-ci induit. Son enseignement vise donc, au premier chef, ceux qui *sont chargés d'âmes*. Ces pasteurs doivent connaître leurs brebis, toutes leurs brebis. Et particulièrement les plus humbles, ces *pauvres idiots et gens de peu d'esprit* car, eux aussi, sont *obligés d'aimer Dieu*. À la question : ces pauvres *peuvent-ils accomplir ce commandement* ? il répond : *Oui, personne ne saurait s'en excuser, vu qu'il est très vrai ce que Dieu*

jadis disait à son peuple... : ce que je te commande n'est pas au-delà de tes forces ; il n'est pas besoin de monter au ciel pour l'entendre ou accomplir. Il n'est pas aussi au-delà de la mer en sorte que tu n'y puisses arriver ou en venir à l'exécution : ainsi ma parole est en ta bouche et en ton cœur, et l'exécution de mes commandements en ton pouvoir (II, 2). Il y a aussi ceux que l'auteur appelle les gros catholiques. Ce sont ceux qui ès affaires de leur croyance et de leur salut, sont si ignorants et mal instruits qu'ils ne savent ce qu'ils doivent croire, ni comment prier ou servir Dieu.

Deux types d'ignorance, par conséquent : dans le domaine de la doctrine, mais aussi dans celui de la pratique. Et d'insister : *Et non seulement les ignares doivent être mis au rang des gros chrétiens, mais aussi ceux qui, ayant appris les points de la foi et les moyens propres pour faire leur salut, jamais ne les considèrent et ne dressent leur vie à la chrétienne et selon les Commandements de Dieu, non plus que les païens, n'ayant que le nom du chrétien (II, 25). Dresser sa vie à la chrétienne : c'est là une perspective pastorale qu'aime à souligner Nicolas Turlot. Concrètement, face à ce type de chrétien, que fera le prêtre qui en a la charge ? Il l'examinera. D'où la question :*

D. Comment faut-il examiner un gros chrétien en confession ?

R. En cette manière : s'il sait le Symbole, l'Oraison Dominicale, les sept Sacrements, les Commandements de Dieu ; s'il sait et croit explicitement, clairement et particulièrement les Mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation du Fils de Dieu...

S'il prie Dieu et comment ?

S'il sait les fins de l'homme et s'il y pense aucune fois... S'il a soin que toutes ces choses soient connues et pratiquées par ses sujets : femme, enfants, serviteurs, domestiques, etc. (p. 26s)

Autre cas qui exige une attitude pastorale appropriée, c'est lorsque *un confesseur remarque l'incapacité des personnes moins habiles aux choses spirituelles : Il faut qu'il supplée par des interrogations à propos et ne doit-il facilement renvoyer les plus grossiers pour un examen plus exact, car l'expérience nous enseigne que semblables gens ne se souviendront pas davantage de leurs péchés en deux heures qu'en une. Je dis, par des interrogations à propos, c'est-à-dire, des péchés que com-*

mettent ordinairement telle sorte de gens et que vraisemblablement ils peuvent avoir commis (II, 325).

L'expérience de notre curé de Namur s'étend aussi, bien sûr, auprès de ces fidèles qui *vivent en mariage honnêtement et chrétiennement, administrant leur famille, desservant quelque état ou faisant le trafic de marchandise* (II, 285s). L'on permettra à ces personnes *de s'approcher du S. Sacrement..., une fois par semaine et aux principales fêtes... Voilà la résolution des docteurs et la pratique de l'Église d'aujourd'hui* (II, 286). Et de renvoyer à saint François de Sales dans son *Introduction à la Vie dévote* (Ch. 20).

Il y a enfin les *personnes dévotes*. Celles-ci peuvent être mariées et engagées dans les *affaires*. Turlot leur recommande de faire retraite :

D. Ceux-là donc font-ils bien qui, une fois l'an, se retirent en quelque maison religieuse où ailleurs, pour vaquer aux exercices spirituels ?

R. Oui, c'est très bien fait. Car l'homme se séparant ainsi quelque temps de sa maison, de ses affaires, de ses amis, pour l'honneur du service de Dieu, mérite beaucoup. 2° L'esprit étant moins distrait s'occupe bien plus sérieusement à une chose nécessaire, qui est le service de Dieu et le salut de l'âme. 3° Tant plus se trouve l'âme solitaire, tant plus est-elle prête de s'approcher de Dieu et plus disposée pour recevoir ses dons et ses grâces. Mais, comme j'ai déjà dit, je parle ici surtout de la solitude intérieure, laquelle une âme désireuse de l'oraison, trouvera, parmi les villes et les tracas des Cours. Cette solitude n'est autre chose qu'une récollection d'esprit qui, secouant un peu l'embarrasement (sic) des affaires, se tient chez soi pour traiter avec Dieu (II, 274).

Quant à ces *personnes dévotes* (qui) *se plaignent qu'après avoir quelque temps communié tous les dimanches, elles ne profitent rien, voire même elles semblent plutôt aller toujours en arrière*, le pasteur leur dira, mêlant bonhomie, sérénité, mais aussi profondeur spirituelle :

Celui-là profite beaucoup, qui voit qu'il ne profite point. Et tout aussi que l'ordure d'une chambre se voit à lumière du jour et du soleil, qui ne se voyait parmi les ténèbres : de même, l'homme qui s'aperçoit de ses manquements, montre bien qu'il est illuminé du Soleil de Justice.

Secondement, celui qui profite ne voit pas qu'il profite : car l'avancement en vertu est toujours accompagné d'humilité ; néanmoins, à la longue, il s'en aperçoit : tout ainsi qu'un enfant ne s'aperçoit point tout à coup qu'il croît, sinon après quelques années, quand il remarque que ses vêtements ne lui conviennent plus. Troisièmement, que les personnes dévotes n'aperçoivent pas le profit qu'elles font, cela vient de ce qu'elles n'obtiennent soudain ce qu'elles désirent : savoir est (sic), être vides de passions, ferventes en oraison et avoir toujours l'esprit attentif à Dieu. Mais ores qu'elles n'aient ces choses à souhait, elles reçoivent néanmoins autre chose selon la volonté de Dieu : à savoir la connaissance de leurs péchés, la conscience tendre, l'esprit plus aliéné de ce monde et plus porté aux choses divines, et emportent finalement tout le reste (II, 289s).

C'est parmi ces âmes délicates que peuvent se rencontrer *les scrupuleux*. Ils *s'affligent démesurément pour la moindre imperfection ou pour le moindre péché véniel* (I, 229). À ces malades du scrupule, il faut leur faire découvrir le vrai visage de Dieu qui, loin d'être *aux aguets pour les surprendre par embûches* veut leur révéler et sa bonté et sa miséricorde :

D. Quelle opinion veut-il qu'on ait de sa bonté et de sa miséricorde ?

R. Celle que chante David au Psaume 102 ... : Ne plus ne moins qu'un père a pitié et compassion de ses enfants. Dieu a pitié de ceux qui le craignent, car il sait bien de quelle pâte nous sommes faits (I, 229).

S'adapter aux situations personnelles des fidèles, ne pas dramatiser, voir le côté positif - ou au moins acceptable - des comportements ; ainsi des *façons de faire des filles qui se mettent aux fenêtres pour être vues, qui se vêtent pompeusement pour marcher en public, qui usent de vermillon et de fard pour augmenter leur beauté. Si tout cela se fait par mauvaise intention d'être regardées, aimées et convoitées charnellement, c'est péché mortel. Si par curiosité et vanité, péché véniel. S'il n'y a aucune perverse intention, mais cela se fait conformément à la condition et qualités des personnes, il n'y a aucun péché* (II, 158).

Comme confesseur, un seul conseil : écouter le pénitent. Il n'y a pas de passage aussi dur dans tout l'ouvrage - mises à part des pages traitant des hérétiques - que cette appréciation visant ces *confesseurs qui ne permettent aux*

pénitents de dire un seul mot et, sans attendre réponse, interrogent et barbotent précipitamment plusieurs demandes, [...] sans nombre, sans circonstance, etc. se contentant au plus d'un petit : Oui, Sire, [...] Je dis et je prononce clairement que tels confesseurs sont des ânes, indignes tout à fait de cette fonction [...] C'est une pratique fort louable de certains évêques qui font repasser tous ces ignares par leurs examens (II, 325s).

Turlot, catéchiste.

La leçon de catéchisme.

Si son catéchisme, *Le Trésor de la Doctrine chrétienne*, se veut au service du prêtre qui a *charge d'âmes*, il vise très généralement - on l'a vu dans l'article précédent - les fidèles adultes d'une paroisse. Turlot, cependant, offre le déroulement d'un catéchisme¹² propre à des enfants, et même à de très jeunes enfants :

L'heure étant venue et le signe étant donné par la cloche, le Catéchiste se présentera au milieu du petit peuple arrangé sur les bancs et, prosterné à genoux dira ou fera dire 'Veni Creator Spiritus'. Étant levé de l'oraison, il dira formant fort expressément et distinctement le signe de la Croix :

'In nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti. Amen'.

'Au nom du Père, et du Fils, et du S. Esprit. Ainsi soit-il'.

Il commencera lors à faire faire le même aux petits enfants, leur menant la main, si besoin est, prononçant chaque mot ou syllabe devant. (Préface, p. 10).

Trois séquences partagent la petite heure prévue.

La première est employée à *faire réciter aux petits l'Ave Maria, ou la Salutation Angélique, et latin et en français. Après prenant les plus âgés, l'Oraison Dominicale ; et ainsi successivement changeant d'enfants, il fera réciter et redire plusieurs fois le Symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Église en français ou en langue vulgaire tant seulement.*

Dans la seconde, le Catéchiste *répète clairement et brièvement la leçon du dimanche précédent. Ou, s'il en trouve aucuns qui en soient capables, il leur fera*

¹² Selon l'édition de 1653.

redire ce qu'ils auront retenu, principalement l'exemple de la dernière leçon, suggérant et suppléant au manquement.

En troisième lieu sera la leçon propre de ce jour le sommaire de laquelle aucuns enfants diront selon qu'ils auront appris durant la semaine en l'école (Préface, p. 11).

La leçon se fait *selon la méthode catéchistique*¹³, c'est-à-dire en multipliant les questions, ne craignant pas de se répéter : *Le Catéchiste prenne courage, et qu'il ne se laisse emporter par la fatigue, ou l'ennui qui pourrait survenir en ces choses minces en apparence. Qu'il dise et redise ces choses de la créance, trois, quatre, cinq et six fois* (id.). Quant aux questions, elles seront formulées avec des mots connus des enfants, *avec des termes familiers* ; et, s'il y a répétitions des questions, il n'y a pas nécessairement répétition des mêmes mots : *Et lorsque le Catéchiste expliquera cette leçon avec des termes familiers*¹⁴, *disant et redisant la même chose souventefois, avec d'autres et autres paroles ; usant de brèves interrogations et réponses, pour se faire mieux écouter* (id.). *Pour se faire mieux écouter* et, sans doute aussi, pour se faire mieux comprendre et donner à l'enfant un éventail plus riche d'expressions de sa foi.

Relevons ici le caractère très différent de la méthode « questions-réponses » employée dans le Trésor : l'auteur ne s'adresse plus à des enfants mais à un adulte (laïc ? prêtre ?). Et très souvent, ce n'est plus lui qui pose les questions, mais le catéchisé. L'emploi du procédé se veut du type *conversation* ou *conférence*, comme on disait alors. L'auteur laisse place aux réactions propres ou supposées de son lecteur. Ainsi, dans la *Leçon VI*, intitulée *Remède contre le péché véniel* :

D. S'il y a aucuns remèdes contre les péchés, avancez-les-moi ? ...

D. Les Saints s'accusaient-ils aussi tout à bon escient des péchés véniels en confession ? ...

¹³ Curieusement, Jean-Baptiste de La Salle n'emploie pas le mot « catéchiste » - ni celui de « catéchistique » - dans toute son œuvre écrite et connue.

¹⁴ *Familier* : le mot déjà employé par Pierre Viret dès 1548, dans son *Exposition familière de l'Oraison de Notre Seigneur Jésus-Christ*, sera repris dans les catéchismes de Saint-Cyran (1639), d'un anonyme de 1648, d'Adrien Gambart de 1652, de J. de Batencour, 1669, de Marie de l'Incarnation, 1684, de César de Bus, 1685... Jean-Baptiste de La Salle n'envisage pas de relation ni de langage familiers en catéchèse.

- D. Hélas ! quel sujet ont les grands pécheurs de pleurer leurs forfaits, attendu que les justes regrettent avec tant de larmes leurs petites fautes ? ...*
- D. De quelle pratique me servirai-je pour m'exciter à contrition et repentance des péchés véniels ? ...*
- D. Voilà qui me semble bon et je m'en servirai quand je voudrai aller à confesse, et en autre temps. Mais aucunes gens disent qu'ils ne savent trouver tant seulement deux ou trois péchés véniels quand ils se confessent, partant vous feriez bien d'en mettre ici plusieurs bons exemples, en diverses manières... (I, p. 205-208).*

Le « par cœur ».

Turlot distingue les expressions fondamentales de *la croyance* : *le Pater Noster en latin et en français, l'Ave Maria, le Symbole, les Commandements de Dieu et de l'Église et les Sept Sacrements* qui doivent être connues par cœur. Mais c'est moins le fait de les avoir apprises ainsi que de les réciter *deux fois le jour, parmi les écoles vulgaires [...] à haute voix et intelligiblement. C'est par ce moyen (qu') un chacun (apprend) ce qui est de la croyance* (I, p. 281). Notre Catéchiste tient cependant à préciser, et cela vaut, pas seulement pour le Pater :

- D. Est-ce assez que les enfants apprennent leur Pater Noster en latin ?*
- R. Non, car ils le doivent entendre, afin qu'ils sachent comme ils doivent prier (id.).*

Pour Turlot, le plus important est d'entendre ; de comprendre et de pouvoir exprimer avec ses mots et ses expressions l'essentiel de la foi, *sa substance* :

- D. Pour le moins n'est-on pas obligé de savoir de mot à mot, ce que vulgairement nous appelons la croyance ? Comme le Pater noster, l'Ave Maria, le Credo, tant en latin comme en français, les Commandements de Dieu, les Sept Sacrements, et choses semblables ?*
- R. Je réponds que c'est assez de savoir et d'avoir en sa mémoire la chose en sa substance.*
- D. Qu'est-ce à dire en sa substance ?*
- R. J'entends que, bien que pour le peu d'esprit ou de mémoire, quelqu'un ne sache parfaitement le contexte, ni les termes selon lesquels se récite le Credo*

in Deum, le Pater, etc. Il doit néanmoins savoir ces choses si avant, qu'étant interrogé là-dessus, il puisse répondre à propos. Par exemple : si on demandait : Qu'a fait Jésus-Christ Notre Seigneur pour nous racheter ? il sache dire : il a enduré la mort et passion, il a été attaché à la croix pour nous ; il y est mort pour les péchés du monde. Et depuis, qu'a-t-il encore fait ? Il est ressuscité par sa propre vertu et puissance ; ou qu'il dise choses équivalentes, avec des termes qui lui soient propres. Ce sera assez car, en effet, ceux qui répondront de la sorte feront paraître suffisamment qu'ils savent ce qu'on leur demande, répondant selon leur capacité... (I, 30).

Selon leur capacité... Des capacités qu'il s'agit d'éveiller et d'entretenir. Le jeu des questions-réponses peut jouer un rôle en cette action pédagogique.

Les similitudes.

Saint François de Sales les voit comme une façon d'imiter Jésus. Il écrit à un correspondant¹⁵ : Les similitudes des choses triviales, étant subtilement appliquées, sont excellentes ; comme Notre Seigneur fait en la parabole de la semence. Celles qui sont tirées des histoires naturelles, si l'histoire est belle et si l'application est belle, c'est un double lustre. Il faut, bien évidemment, observer la décence à ne rien dire de vil, abject et sale. C'est un procédé d'explication ou d'illustration de la doctrine dont use volontiers Turlot. Voici deux types de similitudes :

Celles qui multiplient les comparaisons,

D. Avec quelles similitudes familières voudriez-vous inciter le peuple à hanter le S. Sacrement ?

R. Je me servirais de telles ou semblables que le P. François Costère apporte en ses Instructions Chrétiennes, 1.I, c.6 :

- 1. Un père est bien aise d'être souvent convié à la maison de son fils...*
- 2. Quand les Grands prient, à leur table, quelque personne de basse condition, ils se fâchent s'ils s'en excusent...*

¹⁵ Lettre à André Frémyot (Œuvres, XII, p. 308ss), cité par J.C. Dhôtel, *Les origines du Catéchisme moderne*, coll. Théologie, Aubier, p. 130s.

3. *Pendant la contagion, on use volontiers de mithridate contre le mauvais air : la sainte Eucharistie est le mithridate spirituel contre les péchés et occasions d'iceux...*
4. *La sainte Eucharistie est la viande de l'âme, comme le pain est la viande du corps...*
5. *Qui entreprend un voyage dangereux tâche d'avoir bonne et assurée compagnie...*
6. *Un ami hante volontiers avec son ami...*
7. *Tout ainsi que la personne grièvement malade ou blessée désire que le médecin ou chirurgien le vienne souvent visiter et appliquer les remèdes convenables ; ainsi le chrétien...*
8. *Les pauvres sont volontiers aux portes de ceux qui donnent libéralement l'aumône...*

Celles qui développent la même image pour en tirer tout l'apport spirituel :

- D. *Déclarez-moi un peu, avec quelque similitude, comment on participe en Église à la Communion des Saints ?*
- R. *Voici celle que l'Écriture nous avance souvent : au corps humain, il y a plusieurs membres qui, liés tous ensemble, font le corps. Et quoique chacun de ces membres aie ses fonctions diverses, néanmoins toute la diversité se rapporte au commun bien du corps ; de même l'Église, qui est le Corps mystique de Jésus-Christ a beaucoup de membres, à savoir les Juifs, les Grecs, les Latins, etc., Jean, Pierre, Marie, Catherine, etc., qui sont tous autant de membres différents en nation, en sexe, en condition ; car les uns sont d'Asie, les autres d'Europe ; les uns libres, les autres serfs, aucuns hommes, aucunes femmes ; les uns sont prélats et commandent ; les autres sujets et leur obéissent ; les autres sont princes et magistrats séculiers qui exercent la justice, les autres sont des religieux qui s'étudient à la perfection ; les uns appartiennent au clergé, les autres à l'état séculier. Et comme tous ces membres sont si divers et ont leurs diverses fonctions et exercices : ainsi sont-ils qu'au bout du compte, ce qu'ils ont fait de bon se rapporte au commun, d'autant qu'ils sont un corps et une même Église, alliés tout ensemble par le Baptême. C'est à ce sacrement qu'on va contracter l'affinité et*

union fraternelle, que nous disons, lorsque nous sommes régénérés par un même Père, visités par un même Esprit, nous nous allions à un même Seigneur, Rédempteur et Médiateur Jésus-Christ. Quelle merveille donc, si on est fait participant de toutes les influences des biens spirituels, qu'il épand lui-même par tout le corps de son Église. Voyez S. Augustin, au traité 32 sur saint Jean (I, 109s).

Un bien beau passage d'un ouvrage qui n'en est pas avare. Très révélateur du génie de l'auteur : concret dans sa façon de souligner les divers états de la société d'alors et profondément spirituel dans son recours aux trois Personnes divines et au saint Baptême.

Exemples et histoires.

Claude Fleury, dans le Discours liminaire de son Catéchisme historique (1683), condamne non l'emploi mais le type d'histoires proposées par les catéchismes de son temps :

Ceux qui ont composé nos catéchismes modernes [...] ont établi pour règle de leur méthode de finir chaque leçon par une histoire, mais comme ils n'ont pas trouvé dans l'Écriture et dans les livres de grande autorité, des histoires courtes qui s'ajustassent toujours à leurs leçons, ils en ont pris où ils ont pu et souvent ils les ont tirées de la Fleur des exemples (de Daveroult), du Pédagogue chrétien (de D'Outreman), ou de quelques vies de saints peu correctes ; en sorte que la plupart de ces histoires contiennent des visions ou des miracles peu certains ou même peu vraisemblables.¹⁶

C'est certainement l'impression que nous donnent aujourd'hui ces *exemples* et ces *histoires* qui parsèment l'ouvrage de Nicolas Turlot. Voici le récit donné comme *exemple* dans la leçon sur *l'eau bénite* (II, 37) :

Aux environs de Mursie, en Espagne, au temps d'été, un nombre innombrable de sautereaux et de chenilles ravagèrent tout ce qu'il y avait au champ. En ce même temps, arriva en ce lieu le bienheureux Vincent Ferrier de l'Ordre des Prêcheurs : les citoyens de la ville s'approchèrent de

¹⁶ Cité par J. C. Dhôtel, p. 185, note 63.

lui, demandant avec toute instance et humilité l'aide de ses prières. Le saint se fit apporter vite l'eau bénite et se transporta, en compagnie des clercs qui l'assistaient ordinairement, à chaque porte de la ville, chantant les hymnes et jetant de l'eau bénite vers les lieux ravagés des dites bêtelettes. Et chose admirable ! le lendemain, tous ces animaux furent éteints et, dans peu de jours les champs et vignobles furent remis en leur entier ; et n'y eut, cette année, aucune disette au pays (Pet. Rauzan, in Vita S. Vincent, lib. 3. Anno Domini, 1418).

Autre témoignage allégué :

Pierre le Vénérable, au 1.I de ses miracles, c. 7, raconte qu'au monastère de Cluny, il y avait un malade qui vit toute la chambre remplie de laides et hideuses personnes qui témoignaient assez par leur contenance qu'ils étaient ; ce qu'ayant ainsi aperçu, l'un de ceux qui le gardaient, arrosa le lit et le malade d'eau bénite, et le patient s'écria, disant : 'courage, mon frère, courage, jetez toujours, car les diables, l'un après l'autre, prennent la fuite' (II, 40).

On peut le constater, Turlot donne des références précises : il juge authentiques ces phénomènes extraordinaires dont les récits, écrit O. Henrivaux¹⁷, *transportaient l'auditoire dans le monde du merveilleux, de l'invraisemblable et des forces surnaturelles. Nous touchons là, sans doute, un aspect fondamental de la religion populaire de l'époque. Peut-être, d'ailleurs, a-t-on reproché à la première édition du « Trésor » (1631) de ne pas donner suffisamment de telles histoires, car l'édition de 1640 de Liège est précédée d'un avertissement dans lequel l'éditeur écrit qu'il y a ajouté quelques leçons et bonne quantité d'exemples.*

Que visaient ces *histoires* et ces *exemples* donnés *sur la fin* de la leçon ? Tout d'abord, semble-t-il, un support du développement catéchistique qu'ils accompagnaient. Ainsi, lorsque le catéchiste voudra faire répéter aux enfants *la leçon du dimanche précédent [...], s'il en trouve aucuns qui en soient capables, il leur fera redire ce qu'ils auront retenu, principalement l'exemple de la dernière leçon, suggérant et suppléant au manquement* (I, 11).

¹⁷ In : *Méthodes catéchistiques aux XVI^e-XVII^e siècles dans les diocèses de Cambrai, Namur, Tournai et Liège*, p. 76.

Histoires et exemples font aussi partie de ces *industries* auxquelles fait appel le prêtre zélé qui cherche à *délecter* son auditoire. Un auditoire qui voudrait jouir le dimanche d'un repos bien gagné :

Je sais bien qu'il faut que les paysans aient du repos et de la récréation ; mais aussi leur faut-il faire entendre qu'ayant travaillé toute la semaine pour le corps, ils doivent, le jour du dimanche, donner un peu de temps pour la réfection de l'âme. Que le Pasteur emploie ici ce qu'il a de zèle et d'industrie, se faisant tout à tous, entretenant son auditoire avec beaucoup de bénignité et de douceur, le délectant avec une belle variété d'enseignements, tantôt plus familiers, tantôt plus relevés, tantôt par le récit de quelque exemple, tantôt autrement. Qu'il choisisse un temps à propos, et qu'il soit bref, craignant de donner de l'ennui à ceux qui veulent se récréer. Que jamais il ne renvoie personne du catéchisme... (I, 12).

Enseigner et émouvoir.

À l'objection du catéchisé : *Voire, mais on émeut davantage - disent-ils - par les prédications qu'on ne fait par les catéchismes*, Turlot répond :

Il est vrai, car le propre d'un prédicateur, c'est d'émouvoir ses auditeurs ; comme le propre du catéchiste, c'est d'enseigner. Or, comme il est impossible que nos affections soient mues si, au préalable, nous ne sommes instruits et si nous n'avons la connaissance des choses qui nous doivent émouvoir, ainsi est-ce que le catéchisme, où on enseigne la doctrine chrétienne nécessaire, avec toute rondeur et familiarité pour l'intelligence des plus simples, est plus nécessaire que les prédications. Le catéchiste néanmoins peut très bien émouvoir ses auditeurs et même doit tâcher à cela, comme à la fin secondaire du catéchisme. Voyez S. Augustin, De catéchis. rud. c.6 (I, 8).

Émouvoir : fin secondaire du catéchisme.

Si la priorité est donnée à l'enseignement, cela vaut d'abord pour les *ignorants* ; quant aux *savants*, il faut s'efforcer de les *émouvoir*. La question se pose :

D. Comment se fait cela au catéchisme ?

R. Je vous le montrerai par pratique, et la chose est facile. Traitez-vous de la

foi, montrant comme c'est un don de Dieu, une lumière, etc., faites des exclamations, et dites : ô mes enfants, quel grand don, quelle claire lumière, d'avoir la connaissance d'un vrai Dieu, de la Très Sainte Trinité, du vrai et seul objet de la béatitude de l'homme ! Ô si Dieu ne nous avait jamais donné autre chose, ne lui serions-nous pas redevables de beaucoup ? Ô lumière qui fait voir la clarté du Ciel ! Ô qui ne vous a point, quelle joie peut-il avoir au monde ? ...

Ainsi pourra le catéchiste, en toute matière qu'il aura enseignée, prendre du sujet d'émouvoir... (I, 8).

Cette émotion ne doit pas se vivre pour elle-même en catéchèse : elle doit conduire à des actes, dit Turlot.

Il faut prendre du sujet (traité) d'émouvoir tantôt à des actes de reconnaissance des bénéfices de Dieu, tantôt à des actes de foi, d'espérance, de charité, de religion, de pénitence, de pieux désirs, de détestation, tirant les-dits mouvements et affections de la doctrine même déjà baillée. Et ce tout, familièrement, par des similitudes et comparaisons, par des exemples et figures qu'inventera facilement le catéchiste industrieux ; joint que l'onction du Saint Esprit y suppléera à merveille (I, 8s).

Notre auteur demande beaucoup de savoir et d'intuition pédagogiques au catéchiste. Mais celui-ci se doit de laisser quelque place à l'Esprit !...

Les images.

Les images ont un double intérêt catéchistique d'après le « Trésor » : elles ont une portée d'enseignement, ne serait-ce qu'en rappelant les événements qu'elles représentent. Et elles peuvent devenir objet de méditation, voire de contemplation pour qui se laisse toucher par leur message :

D. Quel profit tirons-nous des images ?

R. 1. Les idiots sont instruits par icelles ès mystères de notre foi. 2. Elles nous font ressouvenir de ce que les saints ont fait, ou enduré pour l'amour de Dieu. 3. Nous sommes émus à choses saintes et enflammés au bien par les saints objets que nous représentent les images. Pour exemple : si vous jetez les yeux sur l'image du Crucifix, vous avez soudain des bonnes pensées de

ce que le Fils de Dieu a enduré pour nos péchés, et la sainte compassion que vous en ressentez, vous allume un désir de réciproquer en amour (II, 74).

Sans nous dire l'usage qui peut être fait de l'image au catéchisme - sa pédagogie en quelque sorte - Turlot souligne l'intérêt de *persuader aux auditeurs du catéchisme, de prier volontiers devant les images, non seulement en l'église, mais aussi en la chambre, et d'attacher en son lit quelque dévote image du Crucifix ou de Notre Dame, qui a été une pratique très ancienne...* (id.). Et à qui soulève cette difficulté : *Les simples gens se peuvent abuser par les images, notre pasteur répond : Aucuns abusent des Sacrements, les faut-il pour cela ôter ? Aucuns de viande, est-elle pourtant mauvaise ? C'est assez que les évêques fassent leur devoir d'enseigner et de faire enseigner ce que le Concile de Trente leur ordonne, en la sess. 25, au 2° décret qui est sur ce sujet* (id.). Réalisme, bon sens, compréhension, prudente pédagogie pastorale. C'est tout Turlot !...

La distribution des prix.

Lorsqu'il s'agit des enfants, il faut les encourager à venir au catéchisme d'abord, à s'y bien conduire et à bien répondre, selon leur capacité, aux questions qui leur sont posées. Selon notre auteur :

Quant à la distribution des prix, il la faut faire à l'instant qu'on a mérité quelque chose ; ne fût que, pour un plus grand ordre, il faille retenir les pauvres après le catéchisme pour leur donner des liards ou autre chose (I, 11).

De quelle nature étaient ces récompenses ? Des images, bien sûr ! De celles propres à nourrir la piété de ces enfants et de leurs familles. Mais aussi des médailles et des chapelets, des Agnus Dei, de petits livres pour ceux qui savent lire. Dans son ouvrage, Turlot parle longuement des Agnus Dei - ces médailles qui *portent la figure d'un agneau en cire blanche qui signifie Jésus-Christ le Fils de Dieu, qui est le vrai agneau sans tache* (II, 46). Est-ce parce que les *hérétiques ne cessent de blâmer cette cérémonie et la décrier autant qu'ils peuvent ? Sans doute, mais aussi parce que le fait de les multiplier a fait que la chose [...] a été quant et quant en moindre estime et réputation. Cela est venu de l'ignorance des hommes qui ne savaient et ne prenaient peine de savoir, ce que c'était que l'Agnus Dei, ce qu'il signifiait, de quoi il était composé, etc.* (id.) D'où

ces 10 longues colonnes du *Trésor de la Doctrine Chrétienne* (45-50) susceptibles de donner sens à cette récompense.

La prière.

La prière au commencement et à la fin du catéchisme se fait à genoux, les mains jointes et se dit *dévotement* : elle se veut exprimer *un grand désir de dresser (sa) vie* selon la sainte doctrine *qui sera ou a été exposée durant la leçon* (I, 5). Des prières fort courtes : le ‘Veni Creator’ pour implorer l’Esprit Saint au début de la leçon et le ‘Salve Regina’ pour confier à Marie ses bonnes résolutions.

La société à travers le *Trésor de la Doctrine Chrétienne*.

Un des caractères de l’ouvrage de Nicolas Turlot - et qui est une de ses originalités - c’est de se vouloir situé dans un espace et dans un temps. Son option est plus pastorale que doctrinale. Les enfants comme les adultes, auxquels s’adressent les catéchistes qu’il veut servir ne sont pas hors d’une époque ni de lieux spécifiques. Ils sont d’une région, de la ville ou de la campagne, exerçant telle profession, jouissant de telle condition sociale ou économique. Leurs pasteurs, eux aussi, participent à ces données historiques et culturelles. Quelques perspectives seulement.

La famille.

Homme et femme. L’homme est supérieur à la femme. C’est le message de nos origines, de la Genèse. C’est aussi la lecture chrétienne de saint Paul. Ainsi :

- D. Faites-moi voir, s’il vous plaît, l’origine du premier homme ?*
- R. L’Écriture dit tout ouvertement que Dieu forma l’homme du limon de la terre et lui inspira en la face un souffle de vie ; et fut ainsi fait un animal vivant. Et touchant le commencement de la femme, le voici : Et Dieu édificia la côte qu’il avait prise d’Adam, en une femme. (Gn 2)...*
- D. Qu’est-ce donc que l’Apôtre dit : ‘L’homme est l’image et la gloire de Dieu, et la femme est la gloire de l’homme : car l’homme n’est pas de la femme, mais la femme de l’homme’ ?*

R. Il ne veut pas dire autre chose, sinon que l'homme, comme premier, principal et plus éminent en intelligence, en sagesse, en principauté et seigneurie même à l'endroit de la femme, représente l'image de Dieu plus évidemment, et semble avoir plus de ressemblance en cela avec Dieu. [...] (I, 63, avec référence à saint Thomas).

Cette supériorité de l'homme ne va pas jusqu'à enlever à la femme sa qualité d'*image de Dieu* :

D. La femme porte-t-elle aussi l'image de Dieu en son âme ?

R. Oui, assurément, puisque la femme aussi bien que l'homme est douée d'une âme immortelle, raisonnable et qui a les trois facultés (l'entendement, la mémoire et la volonté), en quoi se voit l'image de Dieu (id.).

Ces données bibliques et théologiques ont des répercussions socioculturelles. La première est tirée de saint Paul : *Est-il convenable que la femme prie Dieu la tête découverte ?* (1 Cor 11,13). Pour Nicolas Turlot, *l'homme une image si glorieuse de Dieu ne doit pas être cachée et voilée, mais plutôt manifestée et découverte, pour la plus grande gloire de Dieu ; au contraire, [...] la femme qui est faite pour l'homme, pour lui tenir compagnie et lui servir de gloire, en tant qu'elle obéit à ses commandements, doit être couverte : car il faut cacher la gloire de l'homme et manifester la gloire de Dieu. C'est l'argument dont use l'Apôtre, pour persuader que les femmes, en l'église, se doivent tenir couvertes et les hommes, au rebours, être à découvert (I, 63s).*

Une deuxième conséquence de cette supériorité de l'homme, c'est que la femme ne peut lui servir de gloire qu'en tant qu'elle obéit à ses commandements. Ceci fonde la hiérarchie qui s'impose dans le couple et la famille :

D. Comment pourra-t-on vivre toujours ensemble en vraie concorde et amitié conjugale ?

R. Si la femme porte le respect à son mari, comme à son chef, maître et seigneur ; et si le mari aime sa femme et la traite honorablement comme sa compagne (II, 387).

Traiter sa femme honorablement, c'est, pour un homme fortuné ou de condition : qu'il donne à sa femme un entretien de vêtements, ornements, meubles,

selon son état et condition ; qu'elle ait des servantes, des chambrières, des Damoiselles ainsi que les autres femmes de semblable qualité sont accoutumés d'avoir (II, 388). Il doit surtout lui donner le crédit appartenant à une mère de famille. Qu'il lui prête l'oreille, qu'il entende ses requêtes, prières et remontrances ; qu'il croie ses conseils et avis, principalement en ce qui concerne le gouvernement de la maison (id.).

En un tel foyer, la femme a un réel pouvoir, une réelle autorité, mais dans le domaine qui est le sien : *le gouvernement de la maison*. Hormis ce qui touche à l'argent ! Seul, le mari ou le père peut en disposer. Notre auteur ne peut être plus clair :

D. Les enfants qui prennent de l'argent aux parents pour aller gourmander, jouer, faire des habits, etc., en doivent-ils faire la restitution ?

R. Oui, vous n'en pouvez douter...

D. N'est-ce point assez que la mère y consente, sans le père ?

R. Je dis que la mère dérobe en ce cas, aussi bien que les enfants, et se damne avec eux.

Ainsi, ô femmes, de ne vous tromper : la bourse de votre mari ne doit point nourrir toutes vos curiosités, ni celles de vos filles. Faites que votre mari sache tout votre ménage ; soyez-lui vraie compagne en l'administration de ses biens, comme vous devez être ; et non une vermine cruelle rongéant et dissipant ce qu'il a congré¹⁸ (II, 173).

Père-mère-enfants : autre hiérarchie *naturelle*. Dans le « Trésor », les devoirs ne se partagent pas entre ceux dus au père et ceux dus à la mère. Traitant du 4^e Commandement de Dieu, Turlot commente :

D. Quel honneur doit-on à père et mère ?

R. Sous le mot d'honneur sont ici entendues quatre choses : secours, obéissance, révérence et affection intérieure (II, 121).

¹⁸ Ce mot ne se trouve dans aucun des dictionnaires du Français du 17^e siècle consulté. Seul le dictionnaire de Trévoux (1743-1752) le signale à propos des *Ursulines congrégées* où il signifie « rassemblées ».

Riches ou pauvres, les enfants doivent *secourir* leurs parents. Riches, *ils ont toujours affaire du secours, pour le moins spirituels, de prières, de conseil, etc.* (id.) L'obéissance qui leur est due : *telle que dit S. Paul, en toute chose qui soit conforme à la volonté de Dieu* (id.).

La révérence s'exprime *par paroles et par gestes extérieurs, comme il convient [...]* ; *traiter avec eux courtoisement, leur faisant bon accueil et déférant toute soumission ; user aussi de paroles douces, bénignes, affables ; les consoler lorsqu'ils sont en amertume, leur demander pardon quand on les a offensés, et accepter de bonne part leurs répréhensions* (II, 122s).

L'affection, c'est-à-dire *un amour ou bienveillance intérieure par laquelle non seulement on leur désire et souhaite tous biens corporels et spirituels ; mais aussi on les leur procure, selon les occasions qui se présentent* (II, 123).

Les domestiques et les serviteurs ont un statut très proche des membres de la famille, tant qu'ils sont sous le même toit (= domestiques) ou au service du maître de maison (= serviteurs). Ainsi, en ce qui se rapporte aux serviteurs et servantes, *les maîtres et dames [...] leur doivent un soin et une providence paternelle, leur contribuant les nécessités corporelles et spirituelles. Qu'ils remarquent leur conversation et avisent leurs façons de faire. Qu'ils les corrigent quand ils font mal, s'ils blasphèment, s'ils jurent le Nom de Dieu. Qu'ils les instruisent es choses de la foi et aient soin qu'ils aillent à l'église, à la messe, aux sacrements, en temps et lieux. S'ils sont malades, qu'ils les visitent, les fassent confesser et visiter par gens d'Église* Et de citer saint Paul (1 Tm 5) ; (II, 126).

Ce sont les plus profondes considérations spirituelles qui, de part et d'autre, motivent les relations. Les serviteurs et servantes *honorent et obéissent à leurs maîtres et dames* selon les recommandations de saint Paul dans son Épître aux Éphésiens : *Serviteurs, obéissez aux Seigneurs corporels avec crainte et tremblement, et en simplicité de votre cœur ; comme à Jésus-Christ ; non pas servant à l'œil comme pour plaire aux hommes, mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant volontairement la volonté de Dieu, servant de bonne volonté comme au Seigneur et non point aux hommes. Sachant qu'un chacun recevra du Seigneur tout le bien qu'il aura fait, soit-il serviteur ou libre* (II, 126).

Ce sont les plus profondes considérations spirituelles qui, de part et d'autre, motivent les relations. Les serviteurs et servantes *honnorent et obéissent à leurs maîtres et dames* selon les recommandations de saint Paul dans son Épître aux Éphésiens : *Serviteurs, obéissez aux Seigneurs corporels avec crainte et tremblement, et en simplicité de votre cœur ; comme à Jésus-Christ ; non pas servant à l'œil comme pour plaire aux hommes, mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant volontairement la volonté de Dieu, servant de bonne volonté comme au Seigneur et non point aux hommes. Sachant qu'un chacun recevra du Seigneur tout le bien qu'il aura fait, soit-il serviteur ou libre* (II, 126).

Quant aux *maîtres et dames*, il leur est demandé un regard de foi sur leurs serviteurs et servantes :

... qu'ils soient serviteurs de condition, de grâce néanmoins, ils leur sont frères ; car ils sont revêtus de Jésus-Christ comme eux et participant aux mêmes Sacrements. Ils ont Dieu pour Père comme eux, etc. Nous sommes tous membres d'un même Corps : encore que la tête soit supérieure, elle compatit au pied et fait tout son pouvoir de l'assister (II, 127).

Ce caractère hiérarchique de la famille - de la famille au sens large - s'étend comme naturellement à l'ensemble de la société. Une donnée traditionnelle des catéchismes le fonde en quelque sorte. Le 4^e Commandement de Dieu, qui veut que l'on honore père et mère, étend cette obligation bien au-delà :

D. Qu'entendez-vous par ce nom de Père, quand vous dites : Père et mère honoreras ?

R. 1. Les parents qui nous ont engendré. 2. Les pasteurs et gens d'Église qui sont nos pères spirituels. (1 Tm 5 ; 1 Cor 4 ; Eccl 44 ; Hébr 13). 3. Ceux qui gouvernent la République comme les magistrats, les princes et seigneurs [...]. 4. Ceux qui ont charge de nous, comme nos tuteurs, maîtres, pédagogues... Finalement, nous appelons nos pères les vieillards auxquels nous devons aussi de l'honneur (Lév 19,32 ; II, 124).

Prêtres et gens d'Église.

L'on doit honorer *les prélats, prêtres et gens d'Église*. La raison est d'autant que si nous tenons la vie et la nourriture corporelle de nos parents selon la chair, qui est

le fondement de l'honneur, du respect et de l'obéissance que nous leur devons, aussi tenons-nous des prêtres la vie et la nourriture de nos âmes ; car eux nous ont engendrés à Jésus-Christ par la Parole de Dieu, les Sacrements et saints exemples de vertu, ne cessant journellement de nous repaître de semblables aliments (II, 127).

Dans ce domaine, il faut aller *jusqu'à porter honneur aux mauvais prêtres ; car on leur fait honneur, non pas tant pour eux-mêmes que pour Celui dont ils tiennent le lieu ; secondement, les mauvais prêtres, administrant les Sacrements et dispensant les choses saintes, nous font tout autant de bien, du moins quant à l'effet principal, que les bons : car la force et la vertu de ces choses ne procèdent pas d'eux, ainsi plutôt de Dieu qui est le principal agent...* (II, 128s).

C'est de front que Turlot aborde les maux d'une Église qu'il connaît bien. Il y a des *mauvais prêtres* et l'image que donne le clergé n'est pas bonne. Lorsque le partenaire de notre catéchiste pose la question : *Pourquoi donc fait-on aujourd'hui si peu de cas des prêtres et gens d'Église ?* celui-ci distingue les deux sources possibles :

... ce manque même peut venir des hommes laïcs ou des prêtres mêmes. Les séculiers mésestiment les prêtres en ces derniers siècles, d'autant qu'ils n'appréhendent la sublimité et excellence de l'état sacerdotal, se laissant plutôt porter aux admirations et flatteries des états mondains, selon les maximes des politiques, athéistes et des gros chrétiens, auxquels se joignent les hérétiques pour persuader à la population que tous hommes sont indifféremment prêtres et que le surplus n'est qu'invention humaine pour amuser le peuple. [...]. Secondement, hélas ! [...] Mais que les prêtres ne sont point respectés et honorés comme il appartient, d'où vient-il sinon de ce qu'ils ne se rendent pas dignes de l'honneur que l'état requiert, vivant autant séculièrement, comme les séculiers mêmes (II, 369).

Que penser, en effet, de ces prêtres qui disent la Messe en état de péché mortel, principalement de la chair ? ... les prêtres vicieux qui célèbrent indignement, méprisent tant qu'ils peuvent et souillent, pour ainsi dire, ces saints Mystères qu'ils traitent avec leurs mains polluées, donnant occasion de les mépriser car qui le voit peut croire que tel valet tel maître (II, 372).

L'ambition touche ces gens d'Église dont parle Turlot. D'où la question : *N'est-ce pas une insolence et témérité insupportable de s'avancer soi-même et de s'ingérer à droit et à travers aux dignités ecclésiastiques et, signamment¹⁹, de briguer les évêchés ?*

Que penser encore de ces prêtres qui retiennent pour eux-mêmes plusieurs bénéfices, compatibles ou non ? Ils sont *en danger de salut* et commettent une *espèce de sacrilège* (II, 82). Et de conclure ces pages lourdes d'amertume : *Et pour dire en un mot : tous les maux et malheurs qui ont jamais troublé l'union et l'unité de l'Église, et qui ont apporté l'hérésie, ne sont venus d'ailleurs, que de la maudite ambition des gens d'Église* (II, 380).

Par ailleurs, payer les dîmes *aux églises et personnes ecclésiastiques* n'est pas sans soulever des difficultés économiques et sociales. La question se pose au pasteur : *Comment [...] exciter le peuple à payer librement et entièrement les dîmes à l'église ?* Il faut d'abord lui dire pourquoi on les paie : *Parce que le droit naturel, divin et humain veut que ceux qui ont charge d'administrer au peuple chrétien les choses spirituelles soient, par lui, entretenus ; comme nous avons dit [...] que les rois, les princes et les magistrats doivent être entretenus par leurs sujets, pendant qu'ils entendent aux affaires publiques* (II, 168).²⁰

Il faut aussi souligner l'obligation qu'en fait l'Église par ses conciles. *Le Concile de Trente excommunie ceux qui s'efforcent par diverses subtilités et fines- ses, de soustraire aux églises les dîmes qui leur viennent ; ou qui saisissent témé- rairement celles que les autres devraient payer, et les convertissent en leur bien propre ...* (II, 168).

La hiérarchie socioculturelle.

L'on comprendra que, dans un catéchisme, les références aux divers degrés de la hiérarchie telle qu'elle est perçue et vécue dans les provinces de Liège ou

¹⁹ Ce mot signifie « particulièrement, spécialement ». Le Dictionnaire d'Antoine Furetière (1690) le signale comme *presque hors d'usage*.

²⁰ Il n'est pas relevé ici, dans ce qui peut fonder en droit et en justice cette dîme, la lourde charge financière de ce qu'on appelle aujourd'hui l'assistance publique : hôpitaux, orphelinats...

de Namur soient marquées du sceau de la morale et du droit ecclésiastique. Ainsi :

D. Quel est le devoir des Magistrats et Princes chrétiens ?

R. Ôter les scandales publics ès lieux de leur juridiction, si comme les hérétiques, les putains, les bouffons ; avoir soin des pauvres, maintenir les pieuses fondations d'hôpitaux et d'autres lieux de charité ; coopérer et assister aux Ecclésiastiques en ce qui est de faire observer les lois de l'Église ; donner au peuple des exemples de modestie, de frugalité et bonnes mœurs ; bref, avoir puissance et autorité pour amplifier le Royaume de Jésus-Christ ; défendant l'Église contre les méchants, lui gardant ses immunités, droits, biens, privilèges (II, 131, l'auteur se référant à saint Augustin).

Bras droit des Princes, les Magistrats ont pour charge première d'assurer le bien de l'État. Mais dans cette société, en terre de chrétienté, ce bien de l'État ne peut être assuré sans que soit assuré celui de l'Église : *les Magistrats catholiques doivent avoir soin, non seulement de l'État mais aussi, et bien davantage, de la Religion, puisqu'ainsi est que l'État doit viser à la Religion et au salut des âmes, comme à sa propre fin, nonobstant toutes les maximes des politiques et machiavélistes (I, 6).* Ainsi, concrètement, les Magistrats auront *soin des orphelins et apprentis qui, souvent, n'ont autres plus proches parents au lieu de leur séjour que le Magistrat, qui est comme leur commun père, tant au fait des bonnes mœurs que de la Religion (id.).*

Ainsi encore quand il s'agit de la présence des enfants au catéchisme. C'est à eux à *faire d'empêcher les assemblées publiques, jeux et exercices qui causent de la distraction aux enfants, pendant qu'on fait le catéchisme (id.).* L'idéal - le « très bien fait » - serait *ainsi qu'il se pratique dans les villes bien policées, que le Magistrat envoyât ses sergents et ministres par les rues, afin d'amener les enfants au catéchisme, se servant du placart de sa Majesté, sur l'exécution des Décrets du Synode provincial de Cambrai, tenu à Mons l'an 1586, et particulièrement des articles 5 et 15 (id.).*

Notre auteur va même jusqu'à leur demander de se trouver *quelquefois aux catéchismes, pour aviser comme le tout s'y passe [...], et pour donner plus de lustre à une œuvre si salutaire (id.).* C'est même *une obligation particulière* qui

leur incombe puisqu'ils *sont obligés de se servir des moyens qui sont les plus propres et les plus avantageux pour la fin à laquelle ils sont établis, c'est-à-dire, pour procurer la tranquillité et le bon ordre de l'État, ou de la République qu'ils gouvernent : entre ceux-ci un des principaux et des plus prégnants, c'est d'établir et de maintenir les écoles dominicales et d'aider aux leçons de la doctrine chrétienne, selon le jugement de tous les Catholiques. Car qui ne sait que les blasphèmes, parjures et autres irrégularités : adultères et autres infamies secrètes ; superstitions et sorcelleries, larcins et toute sorte d'injustices abondent parmi les républiques des pauvres et autres mal endoctrinés* (id.).

Quant à ce qui est exigé des avocats, c'est d'abord la compétence et le sérieux dans l'étude des cas qui leur sont soumis : *L'avocat qui, ayant entrepris de défendre le droit d'autrui, doit faire apparaître la vérité ; s'il est notablement négligent à étudier et à faire les recherches qu'il convient, pèche grièvement et doit restituer tous les dommages et intérêts, lesquels par sa faute est tombée la partie qu'il favorisait. Mais si le même avocat, au progrès des affaires, aperçoit peu de fondement en sa cause qu'il va servant, il doit sérieusement consulter et aviser afin de n'en retenir mal à propos des procédures mal fondées, et commettre des injustices. Et il doit avertir de tout sa partie ; et sitôt qu'il aura reconnu la nullité du droit, il faut qu'il désiste, autrement il commet injustice et demeure obligé à restitution* (II, 182).

Pour notre catéchiste, l'avocat chrétien ne peut se contenter d'être honnête et de se conduire moralement dans sa profession ; l'Évangile lui demande d'aller au-delà de ces normes morales : *Les avocats doivent entreprendre la cause des pauvres gratis, et pour Dieu, lorsqu'il n'y a personne d'autre qui le fasse, autrement ils offensent Dieu mortellement* (id., ces passages concernant les avocats s'appuient sur saint Thomas).

Des notaires aussi, l'on exige compétence et probité. Ils doivent, en particulier, *tenir les secrets qu'on leur confie, ainsi qu'ils ont juré en leur admission* (id.).

Dans les derniers échelons de cette échelle sociale, **les marchands, les payans, les manouvriers** ne semblent pas être de ces *pères* que l'on doit honorer. Seuls les devoirs qui leur incombent ou qui incombent à ceux qui les emploient ou traitent avec eux intéressent notre catéchiste.

À plus forte raison en est-il **des vagabonds et des Égyptiens**. Ce qui est dit de ces derniers, éclaire tout un pan de la réalité sociale de toute une époque. Le *vagabond* dont il s'agit est d'abord : *celui qui ayant les forces pour travailler ne fait pour tout que vagabonder, cueillant les aumônes*. Mais ce sont surtout ces *fainéants*, rôdant dans les villages, en compagnie de trois ou quatre, faisant peur aux paysans ou à leurs familles. Leurs sanctions : *Ils doivent être appréhendés, emprisonnés, bannis*.

D. Pourquoi doit-on ainsi chasser les mendiants vagabonds et fainéants ?

R. Parce que non seulement ils dérobent mais aussi, le plus souvent, ils pillent et brigandent le bien d'autrui par violence ; et ainsi, ils commettent la rapine, qui est une espèce de larcin plus griève.

D. Pourquoi dites-vous que la rapine est une espèce plus griève que le simple larcin ?

R. D'autant que la rapine se trouve non seulement le larcin, mais encore un outrage particulier fait à la personne à qui on ôte son bien (II, 166).

Les *Égyptiens* constituent la catégorie sociale la moins bien considérée par notre auteur et sans doute par toute la population paroissiale de ce temps... :

D. Quelle sorte de gens sont-ce les Égyptiens ?

R. C'est un peuple d'Allemagne, ramassé et recueilli de gens oisifs, divaguant par toute l'Europe ; qui, par mille tromperies et larcins, gagnent leurs dépens. Leurs vieillottes font profession de deviner et de dire les bonnes aventures par la chiromancie : combien d'enfants, combien de maris on aura, etc. (II, 56).

La loi ne reconnaît pas leur genre de vie et se montre impitoyable :

D. Les magistrats doivent-ils permettre que ces vagabonds courent le pays ?

R. Non, car l'Empereur Charles V et Philippe II le défendent à peine de vie. L.2. des Ordonnances impériales et royales, rubric I, fol. 37 (II, p. 57).

Pratiques sociales - Pratiques religieuses.

L'ouvrage intitulé : *Le Trésor de la Doctrine chrétienne* est une mine de données exceptionnelles concernant la vie sinon quotidienne du moins tradition-

nelle d'une société, celle d'une région wallonne, au premier tiers du XVII^e siècle. Deux remarques s'imposent au départ : 1° Il n'est pas possible de tout dire. 2° Ici encore, l'on ne sera pas surpris que bien des éléments relevés sont lus sous un jour « catéchistique » et donc moral ou, parfois, mystique. Le sens pastoral de Turlot lui a permis de juger des choses avec bonhomie, compréhension humaine, sans tomber dans le laxisme. On l'a écrit, notre auteur veut rendre la religion aimable²¹.

De quelques pratiques sociales.

Tenir table.

- D. Est-il défendu de tenir table et faire des banquets le dimanche ?*
- R. Il y a deux sortes de banquets, selon saint Jean Chrys. Hom. 29, tome 2, car les uns sont ordinairement farcis d'excès, d'ivrogneries, de folles plaisanteries, et d'autres intempérances [...]. Les autres seront d'honnêtes entretiens de paix et de bienveillance entre les amis, selon S. Aug. [...] et S. Grég. [...], qui consistent plutôt en amitié qu'en excès de débauches. Et semblables convives sont permis le dimanche, moyennant qu'on ne néglige point l'office divin (II, 117).*

Boire des santés.

- D. Est-ce aussi péché de boire des santés ?*
- R. Si elles se boivent par gens discrets, selon la coutume du pays, sans obliger personne à boire d'autant : il n'y a pas de mal. Si vous dites qu'elles sont toujours de certains attraits pour excéder, je réponds que non en des compagnies honnêtes. Car il est aucune fois temps, par prudence, de s'exciter quelque peu à liesse avec un trait de vin ou deux davantage que d'ordinaire, et cela n'est point excès (II, 155).*

Danser.

- D. Est-il défendu de danser ?*
- R. Il y a des danses qui sont bonnes et permises ; il y en a de mauvaises et*

²¹ J.C. Dhôtel, op. cit., p. 179.

dépendues. Le prophète David a jadis sauté et sauté saintement devant l'Arche du Seigneur [...].

D. Ne pourrait-on danser aussi maintenant sans offenser Dieu ?

R. Si serait par honnête récréation, sans scandale de personne et sans autre sinistre intention ou danger de lascivité et impudicité, encore même que ce fût aux jours de fêtes ou de dimanche après l'office divin. C'est ainsi que gens graves et fort honnêtes dansent et se récréent aux noces, etc. (II, 158)

Mettre des masques.

L'on sent davantage de réticence devant les réjouissances populaires, même si notre auteur est beaucoup plus discret que les catéchismes qui s'inspirent de ceux de Saint-Nicolas-du-Chardonnet²² :

D. Les mascarades et déguisements d'habits et de personnes qui se font aux bals, sont-ils déshonnêtes et licites ?

R. Le plus souvent ils donnent plus de licence à la personne déguisée de commettre des vilénies sous tel masque et, partant, cela n'appartient presque qu'aux personnes légères (II, 160).

Se livrer à des pratiques superstitieuses.

Pour Nicolas Turlot, la superstition est un manquement à la vertu de religion : un manquement *par excès*, alors qu'on y manque *par défaillance*, dans l'irrégiosité. Certains actes superstitieux ne sont *d'ordinaire* et le *plus souvent* que péchés véniels. Ainsi :

R. Quand on s'arrête à des menues ou certaines circonstances qui ne servent de rien. Par exemple : à certain nombre de chandelles, ou d'oraisons, et choses semblables. Quand on recherche la guérison, ou autre chose, par certain nombre de feuilles cueillies en certain temps, en certain lieu et toutes telles menues circonstances qui n'ont aucun rapport bien fondé à ce qu'on prétend.

D. Comment entendez-vous que par cette espèce de superstition nous transgressons le premier Commandement de Dieu... ?

²² L'insistance des Devoirs C, après le *Catéchisme des Fêtes* de J. de Batencour est particulièrement lourde et virulente quand il s'agit du Carnaval et des Jours gras...

R. D'autant que le Seigneur Dieu doit être servi purement et saintement, d'un culte vraiment religieux et tel que lui-même a ordonné et que sa nature requiert. Or est-il que ces façons de faire n'y apportent rien, vu que ces façons de faire sont plus ridicules et frivoles que religieuses ou bien fondées (II, 33).

Le pasteur lucide et compréhensif ne veut voir dans ces pratiques que péché véniel, *notamment parmi les simples gens, car leur intention est bonne, à savoir de servir Dieu ; et le dérèglement causé par la superstition n'est pas si notable (id.).* Mais il y a d'autres pratiques superstitieuses qu'il faut rapprocher d'un culte à une fausse divinité. Notre auteur cite : les divinations, la magie, les vaines observances (II, 50).

La divination, comme on la prend généralement en cette matière, c'est quand on cherche de savoir quelque chose occulte et cachée, par l'assistance du diable, invoquée expressément ou implicitement (Voyez S. Augustin, Lib. de Doct. Cath., c.20).

Certes, les diables savent plusieurs choses occultes et futures par quatre raisons :
 1. Ils sont des substances toutes spirituelles, non empêchées de la grosse pâte d'un corps terrestre...
 2. Ils ont des mouvements très habiles, par lesquels ils se portent d'une vitesse non pareille et comme à l'instant, d'un des bouts du monde à l'autre.
 3. Ils ont une grande expérience ce qui les fait souvent prédire avec vérité les choses futures ; les hommes ne sachant faire le même, pour la grosseur de leurs sens terriens.
 4. Aucunes fois, les saints Anges révèlent aux mauvais les choses cachées et futures, selon S. Augustin (1.2. de lit. ad Gen. c.17).
 Toutefois ne croyez pas que le diable puisse jamais connaître assurément les choses futures dépendantes du franc arbitre de l'homme (S. Aug., au même lieu) (II, 51).

C'est donc péché d'aller aux devins pour recouvrir quelque chose perdue, ou pour apprendre les choses du futur ? R. Oui, car c'est aller au conseil, au diable et l'invoquer par l'entremise des devins, qui est une association dangereuse et bien expressément défendue es Écriture... (2. Parai.33).

C'est aussi un grand péché [...] de croire aux Astrologues, lorsque de certaines conjonctions des astres, ils remarquent certains effets qui dépendent des causes libres : comme un tel homme naît dans une telle constellation sera homme de bien ; cet autre, pour une autre conjonction, sera sage, heureux guerrier, etc. Telles infor-

tunes arriveront à cause de telle ou telle constellation, tels mariages, telles guerres, telle mort d'un monarque, etc.

Notre auteur aime à souligner - ici, comme en maints endroits - la liberté humaine. Croire à une telle influence des astres, *c'est un grand péché, si on s'y arrête tout à bon escient ; car les actions humaines ne dépendent point des étoiles, ains²³ du franc arbitre de l'homme* (II, 53).

Quant aux songes,

D. Qu'est-il de ce qui semble nous être offert en dormant ?

R. Rien autre chose qu'une grosse vapeur qui se rend au cerveau et surprend les conduits des esprits animaux. Telle passion, ou songe si vous l'appellez ainsi, ou signe d'un gros sang, de mélancolie et de crudité... (II, 54).

Quant à ceux *qui prennent garde aux oiseaux, qu'ils appellent 'infortunés' ou 'de mauvaises nouvelles' comme les corbeaux, agaces²⁴ et semblables, disant qu'ils présagent et dénoncent avec leur croassement quelque désastre, signamment quand ils sont assis sur les maisons ? Ce ne sont que vaines et superstitieuses observances de simple populace, indigne que gens d'esprit s'y amusent. N'est-il donc permis aux oiseaux d'ouvrir le bec pour chanter, gazouiller, croasser chacun à sa mode... ?*

Nicolas Turlot relève encore d'autres formes de superstitions. Et qui touchent tous les milieux sociaux et culturels. C'est ainsi *qu'il y a ceux-là qui portent sur eux des billets écrits de certains caractères ; et des paroles inconnues, parsemées de croix, etc., au moyen d'échapper tous dangers par mer et par terre ; et ce sont de galants hommes et gens d'esprit qui se servent de tels billets, principalement de ceux qui se trouvent souvent dans les armées* (II, 55).

Jurer.

Turlot relève ici et surtout *la légèreté, l'accoutumance*, le manque de pondération ou de réflexion qui provoquent ces écarts de langage : *Les marchands qui,*

²³ Le *Dictionnaire du Français classique* (Larousse, 1992) indique que « ains » est une marque d'opposition synonyme de « mais », hors d'usage au 17^e siècle et condamnée par Vaugelas.

²⁴ *Dictionnaire de Trévoux* (1743-1752). Une « agace » est une espèce de pie qui a des plumes plus noires que les autres. Selon le Grand Robert on peut aussi écrire : « agasse ».

dans la boutique, jurent incessamment par leurs âmes, par Dieu, par leur part de Paradis, que la marchandise vaut autant, qu'ils y perdraient la vendant à un tel prix, etc. offensent-ils ? (II, 86).

La réponse est *oui*, car le plus souvent, le jugement et la discrétion avec laquelle on doit jurer leur manque (id.). De même, on fait *déshonneur au nom de Dieu en le prononçant... sans aucun sujet, par mauvaise accoutumance... Quand on n'a autre chose à la bouche que 'par Dieu', ainsi que font les soldats et autres, seulement pour agencer leurs discours ; quand, je ne sais par quelle routine, sans aucun bon sujet, on dit à chaque propos : 'Jésus, oui ; Jésus, non'* (II, 84s).

Se battre en duel.

Si des guerres peuvent être justes aux yeux de Dieu, si des soldats peuvent être gens de bien, que faut-il penser du duel et de ceux qui s'y livrent ? La réponse est sans ambiguïté :

D. Les duels sont-ils aussi justes et permis ?

R. Tant s'en faut que l'Église, au contraire, les a en très grande abomination. Je trouve bien de mettre ici le chapitre dix-neuvième de la ss.25° du sacré Concile de Trente qui chante (sic) ainsi : L'usage détestable des duels, qui a été introduit par l'invention du diable, afin que par la sanglante mort des corps, il procure aussi la ruine et destruction des âmes, soit totalement exterminé de la Chrétienté (II, 139).

La citation se poursuit, condamnant non seulement ceux qui se battent en duel mais aussi ceux qui, d'une façon ou d'une autre les soutiennent : *Que l'Empereur, les rois, ducs, marquis, comtes et seigneurs temporels, comme que ce soit qu'on les appelle, qui auront baillé, en leurs terres entre les chrétiens, lieu pour combattre seul à seul, soient excommuniés et privés de la juridiction et seigneurie de la cité, château ou place, auxquels ils auront permis que le duel se fit, les tenant de l'Église ; et, s'ils sont féodaux, qu'incontinent ils soient acquis aux seigneurs directs. Ceux qui auront combattu et ceux qu'on appelle leurs parents, qu'ils aient à encourir la peine d'excommunication et de confiscation de leurs biens ; et s'ils viennent à décéder au combat, qu'ils soient à jamais privés de la sépulture ecclésiastique. Ceux aussi qui auront donné conseil en matière de duel, tant en droit qu'en fait, ou l'aurent conseillé à quelqu'un en quelque manière que*

ce soit ; et ceux aussi qui les regardent soient liés du lien d'excommunication et d'une perpétuelle malédiction : nonobstant quelconque privilège ou mauvaise coutume, même immémorable... (id).

Et Turlot de conclure :

D. Qui est-ce qui les induit à ce faire ?

R. Le diable. Pour un petit point d'honneur (II, 140).

Tuer l'enfant à naître ou déjà né.

Notre catéchisme reste très proche des réalités parfois dramatiques - souvent ? ... - que vivent des couples ou des femmes seules.

Des imprudences, trop fréquentes et qu'on condamnera encore très longtemps :

D. Des mères qui mettant coucher leurs petits avec elles, encore tout tendrelets, les suffoquent la nuit sans y penser, sont-elles homicides et coupables de la mort de leurs enfants ?

R. Oui, car on ne saurait mettre coucher de la sorte ces petits enfants sans danger évident, qui est la cause qu'on ne peut en ce cas justement prétexter l'ignorance ou quelque autre excuse recevable (II, 136).

Des volontés délibérées de supprimer l'enfant à naître :

D. Les femmes ou filles qui prennent quelque boisson pour avorter, sont-elles homicides ?

R. Oui, si leur fruit est animé. Voire même tous ceux qui donnent conseil ou assistent à telle chose, sont coupables du même crime. Car on tue, non seulement avec la main ou le glaive, mais aussi par commandement, conseil, permission ou quelconque coopération et assistance... Si le fruit n'a encore âme, ils seront néanmoins coupables et punissables en quelque manière, comme les homicides et ennemis de la nature (II, 136).

Des conduites à l'origine de violences sur l'enfant qui entraînent des malformations ou même la mort :

D. N'y a-t-il point encore plusieurs autres cas qui touchent cette matière ?

R. *Si a, sans nombre. Vous pouvez ici rapporter la faute des femmes qui sautent et dansent immodérément étant enceintes, ou font autre chose incompatible à leur disposition, d'où il arrive souvent que leur fruit ne vient pas à perfection.*

Secondement, des médecins qui, ne sachant l'art, donnent des médecines contraires...

Troisièmement, de quiconque [...] n'ayant égard à sa santé...

Quatrièmement, de ceux qui en fournissent les occasions, si comme d'un mari traitant rudement sa femme enceinte... (II, 136s).

Des exploitations immorales d'enfants :

D. *Ceux qui envoient mendier leurs enfants, ayant bien le moyen de les nourrir ou faire apprendre un métier, font-ils mal ?*

R. *Oui, et ils devraient être châtiés par les magistrats, car ils remplissent le monde de fainéants qui empestent la République de mille méchancetés (II, 393).*

Des adultères :

D. *En matière d'adultère, lequel offense plus grièvement l'homme ou la femme ?*

R. *Ils offensent tous deux grièvement et mortellement : néanmoins, l'homme plus grièvement, mais la femme plus périlleusement.*

D. *Pourquoi l'homme plus grièvement ?*

R. *D'autant que l'homme est plus fort, et comme étant du sexe principal doit se laisser davantage conduire par la raison : voire même jusque-là de donner de bons exemples au sexe plus frêle, qui est la femme, signamment de chasteté et continence. Voyez S. Augustin...*

D. *Pourquoi pèche la femme adultère plus périlleusement ?*

R. *Parce que son péché apporte plus de malheur que celui de l'homme. Premièrement, l'infamie d'une maison. Secondement, l'incertitude des enfants. Tiercement, des injustices éternelles aux successions des enfants non légitimes, et plusieurs inconvénients. Voyez Cajet ... II, 142.*

Des fauteurs de trouble.

Troubler la paix et le repos de la République peut mériter la mort, pour notre auteur, même s'il est conscient que les lois évoluent d'un temps à un autre, de l'Ancien Testament au Nouveau, comme d'une *République chrétienne* à une autre :

D. Quels malfaiteurs principalement faut-il punir de mort ?

R. Tout ainsi que le médecin tranche seulement le membre qui cause un danger évident à tout le corps, de même les Princes ne tuent point indifféremment tous les pécheurs, mais tant seulement ceux qui troublent la paix et le repos de la République. Or, comme selon la diversité des Provinces, la tranquillité et le bon ordre de la communauté se trouble diversement, aussi les lois touchant la justice et l'exécution des criminels en diverses Provinces sont diverses. Auprès des Juifs, on ne mettait pas à mort les larrons, faisait-on bien les adultères ; maintenant, en plusieurs Républiques chrétiennes, on fait mourir les larrons et non pas les adultères (II, 134).

De quelques pratiques religieuses.

Que ce soit dans les régions sous influence protestante ou sous gestion catholique, l'on est toujours en présence de sociétés marquées par des usages, des comportements, des pratiques religieuses dont l'ensemble exprime le mieux, peut-être, une certaine culture, un certain mode de vie. Nous contenterons de relever quelques-unes de ces pratiques dont parle Turlot, ce pasteur proche de ses fidèles, attentif aux réalités les plus communes de leur quotidien.

De ceux qui se refusent aux pratiques chrétiennes.

Il faut, en effet, dire quelque chose de ces baptisés marqués par cette irréligiosité que notre catéchiste oppose à la *superstition*. Ils n'en font pas assez quand les autres en font de trop. Et de distinguer :

D'abord les athéistes. *Ils sont ainsi appelés comme si vous disiez : gens sans Dieu.* L'athéisme donc est un mépris et délaissement de Dieu, de piété et de toute religion.

D. Que croient les athéistes ?

R. Du tout rien. Ils nient Dieu qui a fait le ciel et la terre, et sa Providences et, conséquemment, ils disent qu'il n'y a pas de justice, ni aucune récompense. Que tout ce que nous croyons, craignons et espérons ne sont que fables et discours faits à plaisir pour épouvanter les simples...

D. Comment est-il possible qu'on trouve au monde des gens si barbares que cela ?

R. [...] Voici le progrès ordinaire de l'athéisme a dit un quidam : 'Déjeuner en impiété, dîner à l'enseignement de l'hérésie, souper chez l'athéisme, et aller coucher en enfer' (II, 27).

Puis les libertins. *Ils ne sont guère dissemblables aux athéistes. Ce sont ceux qui disent être libre à un chacun de croire ce qu'il veut, alléguant, mal à propos, l'Écriture : 'Quisque un suo sensu abundet' : 'Qu'un chacun abonde en son sens' (Rom.14.) : affirmant que tous peuvent être sauvés en leur croyance et que personne n'offense Dieu quoi qu'il fasse, si tant est qu'il ne fasse rien contre sa conscience. Il faut donc, selon leurs rêveries, quitter toute conscience afin de n'offenser.*

D. Mais comment sont-ils hommes s'ils n'ont pas de conscience ?

R. Certes, je ne sais comment celui-là peut-être homme qui n'a ni vertu, ni raison, ni conscience (II, 27s).

Enfin, les politiques : Ce sont ceux qui postposant la religion et le service de Dieu aux affaires et gouvernement des Républiques, s'occupent en sorte que peu ou jamais ils n'ont le loisir de penser à Dieu.

D. Semblables gens pèchent-ils contre cette partie du premier Commandement de Dieu : 'Tu n'auras d'autre Dieu que moi ?'

R. ... Ceux-là donc ne s'acquittent point de leur devoir, qui mettent plus d'étude, d'affection, de pensée, voire même font plus de cas de l'amour des faveurs et profit qu'ils retirent des Princes, parmi les charges publiques (II, 27).

Une seule condamnation pour ces trois sortes de mauvais chrétiens :

D. Que deviennent les politiques, les athéistes, les libertins, après la mort ?

R. Ils vont en enfer (II, 27, 28).

Les signes extérieurs d'un état singulier dans l'Église.

Pour le prêtre :

- D. Que veut dire que le prêtre est revêtu de noir quand il marche en public, et de blanc ès offices divins ?*
- R. C'est pour signifier qu'il doit, parmi le monde, porter le deuil pour les péchés et misères du prochain, laissant aux séculiers les risées, plaisanteries et vaines récréations et, à rebours, qu'il doit apporter à l'église, non seulement la mundicité (du latin mundare : nettoyer, purifier) et candeur de conscience, mais aussi une joie et liesse spirituelle, tirée de la dévotion et consolation du S. Esprit (II, 35).*

Pour le religieux :

- D. Que veut dire la tonsure des religieux ?*
- R. Elle signifie le retranchement des vices et superfluités de la vie séculière, qui se fait en l'âme de celui qui se consacre à Dieu. Secondement, elle représente la mémoire perpétuelle de la couronne d'épine de N.S. qui doit être gravée dans l'âme du religieux. [...] Surtout, les moines se rasent la tête pour témoigner la pénitence qu'ils ont entrepris... (II, 109).*

Pour la religieuse :

- D. Que signifie le voile des religieuses ?*
- R. Tertullien (de veland. virgin. c.9) dit que c'est le propre ornement de la virginité. S. Jean Chrysost, après S. Paul (I Cor.II), le signal de leur sujétion à J.C. (Voyez Baronius, l'an 57, nu.25) (II, 109).*

Pour le laïc : Le dimanche et les fêtes,

- D. N'est-ce pas bien fait de mettre ses meilleurs habits et marcher en public honnêtement les fêtes et dimanches ?*
- R. Si est, moyennant qu'on ne fasse point toute la fête de vaine parade, en habit somptueux... (II, 118).*

Quand il prie :

- D. Ne faut-il pas avoir la tête découverte quand on prie ?*

R. *L'Apôtre S. Paul veut et ordonne que les hommes prient en l'église la tête découverte, ce qui s'observe encore aujourd'hui parmi les chrétiens (II, 244).*

Des pratiques religieuses populaires acceptées ou reconnues par les autorités ecclésiales.

Lors des processions :

D. *Depuis quand porte-t-on des croix et des confanons²⁵ en procession ?*
 R. *Depuis le temps de Constantin le Grand qui, ayant vu au ciel une croix toute flamboyante de lumière, avec inscription : Tu vaincras en ce signe, laissa les anciennes devises, écussons et armoiries des Romains et fit accommoder la labare²⁶ en forme de croix, qu'il commanda de porter à la tête de son armée au lieu de guidon ou drapeau impérial (I, 265).*

Aux lieux des pèlerinages :

Les hérétiques considèrent comme *chose superstitieuse et toute ridicule, le fait de pendre aux murailles des églises, des potences²⁷, des mains de cire, des pieds d'argent, et autres choses semblables.* Les catholiques en ont une signification profonde : *Ils laissent là tels gages en reconnaissance des merveilles que Dieu opère, par l'intercession des saints, à savoir de quelque guérison corporelle, etc., de manière que ces choses, pendues à la paroi, prêchent la bonté de Dieu et racontent à la postérité ses miséricordes et l'honneur qu'il a voulu faire aux saints. 2° Elles sont attachées aux murailles pour faire voir aux siècles futurs la foi et la vertu des ancêtres (I, 69).*

Une coutume propre à la fête de la Pentecôte :

D. *Que veut dire qu'en plusieurs lieux, à cette fête du Saint Esprit, l'on dévalle une colombe blanche du sommet de l'Église, lorsque le clergé, - retournant de la procession, entonne l'hymne Veni Creator Spiritu ?*

²⁵ *Confanons* ou gonfanons : on parle aujourd'hui de « bannières ».

²⁶ *Le Grand Robert* signale que « labarum » est un mot latin d'origine obscure. *Hist. Étendard romain sur lequel Constantin fit placer la croix et le monogramme de Jésus-Christ avec l'inscription « In hoc signo vincas » (par ce signe tu vaincras).*

²⁷ *Des potences* : des béquilles.

R. *C'est pour représenter aux fidèles ce que nous croyons du Saint Esprit [...]. Car l'assemblée du clergé avec le peuple fidèle en la procession chantant le Veni Creator, signifie l'assemblée des Apôtres et de la première Église qui continuait en oraison, désirant et attendant la venue du St Esprit. La colombe dévalée d'en haut et environnée de lumières, l'eau qu'on jette quant et quant en bas, avec les petites oublies²⁸ et autres mangeailles que les enfants recueillent sur le pavé de l'église, représente expressément le Saint Esprit descendant avec la lumière du Ciel et tous les autres dons... (I, 151).*

Une catéchèse bien sympathique. Et qui devait beaucoup plaire au petit peuple de ces paroisses de la région de Liège ou de Namur...

À propos de rites de la Confirmation, il y a la possibilité de changer de nom lors des cérémonies de ce sacrement :

D. *Pourquoi se fait cela ?*

R. *Pour plusieurs raisons. Aucune fois d'autant qu'on a eu au Baptême un nom profane [...] au lieu duquel on donne le nom de quelque saint... Autrefois, il arrive que les parents ont quelque dévotion particulière à quelque saint, le nom duquel ils désirent être imposé à leurs enfants. Ou bien, peut-être que l'enfant a reçu quelque guérison ou autre bénéfice d'un saint, en reconnaissance de quoi et pour s'obliger davantage à son service, il prend son nom à la Confirmation. Et, finalement, c'est afin qu'ils apprennent à changer leurs mœurs avec le nom, à mesure qu'ils croissent en la grâce du Saint Esprit (II, 224).*

Il y a aussi cette pratique du bandeau que l'on doit garder plusieurs jours :

[...] on bande le front du confirmé avec un linge blanc. Cela fait-on, en partie pour la révérence du St Chrême, afin qu'il se sèche là-dessous sans être touché de mains profanes ; en partie aussi pour signifier l'ignominie et la confusion que le chrétien doit être prêt d'endurer pour le nom de Jésus-Christ. Car d'avoir ainsi le front bandé apporte de la confusion,

²⁸ Oublies, du latin oblata (= chose offerte). Pâtisserie mince, en cornet.

notamment à ceux qui sont un peu grandelets, et même les hérétiques s'en moquent. Ajoutez encore que c'est pour signifier comme le confirmé doit être soigneux de bien conserver la grâce qu'il a reçue en ce sacrement...

D. Combien longtemps faut-il porter cette bandelette ?

R. On la porte ordinairement trois jours, jusque à ce que la sainte onction soit desséchée ; après lequel temps, un prêtre l'ôte et lave le front du confirmé avec du sel et de l'eau pour la révérence du S. Chrême et brûle ladite bandelette dessus la piscine de l'église (II, 223).

De quelques questions soulevées devant certaines exigences ou positions de l'Église.

Ainsi :

D. Faut-il donc être toujours empêché à prier Dieu, ne faut-il pas aussi vaquer à ses affaires ?

R. Si fait, les laïcs doivent chacun faire leur exercice, les clercs, particulièrement, devraient vaquer à l'oraison et aux offices divins, au nom de tout le peuple. Ce qui se fait par les sept Heures canoniales, dites ou chantées, tous les jours, qui sont comme une continuelle oraison (I, 259).

Le *il faut toujours prier* se réalise, pour les chrétiens engagés dans les *affaires*, par l'*entremise des gens d'Église* - pour le moins, précise notre auteur...

À propos, justement, de cet Office canonial :

... c'est dommage qu'on ne fait pas l'Office canonial, ès églises, en langue vulgaire, pour la plus grande édification du peuple ?

R. Cela ne se doit pas faire pour plusieurs raisons. 1° Les idiots entendraient quelquefois à rebours les choses divines et prendraient de là à occasion d'hérésie. 2° La chose n'aurait pas tant de respect et de majesté, si un chacun officiait en son patois ; voire même, on se moquerait du service divin si diversifié par tant de jargons. 3° Les Heures canoniales se disent par le clergé, en latin, et se représente (sic) à Dieu au nom du peuple qui en rapporte beaucoup de profits, encore même qu'il en soit absent et ne l'entende point (I, p. 267).

Le peuple *absent* de l'Office canonial est aussi privé de la communion sous les deux espèces : pourquoi ?

- R. Les prêtres, célébrant la Messe, consacrent et communient sous les deux espèces afin de représenter plus naïvement le Sacrifice de la Croix, et pour être participant du même Sacrifice, conformément à ce que Notre Sauveur a fait et commandé en l'institution de ce S. Sacrement et Sacrifice. Quant aux laïcs, l'Église a trouvé bon (selon la puissance qu'elle en avait de J.C. même), de leur ôter le calice pour de très justes raisons...*
- D. Les Écritures enseignent-elles que c'est assez de communier sous une espèce tant seulement à l'effet de recevoir le fruit du S. Sacrement ?*
- R. Oui, car N.S.J.C. par trois fois, dans le chapitre sixième de S. Jean, dit que celui-là aura la vie éternelle qui communiera sous une espèce, comme déclare le Concile de Trente, au C.I. de la ss.21 (II, p. 297).*

Le Trésor de la Doctrine Chrétienne et la controverse.

Nicolas Turlot compose son ouvrage dans une région - la Wallonie - où les Catholiques sont amenés à rencontrer, voire à fréquenter des hérétiques. Il ne peut donc pas, en tant que pasteur et catéchiste, ne pas en tenir compte. Sa façon d'aborder le problème est originale. D'un côté, il parlera des hérétiques et de leurs positions doctrinales et, de l'autre, il parlera aux hérétiques. Si tous les Catholiques doivent connaître ce en quoi les affirmations protestantes s'opposent à la foi ou à la pratique de l'Église, c'est afin de mieux préciser en quoi consiste celle-ci. Ainsi, face au refus des Calvinistes d'user du signe de la Croix, Turlot va à l'essentiel qui a une portée mystique :

- D. Avec quelle disposition de cœur faut-il faire le signe de la Croix, pour en tirer le fruit que nous prétendons ?*
- R. Il le faut faire avec une grande foi et constance en la miséricorde de Dieu et aux mérites de Notre Seigneur, reconnaissant particulièrement les biens qu'il nous a acquis par la Croix.*
- D. D'où vient que plusieurs chrétiens, portant le signe de la Croix et s'en servant souvent, n'en retirent aucun fruit ?*

R. *C'est d'autant que (bien) qu'ils portent au front le signe de la Croix, ils ne portent cependant le Crucifié en leurs cœurs. Car peu sert au chrétien de former la Croix avec la main sur son corps si, de plus, il ne la forme en son âme avec la foi* (II, 20).

Turlot s'adresse ensuite à l'hérétique. Et ceci sur un ton de controverse²⁹ :

D. *Voilà bon - disent les hérétiques³⁰ - pour chasser les mouches et, au reste, un signe abominable de superstition.*

R. *Le signe de la Croix est formidable au diable [...] et a toujours été la vraie marque des Chrétiens ; témoigne S. Basile... S. Jérôme... S. Augustin... S. Chrysostome... Voir même Bèze, le patriarche des hérétiques genevois, au traité des marques de l'Église visible, imprimé à Genève l'an 1579, dit que le signe de la Croix a été dès le commencement une profession toute claire de la Religion chrétienne. Comment donc est-il aujourd'hui, par ces messieurs, réputé et réprouvé comme un signe abominable de superstition ? Mais ce n'est que depuis qu'ils hantent le Turc qu'ils parlent ce jargon mahométant. Venons à la raison. En cestuy signe, vous y trouvez deux choses : l'une, c'est le signe expressément réputant la Croix du Sauveur et nous rafraîchissant doucement la mémoire de la mort et passion ; l'autre, est la prière qui consiste en ces paroles évangéliques : Au nom du Père, et du Fils et du S. Esprit, prière très sainte, par laquelle nous invoquons l'assistance de la Sainte Trinité sur nous et sur nos actions. Dites-moi, Réformés, par laquelle de ces deux prières voulez-vous condamner le signe de la Croix ?* (I, 20s).

Après ces arguments *de raison*, notre auteur avance celui qui devrait atteindre davantage ses adversaires, l'appel à l'Écriture : *Si vous me dites que ce n'est pas assez de la raison mais qu'il faut de plus, je vous réponds que la raison alléguée a déjà, pour une de sa partie, l'Écriture : (Mt.28) : 'Au nom du Père, et du Fils et du S. Esprit'. Et pour l'autre partie, puisque vous en voulez, il ne me sera pas difficile de vous en servir. La voici : 'Le signe du Fils de l'homme apparaîtra au Ciel' (Mt.24), comme l'étendard de triomphe du Rédempteur [...] Voilà donc*

²⁹ Un titre : *Controverse de l'hérétique touchant le signe de la Croix* marque matériellement le changement d'interlocuteur et la différence de ton et d'arguments.

³⁰ En marge : *Calvin, I.I. Inst. C. II.*

le signe de la Croix, dont les fidèles catholiques se servent contre le diable et tout mal encombre, bien fondé en l'Écriture, et quant au signe, et quant à la prière. Qu'y trouverez-vous encore à dire ? L'Écriture, dites-vous, vous l'acceptez. C'est donc que vous quittez l'étendard de Jésus Christ ; vous le brisez, vous le foulez aux pieds, pour rendre ce service à votre maître le diable et pour vous déclarer, avec lui, ennemis jurés de la Croix et de la vraie Religion (I, 21).

On le sent : nous sommes dans un tout autre climat que celui manifesté par le catéchiste s'efforçant d'éclairer et d'éduquer la foi et la conduite catholique. La violence de l'expression affleure même en cette page de controverse. Bien d'autres pages présentent des passages qui portent à penser que *dès qu'il s'agit de controverse, la fin justifie tous les moyens*³¹. Contentons-nous de ces lignes :

D. Luther a-t-il toujours tenu une même doctrine ?

R. Non, car il a souvent changé, et rechangé ses erreurs, comme il est manifeste par ses écrits.

D. Ses disciples enseignent-ils une même chose avec lui ?

R. Rien moins, car ils enseignent choses tant diverses et sans accord, faisant et défaisant à toute guise leurs articles.

D. Calvin a-t-il toujours enseigné le même ?

R. Rien moins aussi.

D. Les disciples de Calvin sont-ils d'accord ?

R. Oui, comme des chiens se déchirant l'un l'autre ; ainsi qu'ils ont déjà tant de fois déchiré l'hérésie de leur maître par diverses opinions...

D. Quelle opinion ont les Calvinistes de leur foi et religion ?

R. Qu'elle n'est guère dissemblable, oui même qu'elle approche fort à celle des Turcs... (I, 39).

L'on peut se demander : dans quelle mesure ce regard porté sur les hérétiques dans les pages de controverse ne passait pas au catéchisme proprement dit,

³¹ J.C. Dhôtel, op.cit., p. 132s.

lorsqu'on faisait allusion à la Réforme ?... Les mentalités catholique et protestante partageaient le même sentiment quant au crime que constituait le fait d'être le promoteur d'une hérésie : cet homme méritait la mort. L'Écriture, la théologie, la raison d'État fondaient ce jugement :

- D. Si tels gens demeurent obstinés, les peut-on faire mourir ?*
- R. Oui, l'Écriture le veut ainsi, les saints Pères l'ont enseigné, et les Princes chrétiens commandé par leurs lois et ordonnances. Voyez st Th. 2.2., g.II a.3 et 4...*
- D. Dites-moi où c'est que l'Écriture veut qu'on fasse mourir les hérétiques ?*
- R. Lisez le ch.13,14,18 du Deutéronome ; le 10° et 24° du Lévi ; le 3° des Rois, ch.38, où les faux prophètes sont occis ; or les hérétiques sont des faux prophètes, Matt. 7, et des loups ravissant. Qui est-ce qui ne tuera le loup s'il ne sait autrement garder le troupeau ?*
- D. Alléguez-moi les saints Pères qui ont enseigné qu'il est loisible de mettre à mort les hérétiques ?*
- R. Voyez saint Augustin..., saint Jérôme..., saint Ambroise...*
- D. Voyons maintenant les lois et les ordonnances des Princes chrétiens ?*
- R. [...] ; l'empereur Théodose... ; Valentinien et Marcian... ; Charles V, empereur et... Philippe II, Roi catholique, en la rubrique 7°, il est commandé que les Anabaptistes convertis soient brûlés et leurs femmes enfoncées toutes vives dans la terre (I, 156).*

Lorsque l'hérésie s'est étendue à des régions entières et jouit désormais, non seulement de la reconnaissance juridique mais de tous les attributs du pouvoir civil et religieux, les relations se posent en des termes différents. Il en est ainsi en pays wallon, devenu zone frontière catholiques-protestants. L'hérésie est toujours une menace pour l'intégrité de la foi des fidèles. D'où la question :

- D. Est-il loisible de disputer avec les hérétiques ?*
- R. Le plus souvent, c'est chose dangereuse et sans profit, aussi est-elle défendue aux laïcs... (Voyez l'Épître aux Romains, c.16, v.17 et la II à Timot., c.2) (I, 157).*

Liste des thèmes de controverses développés par le Trésor :

- Le signe de la Croix, I, 20s.
- Écriture et Tradition, I, 26s.
- Le juge des controverses (= l'Église), I, 33.
- La diversité des Religions, I, 42s.
- Le franc-arbitre de l'homme, I, 65s.
- L'Antéchrist (= le Pape), I, 125s.
- La visibilité de l'Église, I, 163s.
- L'indulgence, I, 180-182.
- Le purgatoire, I, 184.
- Les suffrages pour les Trépassés, I, 188s.
- La foi spéciale (= assurance d'être sauvé), I, 193s.
- Les Catholiques font leur Dieu de Notre Dame, I, 343s.
- L'invocation des Saints, II, 63s.
- Les images, II, 76s.
- Le Saint Sacrement de l'Autel, II, 250-252.
- La Messe, II, 266-268.
- La Confession sacramentelle, II, 339-346.
- Le jeûne [...] commandé, II, 354-357.

Turlot et les Devoirs C.

Le *Trésor de la Doctrine Chrétienne* n'est pas un « Catéchisme des Fêtes ». Comme l'écrit J.C Dhôtel, son auteur est encore prisonnier du plan classique de la catéchèse³². Il le précise d'ailleurs : *Quant à l'ordre, j'ai presque suivi le Catéchisme Romain, divisant le tout en quatre parties qui s'ensuivent : la première traite de la Foi et du Symbole ; le deuxième de l'Espérance et de l'Oraison ; la troisième de la Charité et du Décalogue ; la quatrième des Sacrements. Lesquelles parties se divisent de nouveau en chapitres, et les chapitres en leçons et icelles, finalement, en brèves demandes et réponses* (I, 13). Et, cependant, nombre de pages abordent des thèmes liturgiques. Voici, par exemple, un passa-

³² Op. cit., p. 189.

ge qui offre une perspective intéressante sur le rapport entre *Symbole des Apôtres et Fêtes de l'Église* :

R. Les points principaux de notre foi sont ceux que l'Église nous propose et représente es fêtes et solennités de toute l'année, et se trouvent, pour la plupart, dans le Symbole des Apôtres.

Notez donc que le Symbole des Apôtres nous enseigne le Mystère de la Sainte Trinité, c'est-à-dire, un seul Dieu en trois Personnes ; et la sainte Église nous représente ce divin Mystère en la fête de la Très Sainte Trinité, au jour octave de la Pentecôte. Que ces trois Personnes de la Trinité soient différentes, l'Église nous l'enseigne, en ce qu'elle nous commande la fête de chaque Personne. Du Père, le Dimanche³³ ; du Fils, le jour de Noël, de Pâques et l'Ascension ; du Saint Esprit, le jour de la Pentecôte.

Quant au Mystère de notre Rédemption (c'est-à-dire de la mort et passion du Fils de Dieu), on en fait une très ample et solennelle commémoration en la Semaine Sainte, voire même tous les jours : on les représente naïvement au Saint Sacrifice de la Messe.

Pour la fête de tous les Saints, l'Église nous enseigne qu'ils sont bienheureux avec Dieu en la gloire éternelle et que nous devons les honorer et invoquer, et qu'ils nous peuvent beaucoup aider auprès de Dieu.

Par le jour des âmes, qu'il y a un Purgatoire et qu'on peut assister les âmes, (qu'en ce lieu-là endurent des horribles peines pour leurs péchés non encore entièrement purgés), par jeûnes, aumônes et oraisons, notamment par le Saint Sacrifice de la Messe.

Le jour du S. Sacrement nous enseigne, partant de triomphes et de processions, qu'en ce Saint Sacrement, Jésus-Christ est vraiment et réellement présent en corps et en âme, en chair et en sang, en divinité et humanité, autant glorieux et majestueux comme il est au Ciel.

En la fête de la Dédicace de l'église, nous sommes instruits de ce que combien qu'il soit très vrai que la Majesté de Dieu soit incompréhensible et ne puisse être resserrée dans quelque lieu, il a néanmoins bien voulu

³³ Jean-Baptiste de La Salle écrit (DC 41,2,2) : *tous les dimanches sont consacrés à Dieu et destinés pour honorer la Très Sainte Trinité.*

choisir certaine place pour y être prié, honoré et adoré, et pour y répandre affluence de ses grâces et bénédictions sur le peuple qui illec³⁴ sera assemblé (I, 27s).

Le Symbole des Apôtres tout comme la liturgie de l'Église enseignent. Mais le type d'enseignement est bien différent : le Symbole des Apôtres, par un ensemble de données théologiques ou historiques ; la liturgie, par ses *propositions* et ses *représentations* concrètes qui engagent tout l'homme, corps et âme, depuis les *triumphes et processions*, jusqu'aux jeûnes, aux aumônes et aux prières.

C'est à l'occasion du commentaire du Symbole des Apôtres que Turlot traite des Mystères que l'Église célèbre. Mais les cérémonies liturgiques proprement dites ne sont abordées, le plus souvent, que par une rapide allusion. Un exemple, concernant le Temps pascal :

- D. Que veut dire que les dimanches et au temps de Pâques, les chrétiens se tiennent debout, faisant publiquement oraison ?*
- R. C'est à cause de la Résurrection, qu'on célèbre en ces temps, par laquelle nous avons été relevés du péché et de la mort, par la grâce de Jésus-Christ Notre Seigneur (I, 244).*

Le Symbole n'en parlant pas, rien n'est dit de la Présentation de la Très Sainte Vierge, de la Visitation, l'Assomption, la Circoncision, l'Adoration des Rois, la Présentation de Notre Seigneur, la Purification de la Très Sainte Vierge, la Transfiguration.

Par ailleurs, traitant de la Messe, Turlot ne dit rien du prône, de l'offrande, du pain béni, du baiser de paix, de l'encens. Mais il parle des chants et de l'orgue (I, 268s). S'il parle des cendres bénites et du cierge pascal, aucune allusion au feu béni, au cierge en triangle, ni aux Temps liturgiques : Avent, Noël - Purification, Septuagésime - Carême.

Jean-Baptiste de La Salle n'a pas exploité systématiquement tous les passages de l'ouvrage rejoignant les thèmes de ses *Instructions*. Voici, parmi celles-ci,

³⁴ Vieux mot qui signifie « en ce lieu ». (Trévoux, Furetière).

celles dans lesquelles l'on peut déceler une influence manifeste du *Trésor* sur les Devoirs C :

- Des cierges bénits, 3 pages.
- Des cendres bénites, 2 pages.
- Pour le Temps de Pâques, 1 page.
- Pour la fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple, 1 page.
- Pour la fête de la Commémoration des Morts, 2 pages.³⁵

Dans l'Instruction portant sur les *Cierges bénits* (DC 20,2,2 à 5), Jean-Baptiste de La Salle semble avoir travaillé à partir de deux sources : Nicolas Turlot et M. de Lantages dans son catéchisme de Clermont ; ce dernier s'étant inspiré du premier. Qu'on en juge :

Turlot (1653)	Lantages	Devoirs C
<p><i>D. Ya-t-il eu de la raison d'introduire en l'Église semblable cérémonie des luminaires ?</i></p> <p><i>R. Oui, sans doute, puisque ainsi est que les choses que nous avons en la Loi nouvelle sont : beaucoup plus augustes signamment le S. Sacrement d'Eucharistie et le S. Sacrifice de la Messe ; parmi lesquelles l'Église allume des cierges [...] pour montrer la foi et le respect, qu'elle apporte aux mystères divins (p. 40).</i></p> <p><i>D. Pourquoi use-t-on de luminaires à l'Évangile de la Messe solennelle ?</i></p> <p><i>R. En signe de joie et pour signifier que l'Évangile nous a</i></p>	<p><i>Il faut encore que vous nous expliquiez quelques pratiques de la Sainte Église dans ses cérémonies. D'abord, que signifie le feu des cierges, des flambeaux et des lampes dont l'usage est si ordinaire et si universel ?</i></p> <p><i>Ce feu, par sa clarté et sa flamme, signifie la foi, la dévotion et la joie des bons catholiques en la présence de Notre Seigneur, et en la célébration de ses fêtes et de celles de ses saints.</i></p> <p><i>Est-ce pour témoigner de cette foi, cette dévotion et cette joie qu'il y a des cierges allumés sur l'autel pendant le saint</i></p>	<p><i>D. Pourquoi allume-t-on des cierges pendant le Sacrifice de la sainte Messe ?</i></p> <p><i>R. C'est pour témoigner la foi et le respect que l'Église a pour ce très saint et auguste Sacrifice.</i></p> <p><i>D. Pourquoi porte-t-on des cierges dans les Messes solennelles, quand on va chanter l'Évangile ?</i></p> <p><i>R. C'est pour marquer que l'Évangile est la véritable lumière qui a donné la connaissance du vrai Dieu.</i></p> <p><i>D. Pourquoi tient-on une lampe perpétuellement allumée devant le Très Saint Sacrement ?</i></p>

³⁵ Si l'ouvrage de Nicolas Turlot n'est pas une source importante des Devoirs C, il l'est pour les Devoirs A.

<p><i>apporté au monde la connaissance d'un vrai Dieu qui est la lumière de nos âmes (p. 42).</i></p>	<p><i>Sacrifice et l'Office divin ?...</i></p>	<p>R. C'est pour trois raisons. 1° Pour signifier que Jésus-Christ, qui y est caché, est notre lumière éternelle. 2° Pour témoigner que c'est la lumière de la foi qui nous éclaire, pour croire ce Mystère.</p>
<p><i>D. Est-ce chose louable qu'il y ait des lumières devant le S. Sacrement et quand on le porte dehors aux malades ?</i></p>	<p><i>Pourquoi tient-on une lampe perpétuellement allumée devant le Très Saint Sacrement ?</i></p>	<p>D. Pourquoi allume-t-on quantité de cierges, quand on expose le Très Saint Sacrement ?</p>
<p><i>R. Oui, même commandé [...] Car au Sacrement est contenu Celui qui est la candeur de la lumière éternelle et, partant, y a-t-il plus de lumières, mieux vaut, tant pour l'augmentation de la foi et dévotion des fidèles, que pour le plus grand honneur de Dieu (p. 41).</i></p>	<p><i>1° Pour signifier que Jésus, qui y est caché est la splendeur de la lumière éternelle. 2° Pour être un témoignage de notre foi et du feu de l'amour de Dieu dont nous désirons brûler éternellement devant lui et pour lui.</i></p>	<p>R. C'est pour trois raisons. 1° Pour témoigner la grande foi que toute l'Église a pour ce divin Mystère. 2° L'amour que les bons chrétiens ont pour J.C. sacrifié et exposé pour leur amour. 3° L'excès de joie dont ils sont pénétrés, à cause de l'avantage qu'ils ont de posséder un si grand trésor.</p>
<p><i>D. Que veulent dire les chandelles qu'on allume devant les images ou les reliques des saints ?</i></p>	<p><i>Pourquoi allume-t-on des cierges et des lampes devant les images des saints et devant leurs reliques ?</i></p>	<p>D. Pourquoi allume-t-on des cierges et des lampes devant les images des saints et devant leurs reliques ?</p>
<p><i>R. Elles signifient que les saints triomphent en Paradis, ayant ici éclairé le monde par leur sainte conversation et prédication : et que la lumière éternelle leur luit à toujours... (p. 41).</i></p>	<p><i>Pour signifier que les saints ont éclairé le monde par leurs enseignements et par leurs bons exemples, et qu'ils sont à présent pour jamais dans la lumière de la gloire (col. 249).</i></p>	<p>R. C'est pour signifier que les saints ont éclairé le monde par leur doctrine et leurs bons exemples, et qu'ils jouissent à présent pour toujours de la lumière de gloire.</p>
<p><i>D. Pourquoi aux processions porte-t-on les chandelles avec la croix ?</i></p>	<p><i>Pourquoi la croix est-elle accompagnée de deux cierges allumés ?</i></p>	<p>D. Pourquoi porte-t-on deux cierges allumés à côté de la croix dans les processions ?</p>
<p><i>R. Pource qu'en la milice chrétienne, assemblée sous l'é-</i></p>	<p><i>Pour signifier que ceux qui suivent Jésus et sa croix ne</i></p>	<p>R. Pour signifier que ceux qui suivent Jésus et sa croix</p>

<i>tendard de la croix, nous devons exercer la foi et la faire luire par bonnes œuvres, suivant Jésus-Christ crucifié, par imitation.</i>	<i>marchent pas dans les ténèbres, (col. 249).</i>	ne marchent pas dans les ténèbres (DC 20,2,2 à 5).
---	--	--

Dans l'Instruction traitant *Des cendres bénites* (DC 20,9,1 à 7), un passage s'inspire du « Trésor » et du catéchisme de Le Coreur, semble-t-il:

Turlot	Le Coreur	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi fait-on une croix avec les cendres au front de la personne disant : 'Memento homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris' ?</i></p> <p><i>R. Afin que nous n'ayons pas honte de faire la pénitence en public pour l'amour et à l'imitation du crucifié Notre Seigneur ; nous, dis-je, qui ne sommes que poussière et cendre de la terre (II, 44).</i></p>	<p><i>D. Pourquoi met-on les cendres sur la tête ?</i></p> <p><i>R. Pour nous apprendre qu'il ne faut point avoir honte de faire pénitence (p. 449).</i></p>	<p>D. Pourquoi met-on des cendres bénites sur nous en forme de croix ?</p> <p>R. C'est pour nous faire connaître que nous devons faire pénitence pour l'amour de Jésus-Christ, qui a bien voulu être crucifié pour l'amour de nous.</p> <p>D. Pourquoi le prêtre met-il des cendres bénites sur le front ?</p> <p>R. C'est pour nous faire connaître que nous ne devons avoir honte de faire pénitence (DC 20,9,6).</p>

Les deux sources permettent à Jean-Baptiste de La Salle de distinguer deux gestes liturgiques qui ont des significations qu'il veut souligner :

- *Mettre les cendres en forme de croix*, c'est faire connaître que nous devons faire pénitence pour l'amour du Crucifié.
- Les mettre *sur le front*, c'est faire connaître que nous ne devons pas avoir honte de faire pénitence ; car *c'est sur le front que la crainte et la honte paraissent* (DB 3,7,5).

Dans l'Instruction, *Pour le Temps de Pâques* (DC 30,8,1 à 8), un passage s'est nourri, semble-t-il, et du « Trésor » et du Catéchisme de Bourges :

Turlot	Bourges (La Chétardye)	Devoirs C
<p><i>D. Que fit Notre Seigneur au monde l'espace de 40 jours qui coulèrent depuis la Résurrection jusque au jour de son Ascension ?</i></p> <p><i>R. Il s'employa à établir et confirmer le Mystère de sa Résurrection, par diverses apparitions, témoignages et arguments ; et à mettre bon ordre aux affaires de son Église, traitant avec ses Apôtres plusieurs choses d'importance (I, 112)</i></p> <p><i>D. Par quels témoignages et par quels arguments a Notre Seigneur prouvé sa Résurrection ? ...</i></p> <p><i>D. Quelles ont été les devises et discours que Notre Seigneur a tenu avec les Apôtres entre sa Résurrection et sa glorieuse Ascension ?</i></p> <p><i>R. ... Les discours [...] et propos qu'il tint avec ses Apôtres ces jours-là furent des Mystères et Sacrement ; de dresser l'Église ; du régime et de la hiérarchie ecclésiastique ; de la matière et de la forme des Sacrements. Il leur donna le Saint Esprit, la puissance d'absoudre les péchés. Il les constitua prédicateur, les faisant ses Apôtres et ses Légats, leur octroyant une puissance toute ample d'établir des lois, de corriger, de</i></p>	<p><i>D. Combien Jésus-Christ demeura-t-il sur la terre avec ses disciples après sa Résurrection ?</i></p> <p><i>R. Quarante jours...</i></p> <p><i>D. De quoi Jésus-Christ instruisit-il ses Apôtres pendant ce temps-là ?</i></p> <p><i>R. 1° Des Mystères de la foi. 2° Des Sacrements de l'Église. 3° Des principaux points de la discipline et de la morale. 4° De tout ce qu'ils avaient à faire pour l'établissement et la conduite de son Église. 5° De ce qu'ils devaient enseigner à toute la terre, leur ouvrant le cœur et leur donnant l'intelligence des Écritures (p. 599).</i></p>	<p><i>D. Qu'est-ce que Notre Seigneur Jésus-Christ a fait sur la terre, pendant les quarante jours depuis sa Résurrection jusqu'à son Ascension, et particulièrement dans les apparitions à ses saints Apôtres et Disciples ?</i></p> <p><i>R. Il s'est appliqué à six choses.</i></p> <p><i>1° À prouver à ses Apôtres la vérité de sa Résurrection.</i></p> <p><i>2° À former son Église et, pour cela, il en a établi ses Apôtres les pasteurs et les ministres.</i></p> <p><i>3° Il leur a donné mission pour fonder et établir l'Église, par la prédication de l'Évangile.</i></p> <p><i>4° Il leur a communiqué son autorité, sa puissance et son Esprit, pour instruire, baptiser et remettre les péchés.</i></p> <p><i>5° Il leur a ordonné d'apprendre au peuple ses saints Commandements et ses volontés.</i></p> <p><i>6° Il leur a fait connaître le bonheur dont on jouit dans le Ciel, et le moyen de le posséder. (DC 30,8,3).</i></p>

<p><i>punir les transgresseurs, principalement donnant les clefs du Ciel à saint Pierre, avec le Primat de l'Église, comme à son Lieutenant et Vicaire général. Il leur traita de la gloire céleste et de la vie éternelle, des moyens d'y parvenir (I, 113).</i></p>		
---	--	--

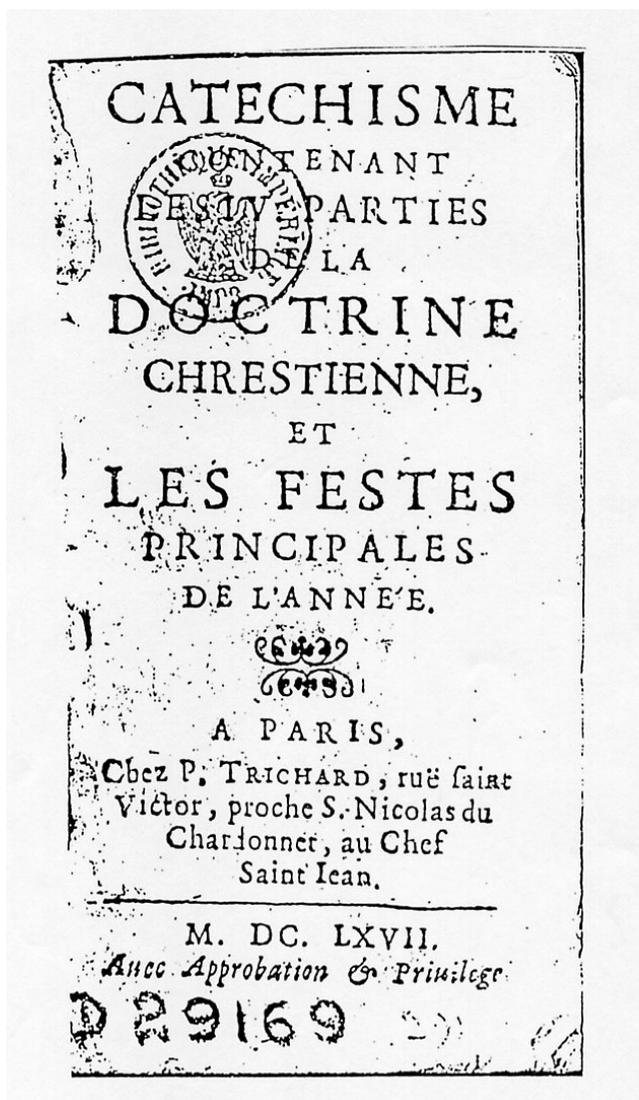
Le texte de Jean-Baptiste de La Salle se recommande par sa sobriété et la logique de son analyse. Même s'il ne dit rien, ici, de la place que saint Pierre est appelé à tenir dans l'Église. Nicolas Turlot insiste sur ce rôle : il a reçu *les clés du Ciel avec le Primat de l'Église comme à son Lieutenant et Vicaire général*. Est-ce pour contrer les positions des hérétiques et souligner ce qui fait la foi des fidèles catholiques ? ...

Certains textes semblent ne devoir leurs développements qu'au catéchisme de Turlot. Parmi ceux-ci, citons ce passage très travaillé par Jean-Baptiste de La Salle et tiré de l'Instruction *Pour la fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple, et de la Purification de la Très Sainte Vierge* :

Turlot	Devoirs C
<p><i>D. N'y a-t-il point une fête particulière des chandelles dans l'Église ?</i></p> <p><i>R. Si, c'est la fête de la Purification de la Vierge Marie, autrement appelée la Chandeleur.</i></p> <p><i>D. Pourquoi nomme-t-on ainsi la fête de la Purification ?</i></p> <p><i>R. À raison des chandelles que l'Église bénit à tel jour, solennellement, et les porte en procession.</i></p> <p><i>D. Pourquoi les bénit-on ?</i></p> <p><i>R. Afin que les chrétiens qui en usent, reçoivent</i></p>	<p>D. Pourquoi cette fête est-elle appelée la Chandeleur ?</p> <p>R. C'est parce que l'Église a institué, en ce jour, une procession solennelle, où l'on porte des cierges bénits ou des chandelles allumées.</p> <p>D. Pourquoi, le jour de la fête de la Présentation de Notre Seigneur, porte-t-on des chandelles allumées à la procession ?</p> <p>R. C'est en l'honneur de ce que dit, en ce jour, saint Siméon, en portant Notre Seigneur entre ses bras, que Jésus-Christ</p>

<p><i>vent du profit spirituel, non seulement de leur particulière dévotion, mais aussi des prières et de la bénédiction solennelle de l'Église.</i></p> <p><i>D. Pourquoi les bénit-on à tel jour et les porte-t-on en procession ?</i></p> <p><i>R. Cela se fait en mémoire de Jésus-Christ, la vraie lumière pour la révélation des Gentils, que porta le juste Siméon entre ses bras.</i></p> <p><i>D. Que voulons-nous signifier par les chandelles que nous portons à la procession le jour de la Purification ?</i></p> <p><i>R. Que notre désir est de porter, avec ce saint vieillard, Jésus-Christ Notre Seigneur, représenté par la chandelle (II, 42).</i></p>	<p>qu'il portait était la lumière qui était venue en ce monde, pour éclairer les Gentils.</p> <p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué la bénédiction des cierges et la procession qui se fait ensuite, où l'on porte des cierges allumés ?</p> <p>R. Ç'a été pour nous marquer que Notre Seigneur est la vraie lumière de nos âmes et que nous devons le porter dans nos cœurs, comme saint Siméon l'a porté entre ses bras (DC 42,5,7 & 8).</p>
--	--

Chapitre 2 – Le catéchisme des fêtes de
Saint-Nicolas-du-Chardonnet



Présentation du Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Le Père Jean-Claude Dhôtel a pu écrire, dans *Les Origines du Catéchisme moderne*³⁶, que *l'invention la plus intéressante du siècle (le 17^e) en matière d'enseignement religieux, c'était le Catéchisme des fêtes*. Or, ce type de catéchisme, on le doit très probablement, à la paroisse parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Disons un mot de ses origines.

Dans les années 1620-1630, la Communauté de Saint-Nicolas fait imprimer des textes sur divers sujets qui concernent aussi bien la vie paroissiale que le catéchisme ou la vie liturgique. Ce sont des textes courts, de quelques pages et qui restent sous forme de *feuilles volantes*, distribuées aux fidèles selon les circonstances. Elles visent toutes, selon les objectifs de M. Bourdoise, premier responsable de la Communauté suscitée par lui, à *restaurer la paroisse et l'esprit paroissial, à former des paroisses où les ministères ecclésiastiques fussent remplis avec soin et toutes les cérémonies observées avec exactitude*³⁷. Certains de ces textes seront rassemblés en volumes, tel celui que l'on sera appelé à étudier et que Simon Cerné publie en 1662, sous le titre : *Le Pédagogue des familles chrétiennes contenant un recueil de plusieurs instructions sur diverses matières, divisé en quatre parties, utiles aux curés et autres ecclésiastiques pour s'acquitter de leur devoir. Aux chefs de familles pour l'instruction de leurs enfants et de leurs domestiques, et à toutes sortes de personnes qui veulent vivre selon Dieu...* Les *feuilles volantes*, on le voit, s'adressaient aussi bien aux responsables de la pastorale de la paroisse qu'aux fidèles qui la constituent.

Certains thèmes ainsi traités et expérimentés pendant des années nourriront les divers catéchismes de Saint-Nicolas dont le plus original d'entre eux : *le Catéchisme des Festes principales et autres solemnitez de l'Année*. Celui-ci constitue la dernière partie du *Catéchisme contenant les IV Parties de la Doctrine Chrestienne et des Festes principales de l'année*. Il est édité - comme beaucoup

³⁶ Op. cit. p. 157. En de nombreuses pages, l'auteur rend compte de l'œuvre catéchistique de Saint-Nicolas et, particulièrement de son Catéchisme des Fêtes. Nous ne pouvons qu'y renvoyer.

³⁷ *Recueil de divers traités, concernant l'Office des Prêtres*. Paris, P. Trichard, in-12, s.d. - *Catéchisme servant de disposition pour faire avec fruit la première communion...* Paris, P. Trichard, 1667.

d'ouvrages de Saint-Nicolas - *Chez P. Trichard, rue saint Victor, proche S. Nicolas du Chardonnet, au chef Saint Jean* en 1667³⁸. Cette IV^e partie comporte 58 pages. Les 30 instructions ne dépassent guère, chacune, les 2 pages (in-24), sauf celle de la Semaine Sainte qui en compte 4. Celle *De la Toussaint* et celle *Pour la Commémoration des Trépassés* renvoient à des développements de leçons antérieures. Remarquons encore ici que ce catéchisme, qui ne parle ni de *leçon* ni d'*instruction* et ne donne pas un numéro d'ordre à chaque développement, se contente d'en préciser le contenu. Ainsi : *Pour le temps de l'Avent ; De Saint Nicolas ; De la Conception ; De la fête de Noël...*

Ce développement - en questions et réponses, bien sûr - débute souvent, soit par une définition (ex. : *Qu'est-ce que l'Avent ?*), soit par l'une ou l'autre de ces formules : *Quelle fête solennise l'Église N. (= Dimanche, jeudi...) prochain ? - Quelle fête avons-nous N. prochain ?* Et le texte s'achève généralement avec une question du type : *Que devons-nous faire pour bien passer cette fête ? ... cette semaine ?...* Moins fréquente, la question : *Quels fruits faut-il recueillir, etc. ?* Cette structure se retrouvera dans la plupart des Catéchismes des Fêtes postérieurs, jusqu'à celui de Jean-Baptiste de La Salle.

L'influence d'un tel catéchisme ira bien au-delà de ces éléments structurels. Toute une pastorale s'y révèle à travers de courtes allusions parfois, mais plus souvent sous forme de répétitions, d'injonctions, de jugements, d'options morales ou spirituelles très explicites. Nous relèverons quelques-unes de ces notations, en commençant par celle qui est peut-être la plus significative au regard de la Communauté à l'origine du catéchisme : son caractère paroissial.

Le Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un catéchisme paroissial.

La paroisse dont parle notre catéchisme est, d'abord, celle qui a nom : Saint-Nicolas-du-Chardonnet. C'est celle auprès de laquelle se tient *une foire*, qui profane la fête de la Nativité, *une foire qui dure la veille et le jour à la porte de son église, au grand scandale des gens de bien*. Une foire qu'il faut avoir *en horreur...*, *n'y achetant rien et priant Dieu pour l'abolition de ce dérèglement*

³⁸ Exemplaire à la B.N. sous la cote D 29169.

(p. 129). Mais c'est celle aussi au cœur de laquelle s'organisent les fêtes des saints qui ont droit à une leçon. Il y a, d'abord, les saints Patrons de la Paroisse : saint Nicolas et sainte Catherine ; puis le Patron du Diocèse, saint Denis dont le martyre a eu lieu tout près : *sur la Montagne de Montmartre*. Enfin, saint Martin.

L'on peut se poser la question : pourquoi saint Martin a-t-il droit à une leçon propre quoique n'étant pas Patron de la Paroisse ? La réponse donnée ouvre à une dimension nationale, « politique », historique. Les *Français* ont, en effet, des *obligations à Saint Martin* : il a converti *plusieurs Provinces à la foi de Jésus-Christ par ses travaux* ; il a *fait une infinité de miracles en leur faveur pendant sa vie et après sa mort* et, enfin, *de tout temps les Rois de France l'ont reconnu pour un des principaux protecteurs de leur Royaume, le clergé pour un des plus puissants appuis de la Religion* (p. 134).

Quant à saint Jean-Baptiste, s'il a droit à quelque développement, c'est qu'une *cérémonie sainte et ecclésiastique* s'impose sous le poids d'une tradition populaire très répandue : *le feu de la Saint-Jean*. Des *profanations et superstitions* l'accompagnent trop souvent, aussi faut-il la christianiser ; à Saint-Nicolas, ce sera en jeûnant la veille et en y assistant *en chantant des hymnes en l'honneur de Saint Jean* et en tâchant *d'imiter sa vie* (p. 125s).

L'on a peu de choses à relever, par ailleurs, quant à la vie paroissiale dans ce *Catéchisme des Fêtes*. Pour le temps de l'Avent, il faut *être assidu à la paroisse et au catéchisme, et venir plus souvent à la messe* (p. 88). Au *S. Jour de Pâques*, la troisième marque *qu'on est véritablement ressuscité avec Jésus-Christ, c'est se plaire [...] à faire état des exercices de piété comme... de l'assistance au service paroissial et aux catéchismes*. (p. 113).

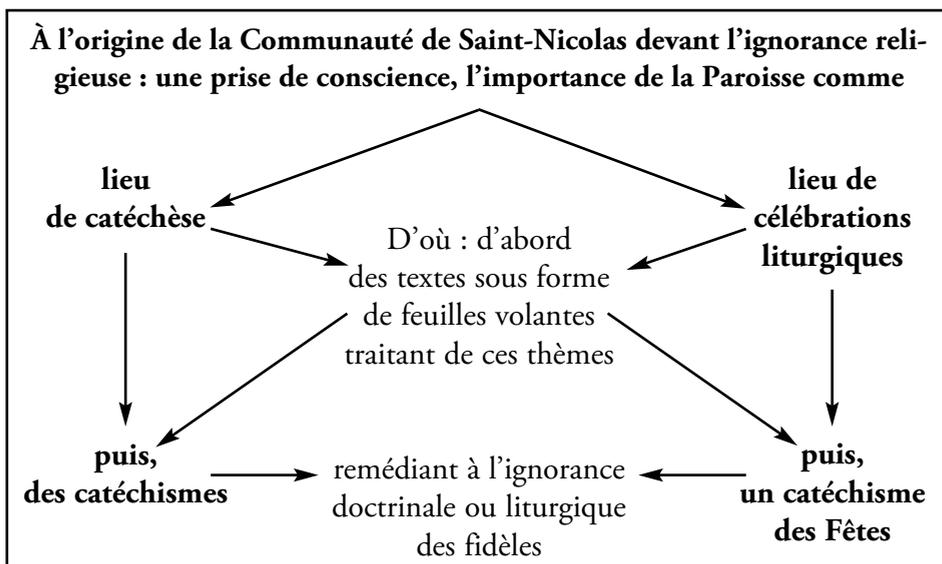
Son orientation pastorale.

La première question de l'*Introduction au Catéchisme* de Saint-Nicolas donne l'orientation pastorale de l'ensemble de l'ouvrage :

Qu'est-ce que le catéchisme ?

C'est une instruction familière où l'on apprend la Doctrine chrétienne, c'est-à-dire ce qu'il faut savoir et faire pour vivre en bon chrétien.

Savoir et faire, c'est la devise de la Communauté de Saint-Nicolas. Une devise qui est à situer au cœur de la prise de conscience dont on vient de parler et dont les perspectives et les dimensions pastorales voudraient être soulignées à travers ce schéma :



En vue de susciter de *bons chrétiens* : former de bons prêtres.

Pour Bourdoise et ses premiers collaborateurs, l'objectif pastoral vise, en priorité, les membres du séminaire. Un séminaire dont on a pu écrire qu'il était *d'avantage une école d'application pratique attachée à la paroisse qu'un centre de formation théologique et spirituelle, encore que des professeurs de Sorbonne, comme Jacques Dumetz, ne dédaignent pas de descendre la Montagne-Sainte-Geneviève pour y donner des leçons. Nous dirions volontiers, cum grano salis, un Institut de Pastorale catéchétique, à cette nuance près, mais elle est importante, que le niveau intellectuel en paraît singulièrement moins élevé*³⁹.

³⁹ J.C. Dhôtel, op. cit., p. 279.

On veut y être concret. S'agissant de catéchisme : les prêtres et clercs du séminaire y seront rompus. S'adressant à eux, Bourdoise prévenait : *non seulement vous en ferez un le dimanche à la paroisse [...]. Mais tous les quinze jours, au soir du dimanche, vers 7 h. 30, le préfet des catéchismes qui aura, dans la journée circulé d'une chapelle à une autre, vous fera part de ses observations...*⁴⁰

S'il s'agit des sacrements et de leur déroulement liturgique, même souci du concret et du vécu. C'est le manuel de Beuvelet⁴¹ qui sera à la base de la préparation à la pratique de l'administration des sacrements. De même pour les cérémonies, l'étude des rubriques du bréviaire, du missel, du rituel diocésain s'impose au premier chef. L'ouvrage de Messire Claude de la Croix : *Le parfait Ecclésiastique..., ouvrage autant utile que nécessaire aux Séminaires et Communautés tant séculières que régulières ; à tous curez et autres ecclésiastiques, pour exercer dignement leurs charges, et se bien acquitter de leurs devoirs...*⁴², est typique de ce style de formation proposée à Saint-Nicolas, à cette pédagogie qui s'est voulue aussi efficace qu'adaptée - efficace parce qu'adaptée sans doute aux prêtres et clercs venant chercher une formation⁴³. Voici, à titre d'exemple, la liste des *Livres nécessaires à un curé* selon *Le parfait Ecclésiastique*. N'y cherchons pas une abondance d'ouvrages de spéculation théologique !

1. La sainte Bible.
2. Le saint Concile de Trente.
3. La vie des saints.
4. La Somme de saint Thomas.
5. Molina, de l'instruction des Prestres.
6. Les Œuvres de Grenade.
7. Les Œuvres de Bonacina.

⁴⁰ Cité dans P. Schoenher, *Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet*, t. I, p. 220.

⁴¹ *Instructions sur le Manuel par forme de demandes et réponses familières pour servir à ceux qui, dans les séminaires, se préparent à l'administration des sacrements*, Paris, Josse, 1659.

⁴² 1665.

⁴³ Cette méthode toute pratique sera adoptée par Vincent de Paul pour son séminaire de Saint-Lazare (cf. J.C. Dhôtel, p. 279s).

8. Le Catéchisme de Turlot.
9. Le bon Partage des Pauvres.
10. Le Théologien Familier.
11. ‘Stimulus Pastorum’.
12. Le bon Curé.
13. Quelques Commentaires sur la Bible.
14. Le bon Laboureur.
15. Les Sentences Cléricales de M. Bourdoise.
16. Le Manuel de Beuvelet et les Méditations.
17. Possevin, de l’Office du Curé.
18. La Fleur des exemples.
19. Le Pédagogue des Familles Chrestiennes.
20. Le petit à Kempis, ‘de Imitatione Christi’.
21. Les bonnes Pensées, et le Pensez-y bien.
22. L’Introduction à la vie dévote.
23. Le Père S. Jure, intitulé, La Connaissance et l’Amour de Notre Seigneur.
24. Monsieur de Sales, de l’Amour de Dieu.
25. Busée⁴⁴.

On le voit, la part faite aux ouvrages propres à éclairer la **pratique pastorale** du responsable de paroisse s’impose. Les dernières œuvres citées sont propres, quant à elles, à nourrir une vie spirituelle en ces années de la mi-17^e siècle. Ce souci d’une formation qui se veut adaptée, concrète, va s’étendre à la pastorale paroissiale proprement dite. Pour en souligner les points forts, l’on se limitera aux seules données qu’offre le texte du *Catéchisme des Fêtes* qui fait l’objet de notre étude. Un texte relativement succinct mais dont on peut tirer des éléments propres à illustrer ces options de pasteurs désireux de susciter de *bons chrétiens*.

⁴⁴ Cité dans un ensemble d’ouvrages spirituels, l’auteur se réfère sans doute à un recueil de méditations paru, en français, en 1656. Cf. J.C. Dhôtel, p. 173, note 43.

Le regard du prêtre sur les chrétiens de la paroisse.

Une caractéristique qui ne peut pas ne pas frapper le lecteur du *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas*, c'est le fréquent usage du *nous* dans le texte : 145 fois au total. Seules 8 pages ne l'emploient pas. Quelle valeur accorder à ces emplois répétés du *nous* ? Simple formule littéraire ou volonté de souligner le caractère social - l'Église est une *société* -, communautaire ou « paroissial » de l'acte catéchistique ?... En tout cas, ils pourraient expliquer l'absence ou le peu d'usage de vocabulaire que l'on s'attend à trouver ici. En effet, le catéchisme ne parle pas de « fidèles » ; *chrétiens* n'est employé que 7 fois ; *peuple de Dieu*, 1 fois, ainsi que *les dévots de la Vierge*, *les porteurs de reliques* et *les enfants du catéchisme*. Mais l'on s'adresse aux *enfants de la première communion*, 5 fois. Un exemple de telles questions-réponses :

Que ferez-vous pour ressembler à Saint Nicolas en sa pureté ?

Ce sera en nous éloignant de tout ce qui est ennemi de cette vertu, comme sont l'oisiveté, les chansons déshonnêtes, danses et hantises⁴⁵ de nos compagnons et compagnes, que nous connaissons être sujets à tels vices (p. 90).

Si l'on cherche maintenant à qualifier le regard porté par le pasteur sur son troupeau, il faut reconnaître qu'il n'est guère chaleureux ni compréhensif. Il est peu sensible, par exemple, aux manifestations festives et communautaires qui entourent les fêtes liturgiques proprement dites. Certes, l'on comprend les mises en garde envers certains comportements, et même leur condamnation, mais comme on aimerait un mot, une expression qui rende ce qu'une fête familiale ou de groupe peut exprimer d'union dans la joie partagée. Mais l'on n'a guère que cette façon de juger :

- Pour la fête de l'Épiphanie : *éviter les excès qui se font à l'ordinaire la veille des Rois, que le diable a introduits parmi les chrétiens pour profaner la fête (p. 99).*
- Pour la fête de la Purification : *éviter tous les jeux et les mascarades à ce temps de carnaval où nous allons entrer (p. 100).*

⁴⁵ *Hantises* : fréquentations.

- Pour le temps de la Septuagésime ou Sexagésime : même condamnation des *festins, mascarades et autres récréations insolentes, invention du Démon pour contrarier les desseins de l'Église* (p. 102).
- Le feu de la Saint-Jean, sa définition donne le ton : *C'est une cérémonie sainte et ecclésiastique, qui se fait en réjouissance de la Nativité de Saint Jean-Baptiste. Et à la question, Que faut-il donc faire pour bien célébrer cette fête ? la réponse : Il faut jeûner la veille, selon que l'Église oblige, assister à la cérémonie du feu, en chantant des hymnes en l'honneur de Saint Jean ; tâcher d'imiter sa vie* (p. 125s).
- La saint Martin : ce que l'on doit faire ? *1° Quitter toutes les compagnies qui pourraient nous porter aux excès et les empêcher autant qu'il est en nous. 2° Faire ce jour-là même quelque petite mortification par esprit de pénitence...* (p. 135).
- Les Saints Patrons : nos devoirs ? *C'est de sanctifier le jour de leurs fêtes, nous abstenant de toutes les promenades, jeux, festins, danses et autres divertissements, pour vaquer au service divin...* (p. 141).

À ces recommandations qui s'adressent en priorité aux adultes, s'ajoutent celles-ci qui visent les enfants :

- Pour la fête de la Purification : *Le titre de vieillard (donné à Siméon) nous montre que nous devons renoncer aux niaiseries et puérités de l'enfance* (p. 101).
- En Carême : *les enfants s'abstiendront de tous les jeux puérils et des sottises qu'ils faisaient auparavant* (p. 105).

C'est le même regard qui porte une condamnation sans appel sur cette foire qui se tient à la porte de l'église Saint-Nicolas et qui dure la veille et le jour de la fête de la Nativité de Notre Dame : c'est le démon jaloux de l'honneur de cette Sainte Vierge qui a introduit ce dérèglement...

Il y a un autre domaine de la culture populaire qui attire les foudres du pasteur : les pratiques à caractère plus ou moins superstitieux. C'est particulièrement le cas du feu de la Saint-Jean : ce sont des *profanations* puisque ces *superstitions* touchent à une *cérémonie sainte*. Quelles sont-elles ? *Jeter des her-*

bes par-dessus le feu, en cueillir avant midi, ou à cœur jeun ; en porter sur soi, les conserver le long de l'année ; garder des tisons ou des charbons du feu, et semblables (p. 126).

Le bon chrétien selon le Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas.

La définition même du catéchisme que donne Saint-Nicolas : *une instruction familière où l'on apprend la Doctrine Chrétienne, c'est-à-dire, ce qu'il faut savoir et faire pour vivre en bon chrétien*, nous donne deux des notes qui caractérisent le bon chrétien : **il sait et il fait.**

Le bon chrétien sait.

Il sait, non seulement ce qu'il est nécessaire de savoir pour être sauvé, mais tout ce que l'on peut mettre sous l'expression *doctrine chrétienne*. L'Évangile, bien sûr, mais aussi un certain nombre de définitions théologiques, liturgiques, morales ou de spiritualité.

L'Évangile a une place privilégiée dans un catéchisme des fêtes : l'évocation des Mystères s'impose. Dans le catéchisme de Saint-Nicolas, cette évocation est des plus succinctes et rarement proche du texte de l'un ou l'autre des évangélistes. Voici comment est présentée la naissance de Jésus : *Dites-nous les particularités de cet heureux enfantement ? La Sainte Vierge, étant prête de mettre au monde son Fils, fut obligée par le commandement de l'Empereur d'aller avec Saint Joseph de Nazareth en Bethléem, là où, cherchant par toute la ville où se loger, et personne ne les voulant recevoir, elle fut contrainte de se retirer dans une étable ruinée et toute à jour, et là enfanter le Sauveur du monde en plein minuit, en la saison où nous sommes ; qu'elle mit dans une petite crèche, n'ayant où le placer plus honnêtement ni plus commodément (p. 93).*

Un récit qui parle à l'imagination : *étable ruinée et toute à jour, en plein minuit, dans une petite crèche* ; et qui use de termes qu'affectionnent les civilités du temps : *n'ayant à placer Jésus plus honnêtement ni plus commodément.*

La leçon *De la Semaine Sainte* suit davantage le texte évangélique, y insérant cependant des données « historiques » fort sujettes à caution : Jésus condamné au fouet : les soldats lui *en donnèrent plus de six mille coups* ; les Juifs lui *chargèrent une grosse croix de quinze pieds sur les épaules* (p. 109s).

Des définitions théologiques. Certaines leçons sur les Mystères, après une brève allusion à l'Évangile de la fête, alignent les questions d'ordre plutôt théologique. Ainsi, dans celle traitant *De l'Annonciation* :

Pourquoi l'appelle-t-on l'Annonciation ? Parce que c'est le jour auquel l'Ange vint annoncer à la Vierge qu'elle serait Mère de Dieu.

Étant Mère de Dieu a-t-elle cessé d'être Vierge ?... Pourquoi appelle-t-on cette fête du nom d'Incarnation ?... Qui a opéré ce grand Mystère ?... Le Fils de Dieu se faisant homme a-t-il cessé d'être Dieu ?... Était-il nécessaire que le Fils de Dieu se fit homme ?... (p. 114s).

De même, pour la fête *De l'Ascension* :

Quelle fête avons-nous jeudi prochain ? La fête de l'Ascension, c'est-à-dire, le jour même que Notre Seigneur est monté aux Cieux.

Y est-il monté en tant que Dieu ?... Pourquoi Notre Seigneur est-il monté au Ciel ?... Quel rang tient Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Ciel ?...

Des définitions liturgiques. Le *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* n'en donne pas systématiquement. Ainsi, pour les temps liturgiques, seul *Le temps de l'Avent* a sa définition, bien succincte : *Qu'est-ce que l'Avent ? C'est un temps institué de l'Église pour se disposer à la fête de Noël, et remercier Notre Seigneur Jésus-Christ du bénéfice de son Incarnation et de son Avènement au monde* (p. 87). Mais sont définis, on l'a vu, le feu de la Saint-Jean et la Semaine sainte. Celle-ci est appelée *la grande semaine*, ou *la semaine peineuse* ou *la semaine sainte* : *Pourquoi est-elle ainsi appelée ? À cause du grand Mystère de notre Rédemption, que Notre Seigneur y a opéré, et des grands travaux qu'il y a endurés* (p. 108).

La définition du Samedi Saint n'est guère explicite : *Que fait-on à l'église le Samedi Saint ? La cérémonie du cierge pascal et de la bénédiction des Fonts, cérémonies qui sont toutes pleines de Mystères* (p. 111). Celle de la *Commémoration des Trépassés* s'exprime comme la précédente, à partir de ce qui s'y fait : *C'est le jour auquel on fait des prières générales pour les âmes du Purgatoire* (p. 133). La fête de la Dédicace : *c'est-à-dire le jour auquel cette église fut consacrée à Dieu sous l'invocation de Notre Seigneur* (p. 137).

D'autres fêtes liturgiques sont définies à partir de leur signification :

- Le rameau qui marque la victoire que nous avons dû emporter sur le monde, le diable et la chair par nos bonnes œuvres durant le Carême (p. 107).
- Les saints Patrons : Le mot de Patron [...] signifie avocat, directeur, exemplaire, pour montrer comme nos saints Patrons nous font tous ces offices, nous montrant le chemin qu'il faut tenir, priant Dieu pour nous dans le Ciel, et nous donnant l'exemple par les actions saintes de leur vie (p. 140).
- Les reliques : Faut-il honorer les reliques des saints ? Oui. 1° à raison du rapport qu'elles ont avec les Saints, notamment leurs corps qui ont été le Temple du Saint Esprit ; 2° parce que Dieu s'en sert pour faire plusieurs miracles (p. 141s).

Le *savoir* nicolaïte est fort circonscrit à ce qui doit nourrir et orienter le *faire*. Cette orientation pastorale apparaît nettement dans les leçons portant sur les fêtes des Saints. C'est ainsi que l'on peut constater le peu de place - voire l'absence - accordé à l'histoire dans les pages les concernant.

- Pour la fête de saint Nicolas : aucune donnée historique, mais on insiste sur trois vertus qui lui sont attribuées.
- Saint Jean-Baptiste : des allusions à l'Évangile.
- Saint Denis, *Père spirituel*, seules sont dites les circonstances de son martyre.
- Saint Martin, l'on ne peut guère être moins précis : il a *converti de son temps, plusieurs Provinces à la foi de Jésus-Christ par ses travaux* (p. 134). Cependant il y a une forte insistance sur la traditionnelle dévotion du peuple français envers ce saint, jusqu'aux plus hautes instances du Royaume et de l'Église... *d'où vient que presque en tous les lieux de la France, il y a des églises dédiées en son honneur et que de tout temps les Rois de France l'ont reconnu pour un des principaux protecteurs de ce Royaume ; le clergé, pour un des plus puissants appuis de la Religion* (p. 134).
- Sainte Catherine. Ici encore, nulle indication de l'époque, du pays et des circonstances de sa vie. Mais on sait qu'elle a reçu deux grâces : lors d'une apparition, Notre Seigneur *lui donna un anneau en signe de ce qu'il la prenait pour son épouse* et *Elle a été si savante et si fort entendue aux Mystères*

de notre foi qu'elle a confondu la sagesse des philosophes païens, lesquels se sont convertis à notre religion (p. 137).

Une remarque à propos de ces carences historiques : une pédagogie faisant appel, lors des séances de catéchisme, à des images pouvait corriger quelque peu cette faiblesse culturelle.

Des définitions morales ou spirituelles. Il y en a peu. Relevons cependant :

Pour la fête de la Purification, les *dispositions* de saint Siméon lors de l'événement célébré appellent à l'imiter : *Il faut être craignant Dieu, c'est-à-dire que l'on se doit garder de retomber en ses premiers péchés ; et [...] rempli du Saint Esprit, c'est-à-dire plein de l'amour de Dieu et du prochain (p. 101).*

Pour le Saint Jour de Pâques. Le *dessein* de l'Église en cette fête, c'est *d'obliger les chrétiens de ressusciter spirituellement à la grâce, à l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ (ce qui se fait par une bonne confession et communion) (p. 112)*. L'on peut penser qu'au prix *d'une bonne confession et communion*, la résurrection spirituelle n'est pas chère payée ! Mais les éléments de vérification de cette transformation vont bien au-delà d'une pratique sacramentelle même bonne : les *trois marques qu'on est véritablement ressuscité avec Jésus-Christ en cette fête de Pâques* sont, en effet, celles-ci : *être dans la résolution de mourir plutôt mille fois que de jamais offenser Dieu ; c'est désirer et chercher les choses du Ciel... et C'est avoir du goût pour les choses de Dieu, c'est-à-dire se plaire à parler ou entendre parler de Dieu, faire état des exercices de piété, comme de la prière, de l'assistance au service paroissial et aux catéchismes (p. 112s).*

Le *savoir* qu'exige la formation des enfants comme des adultes, des laïcs comme des prêtres et clercs du Séminaire de Saint-Nicolas, on l'a vu, ne se veut ni livresque, ni ne mettant en action que la mémoire, même si - en ce qui concerne notre catéchisme, le type de questions et de réponses proposées ne présente pas de difficultés particulières en ce domaine. Rares, en effet, sont les réponses qui dépassent les 6 lignes (d'un in-24°). Lorsqu'elles les dépassent, c'est qu'une subdivision (1°, 2°...) les structure. Si la réponse nécessite plusieurs développements, ce sont alors, disons, des sous-questions. Ainsi, pour reprendre notre dernier exemple, lorsqu'il s'a-

git de donner *les marques qu'on est véritablement ressuscité avec Notre Seigneur*, chacune de ces marques aura droit à une question propre : *Comment pourra-t-on connaître qu'on est ressuscité... ? Il y en a trois marques principales, la 1^o [...] Quelle est la seconde marque ? ... Quelle est la troisième marque ?...* (p. 112s).

Quant à l'expression et le vocabulaire, l'auteur évite les tournures de phrases et d'expressions présentant des difficultés de compréhension qui ne s'imposent pas.

Le bon chrétien fait.

Le *bon chrétien sait* - nous venons de le voir. *Il sait et il fait. Le savoir ne va pas sans le faire*, sans l'action. Et l'on pourrait dire, en ce qui concerne Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sans l'engagement du chrétien à la suite et à l'imitation de Notre Seigneur. Ce *faire*, cet engagement, cette imitation sont nécessairement situés. Ils se manifestent au sein d'une époque, d'un milieu culturel et ecclésial déterminés. À partir de notre *Catéchisme des Fêtes*, l'on peut, semble-t-il, relever quelques aspects significatifs.

Son caractère rigoriste. Dès la première lecture de ce catéchisme, l'on se sent plongé dans une ambiance rigoriste quand il s'agit du *faire*. Le Père Jean-Claude. Dhôtel a pu écrire : *Le caractère pratique, la tendance moralisatrice, la sévérité de cette morale [...], miroir d'une communauté remplie de zèle, mais d'un zèle parfois aussi indiscret que celui de son fondateur l'excentrique Monsieur Bourdoise*⁴⁶.

Deux *leçons*, parmi d'autres, révélatrices de cette tendance. Celle de saint Nicolas, patron de la paroisse et des écoliers, propose trois vertus du saint à *imiter* ; trois vertus *qui sont les plus sortables à notre âge et condition* :

- ***Sa sobriété***, *Ce sera en ne mangeant à toute heure, en ne nous rendant point importuns pour avoir beaucoup à manger, et même à jeûner quelquefois pour nous y accoutumer de bonne heure.*

⁴⁶ Op. cit., p. 283. L'auteur termine par une appréciation du tempérament de M. Bourdoise tirée de P. Broutin, *La Réforme pastorale en France...*, Tome II, p. 112.

- **Sa diligence**, *Ce sera en nous rendant des premiers, de nous-mêmes et sans contrainte, à tout le service paroissial pour y adorer, remercier Dieu et y chanter ses louanges.*
- **Sa pureté**, *Ce sera en nous éloignant de tout ce qui est ennemi de cette, vertu, comme sont l'oisiveté, les chansons déshonnêtes, danses et hantises de nos compagnons et compagnes, que nous connaissons être sujets de tels vices (p. 89, 90).*

Quelle perspective de fête pour cet écolier, comme pour ses *compagnons et compagnes* !... On célèbre, certes, leur saint Patron à la paroisse - et les cérémonies liturgiques y sont particulièrement soignées et, sans doute, pieuses sinon ferventes. Mais, hors ces Offices, rien ne manifestera cette fête au repas familial. L'insistance porte sur une sobriété qui va jusqu'à proposer le *jeûne, quelquefois, pour nous y accoutumer*. On est, certes, au temps de l'Avent qui demande *pour bien (le) passer, de se tenir plus retiré d'ici à Noël, se priver des plaisirs et des compagnies mondaines* (p. 88), mais tout de même !...

La fête de Noël se vit, selon notre texte, dans le même climat, religieux à n'en pas douter, mais combien austère. Trois vertus y sont enseignées par *le petit Jésus : La pauvreté, l'humilité et la souffrance*. Et nous *l'imiterons dans sa pauvreté, évitant toutes les superfluités dans nos habits et ne méprisant pas les pauvres ; dans son humilité, en obéissant à nos parents, nos maîtres et maîtresses ; dans les souffrances, endurant les incommodités du froid pour venir au Service* (p. 94). Pour la fête, éminemment familiale au 17^e siècle déjà, celle des Rois, de l'Épiphanie, la première chose à *faire pour en profiter : Éviter les excès...*⁴⁷

Il est intéressant de relever ici, et de mettre en parallèle, d'un côté les vertus passives, négatives, et de l'autre les vertus actives, positives. Les listes parlent d'elles-mêmes : 30 allusions dans la première colonne, une douzaine dans l'autre :

⁴⁷ Voir ce qui est dit du regard du Pasteur, cf. pages précédentes : « Le regard du prêtre sur les chrétiens de sa paroisse ».

Négatives.

- Crainte de Dieu, p. 101.
- Humilité, p. 94, 124, 128.
- Modestie, p. 103, 119, 124, 128, 139.
- Souffrance, p. 94.
- S’humilier, p. 104.
- Patience, p. 132.
- Pauvreté, p. 94, 135.
- Ne pas mépriser les pauvres, p. 94.
- Retenue, p. 103.
- Sobriété, p. 90, 135.
- Virginité, p. 137.
- Se garder de toute indécence, p. 143.
- Pénitence, p. 126, 135.
- Se mortifier, p. 135.
- Chasteté, p. 90, 128.
- Pureté, p. 90, 95, 129, 143.
- Endurer les inconvénients, p. 94.

Positives.

- Amour de Dieu.
- Amour du prochain, p. 101.
- Charité envers les pauvres, p. 135.
- Promptitude à accomplir les volontés de Dieu, p. 144.
- Dévotion, p. 88, 130.
- Diligence au Service divin, p. 90, 99.
- Respect, p. 125, 140.
- Zèle, p. 132, 139.

Comment expliquer cette insistance sur l’ascèse dans notre catéchisme ? Un climat moral et spirituel d’une époque, sans doute. Mais l’on peut penser qu’il y a eu option de la part d’une communauté toute orientée vers la lutte contre les désordres individuels et collectifs chez les clercs comme chez les laïcs. Trouver l’équilibre dans un tel engagement - qui s’imposait dans l’Église de France d’alors - n’était pas donné d’avance. Saint-Nicolas ne l’a pas trouvé en bien des domaines.

L’on peut, en effet, et pour se limiter à notre texte, **regretter l’image que l’on donne de Dieu, du Dieu d’amour révélé en Jésus-Christ.** Ainsi :

- Pour la fête de la Sainte Trinité, *Quel fruit faut-il retirer, etc.*⁴⁸ ...
2. *Considérez dans toutes nos actions et en tous lieux, que Dieu nous regarde et qu'il doit nous juger* (p. 123).
- Pour le Temps de l'Avent, une approche plus nuancée du Mystère du Fils de Dieu, *Quels fruits... ? ... 2. De craindre et d'aimer tout ensemble Notre Seigneur Jésus-Christ, que l'Église nous propose en ce temps, tout sévère et tout bon dans son premier et dernier Avènement* (p. 88s).
- Pour la Circoncision, *Pourquoi Notre Seigneur [...] voulut-il subir la loi de la Circoncision ?... pour nous montrer qu'il n'était venu en ce monde que pour souffrir et donner son sang pour nous...* (p. 96).
- Pour la fête de l'Incarnation, *Quels fruits faut-il recueillir, etc. ?* (sic)
1. *Reconnaître la charité de Notre Seigneur de se revêtir ainsi de notre corps et de nos misères* (p. 116).
- Pour les Rogations, *Pourquoi les Rogations ont-elles été instituées... ? Pour deux raisons principales. La 1^o pour détourner la colère de Dieu, ordinairement irrité contre son peuple en cette saison* (p. 116). Il faut donc y assister dans cette pensée que nous sommes coupables de cette juste colère de Dieu (p. 117).
- Pour la Fête-Dieu, *Comment faut-il assister à la procession... ? Avec un esprit recueilli, les yeux baissés en toute modestie, un cierge à la main, pour faire amende d'honneur, et demander pardon, comme des criminels* (p. 124).

Le *bon chrétien* de Saint-Nicolas vit ainsi sous le regard d'un Dieu *qui le jugera*, qui *s'irrite contre son peuple* et qu'il faut apaiser ; sous le regard d'un Jésus-Christ *bon mais sévère*, sévère d'abord ! Et ce même *bon chrétien* se doit de porter sur lui-même un regard sans complaisance. N'est-t-il pas rempli de *misères, coupable* de la juste colère de Dieu, devant faire amende honorable à Dieu puisque *criminel*...

Regrettons aussi le déséquilibre entre les nombreux appels directs ou indirects à se confesser en vue de *bien célébrer* les temps ou les fêtes liturgiques

⁴⁸ Cet *etc.*, curieusement, se retrouve ici et là dans notre catéchisme, interrompant l'énoncé de la question.

(Noël, Purification, Carême, Dimanche des Rameaux, pour le jour de Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et sainte Catherine) et la seule *obligation* de communier à Pâques... Faut-il relever aussi une certaine déviation doctrinale, fréquente dans les milieux plus marqués par le souci moral que proprement spirituel et mystique ? Comme l'écrit J.C. Dhôtel, au sujet de la confession : *Il s'agit moins d'être réconcilié que d'être pur de toute tache*⁴⁹. Deux passages de notre catéchisme prêtent le flanc à cette critique :

- À Noël, on se prépare à célébrer cette fête par *une grande pureté que l'on doit se procurer par une bonne confession* (p. 95).
- Pour la Purification, *Il faut, 1^{èrement} purifier sa conscience par une bonne confession* (p. 100).

Mais trois autres invitations à une bonne confession marquent le lien avec Dieu que celle-ci est destinée à rétablir :

- Pour la Purification, la qualité de *juste* attribuée au vieillard Siméon signifie *que nous devons de bonne heure nous mettre en la grâce de Dieu par une bonne confession générale* (p. 101).
- Pour le saint Jour de Pâques, la première marque que l'on est *véritablement ressuscité avec Jésus-Christ, si, dans la confession que l'on a faite, on a renoncé non seulement à tous les péchés dont on s'est confessé, mais encore à toutes les occasions et compagnies dangereuses, et si on est dans la résolution de mourir plutôt mille fois que de jamais offenser Dieu* (p. 113).
- Pour la fête de Sainte Catherine, la première *chose* à faire pour la bien célébrer, c'est *nous purger par une confession qui soit faite dès la veille, afin qu'étant agréable à Dieu et à sainte Catherine, elle daigne prier pour nous* (p. 136s).

Regretter encore son caractère individualiste, car la *faire* nicolaïte est, semble-t-il, aussi individualiste que rigoriste. Ces deux caractéristiques de notre *Catéchisme des Fêtes* s'unissent pour créer un climat particulier. Rigorisme et individualisme modèlent un type de chrétien tourné vers Dieu, certes, mais comme enfermé dans son moi. « Moi et Dieu », serait sa visée. La rigueur

⁴⁹ Op. cit., p. 435.

atteint tout ce qui fait cette relation privilégiée, mais elle semble ignorer tout ce qu'elle pourrait apporter à la qualité humaine et spirituelle des relations au sein de la famille, de la société dans laquelle ce chrétien est appelé à vivre.

Ajoutons, car c'est une orientation très forte de Saint-Nicolas : une qualité des relations au sein même de la communauté paroissiale. Si *la charité envers le prochain* est rappelée une fois, les paroissiens ne sont pas appelés au pardon mutuel, à l'union, à la bienveillance comme au support des défauts de l'autre. L'autre, pourrait-on dire, est absent. Et ce, malgré l'omniprésence des *nous* dans le texte ; on l'a vu. Quelle est, en effet, l'exacte portée de ce nous ? qui désigne-t-il ? Le catéchiste, en communion avec ceux à qui il s'adresse ? Les catéchisés, appelés à faire leur la doctrine exposée ? Cela n'est jamais explicité. Ce qui est fort explicite, au contraire, ce sont les appels à *la retraite*.

Pour le temps de l'Avent, il faut, pour bien passer ce temps, *se tenir plus retiré d'ici à Noël* (p. 88). Pour préparer la fête de la Pentecôte, *Il faut se retirer à l'exemple des Apôtres, pour vaquer à la prière plus fréquente* (p. 121).

Ce sont aussi, et surtout pourrait-on dire, les recommandations à fuir toutes les rencontres qui pourraient conduire au péché. Il faut *se priver... des compagnies mondaines* (p. 88, 111) ; *s'éloigner des compagnies* (p. 104, 113) ; *quitter les compagnies* (p. 135) ; *éviter tous les jeux et mascarades* (p. 100, 102, 103) ; *nous éloignant (des) danses et hantises de nos compagnons ou compagnes* (p. 90). Tout ceci n'est que prudence chrétienne, peut-être.

Mais n'y a-t-il pas de *compagnies* dans lesquelles un *bon chrétien* puisse entrer et même participer à ses conversations et à ses jeux ? Ne serait-ce que le milieu familial ? Même ici l'ascèse l'emporte. Faut-il célébrer, en famille, les *Saints Patrons* ? : l'on a un *devoir* à leur rendre, *sanctifier le jour de leurs fêtes, nous abstenant de toutes les promenades, jeux, festins, danses et autres divertissements, pour vaquer au Service divin*. Et *c'est nous rendre dignes par ce moyen de leurs intercessions...* (p. 141).

Un catéchisme qui n'est pas sans ouverture spirituelle et même mystique.

Le P. J.C. Dhôtel porte ce regard critique sur *la morale* de l'ensemble des catéchismes des années 1650-1660 et même au-delà : cette morale, *plutôt communautaire dans l'expression des diverses formes du rapport à Dieu, dans ses dimensions paroissiale et liturgique, est très individualiste en ce qui touche la charité envers le prochain*⁵⁰. Autre critique : *la morale proposée dans les catéchismes populaires ne favorise pas les initiatives et [...] elle manque d'inspiration. Le visage du Christ, sur qui porter ses regards pour y conformer sa vie disparaît derrière les prescriptions d'un code sévère*⁵¹. Notre catéchisme n'échappe pas à ce genre de critiques, nous l'avons vu.

Cependant, les durcir et surtout y voir un jugement exhaustif sur l'ouvrage, ce serait injuste. Celui-ci comporte - on a pu le déceler même à l'occasion de ces analyses critiques - un remarquable effort d'éducation du sentiment religieux dans ses rapports à Dieu, à travers l'assiduité liturgique ; et aussi dans ses rapports au prochain - même si cet effort pastoral manque en ce domaine d'ouverture et de créativité - ne serait-ce qu'à travers l'exigence d'éviter le péché. Mais il faut aller au-delà de ce constat, car notre catéchisme offre également comme des échappées qui dépassent largement les perspectives d'une morale du *savoir* et du *faire*. Il s'y reflète quelque chose de la spiritualité de la Communauté de Saint-Nicolas.

On a donné **trois notes caractéristiques** à la piété nicolaïte : *baptismale, eucharistique, paroissiale*⁵². Quelques échos de ces notes spirituelles sont perceptibles dans notre texte.

Une piété baptismale.

Au sujet du Baptême, le *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* - comme d'ailleurs la plupart des catéchismes de l'époque, sinon tous - ne présente aucun développement concernant le Mystère du Baptême de Notre Seigneur.

⁵⁰ Op. cit. p. 412

⁵¹ (id.), p. 423

⁵² (id.), p. 393

Ce Mystère est pourtant désigné, par nombre de ces ouvrages⁵³, comme étant un des *trois grands Mystères* que l'Église célèbre en la fête de l'Épiphanie. Pourquoi ce peu d'attention portée à cet événement de la vie de Jésus dans la liturgie occidentale ?⁵⁴ En catéchèse, il pouvait offrir, outre l'éclairage théologique donné à la Personne de Jésus, une perspective doctrinale plus large du Baptême des chrétiens.

*Il n'y a [...], suivant les paroles de l'apôtre Paul, qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul Baptême (Ep.4:5 ; 1Co.12:13) : Il n'y a qu'un seul Baptême, inauguré par Jésus au Jourdain, achevé dans sa Pâque, déployé universellement pour l'Église à partir de la Pentecôte*⁵⁵. Par ailleurs, pour notre catéchisme qui ne traite pas des Sacrements, les références au Baptême sont rares. Une allusion, au sujet du *péché originel, qui ne s'efface que par le Baptême* (p. 91) ; des données intéressantes dans les leçons sur la Dédicace et des saints Patrons.

Pour la Dédicace des églises :

Pourquoi dans l'Église renouvelle-t-on tous les ans la mémoire de la Dédicace ? Pour trois raisons principales [...] 2° pour nous renouveler la mémoire et l'esprit de notre Baptême...

Que devons-nous faire pour entrer dans l'église et pour bien célébrer cette fête ? Deux choses...

Quelle est la seconde ? C'est de renouveler les promesses faites au Baptême, dont la Dédicace est comme l'anniversaire, et se consacrer au service de Dieu, tout de nouveau, détestant les péchés que nous avons commis contre la parole que nous y avons donnée (p. 138s).

Pour la fête des saints Patrons :

N'y a-t-il pas d'autres Patrons que ceux de la Paroisse sur laquelle on demeure ? Oui, nous appelons encore nos Patrons, ceux dont nous avons reçu le nom au Baptême... (p. 140).

⁵³ Dont celui de Jean-Baptiste de La Salle.

⁵⁴ Ce Mystère est resté, en Orient, la grande célébration des « Manifestations du Seigneur ».

⁵⁵ *Dictionnaire de Théologie chrétienne*. Les grands thèmes de la foi, Édition française, J. Doré (Dion), Desclée, 1979, p. 31.

Une piété eucharistique.

Notre *Catéchisme des Fêtes* n'a pas à traiter, ici encore, des Sacrements, mais il aurait pu souligner l'importance de la réception de l'Eucharistie afin de bien célébrer les Mystères de Notre Seigneur ou de la Vierge. On a vu que la seule communion pascale - de rigueur - est rappelée. C'est dans le domaine de la dévotion que s'exprime volontiers cette forme de piété.

Ainsi, à l'occasion des **Quarante-Heures** : *Que faut-il faire pour se conformer aux desseins de l'Église en ce temps de Carnaval ? Il faut, 1° aux lieux où se font les prières de quarante heures, s'y rendre volontiers, tâchant de faire compagnie à Notre Seigneur, tandis que la plupart des hommes l'abandonnent* (p. 102s).

Pour la **Fête-Dieu**, qui est la fête du S. Sacrement de l'Autel, il faut participer à la procession et aux Offices que la Paroisse organise pendant l'Octave de cette fête.

Pourquoi l'Église a-t-elle institué une procession si magnifique en ce jour ? Pour deux raisons principales.

Quelle est la première ? Pour remercier Notre Seigneur d'avoir institué un Banquet si divin pour la nourriture de nos âmes, et pour servir de Sacrifice perpétuel en l'Église.

Quelle est la seconde ? C'est pour réparer au possible les outrages qu'il souffrit en sa Passion, et les injures qu'il reçoit encore tous les jours par ceux qui le reçoivent indignement.

Comment faut-il assister à la procession de ce jour ? Avec un esprit recueilli, les yeux baissés en toute modestie, un cierge à la main, pour faire amende d'honneur, et demander pardon comme des criminels.

Est-ce assez, pour témoigner à Notre Seigneur la reconnaissance d'un si grand bienfait, d'assister à la procession et au service de ce jour-là ? Non, mais encore pendant l'Octave, il faut assister aux saluts ; et le visiter au moins une fois le jour (p. 123s).

Pour la fête de la **Dédicace des églises** ; de ces églises consacrées à Dieu sous l'invocation de Notre Seigneur :

Pourquoi, dans l'Église, renouvelle-t-on tous les ans la mémoire de la Dédicace ? Pour trois raisons principales. La 1° pour remercier Dieu de

l'honneur qu'il nous fait de demeurer parmi nous dans nos églises... 3° pour nous remettre devant les yeux le respect et la révérence que nous devons porter aux lieux saints, c'est-à-dire aux églises qui sont appelées la Maison de Dieu.

Pourquoi les églises sont-elles appelées la Maison de Dieu puisque Dieu est partout ? Parce qu'il y réside d'une façon particulière, au moyen du S. Sacrement qui y repose, et qu'il prend plaisir d'y écouter nos prières, et les exaucer plutôt qu'en un autre lieu (p. 138).

Relevons, dans ces textes, quelques manifestations révélatrices de *dévotion eucharistique* : *se rendre volontiers aux Quarante Heures, faire compagnie à Notre Seigneur, visiter Notre Seigneur au moins une fois le jour, assister aux Offices, remercier Notre Seigneur d'avoir institué un Banquet si divin, remercier Notre Seigneur [...] de l'honneur qu'il nous fait de demeurer parmi nous, réparer les outrages, les injures qu'il reçoit, demander pardon, faire amende d'honneur, respect et révérence pour les lieux saints.*

Le P. J.C. Dhôtel porte ce jugement sur la dévotion eucharistique qu'expriment nos textes : *La dévotion eucharistique culmine encore dans la célébration de la Fête-Dieu, mais tout autant aux Quarante Heures [...]. Il s'agit moins d'adorer le Christ glorieux dans l'action de grâces que de faire compagnie à Notre Seigneur tandis que la plupart des hommes l'abandonnent. Cette attitude réparatrice finit par refluer sur la Fête-Dieu elle-même, bien que la liturgie de ce jour soit toute louange et action de grâces (p. 355).* L'appel à l'ascétisme n'est pas loin !...

Une piété « christologique ».

Si le *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* a su ainsi, et dans le climat moral qui lui est propre, souligner le caractère eucharistique de sa piété, la nature même et le contenu de ce texte nous conduit à parler du **caractère « christologique » de cette piété**. Cela découle, comme nécessairement, des thèmes qu'un tel catéchisme se doit de traiter : les Mystères de Notre Seigneur en constituant une part essentielle et considérable ; depuis sa Conception, sa Naissance, sa Passion et sa Mort, sa Résurrection et son Ascension, jusqu'à l'envoi de l'Esprit Saint sur son Église. Cette *piété christologique* n'est pas pro-

pre à notre Communauté : l'influence bérullienne a marqué profondément tout le 17^e siècle français. La spiritualité de Bérulle a été *une authenticité spirituelle de l'humanité du Christ, très enracinée dans la théologie et les courants mystiques de l'époque*⁵⁶.

L'auteur que nous venons de citer nous offre un intéressant schéma d'analyse des divers types de *piété christologique* auxquels peuvent se rattacher tels ou tels passages de notre *Catéchisme des Fêtes : Au risque de simplifier, mais avec le souci de clarté pédagogique, il nous semble que le Christ, en tant qu'homme, a été vu par quelques-uns surtout comme chemin*⁵⁷, *par d'autres comme vérité, par d'autres enfin comme vie. C'est dire que, dans l'histoire spirituelle chrétienne, le regard croyant découvre dans l'humanité du Sauveur une valeur d'imitation et se situe dans une attitude plus ou moins active ; ou bien il décèle surtout la valeur de connaissance, et conséquemment comprend le salut dans une clé intellectuelle ; ou finalement, il reconnaît dans cette humanité un instrument de participation et tend à lire l'existence chrétienne en tant qu'assimilation, dans une perspective souvent ontologique. Un chrétien Héros, Maître ou Prêtre. Un accent mis sur la morale, la théologie ou la liturgie. Une vie chrétienne portée vers l'action, la science ou la sagesse. Bien sûr, le climat culturel des âges et la psychologie des saints portent l'accent sur l'un ou l'autre des aspects signalés, et dans la mesure où l'enracinement chrétien vivifie l'esprit du croyant, ces aspects ne s'excluent pas. Mais ils peuvent peut-être nous aider à caractériser très rapidement les courants, les écoles*⁵⁸. Un schéma qui voudrait rendre sensible ces diverses relations spirituelles à l'humanité de Jésus-Christ :

⁵⁶ *Bérulle aujourd'hui. Pour une spiritualité de l'humanité du Christ !*, par F. Guillèn Preckler, coll. Le Point Théologique, Beauchesne, 1978, n°25, p. 7s.

⁵⁷ L'auteur, dans cette analyse se réfère au texte de Jn.14:16 : « Je suis le chemin, la vérité, la vie ».

⁵⁸ Id. p. 19.

Jésus a dit : Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie.

D'où ces trois types de spiritualité, celle qui privilégie :

La Voie	La Vérité	La Vie
Considérer ainsi Jésus c'est volontiers se porter à l' imiter et donc à agir	Considérer ainsi Jésus c'est volontiers se porter à l' étudier et donc à acquérir la science des saints	Considérer ainsi Jésus c'est volontiers se porter à le contempler et donc à s'identifier à lui pour acquérir la sagesse
et	et	et
voir dans le chrétien le Héros, le Saint ; d'où l'accent mis sur la morale	voir dans le chrétien le Maître ; d'où l'accent mis sur la théologie	voir dans le chrétien le Prêtre ; d'où l'accent mis sur la liturgie
et	et	et
une vie chrétienne portée vers l' action.	une vie chrétienne portée vers la science.	une vie chrétienne portée vers la sagesse.

Sans vouloir forcer nos textes, car le *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* n'est pas un ouvrage de spiritualité systématique et il s'est voulu fort succinct, le cadre d'analyse proposé va nous permettre de mieux situer, les uns par rapport aux autres, les passages de notre texte qui traitent de la personne de Jésus-Christ.

Il faut *imiter* Jésus-Christ.

Jésus n'est présenté en exemple qu'une seule fois :

Pourquoi pensez-vous que Notre Seigneur voulut subir la Loi de la Circoncision, qui était si douloureuse et où s'épanchait déjà du sang ? Pour trois raisons principales [...]. 3° Afin que par son exemple nous apprissions au moins à obéir à ses commandements, aux choses faciles et difficiles (p. 95s).

Dans les autres circonstances, l'invitation à l'imiter est comme indirecte. Ainsi à Noël, Jésus dans sa crèche est là comme un petit Docteur dans sa chaire, où il nous fait leçon de toutes les vertus...

Quelles sont les vertus principales qu'il nous enseigne ? La pauvreté, l'humilité et la souffrance.

Comment le pouvons-nous imiter en ces vertus ? Nous l'imiterons dans sa pauvreté, évitant toutes les superfluités dans nos habits et ne méprisant pas les pauvres ; dans son humilité, en obéissant à nos parents, nos maîtres et nos maîtresses ; dans les souffrances, endurant les inconvénients du froid pour venir au Service (p. 94).

Dans ce passage, nous passons ainsi d'un enseignement de Jésus à son imitation.

Il faut connaître et étudier Jésus-Christ.

Les développements théologiques ne sont pas fréquents dans notre *Catéchisme des Fêtes*, et toujours succincts. Relevons cependant ceux-ci :

Pour la fête de l'Incarnation,

Pourquoi appelle-t-on cette fête du nom d'Incarnation ? Parce que c'est le jour auquel le Fils de Dieu s'est incarné, c'est-à-dire qu'il a pris un corps et une âme comme nous.

Qui a opéré ce Mystère ? C'a été le S. Esprit qui a formé un corps du plus pur sang de la Vierge, et puis il y a joint une âme comme les nôtres.

Le Fils de Dieu se faisant homme a-t-il cessé d'être Dieu ? Non, mais il est demeuré Dieu et homme tout ensemble. Était-il nécessaire que le Fils de Dieu se fit homme ? Oui, pour nous racheter. Faites un acte de foi sur le Mystère... (p. 115).

Pour la fête de l'Ascension,

Quelle fête avons-nous jeudi prochain ? La fête de l'Ascension, c'est-à-dire le jour même que Notre Seigneur est monté aux Cieux.

Y est-il monté en tant que Dieu ? Non, parce que Dieu est présent partout, mais il y est monté en corps et en âme par sa propre vertu.

Pourquoi Notre Seigneur est-il monté au Ciel ? 1° Parce c'est la demeure des corps glorieux ; 2° pour nous y préparer notre place, si nous vivons bien, et nous y servir d'Avocat.

Quel rang tient Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Ciel ? Il est à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant, au-dessus de toutes les créatures (p. 118s).

Pour la fête de la Sainte Trinité,

Qu'est-ce que la Trinité ? C'est un seul Dieu en trois Personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint Esprit ; aussi grandes, aussi puissantes et aussi parfaites l'une comme l'autre.

Comment se peut-il faire que trois ne soient qu'un ? C'est un Mystère qu'il faut croire et adorer, sans savoir comme il se fait.

N'y a-t-il rien dans les créatures qui nous exprime ce Mystère ? Oui, le soleil dans sa nature, l'homme et l'âme raisonnable en sont des exemples imparfaits.

Comment ces choses nous représentent-elles la Sainte Trinité ? Dans le soleil, il y a le corps du soleil, le rayon et la lumière, qui ne font tous trois qu'un soleil ; l'homme n'étant qu'un, vit de trois vies différentes, de la végétante, de l'animale et de la raisonnable ; l'âme qui n'est qu'une, a la mémoire, l'entendement et la volonté.

Où sont ces trois Personnes divines ? Elles sont partout, par essence, par présence et par puissance.

Faites un acte de foi... (p. 121s).

Comme le souligne le P. J.C. Dhôtel, au sujet de l'ensemble des catéchismes de l'époque - et cela vaut pour celui que nous étudions : *Pour livrer cette science (ajoutons : de Jésus-Christ), les auteurs vont d'abord puiser à la source où ils l'ont eux-mêmes apprise, c'est-à-dire non pas directement à l'Écriture, mais aux manuels de théologie. D'une manière générale, ils demeurent fidèles à cet enseignement et reproduisent, sans trop d'égards à la capacité de leurs lecteurs, un langage d'école (p. 346). Langage d'école* en effet, que cette dernière réponse qui situe les Trois Personnes divines *partout, par essence, par présence et par puissance* et que l'on confie à la mémoire, voire à l'intelligence d'un enfant de la *première communion* !

Il faut contempler Jésus-Christ et vivre de sa vie.

L'on peut penser que réduire la perspective pastorale de la Communauté de Saint-Nicolas à sa devise : *savoir et faire* serait la mutiler quelque peu ; il y a

une dimension spirituelle et, osons l'expression, une dimension mystique qui mérite que l'on s'y arrête. Des mots-clés sont révélateurs en ce domaine :

- **Désirer.** Ainsi, pour la fête de Noël,
Quelle préparation devons-nous apporter à cette fête ?
1° Un grand désir de recevoir Notre Seigneur, pour lui faire meilleur accueil que ne firent pas les Juifs... (p. 94s).

Pour la fête de l'Ascension,

Quels fruits devons-nous, etc. ? (sic)

1° Nous animer à un grand désir de suivre Notre Seigneur dans le Ciel (p. 119).

- **Chercher.** Pour le Saint Jour de Pâques,
Comment pourra-t-on connaître si on est véritablement ressuscité avec Jésus-Christ en cette fête de Pâques ?... Quelle est la seconde marque ?
C'est désirer et chercher les choses du Ciel... (p. 113).
- **Avoir du goût.** Pour le même jour de Pâques,
Quelle est la troisième marque qu'on est ressuscité avec Jésus-Christ ?
C'est d'avoir du goût pour les choses divines, c'est-à-dire se plaire à parler ou entendre parler de Dieu, faire état des exercices de piété, comme de la prière, de l'assistance au service paroissial et aux catéchismes (p. 113).
- **S'offrir.** Ainsi, pour la fête de la Circoncision,
Quels sont les moyens de bien célébrer cette fête ?
Trois principaux [...]. 3° nous offrir tout à lui, et ce que nous avons... (p. 96s).

Pour la fête de l'Épiphanie,

Que faut-il faire pour profiter de cette fête ?

[...] *3° lui faire offre de nous-mêmes et de tout ce que nous avons* (p. 99).

- **Accueillir Jésus-Christ,** l'Église reconnaît trois *Avènements* de Notre Seigneur Jésus-Christ ; le 3^{me} qui se fait tous les jours dans les âmes par la grâce (p. 87).

Pour le Dimanche des Rameaux,

Que devons-nous faire à cette solennité ?

Il faut [...] 2° il faut imiter les enfants en l'honneur et amour qu'ils témoignent à Notre Seigneur lors de son entrée triomphante, pour avoir avec ces deux vertus mériter qu'il entre joyeux et triomphant en nous par la Communion pascale (p. 107).

- *Faire compagnie à Notre Seigneur* aux jours du Carnaval,

Que faut-il faire pour se conformer aux desseins de l'Église en ce temps de Carnaval ?

Il faut 1° aux lieux où se font les prières de quarante heures, s'y rendre volontiers, tâchant de faire compagnie à Notre Seigneur, tandis que la plupart des hommes l'abandonnent (p. 102s).

- *Compatir à Notre Seigneur* pendant la Semaine Sainte,

Que devons-nous faire pour bien passer cette semaine ?...

[...] 4° assister aux Ténèbres et à tout le service des trois jours ; venir adorer la croix le Vendredi Saint, et compatir à Notre Seigneur, endurant quelque chose pour l'amour de lui (p. 111).

- *Prier Notre Seigneur de vouloir être l'Époux de nos âmes.* C'est à l'occasion de la fête de sainte Catherine qu'une telle suggestion est proposée : s'adresse-t-elle aux fillettes des écoles dont cette sainte est la Patronne, comme saint Nicolas est le Patron des écoliers ? En tout cas, nous entrons ici dans le domaine de la mystique. À la question : *Quelle est la grâce plus considérable qu'elle a reçue de Dieu ?* il est répondu : *Ç'a été que Notre Seigneur, lui ayant apparu entre les bras de sa sainte Mère, lui donna un anneau en signe de ce qu'il la prenait pour son épouse.* Et voici l'application qui en est faite aux petits catéchisés :

Que doivent faire les enfants du catéchisme pour lui être semblables ?

C'est en 1° lieu, de prier Notre Seigneur de vouloir être l'Époux de nos âmes, et lui jurer de notre part une fidélité inviolable. 2° avoir un amour et une estime singulière pour la virginité... (p. 136).

Une telle perspective d'union mystique pouvait-elle atteindre ces *enfants du catéchisme* et qu'en tiraient-ils pour leur vie de jeunes chrétiens ?... La troi-

sième chose à faire pour être semblable à sainte Catherine leur était sans doute plus compréhensible sinon accessible : 3^{ème} *Se rendre plus assidus que jamais au catéchisme, afin de devenir savants comme elle dans les Mystères de notre religion* (p. 137).

Une piété paroissiale.

Ce qui a orienté toute la vie de Monsieur Bourdoise et qu'il a fait partager à la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet : *que la paroisse (et le diocèse) constitue l'unité du peuple chrétien, assemblée dans l'église autour de l'Eucharistie ; dirigée par ses pasteurs, protégée par ses saints Patrons*⁵⁹. La Messe paroissiale, comme tous les Offices qui se font en cette église, donnent à la prière chrétienne sa dimension communautaire et ecclésiale ; où la louange et l'action de grâce trouvent leur place - la première, par rapport à la demande et à la supplication.

Notre *Catéchisme des Fêtes*, tout orienté vers cette vie paroissiale qui s'exprime à travers les cérémonies propres aux Temps et aux Fêtes de l'année liturgique, ne situe pas la Paroisse par rapport au Mystère de l'Église. Nul doute, cependant, qu'elle en est l'expression, la manifestation *hic et nunc*. La leçon pour la fête de la Pentecôte nous offre des perspectives intéressantes en ce domaine. Alors qu'on a reproché aux catéchismes contemporains de ne pas avoir *lié l'exposé sur le Saint Esprit [...] à son œuvre de sanctification dans l'Église*⁶⁰, notre texte le fait, succinctement comme toujours, mais clairement :

Quelle fête solennise l'Église dimanche prochain ? La fête de la Pentecôte, c'est-à-dire, le jour auquel N. Seigneur envoya le S. Esprit à son Église.

Qu'est-ce que le S. Esprit ? C'est la troisième Personne de la Sainte Trinité qui procède du Père et du Fils, et qui est un même Dieu avec eux.

Pourquoi Notre Seigneur a-t-il envoyé le S. Esprit à l'Église ? 1° Pour la gouverner et la conduire infailliblement à ce qu'elle ne puisse jamais

⁵⁹ J.C. Dhôtel, op. cit., p. 392.

⁶⁰ Id., p. 312.

faillir. 2° Pour demeurer en ses membres, qui sont les justes, comme dans ses propres Temples.

Que fait le S. Esprit en une âme ? 1° Il la sanctifie par sa grâce ; 2° il la conduit dans ses actions ; 3° il la console en ses afflictions.

Quelles étaient les personnes qui composaient l'Église de ce temps-là ? C'était la Sainte Vierge, les Apôtres et les Disciples, sur lesquels le S. Esprit descendit en forme de langues de feu, après avoir excité un grand bruit, comme d'un vent violent.

Si ces premières questions-réponses soulignent bien l'action de l'Esprit Saint dans l'Église et dans ses membres, les deux dernières nous font retrouver les limites de la spiritualité de Saint-Nicolas, dans sa difficulté à s'ouvrir à l'action propre du chrétien qui soit - ici, dans sa relation à l'Esprit - autre chose qu'ascétique. On aimerait, en effet, que soient suggérées telles ou telles façons de vivre « de » l'Esprit et « avec » l'Esprit :

Quelle préparation devons-nous apporter à cette fête ?

Il faut 1° se retirer à l'exemple des Apôtres, pour vaquer à la prière plus fréquentes ; 2° il faut être sans péché mortel, en état de grâce, et être vide de l'esprit du monde.

Quels fruits faut-il recueillir, etc. ?

1° Remercier Notre Seigneur qui nous a mérité ce précieux don et qui daigne nous le communiquer. 2° Se donner bien de garde de chasser le S. Esprit de nos âmes, ni même de le contrister par aucun péché ni affection déréglée (p. 120s).

Relevons aussi cette *principale disposition à la première communion*, positive, certes, mais bien peu explicite : *être rempli du S. Esprit, c'est-à-dire plein de l'amour de Dieu et du prochain* (p. 101)⁶¹.

Cette piété paroissiale est aussi piété ecclésiale. C'est l'Église, en effet,

- **qui institue les temps liturgiques** : De l'Avent,

Qu'est-ce que l'Avent ?

⁶¹ Il y a deux allusions aux *pauvres* à qui il faut faire l'aumône, sans plus.

C'est un temps institué de l'Église pour se disposer à la fête de Noël et remercier Notre Seigneur Jésus-Christ du bénéfice de son Incarnation et de son Avènement au monde (p. 87).

Du Carême,

Pourquoi l'Église a-t-elle institué le Carême ?

1° Pour honorer la retraite du Fils de Dieu qui jeûna quarante jours dans le désert ; 2° pour faire pénitence de nos péchés, par les jeûnes et autres mortifications ; et 3° pour nous disposer à la fête de Pâques (p. 103s).

• **et les cérémonies :**

Pourquoi l'Église a-t-elle instituée une procession si magnifique en ce jour (de la Fête-Dieu) ? Pour deux raisons principales.

Quelle est la première ? Pour remercier Notre Seigneur d'avoir institué un Banquet si divin pour la nourriture de nos âmes, et pour servir de Sacrifice perpétuel en l'Église.

Quelle est la seconde ? C'est pour réparer au possible les outrages qu'il souffrit en sa Passion, et les injures qu'il reçoit encore tous les jours par ceux qui le reçoivent indignement (p. 123s).

Le paroissien⁶² de Saint-Nicolas est invité,

• **à se conformer aux desseins de l'Église :** *Que faut-il faire pour se conformer aux desseins de l'Église en ce temps de Carnaval ? Il faut 1°, aux lieux où se font les quarante heures s'y rendre volontiers... 2° Il faut se retirer des jeux, des mascarades... (p. 102s).*

C'est, en effet, une invention du Démon pour contrarier les desseins de l'Église, pour empêcher le fruit du jeûne et de toutes les bonnes œuvres que les chrétiens pourraient faire en Carême (p. 102).

Pour le saint Jour de Pâques, Quel est le dessein de l'Église en cette fête ? 1° C'est d'honorer le Mystère de la Résurrection glorieuse du Fils de Dieu ; 2° d'obliger les chrétiens de ressusciter spirituellement à la grâce... (p. 112).

⁶² Le mot, bien que connu, n'est pas employé par notre texte.

Pour la fête de saint Martin, *Quel est le dessein de l'Église dans l'institution de cette fête ? 1° C'est de remercier Dieu des grâces qu'il lui a faites ; 2° pour nous porter à l'imitation de ses vertus ; 3° pour le prier d'intercéder pour nous auprès de Dieu* (p. 133).

- à agir selon l'intention de l'Église :

Pour les Rogations, *Quelle préparation devons-nous faire pour une si grande fête ? C'est de nous joindre à l'intention de l'Église dans ces trois jours de Rogations, et de garder étroitement l'abstinence qu'elle nous enjoint ; et assister aux processions chaque jour avec grande modestie* (p. 119).

Quant à ceux qui ne peuvent assister aux processions, ils *doivent, selon leur possible, réciter les litanies des saints ou autres prières selon l'intention de l'Église, et garder l'abstinence* (p. 117s).

Concluons ces quelques aperçus nicolaïtes concernant l'Église par cette constatation qui ne laisse pas de surprendre : alors que le climat de notre catéchisme se révèle fortement rigoriste, ces exigences morales et spirituelles ne sont que très rarement attribuées à l'Église. Son autorité s'exerce, certes : elle *institue*, elle *solemnise*, elle *reconnait*, mais elle *n'oblige* qu'une fois. De même, ses Commandements ne sont rappelés qu'une fois. Alors que, par ailleurs, les seules images de l'Église qui nous sont données évoquent l'amour maternel.

Lors de la fête de l'Épiphanie :

Quel intérêt avons-nous à l'Adoration des Rois, pour en faire si grande fête ? C'est que le jour qu'ils ont été adorer Notre Seigneur, les gentils, dont nous sommes issus, ont été admis au giron de l'Église (p. 97s).

Au temps de la Septuagésime,

D'où vient qu'en ce jour, on retranche les chants de joie de l'Église ? comme Alléluia, Gloria ? [...] Cela se fait pour deux raisons principales.

Quelle est la première ? C'est pour apprendre aux Chrétiens que, dans ces jours-ci, ils doivent retrancher les joies, les festins, les mascarades et autres récréations insolentes, pour pleurer comme des bons enfants avec leur Mère, qui est la sainte Église, la Mort et la Passion de N. Sauveur (p. 101s).

Une piété mariale.

Une lecture attentive du Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas rend sensible un autre aspect de la spiritualité de notre Communauté. Spiritualité baptismale, christocentrique et eucharistique, ecclésiale et paroissiale, elle est aussi mariale. Comment s'exprime cette spiritualité ?

Tout d'abord, dans le vocabulaire employé pour parler de la Très Sainte Vierge, comme aime à dire Jean-Baptiste de La Salle. Nos auteurs emploient volontiers l'expression *Sainte Vierge* (15 fois). Beaucoup moins souvent : la *Vierge* (4 fois) ; la *Sainte Vierge Marie* (2 fois) ; son nom *Marie* (1 fois) ; la *Sainte Mère* de Jésus (1 fois) ; ses titres de *Mère de Dieu* (1 fois), *Reine du Ciel et de la Terre* (2 fois) et *Notre Dame* (5 fois). Cette dernière expression est celle qui vient dans le titre des fêtes mariales : Immaculée Conception de Notre Dame, Purification de Notre Dame, Assomption de Notre Dame, Nativité de Notre Dame. Une expression qui remonte au Moyen Âge, contemporaine, donc, de cette redécouverte de la femme - idéalisée - par le monde de la chevalerie et de l'amour courtois. Le mot « dame » a gardé quelque chose du mot original latin *domina* qui signifie « maîtresse ». Encore, au XVII^e siècle, l'appellation « Madame » est réservée aux personnes « de qualité », comme le mot « Monsieur » aux hommes « de condition ».

À cette image d'autorité, qui rejoint celle qu'évoquent les expressions de *Reine du Ciel et de la Terre*, le culte marial joindra des éléments affectifs très forts : respect, confiance, affection. N'est-elle pas cette Reine qui, auprès de son Fils glorieux, intercède pour nous les hommes, faibles et pécheurs ?...

Une deuxième remarque concerne l'extrême discrétion des passages concernant la vie de la Sainte Vierge : aucun repère chronologique n'est donné, alors que beaucoup de catéchismes d'alors ne manquent pas de préciser son âge d'entrée et de départ du Temple⁶³, l'âge à sa mort, etc. La seule donnée, non scripturaire elle aussi, et qui se voit quelque peu commentée par notre catéchisme concerne sa naissance *d'une mère stérile* :

⁶³ Curieusement, le thème de sa Présentation au Temple n'est pas traité dans le Catéchisme de Saint-Nicolas.

Qui étaient les parents de la Sainte Vierge ? S. Joachim et sainte Anne, lesquels ayant souffert longtemps l'opprobre de la stérilité, furent enfin choisis de Dieu pour mettre au monde la plus parfaite de toutes les créatures. Pourquoi Notre Seigneur a-t-il voulu que sa Mère naquit d'une mère stérile ? 1° Afin que la Sainte Vierge fut une fille de prières et de larmes, et que sa naissance fut plutôt attribuée à la grâce qu'à la nature ; 2° pour faire connaître l'estime qu'il fait de la pureté (p. 129).

Autre aspect de cette discrétion, aucune allusion à Marie, sa Mère, n'est faite dans le récit des principaux Mystères de Notre Seigneur où elle n'est pas directement impliquée : Circoncision, Passion, Pâques, Ascension, même au pied de la Croix !... À l'Épiphanie, Jésus est dit seulement *entre les bras de sa Mère* (p. 98). À la Pentecôte - mais c'est un Mystère qui concerne au premier chef l'Église : Marie est, avec les Apôtres et les Disciples, de ceux qui *composaient l'Église en ce temps-là* (p. 120).

Ce qui est vraiment souligné, dans les rapports du chrétien à la sainte Vierge dans notre catéchisme, ce sont les caractères propres de la dévotion qui lui est manifestée. Un premier trait : une certaine insistance théologique sur le Mystère en tant qu'il a rapport à Marie. Ainsi :

Pour la fête de la Conception de Notre Dame immaculée,

Pourquoi appelez-vous la Conception de Notre Dame immaculée ? Parce qu'elle seule d'entre les pures créatures a été conçue sans péché originel. Qu'est-ce que le péché originel ?... Quels sont les effets du péché originel ?... Combien y a-t-il eu de Saints qui ont été conçus sans péché originel ? Il n'y a jamais eu que Notre Seigneur et la Vierge (en qui le diable ne peut pas se vanter d'avoir jamais eu aucune part) (p. 91s).

Pour la fête de l'Annonciation et de l'Incarnation,

Pourquoi l'appelle-t-on Annonciation ? Parce que c'est le jour auquel l'Ange vint annoncer à la Vierge qu'elle serait Mère de Dieu. Étant Mère de Dieu, a-t-elle cessé d'être Vierge ? Non, elle est et sera toujours vierge, par un miracle inouï. Pourquoi appelle-t-on cette fête d'Incarnation ? Parce que c'est le jour

auquel le Fils de Dieu s'est incarné, c'est-à-dire qu'il a pris un corps et une âme comme nous.

Qui a opéré ce grand Mystère ? Ç'a été le S. Esprit qui a formé un corps du plus pur sang de la Vierge et puis il y a joint une âme comme les nôtres.

Le Fils de Dieu se faisant homme a-t-il cessé d'être Dieu ? Non, mais il est demeuré Dieu et homme tout ensemble.

Était-il nécessaire que le Fils de Dieu se fit homme ? Oui, pour nous racheter (p. 114s).

Pour la fête de l'Assomption de Notre Dame, *qui est la plus solennelle de toutes les fêtes qui se font à son honneur, Montrez-nous comment cette fête est si solennelle ? C'est qu'en ce jour trois grands avantages sont arrivés à Notre Dame, qui mériteraient chacun une fête en particulier.*

Dites-nous, s'il vous plaît, quels sont ces trois avantages ? Le 1° est que la Sainte Vierge, ayant avec ardente affection demandé à Notre Seigneur de la retirer de ce monde, pour jouir avec lui de la gloire éternelle, trépassa peu après en la compagnie de tous les saints Apôtres.

Dites le second ? C'est que la Sainte Vierge étant trépassée et son très chaste corps ayant été mis avec grande cérémonie dans le sépulcre, elle ressuscita et monta glorieuse au Ciel.

Quel est le troisième ? C'est que cette très humble Vierge, ayant été reçue triomphante de toute la Cour céleste, elle a été couronnée Reine du Ciel et de la Terre, et placée au-dessus de tous les esprits bienheureux et des anges (p. 127s).

Nos auteurs cherchent, à l'évidence, à faire en sorte que l'expression dévotionnelle à Marie ne tombe pas dans des pratiques davantage nourries de magie que de solide piété.

L'autre trait caractéristique de la spiritualité mariale du *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* va bien dans la ligne pastorale de la Communauté : du savoir théologique au faire spirituel. Ainsi :

Pour la fête de la Conception immaculée de Notre Dame, après les données théologiques sur le péché originel, la question : *Que faut-il faire pour tirer profit de cette fête ? Trois choses, la 1° de porter grand respect et honneur à la Sainte Vierge, faisant la révérence au S. Nom de Marie, et n'en parler qu'avec*

respect ; la 2^o, avoir recours à elle en nos besoins, nous offrir tous les jours à son service ; la 3^o, c'est de haïr et détester le péché, dont elle a été entièrement exempte, et qui lui est si désagréable (p. 92).

Pour la fête de l'Annonciation et de l'Incarnation, il faut : 2^{me}, *porter un honneur singulier à la Sainte Vierge, qui a été choisie spécialement pour être la Mère de Dieu (p. 116).*

Pour la fête de l'Assomption de Notre Dame, ayant contemplé les dispositions dans lesquelles la sainte Vierge a quitté ce monde et l'accueil qui lui a été fait au Ciel,

Comment pouvons-nous passer cette fête et nous rendre agréables à cette Sainte Vierge ? Ayant jeûné, et nous étant confessés la veille, nous remercierons Dieu, et nous nous réjouirons de ce qu'elle est si relevée et si puissante dans le Ciel.

Quels avantages tirerons-nous du grand pouvoir qu'elle a dans le Ciel ? Nous la prions de nous obtenir de Notre Seigneur la parfaite humilité en nos cœurs, la chasteté en nos corps, la modestie en nos habits et, à la fin, une mort semblable à la sienne (p. 128).

Pour la fête de la Nativité de Notre Dame, nous devons *l'honorer*

1^o, en nous conjoissant avec elle des avantages que Dieu lui a donnés ; 2^o, en lui portant une singulière dévotion...

Quel profit y a-t-il d'être dévot à la Sainte Vierge ? 1^o, elle prend un soin particulier de ceux qui lui sont dévots ; elle les préserve de plusieurs dangers, elle leur obtient la grâce de ne mourir pas sans confession ; elle les défend des tentations du diable à l'heure de la mort, et se rend leur Avocate à toute heure auprès de son Fils.

Qui nous fait espérer toutes ces grandes assistances ? 1^o, le grand crédit qu'elle a auprès de son Fils ; 2^o, l'amour extrême qu'elle nous porte et le grand désir qu'elle a de notre salut (p. 130s).

Ainsi, on le voit, la dévotion est toujours affaire de relations. Ici, de Marie au fidèle dévot. La sainte Vierge lui porte un *amour extrême* ; elle a un *grand désir de son salut* ; elle *prend un soin particulier* de lui et, parce qu'elle a un

grand crédit auprès de son Fils, elle le défend efficacement contre ces *tentations du diable* si périlleuses à l'heure de la mort ; elle est enfin cette *Avocate* que l'on peut, en quelque sorte, appeler à toute heure. Relations aussi, des catéchisés à la sainte Vierge. Ils doivent, en effet, lui porter un honneur singulier, à elle qui a été choisie spécialement pour être la Mère de Dieu ; la prier de nous obtenir de Notre Seigneur, une parfaite humilité, la chasteté, la modestie et une mort semblable à la sienne ; se rendant agréables à celle qui est née sans péché, en faisant une bonne confession et, surtout, en haïssant et détestant le péché qui lui est si désagréable ; et, enfin s'offrir tous les jours, à son service. Cette offrande de soi au service de la Sainte Vierge ne peut s'arrêter à elle : les textes ont bien pris soin de souligner que les avantages dont elle a été comblée, lui viennent de Dieu, de l'Esprit, de son Fils...

Le Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et les Devoirs C.

Les Devoirs C sont certainement redevables au *Catéchisme des Fêtes* de la Communauté de Saint-Nicolas. Mais la question se pose - et elle se pose, d'ailleurs, pour chacune des sources de l'ouvrage de Jean-Baptiste de La Salle : celui-ci a-t-il recouru directement au texte de la Communauté de Monsieur Bourdoise, ou est-ce à travers des ouvrages d'auteurs qui y auraient eu recours ?... Nous aurons occasion de signaler de ces emprunts dans les différentes études de sources des Devoirs C que nous serons amenés à faire. Il reste qu'un certain nombre de passages du texte lasallien semblent se référer directement au catéchisme de Saint-Nicolas. On en peut relever sur une vingtaine de pages⁶⁴.

Ainsi, pour le Temps de l'Avent :

Saint-Nicolas	Devoirs C
<i>Qu'est-ce que l'Avent ?</i>	R. C'est un temps que l'Église a par-

⁶⁴ Et à travers diverses autres sources, il faut sans doute ajouter 40 et 50 pages.

<p><i>C'est un temps institué de l'Église pour se disposer à la fête de Noël, et remercier Notre Seigneur Jésus-Christ du bénéfice de son Incarnation et de son Avènement au monde...</i></p> <p><i>Que faut-il faire pour bien passer le temps de l'Avent ? Deux choses principales.</i></p> <p><i>Quelle est la première ?</i></p> <p><i>C'est de réciter tous les jours de l'Avent, avec dévotion, l'Angelus au matin, à midi et au soir, à dessein de remercier Notre Seigneur de s'être fait homme pour nous.</i></p> <p><i>Quelle est la seconde ?</i></p> <p><i>C'est de se tenir plus retiré d'ici à Noël, se priver des plaisirs et des compagnies mondaines, et d'être plus assidu à la paroisse et au catéchisme, et venir plus souvent à la Messe (p. 87 & 88).</i></p>	<p>ticulièrement consacré à Dieu et a destiné pour disposer les chrétiens à célébrer la fête de Noël...</p> <p>D. Que faut-il faire pour passer le saint Temps de l'Avent dans l'esprit et dans les intentions de l'Église ?</p> <p>R. Il faut pour cela faire principalement quatre choses.</p> <p>1° Il faut aller plus souvent à l'église, et y prier Dieu beaucoup plus que dans d'autres temps.</p> <p>2° Remercier tous les jours Notre Seigneur de s'être fait homme pour l'amour de nous.</p> <p>3° Nous garder d'offenser Dieu, qui a envoyé son Fils pour nous délivrer du péché.</p> <p>4° Prier Notre Seigneur de venir faire sa demeure dans nos âmes (DC 30,1,1 & 6).</p>
---	---

Une remarque : la question du type *Que faut-il faire pour...*, qui exprime si bien l'un des deux pôles de la pastorale nicolaïte : *Savoir et faire*, va devenir comme systématique dans les Devoirs C alors que le catéchisme de Saint-Nicolas la remplacera parfois par celle-ci : *Quels fruits faut-il recueillir*, etc.

Pour le Carême :

Saint-Nicolas	Devoirs C
<p>Pourquoi l'Église a-t-elle institué le Carême ?</p>	<p>D. Pourquoi le saint Temps de Carême a-t-il été institué ?</p>

<p>1° Pour honorer la retraite du Fils de Dieu qui jeûna quarante jours dans le désert ;</p> <p>2° pour faire pénitence de nos péchés par les jeûnes et autres mortifications ; et</p> <p>3° pour nous disposer à la fête de Pâques.</p> <p>D'où vient-il que l'on couvre les images en Carême ?</p> <p>Pour nous montrer que le péché nous sépare de Dieu et de la compagnie des saints (p. 103s).</p>	<p>R. C'est pour quatre raisons.</p> <p>1° Pour honorer la retraite de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a jeûné quarante jours dans le désert.</p> <p>2° Pour nous faire faire pénitence de nos péchés par les jeûnes et autres mortifications.</p> <p>3° Pour nous disposer à la fête de Pâques.</p> <p>4° Pour donner à Dieu, en jeûnes, la dixme, ou dixième partie de toute l'année.</p> <p>D. Pourquoi couvre-t-on les images des églises pendant le Carême ?</p> <p>R. C'est pour deux raisons.</p> <p>1° Pour nous faire concevoir, et faire réflexion, que le péché nous sépare de Dieu, et de la compagnie des Saints.</p> <p>2° Pour nous faire entendre que tout ce que nous devons méditer, et tout ce dont nous devons nous occuper pendant ce temps est la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.</p> <p>C'est pourquoi il n'était pas permis anciennement dans l'Église de faire aucune fête de saints pendant le Carême, ce qui est, présentement, réduit à la Semaine Sainte (DC 30,6,1 & 2).</p>
---	---

L'influence du *Catéchisme de Saint-Nicolas* est manifeste. Elle reste sensible tout au long de cette Instruction sur le Carême. Jean-Baptiste de La Salle ne manque pas de rappeler l'ancienne norme liturgique qui interdisait *de faire aucune fête de saints pendant le Carême* : l'histoire du culte chrétien l'intéresse ; ce qui n'est pas le cas, du moins à en juger par leur catéchisme, pour la Communauté de Saint-Nicolas. Par ailleurs, l'on ne sera pas surpris de voir comment le fondateur des Écoles Chrétiennes s'inspire, trois pages plus loin, d'une question concernant les enfants :

Saint-Nicolas	Devoirs C
<p><i>Mais quelle pénitence feront les enfants qui ont offensé Dieu et qui ne peuvent jeûner ?</i></p> <p><i>Au lieu du Jeûne et de l'aumône, ils iront à confesse dès la première semaine de Carême ; ils prieront Dieu plus qu'à l'ordinaire, et se priveront d'une petite partie de leur déjeuner ou de leur goûter, pour le donner aux pauvres ; et de plus s'abstiendront de tous les jeux puérils, et des sottises qu'ils faisaient auparavant (p. 105).</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que les enfants, et ceux qui sont légitimement dispensés de jeûner, doivent faire pendant le Carême, pour satisfaire à Dieu pour leurs péchés, et pour suppléer au défaut du jeûne ?</p> <p>R. Ils doivent faire quatre choses.</p> <p>1° Prier Dieu plus souvent et plus longtemps, que dans les autres temps.</p> <p>2° Penser souvent à leurs péchés, et se disposer à faire une bonne confession.</p> <p>3° S'abstenir de quelque chose dans leurs repas, et donner volontiers quelque chose aux pauvres.</p> <p>4° Être très modestes à l'église, très assidus à l'école, et de ne point jouer, ni badiner, comme dans les autres temps (DC 30,6,8).</p>

Jean-Baptiste de La Salle s'éloigne, ici, quant à l'expression du texte de Saint-Nicolas mais en garde l'ensemble des recommandations (se confesser, prier plus souvent, se priver pour donner aux pauvres, s'abstenir des jeux puérils...). En outre, il fait allusion à l'école, à la tenue *modeste* pendant les Offices et - signe de ce temps austère et rigoriste - *à penser souvent à ses péchés !...*

Pour les jours de la Fête-Dieu :

Saint-Nicolas	Devoirs C
<p><i>Quelle fête avons-nous jeudi prochain ? La fête du S. Sacrement de l'Autel.</i></p>	<p>D. Quelle est la fête que l'Église célèbre N ? R. C'est la fête du très Saint Sacrement de l'Autel.</p>
<p><i>Qu'est-ce que le S. Sacrement ? C'est le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain.</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que le très Saint Sacrement de l'Autel ? R. C'est le Sacrement de l'Eucharistie, qui contient, réellement et en vérité, le Corps, le Sang, l'âme et la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin.</p>
<p><i>Pourquoi l'Église a-t-elle institué une procession si magnifique en ce jour ? Pour deux raisons principales.</i></p>	<p>D. Pourquoi fait-on une procession si solennelle, le jour de la fête du très Saint Sacrement de l'Autel ? R. C'est particulièrement pour trois raisons.</p>
<p><i>Quelle est la première ? Pour remercier Notre Seigneur d'avoir institué un Banquet si divin pour la nourriture de nos âmes, et pour servir de Sacrifice perpétuel en l'Église.</i></p>	<p>1° Pour donner un témoignage public de la foi, que nous avons tous de la réalité du Corps de Jésus-Christ au très Saint Sacrement.</p>
<p><i>Quelle est la seconde ?</i></p>	<p>2° Pour réparer les outrages et les</p>

<p><i>C'est pour réparer au possible les outrages qu'il souffrit en sa Passion, et les injures qu'il reçoit encore tous les jours par ceux qui le reçoivent indignement (p. 123s).</i></p>	<p>injures qui se font tous les jours, contre cet auguste et adorable Sacrement... (DC 42,12,1&2 ; 42,12,6).</p>
--	--

Remarquons ici : Saint-Nicolas parle du *Saint Sacrement de l'Autel* et Jean-Baptiste de La Salle du *très Saint Sacrement de l'Autel* - de même, au sujet de Marie, Saint-Nicolas parle de *la Sainte Vierge* et Jean-Baptiste de La Salle de *la Très Sainte Vierge*. On peut s'étonner de constater que, dans la définition du Saint Sacrement, le catéchisme de Saint-Nicolas ne parle que des *apparences du pain*. Les deux textes relèvent une des préoccupations majeures des pasteurs : les communions indignes ! Les Devoirs C, d'ailleurs, étendant le champ de ces *injures qui se font tous les jours* à d'autres formes individuelles ou sociales.

Pour la fête de la Conception de Notre Dame :

Saint-Nicolas	Devoirs C
<p><i>Quelle fête avons-nous N. prochain ? C'est la fête de la Conception Immaculée de Notre Dame.</i></p>	<p>D. Quelle fête l'Église célèbre-t-elle N. ? R. C'est la fête de la Conception Immaculée de la Très Sainte Vierge.</p>
<p><i>Pourquoi appelez-vous la Conception de Notre Dame Immaculée ?</i></p>	<p>D. Pourquoi la Conception de la Très Sainte Vierge est-elle appelée immaculée ?</p>
<p><i>Parce qu'elle seule d'entre les pures créatures a été conçue sans péché originel.</i></p>	<p>R. C'est parce que la Très Sainte Vierge a été conçue sans le péché originel.</p>
<p><i>Qu'est-ce que péché originel ?</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que le péché originel ?</p>
<p><i>C'est celui que nous tirons de notre premier Père, avec lequel nous naissons, et qui ne s'efface que par le Baptême.</i></p>	<p>R. C'est celui avec lequel naissent tous les hommes et dont ils ont été rendus coupables par la désobéissance d'Adam.</p>

<p><i>été conçus sans péché originel ?</i></p> <p><i>Il n'y a jamais eu que Notre Seigneur et la Vierge (en qui le diable ne peut pas se vanter d'avoir jamais eu aucune part).</i></p> <p><i>Que faut-il faire pour tirer profit de cette fête ?</i></p> <p><i>Trois choses, la 1° de porter grand respect et honneur à la Sainte Vierge, faisant la révérence au S. Nom de Marie, et n'en parler qu'avec respect ; 2° ... (p. 91s).</i></p>	<p>D. Combien y a-t-il de saints qui aient été exempts du péché originel ?</p> <p>R. Il n'y a jamais eu que Notre-Seigneur Jésus-Christ et la très Sainte Vierge qui aient été conçus sans le péché originel...</p> <p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Conception de la très Sainte Vierge ?</p> <p>R. Nous devons faire quatre choses, 1° Rendre à la très Sainte Vierge tout l'honneur qui lui est dû dans ce saint Mystère.</p> <p>2° ... (DC 43,1,1 à 3 & 5).</p>
---	---

Les rapprochements s'imposent : Jean-Baptiste de La Salle s'inspire manifestement du catéchisme de Saint-Nicolas. Mais, seul, celui-ci fait référence au Baptême, ce Sacrement qui seul peut effacer le péché originel. La dévotion au Baptême, on l'a vu, est un des pôles de la spiritualité nicolaïte.

Jean-Baptiste de La Salle n'est pas le seul auteur à s'inspirer du *Catéchisme des Fêtes de Saint Nicolas du Chardonnet*. Parmi les sources des Devoirs C, ils sont nombreux. Batencour, bien sûr, lui qui est prêtre de la Communauté. Mais aussi, dans la ligne du Séminaire de Saint-Sulpice : Claude Joly, de Lantages, La Chétardye. Nous aurons occasion de relever tels ou tels emprunts qui, eux aussi, ont nourri le catéchisme lasallien.

Chapitre 3 – *Le Pédagogue des Familles Chrestiennes*

LE PEDAGOGUE DES FAMILLES 238 CHRESTIENNES, P³⁷

CONTENANT UN RECUEIL
de plusieurs Instructions sur diverses matieres.

Divisé en quatre Parties.

Utile aux Curez, Prestres & Missionnaires, pour
l'Instruction des simples ; aux Chefs de Fa-
mille pour l'Instruction de leurs enfans & do-
mestiques ; & à toutes sortes de personnes, qui
veulent vivre selon Dieu.

*Recueilly par un Prestre du Seminaire de
saint Nicolas du Chardonnet.*

Annuntiando eis cum brevitare & facilitate sermonis vi-
tia, quæ eos declinare, & virtutes quas sectari oporteat.

Concilium Trid. Sess. 5. cap. 2.

CINQUIEME EDITION.

Be. Libris. Jaud. L.

A PARIS,

Chez JACQUES DE LAIZE-DE-BRESCHÉ, Im-
S. Jacques, au dessus la Fontaine de S. Benoist, à
l'Image S. Joseph.

M. DC. LXXXIV.

Avec Approbation, & Privilège du Roy.

videlicet

L E

PEDAGOGVE DES FAMILLES CHRETIENNES;

Contenant vn Recueil de plusieurs Instru-
ctions sur diuerfes Matieres.

Diuisé en quatre Parties.

Utiles aux Curez & autres Ecclesiastiques, pour s'acquiter de
leur deuoir; Aux Chefs de Familles pour l'instruction de leurs
Enfans & Domestiques, & à toutes sortes de perfonnes qui veu-
lent viure selon Dieu.

Recueilly par vn Prestre du Seminaire de S. NICOLAS DV
CHARDONNET.

Annuntiando eis cum breuitate & facilitate sermonis, vitia quæ
eos declinare, & virtutes quas sectari oporteat.

Concil. Trident. Sess. 5. Cap. 3.

*ce livre est du monastere de la
visitation de ste marie
du puy*



A LYON,

Chez CLAVDE GALBIT, en Belle-Cour à la Caille.

M. DC. LXXIX.

Avec Approbation & Permission.



Table des Chapitres.

22.	<i>Instruction Chrestienne sur la débauche de la Feste des Rois & de saint Martin.</i>	313
23.	<i>Instruction Chrestienne sur la lecture des Livres de Magie, Romans, & autres méchans Livres.</i>	317

PRIVILEGE DV ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos Améz & Feaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, salut. Nostre bien-aimé Jacques de Laize-de-Bresche, Imprimeur & Marchand Libraire à Paris, nous a fait dire & remontrer; qu'ayant acquis le fonds de Librairie de Pierre de Bresche son beau-pere, Libraire de feuë la Reine, nostre tres-honorée Dame & Mere, il auroit trouvé dans ledit fonds plusieurs Livres tres-utiles aux Ecclesiastiques & au public, dont les Privileges sont expirez, d'autres prests à expirer, & quelques-uns imprimez sous une simple Permission; lesquels Livres il souhaiteroit de rimprimer, mesme avec des augmentations & corrections considerables. Mais comme il luy convient faire de grandes dépenses pour ces impressions, outre les grandes debtes à payer, dont il a trouvé ce fonds engagé; attendu l'incendie arrivé cy-devant au Magazin dudit de Bresche, au College de Montaigu, il craint que quelque mal-veillant ne vouldust s'ingerer d'imprimer lefdits Livres du fonds qu'il a acquis, sous pretexte d'expiration de Privilege; ou autrement; ce qui causeroit sa ruine totale, s'il n'y estoit par nous pourveu. A CES CAUSES, desirant traiter favorablement ledit de Laize-de-Bresche, & luy fournir les moyens de s'acquitter, & de continuer à donner au public des Livres si utiles, comme il a fait jusques à present; Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces presentes, de rimprimer en telle forme, volume & caractere, & autant de fois qu'il vouldra, les Livres cy-aprés specificz; Sçavoir, *Le Parfait Ecclesiastique de M. Claude de la Croix, Le Chemin de la Solitude de M. Baras, Les Sentences Chrestiennes & Clericales de M. Adrien Bourdois, Le Pedagogue des Familles Chrestiennes, par M. Cerné, tous Prestres du Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet, Le Missionnaire Paroissial de M. Adrian Gambart, Prestre, (147*

Présentation du *Pédagogue des Familles Chrétiennes*.

Avec *Le Pédagogue des Familles Chrétiennes*, nous sommes en présence d'un ouvrage qu'a publié, en 1662, la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. C'est un de ses prêtres qui a *recueilli* un grand nombre de ces leçons de catéchisme sur *feuilles volantes*, distribuées pendant plusieurs dizaines d'années aux enfants, aux adultes, aux laïcs et séminaristes, voire aux prêtres. Au dire de l'auteur de la Préface, ce procédé original de diffusion de la doctrine a réussi.

L'expérience acquise par plusieurs années, que l'on a employées à instruire le peuple des principaux Mystères de notre Foi, et des autres choses nécessaires au Salut, a fait reconnaître les difficultés qui se rencontrent en ce saint exercice, surtout à l'égard des enfants, des personnes âgées et des autres plus grossières ; lesquelles, soit par l'infirmité de leur esprit, ou autre sorte d'empêchement, n'ont été trouvées capables de pouvoir être enseignées facilement ni même suffisamment en ces matières si nécessaires par des discours et instructions trop étendues et trop longues. Ce qui a obligé les personnes qui sont engagées en ce ministère par le devoir de leur charge, de raccourcir et abrégé ces instructions autant que la matière le pouvait permettre, et que la nécessité le requérait. Ce qui a réussi si favorablement au public, que depuis environ quarante ans que cette manière d'écrire et d'instruire s'est pratiqué, il en est arrivé quantité de bénédictions au peuple en plusieurs provinces, royaumes, et même ès lieux les plus éloignés de la terre. Car, ayant été imprimées séparément et dans les feuilles volantes, elles ont été distribuées à peu de frais, facilement apprises et aisément retenues. Ce qui a aussi causé un soulagement extraordinaire aux personnes qui sont obligées, par leur profession, de procurer l'instruction du prochain. Comme aux confesseurs dans le confessionnal ; aux curés pour leurs prônes et exhortations familières ; aux catéchistes pour l'instruction des enfants, aux supérieurs des familles pour leurs domestiques⁶⁵ ; aux maîtres et maîtresses d'écoles pour l'instruction de la jeunesse. Bref, il y a peu de personnes à qui ces instructions abrégées n'aient été utiles.

⁶⁵ *Domestiques* : au XVII^e siècle, le mot englobe toutes les personnes vivant sous le même toit, la famille proprement dite, mais aussi les serviteurs et servantes et même les hôtes permanents.

La satisfaction du pasteur devient lyrique : c'est non seulement la paroisse parisienne qui a profité, dans toutes ses composantes, de ces initiatives, mais celles-ci ont porté du fruit bien au-delà des frontières nationales, jusqu'aux lieux les plus éloignés de la terre !...

C'est à la demande de *plusieurs*, selon l'expression de la Préface, que l'on a ramassé dans un livre particulier, ces instructions, afin qu'elles soient *plus sûrement conservées et plus aisément possédées*. L'on s'est posé la question : qui a ainsi collecté cette centaine de textes et qui les a distribués en *quatre parties*, d'inégale importance quant au nombre de thèmes traités ?

Les premières éditions de l'ouvrage : 1662, 1679, ne permettent pas de répondre à la question. Comme beaucoup d'ouvrages religieux de cette époque, celui-ci reste anonyme. Seule l'édition de 1684 soulève le voile, le Privilège du Roy permettant et accordant au *dit de Laize-de-Bresche de rimprimer en telle forme, volume et caractère, et autant de fois qu'il voudra, les livres ci-après spécifiés* cite : *Le Parfait Ecclésiastique* de M. Claude de la Croix ; *Le Chemin de la Solitude* de M. Barat ; *Les Sentences Chrétiennes et Cléricales* de M. Adrien Bourdoise ; *Le Pédagogue des Familles Chrétiennes*, par M. Cerné, tous *prêtres du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet*.

Ainsi, c'est à un certain M. Cerné qu'est attribué le recueil d'instructions réunies sous un même titre : *Le Pédagogue des Familles Chrétiennes*. Et il est dit, *prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas*. Les renseignements le concernant sont rares. L'on connaît son prénom : Simon. L'on sait qu'il est entré, parmi les premiers, dans la Communauté créée par M. Bourdoise, en février 1621⁶⁶ ; qu'il est d'abord chargé plus particulièrement de l'instruction et de l'éducation des enfants avant d'avoir la responsabilité de l'examen *des titres des ecclésiastiques qui se présentaient aux saints ordres à Paris*⁶⁷. C'est tout, semble-t-il. Et l'on ne peut pas même lui attribuer ni l'ensemble des instructions de son recueil, ni même l'une ou l'autre d'entre elles⁶⁸. Ce qui lui revient et

⁶⁶ P. Schoener, *Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 1612-1908, d'après des documents inédits*, Paris, Desclée de Brouwer, 1909-1911, tome I, p. 65.

⁶⁷ Id., p. 199. Cf. J.C. Dhôtel, op. cit. p. 280s.

⁶⁸ Selon J.C. Dhôtel, op. cit. p. 281 : *Il est probable d'ailleurs que toutes les feuilles imprimées ou réunies en recueil ne sont pas l'œuvre propre des prêtres de la communauté. Ces Messieurs ont pris leur bien où ils l'ont trouvé.*

c'est son mérite, c'est d'avoir tenté de disposer dans un certain ordre que l'on pourrait penser « catéchistique » la centaine (103 exactement) de documents qu'il a choisi de publier. Ainsi l'ouvrage *est divisé en quatre parties, dont la première contient sommairement tout ce qu'un chrétien doit croire et savoir, qui sont les prières chrétiennes et les principaux mystères de notre religion. Dans la seconde, il est traité des sacrements et des autres instructions qui les concernent. La troisième comprend plusieurs pratiques chrétiennes, nécessaires à toutes sortes de personnes qui se veulent acquitter de leur devoir dans la profession du christianisme. La quatrième traite de plusieurs choses qu'il faut éviter : comme de quantité de péchés qui se commettent fréquemment dans le monde, beaucoup d'abus et de dérèglements qui se sont glissés dans la religion et plusieurs autres désordres* (Préface).

Nous nous arrêterons davantage sur les deux dernières parties du *Pédagogue des familles Chrétiennes* : la 3^e qui, bien que le texte de la Préface n'en dise pas clairement l'objet, contient des instructions qui traitent de thèmes que l'on retrouve dans les Devoirs C ; et la 4^e, qui est un bon témoignage des engagements paroissiaux des prêtres de Saint-Nicolas et du climat moral de leur pastorale. Disons, cependant, un mot des deux premières parties.

La première partie.

Si, au vu du titre de l'ouvrage, l'on était porté à penser que celui-ci s'adressait en priorité aux *familles*, l'Avant-propos de la première partie ne peut que dérouter le lecteur. Il s'intitule : *Catéchisme du Chrétien, appuyé sur l'autorité des Pères de l'Église* et, en effet, à toute question, la réponse s'appuie, sans commentaire, sur une référence paulinienne ou patristique. Ainsi :

Êtes-vous chrétien ? Oui, par la grâce de Dieu, car tout ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, dit l'Apôtre Paul (I Cor., ch.15).

Qui est celui qu'on doit appeler chrétien ? Celui, dit S. Léon, qui fait profession d'imiter Jésus-Christ et de suivre sa doctrine (Au 5^{ème} sermon de la Nativité).

Pourquoi s'appelle-t-il chrétien ? Saint Athanase répond, parce qu'il a Jésus-Christ pour son Maître, et de son Nom Christ, il s'appelle Chrétien (En l'Oraison contre les Ariens). (p. 1).

Ce type de développement se poursuit tout au long des 26 premières pages de l'Avant-propos... des pages que l'on voit mieux entre les mains des séminaristes et des prêtres de la Communauté que dans celles de familles même cultivées de l'époque. Les autres instructions de cette première partie, sur les pratiques quotidiennes du chrétien, sur la Foi, l'Espérance et la Charité ne dépareraient pas dans un catéchisme diocésain, même si la note adulte est plus appuyée. Un exemple : au sujet de la prière du matin.

Tous les chrétiens sont-ils obligés de prier ainsi Dieu à deux genoux ? Oui, les pères et mères aussi bien que leurs enfants, les maîtres et maîtresses aussi bien que leurs domestiques, les riches aussi bien que les pauvres, et les plus grands aussi bien que les plus petits.

Mais ceux qui ont des affaires de conséquence au matin, ne sont-ils pas exempts de ce devoir ? Non, parce que la plus grande de nos affaires est de nous sauver (p. 29).

La seconde partie.

La Seconde Partie traite des Sacrements : le Baptême (2 instructions) ; la Confirmation (3) ; la Pénitence (5) ; l'Eucharistie (11) ; l'Ordre (3) ; le Mariage (4) ; l'Extrême Onction (9). Ici encore, bien des instructions sont proches de celles que l'on trouve dans les catéchismes pour enfants. Mais d'autres, manifestement, s'adressent à des adultes : *sur la Pénitence, l'Examen de conscience, l'Exercice dévot du Saint et Adorable Sacrement de l'Autel, le Dialogue de la Très Sainte Communion entre l'Homme mondain et l'Homme spirituel, le Mariage et le cas des femmes enceintes* ; d'autres visent soit des séminaristes ou les prêtres : *Instruction touchant la Messe*, l'administration du Sacrement de l'Extrême Onction ; soit les responsables de paroisse : *L'Instruction familière adressée aux Sages-Femmes* rappelle longuement les devoirs du Curé vis-à-vis de ces femmes assermentées. Relevons enfin ces pages -plus de 40 - qui s'adressent à tous, bien entendu, et qui traitent de la *Pratique pour faire un saint usage des maladies, des Pratiques à observer dans la convalescence, des Préparations prochaines à la mort...* Citons un seul passage qui allie une profondeur mystique remarquable à un climat ascétique quelque peu rigide, bien nicolaïte : *Je considérerai la maladie comme un moyen*

pour me rendre conforme à Jésus crucifié, et pour m'acquitter de l'obligation très étroite que j'ai, comme chrétien et baptisé, de continuer la vie pénitente et laborieuse de Jésus-Christ notre Chef, ayant promis dans les vœux solennels de mon Baptême de mener une vie de mort, en renonçant à moi-même, aux tromperies du diable et aux vanités du monde, comme aussi à toutes les joies et contentements, pour honorer par cet état la mort de mon Maître, tout chrétien (dont la vie doit être un perpétuel sacrifice) étant obligé de porter en son corps les mortifications de Jésus-Christ, afin d'être une vive expression de sa mort, et des souffrances. Je rendrai grâce à mon Dieu de ce que, par les afflictions et maladies, il me fait l'honneur de me mettre de conformité et de ressemblance avec son Fils unique et bien aimé, qui est une faveur très singulière puisque, dans cette conformité à Notre Seigneur, est appuyée toute notre espérance pour la gloire éternelle (Pratique pour faire un saint usage des maladies, p. 198s).

La troisième partie.

La Troisième Partie du *Pédagogue des Familles* est dite comprendre *plusieurs pratiques chrétiennes, nécessaires à toutes sortes de personnes qui se veulent acquitter de leur devoir dans la profession du christianisme*. C'est dans ces pages que les options pastorales de la Communauté de Saint-Nicolas s'expriment le mieux. Dans ses choix comme dans ses refus.

Parmi ses choix, l'on ne sera pas surpris de constater l'importance accordée à *l'Instruction populaire touchant la Messe de Paroisse*. Plus de 11 pages⁶⁹, qui ne font guère penser à un public *populaire*. Elles veulent, certes, atteindre le peuple quant à son contenu, mais ni le vocabulaire, ni le style, ni la formulation des arguments présentés pour souligner l'obligation et la nécessité d'assister à cette Messe ne paraissent adaptés à un tel public. Ce qui saute aux yeux, par contre, c'est la force de l'engagement de la Communauté de Saint-Nicolas pour imposer l'assistance à tous les Offices de la Paroisse à tous les chrétiens qui demeurent sur son territoire. Il faudrait tout citer... Contentons-nous de ces quelques aperçus :

⁶⁹ Plus de 11 pages d'un in-8° alors que Devoirs C (un in-12°) ne consacre qu'une seule page au même thème.

De sa définition :

Qu'est-ce que la Messe de Paroisse ? C'est une assemblée légitime des chrétiens, qui se fait en certains jours, dans une église publique, sous la conduite d'un pasteur hiérarchique, pour assister aux saints Mystères de notre Religion.

Pourquoi dites-vous une assemblée légitime ? 1° Parce qu'elle se fait par l'Ordonnance de l'Église, ou pour mieux dire, par l'ordre du S. Esprit qui la gouverne. 2° Pour la distinguer des assemblées illégitimes et schismatiques.

Pourquoi dans une église publique ? Pour distinguer les paroisses, qui sont appelées dans le Droit : Églises Maîtresses, Baptismales, Anciennes, etc., d'avec celles qui ne le sont pas.

Pourquoi sous la conduite d'un pasteur hiérarchique ? Pour montrer que c'est l'intention et l'esprit de l'Église, que chaque fidèle soit uni à son pasteur, comme les membres le sont à leur chef, par une dépendance si juste et une dépendance si bien réglée, que nous soyons attachés à Dieu, en dépendant les uns les autres, par l'ordre qu'il a établi dans l'Église, qu'on appelle Hiérarchie, par rapport à celle des Anges (p. 234s).

De ses origines :

Quand a commencé cette assemblée ? Elle a commencé dès le temps des Apôtres ; il en est fait mention dans leur Canon 10, 'Omnes fideles' ; Saint Clément en parle aussi [...] et Ignace martyr...

A-t-elle toujours continué jusque à présent ? Oui, dans la suite de tous les siècles, l'Église a toujours fait paraître son sentiment en ce point, ordonnant et recommandant souvent au peuple d'assister à leur Messe de Paroisse, et a même prescrit les places pour le clergé et pour le peuple.

Relevant quelques avantages qu'en tire le peuple des fidèles :

Il y en a plusieurs.

1° La participation à l'Oraison publique et commune, avec espérance d'être exaucé par la multitude de ceux qui prient.

2° L'union réciproque de tous les fidèles en la Foi, Charité et Religion, qui se fait en même temps, en même lieu et en même Sacrifice.

3° *Le mérite de l'obéissance et soumission rendues à l'Église, fidèle Épouse de Jésus-Christ.*

4° *La piété et l'esprit de religion, que les cérémonies convenables et le chant de l'Église insinuent et conservent dans les âmes des assistants.*

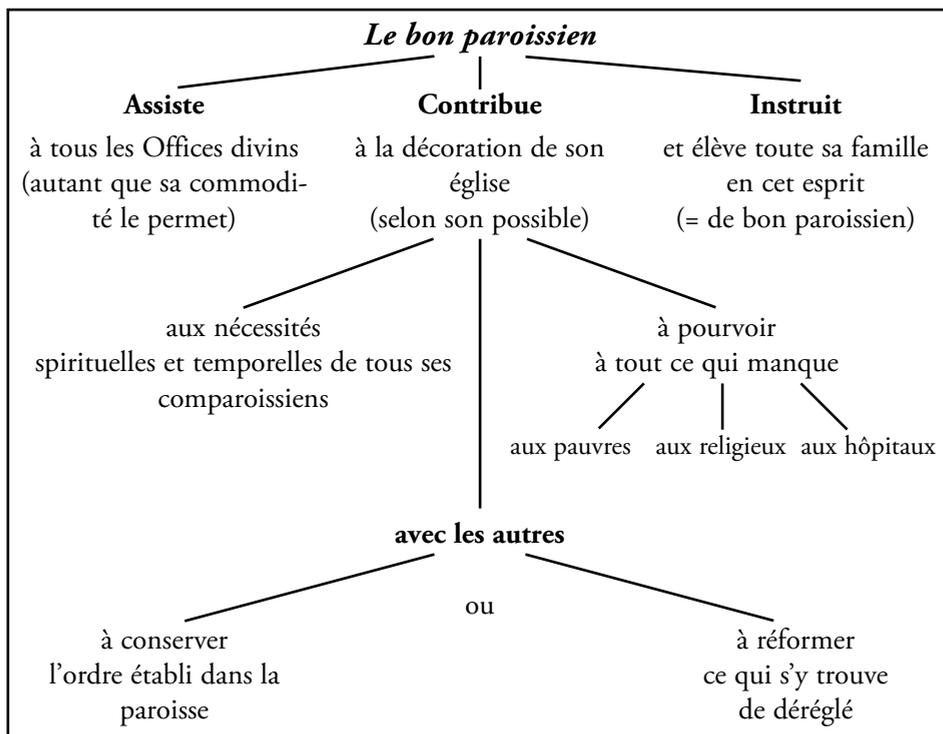
5° *L'édification qu'on reçoit de l'assiduité, fidélité et modestie les uns des autres lorsqu'on se rencontre au même Office divin et en même ordre (p. 234s, 236s).*

Le texte relève ensuite les *avantages* que l'on peut retirer des diverses cérémonies de la Messe de Paroisse (Bénédition, Offrande, Pain bénit...). Le prône est présenté comme étant ce qui *semble obliger de plus près les peuples à la Messe de Paroisse*. C'est au prône, en effet, qu'est annoncé tout ce que les fidèles doivent connaître de la vie de l'Église (les Bulles des Souverains Pontifes), du Diocèse (les Règlements de l'Évêque), de la Paroisse (Monitoires, Excommunications, proclamation des ecclésiastiques pour les Ordres sacrés, bans de Mariages, Solennités, Fêtes, processions, indulgences et jubilé, jours de jeûne, recommandation des malades, des trépassés, des pauvres nécessiteux). Le prône comporte enfin l'enseignement des *Mystères nécessaires à salut* donné par le Curé sans oublier, bien sûr, *les règles de la vie chrétienne et les moyens d'opérer son salut* (p. 238).

Du portrait du bon paroissien :

Qu'est donc enfin celui qu'on doit estimer bon paroissien ? C'est celui qui, par son assistance, honore tous les Offices divins qui se font en sa paroisse, spécialement la Messe publique, autant que sa commodité le permet ; qui contribue, selon son possible, à la décoration de son église et aux nécessités spirituelles et temporelles de tous ses comparoissiens, à pourvoir à tout ce qui manque aux pauvres, religieux et hôpitaux, qui instruit et élève toute sa famille en cet esprit, qui contribue, avec les autres, à conserver l'ordre établi dans la paroisse, ou à réformer ce qui s'y trouve de déréglé (p. 243).

Un beau portrait de paroissien. Un beau portrait de laïc !... Beaucoup d'engagements, mais pris en toute liberté : c'est à lui de juger si *sa commodité* le lui permet et ce qui lui est *possible*. Voici un schéma mettant en relief cet ensemble de traits propres au *bon paroissien* :



C'est dans de tels textes que bien des caractères propres à la pastorale de Saint-Nicolas transparaissent. Elle se veut :

Concrète. Et pour cela, si elle sait rappeler les principes que l'on peut tirer de l'histoire de l'Église, des décisions des Conciles et du Droit Canon, elle sait aussi être à l'écoute des doléances plus ou moins fondées des fidèles. Ainsi : *Quelles sont les excuses qu'on apporte d'ordinaire pour s'absenter de la Paroisse ? On en apporte plusieurs : les uns disent que c'est la coutume ; les autres se plaignent de l'incommodité des Paroisses, pour les cloches, pour les pauvres, pour le bruit, pour la longueur du Service, et pour l'impropreté du lieu. Quelques-uns assurent qu'ils sont plus recueillis, plus en repos et en dévotion, dans les autres églises qu'en leur Paroisse. Il y en a d'autres qui ne veulent paraître en public, qui veulent faire, disent-ils, leurs bonnes œuvres en secret ou allèguent aussi le bon exemple des uns et le mauvais des autres ; d'autres (sans s'en plaindre) sont détour-*

nés de leur Paroisse à cause des diverses quêtes qui s’y font. Bref, chacun prétend avoir beaucoup de raisons pour se dispenser des devoirs de la Paroisse (p. 243s).

Si toutes ces *excuses* ne sont pas fondées, certaines le sont. Il faut le reconnaître, d’abord, puis, y remédier. *Quant à ce qui est des incommodités des églises paroissiales, il est vrai qu’il y en a plusieurs ; mais le zèle de tous les paroissiens unis par ensemble, on peut ôter la plupart, ou tout au moins les diminuer beaucoup : ce que l’expérience fait voir en plusieurs endroits, où le Clergé et les Paroissiens, travaillant à mains communes, rendent leurs églises pleines de dévotions, d’ornements, de commodité et de bons exemples (p. 244s).*

Exigeante. Un exemple nous est donné, de cette radicalité dans l’exigence, dans le portrait du *bon paroissien* qui vient d’être tracé. Il se doit, en effet :

- d’assister à tous les Offices divins ;
- de contribuer aux nécessités spirituelles et temporelles de tous ses comparoissiens !
- de pourvoir à tout ce qui manque aux pauvres, aux religieux, aux hôpitaux ;
- d’instruire et élever toute sa famille en cet esprit...

Communautaire. Deux aspects, rarement soulignés dans les analyses de la vie paroissiale de cette Communauté, apparaissent dans les textes que nous citons. Si le laïc doit respecter la hiérarchie ecclésiastique, celle-ci sait faire confiance aux laïcs, comme personne et comme communauté. Cela va jusqu’à lui demander de *contribuer avec les autres à conserver l’ordre établi dans la Paroisse, ou à réformer ce qui s’y trouve de déréglé.* Aux laïcs, aussi, de participer, en quelque sorte, à l’action diaconale de la paroisse : le soin des pauvres, des religieux mendiants et des hôpitaux. Des engagements paroissiaux que le *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* met trop en retrait.

Disons enfin, au sujet de cette Troisième Partie du *Pédagogue des Familles Chrétiennes*, qu’elle comporte d’intéressants développements sur un certain nombre de cérémonies et de fêtes liturgiques qui rejoignent plusieurs pages des Devoirs C : nous y reviendrons donc lorsqu’il s’agira d’étudier comment Jean-Baptiste de La Salle s’est nourri du texte édité par Simon Cerné.

La quatrième partie.

La Quatrième Partie du *Pédagogue des Familles Chrétiennes*, quant à elle, traite selon la Préface, de *plusieurs choses qu'il faut éviter : comme quantité de péchés qui se commettent fréquemment dans le monde, beaucoup d'abus et de dérèglements qui se sont glissés dans la Religion, et plusieurs autres désordres.*

Après une Instruction portant sur les *Trois ennemis de notre salut, le monde, la chair et le Diable*, traitée en questions et réponses de type catéchistique, les instructions qui suivent sur les *sept péchés mortels : orgueil, avarice, luxure, envie, gourmandise, colère et paresse*, se présentent sous forme de textes suivis de trois pages chacun. Deux insistances s'efforcent d'équilibrer l'aspect châtimement de Dieu d'un côté et de l'autre ses promesses pour qui, évitant le péché, pratique la vertu qui lui est opposée.

Puis l'on passe à un thème qui préoccupe les pasteurs de l'époque : **jurer et blasphémer**. Du jurement, on passe facilement au parjure et au blasphème *qui est le langage ordinaire des démons* (p. 442). Le texte rappelle les *peines* infligées aux blasphémateurs : *En plusieurs lieux, on les bannit et on les condamne aux galères [...] Saint Louis leur faisait percer la langue et marquer le front d'un fer chaud [...] Charles Quint les condamnait à mort. Le Roi Louis XIV, à présent régnant, par sa première ordonnance, a renouvelé et confirmé toutes les peines ordonnées par les Rois ses prédécesseurs [...] L'Église qui ne condamne pas à mort, et qui cherche le salut d'un chacun, outre les 7 ans (de pénitence) dus à chaque péché mortel, a ordonné particulièrement qu'ils demeurent debout sept semaines comme excommuniés, durant la Messe, devant la porte de l'église et, le septième dimanche qu'ils fussent pieds nus, sans manteau, la corde au cou, qu'ils nourrissent chacun de ces sept dimanches, un ou deux, ou trois pauvres, selon leurs moyens, et jeûnassent les vendredis au pain et à l'eau...* De telles sanctions ont-elles été vraiment appliquées ? On peut se le demander. D'autant que les catéchismes paroissiaux ou diocésains n'y font pas allusion... Les remèdes proposés à ce maudit péché sont de bonne sagesse pastorale : *Éviter la colère, les jeux, les tavernes, l'ivrognerie, ceux qui jurent et toutes autres occasions prochaines du blasphème, et faire état, selon l'Évangile, de ne point jurer de tout. 2° Relire souvent, avec attention, ce petit billet (= feuille volante). 3° Se recommander à saint Polycarpe et sainte Apolline, qui aimèrent mieux être*

brûlés vifs que de blasphémer contre Notre Seigneur Jésus-Christ. 4° Proposer chaque jour de s'en amender et s'imposer même quelques pénitences, d'aumône, de mortification ou autre semblable. 5° Le punir rigoureusement chez soi et ne le jamais permettre aux compagnies où l'on se trouve. 6° Enfin, dire souvent, de cœur et de bouche, Mon Dieu, votre Saint Nom soit béni et sanctifié à tout jamais (p. 445s).

Les douze pages qui condamnent l'ivrognerie s'appuient beaucoup sur la Bible, les Pères, saint Thomas d'Aquin et visent aussi bien les clercs que les laïcs... Contre l'impureté, plus de douze pages. Relevons ce 1^{er} avis donné comme remède contre *ce maudit péché* : les catéchismes de Saint-Nicolas aiment à citer ces occasions, savoir : *les livres déshonnêtes, les peintures sales, les compagnies dangereuses, la familiarité des femmes, l'oisiveté, la bonne chère et le luxe des habits* (p. 472).

S'appuyant sur saint Cyprien, le *Pédagogue des Familles* condamne **les jeux de hasard**, dont le Démon a infecté le monde ; ce saint les met de pair avec l'idolâtrie, le blasphème, l'impureté et le brigandage (p. 473). Les lois de l'Église comme les lois politiques les condamnent. Les Conciles défendent tout jeu de hasard *sous peine d'excommunication* ; l'ancien Droit romain refusait justice contre les violences et larcins commis aux lieux où l'on s'assemblait pour jouer. (p. 474). En France, les Édits des Rois et les Arrêts des Parlements font défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles fussent de tenir berlans, ni de s'assembler pour jouer aux cartes et aux dés... ; enjoint aux juges ordinaires de se saisir des joueurs et, comme aussi, de leur argent, bagues, bijoux et autres choses pour être distribuées aux pauvres de l'Hôtel-Dieu (p. 447s).

Bien des raisons appuient cette lourde condamnation. La première est que le profit et le gain qu'on fait au jeu de hasard est contre l'équité naturelle, qui veut que l'utilité qui se tire de quelque ouvrage vienne à cause du travail et de l'industrie de l'esprit ou du corps, et non pas de l'aventure casuel, qui ne mérite aucun salaire ni reconnaissance.

La deuxième raison, c'est parce qu'entre les moyens permis et légitimes pour acquérir quelque bien, les jeux de hasard n'y ont jamais été compris et, par conséquent, ce qu'on acquiert par cette voie est de mauvaise foi et il serait, en certains cas, sujet à restitution.

La troisième raison : *ce jeu est un très grand péché et une des œuvres de Satan auxquelles on a renoncé par les vœux solennels du Baptême.*

La quatrième raison se tire des grands malheurs et désordres que cause le jeu de hasard... 1° Les blasphèmes horribles qui sortent de la bouche des joueurs... 2° Les querelles irréconciliables et les inimitiés mortelles, jusques à feu et à sang...

La cinquième : le mauvais emploi du temps qui est si cher, et dont l'on rendra, un jour, compte exact...

La sixième : *C'est que le jeu de hasard est directement contraire à l'intention naturelle et au vrai dessein du jeu, sans quoi le jeu cesse d'être jeu. - Pourquoi cela ? D'autant, premièrement, que tous les jeux sont des récréations et passe-temps honnêtes, libres, familiers et même joyeux, dont ils ont pris le nom ; ils ont été accordés pour divertir l'esprit des sérieuses occupations ; au lieu que tels jeux donnent souvent de plus violentes agitations que les affaires ; ils tiennent l'esprit bandé et tendu... Les joueurs y paraissent tristes, sombres, chagrins et mélancoliques, parfois aussi, tous hors de sens, furieux et insupportables. Et, ce qui est étonnant est que, tels entrant en jeu en bonne amitié et intelligence, qui en sortent froids, envenimés et bouffis, comme s'ils ne s'étaient jamais vus (p. 475-479).*

Mais alors : *Quel autre exercice peut-on prendre pour se divertir ? Il y en a quantités d'autres sans le jeu de hasard, qui n'en fait que la moindre et plus vile partie, car l'on peut s'adonner à ceux où l'adresse et la dextérité du corps paraissent, et qui ont été de tout temps approuvés, et par tout le monde. N'y a-t-il point de jeux de cartes qui soient permis ? Il y en a quelques-uns qui, au moins, ne sont pas absolument interdits aux gens du siècle, parce que le hasard n'y commande pas ; mais où l'esprit sert davantage à la conduite du jeu (p. 479s).*

Si certains jeux de cartes trouvent grâce aux yeux de certains auteurs du *Pédagogue des Familles*, il n'y a pas de types de comédies qui puissent se prévaloir d'une telle compréhension. L'histoire conforte cette condamnation morale. Les païens eux-mêmes appréhendaient la corruption des mœurs si dangereuse aux Républiques ; ce qui fit que leurs philosophes blâmèrent cette occupation, et les magistrats châtièrent ceux qui en faisaient le métier. (p. 484). Et de citer : Sempronius philosophe, l'empereur Octave-Auguste, l'un des Scipions qui, voyant les grands désordres que ce mauvais entretien causait dans les familles,

persuada aux Romains par une grave et forte harangue, d'empêcher les vices étrangers, tels qu'étaient la Comédie, de prendre pied dans Rome : ce qui eut assez de pouvoir pour faire, tôt après, ruiner et brûler les lieux destinés à tel usage, avec tous les sièges et autres préparatifs dont on s'y servait. (p. 484). Pour Sénèque, il n'y a rien de si contraire aux bonnes mœurs que ces jeux, qui insinuent le vice dans le cœur des assistants (p. 485).

L'histoire de l'Église apporte ses données et ses arguments à cette position morale : les Pères de l'Église en trouvent dans l'Écriture : *Outre ce qu'en disent Clément Alexandrin, S. Ambroise et S. Augustin en divers traités : il y a encore Tertullien et S. Cyprien, qui assurent que l'ancienne croyance de l'Église est qu'aux renonciations du Baptême contre le Démon, ses pompes et ses œuvres, les spectacles et les comédies y sont comprises et ajoutent qu'on manquerait beaucoup de conduite d'exorciser, d'une part, le Démon si, d'ailleurs, on laissait aux Chrétiens pleine liberté d'assister à telles occupations et de renoncer par là à Jésus-Christ, ainsi qu'ils auraient avant fait au Diable (p. 488).*

Les papes dans l'Église et les princes dans leurs états ont condamné ces spectacles. La sainte Communion doit être refusée aux comédiens *s'ils ne donnent des marques visibles de leur repentir et s'ils ne quittent effectivement ce damnable métier.*

Nos Rois les ont aussi condamnés [...] : il suffit pour cela de lire l'Ordonnance de Charles IX, aux États d'Orléans et celle d'Henri III, à ceux de Blois, surtout aux articles faits contre les farceurs, bateleurs et pareille vermine du siècle.

Mais il y a grande différence de ces gens-là à nos comédiens ? Il n'y en a aucune quant à la profession et aux personnes également infâmes et excommuniées, de parler en rime ou en prose, dans une place ou une halle publique, cela ne change rien de la qualité des personnes ni de l'action (p. 490).

L'auteur de ces pages ne craint pas de soulever deux objections à ces condamnations sans appel des comédies : Saint François de Sales ne dit-il pas *que les comédies ne sont nullement choses mauvaises en leur substance, ainsi indifférentes ?* On le concède : *Cela est vrai, mais il faut lire tout le passage qui dit qu'el-*

les sont dangereuses ; ce sont les termes qui ne parlent que des comédies honnêtes, et non de celles qu'on joue ordinairement, et qui sont défendues, comme nous avons dit. De plus, quoique toutes choses soient bonnes en leur substance, il ne s'ensuit pas qu'elles le soient en tout leur usage. (p. 491s).

Les représentations théâtrales dans les collèges soulèvent, elles aussi, la question :

Si jouer des comédies et y assister sont de si grands péchés et si scandaleux, pourquoi dans les collèges, où l'on instruit les jeunes gens à la vertu et aux bonnes mœurs, leur en fait-on représenter avec si grande affluence de leurs parents et amis ? La différence de celle-ci aux autres est si visible qu'elle paraît toute contraire.

En quoi paraît cette si grande différence ?

C'est premièrement que, dans les collèges, le dessein des précepteurs n'est pas de dresser la jeunesse à la profession infâme des comédiens, ni de leur apprendre à y gagner leur vie.

2° Ce n'est qu'un exercice honnête pour les rendre plus hardis et capables de parler en public, selon les emplois que la Providence et leurs parents leur pourront donner.

3° Ce qu'ils représentent en tels lieux est souvent fort sérieux et en langage latin, qui ne divertit pas beaucoup le peuple quoiqu'ils contentent leurs amis, qui les voient réciter leur rôle de bonne grâce.

4° C'est que ces jeunes gens ne seront mis en ces jeux, qu'une fois ou deux pendant le cours de leurs études : ce qui, pris tout ensemble, ne peut produire aucun mauvais effet comparable à ceux des comédiens publics.

Les vrais comédiens représentent aussi quelquefois des pièces sérieuses et des histoires saintes. C'est ce qui se voit fort rarement hors une ou deux qui ont déjà vieilli⁷⁰, il n'en a point paru de cette sorte.

Mais n'en pourrait-on pas composer de cette façon, qui ne divertirait pas moins que les autres ? Les histoires saintes n'ont pas été écrites pour donner du plaisir aux peuples ; mais pour les porter à imiter les vertus des Saints, qui seraient profanés dans des bouches impures et par des misérables qu'on

⁷⁰ Le P. J.C. Dhôtel, op. cit., p. 410, n. 175, écrit que cette allusion à des pièces sérieuses et tirées des histoires saintes pourrait peut-être servir à dater cette instruction avant 1643 (Polyeucte).

a bannis du commerce des gens de bien.

L'Hôtel de Bourgogne a pourtant servi à telles représentations d'histoires sacrées ? Vous dites vrai : car, autrefois, quelques habitants de Paris représentaient la Passion de Notre Seigneur, dont la figure est encore resté en relief sur la porte de cet Hôtel ; et il appartenait à des confrères, qui eussent peut-être mieux fait de le laisser inutile, que d'y mettre des infâmes qui détruisent ce que les premiers y avaient établi à bonne intention (p. 492s).

L'Instruction et Avis charitables sur le sujet des danses s'appuie, elle aussi, sur l'Écriture et les Pères de l'Église pour condamner la coutume de danser. D'où vient, en effet, cette coutume ? Saint Augustin assure que c'est un reste de paganisme, d'autant que les anciens idolâtres, par cette cérémonie profane, honoraient leurs faux Dieux (p. 493).

D'où, à la question : *Est-il permis de danser à présent ?* - la réponse est *Non*. D'ailleurs, *Il y a huit Conciles de France qui les ont toutes rigoureusement défendues, spécialement ès jours de Fêtes et Dimanches.* (p. 495). Le grand S. Charles Borromée, Archevêque de Milan, dont l'autorité morale et pastorale se prolongera tout au long du 17^e siècle dans l'Église de France, *en plusieurs endroits de ses Actes et de ses Conciles, les a étroitement défendues à son peuple et même en toute sa Province ; il rapporte aussi qu'anciennement on imposait trois ans de pénitence à ceux qui avaient dansé, voire même qu'on les menaçait d'excommunication* (p. 495).

Après avoir rapporté divers témoignages de l'Écriture (de l'Ancien Testament), de divers Pères de l'Église, d'un laïc, François Pétrarque, *un des plus grands esprits de son siècle*, tous condamnant toutes sortes de danses, une question est adressée, comme personnellement, à l'auteur de l'Instruction, qui pourrait bien être un prêtre de la Communauté de Saint-Nicolas, car la réponse s'appuie sur un argument qui rejoint un des pôles de sa spiritualité : la dimension baptismale. *Vénons, s'il vous plaît à la raison, pourquoi est-ce que vous condamnez les danses ? Nous les condamnons, principalement : 1^{ère} Parce que les Chrétiens y ont renoncé en recevant le S. Baptême, les SS. Pères de l'Église enseignant que les danses appartiennent aux pompes de Satan, auxquelles tout*

Chrétien a solennellement renoncé par la bouche de ses parrains. 2^{me} Jésus-Christ a enseigné une doctrine et mené une vie toute contraire à ces divertissements : Si quelqu'un, dit-il, veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, porte sa croix et me suive. Bienheureux ceux qui pleurent car ils seront consolés [...] 3^{me} Les Apôtres et les Saints ont tous été dans ce sentiment que le christianisme et la discipline de l'Église est une école de larmes et de pleurs, et non pas de joie et de délices : ce qui a fait dire autrefois à S. Augustin que, quiconque veut vivre chrétiennement, il faut faire état de vivre dans un continuel martyre (p. 498s).

On le voit, ces deux derniers points rejoignent eux aussi une caractéristique de la pastorale nicolaïte : exigeante, rigoriste à l'excès ici et parfois. Mais, curieusement, l'on peut lire à la question suivante :

N'est-il donc jamais permis de danser ?... Néanmoins, il est encore véritable qu'on ne doit pas condamner absolument quelques danses qui se feraient modestement et honnêtement en quelques occasions extraordinaires, comme ès noces et autres assemblées rares de parenté et d'amitié, pourvu qu'on en bannisse les mauvaises circonstances (p. 500).

L'Instruction chrétienne... contre le luxe et les vanités de ce temps est particulièrement virulente - sur treize pages ! - à l'égard des vanités des filles et des femmes :

En quoi consistent ces vanités et ce luxe ? Aux excès de leurs habits et aux nudités de leurs corps.

Quelles sont ces nudités ? Ce sont celles qu'elles montrent à tout le monde, sans rougir, comme le sein, les épaules et les bras (dont elles font parade au lieu d'en avoir honte elles-mêmes) ; et leur visage orné, ou plutôt déguisé par leurs frisures, ce fard et ces mouches.

D'où provient cette mauvaise coutume parmi tant de personnes qui font profession d'être chrétiennes ? De l'esprit et de la vanité du monde, de l'invention du Démon qu'on appelle mode, et de la connivence et tolérance criminelle quasi de tous les confesseurs de ce temps.

Cette virulence dans la condamnation de ces pratiques de la mode, elle est déjà dans la Bible : *Le prophète, au chap.2, en parle en cette sorte : 'Que la femme ôte les fornications et les adultères du milieu de ses mamelles'. Et les Saints*

Pères ne sont pas en reste : 'Voici comment en parle saint Chrysostome : vous allumez le feu par vos nudités pour brûler les âmes [...] C'est vous, misérables mondaines ! Oui, c'est vous qui préparez ce poison, qui le donnez à boire et faites mourir ces malheureux ; et vous croyez être innocentes, parce que vous n'en avez point bu...' Quant à la Communauté de Saint-Nicolas, nous avons un écho de ses exigences dans ce passage : Les confesseurs ne doivent jamais recevoir à la confession les femmes qui s'y présentent avec des cheveux frisés, des visages fardés et plâtrés, des pendants d'oreilles ou d'autres semblables ornements pleins de vanité ; ni aussi celles qui portent des habits faits d'étoffe d'or, ornés de dentelles et de broderie, et d'autres semblables excès (p. 507).

Révélatrice aussi, cette première réponse à la question : *Quelles raisons avez-vous de crier tant contre ces nudités et ces sortes de parures et d'ornements, parce que la plupart sont sans dessein et, bien souvent, sans y penser ? Il y en a plusieurs : la première est que ce sont des pompes de Satan, auxquelles tout chrétien a renoncé en recevant le Sacrement de Baptême par les promesses solennelles qu'il en a fait à Dieu, de renoncer à Satan et à toutes ses pompes [...] et nous n'avons été admis dans l'Église qu'à condition de cette renonciation, non de paroles ni d'intention, mais d'effet (p. 509).*

L'Instruction chrétienne et salutaire du bon et du mauvais usage des images, des figures et des peintures comprend deux parties. La première - 2 pages - situe l'origine de l'usage des images dans l'Église au temps apostolique : *Et le Cardinal Baronius prouve que celles de Jésus-Christ ont été honorées dès le temps des Apôtres et que, depuis ce temps-là, elles ont été révérees de toute la postérité (p. 518).*

L'obligation d'*Honorer les images des Saints* est devenue un article de foi, défini et arrêté dans les sacrés Concile et nommément, au dernier, général, le Concile de Trente, sess. 25, Décr. 2, où il a été conclu, par le mouvement du S. Esprit, qu'il fallait honorer les images d'un honneur subalterne, relatif et respectif, c'est-à-dire avec rapport à la chose qu'elles représentent.

Le *Pédagogue des Familles* souligne, ensuite, l'utilité de cet usage puis les règles de l'Église pour la conception et la réalisation de ces images.

Quelles utilités reviennent à l'Église de l'usage des images ? Plusieurs, dont le même Concile en propose quelques-unes :

1^{er} Ce sont les livres de ceux qui ne savent pas lire.

2^{me} Les plus habiles sont sensiblement touchés et mus à la piété par leur aspect.

3^{me} Ce sont des mémoriaux qui rappellent nos esprits, en la présence de Dieu et des Saints.

4^{me} Plusieurs pécheurs ont tiré de cette vue le principe de leur salut, Dieu se servant de ces moyens pour leur toucher le cœur.

5^{me} Elles remettent devant les yeux les bénéfiques, les dons et les grâces que Jésus-Christ a faits à son Église.

6^{me} Elles représentent les salutaires exemples des Saints, leur vie, leur martyre et leur sainteté, excitant par ce moyen les cœurs des fidèles à l'imitation de leurs vertus.

À ce que je vois, l'usage des images est grandement vénérable dans l'Église ? Aussi est-il : pourvu que ces images soient faites selon l'Histoire sainte, les règles et l'esprit de l'Église (p. 519).

Quelles sont les règles de l'Église sur ce sujet ? Les voici, tirées des Actes du grand Cardinal Borromée, archevêque de Milan :

1^{re} Elles ne doivent point exprimer aucune fausse doctrine.

2^{me} Elles ne doivent point occasionner aucune erreur aux peuples.

3^{me} Il n'y doit avoir rien de faux, d'incertain, d'apocryphe ni de superstitieux.

4^{me} Rien de profane, de déshonnête, d'impur, ni qui ressente aucunement l'effronterie ou flatte la sensualité.

5^{me} Rien qui choque ni qui offense les yeux des Chrétiens.

6^{me} Qu'elles soient conformes à la vérité de l'Écriture sainte, des Traditions, des Histoires ecclésiastiques et qu'elles conviennent à l'usage et à la pratique de l'Église.

7^{me} Qu'elles soient telles, non seulement qu'elles ne puissent point éveiller aux mauvaises pensées, mais de plus qu'elles puissent exciter l'esprit à la piété et à la dévotion.

8^{ème} Si elles sont des Saints ou Saintes, qu'elles expriment leur ressemblance le plus naïvement que faire se pourra, évitant au possible le rapport aux personnes vivantes ou défuntes.

9^{ème} Que, par leur posture, geste ou ornement extérieur, elles représentent aussi fidèlement la dignité que la sainteté de leur prototype (p. 520).

Le Concile de Trente, le Cardinal Borromée, deux des grandes autorités morales et spirituelles de nos catéchismes du XVII^e siècle qui vont constituer le socle des exigences et des condamnations que multiplie notre ouvrage, tout au long des 16 pages de la Seconde Partie de l'Instruction. Il y a, en effet, *bien à réformer dans nos églises :*

Je vous en laisse le jugement, la chose parle d'elle-même et c'est une marque qu'il y a bien du désordre dans le Christianisme, puisque l'on souffre ès lieux les plus saints, ce qu'il ne faudrait pas permettre ès lieux les plus profanes de la terre ; je veux dire des figures, des tableaux et des peintures, qui ne sont pas selon les règles et les mesures ci-dessus rapportées.

D'où provient ce désordre en l'Église ?

Cela vient premièrement de ce que les peintres et les sculpteurs, ignorant les règles susdites de l'Église, se conduisent en leurs ouvrages selon leur caprice et leur fantaisie.

2^{ème} De ce qu'il est permis à un chacun de mettre dans l'église.

3^{ème} De l'esprit d'impureté qui tâche, continuellement, à corrompre les choses les plus pures de la Religion.

4^{ème} De l'esprit de vanité qui se glisse aisément en toutes choses qui regardent la piété (p. 520s).

La rigidité morale de la Communauté de Saint-Nicolas s'exprime volontiers dans ces pages :

Que faut-il donc condamner en particulier en toutes les peintures ? 1^{er} Il faut condamner les figures toutes nues, celles qui le sont à moitié, celles qui ont les jambes et les bras notablement découverts. 2^{ème} Celles qui, par leur extérieur, ont je ne sais quel attrait plutôt pour la sensualité que pour la piété...

Quels inconvénients arrivent-ils de ce désordre ? 1^{er} Cela est cause que l'on va à des églises, non pas par un motif de piété, mais plutôt par curiosité, pour contempler la rareté imaginaire de ces peintures.

2^{me} Quand on y est pour prier, la vue s'appliquant entièrement à ces objets, divertit aisément l'esprit de la prière et l'empêche de penser à Dieu.

3^{me} Cela fait que l'on tient les églises et les lieux sacrés, comme des salles de bal, où l'on représente toute sorte de figures, de gestes et de postures (p. 521).

Qu'il faut éviter les mauvaises compagnies : un thème des plus fréquents ; une recommandation que tout Curé se doit de rappeler au prône et que les catéchismes ne manquent pas de donner parmi *les choses* que l'on doit *faire* quand l'on veut vivre en bon chrétien. Le *Pédagogue des Familles* ne s'étend pas sur ce thème (moins de quatre pages) mais ce qu'il en dit révèle un pasteur qui a su analyser des situations et être à l'écoute de fidèles peu conscients des dangers encourus ou portés à se donner des alibis discutables. Le point de départ est biblique :

Pourquoi faut-il éviter les mauvaises compagnies ? Salomon, en ses Proverbes, en rend la raison, quand il dit que l'homme devient tel que ceux avec lesquels il fréquente : la compagnie des sages le fera sage et la compagnie des vicieux et des fous le noircira de folie.

Pourquoi cela arrive-t-il ordinairement ? 1° Cela vient de ce que la familiarité engendre l'amour, qui rend semblables ceux avec lesquels on fréquente. 2° Le ciment de la vraie conversation est l'union des désirs, des affections et des actions ; d'où vient que l'on prend les désirs, on épouse les affections et on suit les actions de ceux qu'on pratique.

Puis une définition :

Qu'appellez-vous mauvaises compagnies ? Il y en a de deux sortes. La 1° est de ceux qui font profession d'être méchants et desquels l'impureté et malice paraît ouvertement. La 2° est de ceux qui ne paraissent pas manifestement vicieux, mais ils le font paraître en certain temps et en certaine rencontre...

Laquelle de ces deux sortes est la plus dangereuse ? Elles le sont toutes deux ; mais la dernière l'est encore davantage, d'autant que le mal étant connu, il est abhorré mais étant couvert, il est plus dangereux et plus difficile à éviter.

Quelles sont les marques d'une mauvaise compagnie, quand les vices sont cachés ? Il y en a quatre : La 1^{ère} est de ces personnes libertines qui sont dissolues et impudiques en paroles : telles compagnies sont à éviter... La 2^{ème} marque, c'est quand quelque personne nous détourne de nos occupations d'obligation, pour nous porter à quelques actions inutiles ou mauvaises ; comme quand on nous porte au jeu, à la danse, ou autres choses semblables. La 3^{ème} c'est quand quelqu'un tâche, par ses discours, de nous détourner des œuvres de piété [...] : faire tant de prières, cela est bon pour des religieux, mais, pour nous, ces livres de chansons, ces belles poésies françaises, ces romans et autres semblables nous sont plus propres. La 4^{ème} marque, c'est quand on se trouve parmi des personnes qui n'ont point d'inclination au bien, qui suivent les mouvements de leurs passions, s'adonnent au mal de leur plein gré ; je prends cela pour marque que leur compagnie est à craindre, et je me résous de la fuir.

Enfin, un dialogue mais qui peut être nourri d'objections ou de situations vécues :

Mais n'est-il pas loisible de hanter les méchants pour les convertir ? À faute d'avoir une vertu solide et un très grand fondement de croire et espérer la conversion d'une personne méchante qu'on fréquente, il ne faut jamais les hanter sous ce prétexte.

Oui, mais en fréquentant les méchants, ne peut-on pas choisir le bien qui est en eux et laisser le mal ? Sachez que notre nature corrompue à guise d'une mouche, s'attache toujours à la corruption et à la pourriture, prenant plus facilement les mauvaises impressions que les bonnes.

Mais si ces personnes de mauvaise compagnie ce sont vos domestiques, que faut-il faire ? Si vous êtes supérieur, chassez-les ; si vous êtes inférieur, sortez promptement ; que s'il y a raison de ne pouvoir pas sortir, en ce cas ne contractez ni amitié ni familiarité avec eux.

N'est-on point obligé de fréquenter les parents, quand ils sont de mauvaise vie ? La charité ne vous oblige point à ces civilités au préjudice de votre âme ; et de plus c'est une espèce de correction fraternelle de vous éloigner d'eux.

À vous entendre parler, il ne faut plus hanter personne ? Pardonnez-moi, il se trouve quantité de bonnes âmes qui, vivant innocemment dans le monde, peuvent vous servir de compagnie.

Il est vrai, mais les dévots et dévotes sont si mornes et mélancoliques qu'on n'oserait rire en leur compagnie, et ce n'est pas là mon humeur. Pour quatre ou cinq qui seront mélancoliques, vous en trouverez cent qui vous entretiendront de Dieu et des choses saintes avec joie et contentements non-pareils ; et sachez que la vraie dévotion rend l'esprit gai et joyeux, et nullement contraire à la piété (p. 540s).

La vraie dévotion rend l'esprit gai et joyeux : l'on est heureux de lire une telle formule, dans un ouvrage marqué davantage par la rigueur et l'austérité que par la douceur et l'aménité d'un François de Sales...

Notre dernière *Instruction* traite ensuite des *méchants livres* :

D'abord de ceux qui parlent de *magie*, d'horoscope ou d'astrologie judiciaire. Leur lecture est interdite *parce que Dieu s'est réservé la connaissance des futurs qui dépendent de la liberté des hommes* (p. 547).

Les romans. À propos des auteurs : *Vous ne trouverez jamais que ce soit un homme qui fasse profession de vertu ; mais plutôt un courtisan ou un libertin qui exprime dans ses livres les transports de ses passions infâmes* (id.). *La lecture de ces livres fait, par ses attrait, perdre beaucoup de temps car elle divertit insensiblement des occupations plus sérieuses et plus chrétiennes, auxquelles nous devons ce temps. Et elle excite la rébellion de la passion sensuelle contre la loi de Dieu et de la raison* (p. 548s).

Les livres qui ne contiennent que des fables ou choses du tout inutiles sont, eux aussi, à condamner, même si *l'usage de quelques-uns de ces livres, lorsqu'on s'en sert pour une fin honnête, puisse être licite en certaines circonstances*. Pour saint Thomas, *c'est un péché de curiosité criminelle, lorsqu'on s'occupe à telle lecture*

inutile : car elle consomme le temps qui nous est donné pour travailler à la conquête de l'Éternité bienheureuse ; et si une seule parole oiseuse passe, selon le jugement de la Vérité même, pour un péché, dont il faut rendre compte et être sévèrement châtié dans les flammes cuisantes du Purgatoire, combien seront plus coupables et plus sévèrement punis, ceux dont les occupations, pendant les heures, les jours, les semaines et les mois, sont si frivoles, et le tout ensemble si préjudiciables, puisque non seulement il y a du dérèglement dans cette curiosité, en ce qu'elle est vaine et inutile ; mais beaucoup davantage, en ce qu'elle nous divertit de l'application à d'autres lectures, études ou exercices auxquels on est obligé, ou à raison de son état, ou pour employer le temps chrétiennement et selon Dieu (p. 557s).

C'est sur ces considérations que s'achève le recueil de *feuilles volantes* dont Simon Cerné a titré *Le Pédagogue des Familles Chrétiennes*. Des considérations qui portent, elles aussi, cette marque si typique de la pastorale de la Communauté de Saint-Nicolas - que nous avons eu occasion de relever tout au long de cette étude des principaux textes de l'ouvrage : le rigorisme. Un rigorisme qui se veut être fidèle à l'enseignement de l'Écriture, des Pères de l'Église, des Conciles et des Saints.

***Le Pédagogue des Familles Chrétiennes* source des Devoirs C.**

Deux ouvrages nés dans un même climat pastoral et spirituel.

Le Pédagogue des Familles est un bon témoin d'un climat pastoral singulier. Héritier de courants socioculturels, aussi bien que théologiques et spirituels, déjà anciens, nourri des Pères de l'Église, il a trouvé dans la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de quoi croître et s'amplifier. Si les références directes à l'ouvrage de Simon Cerné ne concernent guère que quelques pages des Devoirs C, l'ensemble de ce texte lasallien se ressent du même climat. Relevons ces passages :

Contre les jureurs et blasphémateurs. Pour la fête de la Très Sainte Trinité :

S'appliquer souvent à répéter ces deux prières : Au Nom du Père et du Fils, et du Saint Esprit et Gloria Patri, etc., pour réparer autant qu'on le peut les injures que font à ce Saint Mystère, les méchants par leurs péchés et par leurs blasphèmes (DC 41,2,3).

Contre le Carnaval :

D. Qu'est-ce que le Carnaval ?

R. C'est un temps que les chrétiens mondains et libertins passent dans plusieurs dérèglements, comme dans les assemblées, des bals, des danses, des mascarades, des jeux et des festins, et que les bons chrétiens passent dans la retraite et dans le silence (DC 30,4,1).

D. Pourquoi doit-on s'abstenir des jeux, des danses, des spectacles et même des péchés, pour sanctifier le saint Dimanche ?

R. C'est parce que ces choses profanent le saint Dimanche, bien loin de le sanctifier (DC 41,1,6).

Contre les comédies, dans les Devoirs C Jean-Baptiste de La Salle parle de spectacles :

D. Que doit-on faire pour passer chrétiennement et selon l'esprit de l'Église, le saint Temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême ?

R. 2^{ème} Ne regarder qu'avec horreur celles (les choses) qui ne sont pas permises, comme les bals, les danses, les spectacles et les vaines et folles joies, qui servent de divertissement au monde, pendant ce saint Temps, tels que sont les mascarades, etc. (DC 30,3,7).

Contre les danses :

D. À quoi les chrétiens mondains et libertins emploient-ils le temps du Carnaval ?

R. Ils emploient tout ce temps à la débauche, à faire des festins, à jouer, à danser et aller en masque.

D. À qui ressemblent ceux qui dansent ?

R. Ils ressemblent à ceux qui se moquaient de Notre Seigneur crucifié, en branlant la tête (DC 30,4,3 & 5).

D. En quoi consiste la dévotion particulière que nous devons avoir envers nos saints Patrons ?

R. 5^{ème} À s'abstenir, le jour de leur fête, des festins, des jeux, des danses et des autres débauches ou excès, qu'on ne fait que trop ordinairement dans ces saints jours (DC 44,23,4).

Contre le luxe et les vanités :

D. Quelles marques peut-on donner qu'on est ressuscité spirituellement ?

R. 4^{ème} Quand on méprise les vanités et les plaisirs du monde et qu'on cherche, comme dit Saint Paul, les choses du Ciel (DC 42,9,8).

Contre les images et peintures :

Les Devoirs C ne font pas allusion aux peintures peu respectueuses des lieux saints. Les Devoirs A écrivent : *Il est donc défendu, par ce Commandement (le sixième) de regarder avec un plaisir sensuel des tableaux, des images ou des statues, dans lesquelles il y ait des nudités ou des postures vilaines et honteuses (DA 208,0,2).*

Contre la magie et les romans :

Jean-Baptiste de La Salle ne parle ni de l'une ni des autres. Ces deux mots ne sont d'ailleurs pas employés par lui dans son œuvre écrite ; mais les Devoirs A et B font allusion à des livres - des romans ? - *capables d'exciter à l'impureté ou d'en inspirer des sentiments, des mouvements ou des affections (DA 208,0,2 ; 307,3,13 ; DB 2,8,3 ; 2,8,8 ; 3,11,9).*

Contre les mauvaises compagnies :

Dix passages des Devoirs C mettent en garde contre les *mauvaises compagnies*. Relevons ceux-ci :

D. Que doit-on faire pour témoigner que c'est avec des sentiments de piété qu'on entreprend et qu'on fait des pèlerinages ?

R. 6^{ème} On doit s'éloigner des compagnies avec lesquelles on pourrait avoir occasion d'offenser Dieu, ou même de se divertir, surtout des personnes de différent sexe (DC 10,6,5).

D. Que devons-nous faire pendant les dix jours, depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte ?

R. Nous devons faire sept choses. 1° Nous retirer davantage des compagnies. 2° Éviter surtout les compagnies des mondains et des libertins. 3° Renoncer aux plaisirs dont on peut jouir dans le monde... (DC 30,9,2).

Le Père Jean-Claude Dhôtel a remarqué, très justement, que *deux conceptions de la pratique religieuse* - nous dirions volontiers : deux conceptions de la pastorale près des fidèles - *s'affrontent* : *l'une qui met au service de Dieu tous les moyens humains, y compris le théâtre, l'autre plus dépouillée* ; les Jésuites d'un côté et de l'autre les Messieurs de Saint-Nicolas, comme bientôt ceux de Port-Royal (p. 235). De quel côté s'est situé Jean-Baptiste de La Salle ? L'on ne peut guère douter que les options nicolaïtes l'aient profondément marqué. Nous aurons encore l'occasion de le souligner.

Le Pédagogue des Familles Chrétiennes et les Devoirs C : convergences.

Nous ne savons pas jusqu'où Jean-Baptiste de La Salle a partagé les options spirituelles et pastorales de l'ouvrage de Simon Cerné. Il l'a consulté, sans nul doute, puisque quelques pages des Devoirs C portent la marque d'une influence littéraire manifeste. En particulier, dans l'Instruction intitulée *De l'Offrande*.

Une bonne partie de l'effort de rénovation des paroisses voulue par la Communauté de Saint Nicolas, a porté sur la qualité des cérémonies de la Grand'Messe. Or, cette cérémonie à l'époque des *feuilles volantes* (1620-1640 ?) est méprisée, particulièrement des *Grands* :

Mais d'où vient particulièrement ce mépris ? Il faut croire, d'une part, que l'ignorance y a beaucoup contribué, le peuple n'ayant jamais été bien instruit de l'importance et de l'obligation de ce devoir ; d'autre part, l'avarice en empêche beaucoup et la honte encore davantage et, de plus, comme l'on voit que les premiers et les plus notables des paroisses négligent cette ancienne pratique, cela fait qu'un chacun s'en est entièrement puis après dispensé.

Et pourquoi les Grands ne vont-ils pas d'ordinaire à l'Offrande ? Je n'en sais point la raison, car il semble qu'ils y sont plus obligés que les autres ; si c'est l'avarice qui les retient, il faut demeurer d'accord que c'est une grande ingratitude, puisqu'ils refusent si peu de chose à Dieu qui est si libéral à leur endroit ; si c'est la honte : ils témoignent par là qu'ils ne sont serviteurs de Dieu que par la force et non d'affection ; si c'est pour le point d'honneur, ils font voir qu'ils ne sont point chrétiens et qu'ils ne connais-

sent pas Jésus-Christ qui s'est humilié pour eux jusqu'à l'extrémité ; or, ce n'est pas en (cette) rencontre qu'il faut être avaricieux, mais bien en festins, en habits et autres superfluités du monde ; ce n'est pas aussi en cette belle cérémonie qu'il faut avoir de la honte, mais plutôt en mille actions vicieuses, qui se pratiquent trop librement à la vue de Dieu et du monde ; ce n'est pas même en cette occasion qu'il faut chercher les rangs d'honneur⁷¹, puisque Dieu n'a point acception des personnes et que les plus petits sont les plus grands devant lui ; vu même que tous les chrétiens ont renoncé à toutes les maximes du monde lorsqu'ils ont eu l'honneur d'être reçus au Sacrement de Baptême. J'ajoute que tous ceux qui peuvent et qui doivent aller à l'Offrande et qui n'y vont pas, se retranchent d'eux-mêmes de l'union des fidèles et se privent, ce semble, en quelque façon de la participation du Sacrifice (p. 262s).

L'argumentation du pasteur est sans failles. Les motivations plus ou moins avouables du refus de participer à l'Offrande : avarice, honte, recherche des honneurs, sont confrontés aux motifs religieux qui les condamnent : libéralité de Dieu envers les riches, exemple de Jésus-Christ humilié pour eux, les maximes évangéliques, leur être de baptisés, vivre l'union avec la communauté paroissiale et participer au Sacrifice de la Messe à travers et par cette cérémonie.

Mais pour obvier au premier constat : à l'origine du *mépris de l'Offrande*, il y a l'*ignorance* ; et de ses origines et de sa *sainteté*, comme dit le titre de cette *Instruction populaire*, son auteur explore l'Ancien et le Nouveau Testament. Aux origines de la pratique de l'Église, il faut remonter aux sacrifices d'Abel, des *grands Patriarches, Abraham, Jacob, Melchisédech* (p. 254) ; au Deutéronome 16, *Dieu commande de ne point paraître devant sa face, les mains vides*. Et, dans le Nouveau Testament, *Je remarque en S. Mathieu, ch. 5, que Notre Seigneur même en parle : Si vous offrez, dit-il, votre offrande à l'Autel, etc. Et, dans S. Marc, chap. 12, il assemble ses Disciples pour louer devant eux l'aumône qu'une pauvre veuve avait faite au Temple...* (p. 254). Dans l'Église, l'Offrande a commencé *du temps des Apôtres, qui l'ont même ordonnée ; et saint*

⁷¹ L'Offrande se fait alors au cours d'une procession.

Paul, écrivant aux Galates, ordonne que celui qui est catéchisé, communique et fasse part de ses biens à celui qui le catéchise (p. 255). Une pratique qui est devenue, au cours des siècles, *une cérémonie*. L'histoire de cette évolution a intéressé Jean-Baptiste de La Salle qui s'est inspiré de notre texte :

Le Pédagogue	Devoirs C
<p><i>Saint Charles Borromée [...] commande aux prédicateurs d'exciter les peuples d'offrir à Dieu quelque chose de leurs biens, selon leur piété et volonté au Sacrifice solennel qui se célèbre en leurs paroisses, comme étant une cérémonie de Tradition Apostolique...</i> (p. 264).</p>	<p>D. L'usage de l'Offrande est-il bien ancien dans l'Église ? R. Oui, il est même regardé comme étant de Tradition Apostolique, et Tertullien qui vivait dans le deuxième siècle, et saint Cyprien dans le troisième, en parlent comme d'une chose qui se pratiquait de leur temps.</p>
<p><i>Quelles éloges lui ont donné les Anciens ?</i></p>	<p>D. Comment les Chrétiens regardaient-ils cette pratique de l'Offrande dans la primitive Église ?</p>
<p><i>Le docte Tertullien, qui vivait au second siècle de l'Église l'appelle : 'Deposita pietatis', les dépôts et les témoignages de piété ; S. Cyprien l'a nommée, un don fait à Dieu, le Sacrifice du peuple catholique : 'In Dominicum fine Sacrificio venis'</i> (p. 256).</p>	<p>R. Ils la regardaient comme une pratique qui leur était d'obligation. D. Quelle était la principale fin de l'Offrande dans la primitive Église ?</p>
<p><i>Quelle en a été la pratique des Anciens ?</i></p>	<p>R. C'était que chacun des fidèles, qui assistait à la Sainte Messe devant y communier, offrit au prêtre le pain qui devait lui servir pour la communion.</p>
<p><i>Elle a toujours été très exacte, comme d'une chose à laquelle les Chrétiens se tenaient très obligés, les Empereurs même ne s'en sont pas exemptés</i> (p. 256s).</p>	<p>D. L'Offrande n'a-t-elle été établie dans l'Église que pour y présenter le pain qui devait servir à la communion, soit du prêtre, soit de ceux qui assistaient à la Sainte Messe ?</p>
<p><i>...S. Augustin loue sa mère de ce qu'elle communiait toujours de son pain et</i></p>	

dit qu'elle n'a jamais communiqué du pain d'autrui (p. 257).

Pourquoi a-t-on établi cette cérémonie dans l'Église ?

Il y en a plusieurs raisons. La 1^{ère}, qui s'est pratiquée au commencement de l'Église, a été afin que les Chrétiens présentassent au prêtre le pain dont ils devaient communier...

La 2^{ème} raison est pour reconnaître, par cette action, le Souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures, lorsque l'on lui rend foi et hommage, en se présentant à lui aux pieds de ses Autels lui témoignant qu'on tient tout de sa pure bonté et libéralité.

La 3^{ème} est pour prier la divine bonté de verser amplement sa bénédiction sur les personnes et sur les biens ; afin qu'ils prospèrent et multiplient, et ainsi lui faire voir qu'on a plus de confiance en sa Providence qu'en sa propre industrie.

La 4^{ème} a été pour fournir au Clergé quelque peu de chose pour vivre, pendant qu'il s'emploie aux choses qui regardent l'honneur de Dieu et le salut des peuples ; c'est aussi pour subvenir aux besoins de l'Église et nécessités des pauvres (p. 255s).

R. Elle a été aussi établie pour quatre autres fins.

1^{ère} Pour marquer le Souverain domaine que Dieu a sur toutes les créatures, et l'hommage qu'on lui rend en lui témoignant, par cette action, qu'on reconnaît que tout ce qu'on a et ce qu'on possède, on le tient de sa bonté.

2^{ème} Pour prier Dieu qu'il verse sa bénédiction sur les personnes et sur les biens des fidèles, faisant connaître qu'ils ont plus de confiance en la Providence de Dieu qu'en leurs propres soins.

3^{ème} Pour aider à la subsistance du Prêtre qui offre le Sacrifice et des autres ministres de l'Église, pendant qu'ils s'emploient au culte de Dieu et à procurer le salut des âmes.

4^{ème} Pour subvenir aux besoins de l'Église et aux nécessités des pauvres (DC 20,5, 2 & 3).

Autres passages de la même Instruction des Devoirs C fortement inspirés de l'ouvrage de Simon Cerné :

Le Pédagogue

Qu'observait-on anciennement en allant à l'Offrande ?

1^{er} Quant à l'ordre, les hommes y allaient les premiers et puis après les femmes. 2^{ème} On y allait avec respect et grande dévotion. 3^{ème} En présentant son offrande, on présentait en même temps son nom au Prêtre, pour en faire mémoire au Sacrifice, comme aussi des défunts, pour lesquels on avait offert. 4^{ème} On y allait toujours après le Credo, et ce pendant que le Clergé chantait l'Offertoire. 5^{ème} Le Diacre portait les offrandes à la sacristie, pour reconnaître celles qui étaient justes ou injustes. 6^{ème} Enfin elles étaient mises auprès de l'Autel, où elles étaient bénites d'une bénédiction particulière. (p. 259).

L'Église reçoit-elle toutes sortes de personnes à l'Offrande ?

Non, elle a eu toujours égard et aux personnes qui offrent et aux choses qui sont offertes. Quant aux personnes, elle en a généralement exclus les infidèles, les catéchumènes, les anciens pénitents, les excommuniés et ceux qui sont publiquement infâmes ; et pour ce qui regarde les choses offertes, elle n'a jamais admis ni reçu les choses

Devoirs C

D. Qu'observait-on touchant l'offrande dans la primitive Église ?

R. On y observait particulièrement quatre choses.

1^{er} Les hommes y allaient les premiers et les femmes ensuite.

2^{ème} Ils y allaient avec respect et avec une grande dévotion.

3^{ème} En présentant leur offrande, ils présentaient en même temps leur nom au prêtre, pour en faire mémoire au Sacrifice, aussi bien que celui des défunts, pour lesquels ils avaient fait quelque offrande.

4^{ème} Les offrandes qui n'étaient pas pour servir au Sacrifice étaient mises auprès de l'Autel, où elles étaient bénites d'une bénédiction particulière (DC 20,5,5).

D. Dans la primitive Église recevait-on l'offrande de toutes sortes de personnes ?

R. Non ; on n'y a jamais admis les infidèles, les catéchumènes, les pénitents publics, les excommuniés et ceux qui, publiquement, passaient pour infâmes, tels que sont les sacrilèges, les larrons, les usuriers, les concubinaires, les femmes dont la conduite n'était pas réglée, etc. (DC 20,5,6).

injustes ni injustement acquises, ni même celles qui pourraient préjudicier à autrui ; en suite de quoi, on a toujours repoussé les sacrilèges, les usuriers, les concubinaires, les larrons, les femmes mal vivantes, ceux qui violent les immunités de l'Église, qui oppriment les veuves et les orphelins, et enfin qui sucent le sang et la substance du pauvre peuple (p. 260s).

Jean-Baptiste de La Salle a dû apprécier, dans cette *Instruction du Pédagogue des Familles*, la richesse de la documentation qui se veut historique. Mais il ne manque pas de relever des éléments d'ordre spirituel dus, selon sa source, à Saint Charles Borromée.

Le Pédagogue

N'a-t-on pas travaillé depuis quelque temps pour rétablir l'ancienne pratique de l'Offrande dans l'Église ?

Saint Charles Borromée, Archevêque de Milan, grand Restaurateur de la Discipline Ecclésiastique ordonne... aux peuples,

1^{er} de faire cette action par le pur motif d'une piété intérieure, avec charité et allégresse spirituelle, et dans les sentiments d'une dévotion entièrement chrétienne.

2^{me} Que les offrandes soient purement libres et volontaires sans aucune contrainte.

Devoirs C

D. Dans quelles dispositions doit-on aller à l'Offrande ?

R. On doit y aller avec les trois dispositions suivantes.

1^{er} Par un pur motif de piété et avec des sentiments d'une dévotion véritablement chrétienne.

2^{ème} Dans l'intention de s'unir au prêtre et aux fidèles, dans le Sacrifice de la Sainte Messe... (DC 20,5,7).

3^{ème} *Que ceux qui offrent, assistent au Sacrifice tout entier* (p. 264).

Dans *l'Instruction 3, De l'eau bénite* des Devoirs C ; le texte de Simon Cerné se rencontre avec celui d'une autre de ses sources que nous aurons occasion d'étudier, celle de Claude Joly. Contentons-nous donc de ces quelques passages.

Le Pédagogue	Devoirs C
<p><i>Qu'est-ce que l'eau bénite ?</i> <i>C'est de l'eau commune et naturelle mêlée avec un peu de sel, bénite et sanctifiée par les prières sacrée de l'Église.</i></p> <p><i>Quand a commencé l'usage de cette eau ?</i> <i>Dès le temps des Apôtres S. Clément, Pape, en a attribué l'institution à saint Mathieu (p. 246).</i></p> <p><i>Pourquoi y met-on un peu de sel ?</i> <i>1° C'est pour imiter le prophète Élisée qui mit du sel ès eaux de Jéricho pour en ôter la stérilité.</i> <i>2° C'est parce que le sel a une qualité particulière de purifier (p. 247)</i></p> <p><i>Pourquoi la bénit-on avant la grande Messe ?</i> <i>C'est pour en faire l'aspersion à l'Autel et à toutes les personnes qui doivent</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que l'eau qu'on bénit solennellement tous les dimanches avant la Messe de Paroisse ? R. C'est de l'eau commune mêlée avec un peu de sel, que l'Église consacre à des usages saints, par des prières et des signes de Croix.</p> <p>D. Y a-t-il longtemps qu'on se sert d'eau bénite dans l'Église ? R. On s'en sert dès le temps des Apôtres (DC 20,3,1).</p> <p>D. Pourquoi mêle-t-on du sel avec l'eau, lorsqu'on la bénit ? R. C'est à l'exemple du prophète Élisée, parce que le sel est propre pour purifier (DC 20,3,3).</p> <p>D. Pourquoi bénit-on l'eau tous les dimanches, avant la grande Messe ? R. C'est pour en faire l'aspersion sur l'Autel et sur tous les assistants.</p>

<p><i>assister au S. Sacrifice de la Messe ; en chasser les embûches des ennemis et rendre un chacun capable d'assister dignement aux divins Mystères, purifiant par cette cérémonie, autant qu'il est possible, ce qui pourrait empêcher le bon fruit du Sacrifice. S. Grégoire le Grand mande à S. Augustin, Apôtre d'Angleterre, de faire l'aspersion de cette eau ès temples des idoles, pour en chasser les Démons (p. 248s).</i></p>	<p>D. Pourquoi fait-on l'aspersion de l'eau bénite sur l'Autel tous les dimanches avant la grande Messe ?</p> <p>R. C'est afin de le purifier et d'en chasser les Démons qui pourraient empêcher l'effet du Sacrifice de la sainte Messe (DC 20,3,4).</p>
--	---

La croyance en la présence des Démons auprès de l'Autel est partagée par nos deux auteurs : ces Démons capables *d'empêcher le bon fruit* ou *l'effet* du Sacrifice de la Messe.

L'Instruction familière **des Processions dans l'Église**, du *Pédagogue des Familles*, a nourri, elle aussi, une Instruction des Devoirs C. Comme toutes celles que nous venons d'étudier, son développement peut aider à mieux saisir ce que la Communauté de Saint-Nicolas met sous sa devise *savoir et faire*. Le *faire* et ses conditions morales et spirituelles y ont toute leur place : le *Pédagogue des Familles* y consacre cinq pages ; quant au *savoir*, il n'est pas en reste : plus de 6 pages ! *Ce savoir* fait largement appel à l'histoire et, ici, selon ce schéma :

- Éléments scripturaires : Ancien et Nouveau Testaments
- La Tradition : Les temps apostoliques,
Les Pères de l'Église,
Anciennement,
Conciles et Synodes,
Institutions liturgiques,
Rois et Empereurs,
Le Peuple chrétien, hier et à présent.

Quant au *faire*, la volonté pastorale de remédier aux abus s'exprime, comme à l'accoutumée, avec clarté, force et rigueur, sans crainte de s'en prendre aux *Grands*. Pour illustrer ce type d'exposé, voici, d'un côté toutes les questions du *Pédagogue des Familles*, les réponses n'étant données que lorsqu'elles sont à la source d'un passage des Devoirs C ; de l'autre, justement, ces passages des Devoirs C.

Instruction familière des Processions de l'Église

Le Pédagogue	Devoirs C
<p><i>Qu'est-ce que procession ?</i></p> <p><i>C'est une cérémonie sainte et religieuse, ou une prière publique, en laquelle le clergé et le peuple assemblé, marchent avec ordre d'un lieu saint en un autre, pour revenir, en même ordre au même lieu d'où ils étaient partis, offrant à Dieu leurs vœux et leurs prières.</i></p> <p><i>Quels noms l'Église a-t-elle donnés anciennement à ces prières publiques ?</i></p> <p><i>Pourquoi a-t-on institué les processions ?</i></p> <p><i>Depuis quel temps les processions sont-elles en usage parmi les chrétiens ?</i></p> <p><i>N'ont-elles point de fondement dans l'Ancien Testament ?</i></p> <p><i>Que remarquez-vous de cette cérémonie dans le Nouveau Testament ?</i></p> <p><i>Qu'est-ce que représentent les processions en général ?</i></p>	<p>D. Qu'est-ce qu'une procession ?</p> <p>R. C'est une prière publique, qui se fait par le clergé et par le peuple en marchant solennellement (DC 10,4,1).</p> <p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué des processions ? (DC 10,4,4)</p> <p>D. Y a-t-il longtemps que les processions sont en usage dans l'Église ? (DC 10,4,2.)</p>

Combien y a-t-il de sortes de processions dans l'Église ? Il y en a d'ordinaires et d'extraordinaires.

Quelles sont les processions ordinaires ? Ce sont celles qui se font à certains jours réglés, comme celle de la Messe de Paroisse tous les dimanches de l'année, celle de la Purification, des Rameaux, de la fête de Pâques, de S. Marc, des Rogations et de la Fête-Dieu.

Quelles sont les extraordinaires ? Il y en a de plusieurs sortes, selon qu'il plaît à l'Évêque ou autre Supérieur ecclésiastique de les ordonner ; soit pour les nécessités temporelles ou spirituelles ; pour action de grâces des bienfaits reçus de Dieu ; soit pour quelque autre besoin de l'Église, et celles-ci n'ont point de jour arrêté.

D. Combien y a-t-il de sortes de processions ?

R. Il y en a de trois sortes.

1^{ère} Des processions de prière, qui se font pour demander à Dieu quelque grâce ou son secours particulier, dans quelques besoins pressants.

2^{ème} Des processions d'action de grâces, qui se font pour remercier Dieu de quelque grâce qu'on a reçue de lui... (DC 10,4,2).

D. Quelles sont les principales processions qui se font dans l'Église ?

R. Ce sont les huit suivantes.

1^{ère} La procession qui se fait tous les dimanches avant la grande Messe de Paroisse.

2^{ème} La procession qui se fait le jour de l'Épiphanie ou de l'Adoration des Rois.

3^{ème} Celle du jour de la Purification.

4^{ème} Celle du Dimanche des Rameaux.

5^{ème} Celles qui se font aux Fonts pendant l'Octave de Pâques.

6^{ème} Celles qui se font après Pâques.

7^{ème} Celles de S. Marc et des Rogations.

8^{ème} Celle du Saint-Sacrement (DC 10,4,7).

<p><i>Pourquoi fait-on la procession les dimanches avant la Messe de Paroisse ?</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué la procession qui se fait tous les dimanches avant la Messe de Paroisse ? (DC 10,4,2).</p>
<p><i>Pourquoi marche-t-on deux à deux ? (p. 271-282)</i></p>	<p>D. Pourquoi les ecclésiastiques marchent-ils deux à deux dans les processions ? (DC 10,4,5).</p>

Pour clore cette étude du *Pédagogue des Familles Chrétiennes*, un retour sur ces deux dernières questions, par un relevé de quelques passages, nous laissera, une fois encore, un bon témoignage de ce qu'a été la pastorale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Soucieuse de s'insérer dans l'histoire mais proche du vécu et donc concrète ; visant une participation toujours plus consciente et spirituelle du peuple chrétien aux manifestations publiques du Culte ecclésiastique ; une pastorale née d'un zèle ardent, aussi virulent dans ses condamnations qu'enthousiaste dans ses options et ses choix.

S'agit-il ici, de la dévotion des Confréries lors des processions : *On ne peut raisonnablement approuver cette dévotion qui n'est que trop publique à Paris et ailleurs, pour être ordinairement cause de confusion en ces processions et fort préjudiciable à la discipline ecclésiastique : on y voit des Confrères paraître si extraordinairement déguisés, que vous ne sauriez pour qui les prendre, ni quel nom leur donner ; car, d'un côté, ayant la tête et les pieds nus ; comme ils ont, avec un cierge à la main, vous les prendriez pour des vrais pénitents, qui font publiquement amende honorable de leurs péchés, quoique la plupart ne le soient pas en vérité ; car, est-ce être pénitents que d'avoir les cheveux bien frisés et poudrés, la barbe faite avec grande curiosité, la tête couronnée de fleurs, de riches chapelets à la ceinture et des bouquets à la main ; et rechercher avec grande vanité les plus riches aubes des églises pour les profaner. À les voir revêtus d'aubes, ordinairement bénites, marcher dans les rangs du Clergé, porter la bannière, la croix, les chandeliers, les encensoirs et les reliques des Saints, vous les prendriez pour des Acolytes, Sous-Diacres et Diacres, à qui seuls appartient de faire ces fonctions et, néanmoins, chacun sait qu'ils ne le sont pas, mais de simples artisans et d'une*

piété fort commune, puisque vous n'en voyez quasi pas un, entre plusieurs, qui prient Dieu durant la procession... (p. 280s).

Si rien de cette *dévotion des pénitents* ne trouve grâce aux yeux de notre pasteur, quand il s'agit d'énumérer les *principaux effets* à attribuer à *une procession bien faite*, il n'y a plus de mesure à son efficacité : *Ces prières publiques étant extrêmement agréables à Dieu, comme il fait paraître de temps en temps, produisent des effets admirables, tant spirituels que temporels ; car 1^{er}, elles apaisent ordinairement la colère de Dieu. 2^{ème} Elles attirent ses bénédictions sur les créatures. 3^{ème} Elles obtiennent la paix au milieu de la guerre. 4^{ème} Elles font cesser les maladies et procurent la santé. 5^{ème} Elles détruisent toutes les embûches des Démons et ruinent toute la Milice d'Enfer. 6^{ème} Elles renversent toutes les hérésies et les ennemis de la Religion. 7^{ème} Elles remportent la victoire au milieu des combats. 8^{ème} Elles font tomber la pluie dans les sécheresses et obtiennent la sérénité parmi les mauvais temps... (p. 281s).*

Chapitre 4 – *Instructions familiares en forme de catéchisme pour toutes les festes et solemnitez parroissiales*

de la Compagnie de J. M. de la S. S. S. S.

INSTRUCTIONS
FAMILIÈRES
EN FORME
DE
CATECHISMES,
POUR TOUTES
les Festes & solemnitez
Parroissiales.

Ex
avec
Concord

Ouvrage necessaire à tous Maistres
d'Escoles & Catechistes.

QUATRIÈME ÉDITION.

de la Compagnie de J. M. de la S. S. S. S.
majoris
et collegii
parisiensis



A LYON.
Chez ANTOINE LAVRENS,
Impr. à la Place de Confort.

M. D C. L X I X.

Avec Approbation & Permission.

166

TABLE DES INSTRUCTIONS
contenues en ce Volume.

P our l'Auent.	Page 5
Pour la Feste de S. Nicolas,	p. 8
Pour la Feste de la Conception de la Vierge,	p. 1.
Pour la feste de Noël,	p. 14
Pour la feste de la Circoncision,	p. 18
Pour la feste des Roys,	p. 22
Pour la feste de la Purification,	p. 25
Pour la Septuagesime,	p. 29
Pour le Carnaval,	p. 37
Pour le Careseme,	p. 41
Pour la feste de l'Annonciation,	p. 45
Pour le Dimanche des Rameaux,	p. 50
Pour la Semaine Sainte,	p. 54
Pour la feste de Pasques,	p. 67
Pour la Procession de S. Marc,	p. 78
Pour les Rogations,	p. 77
Pour la Translation de S. Nicolas,	p. 80
Pour la feste de l'Ascension de N. S.	p. 84
Pour la feste de la Pentecoste,	p. 88
Pour la feste de la sainte Trinite,	p. 93
Pour la feste du S. Sacrement,	p. 98
Pour la feste de S. Jean Baptiste,	p. 104
Pour la feste de S. Pierre & S. Paul,	109

	167
Pour la feste de l'Assomption de la Vierge,	p. 114
Pour la feste de la Natiuité de la Vierge,	119
page.	
Pour la feste de S. Denys,	p. 123
Pour la feste de tous les Saints,	p. 127
Pour la feste des Trépassés,	p. 132
Pour la feste de S. Martin,	p. 137
Pour la feste de Sainte Catherine,	p. 141
Pour le iour de la Dedicace,	p. 144
Pour les Quatre-Temps.	p. 150

Approbation.

Nous soussignés Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions auoir leu ce liure intitulé, *Instructions familières en forme de Catechisme, pour toutes les Fêtes & Solemnitez parroissiales*, composé par M. IACQUES DE BATEMCOYR, Prestre du Diocese d'Evreux, dans lequel nous n'auons rien trouué de contraire à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, ny aux bonnes mœurs, en foy dequoy nous auons signé. Fait à Paris ce 20. iour de May 1654.

N. PIGNAY. I. PEROV.

C'est un exemplaire des *Instructions familières en forme de Catéchisme pour toutes les festes et solemnitez parroissiales* qui a permis au Frère Yves Poutet de pouvoir faire connaître aux bibliophiles et, en particulier, aux historiens de l'éducation et de l'enseignement élémentaire en France, le nom de l'auteur de *L'Escole Paroissiale, ce témoin classique des méthodes scolaires en usage au XVII^e siècle*⁷². Le texte de l'Approbation porte, en effet, que ce livre d'Instructions a été *composé par M. Jacques de Batencour, prestre du Diocèse d'Évreux*. Cet auteur de *L'Escole paroissiale* qui, modestement, signait I. de B. preste ou I. de B. P. Est ce M. Jacques de Batencour, auteur des *Instructions familières*. Le F. Yves Poutet établit ce rapprochement, dans un article, solidement argumenté, du *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne* (Bordeaux, 1963, janvier-juin)⁷³.

L'auteur des *Instructions familières*.

Si l'on sait que Jacques de Batencour est prêtre, originaire du diocèse d'Évreux, l'on ignore sa date de naissance comme celle de sa mort. *L'Escole Paroissiale* nous apprend qu'en 1654, il enseignait les enfants dans une paroisse de Paris et de forts indices désignent Saint-Nicolas-du-Chardonnet comme étant celle dans laquelle son zèle s'exerçait. C'est en 1654 qu'il publie ses deux ouvrages : les *Instructions familières* paraissent les premières, puis *L'Escole paroissiale*. Ils sont le fruit de son expérience, une expérience de 18 années, dit-il. En classe, *à en juger par son œuvre, il enseignait non seulement à lire - latin d'abord, français ensuite - et à écrire, mais encore l'arithmétique et la grammaire latine. Bien qu'il parle du grec, il n'indique aucune méthode particulière pour faciliter son étude. Il se borne à écrire : 'Il est bon, tant que faire se peut, que les maîtres d'école qui ont étudié, sachent une bonne méthode pour enseigner à leurs écoliers les principes de la langue grecque et latine, et les rendre capables d'aller à quelque bon collège, à la sixième ou cinquième classe, pour y être des meilleurs'*⁷⁴.

⁷² Cahiers Lasalliens, n° 48, p. 3.

⁷³ Article repris dans le Cahier Lasallien 48, p. 3-19.

⁷⁴ Id. p. 10.

À l'école encore, ou en paroisse, J. de Batencour assure un enseignement religieux de types divers :

- Le dernier quart d'heure de la journée est consacré à des thèmes variés : la préparation à la confession ; l'exercice du chrétien, c'est-à-dire les prières du matin et du soir ; comment entendre la sainte Messe, dire le chapelet ; un commentaire d'un point du Règlement de l'école.
- Les après-midis du mercredi et du samedi, c'est la leçon du Catéchisme du Diocèse qui sera à apprendre *par cœur*.
- Le catéchisme des Mystères qui se fait *le jour le plus proche de la Fête, l'après-midi toute entière, au lieu du catéchisme du Diocèse, qui sera omis, en ce cas, pour être suppléé au dimanche ou à la fête suivante.*⁷⁵
- Deux activités, qui touchent encore à l'éducation religieuse des garçons sont prises en compte dans l'école voulue par J. de Batencour : bien apprendre à servir la Messe et s'initier au plain-chant.⁷⁶

Ces deux ouvrages, nés d'une longue expérience sont novateurs. L'un en pédagogie scolaire et catéchistique : *L'Escole Paroissiale* ; l'autre en catéchèse, le catéchisme des fêtes : les *Instructions familières en forme de catéchisme pour toutes les Festes et solemnitez parroissiales*. Les historiens et pédagogues qui ont étudié *L'Escole Paroissiale* se sont attachés, presque exclusivement, à son contenu proprement scolaire (matières enseignées, méthodes, conduite de la classe et sa pédagogie) et bien peu à sa dimension pastorale (pratiques chrétiennes des enfants et du maître, enseignement religieux et ses méthodes). Seul, à notre connaissance, J. C. Dhôtel a souligné l'apport catéchétique d'un tel texte.⁷⁷

Pour nous limiter au domaine que nous étudions - le catéchisme des fêtes -, il y a plusieurs passages ou développements de *L'Escole Paroissiale* qui traitent directement ou indirectement de thèmes traités dans les *Instructions familières*. Ainsi, quand il s'agit de décrire *la foi du Maître : La foi suppose une*

⁷⁵ *Instruction méthodique pour l'École Paroissiale dressée en faveur des petites écoles*, éd. de 1685, p. 98.

⁷⁶ *L'École Paroissiale* a eu de nombreuses éditions. Celle de 1685 comporte un tiré à part intitulé : *Les principes du plain-chant. Pour en apprendre les règles en très peu de temps...*, Par un prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet... 1688.

⁷⁷ op. cit., cf. l'index.

instruction de toutes les choses nécessaires à savoir pour le Salut. Car 'quemodo credent ei quem non audierunt' ? dit Saint Paul ; il faut donc que le Maître soit bien instruit, non seulement dans les articles du Symbole, les sept demandes du Pater, les Commandements de Dieu, les sept Sacrements de l'Église, mais qu'il les sache expliquer ; il faut qu'il connaisse encore les Mystères des principales Fêtes de l'année, la vie des saints Patrons du Diocèse, de la Paroisse ou de la Ville ; pour cet effet, il doit avoir des livres propres à cela, comme le Catéchisme du Diocèse, celui de Turlot, le Pédagogue Chrétien, dernier imprimé in-quarto⁷⁸, et s'il entend le latin, 'Hortus pastorum et Catechismus Romanus', le Catéchisme de Bellarmin. Ce n'est pas assez de croire et avoir la foi spéculative, mais il la faut témoigner par les œuvres et par exemple (p. 4s).

Le Maître ainsi instruit des choses de la Foi est à même de faire le catéchisme sur les Mystères que l'Église célèbre tout au long de son année liturgique, comme sur ces vies de saints que le Diocèse, la Ville ou la Paroisse où il exerce se doivent de célébrer. Il est ainsi à même de se servir judicieusement du catéchisme des fêtes que J. de Batencour met à sa disposition et qui traite de tous ces thèmes...

Dans le domaine de la pédagogie catéchistique, *L'École Paroissiale*, sans innover peut-être, recommande pour toutes les instructions sur les Fêtes - des Mystères et des Saints - le *catéchisme sur l'image ou de l'image*. Les images ne manquent d'ailleurs pas dans la classe de J. de Batencour : d'abord, celle du Crucifix, *en taille-douce, de papier collé sur de la toile ou dépeinte sur de la toile ou du bois* ; puis :

Outre cette image du Crucifix, il y aura une image de la Vierge et une de saint Joseph, qui pourront être placées aux deux côtés du Crucifix, et aussi une du Patron du Diocèse, comme de S. Denis à Paris et du Patron des écoliers, S. Nicolas et de sainte Catherine pour les filles ; et une du Patron et Titulaire de la paroisse ; de même grandeur que celle de la Vierge⁷⁹, qui pourraient être placées à l'écart les unes des autres ; lesquelles seront collées

⁷⁸ Il ne s'agit pas du recueil de Simon Cerné, *Le Pédagogue des Familles Chrestiennes*, mais de l'ouvrage du P. d'Outreman, *Le nouveau Pédagogue chrétien* Lyon, 1681.

⁷⁹ L'image du Crucifix est dite de *deux pieds et demi de hauteur* (environ 80 cm.).

*bien proprement sur de la carte*⁸⁰, afin de durer davantage, pour être honorées par les enfants.

Outre ces images, il serait encore bon d'avoir une grande image, de deux pieds en quatre, en taille douce qui se vend à Paris, qui représente le Jugement général, le Paradis et l'Enfer, laquelle sera collée aussi sur de la toile et enchâssée comme l'image du Crucifix, pour être mise sur la cheminée ; et servir souvent pour donner de la terreur aux enfants, en leur montrant l'image de l'Enfer, quand ils auront fait quelque faute, comme de mentir ou dire des paroles sales et mauvaises, etc. ; et les encourager à la vertu, en leur montrant le Paradis. Ces images seront époudrées deux fois la semaine, avec quelque petit balai de plumes.

Une page qui nous dit beaucoup de J. de Batencour. Du pédagogue, d'abord. Un pédagogue qui s'adresse à d'autres pédagogues, en homme concret, donnant tous les renseignements désirables (où trouver ces images, leurs dimensions, comment les rendre propres à être utilisées en classe). Le pasteur intervient aussi dans les dernières lignes : ces images du Paradis et de l'Enfer - fort suggestives, sans doute, et particulièrement pour la représentation des peines de l'Enfer ! - sont le support d'une pastorale que J.C. Dhôtel a définie : une *dialectique de la crainte et de l'amour*⁸¹ ; Simon Cerné parlait de *Jésus tout sévère et tout bon*⁸²...

Mais l'usage de l'image catéchistique ne se limite pas, dans *L'École Paroissiale*, à cette exposition sur les murs ou la cheminée de la classe. Il y a aussi toutes ces images qui servent à la leçon proprement dite. Et d'abord *les images des Mystères*. Elles doivent être de papier, au moins de taille-douce, grande d'un pied et demi en bordure et collées sur de la carte bien proprement ; il en pourra coller deux sur chaque carte, une derrière et l'autre devant ; ces images pourront coûter deux sols ou six blancs en papier... Il y aura encore d'autres moindres images (comme d'un sol la pièce) collées sur des cartons des deux côtés, représentant les images des Saints et Saintes moins solennels, desquels on fait fête d'obligation

⁸⁰ La carte = le carton.

⁸¹ *Les Origines du Catéchisme...* p. 241.

⁸² *Le Pédagogue des Familles...*, p. 89.

durant l'année, afin d'en exposer brièvement la vie et les actions aux enfants, quand elles écherront. Comme aussi onze images représentant les Mystères de la Passion de Notre Seigneur (p. 55).

On le voit, toutes ces sortes d'images - des Mystères, des Saints et Saintes, de la Passion - rejoignent les thèmes propres aux Instructions du catéchisme des fêtes de J. de Batencour. Et l'on peut penser qu'à chacune de ces instructions correspondait une de ces images. Une trouvaille pédagogique que le savoir-faire du catéchiste devait transformer en un instrument d'éveil spirituel. Et c'est encore une page de *L'École Paroissiale* qui offre la méthode de cette transformation. Le Maître ayant exposé *l'image du Mystère* et *ayant prévu tout ce qu'il aura à dire*, il *s'assera vis-à-vis de l'image exposée où, pour commencer son instruction, il rapportera brièvement et clairement le sujet du Mystère qu'il a à traiter, tâchant d'accommoder son discours aux particularités de son image, afin de leur faire connaître, par quelques espèces visibles, la grandeur des Mystères de la Religion. Il se pourra servir d'une longue baguette, afin qu'à mesure qu'il expliquera ses particularités du Mystère, il en montre la figure et représentation dans son image. Ce qui est une excellente méthode pour faire comprendre aux enfants - qui ont encore le jugement et l'esprit grossier - les Mystères admirables de notre sainte Religion ; et qui peut servir comme d'argument à l'explication que les écoliers en vont répondre, selon qu'ils en auront appris. Durant ce temps, les enfants se tourneront modestement vers l'image, pourront même s'approcher avec respect, pour voir, sans s'incommoder l'un l'autre ; puis ils retourneront à leurs places ordinaires sans bruit (p. 103).*

La leçon va se poursuivre sans recourir désormais à l'image. Les questions et réponses du manuel sont étudiées puis le Maître *fera une brève récapitulation, excitant (les enfants), par des paroles d'amour et de crainte, aux pratiques qu'ils viennent d'entendre dans l'instruction, confirmant son dire par l'histoire qu'il aura préparée (p. 103).*

Terminons cette étude du *catéchisme en image*, tout d'abord par cet extrait de *l'Instruction sur la Fête de Sainte Catherine*, qui se réfère manifestement à une *image* de la Sainte :

Pourquoi la représente-t-on avec une couronne en la tête et une épée en la main ? C'est qu'elle était sortie du sang royal, néanmoins prisant davan-

tage d'être épouse de Jésus-Christ, elle eut la tête tranchée et il sortit de son col du lait au lieu de sang.

Pourquoi peint-on à ses pieds un tyran d'un côté et de l'autre une moitié de roue chargée de pointes et de rasoirs ? C'est pour nous apprendre que l'Empereur Maximin, ne pouvant la faire consentir à sa volonté, à savoir de renier Jésus-Christ et se marier avec lui, il la fit attacher à une roue qui fut brisée par un ange (Instructions familières, p. 142).

Enfin, par ce tableau qui donne la liste des fêtes dont le catéchisme se fait à partir d'une image, distinguant les Mystères des fêtes des Saints et Saintes et précisant la durée d'exposition de chacune d'elles (*L'École Paroissiale*, p. 99-102) :

Catéchisme des Mystères de l'année, sur l'image.

Catéchisme des Mystères. ⁸³	Catéchisme des fêtes. ⁸⁴	Image.	Durée de l'exposition de l'image.
Premier dimanche de l'Avent		de l'Annonciation	jusques au catéchisme de Noël
	Saint Nicolas d'hiver ⁸⁵	du saint	durant l'octave
Conception de la Vierge		de la fête	à côté de celle de Saint Nicolas jusques au lendemain
Noël		du Mystère	durant l'octave
Circoncision		de ce Mystère	jusques à celui des Rois
Épiphanie		de ce Mystère	toute l'octave
Chandeleur		son image	jusques au lendemain

⁸³ Le jour le plus proche de la fête l'après-midi toute entière.

⁸⁴ Le jour le plus proche de la fête l'après-midi toute entière.

⁸⁵ Saint Patron des écoliers.

Septuagésime et Sexagésime		du Jugement ⁸⁶	toujours dans l'école
Mercredi des Cendres		ordinaire du crucifix	
Pâques		de la fête	jusques au catéchisme de l'Ascension
	Translation des reliques de Saint Nicolas (9 mai)	du même Saint Nicolas	jusques au lendemain
Ascension		son image	durant l'octave
Pentecôte		du Mystère	durant l'octave
Sainte Trinité		son image	jusques au lundi d'après
Fête-Dieu		son image	durant l'octave
	Nativité de Saint Jean	son image	durant l'octave
	Saints Pierre et Paul	images des mêmes saints	
Assomption		son image	durant l'octave
Nativité de la Vierge		son image	
	Saint Denis ⁸⁷	son image	
	Toussaint	de la mort ou du Purgatoire	
	Saint Martin	son image	
	Sainte Catherine ⁸⁸	son image	

⁸⁶ Pour détourner les enfants des débauchés du Carnaval, tant par la vue des joies du Paradis, que des peines de l'Enfer.

⁸⁷ Patron du Diocèse de Paris.

⁸⁸ La patronne des écoliers, et notamment des écolières.

Les Instructions Familiales en forme de catéchisme.

Le seul exemplaire connu du catéchisme des fêtes de Jacques de Batencour est à la Bibliothèque Nationale de France, sous la cote 39008. C'est un in-12°, de 165 pages, intitulé : *Instructions familiales en forme de catéchismes, pour toutes les Fêtes et solemnitez parroissiales. Ouvrage nécessaire à tous Maistre d'Escoles et Catéchistes*. Il appartient à une *Quatriesme Edition*, imprimé à Lyon, chez *Antoine Laurens, Impr. à la Place de Confort*, en 1669, *Avec Approbation et Permission*.

À Lyon, et en 1669 : Démià a lancé ses *Remontrances à Messieurs les Marchands, Echevins et principaux habitants de la Ville de Lyon, touchant la nécessité des écoles, pour l'instruction des enfants pauvres* en 1666, trois ans auparavant ; et voici que, déjà, l'on perçoit l'utilité d'un tel ouvrage. Le signe, à n'en pas douter, *du rayonnement de la Communauté de M. Bourdoise hors de Paris*⁸⁹.

Disons un mot de l'adresse de J. de Batencour : *À Messieurs les Curés de la campagne, Catéchistes et Maistres d'Escoles* ; adresse qui sert de préface aux *Instructions familiales*. Elle veut aider à la prise de conscience, aux uns et aux autres, de la grande misère morale et spirituelle dans laquelle sont plongées *les personnes simples des villes et des campagnes*. Et cela de la faute de ceux qui en ont reçu la charge : *de quoi ils rendront un compte rigoureux, lorsque le même Seigneur apparaîtra rempli de Gloire et de Majesté*. Mais Batencour désire s'adresser à tous ceux - *la plupart d'entre vous* - *qui auraient bonne volonté de s'acquitter de leur devoir à l'endroit des peuples qui leur sont commis ; mais faute de quelque lumière ou méthode pour le faire, n'oseraient l'entreprendre, se pourront servir, ou de tout ou de partie d'icelles*⁹⁰ ; *distribuant chaque instruction aux enfants de l'un et de l'autre sexe, par demandes ; chacun selon sa portée, pour le réciter et expliquer les dimanches ou fêtes précédentes de chaque solennité, à l'heure du catéchisme*.

Comme dans *L'École Paroissiale*, Batencour fait référence, d'une part, à ses *17 à 18 ans, durant lesquels (il a) été employé à l'instruction catholique des person-*

⁸⁹ J.C. Dhôtel, op.cit., p. 277.

⁹⁰ d'icelles (= des Instructions du catéchisme).

nes simples et de la jeunesse et, d'autre part, au *conseil de personnes doctes et prudentes* pour l'engager à *présenter ce petit formulaire d'Instructions familiares*. Notre auteur est un modeste. Il prie d'ailleurs ses lecteurs d'avoir *assez de charité pour couvrir et réparer les fautes* qu'ils y trouveront.

Les Instructions familiares et le Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

L'on aurait pu penser, Jacques de Batencour étant un proche sinon un membre de la Communauté de Saint-Nicolas, que son catéchisme des fêtes se serait beaucoup inspiré de celui de cette Communauté. Un examen minutieux des textes ne va pas dans ce sens. Quelques constatations :

- Batencour suit, très généralement, la liste et l'ordre des instructions de Saint-Nicolas.
- Si Saint-Nicolas se contente de 2 pages par thème (sauf pour la Semaine Sainte, 4 pages et l'Annonciation, 4 pages), Batencour double le nombre de pages, parfois beaucoup plus (8 pages pour la Septuagésime, 13 pour la Semaine Sainte, 11 pour les Quatre-Temps où il traite du jeûne).
- Si Saint-Nicolas consacre 2 questions au Carnaval, Batencour, lui a une Instruction de plus de 3 pages.
- Même réserve face aux manifestations festives populaires et même climat ascétique quoique davantage ouvert vers l'autre (parents, amis, le pauvre...).

Des emprunts, peu nombreux et retravaillés se découvrent. Relevons ceux-ci :

Saint-Nicolas	Batencour
<i>D'où vient que les Grands de la ville de Jérusalem et les Docteurs n'y vinrent pas ?</i>	D'où vient que tous les Grands de Jérusalem ne lui vinrent pas au-devant ?
<i>Parce qu'ils estimaient que cela était au-dessous d'eux (p. 116).</i>	Parce que quand il a été question d'honorer Jésus-Christ, nous ne lisons point qu'aucun des Grands du monde s'y soit trouvé, estimant cela au-dessous d'eux (p. 51).

Qu'est-ce que nous représente ce rameau ?

Il marque la victoire que nous avons dû emporter sur le monde, le diable et la chair par nos bonnes œuvres durant le Carême (p. 107).

Après que Notre Seigneur eût été condamné, que firent les Juifs ?

Ils lui chargèrent une grosse croix de quinze pieds sur les épaules, et le traînèrent ainsi au haut de la montagne du Calvaire, où, l'ayant dépouillé tout nu, ils l'attachèrent à cette croix, entre deux infâmes larrons où, après y avoir demeuré trois heures, il y mourut (p. 110).

Y est-il monté (au Ciel) en tant que Dieu ?

Non, parce que Dieu est présent partout, mais il y est monté en corps et en âme par sa propre vertu (p. 118).

Que fait le Saint Esprit en une âme ?

*1° Il la sanctifie par sa grâce ;
2° il la conduit dans ses actions ;
3° il la fortifie en ses tentations ;
4° il la console en ses afflictions (p. 120).*

Pourquoi l'Église fait-elle porter des rameaux en ce jour ?

C'est pour marque de la victoire que nous devons avoir remportée sur le monde, le diable et la chair par nos prières, jeûnes, aumônes et autres bonnes œuvres durant le Carême (p.53).

Après que Notre Seigneur eût été condamné que firent les Juifs ?

Ils lui chargèrent une grosse croix de quinze pieds sur ses épaules ; contre tout droit et raison, et le traînèrent ainsi au haut de la montagne du Calvaire où, l'ayant dépouillé tout nu, ils l'attachèrent à cette croix entre deux infâmes larrons, à ses côtés ; où il fut trois heures, et y mourut, ayant recommandé sa Sainte Mère à S. Jean l'Évangéliste, qui était auprès de la Croix avec elle (p. 61).

Y est-il monté en tant que Dieu ?

Non, parce que Dieu est partout : mais il y est monté en corps et en âme, glorieux et immortel par sa propre vertu (p. 84).

Que fait le Saint Esprit en une âme ?

Quatre choses. La 1° Il la sanctifie par sa grâce. 2° Il l'éclaire en ses actions. 3° Il la fortifie en ses tentations. 4° Il la console en ses afflictions (p. 91).

Le texte de Saint-Nicolas reste pour Batencour, le type même d'un catéchisme des fêtes ; mais il a tenu, manifestement, à faire œuvre originale. Et c'est son grand mérite. Jean-Baptiste de La Salle a reconnu l'intérêt de son travail et en a fait l'une de ses sources privilégiées.

Les *Instructions familiales* : la démarche catéchétique.

Batencour s'adresse dans ses *Instruction familiales*, aux enfants des écoles et aux *personnes simples* dont il parle dans son adresse aux Curés. Un vrai souci pédagogique lui fait opter pour un langage simple, *familier* comme il aime à dire. Le mot *familier* ne lui est pas propre. Luther l'emploie déjà, mais c'est pour caractériser l'action catéchétique elle-même plus que pour qualifier un texte. J. C. Dhôtel écrit : *Le catéchisme est [...] appelé souvent une 'instruction familière'. Le sens de cette expression appelée à une grande fortune, a été donnée par Luther dans son Petit Catéchisme : est familière une instruction qui est faite à la manière d'un père de famille qui instruit ses enfants'. Elle signifie à la fois proximité et autorité, deux notes qui caractérisent bien le rôle du prêtre dans le catéchisme.*⁹¹ Face aux Instructions de Batencour, nous ne pouvons juger du caractère *familier* de ce catéchisme des fêtes qu'à partir du texte lui-même. Relevons quelques traits du langage catéchétique de Batencour, révélateurs de ce souci de proximité à l'enfant.

Son vocabulaire.

L'édition de 1669 des Instructions garde un vocabulaire et des expressions archaïques, peut-être encore utilisées par les enfants et leurs parents :

À quelle heure doit-on prendre le repas ? Environ le midi, bien est-il vrai qu'on peut faire une petite collation au soir (p. 43).

Quel est le fruit de toute cette doctrine ? [...] Le 4^e dire toutes et quantes fois que nous passerons devant quelque lieu où repose le S. Sacrement : 'Loué soit le Très Saint Sacrement de l'Autel' (p. 103s).

Est-ce bien fait de danser, jouer, ivrogner autour du feu ? (p. 106)

De quel genre de mort a-t-il accompli son martyre ? Enfin, ayant beau-

⁹¹ Op. cit., p. 146.

coup travaillé et prêché la foi dans la ville de Rome, y fut décollé comme citoyen romain (p. 111).

Dieu a-t-il puni ceux qui ont profané cette fête ? Oui, il est arrivé autrefois de grands malheurs à ceux qui ont osé danser et gourmander en ce S. Jour (p. 113).

Ajoutons ces mots et expressions : *ains* (p. 72), *pource que* (p. 74), *un chacun* (p. 74, 159), *ès années passées* (p. 76, 160), *icelles* (p. 23, 82, 84), *cajoler* (p. 79), *badiner* (p. 87), *étrenner* (p. 19, 21).

Un autre vocabulaire rejoint le langage courant dans le milieu populaire. Ainsi dans la façon de qualifier **ceux qui ont brutalisé Jésus** :

Après que Judas eut montré à ces canailles Notre Seigneur que firent-ils ? Ils le lièrent et le menèrent, le battant et le traînant, comme un chien durant la nuit, parmi les chemins du faubourg et rues de Jérusalem, jusques au logis d'Anne et Caiïphe, pontifes des Juifs où, ayant été oui, il fut mis dans un cachot sale et infect, et gardé par des coquins de soldats (p. 59).

Après cela que firent-ils ? Pour une plus grande honte, ces méchants mirent 1° Un vieux manteau rouge sur ses épaules ensanglantées. 2° Une couronne de grosses et longues épines qu'ils firent entrer dans sa tête. 3° Un roseau dans ses mains pour les déchirer [...] à quoi le doux Jésus ne dit jamais un seul mot de plainte à ces tigres enragés (p. 60s).

Batencour sait parler à l'imagination : *le traînant comme un chien, un cachot sale et infect, ses épaules ensanglantées, de grosses et longues épines, déchirer les mains...* Faut-il décrire **la crèche** ?

En quel lieu et compagnie se passa ce Mystère ? Au portail de Bethléem, dans une étable exposée à tous vents, au fond de l'hiver, à minuit, au milieu d'un bœuf et d'un âne (p. 14).

Et la salle du dernier repas de Jésus ?

En quel endroit se fit ce dernier souper ? En la ville de Jérusalem, dans une belle salle bien parée et tapissée.

Pourquoi choisit-il une belle salle, si bien parée et tapissée, lui qui aimait tant la pauvreté ? Pour nous apprendre la révérence et le grand respect que nous devons porter au S. Sacrement de l'Autel qui fut institué en ce lieu-là (p. 55).

Ces deux dernières questions rendent sensible la pédagogie pastorale de notre auteur. Si par l'imagination, il atteint la sensibilité de l'enfant, ce n'est pas seulement pour retenir son attention. Il s'agit d'émouvoir en vue de susciter une attitude, un *faire* spirituel : ici, de la beauté de la salle *bien parée et tapissée*, l'on passe à *la révérence et (au) grand respect que l'on doit porter au S. Sacrement*. Et cette pédagogie se retrouvera quand Batencour multipliera les images, les comparaisons et les allégories : toutes visent, elles aussi, à une compréhension, certes, des données de la foi mais d'abord et surtout à une entrée effective dans le Mystère. Quelques exemples :

Au jour de la Circoncision :

Est-ce bien fait d'aller étrenner son ami pendant le Service de ce jour ? Non, car Notre Seigneur mérite bien d'être étrenné le premier ; puis on pourra, après le Service, rendre cette civilité⁹² à ses parents et amis.

Quelle récompense aurons-nous de Notre Seigneur, si nous faisons bien ces choses ? Très grande ; car comme les Grands tiennent à honneur et récompensent abondamment leurs sujets qui les étrennent en ce jour, ainsi Notre Seigneur nous donnera la grâce de vivre saintement, et enfin le Paradis après cette vie (p. 20).

Au jour de la Nativité de la Vierge :

Quelle récompense devons-nous attendre de cela (= bien célébrer cette fête) ? Telle que les Bourgeois de Paris qui recevraient avec grand appareil leur Reine entrant en triomphe dans leur Ville, c'est-à-dire que la Vierge étant la trésorière des faveurs de Dieu, elle en donnera abondamment à ceux qui honoreront sa Nativité.

Et ceux qui s'en iront promener aux champs ou ne célébreront cette fête avec les conditions requises, que peuvent-ils attendre ? De même que les

⁹² Il s'agit des vœux du Nouvel An et des dons (*étrennes*) faits à cette occasion.

sujets qui ne feraient non plus d'honneur à la Reine faisant son entrée en leur ville qu'à une simple villageoise, seraient dégradés de tous privilèges : ainsi tels ingrats ne peuvent attendre qu'une vie et une mort malheureuses (p. 121).

Pour le Temps de l'Avent :

Qu'est-ce que l'Avent ? C'est un temps institué de l'Église, qui nous avertit que la venue de Notre Seigneur est proche.

Pourquoi nous avertit-elle si tôt ? C'est afin que nous pensions de bonne heure à nous préparer à le recevoir dignement en nos âmes, notre salut étant si proche.

Faites entendre cela par quelque comparaison ? Tout de même que quand le Roi avertit ses sujets de sa venue en quelqu'une de ses villes, les habitants n'attendent pas au dernier jour, à lui préparer le lieu ; ainsi ce serait une grande négligence de leur salut à ceux qui attendent la veille de Noël, à se préparer à recevoir Notre Seigneur (p. 5).

Un autre procédé, moins significatif sur le plan pastoral que sur le plan culturel est le recours, non critique, au merveilleux (ou à l'horrible !). Même si Batencour est plutôt réservé en ce domaine, l'on peut cependant relever ceci :

Pour la procession de saint Marc :

De quelle punition était affligé le peuple en ce temps-là ? C'est que pour châtier leurs péchés et notamment les impiétés des confessions et des communions de Pâques, Dieu leur envoya des serpents, d'où provint une peste étrange, qui les faisait mourir en grand nombre.

Était-ce point en ce temps que l'on mourait en éternuant ou en baillant ? Oui, car l'air était tellement infesté que dès que l'on respirait, on était empoisonné (p. 73).

Pour la fête de saint Denis :

Que devint son corps ? Le bourreau lui ayant coupé la tête avec une hache émoussée, il la reprit entre ses mains et la porta plus d'une grande lieue, à la conduite des Anges, lesquels on entendit chanter, en l'air, les merveilles de Dieu (p. 125).

La volonté d'écrire un catéchisme *familier* va, chez Batencour, jusqu'à user d'un langage que l'on pourrait qualifier de puéril. C'est ainsi qu'il parle volontiers du petit Jésus. C'est, certes, pour évoquer les premiers Mystères de l'Enfance de Jésus mais peu de catéchismes osent employer cette expression pour désigner le Seigneur.

Pour la fête de Noël :

Il faut encore orner notre âme des vertus chrétiennes, comme d'humilité et de charité envers Dieu et le prochain, et ainsi le petit Jésus s'unira à nous à sa naissance (p. 8).

Il nous faut avec grande humilité, avec une âme pure et nette communier en ce jour pour recevoir du petit Jésus la grâce de l'imiter parfaitement (p. 15 ; cf. p. 17).

Pour la fête de la Circoncision :

Il faut rechercher toutes nos mauvaises inclinations, demander à notre confesseur les moyens de les retrancher, et prier le petit Jésus de nous en faire la grâce, par le mérite de son sang répandu en ce jour (p. 20s).

Pour la Purification :

La Sainte Vierge présente le petit Jésus... comme son premier-né, à Dieu son Père, au même Temple de Jérusalem selon la Loi, et le rachète au prix ordinaire (p. 26).

Et cette image touchante :

Pourquoi a-t-il voulu naître en si pauvre état ? Pour remédier aux plus grands maux des hommes, à savoir à leur superbe, par son humilité, et à leur avarice par sa pauvreté, nous enseignant comme un petit Docteur, en la chaire de l'étable, par son exemple à pratiquer toutes sortes de vertus (p. 14s).

Son attention à la vie des catéchisés.

Avec le souci d'un langage qu'il a cherché à adapter à son auditoire d'enfants et de gens simples, Batencour a voulu lui offrir, en outre, un texte dans lequel sa vie, celle de tous les jours comme celle marquée par quelque événement familial, paroissial, national, voire « de la chrétienté » trouve un

certain écho. C'est aussi un catéchisme « situé », - géographiquement et historiquement.

Les événements familiaux vécus par l'enfant.

Ils sont, bien évidemment, marqués par l'orientation liturgique de l'ouvrage. Ainsi :

À la saint Nicolas. *Il le faut imiter en sa dévotion, priant Dieu à genoux bien dévotement, soir et matin. [...] Il faut bien obéir à ses parents et à nos maîtres, comme il fait...* (p. 10).

À la fête de la Conception de la Vierge. *Il faut remercier humblement Notre Seigneur de nous avoir fait naître de parents chrétiens et catholiques, qui nous ont fait baptiser et élever en la crainte de Dieu* (p. 13).

À Noël. ... *Le troisième fruit ? C'est d'être bien humble envers nos parents, confesseurs et maîtres d'écoles* (p. 17).

Remarque : une allusion au *déjeuner la nuit de Noël*, mais c'est pour *se bien garder de faire comme les mondains...*

À la fête de la Circoncision et du Nouvel An. *Sans oublier d'étrenner Notre Seigneur, la Sainte Vierge, saint Joseph, nos saints Patrons et notre Ange Gardien en ce jour, [...] nous devons aussitôt que nous serons levés, demander à genoux la bénédiction à nos parents, les priant de nous pardonner le passé, et leur promettre de faire mieux à l'avenir* (p. 20 et 21).

À la fête des Rois. *Il se faut bien garder d'ivrogner, gourmander et faire les folies ordinaires des mondains ; mais on se peut honnêtement réjouir avec ses parents, comme aux autres grandes fêtes de l'année* (p. 24).

À retenir : *On se peut honnêtement réjouir avec ses parents comme aux autres grandes fêtes...* Pensons à Noël, où la fête familiale n'a pas été évoquée...

À la Purification. *Il faut être bien humbles et obéissants à nos parents et supérieurs* (p. 29). Il y a aussi une allusion à *l'oratoire*, celui de l'enfant ? celui de la famille ?... En tout cas, il y faut reporter *notre cierge béni* (p. 29).

Pendant le temps du Carnaval. *Que faut-il faire pour bien passer ces jours ? Il ne faut s'arrêter dans les rues à regarder les mascarades, jouer, danser ou faire*

bonne chère ; mais, au contraire, il faut venir à l'église... (p. 38).

Au Carême. Il faut [...] recevoir la cendre avec grande humilité, nous souvenant que peut-être on nous ensevelira dans la terre ce jour-là (p. 44).

Même les enfants sont invités, fortement, à jeûner, car cela est bon, mais en quelque façon nécessaire, si l'on veut s'habituer à jeûner plus facilement quand on aura atteint le temps, c'est-à-dire vingt-et-un ans (p. 43).

À l'Annonciation. Il faut se ressouvenir de ce Mystère pour en remercier Dieu et sa Sainte Mère. C'est principalement au matin, à midi et au soir quand on sonne l'Angélus à l'église (p. 49).

Au Dimanche des Rameaux. Que faut-il faire des branches de buis béni après la Messe ? Il faut les remporter à la maison, les garder avec respect à son oratoire pour s'en servir à asperger l'eau bénite seulement (p. 52s).

À la Semaine Sainte. Prendre avec révérence de l'eau bénite, et la porter en sa maison en un lieu honnête, pour servir seulement à baptiser les enfants en cas de nécessité (p. 67).

Aux Rogations. Toutes les familles doivent-elles assister à ces processions ? Oui, le plus qu'il est possible ; car chacun ayant offensé Dieu, chacun doit craindre d'être puni par sa justice ; enfin tous ceux qui seront bien aise d'avoir la paix, la santé, et ne souffrir la famine, doivent s'y trouver (p. 78).

Aux fêtes de la Translation des Reliques. Est-il permis de porter sur soi des reliques ? Oui, avec trois conditions : la 1^o est pourvu qu'on les aie reçues de quelque personne très pieuse. 2^o Qu'on les porte avec grand respect. 3^o Que l'on vive de la vie des Saints [...] desquels nous avons les reliques (p. 81).

Pour la fête du Saint Sacrement, parmi nos devoirs : ... L'assister tant qu'on peut quand on le porte à ses amis, parents ou voisins malades, avec un cierge à la main ; et tenir à honneur de porter le dais ou, pour le moins le saluer à deux genoux quand on le voit passer (p. 101). Il faut de plus nettoyer les rues et le devant des portes, dès la veille de la Fête-Dieu, tapisser et orner, chacun selon son pouvoir, le devant des maisons par où doit passer ce très bénin Sauveur, pour lui rendre au moins cet honneur extérieur (p. 103).

Pour la fête de la saint Jean Baptiste. *Ne peut-on pas faire un feu de joie ? Oui c'est une coutume fort louable... Est-ce bien fait de danser, jouer, ivroger autour du feu ? Non, ce serait déshonorer S. Jean [...] Il faut aussi se bien garder d'aller promener la nuit à S. Maur* (p. 106).

Pour la fête des saints Pierre et Paul. *Ne peut-on pas faire des feux de joie en leur fête ? Oui, pourvu que cela se fasse avec dévotion et modestie...* (p. 112).

À la fête de la Nativité de la Vierge qui se célèbre au début des vacances scolaires. *Il faut en quel lieu et compagnie nous passerons ces vacances ; nous résoudre fermement : 1° De fuir les mauvaises compagnies comme celles des libertins, des gourmands ou de ceux qui disent des paroles sales, chansons, ou font des actions malhonnêtes. 2° De faire nos prières ordinaires soir et matin, et assister à la Messe, Vêpres et catéchisme de la paroisse où nous serons durant ce temps* (p. 122).

À la fête de saint Denis. *Il nous faut bien garder de travailler ou aller au marché en cette fête, quand même ce serait le jour, sinon pour acheter les nécessités de la vie* (p. 125).

Pour la fête des Trépassés. Il faut *se comporter sagement en l'église et cimetière en ce jour*. Mais une curieuse pratique, sans doute traditionnelle dans certains milieux, trouve grâce aux yeux de J. de Batencour, moyennant les réserves d'usage : *Peut-on aller prier pour d'autres que pour ses parents et amis ? Oui, avec la permission de ses parents ; mais il ne le faut pas faire pour gagner de l'argent, ni dire trop promptement en disant les prières pour gagner davantage ; mais ayant dit les sept Psaumes, bien dévotement, recevoir ce que l'on donnera et le porter à ses parents au lieu de l'aller friponner avec les autres enfants* (p. 136s).

Pour la saint Martin. Une fête à célébrer sans doute en famille, mais il faut éviter *toutes les compagnies qui pourraient nous porter aux excès* (p. 139).

À travers tous ces extraits des *Instructions Familiales* de J. de Batencour, l'on sent combien son catéchisme des fêtes se veut proche des réalités vécues au jour le jour et tout au long de la vie liturgique par l'enfant.

On est, à l'évidence, dans une société qui se pense chrétienne. Et elle l'est, au moins dans la mesure où les fêtes religieuses sont vécues par tous ; même lors-

qu'elles provoquent des excès, surtout par les *mondains*, comme les appelle notre auteur. Celui-ci n'est pas dupe, en effet : il y a loin entre ce que l'Église propose comme vie selon l'Évangile et le vécu du bon peuple chrétien. Il faut faire quelque chose. Et le pédagogue qu'il est propose deux pratiques dont il a mesuré l'efficacité - relative sans doute !

La première concerne l'accueil des parents. Il écrit dans *L'École Paroissiale : Le Maître confèrera avec eux de ce qui sera à faire pour le plus grand profit de l'enfant, tant pour son instruction en la doctrine chrétienne que pour les bonnes œuvres et actions* (p. 64).

La seconde pratique vise les enfants eux-mêmes. Elle est explicite dans *L'École Paroissiale : Le Maître les exhortera brièvement de rapporter à leurs parents ce qu'ils auront appris au catéchisme... ; car l'intention de cette école est qu'autant d'enfants qui seront en l'école soient autant d'exemples dans leur maison pour leurs parents [...] qui se convertiront à l'exemple de leurs enfants* (id.)⁹³. Ainsi :

L'Instruction pour le Dimanche des Rameaux est, pour les enfants, non seulement à pratiquer, *mais il la faut rapporter à (leurs) parents, amis et serviteurs, leur disant que s'ils veulent dignement porter le rameau, ils doivent avoir fait une véritable pénitence de leurs péchés, autrement ils se moquent de Notre Seigneur et encourront sa juste indignation, retenant le diable, son ennemi capital, en leur cœur par le péché* (p. 24).

L'Instruction de la Procession de saint Marc : *Il faut rapporter ces choses à nos parents, leur disant que s'ils ne les pratiquent, ils ne seront point délivrés des fléaux de Dieu, étant bien raisonnable que ceux qui ont péché fassent pénitence* (p. 77).

À l'occasion des Rogations : *Il faut nous examiner si nous avons gardé les pratiques susdites aux Rogations [...] et aussi le dire à nos parents afin qu'ils y prennent garde* (p. 80).

À l'occasion de la fête de la Sainte Trinité, *Il faut prier nos parents d'avoir grand soin que leurs enfants, serviteurs et apprentis sachent cela ; et, s'ils ne le*

⁹³ Cf. J.C. Dhôtel, p. 257.

savent qu'ils leur doivent apprendre ou les mener au catéchisme et, pour nous, si nous le savons bien, nous devons leur enseigner, avec grande douceur et patience (p. 97).

Pour la Nativité de la Vierge, *Il faut raconter à nos parents qu'ils ne doivent s'attrister quand ils sont affligés, mais recourir à Dieu et attendre son secours avec patience, comme firent S. Joachim et sainte Anne, qui avaient été chassés du Temple, comme indignes des bénédictions de Dieu (p. 122).*

De telles recommandations supposent chez J. de Batencour, d'une part une grande confiance dans ses catéchisés, à qui il confie une sorte de ministère pour transmettre le message - si on le sait bien - et la façon de le transmettre *avec grande douceur et patience* ; et, d'autre part, un regard positif sur les relations parents-enfants dans ces familles. Celles-ci étant à même d'accueillir de telles interventions venant de leurs enfants...

Les événements paroissiaux vécus par l'enfant.

L'on ne sera pas étonné d'une particulière insistance des *Instructions Familiales* sur tout ce qui concerne la vie paroissiale : l'influence de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est patente. Deux passages sont on ne peut plus révélateurs de cette volonté pastorale de faire de la paroisse le lieu privilégié, sinon unique, de la pratique religieuse.

À l'occasion de la fête de saint Denis, patron du Diocèse sur lequel se situe Saint-Nicolas-du-Chardonnet : ... *nous devons prier bien humblement ce grand Saint, qu'il nous impètre de Dieu la grâce de bien observer ce qui nous est enseigné par les Pasteurs de nos paroisses, ses légitimes successeurs, nous gardant bien de nous en absenter au moins les fêtes et dimanches, afin qu'étant bien instruits des vérités chrétiennes, et les pratiquant exactement, nous puissions aller jouir de Dieu au Ciel avec S. Denis et ses compagnons (p. 127).*

À l'occasion de la fête de la Dédicace, l'on croit relire certaines feuilles volantes qu'a recueillies Simon Cerné :

Comment faut-il entendre la Messe ? Si c'est une basse Messe, les femmes ne doivent entrer dans les chapelles et les hommes doivent être fort éloignés des autels ; se gardant bien d'y poser dessus leurs chapeaux,

heures⁹⁴, calottes, gants ou chapelet, ou s'accoudant dessus ; mais prier Dieu avec grande attention, à genoux durant la Messe.

Si c'est une grande Messe, Matines ou Vêpres ? On pourra demeurer assis, modestement, quand le Clergé le sera.

Les hommes doivent-ils être mêlés parmi les femmes ? Non, mais séparément, et non jamais dans le chœur, qui a été destiné de Dieu aux seuls Ecclésiastiques, même dans l'Ancienne Loi.

À quelle église doit-on aller ordinairement ? Il faut toujours aller à sa paroisse, au moins les fêtes et dimanches, tant pour y assister à la Grand'Messe, Vêpres et Matines, que pour y recevoir les Sacrements et entendre la Parole de Dieu.

Ne peut-on point aller ailleurs ? Oui, mais seulement après que tout le Service ordinaire de la paroisse sera achevé, si notre dévotion nous y porte et que la commodité de notre famille nous le permet (p. 148s).

Les autres références à la Paroisse viennent, en général, en réponse à l'une ou l'autre de ces questions : *Que faut-il faire pour... ?* ou : *Quel fruit devons-nous tirer de... ?* Elles sont nombreuses : p. 6, 9, 10, 19, 27, 40, 41, 64, 79, 96, 103, 116, 120, 125, 131, 143. Et du type : *Il faut [...], assistant bien soigneusement au Service divin, sermons, catéchismes et instructions de la Paroisse* (p. 6).

Les événements nationaux et de « la chrétienté ».

Le catéchisme des fêtes de Batencour n'enferme pas l'enfant dans son cercle familial ou même paroissial. Il ne craint pas, à l'occasion, de ménager des perspectives ouvertes sur la réalité nationale et même internationale : l'horizon ne dépassant pas, cependant, les limites de *la Chrétienté*.

D'un certain point de vue, les *Instructions familiales* peuvent apparaître comme un catéchisme « parisien ». La paroisse de Saint-Nicolas l'a marqué de son empreinte ascétique et pastorale comme de ses usages et coutumes.

⁹⁴ Le livre « des heures canoniales », en latin ou traduites en français, qui servait de livre de prière même à des laïcs.

Les mises en garde qui parsèment les instructions sur les fêtes liturgiques et profanes (le Carnaval !) - nous l'avons vu - nous disent bien des choses sur la vie parisienne vécue par les familles modestes et pauvres de la Capitale. Bien des images et comparaisons employées par Batencour pour décrire dans quels sentiments l'on doit accueillir Notre Seigneur dans son cœur, sont tirées des événements royaux que Paris a connus : les entrées solennelles du Roi et de la Reine dans la Ville.

Deux passages tirés de l'*Instruction de la saint Jean-Baptiste* :

À propos des obligations que nous avons à ce Saint : *Pensez quelle obligation vous auriez à un Prince qui, non content de vous venir annoncer que le Roi doit venir loger chez nous ; mais nous montrerait lui-même et aiderait à disposer toute notre maison, ainsi vous avez pareille et plus grande obligation à S. Jean* (p. 106).

Des obligations, mais aussi de la joie. *Ne peut-on pas faire un feu de joie ? Oui, c'est une coutume fort louable qui témoigne la joie que les chrétiens doivent avoir en la naissance de ce grand Saint, comme l'on fait du Dauphin de France* (id).

Catéchisme « parisien », les Instructions familières s'avèrent être aussi un catéchisme « français ». Ainsi, pourquoi saint Martin est-il parmi les rares saints à avoir droit, dans notre catéchisme des fêtes à une instruction de plus de 4 pages ? C'est, certes, parce que *l'Église ordonne cette fête si solennelle* : mais ne l'ordonne-t-elle pas *À raison de la dévotion que l'Église catholique porte à sa mémoire et notamment celle de la France, en laquelle seule on compte plus de vingt mille églises bâties à son nom ; quasi en tous les diocèses on en fait la fête* (p. 137s) ? En tout cas, *Il faut tous prier ce grand Saint qu'il nous obtienne une sainte paix dans la France, l'extirpation des hérésies et la conversion de tous les mauvais catholiques* (p. 141).

De même, la fête des saints Pierre et Paul doit revêtir une solennité particulière notamment en France : ... *pour rendre grâce à Dieu de la foi qu'elle a reçue par leur moyen car S. Pierre envoya des prédicateurs en France et S. Paul y passa et laissa de ses disciples* (p. 112). Aussi *faut-il prier ces grands Saints [...] qu'ils impêtrent la conversion des Huguenots en ce Royaume de France et des autres voi-*

sins, nous donnant à cet effet de bons évêques, prêtres et docteurs qui nous maintiennent dans la doctrine qu'ils ont enseignée aux dépens de leur vie (p. 113).

Avec saint Denis, c'est Paris qui se doit de le célébrer solennellement comme *premier évêque* de la Cité. Batencour en fait - avec toute son époque - *un Président d'Aréopage qui, ayant été converti, baptisé et consacré évêque d'Athènes par S. Paul, fut envoyé par S. Clément, Pape, en France, pour y planter la foi de Jésus-Christ, avec plusieurs hommes apostoliques, desquels il était chef. Qu'est-ce que S. Denis fit en France ? Ayant passé par Arles, il vint à Paris, où il catéchisa tous ceux qui voulurent croire en Notre Seigneur... Quelle récompense enfin reçut-il des Parisiens ? Il fut emprisonné, fouetté, crucifié, jeté en un four chaud, rôti sur le gril et, après divers autres tourments, il fut décapité à Montmartre avec ses compagnons. Et l'on peut espérer beaucoup de saint Denis, car il a une spéciale charité, dans le Ciel, pour les Parisiens ses enfants* (p. 124 et 125).

La fête de l'Assomption revêt, elle aussi, un caractère national dû à l'initiative royale qui a voulu une solennelle procession en ce jour après Vêpres. C'est, en effet, *pour accomplir le vœu de Louis XIII (renouvelé par son Fils Louis XIV) qui, par un excès de piété envers la Sainte Vierge, lui voua sa personne, ses enfants et tout son Royaume, et pria très humblement tous Messieurs les Prélats de France, d'ordonner cette procession en leurs Diocèses* (p. 116s).

D'une paroisse parisienne à la ville et au Diocèse de Paris, puis à la France, le regard de Batencour ne cesse de s'étendre. Et voici qu'il embrasse toutes les nations catholiques. Deux instructions qui, toutes deux, évoquent les malheurs et les drames qui les éprouvent. Les uns tiennent aux aléas du climat et des épidémies mais, les autres naissent trop souvent des ambitions et des rivalités entre nations... chrétiennes ! Relevons - pour la France seule - quelques données historiques concernant les années des premières éditions de notre catéchisme : 1654-1669.

	Famine	Épidémie	Guerre
1654			
1655			

1656			
1657			
1658			Bataille des Dunes. Prise de Dunkerque
1659			Paix des Pyrénées
1660	à Paris, Blois, Caen		
1661	dont toute la moitié Nord de la France		
1662	en diverses régions		Accord franco-anglais sur Dunkerque
1663			Louis XIV occupe le Comtat Venaissin
1664		à Toulon, Rennes, Montbrison	Louis XIV occupe la Lorraine
1665		à Rennes	
1666		à Dunkerque, Calais, Boulogne	Guerre franco-anglaise
1667		à Dunkerque, Calais, Boulogne	Louis XIV aux Pays-Bas
1668		à Soissons, Dieppe, Beauvais, Rouen, Paris	Paix d'Aix-la-Chapelle
1669		à Dieppe ⁹⁵	

⁹⁵ D'après *La France aux XVII^e et XVIII^e* par Robert Mandrou, P.U.F. coll. Nouvelle Clio, 1974, p. 52-55.

Ces données permettent de mieux entrer dans certains passages des *Instructions de la procession de Saint Marc et celle des Rogations*. Ces deux cérémonies liturgiques ont pour origine - selon les traditions qui leur sont propres - des événements dramatiques. Ces événements sont vus, d'ailleurs, selon la mentalité de l'époque comme *punition de Dieu*.

La première est vécue à Rome, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand :

De quelle punition était affligé le peuple en ce temps-là ? C'est que pour châtier leurs péchés et notamment les impiétés des confessions et des communions de Pâques, Dieu leur envoya des serpents d'où provint une peste étrange, qui les faisait mourir en grand nombre (p. 73).

Que fit ce saint Pape en une si grande nécessité ? Il eut recours aux prières des Saints, pour impêtrer de Dieu ce que le peuple ne pouvait obtenir, à cause de ses grands péchés, faisant jeûner un chacun, aller à la procession, où il assista en personne avec tout son clergé, en chantant les Litanies des Saints, qu'il avait composées.

Qu'arriva-t-il enfin de ces dévotions ? Le peuple fut délivré de la peste et des serpents, par leurs pénitences jointes aux prières.

Mais pourquoi continue-t-on encore ces processions et abstinences en l'Église ? Pource qu'ils sont encore plus nécessaires que jamais, pour autant que les Royaumes de la Chrétienté sont affligés, quasi de toutes parts, de peste, de famine, de guerre... (p. 74).

La procession des Rogations, elle, a été instituée *par saint Mamert, archevêque de Vienne en France, pour les grandes nécessités⁹⁶ de son peuple⁹⁷* Et l'on retrouve la question :

Pourquoi les a-t-on continuées jusques à présent par toute l'Église ? Afin que, par l'intercession des Saints, desquels on chante les Litanies, aux processions de ces trois jours, on puisse apaiser la juste colère de Dieu, et qu'il

⁹⁶ Dans les Devoirs C, Jean-Baptiste de La Salle précise : *C'a été à cause des tremblements de terre et des bruits effroyables des bêtes farouches qu'on entendait la nuit dans la ville de Vienne, ce qui dura un an (DC 30,10,9).*

⁹⁷ Batencour emploie volontiers ce mot pour parler de l'ensemble des fidèles.

lui plaise préserver les fruits de la terre des accidents dont ils sont menacés en cette saison.

Quel mal y peut-il arriver plus qu'en un autre temps ? C'est ordinairement en ce temps que les blés, fruits et vignes sont agités de pluies importunes, grêles, chaleurs et gelées excessives, lesquelles si Dieu ne détournait, par sa bonté, on souffrirait une grande famine et, ensuite, la peste (p. 77s).

Ces Rogations donnent occasion au bon peuple chrétien de prier pour que cesse une autre calamité que les hommes - des chrétiens ! - propagent hors de leurs frontières : *Que faut-il faire en l'église de la Station*⁹⁸ ? *Il faut entendre la Grand'Messe, disant les sept Psaumes avec les Litanies des Saints ou son chapelet, pour détourner la punition de Dieu que nous méritons pour nos péchés, notamment pour obtenir une bonne paix entre les Princes chrétiens (p. 79).*

Un catéchisme des Fêtes.

Les *Instructions familières* sont un *catéchisme des fêtes*, des Fêtes de l'Église. Si l'on ne trouve aucune définition de l'Église, ni aucun développement théologique la concernant, l'on peut dire qu'elle est présente et intervient dans presque toutes les Instructions du catéchisme de J. de Batencour, sauf dans celles des Rois, de saint Jean-Baptiste, de saint Denis, de sainte Catherine et de la Dédicace. La présence du Saint Esprit en elle et dans laquelle il agit n'est évoquée qu'à l'occasion des fêtes de l'Ascension de Notre Seigneur : *Pourquoi est-il monté au Ciel ? 1° Pour envoyer son S. Esprit à ses Apôtres et à toute l'Église...* (p. 66) ; puis à la Pentecôte : *Pourquoi Jésus-Christ a-t-il envoyé son S. Esprit à son Église ? Pour deux raisons principales. 1° Pour la gouverner à ce qu'elle ne puisse jamais faillir, encore que toutes les furies d'enfer se portassent contre elle. 2° Pour demeurer en ses membres qui sont les justes (p. 90s).*

L'image que Batencour donne de l'Église, de la *Sainte Église*, comme il lui arrive de l'appeler (p.6, 32, 35), est très riche dans sa complexité.

L'Église est *l'Église de Jésus-Christ*. C'est lui qui lui a envoyé son Esprit,

⁹⁸ *Station* : lors de la procession à travers la campagne, des arrêts étaient prévus près d'une chapelle, devant une croix, une statue et les prières et aspersion d'eau bénite avaient lieu alors.

comme on vient de le voir. Et c'est lui, *Fils de Dieu* qui enseigne les hommes : *ce qu'il continue tous les jours, par les docteurs de son Église* (p. 35).

Elle est une bonne Mère : *Autrefois, aux jeûnes qui arrivaient hors le temps de Carême, comme les Quatre-Temps et Vigiles commandés, on avait coutume de demeurer sans manger jusqu'à l'heure de None (c'est-à-dire jusques à trois heures après-midi) et une fois le jour seulement ; mais à présent l'Église qui est une bonne Mère, se contente que l'on jeûne jusques à midi* (p. 155). Une bonne Mère qui, même indulgente, reste exigeante : *Ne peut-on pas faire collation le soir ? Oui, pourvu qu'elle ne soit trop grosse, c'est-à-dire que l'on peut manger (selon l'indulgence présente de l'Église) un petit morceau de pain, avec un peu de fruit et boire une fois ou deux* (p. 155s).

Elle n'exige pas le jeûne, non plus, des personnes qui ne le supporteraient pas sans dommage : *Qui sont ceux qui sont exempts de jeûner ? 1° Ceux qui sont au-dessous de l'âge de vingt et un an accomplis. 2° Les femmes enceintes ou nourrices. 3° Les vieillards qui ont passé l'âge de 60 ans. 4° Les malades incommodés qui sont assurés par l'avis d'un médecin vraiment catholique, que le jeûne intéresse notablement leur santé. 5° Ceux qui font un travail pénible. Et, en dernier lieu, les pauvres qui n'ont commodité de faire un repas suffisant à la fois* (p. 154s).

Une Église éducatrice. Une éducatrice qui peut apparaître, au premier abord, comme autoritaire. Ses *Commandements* sont connus des enfants même si, d'un diocèse à l'autre, d'un catéchisme à l'autre, leur nombre diffère. Batencour y fait plusieurs fois allusion. Ainsi, pour la fête de la Purification : *Était-elle (= la Sainte Vierge) obligée, avec son Fils, de garder cette Loi ? Non, mais elle le voulut faire, et Jésus y obéit, pour nous montrer à pratiquer exactement les Commandements de Dieu son Père et ceux de son Église* (p. 26).

Hors de ses *Commandements* proprement dits, deux fêtes sont *commandées* par elle, selon notre catéchisme des fêtes.

Le verbe est employé pour la saint Nicolas, le Patron de la Paroisse et celui des écoliers : *Pourquoi l'Église commande-t-elle cette fête ? C'est afin d'inciter ses enfants à l'imiter et se rendre dignes qu'il prie Dieu pour eux : car il a un grand crédit auprès de sa divine Majesté* (p. 8).

Il l'est aussi pour la fête des Trépassés : *Quelle fête avons-nous le lendemain de la Toussaint ? C'est qu'en ce jour la Sainte Église, par un mémoire solennel, a commandé de fêter et faire des prières, tant en général qu'en particulier, pour les âmes de tous les fidèles, qui sont en Purgatoire* (p. 132).

De même, l'Église ordonne la fête de la saint Martin, de même qu'elle a ordonné les Quatre-Temps *pour détourner les fléaux de Dieu, qui nous menacent en divers temps, afin qu'en satisfaisant à Dieu pour nos péchés, nous obtenions par notre pénitence les saisons propres pour la conservation et accroissement des biens de la terre, et la grâce d'en bien user après les avoir recueillis* (p. 151s). L'Église veut aussi *que nous conformant à son esprit, nous nous abstenions des récréations qui pourraient être honnêtes en autre temps qu'en la Septuagésime* (p. 32s).

J. de Batencour ne se limite pas à ce vocabulaire d'autorité, même maternelle. Pédagogue, il sait combien peuvent provoquer à l'effort, à l'engagement, certains appels à aller plus loin. L'Église propose. *Qu'est-ce qu'elle propose par les travaux de S. Paul ? C'est pour nous enseigner combien ce saint Apôtre, si aimé de Dieu, a souffert pour s'acquitter dignement de sa charge, en quoi nous devons l'imiter, si nous voulons être couronnés comme lui au Ciel* (p. 34s).

L'Église propose et elle incite. Dans le Temps de la Septuagésime, *En la 3^{ème} leçon /de l'Office, elle nous fait parler Notre Seigneur même, pour nous inciter à travailler fortement à l'affaire si importante de notre salut, si nous voulons recevoir la récompense éternelle à la fin de notre vie* (p. 33).

Pour mieux rendre sensible l'œuvre de pédagogie spirituelle de l'Église, l'auteur de notre catéchisme emploie bien des termes propres à l'action des maîtres près de leurs écoliers : elle enseigne, elle donne des leçons, elle montre, elle apprend. Ainsi : *Quelles leçons nous donne la Sainte Église en cette semaine (de la Septuagésime) ? 1° Elle nous enseigne qu'il faut obéir à la voix de Dieu [...] 2° Elle nous montre, par l'Épître de S. Paul que sans la charité tout ce que nous ferons ne servira de rien* (p. 35s ; cf. encore, p. 34, 39)

Dans l'instruction sur le Déluge, *Elle nous apprend comme le monde périt entièrement, à la réserve de huit qui étaient dans l'Arche de Noé, pour leurs péchés ; ainsi que tous ceux qui ne feront pas pénitence, périront dans les feux éternels* (p. 34).

L'Église, dans les *Instructions familiales* est enfin - comme d'ailleurs dans la plupart des catéchismes des fêtes - celle qui structure la vie culturelle du peuple chrétien et la manifeste.

C'est l'Église qui *institue* et tout d'abord, les temps liturgiques. Ainsi l'Avent *est un temps institué de l'Église, qui nous avertit que la venue de Notre Seigneur est proche* (p. 5). De même, la Septuagésime *qui est un temps institué de la Sainte Église, pour nous préparer, ou plutôt pour nous faire commencer la pénitence du Carême* (p. 29). Un de ces temps liturgiques remonte aux origines de l'Église, selon notre auteur : le Carême *est un temps de six semaines ou environ institué en l'Église par les saints Apôtres* (p. 41).

Peu de fêtes, proprement dites, sont présentées comme ayant été instituées. Mais, à propos de l'Assomption de la Vierge, les fidèles sont invités à l'honorer en imitant *en cela la Sainte Église qui a institué en son honneur sept fêtes notables* (p. 118). Une seule cérémonie est dite *instituée* : il s'agit de la procession de la Chandeleur. Une fête ainsi appelée parce que *l'Église a institué en ce jour une solennelle procession, où l'on porte des chandelles ardentes, pour représenter celle que fit à tel jour le saint vieillard Siméon, portant Jésus entre ses bras* (p. 27).

C'est l'Église, enfin, qui célèbre. Les fêtes liturgiques, en effet, ont cette dimension de rassemblement de tout un peuple - *celebrare*, du latin signifiant *se réunir en foule* - C'est être nombreux à participer à un événement dont on partage le sens et sa densité communautaire. Les symboles, les rites mettent en œuvre tous les sens, tout le corps, les ressources de l'esprit. En liturgie, un 'rituel' ordonne rites et symboles, paroles, gestes, attitudes, de façon à créer l'événement connu et reconnu. Son climat, son atmosphère naturelle, c'est celui de la fête. Batencour ne fait pratiquement pas allusion à ce qui peut distinguer les fêtes simplement célébrées de celles *célébrées solennellement* ; aucune allusion aux orgues, aux vêtements liturgiques propres aux temps ou aux fêtes, aux chants, aux décorations éventuelles des crèches à Noël, des autels où le Saint Sacrement est exposé⁹⁹.

⁹⁹ Une exception : lors de la procession de la Fête-Dieu, il est demandé de tapisser et orner, chacun selon son pouvoir le devant des maisons par où elle doit passer.

Ainsi pour la fête de Noël, seule l'attitude spirituelle devant le don divin qui nous est fait est soulignée :

Quelle fête célèbre toute l'Église catholique si solennellement N. prochain ? C'est le jour auquel le Fils de Dieu fait homme, ayant demeuré neuf mois au ventre de la Sainte Vierge, vint au monde sans faire tort à sa virginité, étant demeurée Vierge et Mère tout ensemble (p. 14).

Pourquoi célèbre-t-on cette fête avec tant d'appareil ? C'est pour remercier Dieu de nous avoir tant aimés, de nous avoir donné son propre Fils, pour nous venir apprendre le chemin de son Paradis (p. 15, cf. p. 18, 88, 127).

On peut se poser la question : de quel *appareil* s'agit-il ?

L'Église célèbre et selon un *dessein*. Dans sa vie culturelle, le peuple chrétien doit, non seulement participer à toutes les célébrations de sa paroisse, mais il doit aussi prendre soin que cette participation réponde à certaines exigences voulues par l'Église. Il lui est demandé ainsi de les vivre *selon son dessein* : *Que faut-il faire en ces jours (des Quatre-Temps) pour les passer selon le dessein de l'Église ? Il faut 1° que tous ceux qui se sentiront coupables de quelque péché mortel, ou même qui en douteront, tâchent de s'en faire quitte [...] Tous ceux qui ont atteint l'âge de vingt et un ans et qui ne sont pas dispensés par l'Église, doivent jeûner... C'est de faire des prières particulières pour les intentions susdites [...] Il faut donner, en ces temps, l'aumône aux pauvres plus largement...* (p. 152, 153, 156, 157).

Batencour parle aussi de *se conformer à*, de *suivre l'esprit de l'Église*. Ainsi, pour le Temps de la Septuagésime : *Tout ainsi comme les bons enfants doivent obéir et se conformer à l'esprit de leur mère, ainsi il faut que les chrétiens, qui veulent être vrais enfants de l'Église lui soient conformes en ce temps-là* (p. 31s).

Pour la fête de Saint Martin : *Que faut-il faire pour suivre l'esprit de l'Église en cette fête ? Il faudrait jeûner la veille de cette fête, par dévotion, communier et assister à tout le Service et sermon de la paroisse, malgré toutes les compagnies du monde* (p. 138).

Pour conclure cette analyse, loin d'être exhaustive, de la place de l'Église dans les *Instructions familiales*, il faut relever l'importance qui lui est donnée dans les textes. Sans être systématisée et sans accorder suffisamment de place à l'Esprit Saint, ce catéchisme des fêtes a le mérite de souligner que la prière liturgique va bien au-delà d'une relation individuelle avec le Dieu de Jésus-

Christ. Elle est la prière de l'Église, du peuple chrétien tout entier. Un peuple chrétien qui soumet son culte public *hic et nunc* à cette médiation, voulue par Jésus-Christ lui-même ; médiation tout à la fois communautaire et hiérarchique qu'est l'Église.

Un catéchisme visant à susciter le bon chrétien.

Bourdoise et toute sa Communauté ont eu un double objectif : former de *bons prêtres* qui formeront de *bons chrétiens*. J. de Batencour, lui aussi, quand il s'agit de qualifier le prêtre selon le dessein de l'Église emploie volontiers le qualificatif de *bon*.

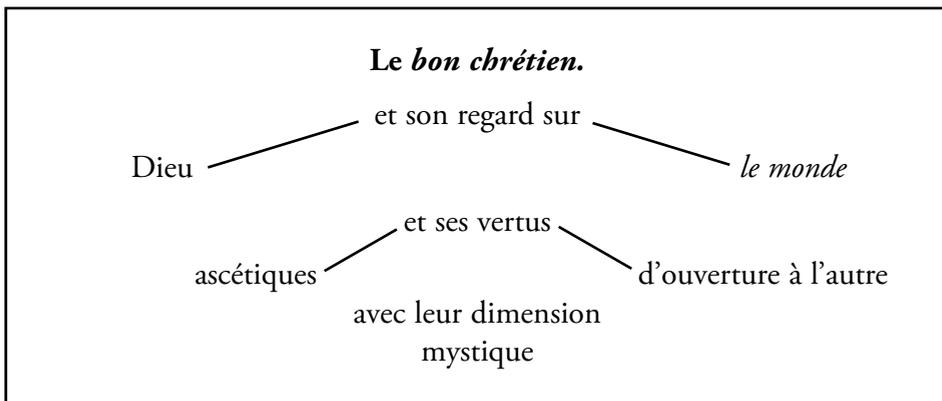
Pour la fête de la Chandeleur : ceux qui s'y seront bien préparés pourront *espérer* cette récompense car *Notre Seigneur leur donnera la grâce de vivre et mourir saintement comme le bon Siméon, leur procurant à cet effet de bons prêtres, qui les assisteront à l'heure de la mort, et même la Sainte Vierge emploiera tout son crédit pour leur obtenir cette signalée faveur du S. Esprit son Époux* (p. 27s).

Pour les Quatre Temps : ici encore, une des *récompenses que l'on peut espérer* de vivre saintement ce Temps liturgique, c'est que Dieu *nous donnera de bons ecclésiastiques, curés et docteurs pour nous élever et nous maintenir dans les véritables pratiques de la vie chrétienne, ce qui est le plus grand bien que nous puissions demander et espérer, car nous voyons que là où il y a de bons prêtres, il y a de bons peuples, et enfin la vie éternelle* (p. 159). Les Quatre Temps sont une période de l'année où *l'on donne les Ordres, aussi fait-on mettre l'Église en prière* car : *il n'y a point de plus grande nécessité en l'Église que celle d'avoir de bons ecclésiastiques, qui soient les Temples du S. Esprit, comme les saints Apôtres et Disciples de Notre Seigneur, à ce qu'étant dépouillés de toute prétention temporelle, ils soient des hommes tout divins, pour aider et secourir par leurs actions et paroles, les peuples qu'ils auront en charge* (p. 151 ; cf. p. 113, 160).

Cette dernière citation exprime, on ne peut mieux, l'idéal sacerdotal nicolaïte : le *bon prêtre* est un saint. Un saint détaché de toute ambition personnelle, tout donné au *peuple* qui lui est confié.¹⁰⁰

¹⁰⁰ On l'a remarqué : Batencour ne parle guère de fidèles mais de peuple pour désigner l'ensemble des chrétiens d'une paroisse.

L'exigence morale et spirituelle exigée du prêtre, dans les Instructions familiales, s'étend-elle à ce peuple chrétien dont il est le pasteur ? À quoi correspond l'image que donne du *bon chrétien* ce catéchisme des fêtes ? Sans nul doute, ce *bon chrétien* vit de la spiritualité de la Communauté de Saint-Nicolas. Relevons quelques caractéristiques fortes de celle-ci, selon ce schéma :



Le bon chrétien et son regard sur Dieu.

À lire les seules *Instructions familiales*, on est comme conduit à distinguer le Dieu que nous pourrions dire *considéré en général* et le Dieu de la Révélation chrétienne. Le premier est objet de crainte :

Pour la fête de la Conception de la Vierge, *Il faut remercier humblement Notre Seigneur de nous avoir fait naître de parents chrétiens et catholiques, qui nous ont fait baptiser et élever en la crainte de Dieu* (p. 13). Nous devons, en effet, craindre *ses colères*. Ainsi pour ceux qui ne se préparent pas bien à recevoir Notre Seigneur pendant le Temps de l'Avent : *Ordinairement, leurs confessions et communions ne servent qu'à attirer la colère de Dieu sur eux au lieu de sa miséricorde : ce qu'ils font voir assez évidemment, retournant aussitôt en leurs vices et débauches ordinaires, dès le lendemain de Noël* (p. 5s).

Pour les Rogations : *Pourquoi les a-t-on continuées jusques à présent par toute l'Église ? Afin que par l'intercession des Saints [...] on puisse apaiser la juste colè-*

re de Dieu (p. 77 ; cf. aussi, p. 79). Une colère qui va jusqu'à provoquer famine et peste...

Quant au Dieu de l'Évangile, lui seul est dit nous aimer :

Pourquoi célèbre-t-on cette fête (de Noël) avec tant d'appareil ? C'est pour remercier Dieu de nous avoir tant aimés, de nous avoir donné son propre Fils, pour nous venir apprendre le chemin de son Paradis (p. 15).

Pourquoi devons-nous célébrer cette fête (de la Chandeleur) ? 1° Pour remercier le Père Éternel d'avoir entièrement donné à connaître et adorer son Fils en ce jour. 2° Remercier le même Sauveur de s'être offert pour nous à son Père... (p. 28).

C'est devant ce Dieu qui punit et qui va jusqu'à donner son Fils, que le bon chrétien va vivre, et consciemment. Il faut, en effet, retirer de *l'Instruction de la Sainte Trinité* que nous devons *nous souvenir que nous sommes toujours en la présence de Dieu, nous gardant bien de faire, en aucun lieu, ce que nous n'oserions pas devant quelque personne de condition* (p. 98). Ce passage est typique de la tendance moralisatrice de la pastorale de Saint-Nicolas. Nous sommes en présence de Dieu, donc : tenons-nous bien ! L'on aurait pu attendre quelque affection, quelque sentiment de qui se sait, par le Baptême, fils de ce Dieu qui nous voit...

Le bon chrétien et son regard sur le monde.

Ici encore, l'on ne peut être exhaustif. Mais il semble intéressant de relever ce qui a constitué un souci permanent de la pastorale - non seulement de la Communauté de Saint-Nicolas mais de l'Église de France au XVII^e siècle -, protéger le peuple chrétien de ce que l'on appelle alors : *le monde*. Il ne s'agit pas, bien entendu, du monde désignant l'ensemble de la création, ni même de notre terre ; il ne s'agit pas non plus de l'ensemble des hommes ou d'un seul ensemble de personnes non spécifiées. Le *monde* dont parlent les pasteurs et les catéchistes - pour le condamner - ce sont ces mauvais chrétiens dont les mœurs et même la pratique religieuse sont fort éloignées de ce que l'on peut et doit attendre d'un disciple de Jésus-Christ.

Ce *monde* a un visage pour J. de Batencour. Ce sont d'abord les *libertins*, une

seule fois évoqués dans les *Instructions familiales*. L'écolier, en vacances et sans doute travaillant hors de chez soi, à la moisson ou à la vigne, est mis en garde : *Il faut regarder en quel lieu et compagnies nous passerons ces vacances ; nous résoudre fermement : 1° De fuir les mauvaises, comme celles des libertins, des gourmands ou de ceux qui disent des paroles sales, ou font des actions mal-honnêtes* (p. 122).

Puis ce sont les *Grands du monde*, toujours plus avides d'honneurs, de richesses et de plaisirs. Or, saint Paul enseigne que *pour faire pénitence de nos péchés, il faut courir avec autant et plus de ferveur à servir Dieu, que les Grands du monde prennent peine à acquérir des honneurs* (p. 33). Déjà les *Grands de Jérusalem* n'allèrent pas au-devant de Notre Seigneur ; pourquoi ? *Parce que quand il a été question d'honorer Jésus-Christ, nous ne lisons point qu'aucun des Grands du monde s'y soit trouvé, estimant cela au-dessous d'eux.*

Qui sont ceux qui les imitent en cette perfidie ? Ce sont ces faux chrétiens de notre temps, qui font beaucoup plus d'état de leurs fols honneurs, richesses et passe-temps, que des vérités de l'Évangile, et même les ignorent, et ne veulent ou négligent de les apprendre, et encore moins de les pratiquer (p. 51).

Les *mondains*, ces chrétiens qui participent aux cérémonies de leur paroisse mais sans effort de conversion et sans se mettre en peine d'entrer dans le Mystère célébré. La fête, pour eux, est d'abord ce qui la prolonge dans ses manifestations folkloriques ou populaires. Ainsi, à Noël : *Il se faut bien garder de faire comme les mondains qui, ayant fait en ce saint jour quelques confession et communion, à la hâte pour aller déjeuner la nuit de Noël, ne font que dormir durant le Service et les Offices ; et retournent à leurs débauches dès le lendemain, au lieu d'assister au Service de leur paroisse* (p. 16). Et à la fête des Rois : *Il se faut bien garder d'ivrogner, gourmander et faire les folies ordinaires des mondains* (p. 24).

Ceux qui s'attachent *aux vanités du monde* oublient ce qu'ils sont et ce qu'ils redeviendront : *Pourquoi donne-t-on des cendres bénites le premier jour de Carême ? C'est pour nous faire ressouvenir que nous ne sommes que poudre et qu'il faut retourner en poudre, nous privant à cet effet de tous les plaisirs et vani-*

tés du monde (p. 44). Ils oublient aussi le témoignage de Jésus au Dimanche des Rameaux : *C'est d'être humbles et simples comme Jésus triomphant, monté sur une ânesse, méprisant les vanités et grandeurs du monde à son exemple* (p. 53 ; cf. p. 69).

Une insistance qui n'est pas propre à notre auteur mais aussi à la Communauté de Saint-Nicolas, concerne les habits. Y avait-il, chez les enfants des écoles une propension à s'afficher comme de petits bourgeois ? L'on sait que l'école de J. de Batencour n'est pas une école de pauvres : on y prépare l'entrée au collège. Deux passages du catéchisme des fêtes y font allusion, à l'occasion des processions : une bonne occasion, en effet, de se montrer ! *Il faut, le jour de S. Marc, se lever de meilleur matin, et après avoir fait ses prières ordinaires, venir à l'église, modestement vêtu, pour assister en esprit de pénitence et dévotion à la procession et à la Messe* (p. 75). Au jour des Rogations, *il faudra aller en l'église modestement vêtu, pour se disposer à marcher deux à deux avec la procession au lieu destiné, avec grande modestie et dévotion* (p. 79).

Saint-Nicolas condamne toutes les dépenses somptuaires qui entourent les funérailles ; et donc celles qu'entraînent la confection d'habits propres à la cérémonie. C'est aussi l'avis de notre catéchisme. Parmi les choses qu'il *faut faire pour secourir* l'âme des défunts, c'est *d'ôter les empêchements pour quoi elles sont détenues en Purgatoire* ; et c'est ainsi qu'il faut : *retrancher tous les festins, pompes funèbres et autres dépenses superflues ; ne pas faire travailler les tailleurs d'habits les dimanches et fêtes pour le deuil, à la mort de ses parents, mais donner ce qu'il coûterait en telles folies, aux pauvres honteux¹⁰¹ de la paroisse et autres, pour prier Dieu pour l'âme du défunt* (p. 135).

Batencour ne se contente pas de condamner les excès vestimentaires et d'inviter à la modestie dans les habits, il va jusqu'à proposer aux chrétiens de tenir compte - dans leur façon de se vêtir - de ce que l'on pourrait appeler « le climat liturgique » dans lequel ils sont. Ainsi, à la Septuagésime :

Que fait la sainte Église (c'est-à-dire le clergé) et le peuple en ce temps ? Elle prend la couleur de deuil en ses parements ; elle quitte les chants de joie :

¹⁰¹ Les pauvres honteux de la paroisse : ce sont ces personnes d'un certain rang social qui cachent leurs difficultés économiques et qui sont aidées discrètement par la paroisse.

‘Gloria in excelsis, Te Deum, Alleluia’, dans ses Offices ; s’emploie en des prières plus longues qu’à l’ordinaire, et nous donne des leçons de pénitence.

Que veut dire cette couleur de deuil ? C’est que tout ainsi que ce serait une chose ridicule, de voir un cadet qui ferait le brave pendant que sa mère ferait le deuil à son occasion ; on en peut juger de même des chrétiens, qui sont plus somptueusement vêtus à la Septuagésime qu’en un autre temps.

Que faut-il faire pour l’imiter en cela ? Il se faut vêtir plus simplement et modestement qu’à l’ordinaire (p. 32).

Le plus spirituel des arguments en faveur de la modestie dans les habits nous est donné dans l’*Instruction pour la fête de Noël*. Ce petit Jésus, qui a voulu naître en si pauvre état, pour remédier aux plus grands maux des hommes, à savoir à leur superbe, par son humilité et à leur avarice par sa pauvreté, nous devons l’honorer en sa pauvreté, foulant aux pieds la vanité du monde en nos habits (p. 14s et 17).

Les *Instructions familières* ne font qu’une seule allusion aux *maximes du monde*. Devant le peu de pratiques chrétiennes durant le Temps de la Quinquagésime, le catéchisé constate : *l’on fait tout le contraire* de ce que demande l’Église ; mais, *C’est que la plupart suivent l’exemple et les maximes du monde et délaissent celles de notre sainte Église* (p. 35). Si les *maximes chrétiennes* trouvent dans les Béatitudes leur expression la plus achevée, les *maximes* des mondains se vivent plus qu’elles ne s’expriment. Nous les avons déjà rencontrées, à travers tout ce que notre catéchisme condamne dans le comportement des mauvais chrétiens. Elles s’opposent de plein fouet à celles de l’Évangile :

Le monde parle

de richesse,
de considération,
d’honneurs,
de louanges,
d’encouragement pour le mal.

L’Évangile parle

de pauvreté,
d’injures,
d’affronts,
de calomnies,
de persécution pour la justice.

Le *bon chrétien* que J. de Batencour veut susciter tout au long de son catéchisme sera-t-il l'homme selon l'Évangile ? selon les Béatitudes ?

Le bon chrétien et ses vertus ascétiques et d'ouverture à l'autre.

L'auteur de *L'École Paroissiale*, qui a une longue expérience de la gestion d'une école paroissiale et des liens qu'elle noue avec les enfants comme avec leurs parents et leur voisinage - songeons à ces *officiers* chargés de visiter les absents et d'informer le Maître des motifs invoqués... - ne manque pas d'ouvrir le champ d'action chrétienne de ces enfants à leur entourage immédiat. C'était une limite du *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas* de n'offrir qu'une spiritualité toute orientée vers Dieu, certes, mais qui peut paraître quelque peu repliée sur elle-même. Ce n'est pas l'impression que donnent les *Instructions Familiales*, nous le verrons, Mais, et cela ne nous étonnera pas, le climat pastoral de ces pages reste marqué par celui de la Communauté.

Pour se faire une idée de la démarche éducative du catéchisme des fêtes de Batencour, il faut se référer à l'objet propre aux instructions en milieu scolaire ou paroissial. Leur visée est double, comme voudrait le faire ressortir ce schéma :

Les deux moments du catéchisme :

Éclairer l'intelligence	Mouvoir la volonté
– par un enseignement liturgique, théologique, moral, spirituel, quand il s'agit des Mystères.	– par un appel à la foi, à la conversion, à une vie selon Dieu, L'Évangile, les Sacrements reçus.
– par un enseignement plus historique, moral, spirituel, quand il s'agit des fêtes des Saints.	– à partir des vérités enseignées ou des exemples donnés puis contemplés.

L'on est quelquefois surpris du peu d'importance accordée - dans le texte de l'ouvrage - à l'enseignement proprement dit et l'importance, que l'on peut penser parfois excessive donnée aux applications liturgiques, morales ou spirituelles découlant de ces instructions. Un cas limite : *l'Instruction sur le Temps de l'Avent* a trois lignes pour définir ce Temps liturgique et 3 pages pour en tirer les diverses applications... À remarquer aussi le peu de données proprement historiques fournies à l'occasion d'une vie de saint. L'intérêt de l'auteur est manifeste : c'est *le faire* plus que *le savoir* qu'il vise. Et ce *faire* tient en ces deux formules : *Que faut-il faire ? - Quels fruits faut-il tirer de... ?* Et ce qu'il faut faire est, très généralement, contenu dans une série de *pratiques* et *les fruits* en des attitudes morales ou spirituelles.

Les *pratiques* recommandées visent en premier lieu, à assurer une vie paroissiale stricte. Ainsi : *Que faut-il faire pour bien employer le Temps de l'Avent ? Il faut faire un examen général de l'état de sa conscience, assistant bien soigneusement au Service divin, sermons, catéchismes et instructions de la paroisse, aux fêtes et dimanches, pour y apprendre les moyens de quitter les vices auxquels on est enclin* (p. 6).

Et, en deuxième lieu, à s'astreindre aux obligations que l'Église peut imposer pendant l'Avent :

Ne peut-on pas s'aller promener pour se divertir ? Oui, mais rarement et après le Service divin ; d'autant que la sainte Église l'a ordonné comme un temps de pénitence, défendant même les noces : afin qu'étant libres des embarras du monde, nous puissions entièrement penser à Dieu.

Dites la deuxième pratique ? Il faut jeûner les Quatre Temps, la veille de Noël, notamment ceux qui y sont obligés.

Autre exemple, dans une même perspective pastorale, pour la fête de saint Marc :

Que faut-il faire en ce saint jour... ? Il se faut mettre en la grâce de Dieu dès la veille de S. Marc, si on croyait ou doutait être en péché mortel.

Dites la deuxième pratique ? Il faut, le jour de S. Marc, se lever de meilleur matin et, après avoir fait ses prières ordinaires, venir à l'église, modestement vêtu, pour assister en esprit de pénitence et dévotion à la pro-

cession et à la Messe ; s'abstenir de chair ce jour-là, à peine de péché mortel (p. 75).

Il faut souligner l'importance donnée, quant aux pratiques, à la confession et à la communion. L'examen de conscience ou/et la confession sont demandés systématiquement à toutes les fêtes liturgiques. La communion - qu'on aurait pu penser soumise à quelque réticence pastorale (rigueur morale, jansénisme) est souvent proposée ; aux fêtes des Mystères : Annonciation, Noël, les Rois, Pâques, Ascension, Pentecôte ; aux fêtes de la Sainte Vierge : Nativité, Assomption ; des saints : saint Nicolas (à sa fête et à la Translation de ses reliques), sainte Catherine, saint Denis, saint Martin, saint Jean-Baptiste, les saints Pierre et Paul ; enfin, au début du Carême, à la Toussaint, à la fête des Trépassés et à celle de la Dédicace ; sans oublier, bien sûr, celle du Saint-Sacrement.

Les *fruits* sont dits : *du catéchisme* (p. 7, 10, 24, 76, 126, 140) ; *de l'instruction* (p. 13, 16, 28, 36, 39, 44, 48, 53, 72, 80, 82, 87, 91, 96, 107, 113, 121, 131, 143, 160) ; *de ce que l'on a dit* (p. 20) ; *de cette doctrine* (p. 103, 117, 136, 149). Et c'est dans les réponses aux questions du type : *Quels fruits faut-il retirer de cette instruction ?...* que l'on trouve ces appels de J. de Batencour à pratiquer, à vivre les vertus chrétiennes ou à entrer en profondeur dans la liturgie. L'on n'est plus à ce moment du catéchisme, à l'exposé théologique du Mystère ou à celui historique, de la vie du saint : il s'agit de conduire à l'engagement spirituel. Cet engagement varie selon l'objet de la fête liturgique.

Il est cependant un *fruit* qui revient comme un leitmotiv tout au long des Instructions et en première place : il s'exprime sous des expressions très voisines. Ainsi : *Quels fruits devons-nous retirer de la présente instruction ? Le premier, c'est de voir comme on a passé la fête de Noël et les suivantes ès années précédentes ; demander pardon à Dieu des fautes commises, faisant dès à présent un ferme propos de commencer dès cette année à la célébrer comme il a été dit* (p. 16).

Ou bien, pour la fête de sainte Catherine : *Il nous faut examiner comment nous avons honoré la fête de sainte Catherine par le passé ; demander pardon à Dieu et à sainte Catherine des fautes commises, faisant un ferme propos de la*

solemniser, dès cette année, comme il a été dit ci-dessus (p. 143 : cf. p.7, 10, 13, 16, 20, 24, 28, 39, 44, 48, 53, 72, 76, 80, 82, 87, 91, 96, 107, 113, 117, 121, 126, 131, 136, 140, 43, 149, 160).

Après ce premier *fruit*, qui invite à un regard critique sur le passé, d'autres suivent. Certains n'évitent pas la tendance moralisatrice que l'on a tant reprochée à la Communauté de M. Bourdoise. Ainsi, pour la fête de saint Nicolas :

Quels fruits devons-nous tirer de ce catéchisme ? Il faut regarder comment nous avons passé la fête de S. Nicolas en notre vie ; demander pardon à Dieu et à ce saint, des fautes commises, et faire un ferme propos de la célébrer comme on nous vient de le dire.

Dites le deuxième fruit ? Il le faut imiter en sa dévotion, priant Dieu à genoux bien dévotement, soir et matin, et assistant à tout le Service divin en sa paroisse, aux fêtes et dimanches, avec piété et dévotion.

Dites le troisième fruit ? Il faut bien obéir à ses parents et à nos maîtres, comme il fait, et être bien chaste : c'est-à-dire ne faire ni dire jamais aucune chose déshonnête.

Dites le quatrième fruit ? Il le faut encore imiter en sa sobriété, n'étant pas gourmands et jeûnant, par dévotion, quelques veilles de grandes fêtes, pour nous accoutumer à garder les jeûnes quand nous y serons obligés.

Dites le dernier fruit ? Il faut prier S. Nicolas en cette fête et en tous les jours de notre vie, à ce qu'il nous obtienne de Dieu la grâce de vivre chrétiennement ; recourir à lui en nos nécessités et, surtout, à l'heure de notre mort, comme des enfants à leur père, en disant : 'Sancte Nicolae, ora pro nobis' (p. 10s).

Les Instructions nourries de l'Évangile donnent à ces fruits une saveur plus spirituelle voire mystique. Ainsi, pour Noël :

Quel fruit devons-nous retirer de la présente Instruction ? Le premier, c'est de voir comme on a passé la fête de Noël et les suivantes ès années...

Quel est le deuxième fruit ? C'est de faire un acte de foi sur ce Mystère, disant : Ô mon Seigneur Jésus-Christ, je crois fermement que vous êtes le Fils de Dieu, qui êtes né au monde de la Sainte Vierge Marie votre Mère.

Dites le troisième fruit ? C'est d'être bien humbles envers nos parents, confesseurs et maîtres d'écoles, souffrant les injures et incommodités du froid, pour venir au Service, afin d'imiter l'humilité et patience du petit Jésus nouveau-né, entre le bœuf et l'âne.

Dites le quatrième fruit ? Il faut encore l'honorer en sa pauvreté, foulant aux pieds la vanité du monde en nos habits, nous gardant bien de mépriser les pauvres, mais nous trouvant avec eux, comme avec nos frères chrétiens, qui sont plus semblables à Jésus-Christ quand ils vivent bien que les riches¹⁰².

Dites le dernier fruit ? Il faut enfin être plus dévots et modestes dans l'église en la présence de Notre Seigneur, le prier qu'il nous donne la grâce de bien pratiquer ces résolutions (p. 16s).

Relevons ici ce qui est donné comme équivalent, comme synonyme, de ce que notre auteur appelle *fruits* : ceux-ci sont des *résolutions*, des projets qui font appel à la volonté plus qu'à un bien déjà acquis.

Le bon chrétien et son ascèse.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent des *Instructions Familières* devrait déjà nous permettre de tracer bien des traits de la personnalité morale et spirituelle du *bon chrétien* selon Batencour. Une option radicale pour Dieu et un refus aussi radical pour *le monde*. Un attachement profond à sa famille chrétienne ; à sa paroisse, qui se traduit par une assiduité exemplaire à ses Offices et à ses convocations ; et, au-delà de celle-ci et de son diocèse, à l'Église de France et de la Chrétienté ; à l'Église enfin, à l'origine de cette liturgie qui le nourrit et l'anime. Pour achever ce portrait du *bon chrétien*, penchons-nous quelque peu sur ce qui constitue sa vie profonde telle que la perçoit notre auteur.

Un relevé systématique des vertus exigées - le mot n'est pas trop fort (cf. le contexte qui use fréquemment des expressions : *il faut... nous devons...*) - fait

¹⁰² L'école de J. de Batencour n'est pas celle « des pauvres » et le regard porté sur eux a une vision plus morale qu'évangélique. Un regard partagé par bien des membres de la Compagnie du Saint-Sacrement d'alors...

apparaître l'importance, des vertus propres à l'ascèse chrétienne. Voici une liste de ces vertus passives que doit manifester *le bon chrétien* :

- La chasteté (p. 9, 10, 12).
- L'obéissance (p. 9, 10, 26, 29).
- La patience (p. 17, 140).
- La modestie (p. 17, 27, 32, 40, 41, 147).
- L'humilité (p. 14, 15, 17, 18, 26, 29, 49, 50, 52, 53, 118).
- La sobriété (p. 9, 10).
- La mortification (p. 30, 32, 35, 36, 41, 44, 53).
- La pénitence (p. 33, 34, 36, 37, 40, 63, 86).
- La pauvreté (p. 15, 17, 26, 118, 139, 140).

Le P. J. C. Dhôtel écrit, à propos de *la morale dans les catéchismes populaires : elle manque d'inspiration. Le visage du Christ, sur qui porter ses regards pour y conformer sa vie, disparaît derrière les prescriptions d'un code sévère*. L'on peut penser que ce jugement rejoint celui que l'on est porté à émettre face aux développements moraux des catéchismes traitant des Commandements de Dieu, par exemple. Mais - et c'est leur grand apport dans l'éducation de la foi - les catéchismes des fêtes sont amenés, dans leur présentation des Mystères à porter de tels regards sur le visage du Christ.

C'est ainsi que Batencour invite, pour sa part, à contempler et *le petit Jésus* en sa crèche, *enseignant comme un petit Docteur [...] par son exemple, à pratiquer toutes sortes de vertus* (p. 10s) ; et Notre Seigneur *qui a voulu être circoncis bien que n'y étant point obligé, afin de nous donner le plus grand exemple d'humilité possible en voulant paraître pécheur ; nous montrant par ce peu de sang, qui fut répandu, qu'il désirait nous donner le reste, en la Croix pour la rémission de nos fautes* (p. 18s).

À la fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple : ce sont la Sainte Vierge et son Fils Jésus que nous sommes appelés à contempler ; Marie, en effet, *présente le petit Jésus, au même jour, comme son premier-né, à Dieu son Père, au même Temple de Jérusalem, selon la Loi, et le rachète avec le prix ordinaire. Était-elle obligée, avec son Fils, de garder cette Loi ? Non, mais elle le vou-*

lut faire et Jésus y obéit, pour nous montrer à pratiquer exactement les Commandements de Dieu, son Père, et ceux de son Église (p. 26).

Le Temps de la Passion multiplie ces appels à imiter Jésus : *être humbles et simples comme Jésus triomphant monté sur une ânesse, méprisant les vanités et grandeurs du monde à son exemple (p. 53). Mais pourquoi voulut-il laver les pieds au méchant traître Judas, sachant bien sa malice ? Ce fut afin de le provoquer, par ce témoignage d'affection, à la pénitence de son péché, et nous apprendre en cela, à rechercher même ceux qui nous ont offensé grièvement, avant que de nous présenter à la sacrée communion (p. 56).*

Le bon chrétien et ses relations.

Une seconde limite des catéchismes s'adressant aux enfants et aux gens simples des villes et des campagnes, relevée par le Père Jean-Claude Dhôtel, serait due au fait que leur morale *ne favorise pas l'initiative*¹⁰³. Ce reproche atteint-il les *Instructions familiales* ? Si l'on peut le penser à la lecture du *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas*, il y a des arguments qui plaident en faveur du catéchisme de Batencour : c'est un catéchisme qui fait confiance à l'enfant. Au point qu'on serait porté à dire que son auteur va jusqu'à lui confier une sorte de mission d'évangélisation au sein de sa famille et au delà. En tout cas, l'enfant de son école et de sa paroisse est conscient des liens qu'il doit nouer avec son entourage. Relevons toutes ces pages qui l'évoque à travers :

- ses parents (p. 20, 21, 24, 29, 31, 40, 77, 97, 101, 109, 122, 126, 127, 128, 133, 134, 135, 136, 161) ;
- ses voisins (p. 101) ;
- ses amis (p. 40, 101, 109, 128, 133, 135, 136) ;
- les pauvres (p. 17, 24, 30, 41, 53, 133, 141, 157, 158) ; et même les pauvres honteux (p. 135).

Quelques caractéristiques de ces relations :

Avec les parents : l'on pourrait dire qu'elles sont parallèles avec celles que l'enfant entretient avec Dieu. Même type de respect, même sentiment,

¹⁰³ op. cit., p. 423.

comme spontané, des fautes commises, même résolution de mieux faire. Ainsi, *au premier jour de l'année, Quel profit pouvons-nous avoir de ce que vous nous avez dit ? Il faut voir si nous avons observé les pratiques susdites, au premier jour de l'année ; demander pardon à Dieu des fautes commises et faire une ferme résolution de les garder dorénavant* (p. 20).

Et pour les parents : *Dites le quatrième fruit ? Nous devons, aussitôt que nous serons levés, demander à genoux la bénédiction à nos parents, les prier de nous pardonner le passé, et leur promettre de faire mieux l'avenir* (p. 21).

L'on pourrait attendre quelque expression de reconnaissance, un « merci » !... ou, mieux encore peut-être, quelque manifestation de l'amour qui unit l'enfant aux siens. Notre auteur y fait allusion dans *l'Instruction pour la fête de tous les Saints : Pourquoi les chrétiens sont-ils obligés de célébrer si dévotement cette fête ? [...] C'est que, dans ce grand nombre, sont compris nos parents et amis bienheureux ; or, s'ils étaient au monde en honneur, nous aurions quelque tendresse et affection à nous en conjouir avec eux* (p. 128).

Il y a une certaine fixation sur le péché dans la relation aux parents. C'est elle, par exemple, qui explique ce souci de délivrer leurs âmes au plus vite du Purgatoire : *Que faut-il faire pour secourir ces pauvres âmes ? Deux choses : La 1^o, Ôter les empêchements pour quoi elles sont tenues en Purgatoire. 2^o Faire des prières et bonnes œuvres pour elles* (p. 133s).

On ôte les empêchements en payant les dettes de ceux auxquels ils ont succédé, en satisfaisant aux legs et testaments, par lesquels ils ont pu donner et avoir laissé de leurs biens aux pauvres et aux églises pour trois ou quatre bonnes intentions. Qui sont-elles ? La 1^o, c'est qu'ils peuvent avoir légué des biens qui n'étaient pas à eux et dont ils ne savaient pas le maître. 2^o Pour satisfaire à quelque larcin caché. 3^o Pour pénitence d'avoir mal usé de leurs biens en festins, ballets et habits superflus. 4^o Pour fonder des prières pour eux (p. 133s).

Il faut, en effet, *après ces empêchements ôtés : 1^o ... faire dire des Messes aux Autels privilégiés¹⁰⁴ pour elles. 2^o Dire le 'De profundis' tous les soirs en nos prières*

¹⁰⁴ Autels privilégiés : Autels auxquels sont attachées, par décision épiscopale ou romaine, des indulgences applicables aux défunts pour qui se célèbre telle Messe ou tel Office.

res. 3° Donner des aumônes, jeûner, communier, gagner les indulgences à leur intention (p. 135).

Autre note intéressante quant aux relations des enfants avec leurs parents, c'est la préoccupation pastorale de susciter une pratique chrétienne familiale. Deux occasions festives y invitent. Ainsi, pour la fête de saint Denis, son image sera exposée *en notre Oratoire, pour nous en souvenir en nos prières ordinaires du soir et du matin, qu'un chacun doit faire à genoux avec toute sa famille* (p. 127). De même pour la saint Jean Baptiste : *Rapporter à nos parents et amis ce que nous en avons entendu, afin que le pratiquant tous ensemble fidèlement nous puissions être adressés, par ses mérites au comble des joies éternelles* (p. 109).

Avec les voisins : une seule allusion, mais intéressante. L'enfant est invité à accompagner le Saint Sacrement *quand on le porte à ses amis, parents ou voisins malades, avec un cierge à la main, et tenir à honneur de porter le dais, ou pour le moins le saluer à deux genoux quand on le voit passer* (p. 101) Geste chrétien mais aussi geste de solidarité avec tous ceux qu'atteint psychologiquement et moralement la maladie.

Avec les amis : La formule *parents-amis* vient comme naturellement sous la plume de notre auteur. Il faut s'unir à eux qui jouissent de la joie du Ciel, à la Toussaint. Prier pour eux, s'ils sont en Purgatoire ou lorsqu'on *assiste aux convois (funèbres) ou Service* pour eux. Prier pour ceux qui se livrent aux *débauches* du Carnaval. Leur porter, enfin, comme aux parents, une parole née d'une instruction reçue au catéchisme...

Avec les pauvres : les allusions aux pauvres et à l'aumône sont fréquentes dans les *Instructions Familiales* (plus de 10). Mais le texte donne l'impression que ces personnes auxquelles on fait l'aumône n'ont pas de visage : sont-elles des personnes isolées, des femmes, des enfants, des vieillards ? des familles ?... Le type d'aumônes n'est pas davantage précisé, sauf dans un cas, bien général encore, où l'on doit porter *assistance* à des personnes *en leurs nécessités* (p. 141).

D'autre part, ces gestes apparaissent moins de solidarité humaine que des *pratiques religieuses* liées aux Temps et aux Fêtes liturgiques. Ainsi pendant le Carême : *Il faut donner en ces temps l'aumône aux pauvres plus largement qu'en*

un autre car, comme dit S. Léon Pape, il ne faut pas que ce que l'on retranche de la nourriture, aux jours de jeûne, serve à remplir la bourse mais plutôt à sustenter le pauvre (p. 157).

Quant à ceux qui sont dispensés du jeûne, *en qualité de bons chrétiens, il est bon qu' [...] ils récompensent (= compensent) ce jeûne, selon leur pouvoir, par prières et aumônes [...] ; car le jeûne est une contribution qui se doit faire par toute l'Église [...], à laquelle chacun doit contribuer selon son pouvoir (p. 158).*

Un autre trait que nous avons eu l'occasion de souligner est révélateur du regard que portent sur les pauvres, des chrétiens de cette époque - des chrétiens qui pouvaient être très généreux et actifs à leur endroit. Ils distinguent, en effet, le *bon pauvre* des autres. Il y a un tel regard chez J. de Batencour, et par deux fois :

Pour la fête de Noël, *Il faut encore honorer (Jésus) en sa pauvreté, foulant aux pieds la vanité du monde en nos habits, nous gardant bien de mépriser les pauvres, mais nous trouvant avec eux, comme avec nos frères chrétiens, qui sont plus semblables à Jésus Christ (quand ils vivent bien) que les riches (p. 17).*

Pour la fête des Trépassés, l'Église veut que l'on prie pour les âmes des fidèles qui sont dans le Purgatoire, car *ces âmes sont saintes et amies de Dieu, or comme nous assistons plus volontiers les pauvres qui sont gens de bien et de qualité, aussi devons-nous secourir ces âmes par nos prières (p. 133).*

Le bon chrétien : un spirituel.

Nous limiterions d'une façon arbitraire l'objectif pastoral des *Instructions Familiales* si nous nous contentions de cette dimension morale d'ascèse et d'ouverture à l'autre dont nous venons de donner un aperçu. Il y a une face spirituelle et même mystique à cette ascèse rigoureuse comme à ces relations vécues au jour le jour.

Le passage le plus significatif à cet égard et qui offre au catéchisé une sorte de guide à suivre pour *vivre de la vie de Jésus Christ*, est dans l'Instruction pour la Septuagésime. Après avoir constaté qu'il n'y a *guère de monde qui fasse pénitence en ce temps* et qu'il y a *peu d'entre les chrétiens qui fassent une bonne*

Pâques, c'est-à-dire qui ressuscitent spirituellement, notre auteur en donne la raison :

C'est qu'ils n'y apportent les dispositions nécessaires. Qui sont-elles ? Tous ceux qui veulent recevoir avec fruit la sainte Communion de Pâques, c'est-à-dire vivre de la vie de Jésus Christ, doivent faire trois choses.

Dites la première ? 1° Ils doivent faire des fruits dignes de pénitence, en sorte que depuis la Septuagésime, jusques au Dimanche de la Passion, ils puissent être tellement hors du péché, qu'ils puissent dire avec Notre Seigneur : qui est-ce qui me peut reprocher quelque péché ?

2° Ils doivent être fortifiés de telle façon, contre les tentations, et avoir mortifié leurs passions par les jeûnes, prières, aumônes et autres bonnes œuvres du Carême, qu'ils puissent dignement porter la palme en signe de victoire le jour des Rameaux.

3° Il faut qu'ils soient non seulement purgés des autres péchés et des autres vices, mais encore dans la pratique des vertus chrétiennes, comme prier Dieu dévotement, pardonner les injures facilement, donner l'aumône. Et, par ainsi, s'unissant à Jésus-Christ à la sainte Communion, ils puissent dire avec S. Paul : Je vis, mais ce n'est plus moi, mais Jésus-Christ qui vit en moi (p. 30s).

Ainsi, schématiquement, on a :

* **Une perspective :**

- ressusciter spirituellement,
- vivre de la vie de Jésus-Christ.

* **Une démarche de foi :**

ascétique,	vertueuse,
être hors du péché	spirituelle,
être fortifié contre les tentations	mystique :
avoir mortifié ses passions	pratiquer les vertus chrétiennes
	s'unir à Jésus-Christ

Cette dimension spirituelle naît - et c'est le propre de la pastorale liturgique à laquelle porte, comme naturellement un catéchisme des fêtes - **d'une contemplation des Mystères de la Foi**, tels que les textes bibliques les présentent et en donnent la signification. C'est un des mérites des *Instructions Familières* d'offrir et de rendre accessibles de tels textes. Batencour va même jusqu'à commenter succinctement des lectures liturgiques propres à certaines fêtes. Il ne le fait pas systématiquement mais l'idée est lancée, pourrait-on dire.

Ainsi, pour la Septuagésime : *Quelles leçons nous donne la Sainte Église ? En la première leçon, elle nous représente la création de l'homme, sa chute par le péché originel, et tous les maux qui en sont ensuivis. La 2° leçon nous enseigne, par S. Paul, que pour faire pénitence de nos péchés, il faut courir avec autant et plus de ferveur à servir Dieu, que les Grands du monde prennent peine à acquérir des honneurs. En la 3° leçon, elle nous fait parler Notre Seigneur même, pour nous inciter de travailler fortement à l'affaire si importante de notre salut, si nous voulons recevoir la récompense éternelle à la fin de notre vie (p. 33).*

Pour la Sexagésime :

Quelles instructions donne l'Église en ce dimanche ? Elle nous rapporte l'histoire du Déluge, les travaux de S. Paul et le peu de fruits que font la plupart des instructions chrétiennes.

Pourquoi le Déluge ? Elle nous apprend, comme le monde périt entièrement à la réserve de huit, qui étaient dans l'Arche de Noé, pour leur péché ; ainsi que tous ceux qui ne feront pas pénitence, périront dans les feux éternels.

Qu'est-ce qu'elle propose par les travaux de S. Paul ? C'est pour nous enseigner combien ce saint Apôtre, si aimé de Dieu, a souffert pour s'acquitter dignement de sa charge, en quoi nous devons l'imiter, si nous voulons être couronnés comme lui au Ciel.

Et en la troisième leçon de l'Évangile, que nous enseigne-t-elle ? Elle montre par là le grand soin que le Fils de Dieu a pris pour enseigner les hommes, ce qu'il continue tous les jours par les docteurs de son Église, et néanmoins il y en a très peu qui en profitent (p. 34s).

Et enfin, pour la Quinquagésime : *Quelles leçons nous donne la Sainte Église en cette semaine ? 1° Elle nous enseigne qu'il faut obéir à la voix de Dieu qui nous commande, en la personne d'Abraham, de quitter la compagnie de nos proches parents, amis et alliés, pour faire sa sainte Volonté, encore que nous dussions souffrir les affronts du monde. 2° Elle nous montre, par l'Épître de S. Paul que, sans la charité, tout ce que nous ferons ne servira de rien et que, si nous aimons Dieu en vérité, nous lui témoignerons plus en ce temps qu'en un autre. En la 3° leçon de l'Évangile, Jésus-Christ nous enseigne la manière de profiter de sa doctrine ; et combien il y en a qui peuvent et ne veulent souffrir avec lui, parce qu'ils sont aveugles (p. 35s).*

Ces lectures, leçons, sont celles des textes que la liturgie de l'Église propose en un temps de pénitence à la réflexion comme à la contemplation des fidèles, du *peuple* comme aime à dire notre auteur. Un auteur qui ne manque pas de relever combien *peu de chrétiens* sont disposés à s'engager en un parcours spirituel si exigeant : *vivre de la vie de Jésus Christ, pardonner les injures facilement, courir... à servir Dieu, imiter S. Paul* dans les souffrances qu'il a endurées *pour s'acquitter dignement de sa charge, quitter la compagnie de nos proches parents, amis et alliés pour faire la Volonté de Dieu, encore que nous dussions souffrir les affronts du monde...*

Une limite à cette pastorale - non pas propre à ce catéchisme mais très fréquente, et pas seulement au XVII^e siècle ! - est le peu de place accordée au **Saint Esprit** dans la vie morale et spirituelle proposée au *bon chrétien*. *L'Instruction de la Pentecôte* s'étend sur près de 5 pages et comporte bien des passages susceptibles de nourrir une vie vraiment chrétienne.

Ainsi, si nous l'appelons Saint Esprit, *C'est que la sanctification s'attribue au S. Esprit, d'autant que les grâces de la sainteté et tous les dons que nous fait le Père et le Fils, c'est par le S. Esprit* (p. 88). De même, si l'on n'a jamais vu le Saint Esprit *en sa propre essence, car on ne peut voir Dieu des yeux du corps, mais il se fait voir visiblement par ses inspirations en nos cœurs* (p. 89). Et : *Que fait le S. Esprit en une âme ? Quatre choses. La 1° Il la sanctifie par sa grâce. 2° Il l'éclaire en ses actions. 3° Il la fortifie en ses tentations. 4° Il la console en ses afflictions.*

L'on peut se poser la question : comment se fait-il que de si belles et si fortes affirmations de foi n'aient aucun écho quand il s'agit de la vie chrétienne évoquée en dehors de cette instruction ? Ne sortirait-on pas, grâce à ce rappel qu'un chrétien est attentif aux *inspirations de l'Esprit en son cœur* et que c'est l'Esprit qui *l'éclaire en ses actions* et qui *le fortifie en ses tentations*, d'un certain climat individualiste et moralisateur que créent trop de pages, nées au sein de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ?

Les Instructions familiales et Jean-Baptiste de La Salle.

Le catéchisme des fêtes de J. de Batencour est une des sources principales des Devoirs C : un tiers des instructions de Jean-Baptiste de La Salle (29 sur 87) révèle un ou plusieurs emprunts aux *Instructions Familiales* et plus de 80 pages (sur 301) en portent la marque.

Ce qui apparaît d'emblée à la lecture de ces passages, c'est la nette influence du catéchisme de Batencour dans les *Que faut-il faire... ?* des Devoirs C. Si Jean-Baptiste de La Salle n'emploie pas le terme de fruits, dans le sens où il est employé dans les *Instructions Familiales : les fruits de ce que l'on a dit, du catéchisme, de l'instruction*, beaucoup de ces fruits, de ces résolutions morales ou spirituelles se retrouvent dans *les choses à faire* lasalliennes¹⁰⁵.

Deux exemples significatifs. Le premier tiré des *Instructions pour la fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple et de la Purification de la Sainte Vierge* :

Instructions Familiales.	Devoirs C
<i>Que faut-il faire pour bien célébrer cette fête ?</i>	D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Présentation de

¹⁰⁵ cf. DC 30,4,7 ; 30,5,7 & 8 ; 30,6,3 ; 30,7,4 & 9 ; 30,8,9 ; 30,9,1 & 2 ; 30,10,6 ; 30,11,11 ; 30,13,12 & 19 ; 41,1,5 ; 41,2,3 ; 42,1,5 & 6 ; 42,2,7 ; 42,3,6 ; 42,4,7 ; 42,5,9 ; 42,6,8 ; 42,7,7 ; 42,8,14 ; 42,10,6 ; 42,11,12 ; 42,12,7 ; 43,1,5 ; 43,2,4 ; 43,3,4 ; 43,4,8 ; 43,5,6 ; 43,6,9 ; 44,1,4 ; 44,3,3 ; 44,5,11 ; 44,8,17 ; 44,9,3 & 10 ; 44,10,9 ; 44,11,3 ; 44,12,10 ; 44,13,3 ; 44,14,6 ; 44,15,3 ; 44,16,3 ; 44,17,7 ; 44,18,9 ; 44,19,3 ; 44,20,7 ; 44,21,9 ; 44,22,9 ; 44,24,9 & 10.

1° Il faut se préparer trois ou quatre jours auparavant à purifier son cœur.

2° Assister à tout le Service divin et à la procession de la paroisse, avec grande modestie, le cierge à la main...

Pourquoi devons-nous célébrer cette fête ?

1° Pour remercier le Père Éternel d'avoir entièrement donné à connaître et adorer son Fils en ce jour. 2° Remercier le même Sauveur de s'être offert, pour nous, à son Père. 3° Pour nous inciter à une grande dévotion envers le Fils et la Mère, toute notre vie.

Quel fruit devons-nous retirer de cette Instruction ?

Il faut premièrement voir comment on a passé cette fête les autres années, demander pardon à Dieu des fautes commises, promettant fermement de la célébrer comme nous venons de dire.

Dites le deuxième fruit ?

Il faut produire un acte de foi sur ce Mystère, disant : 'O Jésus, Fils de Dieu éternel, je crois que vous avez été en ce jour présenté à votre Père au Temple de Jérusalem'.

Dites le troisième fruit ?

J.C.N.S et de la Purification de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire sept choses.

1° Nous devons nous y préparer quelques jours auparavant, et purifier nos cœurs par la confession.

2° Nous devons, comme saint Siméon, remercier le Père Éternel d'avoir fait entièrement connaître son Fils en ce jour.

3° Remercier Notre Seigneur de s'être en ce jour offert, pour nous, à son Père.

4° Produire de temps en temps, des actes de foi sur ce saint Mystère.

5° Nous offrir en ce jour, avec Notre Seigneur, au Père Éternel, principalement pendant le Sacrifice de la Sainte Messe, et lui offrir notre corps, notre âme, toutes les pensées, les paroles, et les actions de notre vie, demandant à Dieu la grâce de les faire chrétiennement, par les mérites de son Fils.

6° Nous disposer, à l'exemple de la Très Sainte Vierge, à observer exactement la Loi de Dieu et les Maximes de l'Évangile.

7° À l'exemple de saint Siméon, faire à Dieu un sacrifice de notre

<p><i>Il nous faut offrir à Dieu, en ce jour, notre âme, notre corps et toutes les pensées, paroles et œuvres de notre vie, lui demandant la grâce de les faire chrétiennement par le mérite de son Fils (pp. 27-29).</i></p> <p><i>Était-elle (la sainte Vierge) obligée, avec son Fils, de garder cette Loi ?</i></p> <p><i>Non, mais elle le voulut faire et Jésus y obéit, pour nous montrer à pratiquer exactement les Commandements de Dieu son Père et ceux de son Église (p. 26).</i></p>	<p>vie, et lui témoigner que tout notre désir est de posséder Jésus-Christ (DC 42,5,9).</p>
---	---

Quelques remarques au sujet de ces textes en parallèle :

- Jean-Baptiste de La Salle se réfère à deux sources dans ce passage des Devoirs C. C'est Bossuet qui influence ce qui n'a pas été tiré des *Instructions Familiales*.
- Jean-Baptiste de La Salle ne parle pas du regard à porter sur la façon dont on a passé cette fête *les autres années*. Il le fait très rarement (cf. DC 30,4,7 et DC 42,3,6) alors que J. de Batencour le fait presque systématiquement, comme ici, au premier *fruit* proposé.
- Si, pour J. de Batencour, la Sainte Vierge et Jésus obéissent à la Loi pour nous montrer à pratiquer exactement les Commandements de Dieu et de l'Église, pour Jean-Baptiste de La Salle, il faut imiter la Très Sainte Vierge en observant exactement *la Loi de Dieu et les Maximes de l'Évangile*. Loi de Dieu et Maximes de l'Évangile, pour l'auteur des Devoirs C, ce sont les deux pôles d'une vie chrétienne. Cet ajout est révélateur d'une de ses options spirituelles majeures.

Le second exemple est lui aussi révélateur de la façon dont Jean-Baptiste de La Salle nourrit son texte : prenant, rejetant, modifiant les données propres

à sa source. Il s'agit ici de la conclusion de son *Instruction pour la Fête de saint Pierre et de saint Paul Apôtres*.

Instructions Familiales	Devoirs C
<p><i>Pourquoi cette fête est-elle solennisée par toute l'Église et notamment en France ?</i></p> <p><i>C'est 1° pour rendre grâces à Dieu de la foi qu'elle a reçue par leur moyen, car S. Pierre envoya des prédicateurs en France et S. Paul y passa et laissa de ses disciples ; 2° pour le prier de nous la conserver par leurs mérites ; 3° pour les imiter en leur vie.</i></p> <p><i>Que faut-il faire pour bien honorer cette fête ?</i></p> <p><i>Il faut avec une conscience pure et nette de tout péché, jeûner la veille, assister à l'Office divin, communier et passer la journée en œuvres saintes.</i></p> <p><i>Quel fruit devons-nous retirer de cette instruction ?</i></p> <p><i>Il faut demander pardon à Dieu et à ces saints Apôtres de la profanation de leur fête aux autres années, tâchant dorénavant de la passer comme il a été dit ci-dessus.</i></p> <p><i>Dites le deuxième fruit ?</i></p> <p><i>Il faut prier ces grands Saints qu'ils défendent toujours l'Église Romaine des schismes et des hérésies ; qu'ils</i></p>	<p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de saint Pierre et de saint Paul, et pour honorer ces deux Saints ?</p> <p>R. Nous devons faire six choses.</p> <p>1° Nous devons les estimer et les respecter comme deux Princes de l'Église, qui nous ont donné ou préparé la Foi.</p> <p>2° Nous devons remercier Dieu de nous avoir donné la Foi par leur moyen ; car saint Pierre a envoyé des évêques et des prédicateurs en France, et saint Paul y a passé et y a laissé des Disciples.</p> <p>3° Nous devons prier Dieu de nous conserver la Foi, par l'intercession de ces deux Saints.</p> <p>4° Nous devons prier ces deux Saints de défendre toujours l'Église des schismes et des hérésies ; de demander à Dieu la conversion des</p>

<p><i>impêtrent la conversion des Huguenots en ce Royaume de France et des autres voisins ; nous donnant, à cet effet, de bons évêques, prêtres, et docteurs qui nous maintiennent dans la doctrine qu'ils ont enseignée aux dépens de leur vie.</i></p> <p><i>Dites la dernière pratique ?</i></p> <p><i>Il les faut imiter en leur foi, constance et dévotion en la vie chrétienne, visitant souvent les églises consacrées en leur nom, notamment les jours de leurs fêtes, à ce qu'ils nous assistent à l'heure de la mort. Ainsi soit-il (p. 112s).</i></p>	<p>hérétiques, et d'obtenir de Dieu de bons évêques, prêtres et docteurs, qui nous maintiennent dans la doctrine que ces Saints nous ont enseignée aux dépens de leur vie.</p> <p>5° Imiter leur foi, leur courage et leur zèle à défendre les intérêts de Jésus-Christ et de la Religion chrétienne.</p> <p>6° Visiter les églises consacrées en leur honneur (DC 44,8,17).</p>
--	--

Trois remarques seulement, concernant, sinon les refus, du moins l'absence de références lasalliennes à des passages de sa source :

- J de Batencour parle de *la conversion des Huguenots* ; Jean-Baptiste de La Salle de *la conversion des hérétiques*. Est-ce parce que le surnom de *Huguenots* donné aux Calvinistes de France, au XVII^e siècle, avait quelque tonalité péjorative qu'il n'est pas repris dans le texte des Devoirs C ?¹⁰⁶
- Ici encore, le premier *fruit*, faisant référence à la façon dont on a célébré cette solennité *aux autres années*, n'est pas relevé.
- Plus étonnant, peut-être, est le manque d'allusion à la façon concrète de bien célébrer cette fête des deux Apôtres : confession, jeûne, assistance aux Offices, communion, œuvres saintes pendant la journée. Jean-Baptiste de La Salle fait siennes bien des recommandations de ce type, dans ses réponses à la question qu'il pose comme systématiquement au terme de ses Instructions : *Que faut-il faire pour bien célébrer...*

¹⁰⁶ Le mot *huguenot* n'appartient pas au vocabulaire connu de Jean-Baptiste de La Salle.

Voici, d'ailleurs, un relevé non exhaustif de ces recommandations lasalliennes, et dans un ordre décroissant :

- Remercier Dieu (10 fois),
- Être assidu aux Offices (6 fois),
- Demander pardon (5 fois),
- Se confesser, mettre sa conscience en état (4 fois),
- Demander la grâce de... (4 fois),
- Faire un acte de foi (3 fois),
- Prier Dieu (3 fois),
- Offrir, s'offrir (3 fois),
- Imiter (3 fois),
- Communier (2 fois),
- Prier un, les saints (2 fois),
- Adorer Dieu, honorer la Très Sainte Vierge, les Saints (1 fois),
- Mépriser les vanités du monde (1 fois).

Il est intéressant de noter ici le nombre important de ces invitations pastorales à *remercier Dieu* chez nos deux auteurs. Sens du don. Sens de l'accueil reconnaissant...

Certaines instructions lasalliennes se sont enrichies de données théologiques ou spirituelles bien venues. Ainsi pour la *Fête de Noël* :

Instructions Familiales	Devoirs C
<p><i>Mais pourquoi dit-on trois Messes en ce saint jour ?</i></p> <p><i>1° C'est pour représenter les trois naissances de Jésus-Christ ; à savoir, sa Naissance éternelle du Père, par la Messe de Minuit ; dans laquelle l'esprit humain ne voit goutte. 2° Sa</i></p>	<p>D. Pourquoi célèbre-t-on trois Messes le jour de Noël, une à minuit, l'autre à la pointe du jour et l'autre à l'heure ordinaire ?</p> <p>R. C'est pour honorer les trois naissances du Fils de Dieu. Sa Naissance éternelle de son Père, sa Naissance</p>

<p><i>Naissance temporelle du ventre de sa Mère, figurée par la Messe du point du jour. 3° Sa Naissance spirituelle en nos âmes, par laquelle Dieu se fait claire.</i></p> <p><i>Pour la fête des Rois :</i></p> <p><i>Pourquoi offriront-ils ces trois sortes de présents ?</i></p> <p><i>D'autant que par l'or, ils le reconnaissent pour leur roi, par la myrrhe comme homme, et par l'encens comme Dieu.</i></p> <p><i>... Dites le cinquième fruit ?</i></p> <p><i>Il faut offrir à Notre Seigneur en ce jour, et tout le long de cette année, l'or de la charité en l'aimant sur toutes choses, la myrrhe des souffrances et l'encens d'une sainte dévotion (p. 25).</i></p>	<p>temporelle de sa Mère et sa Naissance spirituelle dans les âmes des justes (DC 42,2,6).</p> <p>D. Que marquaient les présents que les Rois Mages offrirent à Jésus-Christ Notre Seigneur ?</p> <p>R. L'or qu'ils présentèrent à Notre Seigneur faisait connaître qu'il était Roi, l'encens marquant qu'il était Dieu et la myrrhe signifiait qu'il était homme (DC 42,4,6).</p> <p>D. Que doit-on faire pour bien célébrer la fête de l'Adoration des Rois ?</p> <p>R. ... 5° Il faut offrir à Notre Seigneur en ce jour l'or de la charité, la myrrhe de la souffrance et l'encens d'une véritable et pure dévotion (DC 42,4,7).</p>
--	--

Certaines pages des Devoirs C portent la marque d'un J. de Batencour partageant le rigorisme, sans nuance parfois, de la Communauté de Saint-Nicolas. Ainsi, dans la condamnation du **Carnaval** et des excès qu'il entraînait. Du *Catéchisme des Fêtes* de Saint-Nicolas aux Devoirs C, en passant par les *Instructions Familiales* de Batencour, les exigences se multiplient et s'accroissent. Saint-Nicolas se contentait de dire : *À qui pourrions-nous comparer ces mascarades et ces coureurs de nuits ? Aux Juifs et aux soldats qui dépouillèrent Notre Seigneur, qui lui bandèrent les yeux et lui firent mille outrages pendant la nuit de sa Passion* (p. 39). J. de Batencour et Jean-Baptiste de La Salle - lui sur-tout - alourdissent encore la condamnation de ces manifestations populaires :

Instructions Familiales	Devoirs C
<p><i>Mais ces mascarades, joueurs, coureurs de nuit ressemblent donc aux Juifs ?</i></p> <p><i>Oui, car les coureurs sont comme Judas, les joueurs de dés, comme les soldats qui jouèrent la robe de Notre Seigneur, et tous ces gourmands et autres débauchés crucifient et font mourir, par leurs maudits péchés, Jésus-Christ en tant qu'il est en eux.</i></p>	<p>D. À qui ressemblent les coureurs de nuit, les mascarades, les joueurs, les gourmands, ceux qui s'abandonnent à la débauche et au dérèglement pendant le Carême ?</p> <p>R. Ils ressemblent aux Juifs qui ont contribué à la mort de Notre Seigneur.</p> <p>D. À qui ressemblent les coureurs de nuit ?</p> <p>R. Ils ressemblent à Judas et à ceux qui étaient avec lui, qui allaient de nuit pour prendre Jésus (DC 30,4,4).</p> <p>D. À qui ressemblent ceux qui vont en masque ?</p> <p>R. Ils ressemblent à ceux qui fouetterent et défigurèrent entièrement Notre Seigneur ; car ils défigurèrent leur visage, et bien plus leur âme, qui est l'image de Dieu.</p> <p>D. À qui ressemblent ceux qui dansent ?</p> <p>R. Ils ressemblent à ceux qui se moquaient de Notre Seigneur crucifié, en branlant la tête.</p> <p>D. À qui ressemblent ceux qui se laissent aller à la gourmandise et à la débauche ?</p>

<p><i>Quels fruits pensent-ils retirer de tels crimes ?</i></p> <p><i>Une vie malheureuse et une mort misérable, et enfin la damnation éternelle, étant juste qu'ils soient héritiers du diable, qu'ils ont servi en ce monde (p. 39).</i></p>	<p>R. Ils ressemblent à ceux qui crucifièrent Notre Seigneur Jésus-Christ ; car ils le crucifient et le font mourir derechef, autant qu'il est en eux, dit S. Paul, par leurs péchés¹⁰⁷ (DC 30,4,5).</p> <p>D. Quel sera le fruit de tous les désordres qui se commettent pendant le Carnaval, pour ceux qui les commettent ?</p> <p>R. Ce sera une vie et une mort malheureuses et enfin la damnation éternelle.</p> <p>D. Pourquoi ceux qui auront commis les désordres du Carnaval seront-ils si malheureux ?</p> <p>R. Parce qu'il est juste qu'ils soient éternellement en la compagnie du Démon et qu'ils aient part à son malheur, puisqu'ils l'auront si fidèlement servi en ce monde (DC 30,4,6).</p>
--	---

Pour être fidèle à nos deux auteurs, il faut relever leurs considérations pastorales qui, face aux excès des mauvais chrétiens et leurs fruits, présentent l'attitude du *bon chrétien* - et du *bon écolier*¹⁰⁸ - pendant le Carnaval et la récompense qu'il peut en attendre :

¹⁰⁷ Jean-Baptiste de La Salle indique rarement les références bibliques, il le fait ici : Hébr.c.6, v.6.

¹⁰⁸ Jean-Baptiste de La Salle n'envisage le cas des *écoliers*, dans les Devoirs C, qu'ici et dans *l'Instruction pour la fête de saint Nicolas*, leur Patron (DC 44,22).

Instructions Familiales	Devoirs C
<p><i>Que faut-il faire pour bien passer ces jours ?</i></p> <p><i>Il ne faut s'arrêter dans les rues à regarder les mascarades, jouer, danser ou faire bonne chère mais au contraire, il faut venir à l'église tenir compagnie à notre bon Sauveur, au moins durant le Service divin (p. 38).</i></p>	<p>D. Que doit faire un bon chrétien, et surtout un enfant chrétien, pour bien passer les trois derniers jours du Carnaval ?</p> <p>R. Il doit, pour cela, entrer dans les six pratiques suivantes :</p> <p>1° Il doit ne point sortir dans les rues pour regarder les mascarades.</p> <p>2° Ne point passer le temps à jouer, danser ou faire bonne chère.</p> <p>3° Se retirer des compagnies plus qu'en un autre temps.</p> <p>4° Faire quelque abstinence, souper peu, se coucher de bonne heure et se lever de grand matin.</p> <p>5° Être assidu à l'église, pour tenir compagnie à Jésus-Christ Notre Seigneur, et lui demander pardon, et faire amende honorable, pour tous les désordres qui se font dans le monde pendant ce temps.</p> <p>6° Pendant ces trois jours, communier au moins le Dimanche (DC 30,5,7).</p> <p>D. Que doit faire, outre cela, un écolier chrétien, pendant ces trois jours ?</p> <p>R. Il doit de plus aller assidûment à l'école, sans y manquer une seule fois, non pas même le mardi, quand</p>

<p><i>Quelle récompense pouvons-nous espérer de cela ?</i></p> <p><i>Celle que la Sainte Vierge, S. Jean et les autres femmes pieuses reçurent étant au pied de la Croix de Notre Seigneur, pour être demeurés auprès de lui ; compatissant à sa Passion, lorsque tout le monde le tourmentait et blasphémait (p. 39).</i></p>	<p>ses parents l’y exciteraient, afin de s’éloigner des occasions d’offenser Dieu, et d’y apprendre à bien servir Notre Seigneur, particulièrement pendant ces trois jours (DC 30,5,8).</p> <p>D. Quelle sera la récompense de ceux qui auront bien passé les trois jours du Carnaval, et qui auront été assidus à l’église et à l’école, pour se retirer des compagnies et des occasions d’offenser Dieu ?</p> <p>R. Leur récompense sera la même que reçurent la Très Sainte Vierge, Saint Jean et les autres femmes, qui restèrent aux pieds de la Croix de Jésus Christ, et qui compatissaient à la Passion lorsque les Juifs le faisaient mourir et que tout le monde l’outrageait et le blasphémait (DC 30,5,9).</p>
--	--

Nous avons encore un exemple de cette rigidité morale dans un passage des instructions de la **Semaine Sainte** :

Instructions Familiales	Devoirs C
<p><i>Quelle récompense auront ceux qui assisteront bien dévotement au Service paroissial en ces jours comme nous avons dit ?</i></p> <p><i>Ils recevront le fruit de la Passion de</i></p>	<p>D. Quelle sera la récompense de ceux qui auront assisté dévotement, en ces saints jours, au Service divin dans leur paroisse ?</p> <p>R. Ils recevront le fruit de la Passion</p>

Notre Seigneur, comme S. Jean, les saintes femmes et les autres disciples de Jésus, qui ne l'abandonnèrent mais pleurèrent amèrement le voyant tant souffrir pour leurs péchés ; c'est-à-dire la grâce de vivre saintement en ce monde, afin de ressusciter glorieux au jour du Jugement, avec le même Jésus être bienheureux éternellement avec lui (p. 170s).

Mais les méchants qui s'arrêteront ou à jouer dans les rues, ou à badiner dans l'église pendant le Service, qu'est-ce qui leur arrivera ?

Ils seront punis comme Judas, Pilate, Caïphe, Hérode et tous les autres mauvais Juifs, qui l'abandonnèrent en sa Passion, c'est-à-dire d'une vie misérable en ce monde et de l'enfer après leur mort (p. 64).

de Notre Seigneur Jésus-Christ, comme S. Jean et les saintes femmes, qui accompagnèrent Jésus-Christ dans ses souffrances.

D. Quelle sera la punition de ceux qui auront fait du bruit dans l'église pendant les Ténèbres¹⁰⁹ et qui n'y auront pas assisté avec piété, ou qui auront joué dans les rues pendant le Service divin de ces saints jours.

R. Ils seront punis comme Judas, Caïphe, Hérode et tous les autres Juifs qui ont fait souffrir Jésus-Christ en sa Passion, et puis l'ont crucifié (DC 42,8,15).

Des textes difficilement supportables : quelles disproportions entre les gestes et attitudes posés et leur récompense ou leur châtement. Surtout quand il s'agit d'enfants et d'écoliers... On peut juger ici la force d'entraînement que pouvait provoquer, dans les milieux populaires, ces manifestations festives des jours du Carnaval, à ces réactions excessives d'éducateurs chrétiens proches de ces enfants !

¹⁰⁹ L'Office des Ténèbres du Vendredi Saint comportait un moment où l'église était plongée dans le noir et pendant lequel les participants frappaient deux ou trois fois leur banc de leur missel... certains enfants en profitaient...

Terminons cette étude de l'influence des *Instructions Familiales* sur les Devoirs C par ces pages que J. de Batencour consacre au *jour de la Dédicace* de cette église paroissiale si chère au cœur de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ces textes sont sans doute ceux que Jean-Baptiste de La Salle a le plus exploités. Ils sont, eux aussi, révélateurs de cette pastorale nicolaïte faite d'ouverture spirituelle mais aussi de rigueur morale. Jean-Baptiste de La Salle a communiqué profondément à ces deux dimensions si typiques, au fond, de tout le XVII^e siècle chrétien.

Instructions Familiales	Devoirs C
<p><i>Quelle fête solennise-t-on N. prochain si solennellement en cette église ?</i> <i>C'est le jour auquel le bâtiment de notre église a été consacré à Dieu, à l'honneur de N.</i></p> <p><i>Qu'entendez-vous par le mot de consacré à Dieu ?</i> <i>C'est que ce lieu, dans lequel on pouvait auparavant faire toutes les fonctions humaines, a été destiné, par de belles cérémonies, seulement au service de Dieu, pour y prêcher sa Parole, administrer les Sacrements et y chanter ses louanges.</i></p> <p><i>Qu'est-ce à dire à l'honneur de S. N ?</i> <i>C'est que les habitants de cette paroisse, ayant choisi S. N pour leur avocat</i></p>	<p>D. Quelle est la fête que l'Église célèbre N. ? R. C'est la fête de la Dédicace de N.</p> <p>D. Qu'est-ce que la fête de la Dédicace ? R. C'est la solennité du jour auquel une église a été consacrée à Dieu, en l'honneur de quelque saint.</p> <p>D. Pourquoi dites-vous qu'une église est consacrée à Dieu, en l'honneur d'un saint ? R. C'est parce qu'on lui donne le nom d'un Saint, qu'on y honore particulièrement, comme le Patron de cette église.</p> <p>D. Qu'entendez-vous, lorsque vous dites qu'une église a été consacrée à Dieu ? R. C'est-à-dire que de profane qu'elle était, elle a été, par de saintes</p>

envers Dieu, afin qu'il présente leurs prières, et en obtint l'effet, il est bien raisonnable que ce lieu où s'assemblent les fidèles, s'appelle l'église ou assemblée de S. N.

Comment l'église est-elle nommée dans la Sainte Écriture ?

La Maison de Dieu ou Maison d'Oraison.

Pourquoi l'appelle-t-on Maison de Dieu, n'est-il pas partout ?

Oui, mais 1° il est plus spécialement en l'église. 2° À cause de la présence réelle de Jésus-Christ au S. Sacrement de l'Autel. 3° À cause de la présence des Anges qui le gardent et des Saints dont les reliques y reposent. 4° L'on n'y doit venir que pour y prier Dieu.

cérémonies, destinée seulement à des usages saints et au service de Dieu.

D. Comment les églises sont-elles destinées au service de Dieu ?

R. Elles le sont en ce qu'on n'y peut rien faire, que ce qui regarde le service de Dieu.

D. En quoi consiste particulièrement le service de Dieu qui se fait dans les églises ?

R. Il consiste principalement en quatre choses.

1° À prêcher la Parole de Dieu.

2° À chanter ses louanges.

3° À administrer les Sacrements.

4° À célébrer le Saint Sacrifice de la Messe...

D. Comment une église est-elle nommée, dans la Sainte Écriture ?

R. Elle y est appelée la Maison de Dieu ou une Maison d'Oraison.

D. Pourquoi l'église est-elle appelée la Maison de Dieu ?

R. C'est pour trois raisons.

1° parce que Dieu est plus particulièrement dans une église que dans un autre lieu, pour y donner ses grâces, 2° à cause que Jésus-Christ y est réellement au Très Saint Sacrement de l'Autel,

En quoi consiste l'honneur que nous devons porter aux églises ?

C'est de n'y point entrer avec un péché mortel sans nous en faire quitte.

Pourquoi cela ?

Parce que le péché mortel nous rend ennemis de Dieu, et c'est une indigne effronterie d'entrer en l'église qui est sa maison, étant son ennemi, sans se mettre en peine de se réconcilier avec lui.

Y a-t-il encore d'autres comparaisons qui nous fassent voir comme il faut s'essayer à se faire quitte de tout péché en entrant dans l'église ?

Deux principales, dont la 1° est que nous allons à l'église pour y honorer la Majesté de Dieu, en la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ : or, quel honneur peut-il recevoir de ceux qui

3° à cause de la présence des saints Anges qui la gardent et des Saints dont les reliques y reposent.

D. Pourquoi l'église est-elle appelée une Maison d'Oraison ?

R. C'est pour deux raisons :

1° Parce qu'elle est destinée pour y prier et adorer Dieu.

2° Parce qu'on n'y doit venir que pour y prier Dieu et lui rendre ses devoirs...

D. En quoi consiste le principal honneur que nous devons porter aux églises ?

R. Il consiste particulièrement à n'y point entrer avec un seul péché mortel, ou à le quitter sur le champ, par une bonne confession.

D. Pourquoi le plus grand honneur que nous puissions porter aux églises, consiste-t-il à n'y point entrer avec un péché mortel ?

R. C'est pour trois raisons.

1° Parce que le péché mortel nous rend ennemis de Dieu et que c'est une grande effronterie d'entrer dans l'église, qui est sa maison, étant son ennemi.

2° Parce que nous n'allons à l'église que pour honorer Dieu en la présence de Notre Seigneur, et qu'il ne

sont ses ennemis mortels ? 2° Nous entrons encore dans l'église pour y recevoir nos besoins spirituels et corporels : or, la Sainte Écriture nous apprend que Dieu n'exauce point les pécheurs, et même que s'ils veulent persévérer dans leurs péchés, leur oraison sera exécration devant lui.

Ceux à qui la conscience ne reproche aucun péché mortel, mais des péchés véniels, s'en doivent-ils mettre en peine lorsqu'ils entrent en l'église ?

Ils doivent aussi essayer à se faire quitte, et généralement renoncer à toute affection de quelque péché que ce soit, mortel ou véniel.

Pourquoi cela ?

Parce que les péchés véniels souillent nos âmes et les rendent infectes devant Dieu, et c'est une grande incivilité de paraître en sa présence couvert d'ordure et de saleté, sans s'être nettoyé auparavant.

Que faut-il donc faire pour se faire quitte de tout péché tant mortel que véniel, entrant dans l'église ?

Il faut faire une bonne revue de son cœur et de son état intérieur et, connaissant ses péchés, s'essayer, avec la

peut recevoir de l'honneur de ceux qui sont ses ennemis mortels.

3° Parce que nous allons à l'église pour y obtenir nos besoins spirituels et temporels ; or Dieu, dit l'Écriture, n'exauce point les pécheurs et l'oraison de ceux qui persévèrent dans le péché est exécration à Dieu.

D. Suffit-il de n'avoir point de péché mortel, pour rendre à Dieu tout l'honneur qui lui est dû dans l'église ?

R. Il faut pour cela être quitte, non seulement des péchés mortels, mais aussi faire en sorte de n'avoir point de péchés véniels, et renoncer même à toute affection au péché soit mortel, soit véniel.

D. Pourquoi, pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû dans l'église, doit-on renoncer à toute affection au péché soit mortel, soit véniel ?

R. C'est parce que les péchés même véniels souillent l'âme, et que c'est une grande incivilité de paraître devant Dieu couvert d'ordure et de saleté, sans s'être nettoyé auparavant.

D. Que doit-on faire en entrant dans l'église pour se faire quitte de tout péché ?

grâce de Dieu, d'en produire un acte de contrition, en prenant de l'eau bénite.

Dites la deuxième chose en quoi consiste le respect dans l'église ?

C'est la révérence extérieure qui consiste à y entrer avec respect, modestement vêtu, sans regarder ni d'un côté ni d'autre ; mais se mettre à genoux pour y adorer Notre Seigneur...

Que faut-il faire pour honorer cette grande fête de la Dédicace ?

Il la faut honorer comme une des grandes fêtes de l'année, par une sainte pénitence et communion ; demandant très humblement pardon à Dieu de toutes nos irrévérences aux églises, et faisant un ferme propos d'observer exactement ce que nous venons de dire.

Quel fruit faut-il remporter de cette doctrine ?

C'est de s'examiner si, par le passé,

R. Il faut faire trois choses :

1° Rentrer en soi-même et faire une revue sur sa conscience.

2° Faire un acte de contrition en prenant de l'eau bénite.

3° Se confesser au plus tôt, si on est chargé de quelque péché mortel.

D. En quoi consiste le respect extérieur qu'on doit avoir dans les églises ?

R. Il consiste particulièrement en trois choses :

1° à y aller modestement vêtu ;

2° à y entrer avec retenue, sans regarder de côté et d'autre ;

3° à se mettre à genoux pour y adorer Dieu et Notre Seigneur Jésus - Christ.

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Dédicace de l'église ?

R. Nous devons faire quatre choses :
1° assister à tout le Service de l'église avec une grande piété ;

2° remercier Dieu d'avoir établi ces lieux saints, qui sont les figures du Ciel, pour l'y adorer ;

3° demander pardon à Dieu de toutes les irrévérences et indévotions que nous avons commises dans l'église ;

nous ne sommes point entrés dans les églises tout plein de péchés mortels, sans en concevoir aucun regret et désir de nous en corriger ; demander pardon à Dieu de cette effronterie que nous avons si souvent commise.

Dites le deuxième fruit ?

Ce sera de prendre une ferme résolution qu'à l'avenir, moyennant la grâce de Dieu, nous pratiquerons l'acte de contrition en prenant humblement de l'eau bénite.

Dites le dernier fruit ?

Ce sera de nous garder soigneusement de commettre aucun nouveau péché dans les églises ; car si c'est une grande irrévérence d'y apporter des péchés commis auparavant, que sera-ce de venir dans les églises pour y en commettre de nouveaux, ainsi que font beaucoup de jeunes gens (p. 145 150).

4° nous proposer, avec la grâce de Dieu, de n'y entrer jamais qu'avec des sentiments de Religion et de n'y commettre à l'avenir aucun péché (DC 44,24)

La confrontation de ces deux textes souligne combien certaines des pages des Devoirs C doivent aux *Instructions Familiales*. Plus profondément, l'on mesure combien nos deux auteurs communient à un même climat pastoral, fait de rigueur et d'exigences morales. Rigueur et exigences que l'on peut juger excessives. L'on peut se demander, en effet, si la conscience du péché et celle d'être pécheur n'envahissent pas tout le champ de la conscience religieuse, au point de ne laisser guère de place à un autre type de relation à Dieu, avec le Dieu de Jésus-Christ ? Jean-Baptiste de La Salle corrige quelque peu, et heureusement, cette impression dans sa dernière question. D'abord, la demande de pardon du péché ne vient qu'en troisième position dans les *choses à faire*

pour bien célébrer la fête de la Dédicace ; il faut d'abord *assister au Service de l'église* puis - et surtout - il faut *remercier Dieu d'avoir établi ces lieux saints, qui sont les figures du Ciel, pour l'y adorer*. Si la quatrième chose à faire parle de ne commettre à l'avenir aucun péché dans l'église, il faut d'abord *se proposer, avec la grâce de Dieu, de n'y entrer jamais qu'avec des sentiments de Religion*. Ce qui, bien évidemment, ne peut se réduire au refus du péché. Ainsi, pour Jean-Baptiste de La Salle, le chrétien, même s'il a un sens très vif du péché, est appelé à sortir de la considération incessante de ses péchés pour s'ouvrir à Celui qui est présent en cette église et qui l'aime...

Chapitre 5 – *Le Catéchisme des Fêtes* de Bossuet

Jacques Bénigne Bossuet (Dijon 1627 - Meaux 1704) est trop connu pour que nous commençons cette étude par une biographie même succincte. L'étude de son *Catéchisme des Fêtes* nous donnera occasion d'évoquer l'une ou l'autre des circonstances de sa vie, en particulier ses engagements pastoraux.

Bossuet, auteur de catéchismes.

Nommé évêque de Meaux en 1681, Bossuet se donne tout entier aux devoirs de sa charge. Son prédécesseur, Mgr. de Ligny, a donné au Diocèse un catéchisme dont la dernière édition remonte à 1672. Mais il ne semble pas répondre à l'attente des pasteurs et des catéchistes et ceux-ci s'en plaignent auprès de leur nouvel évêque. Bossuet écrit, en effet, dans l'Avertissement qu'il adresse *Aux Curés, vicaires, aux pères et mères et à tous les fidèles* de son diocèse : *Il y a longtemps qu'on nous demande de tous côtés et de toutes les paroisses que, selon l'exemple de la plupart des évêques, nous ayons aussi à donner à notre diocèse un Catéchisme un peu plus ample et plus expliqué que celui dont on s'est servi jusqu'à présent ; et la grande ignorance où nous voyons la plupart des peuples, à l'égard de plusieurs vérités très importantes, nous y invitait d'elle-même.*

Après consultations et dialogues, Bossuet, dès 1684, se met à l'ouvrage. C'est en 1686 que paraît le Catéchisme du Diocèse de Meaux. Son titre complet porte : *Catéchisme du diocèse de Meaux, Par le Commandement de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux. À Paris, chez Sébastien Mabro-Cramoisy Imprimeur du Roy. À Meaux, chez la veuve de Claude Charles, joignant l'Église Cathédrale.*¹¹⁰ Ce catéchisme en

¹¹⁰ Le titre de l'édition de 1688 devient plus explicite, quant à son contenu : *Catéchisme divisé en III parties. La Première contient l'Abrégé de la Doctrine Chrétienne pour ceux qui commencent ; la Seconde regarde ceux qui sont plus avancés dans la connaissance des Mystères; et la Troisième traite des fêtes et autres solennités de l'Église.*

comporte, en fait, trois ; l'on pourrait même dire quatre, car le Premier Catéchisme s'adresse à deux publics différents et se doit faire en deux lieux différents. Il y a, en effet :

- **Un Abrégé de la Doctrine chrétienne** pour ceux qui commencent. Il se fait aux enfants *dès qu'ils bégayent et à la maison*. Il s'apprend - demandes et réponses - *sans se mettre en peine s'ils les entendent, parce que Dieu leur en donnera l'intelligence dans le temps*. Ce sont de très courtes questions sur Dieu. Dieu créateur, Dieu Trinité, Jésus Christ Dieu et homme... Dès que les enfants sont capables de retenir quelque texte, ils apprendront en français et en latin, *selon que leur mémoire sera capable* : le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique. Enfin, les parents leur apprendront, les Commandements de Dieu et les Commandements de l'Église.
- **Un Catéchisme qui doit se faire dans l'église et dans l'école**. À ceux qui commencent à avoir l'usage de la raison, et à peu près quand on a coutume de leur donner la confirmation. Avec ce catéchisme, l'enfant est invité à entrer de cœur et d'esprit, dans ces Mystères qu'il a appris aussi bien que possible à la maison. Il est devenu capable de les mieux comprendre et de mieux en vivre. Les leçons portent donc : sur la doctrine chrétienne et la connaissance de Dieu - par le signe de la Croix comme profession de foi - sur la Trinité et l'Incarnation - le Pater et l'Ave - les Commandements de Dieu et de l'Église - les Sacrements que l'on fréquente le plus, la Pénitence et l'Eucharistie - le Chapelet et comment servir la Messe - le Baptême et la Confirmation : l'enfant se prépare à recevoir ce dernier sacrement - enfin, les *actions du chrétien*, qui doivent comme structurer la journée de l'enfant : prière du matin (personnelle puis en famille) ; prière avant le travail, avant et après le repas ; se repentir de son péché dès que l'on s'en aperçoit ; prière du soir en commun et prendre de l'eau bénite avant que de s'endormir.
- **Le Second Catéchisme** pour ceux qui sont plus avancés dans la connaissance des Mystères, et que l'on commence à préparer à la Communion. Il commence - et c'est assez inattendu - par un Abrégé de l'Histoire Sainte (influence non dissimulée d'ailleurs, car Bossuet dans son Avertissement

fait référence à l'abbé Claude Fleury qui vient de publier son propre *Catéchisme Historique contenant en abrégé l'Histoire Sainte et la Doctrine chrétienne*, en 1683). Toujours soucieux de pédagogie, Bossuet recommande, à la suite de cet Abrégé, un moyen *d'imprimer ce récit dans l'esprit des enfants : leur faire retenir les noms de ceux dont Dieu s'est principalement servi, parce que l'expérience fait voir que la suite de l'Histoire Sainte, comme attachée à ces noms, se conserve mieux dans la mémoire*. Suivent quelques questions modèles évoquant la Trinité, Adam, Ève, Abel et Caïn, Seth, le Déluge, Noé, ses enfants Sem, Cham et Japhet, Abraham, Jacob, Moïse ; Jésus-Christ, les douze Apôtres, Pierre, Paul ; Néron, Constantin le premier Prince qui ait fait publiquement profession du christianisme, enfin saint Denis. Et de conclure : *Que le catéchiste ne croie pas avoir perdu son temps en imprimant ces choses dans l'esprit des enfants car, par ce moyen, il leur donne une idée générale de la religion, et les attache au corps de l'Église Catholique*.

Nous ne pouvons consacrer à ce Second Catéchisme, l'étude qu'il mérite amplement¹¹¹. Mais Bossuet en a fait lui-même une excellente présentation dans son Avertissement. Nous pensons devoir l'analyser car il exprime, on ne peut mieux, l'orientation pastorale qui a été celle de l'auteur tout au long de l'élaboration de son œuvre catéchétique.

D'abord, être attentif à la situation historique qui est celle des fidèles dont il a la charge. Le catéchisme devra donc tenir compte de deux choses :

Grâce au travail de ses prédécesseurs, les instructions ayant été plus fréquentes et mieux faites que dans les temps précédents, les fidèles sont devenus capables d'un enseignement plus étendu.

D'autre part, le retour des hérétiques à l'Église - l'on est en 1686, un an après la Révocation de l'Édit de Nantes - nous sollicite à donner des instructions plus amples, pour ôter tout à fait le vieux levain.

¹¹¹ Les lecteurs intéressés trouveront dans les travaux de l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique qui traitent, de façon plus ou moins systématique, des catéchismes du XVII^e siècle des pages de grand intérêt sur le Catéchisme de Bossuet. Très intéressant aussi, le Mémoire de Maîtrise en Théologie de O. Windels intitulé *La Liturgie dans les catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle*. Institut Catholique de Paris, 1989.

Il conduira peu à peu les fidèles à se nourrir de textes catéchétiques de plus en plus riches et consistants : *Il nous a aussi paru que le fruit du catéchisme ne devait pas être seulement d'apprendre aux fidèles les premiers éléments de la foi, mais encore de les rendre capables, peu à peu, des instructions plus solides. Dans les paroisses, ces instructions plus solides sont généralement offertes aux chrétiens lors des prônes et, surtout des sermons. Mais comment en pourront-ils profiter s'ils n'ont pas quelque teinture du langage de l'Écriture et de l'Église ?*

Devant toutes les données de la foi, Bossuet a opté pour un certain équilibre catéchétique, qu'il décrit ainsi :

Nous avons jugé nécessaire d'appuyer un peu plus sur la création de l'homme, sur sa chute, et sur les mauvaises dispositions où le péché nous a mis ; comme aussi sur le mystère admirable de notre rédemption, et sur les saints sacrements qui nous en appliquent la vertu afin que chacun connût plus distinctement les remèdes que Dieu a donnés à nos maux, et les dispositions avec lesquelles il les faut recevoir.

Et nous avons trouvé à propos de nous étendre davantage sur ces choses que sur les vertus et les vices particuliers, réservant cette instruction pour l'âge plus avancé, où l'on fait des réflexions plus sérieuses sur les obligations particulières de son état.

Enfin, nous avons voulu principalement faire entendre les mystères et la vertu des sacrements, parce que ces vérités bien entendues contiennent la vraie semence venue du ciel, qui produit dans la suite les fruits des bonnes œuvres, quand la terre où on la jette est bien cultivée.

Ces données fondamentales de la foi doivent être offertes à tous. Bien expliquées, elles produisent *insensiblement, dans les cœurs, la véritable piété et rendent les hommes capables de profiter du service divin auquel ils assistent.* Bossuet insiste ici, et fortement :

Et il ne faut pas croire que les peuples, et même les gens de travail, soient incapables d'entendre ces choses ; l'expérience fait voir au contraire que, pourvu qu'on s'y prenne bien, et qu'en excitant en eux le désir d'apprendre, on se montre toujours prêt à les instruire, tant en public et dans l'égli-

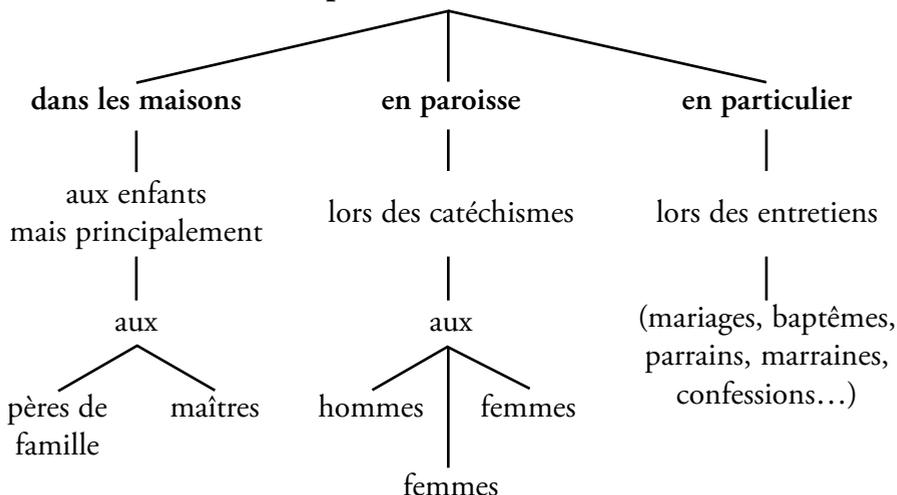
se, qu'en particulier et à la maison, on les peut avancer dans la connaissance de Dieu et de son royaume.

On trouve certains villages qui, pour avoir eu seulement quelques bons curés qui se sont donnés tout entiers à les instruire, ont fait de si grands progrès dans la doctrine chrétienne, qu'on en est surpris ; de sorte que quand on crie tant que les peuples sont incapables, il est à craindre que ce ne soit un prétexte pour se décharger de la peine de les instruire.

L'exemple même des hérétiques peut fermer la bouche à ceux qui cherchent une excuse à leur négligence dans l'incapacité des peuples. Car enfin on y voit les grossiers artisans, et les femmes mêmes et les enfants, citer l'Écriture et parler des points de controverse et quoique ces connaissances dégénèrent en un babil dangereux, et se consomment en vaines disputes, c'en est assez pour nous faire voir de quoi on pourrait rendre les peuples capables, en tournant mieux les instructions.

Qui doit ainsi catéchiser ? Le pasteur qu'est Bossuet est exigeant. Exigeant envers ses prêtres, curés et vicaires ; exigeant pour les éducateurs, parents et maîtres. Le schéma ci-dessous résume l'argumentation :

**La diffusion du Message chrétien appartient d'abord aux prêtres
qui doivent l'assurer**



Un rôle important, dans ce domaine éducatif, est attribué à la famille. Pères et mères,

Vous êtes les premiers catéchistes de vos enfants, parce que, avant qu'ils viennent à l'église, vous leur inspirez, avec le lait, la saine doctrine que l'Église vous donne pour eux.

Vous êtes les principaux catéchistes, parce que c'est à vous à leur faire apprendre par cœur leur catéchisme, et à le leur faire entendre et à le leur répéter tous les jours dans la maison, autrement ce qu'ils apprendraient à l'église le dimanche et durant un temps de l'année, se perdra trop aisément dans le reste.

Pédagogue, Bossuet insiste sur la nécessité de toucher le cœur des enfants, même s'il n'emploie pas l'expression. S'adressant à ses prêtres, il leur dit : *Vous devez prendre garde à faire le catéchisme, non seulement avec une grande assiduité et affection, mais encore avec une gravité mêlée de douceur, afin que la gravité inspire du respect aux enfants, et que votre douceur leur soit un attrait pour vous entendre. Et, avant de faire réciter le catéchisme aux enfants, faites toujours précéder un discours plein de piété et d'onction, qui leur donne l'idée des vérités dont vous leur demanderez compte ; que ce discours soit familier et court, autant qu'affectueux et insinuant. Finissez par quelque chose de touchant et recueillez en peu de paroles ce qui aura été dit.*

Craindre Dieu et l'aimer : un équilibre difficile à tenir. Bossuet s'y essaie. *Mettez-leur devant les yeux les peines de la vie future et les suites affreuses du péché mortel. Consolez ces âmes tendres par la vue des récompenses éternelles : tâchez de les attendrir en ne cessant de leur inspirer l'amour de Dieu et de Jésus-Christ.*

Nourrir son enseignement de la Bible, c'est une des convictions de Bossuet catéchiste. Pour aider son clergé en cela, il lui recommande d'avoir recours au *Catéchisme historique* de Fleury, paru en 1683 : *Mélez aux instructions quelques histoires tirées de l'Écriture ou des auteurs approuvés ; l'expérience faisant voir qu'il y a un charme secret dans de tels récits, qui réveillent l'attention et vous donneront le moyen d'insinuer agréablement la sainte doctrine dans les cœurs. C'est pourquoi, lorsque vous aurez à expliquer un Mystère ou un*

Sacrement, vous devez poser pour fondement ce qui se sera passé dans l'accomplissement de ce Mystère ou dans l'institution de ce Sacrement. Et pour vous faciliter ces récits, M. Fleury, prêtre du diocèse de Paris et abbé de Loc-Dieu, vous a donné, dans son Catéchisme historique, des modèles approuvés de nous. Nous-mêmes, nous vous avons ici indiqué quelques récits que vous pourrez faire, non pas pour vous y astreindre, ni pour dire tout, mais pour exciter votre vigilance à en chercher de semblables dans les cas pareils. Le tout est de rendre sensibles les choses que vous aurez à raconter. Étudiez-vous à prendre les sens, afin que par les sens vous vous saisissiez de l'esprit et du cœur.

Cet Avertissement méritait bien l'attention que Bossuet veut qu'on lui accorde dans toutes les paroisses du Diocèse : *Nous ordonnons que cet Avertissement sera lu au prône, aussitôt que ce catéchisme vous sera présenté ; et que, pour l'instruction des pères et mères, il sera relu, intelligemment et distinctement, deux fois l'année, à savoir, le premier dimanche d'octobre et le premier dimanche de Carême.*

L'Avertissement est suivi d'une indication concernant les enfants auxquels s'adressent chacun des trois catéchismes du diocèse :

Nous partageons ceux qu'il faut instruire en deux ordres ou deux classes.

La première classe est de ceux qui commencent, et qui peuvent être préparés à la confirmation¹¹².

La seconde classe est de ceux qui sont déjà plus avancés, et que l'on prépare à leur première communion.

Selon ces deux classes, nous proposons deux catéchismes.

Nous en ajoutons un troisième pour l'intelligence des fêtes et des observances de l'Église, pour l'usage de ceux qui seront encore plus avancés.

Ainsi, le Catéchisme des Fêtes de Bossuet, qui a été une des sources de Jean-Baptiste de La Salle dans les Devoirs C, s'adresse aux enfants qui ont fait leur première communion, c'est-à-dire après douze ans.

¹¹² Ce sacrement se donne lorsque l'enfant a atteint l'âge de la discrétion écrit le Catéchisme romain, c'est-à-dire sept ans accomplis. Pour la communion, elle est repoussée à douze ans.

Le Catéchisme des Fêtes de Bossuet.

Intérêt de Bossuet pour la liturgie.

Le mot *liturgie* n'est pas du vocabulaire du XVII^e siècle. Bossuet parle volontiers de *Service divin*, de *Service de la paroisse* ; mais s'il n'emploie pas le mot, la réalité que celui-ci veut exprimer tient à cœur à l'évêque de Meaux. Il s'engagera beaucoup en ce domaine. Non seulement en rédigeant son Catéchisme des Fêtes, mais en travaillant à une traduction, en français, des Offices de l'Église, *intercalant à propos, des réflexions utiles à l'intelligence de la liturgie, et ajoutant à la version des Psaumes de courtes et précieuses remarques explicatives*¹¹³. Il avait pris conscience de l'utilité d'une telle traduction alors qu'il était chargé de l'éducation du Dauphin. Devenu évêque de Meaux, il reprit son texte en vue de le publier à l'usage de son Diocèse et le fit paraître, sous le titre de *Prières ecclésiastiques*, en 1689.

Dans l'Avertissement général pour bien entendre le Service divin, qui présente sa traduction, Bossuet dit pour qui il a voulu publier cet ouvrage : *Notre intention, dans ce recueil, est d'aider les plus ignorants, qui ne sont pas capables de plus hautes méditations, les plus pauvres, qui n'ont pas le moyen d'acheter d'autres livres, et les plus occupés, qui n'ont pas le loisir de les lire.*

Mais c'est aussi - et plus généralement - pour obvier à la difficulté qui atteint, bien sûr, *les plus ignorants* mais même l'ensemble des fidèles qui n'entendent pas le latin des textes liturgiques.

Pour Bossuet, *c'est avec beaucoup de raisons que l'Église de Dieu a continué de faire le Service divin, ou en grec ou en latin, et dans les autres langues primitives et originales, même après que ces langues ont cessé d'être vulgaires et connues. La principale vue que l'Église a eue dans cette pratique, c'est d'éviter les changements trop fréquents qui se font dans les langues vulgaires, et de conserver une certaine uniformité. D'ailleurs, même traduits dans la langue parlée par tous - la vulgaire - tous n'entreraient pas nécessairement dans les textes liturgiques : Quand même on chanterait les Psaumes et qu'on lirait les autres parties de l'É-*

¹¹³ Avertissement des Éditeurs, p. IV, in : *Œuvres complètes de Bossuet...*, par une Société d'Éclésiastiques, tome X^e, 1870.

criture en langue vulgaire, il y aurait toujours beaucoup de choses que la plus grande partie du peuple n'entendrait pas. Il ne serait pas pour cela sans fruit ; parce que, comme dit saint Augustin : 'Si le peuple chrétien n'entend pas toujours les Psaumes qu'il chante, il croit que ce qu'il chante est bon, et il recueille le fruit de sa foi'.

Une telle vision des choses inviterait plutôt à laisser le bon peuple chrétien à son ignorance. Mais ce n'est pas le point de vue de notre pasteur : *Toutefois, pour ne pas priver le peuple de ce fruit particulier qui lui revient, de l'intelligence de ce qui se chante et se récite en l'Église, on y a pourvu par tant de pieuses versions, que personne n'a sujet de se plaindre que rien lui puisse manquer.*

Les Prières ecclésiastiques aident ainsi le peuple chrétien à entrer de plus en plus, de fêtes liturgiques en fêtes liturgiques, dans la connaissance *des Mystères de Jésus-Christ et la mémoire de la Sainte Vierge et des Saints.* Entrant ainsi de plus en plus dans le dessein de l'Église qui a institué *le Service divin, pour adorer Dieu, le louer, lui rendre grâces et lui demander nos besoins, et non seulement nos besoins spirituels, mais encore les temporels par rapport aux spirituels.*

Nouvel Avertissement.

Le *Catéchisme des fêtes et autres Solennités et Observances de l'Église* a droit, lui aussi, à un *Avertissement* adressé *aux Curés, Vicaires et Catéchistes* du Diocèse de Meaux. Il n'est plus question, ici, de confier une responsabilité catéchétique *aux pères et mères et à tous les fidèles.* Il ne reprend pas non plus les arguments pastoraux qui constituaient l'essentiel de l'*Avertissement* placé en tête du *Catéchisme de Meaux* et dont nous avons parlé.

Notre nouvel *Avertissement* se veut pédagogique. L'objectif à atteindre est bien précisé : il s'agit d'instruire les fidèles en vue de répondre à *une des principales fins que l'Église se propose dans l'institution des fêtes.* En effet, si l'Église distribue, tout au long de l'année chrétienne les solennités qu'elle célèbre, *c'est afin de nous instruire par ce moyen de ce que Dieu a daigné faire pour notre salut, et de ce qu'il y a de plus nécessaire pour y parvenir.* Et ceci est une vérité que, vous les pasteurs, vous devez très souvent inculquer et répéter dans vos *prônes, dans vos sermons et dans vos catéchismes.*

Cet enseignement n'est pas pur savoir. Il s'agit, en effet, de faire prendre aux chrétiens *bien seulement l'esprit des fêtes* car, alors *ils n'ignoraient rien de ce qu'ils doivent savoir, puisqu'ils trouveraient dans ces fêtes tous les bons enseignements et, ensemble, tous les bons exemples*. Voilà donc ce que les catéchistes doivent chercher dans ces *leçons* : l'esprit de la fête célébrée et les exemples, c'est-à-dire les fruits à en tirer pour en vivre désormais. *C'est ce qui nous a porté à vous donner ce Catéchisme des Fêtes...*

Les recommandations du pédagogue s'enchaînent ensuite :

- Il a pris soin de marquer à *chaque endroit de ce catéchisme en quels jours ces instructions doivent être faites*.
- Il préconise l'emploi des images pour *rendre les catéchismes plus utiles, en proposant des images pieuses attachées à la chaire, ou en quelque autre lieu apparent ; on s'en sert pour rendre le peuple et les enfants attentifs*. Mais une seule fête liturgique ne permet pas cet usage de l'image, et Bossuet de préciser pourquoi : *Il n'y a que la fête de la Trinité dont il n'est pas à propos de proposer aucune image, parce qu'encore que les figures qu'on en voit quelquefois dans les églises puissent avoir leurs raisons, et puissent être expliquées en un bon sens, il faut prendre garde que les enfants ne soient frappés d'abord de ces idées, dont l'impression demeure trop dans leurs esprits, et qui leur mettent dans la pensée quelque chose de corporel. Mais au lieu que dans les autres fêtes dont le mystère s'est accompli visiblement, on peut concilier l'attention par les images qu'on en donne ; quand il s'agit de parler de la Divinité, ou d'expliquer la Trinité adorable, on doit commencer à rendre le peuple attentif, en lui faisant remarquer qu'en cette fête on ne lui propose aucune image sensible, parce que ce qui regarde la Divinité et la Trinité des Personnes est tout à fait au-dessus des sens et de l'intelligence humaine*.
- Parce que ce catéchisme est un *fondement qui servira à ceux que vous instruisez, dans tout le reste de leur vie, pour entendre les sermons et assister avec fruit au Service divin*, ceux qui l'enseignent doivent *si bien faire, qu'il soit aussi soigneusement appris que les catéchismes précédents*. Et ils doivent aussi avertir souvent les personnes âgées de lire attentivement ce catéchisme, *puisque'il a de si grands usages*, le regardant eux-mêmes comme devant faire le fond de l'instruction qu'ils feront les jours de fête.

- Les derniers conseils visent à l'efficacité d'un catéchisme qui éclaire les intelligences et meut les volontés : *dites peu de choses à la fois ? répétez-les souvent et inculquez-les avec force. Tournez-les en différentes manières, afin de faire toujours de nouvelles et de plus profondes impressions dans les esprits. Faites-en l'application à quelque chose de pratique, selon qu'on en a ici donné l'exemple ; et songez que celui qui est préposé pour parler toute sa vie à un même peuple doit être aussi court dans ses instructions que soigneux et assidu à les faire.*

Cet *Avertissement* nous donne une bonne image de l'éducateur sacerdotal qu'est Bossuet. S'il donne à ses prêtres et catéchistes des orientations pratiques qui peuvent leur être utiles au jour le jour, il attend d'eux davantage que d'être des copies conformes. Ils doivent devenir des pasteurs soucieux de toujours mieux faire, une fois qu'ils ont bien perçu l'objectif à atteindre : viser la fin que l'Église s'est proposée en instituant les fêtes, qui est d'instruire les fidèles *de ce que Dieu a daigné faire pour leur salut et des moyens pour y parvenir*. Ils doivent trouver leur propre méthode, leur propre façon de présenter les récits bibliques de telle sorte qu'ils touchent les esprits et les cœurs de ceux qui les écoutent ; faisant une place à la mémoire comme pour les autres catéchismes. Sa satisfaction sera de voir le peuple dont il est chargé entrer peu à peu ou de plus en plus *dans l'esprit de l'Église*.

Orientations pastorales.

Influence de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Jeune prêtre - Bossuet est ordonné en 1652 - et comme archidiaque de Metz jusqu'en 1658, il a eu souvent l'occasion de se rendre à Paris. C'est sans doute lors de ces séjours dans la capitale que Bossuet entend parler de la Communauté de M. Bourdoise et du zèle paroissial et catéchétique que celle-ci manifeste. Comme Vincent de Paul, Bossuet nourrira sa propre pastorale au contact de cette Communauté. Rien d'étonnant donc que l'on puisse découvrir, dans son Catéchisme des Fêtes, des pages qui ont beaucoup emprunté à celui de Saint-Nicolas. Ainsi, **pour le Temps de la Septuagésime** :

Saint-Nicolas

D'où vient qu'en ce jour on retranche les chants de joie de l'Église ? comme 'Alléluia, Gloria in excelsis, Te Deum', et que l'on change d'ornements ?

Cela se fait pour deux raisons principales.

Quelle est la première ?

C'est pour apprendre aux chrétiens que dans ces jours-ci, ils doivent retrancher les joies, les festins, les mascarades et autres récréations insolentes, pour pleurer comme des bons enfants avec leur Mère, qui est la sainte Église, la mort et la Passion de N. Sauveur.

Quelle est la seconde raison ?

C'est pour nous disposer à bien passer le saint temps de Carême.

D'où vient donc qu'en ce temps, ici plus qu'en tout autre, les divertissements, les vanités et les bonnes chères sont plus en usage ?

C'est une invention du Démon pour contrarier les desseins de l'Église, pour empêcher le fruit du jeûne et de toutes les autres bonnes œuvres que les chrétiens pourraient faire en Carême.

Bossuet

Que remarquez-vous de particulier dans l'Église en ce saint temps ?

C'est qu'on y retranche les chants de joie, comme « Alléluia, Gloria in excelsis, Te Deum » ; et que l'on change d'ornements.

Pourquoi cela se fait-il ?

En signe d'affliction et de deuil.

... Que nous apprend donc l'Église par ce deuil public ?

Elle nous apprend à retrancher les joies, les festins, les mascarades et les autres récréations insolentes.

Pourquoi ? Pour pleurer comme de bons enfants, avec l'Église leur mère, la mort et la Passion de notre Sauveur.

Quelle est la seconde raison ?

Pour nous disposer à bien passer le saint temps de Carême.

D'où vient donc qu'en ce temps-ci, plutôt qu'en tout autre, la bonne chère, les divertissements et les vanités sont plus en usage ?

C'est une invention du Démon, pour contrarier les desseins de l'Église.

Quels maux arrivent-ils encore par cette mauvaise coutume ?

C'est qu'elle empêche le fruit du

Que faut-il faire pour se conformer aux desseins de l'Église en ce temps de Carnaval ?

Il faut 1°, aux lieux où se font des prières de quarante heures, s'y rendre volontiers, tâchant de faire compagnie à Notre Seigneur, tandis que la plupart des hommes l'abandonnent. 2° Il faut se retirer des jeux, des mascarades, des bonnes chères et autres récréations insolentes ; et enfin si l'on se trouve par nécessité en compagnie, s'y comporter avec une modestie et une retenue plus grande qu'en d'autre temps.

À qui pourrions-nous comparer ces mascarades et ces coureurs de nuits ?

Aux Juifs et aux soldats qui dépouillèrent Notre Seigneur, qui lui bandèrent les yeux et lui firent mille outrages pendant la nuit de sa Passion (p. 101-103).

jeûne et toutes les bonnes œuvres que les chrétiens pourraient faire en Carême.

Que faut-il faire pour se conformer aux desseins de l'Église en ce temps de Carnaval ?

Il faut premièrement, se rendre volontiers aux lieux où se font les prières des Quarante heures, tâchant de faire compagnie à Notre Seigneur, tandis que la plupart des hommes l'abandonnent.

Et quoi encore ?

Il faut se retirer des jeux, des festins, des mascarades, des danses, et des autres récréations insolentes. Si l'on s'y trouve, par quelque sorte de nécessité et de bienséance, il faut s'y comporter avec une modestie et une retenue plus grande qu'en d'autres temps.

À qui pouvons nous comparer ces concours de nuit, qui font tant de désordres et d'insolences avec leurs masques ?

Aux Juifs et aux soldats qui dépouillèrent Notre Seigneur, qui lui bandèrent les yeux et lui firent mille outrages pendant la nuit de sa Passion (p. 444).

Bossuet reste très proche de sa source, comme on peut le constater, mais, avant de voir dans la suppression des chants liturgiques exprimant la joie, une pressante invitation à la pénitence, il en donne la signification première : l'Église retranche ces chants *en signe d'affliction et de deuil ...*

La leçon *Au premier dimanche de Carême* reste elle aussi très proche de celle de Saint-Nicolas :

Saint-Nicolas	Bossuet
<p><i>Pourquoi l'Église a-t-elle institué le Carême ?</i></p> <p><i>1° Pour honorer la retraite du Fils de Dieu qui jeûna quarante jours dans le désert ;</i></p> <p><i>2° pour faire pénitence de nos péchés, par les jeûnes et autres mortifications ;</i></p> <p><i>et</i></p> <p><i>3° pour nous disposer à la fête de Pâques.</i></p> <p><i>D'où vient-il que l'on couvre les images en Carême ?</i></p> <p><i>Pour nous montrer que le péché nous sépare de Dieu et de la compagnie des Saints.</i></p>	<p>D'où vient le Carême ?</p> <p>Il vient d'une institution ancienne et apostolique.</p> <p>Pourquoi le Carême est-il établi ?</p> <p>Pour honorer la retraite du Fils de Dieu, qui jeûna quarante jours dans le désert.</p> <p>Pourquoi encore ?</p> <p>Pour nous disposer à la célébration de la Passion de Notre Seigneur et à la fête de Pâques.</p> <p>À quoi l'Église veut-elle nous porter par le jeûne et l'abstinence du Carême ?</p> <p>Au véritable jeûne et à la véritable abstinence.</p> <p>Quelle est-elle ?</p> <p>C'est de s'abstenir du péché.</p> <p>Et quoi encore ?</p> <p>Des jeux, des amusements et des divertissements ordinaires.</p>

Comment les chrétiens doivent-ils passer le Carême ?

En jeûnes, en prières, en aumônes plus grandes qu'en un autre temps ; s'éloignant des compagnies, s'humiliant à la vue de leurs péchés, qui ont causé la mort de Notre Seigneur.

Qui sont ceux qui sont obligés au jeûne ?

Toutes personnes qui ont atteint l'âge de vingt-un ans, s'ils n'en sont légitimement dispensés.

Que faut-il faire pour rendre les jeûnes et autres bonnes œuvres agréables à Dieu et satisfaire pour nos péchés ?

Il faut qu'elles soient faites en état de grâce, sans quoi ce sont des œuvres inutiles à salut.

Mais quelle pénitence feront les enfants qui ont offensé Dieu et qui ne peuvent jeûner ?

Au lieu du jeûne et de l'aumône, ils iront à confesse dès la première semaine de Carême ; ils prieront Dieu plus qu'à l'ordinaire, et se priveront d'une

Que faut-il donc faire pour bien passer le Carême selon l'esprit de l'Église ?

Modérer, avec le manger, le sommeil et les divertissements, pour vaquer à la prière.

Comment les chrétiens doivent-ils passer le Carême ?

En jeûnes, en prières, en aumônes plus grandes qu'en un autre temps, s'éloignant des compagnies, s'humiliant à la vue de leurs péchés qui ont causé la mort de Notre Seigneur.

Qui sont ceux qui sont obligés au jeûne ?

Toutes personnes qui ont vingt-un ans accomplis, s'ils n'en sont légitimement dispensés.

Ceux qui ne sont pas obligés au jeûne, sont-ils tout à fait exempts de la mortification ?

Non, et ils doivent, autant qu'ils peuvent, entrer dans l'esprit de l'Église, en se retranchant quelque chose.

D'où vient que dans le temps du Carême on couvre la croix et les images, et qu'on tend un voile devant l'Autel ?

En signe de deuil et de pénitence.

Que doit être le sentiment du chré-

<p><i>petite partie de leur déjeuner ou de leur goûter, pour le donner aux pauvres ; et de plus s'abstiendront de tous les jeux puérils et des sottises qu'ils faisaient auparavant.</i></p> <p><i>Quel fruit faut-il recueillir, etc. ?</i></p> <p><i>C'est de se résoudre à toutes ces pratiques, et pour sanctifier toutes ces œuvres, aller au plus tôt à confesse sans attendre la Semaine Sainte.</i> (p. 103-105).</p>	<p>tien dans le Carême ?</p> <p>Une sainte tristesse, un saint gémissement, une humble et sincère pénitence.</p> <p>Et quelle doit être la pratique ?</p> <p>Entendre la Parole de Dieu sans aucune curiosité, et avec foi et componction.</p> <p>Et quoi encore ?</p> <p>Assister à l'Office et y gémir avec l'Église.</p> <p>Et quoi encore ?</p> <p>Se préparer à sa confession et la faire dans les premiers dimanches du Carême, selon les pieux statuts de ce Diocèse, pour éviter l'empressement du temps de Pâques (p. 444s).</p>
---	---

Même si ce texte du Catéchisme de Meaux, sur la manière chrétienne de *passer le Carême* reste très nourri de celui de Saint-Nicolas (d'importants passages sont repris textuellement), Bossuet a tenu à y souligner, davantage que ne le fait sa source, des éléments qui lui tiennent à cœur. Relevons ainsi :

- La note historique du tout début : le Carême *vient d'une institution ancienne et apostolique*.
- L'intensité des sentiments à partager en ce temps où l'Église invite à revivre la Passion et la Mort de Jésus. Si l'on couvre les images, c'est d'abord *en signe de deuil* ; et si le *sentiment du chrétien* est, certes, comme le texte de Saint-Nicolas le souligne avec insistance, un sentiment de pénitence, il est d'abord pour Bossuet *une sainte tristesse, un saint gémissement*. C'est dans de tels sentiments que l'on assiste à l'Office qui est : prier avec l'Église et *gémir* avec elle.

- Si nos deux catéchismes relèvent le cas des personnes *qui ne sont pas obligées au jeûne*, Bossuet est le seul à leur donner comme objectif d'une participation aux mortifications des autres fidèles, c'est *qu'ils doivent, autant qu'ils peuvent, entrer dans l'esprit de l'Église*.

Plus de quatre pages du Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas - traitant de la **Semaine Sainte** - se retrouvent presque textuellement dans celui de Bossuet :

Saint-Nicolas	Bossuet
<i>Comment appelle-t-on la semaine où nous allons entrer ?</i>	Comment appelle-t-on la Semaine Sainte où nous allons entrer ?
<i>La grande Semaine, ou la Semaine peineuse, ou la Semaine Sainte.</i>	La grande Semaine, ou la Semaine peineuse, ou la Semaine Sainte.
<i>Pourquoi est-elle ainsi appelée ?</i>	Pourquoi est-elle ainsi appelée ?
<i>À cause du grand Mystère de notre Rédemption que Notre Seigneur a opéré et des grands travaux qu'il y a endurés.</i>	À cause du grand Mystère de notre Rédemption que Notre Seigneur a opéré et des grands travaux qu'il y a soufferts.
<i>Qu'est-il arrivé le mercredi ?</i>	Qu'est-il arrivé le mercredi ?
<i>Notre Seigneur ce jour là fut vendu aux Juifs par Judas son disciple, la somme de trente deniers.</i>	Ce jour là, Notre Seigneur fut vendu aux Juifs par Judas son disciple, trente deniers.
<i>Qu'est-ce qui fut fait au jeudi ?</i>	Qu'est-ce qui fut fait le jeudi ?
<i>Notre Seigneur, sur le soir, mangea l'Agneau Pascal avec ses Apôtres, selon la coutume des Juifs ; puis leur lava les pieds et institua le Très Saint Sacrement.</i>	Notre Seigneur, sur le soir, lava les pieds de ses Apôtres, et institua le Très Saint Sacrement.
<i>Quand est-ce que Notre Seigneur fut livré entre les mains des Juifs ?</i>	Quand est-ce que Notre Seigneur fut livré entre les mains des Juifs ?
<i>La nuit du jeudi au vendredi, que</i>	La nuit du jeudi au vendredi, Judas

Judas qui venait de faire sa première communion, entrant dans le Jardin des Olives, le baisa pour donner signe aux soldats qu'il avait amenés, de se saisir de Jésus-Christ, de le lier et garrotter, comme ils firent.

Qu'est-ce que Notre Seigneur souffrit cette nuit-là ?

Il fut conduit comme un criminel devant Anne et Caïphe, qui étaient les Princes des Prêtres ; S. Pierre le renia trois fois ; ses disciples s'enfuirent et, toute la nuit, étant laissé à la discrétion des soldats, ils lui firent souffrir toutes les indignités possibles, blasphémant son saint Nom, lui donnant des soufflets et se moquant de lui.

Qu'arriva-t-il le vendredi ?

Les Juifs, dès le grand matin, le menèrent à Pilate et de là à Hérode où il fut traité comme un fol ; puis étant encore renvoyé d'Hérode à Pilate, il fut condamné au fouet, ce que les soldats exécutèrent avec tant de cruauté, qu'ils lui en donnèrent plus de six mille coups.

Après cela, que firent-ils ?

Les soldats le revêtirent d'une vieille

qui venait de faire sa première communion, entrant dans le Jardin des Olives, salua Notre Seigneur par un baiser, selon la coutume, et ce fut le signal aux soldats qu'il avait amenés, de se saisir de Jésus-Christ et de le lier, comme ils firent.

Qu'est-ce que Notre Seigneur souffrit cette nuit-là ?

Il fut conduit comme un criminel devant Anne et Caïphe qui étaient les Princes des Sacrificateurs ; Saint Pierre le renia trois fois ; ses disciples s'enfuirent et, toute la nuit, étant laissé à la discrétion des soldats, ils lui firent souffrir toutes les indignités possibles, blasphémant son saint Nom, lui donnant des soufflets et se moquant de lui.

Qu'arriva-t-il le vendredi ?

Les Juifs, dès le grand matin, l'accusèrent devant Pilate, gouverneur de la Judée pour les Romains ; Pilate l'envoya à Hérode, et il fut traité comme un insensé par lui et par toute sa cour ; puis, étant encore renvoyé d'Hérode à Pilate, il fut condamné au fouet ; ce que les soldats exécutèrent avec des excès et des cruautés inouïes.

Que firent-ils après la flagellation ?

Les soldats le revêtirent d'un man-

casaque rouge, lui mirent une couronne d'épines en tête et un roseau en la main, le saluant par dérision comme un roi de théâtre ; mais les Juifs n'étant point encore satisfaits de le voir en cet état, obligèrent Pilate de le condamner à la mort, comme il le fit pour condescendre à leur mauvais dessein.

Après que Notre Seigneur eut été condamné, que firent les Juifs ?

Ils lui chargèrent une grosse croix de quinze pieds sur les épaules et le traînèrent ainsi au haut de la Montagne du Calvaire où, l'ayant dépouillé tout nu, ils l'attachèrent à cette croix, entre deux infâmes larrons : où, après y avoir demeuré trois heures, il y mourut.

teau de pourpre, lui mirent une couronne d'épines sur la tête et un roseau à la main, le saluant par dérision comme un roi de théâtre. Mais les Juifs n'étant pas encore satisfaits de le voir en cet état, obligèrent Pilate de le condamner à mort, comme il fit pour condescendre à leur mauvais dessein.

Après que Notre Seigneur eut été ainsi condamné, que firent les Juifs ?

Ils lui chargèrent une pesante croix sur les épaules et le traînèrent ainsi, en haut de la Montagne du Calvaire ; où l'ayant dépouillé tout nu, ils l'attachèrent à cette croix entre deux infâmes larrons.

Leur fureur fut-elle du moins assouvie par ce supplice ?

Non, ils continuèrent à l'outrager ; et Jésus ayant dit qu'il avait soif, ils lui présentèrent du fiel et du vinaigre.

Que signifiait cette soif de Jésus ?

Un désir ardent de notre salut.

Et quand nous ne répondons pas à son désir ?

Nous lui donnons du fiel et du vinaigre, à l'exemple de ses ennemis et de ses bourreaux.

Qu'arriva-t-il à la mort de Jésus-Christ ?

Une éclipse extraordinaire du soleil avec un grand tremblement de terre : les rochers furent fendus, les sépulcres ouverts.

Et quoi encore ?

Plusieurs morts ressuscitèrent et apparurent aux hommes ; et le voile du Temple se déchira du haut en bas.

Qu'était-ce que ce voile du Temple ?

Une sorte de rideau parsemé de chérubins, qui séparait le Sanctuaire ou le lieu très saint d'avec le reste du Temple.

Que signifiait cette rupture du voile ?

Que le Ciel, qui est le vrai sanctuaire où Dieu habite en sa majesté, nous était ouvert par la mort de Jésus-Christ.

Pourquoi Dieu fit-il tous ces prodiges à la mort de son Fils ?

Ce fut en témoignage contre les Juifs.

N'est-ce pas aussi en témoignage contre nous ?

Oui, si nous ne profitons pas de cette mort.

Que firent ceux qui en profitèrent ?
Ils s'en allaient, frappant leurs poi-

Que fit-on à Notre Seigneur après sa mort ?

Un soldat lui vint percer le côté d'une lance, d'où sortit du sang et de l'eau, et Joseph d'Arimathie le jour même, sur les vêpres, avec Nicomède, l'ayant descendu de la croix, l'ensevelirent honorablement dans un beau linge blanc, et le mirent dans un tombeau de pierre tout neuf (p. 108-110).

trines et s'écriant : 'Vraiment celui-ci était le Fils de Dieu'.

Quand est-ce qu'il faut exciter en soi-même ces sentiments ?

Lorsqu'on vient adorer la Croix.

Pourquoi ?

Parce qu'alors on reconnaît celui qui est attaché à la croix pour le vrai Fils unique de Dieu.

L'adoration ne se termine donc pas à la croix matérielle ?

À Dieu ne plaise !

À qui se termine-t-elle ?

À Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant.

Comment entendez-vous cela ?

Comme lorsque saint Paul dit qu'il met sa gloire en la Croix de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il la met en Jésus-Christ crucifié.

Que fit-on à Notre Seigneur après sa mort ?

Un soldat lui perça le côté d'une lance, et aussitôt on en vit sortir du sang et de l'eau.

Que signifient ce sang et cette eau sortis du côté de Notre Seigneur ?

Le Baptême où son Église est lavée dans le sang de son Sauveur, et dans une eau sainte (p. 445-446).

Ces pages de Bossuet sont intéressantes à divers titres. Elles confirment, s'il en était besoin, combien l'auteur s'est approprié le texte de Saint-Nicolas. Relevons, cependant, ces retouches : le *baiser* de Judas est d'abord pour Bossuet un salut *selon la coutume* avant d'être un *signal*. Saint-Nicolas emploie la formule traditionnelle de *Princes des Prêtres* pour désigner Anne et Caïphe et non *Princes des Sacrificateurs*. Bossuet substitue *insensé* au *fol* de Saint-Nicolas et, de même, *un manteau de pourpre à une vieille casaque rouge*. Enfin, Bossuet ne reprend pas à son compte ni les *plus de six mille coups de fouets* infligés à Notre Seigneur, ni les *quinze pieds* attribués à la croix : souci d'historien ?

Ce qui est le plus frappant, dans ces pages de Bossuet, c'est le changement de ton, ou mieux d'atmosphère pastorale dès que l'auteur ne se réfère plus à sa source. On passe d'un récit de la Passion qui se veut objectif tout au long de ses divers épisodes, à un récit qui appelle à entrer profondément dans le Mystère.

Saint-Nicolas parle des Juifs, de Pilate et d'Hérode, Bossuet parle de Jésus et appelle à le contempler. Si Jésus a soif et si ses ennemis lui présentent du fiel et du vinaigre, le chrétien catéchisé doit se demander : *Que signifie cette soif de Jésus-Christ ?* et se laisser pénétrer de la réponse qui le concerne : cette soif manifestait le *désir ardent* qu'éprouvait Jésus pour le salut de tous et donc pour le sien. De même, les prodiges qui ont accompagné la mort de Notre Seigneur sont à considérer non seulement comme un *témoignage contre les Juifs*, mais aussi un *témoignage contre nous*, si *nous ne profitons de cette mort*. Et profiter de cette mort, c'est faire comme ceux qui quittant le Calvaire, *s'en allaient frappant leurs poitrines et s'écriant : Vraiment celui-ci était le Fils de Dieu*.

Le pasteur qu'est Bossuet invite le catéchisé, qui participe à l'adoration de la croix, à s'efforcer d'entrer, par la foi, dans ces mêmes sentiments. Enfin, le sang et l'eau sortis du côté de Notre Seigneur trouvent leur signification, à méditer et à contempler, dans *le Baptême où son Église est lavée dans le sang de son Sauveur, et dans une eau sainte*.

La suite de cette leçon sur la Semaine Sainte nous offre le même type de composition Saint-Nicolas - Bossuet :

Saint-Nicolas

Que fait-on en l'Église le Samedi Saint ?

La cérémonie du cierge pascal et de la bénédiction des fonts, cérémonies qui sont pleines de Mystères.

Que devons-nous faire pour bien passer cette semaine ?

1° Jeûner plus exactement ; 2° nous priver des compagnies ; 3° aller à confesse au plus tôt, si déjà nous n'y avons été ; 4° assister aux Ténèbres et à tout le Service des trois jours ; venir adorer la croix le Vendredi Saint et compatir à Notre Seigneur endurent quelque chose pour l'amour de lui (p. 110s).

Bossuet

Que fait-on en l'Église le Samedi Saint ?

La cérémonie du cierge pascal et la bénédiction des fonts. Cérémonies qui sont toutes pleines de Mystères.

Quand se faisaient-elles autrefois ?

Pendant la nuit du samedi au dimanche, qui fut celle où Jésus-Christ sortit du tombeau.

Que signifie le cierge pascal ?

La lumière et la joie que Jésus-Christ ressuscité apporte au monde.

Pourquoi bénit-on l'eau du Baptême ?

Pour nous montrer la vertu dont elle est remplie.

Que devons-nous faire pour bien passer cette semaine ?

1° Jeûner plus exactement ; 2° nous priver des compagnies ; 3° Aller à confesse au plus tôt, si déjà nous n'y avons été ; 4° Assister avec componction à Ténèbres et à tout le Service des trois jours : venir adorer la croix le Vendredi Saint, et compatir à Notre Seigneur endurent quelque chose pour l'amour de lui ; 5° pour faire toutes ces choses dans leur véritable esprit, repasser conti-

	<p>nuellement les Mystères de sa Passion dans notre pensée, durant ces trois jours, et joindre à la prière une pieuse lecture (p. 446s).</p>
--	--

Relevons seulement, ici, cette 5^e recommandation *pour bien passer la Semaine Sainte*. Elle semble vouloir corriger le caractère quelque peu moraliste des prescriptions de Saint-Nicolas : il y a *des choses à faire*, certes, mais il ne faut pas oublier ou négliger l'esprit dans lequel elles doivent être faites. Cette recommandation est accompagnée du moyen d'entrer dans cet esprit : la méditation, voire la contemplation des *Mystères de la Passion... durant ces trois jours*. Et la *pieuse lecture* d'un livre spirituel peut nourrir et cette méditation et cette contemplation.

Une leçon qui doit beaucoup, elle aussi, à Saint-Nicolas - et la dernière dans ce cas - c'est celle *pour la fête du Saint Sacrement*. Elle aussi nous dit quelque chose du pasteur qu'est Bossuet :

Saint-Nicolas	Bossuet
<p><i>Quelle fête avons-nous jeudi prochain ? La fête du S. Sacrement de l'Autel.</i></p> <p><i>Qu'est-ce que le S. Sacrement ? C'est le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain.</i></p> <p><i>Pourquoi l'Église a-t-elle institué une procession si magnifique en ce jour ? Pour deux raisons principales.</i></p> <p><i>Quelle est la première ? Pour remercier Notre Seigneur d'avoir institué un Banquet si divin pour la</i></p>	<p>Quelle fête célébrons-nous jeudi prochain ? La fête du Saint Sacrement de l'Autel.</p> <p>Pourquoi l'Église a-t-elle institué une procession magnifique en ce jour ? Pour deux raisons principales.</p> <p>Quelle est la première ? Pour remercier Notre Seigneur d'a-</p>

nourriture de nos âmes et pour servir de Sacrifice perpétuel en l'Église.

Quelle est la seconde ?

C'est pour réparer au possible les outrages qu'il souffrit en sa Passion, et les injures qu'il reçoit encore tous les jours par ceux qui le reçoivent indignement.

Comment faut-il assister à la procession de ce jour ?

Avec un esprit recueilli, les yeux baissés en toute modestie, un cierge à la main, pour faire amende d'honneur et demander pardon, comme les criminels.

Est-ce assez, pour témoigner à Notre Seigneur la reconnaissance d'un si grand bienfait, d'assister à la procession et au Service de ce jour-là ?

Non, mais encore pendant l'Octave, il faut assister aux saluts ; et le visiter au moins une fois le jour dans l'église.

Quel fruit faut-il recueillir, etc. ?

1° Croire fermement ce Mystère et en faire souvent des actes de foi, disant : Je crois fermement, mon Seigneur Jésus-Christ, que vous êtes en Corps et en Ame dans le Saint Sacrement de l'Autel.

voir institué un Banquet si divin et un si saint Sacrifice.

Quelle est la seconde ?

Pour célébrer la victoire que Jésus-Christ a donnée à son Église sur les ennemis de ce Sacrement.

Comment faut-il assister à la procession de ce jour ?

Avec un esprit recueilli, les yeux baissés en toute modestie, un cierge à la main, en signe de joie, pour l'honneur qu'on rend aujourd'hui à Jésus-Christ, et par la mémoire d'un si grand bienfait.

Est-ce assez, pour témoigner à Notre Seigneur la reconnaissance d'un si grand bienfait, d'assister à la procession et au Service de ce jour-là ?

Non, mais encore pendant l'Octave, il faut assister au salut, et le visiter au moins une fois le jour dans l'église.

Quel fruit faut-il retirer de cette fête ?

Croire fermement ce Mystère, et faire souvent des actes de foi, disant : 'Je crois fermement, mon Seigneur Jésus-Christ, que vous êtes

<p><i>2° Le remercier en toute humilité dans l'église et nous tenir en grand respect devant lui (p. 123-125).</i></p>	<p>en corps et en âme dans le Saint Sacrement de l'Autel'.</p> <p>Que faut-il joindre à cet acte de foi ?</p> <p>Un humble remerciement d'un si grand don, et se tenir en grand respect devant lui (p. 452).</p>
---	--

Peu de choses séparent nos deux textes, même exacte assistance aux cérémonies de ces trois jours ; même sentiment de reconnaissance envers Notre Seigneur pour son institution de l'Eucharistie ; même *esprit recueilli et yeux baissés* pendant la procession. Mais, ici encore, deux climats spirituels qu'on peut juger totalement opposés. D'un côté, des pasteurs comme obsédés par le péché, le péché personnel comme le péché d'autrui. De l'autre, un pasteur plus serein, plus à même d'accueillir le don de Dieu dans la paix et même dans la joie ; et plus à même aussi d'appeler son peuple à entrer dans ces sentiments. Comparons :

La deuxième raison pour laquelle l'Église a institué la procession du Saint Sacrement, c'est :

<p>Pour Saint-Nicolas :</p> <p><i>... pour réparer au possible les outrages qu'il souffrit en sa Passion, et les injures qu'il reçoit encore tous les jours par ceux qui le reçoivent indignement.</i></p>	<p>Pour Bossuet :</p> <p>Pour célébrer la victoire que Jésus-Christ a donnée à son Église, sur les ennemis de ce Sacrement.</p>
---	--

Et on assiste à la procession avec un esprit recueilli, les yeux baissés en toute modestie, un cierge à la main.

Pour Saint-Nicolas :	Pour Bossuet :
<i>pour faire amende d'honneur et demander pardon, comme des criminels.</i>	en signe de joie, pour l'honneur qu'on rend aujourd'hui à Jésus-Christ, et par la mémoire d'un si grand bienfait.

Saint-Nicolas suit la pente pessimiste, très générale de son époque au point de fausser l'orientation liturgique de la Fête-Dieu qui est toute de louange et d'action de grâces. Bossuet, lui, la traduit mieux, même si l'on peut se demander si, lorsqu'il parle de *victoire sur les ennemis de ce Sacrement*, il ne se réfère pas à un événement aussi politique que religieux qu'est la Révocation de l'Édit de Nantes de 1685, dans un catéchisme de 1687 ?...

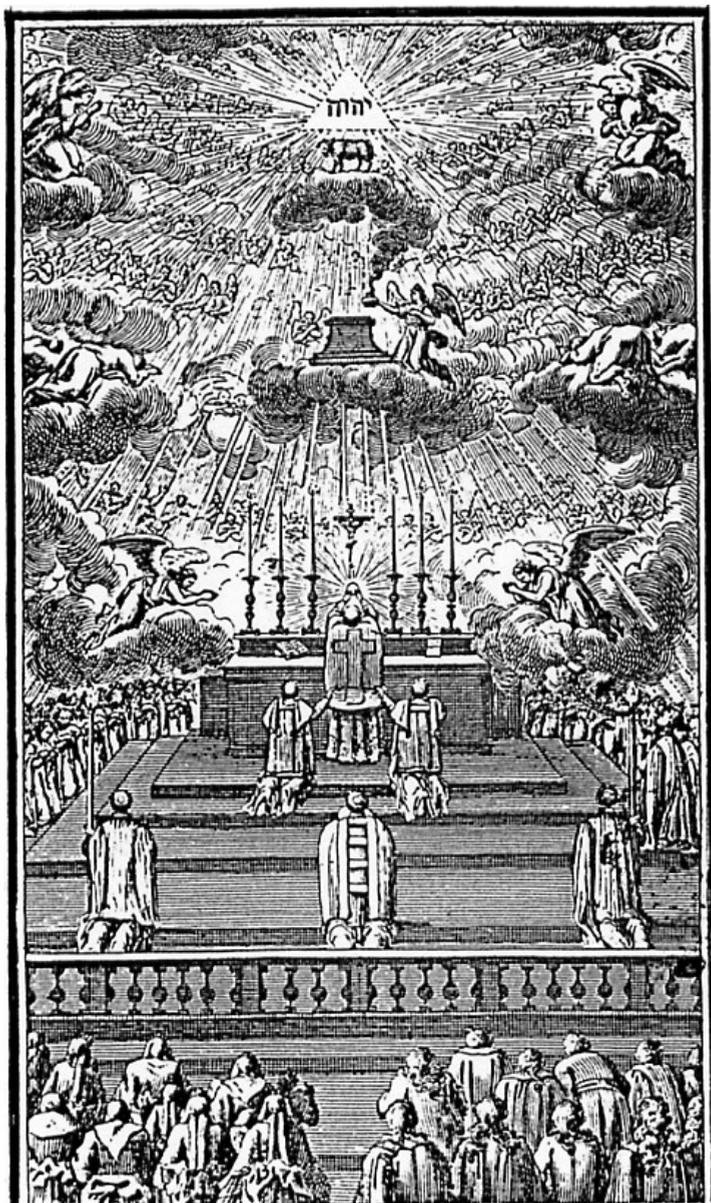
Il n'était pas sans intérêt de rapporter, ici, ces larges emprunts du *Catéchisme de Meaux* au *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas*. Cela permet de mieux apprécier pour ce qu'elles sont les pages propres à Bossuet. D'autres passages, rares et courts, se ressentent encore de cette source ; nous le signalerons à l'occasion.

D'autres influences nicolaïtes, moins immédiates sans doute, ont marqué et la pédagogie préconisée par Bossuet et des orientations pastorales de son catéchisme.

En pédagogie. L'emploi des images au catéchisme paroissial ou scolaire est depuis longtemps en usage à Saint-Nicolas. Les prêtres de la Communauté employaient-ils une image lors de leur leçon sur Dieu ou sur la Trinité ? En tout cas, si Bossuet adopte ce procédé pédagogique, il tient à souligner ce que peut avoir d'ambigu pour la foi des enfants, lorsque ces représentations sont accueillies sans le recul critique nécessaire pour une bonne interprétation.

Il est un domaine où Bossuet rencontre une des options pastorales majeures de la Communauté de Saint-Nicolas : **la Grand'Messe paroissiale**.

Dans le *Catéchisme des Fêtes* de Meaux, les toutes premières instructions traitent du Dimanche et de la Messe paroissiale. Celle *Du Saint Dimanche* est si



*Tota ipsa redempta Civitas, hoc est congregatio Societasque
Sanctorum, universale Sacrificium offeritur Deo per Sacerdotem
Magnum, qui se ipsum obtulit in passione pro nobis... quod etiam
Sacramento Altaris Fidelibus noto Frequenter Ecclesia Aug. Civ. 1. 10. f. 6*

importante qu'il demande qu'elle soit faite au moins quatre fois l'année, à savoir : après l'Épiphanie, après Pâques, après la Pentecôte et après la Toussaint. Et même, Le pasteur ou catéchiste pourra la continuer deux ou trois dimanches consécutifs, jusqu'à ce qu'on la sache parfaitement, et il l'inculquera beaucoup, parce qu'elle est la plus importante. Pourquoi la plus importante ? Parce qu'elle traite du Saint Dimanche qui est le jour du Seigneur et qu'il a spécialement consacré à son service (p. 437).

La Leçon II, *De la Messe paroissiale*¹¹⁴, s'ouvre sur une note pédagogique, elle aussi de teinte nicolaïte : le catéchiste devra *Représenter l'ordre de la Messe solennelle, principalement comme elle était autrefois, accompagnée de la communion de tout le peuple, - Faire voir le clergé séparé du peuple, les hommes d'avec les femmes. - L'ordre, le silence, l'attention, tout le monde répondant et le reste de cette sorte*¹¹⁵ (p. 438).

Telle est l'image à imprimer dans les esprits : une assemblée structurée - le clergé autour de l'Autel, les laïcs dans la nef car la dignité du sacerdoce doit être manifeste - un peuple recueilli et participant au Sacrifice, unanime... Deux choses font que cette Messe soit *principalement entendue* : *Parce qu'à la Messe paroissiale se fait l'assemblée des fidèles. Pourquoi encore ? Parce que le prône se fait dans la Messe paroissiale.*

À première vue, l'on peut être étonné de l'importance accordée à cette cérémonie qu'est le prône. Mais c'est parce qu'elle est un moment fort de la vie paroissiale comme de la vie chrétienne :

Qu'est-ce que le prône ? Le prône comprend deux choses principales.

Quelles sont-elles ? La première est la prière publique, commandée de Dieu pour toute l'Église, pour les pasteurs, pour les princes, pour les malades, pour les affligés et pour toutes les nécessités publiques et particulière du peuple de Dieu.

¹¹⁴ Bossuet parle de *Messe paroissiale* ou de *Messe solennelle* là où Saint-Nicolas parlerait de *Grand'Messe*.

¹¹⁵ La gravure est tirée de l'ouvrage du P. Lebrun, prêtre de l'Oratoire intitulé *Explication littérale et dogmatique de toutes les prières de la Messe...* Delaulne, Paris, 1714. Elle illustre bien la structure d'une assemblée paroissiale voulue par Bossuet, après Saint-Nicolas...

Cette prière est-elle agréable à Dieu ? Oui, principalement quand elle se fait en commun par le pasteur et tous les fidèles assemblés.

Quelle est la seconde partie principale du prône ? C'est l'instruction pastorale. L'instruction pastorale est-elle plus agréable à Dieu que les autres ? Oui, parce que c'est l'instruction de celui qui est chargé de nos âmes.

Pourquoi encore ? Parce que c'est celle que l'Église a établie et qu'elle recommande le plus. Outre que c'est là qu'on publie ses ordonnances, ses fêtes, ses jeûnes, ses observances, et ce qui regarde le service de Dieu (p. 438).

On sent, combien Bossuet est sensible au caractère communautaire de cette Messe paroissiale, assemblée des fidèles. Son insistance sur la communion faite ensemble, lors de cette Messe, est révélatrice :

Ne serait-il pas à désirer que l'on communiât, comme autrefois, à la Messe paroissiale célébrée par le pasteur ? Oui, et ce serait une bonne pratique que ceux de la paroisse qui veulent communier, le fassent ensemble à la Messe de Paroisse.

Pourquoi ? Parce que la communion est plus agréable à Dieu quand elle se fait en commun.

Qu'y remarquez-vous alors qui soit plus agréable à Dieu ? La société fraternelle qui est une des choses signifiées par le mot communion.

Mais le mot communion ne veut-il pas dire la communion au Corps de Jésus-Christ ? Oui, mais il veut dire encore la communion des fidèles dont le Corps de Jésus-Christ est le lien (p. 438).

Et d'insister :

La Messe paroissiale a-t-elle aussi quelque chose de plus agréable à Dieu ? Oui.

Et pourquoi ? n'est-ce pas le même Jésus-Christ qu'on offre dans toutes les Messes ?

Il est vrai, mais la Messe paroissiale est recommandable de plus par l'union des fidèles.

Qu'y a-t-il en cela de particulièrement recommandable ? C'est d'offrir ses prières à Dieu en commun, par la bouche de celui qui est établi sur tout le troupeau.

Cela se trouverait donc bien plus particulièrement dans la Messe pontificale ou épiscopale ? Sans doute¹¹⁶ ; mais le grand nombre des fidèles a obligé de les diviser en paroisses (p. 438s).

Bossuet tient, enfin, à relever d'autres aspects de la paroisse qui font d'elle un lieu auquel toute une communauté s'attache parce que celle-ci y trouve ses racines personnelles, familiales et même historiques. La perspective pastorale du pasteur dépasse, certes celle spontanée des paroissiens qu'il veut évangéliser mais il tient compte de cette réalité socioculturelle de l'époque :

Qu'est-ce que les paroisses ont encore de recommandable ? C'est qu'elles sont comme la source de l'instruction et des sacrements.

Comment de l'instruction ? Par le catéchisme.

Et des sacrements ? Parce qu'on y administre le baptême ; on y conserve le saint chrême et les saintes huiles ; on y fait la communion pascale.

Et qu'y a-t-il encore dans les paroisses ? La sépulture commune des chrétiens.

Qu'est-ce que fait tout cela à la société chrétienne ? C'est que l'on renaît ensemble par le baptême ; on reçoit l'instruction et les sacrements de la même source, et on attend en commun la résurrection des morts (p. 439).

Les leçons sur la paroisse s'achèvent par une invitation adressée aux fidèles à s'engager dans les travaux que peuvent demander et l'entretien et même la décoration de leur église :

Est-ce bien fait que de contribuer à la décoration des paroisses ? Oui, pour inviter davantage les chrétiens à les fréquenter.

Que faut-il faire principalement pour les décorer ? Entretenir la propreté et la netteté, tant de l'église et des autels que des habillements et des vaisseaux (= vases) sacrés (p. 439).

¹¹⁶ Au XVII^e siècle, l'expression *sans doute* signifie : *sans aucun doute*.

Les orientations pastorales propres à Bossuet dans son *Catéchisme des Fêtes*.

Les orientations pastorales du Catéchisme des Fêtes de Meaux, telles qu'elles se donnent à découvrir à travers le texte de l'ouvrage tiennent à deux options de l'auteur : aux « sources » auxquelles il a eu recours -ici, à la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet - et aux choix plus personnels dans les domaines aussi divers que ceux de l'expression littéraire, de la théologie ou de la spiritualité.

Le langage.

O. Windels, dans son travail de Maîtrise en théologie intitulé : *La liturgie dans les catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle* souligne tout l'intérêt de la langue de Bossuet lorsque, libre de ses sources, il s'exprime dans son langage propre. *On sent la richesse de cette langue à la fois majestueuse, imagée et pourtant accessible. Pour l'évêque de Meaux, le langage de la catéchèse a un intérêt comme tel : il est porteur de ce qu'il annonce : la beauté des mots utilisés laisse entrevoir la beauté de la réalité exprimée [...] C'est tout à la fois la tonalité chaleureuse, la qualité de la langue, l'intérêt pour le langage lui-même en tant que véhicule de l'expérience de foi, le souci déclaré pour l'Écriture, l'Église et la liturgie qui nous ont conduit à qualifier ce catéchisme de mystagogique, c'est-à-dire initiant au Mystère parce que portant déjà en lui quelque chose du Mystère même* (p. 118s).

L'on pourrait multiplier les exemples, mais contentons-nous de ce passage présentant - à des enfants ! - la vie cachée de Jésus :

Pourquoi Jésus Christ voulut il faire paraître sa sagesse à l'âge de douze ans ? Pour montrer que si, le reste du temps, il était demeuré caché, c'était par choix.

Combien de temps demeura-t-il caché ? Jusqu'à ce qu'il eût environ trente ans et qu'il se fît baptiser par saint Jean-Baptiste.

Que sait-on de lui durant ce temps ? Rien ; sinon qu'à mesure qu'il avançait en âge, il donnait de plus grandes marques de la sagesse qui était en lui.

Qu'est-il encore écrit de Jésus-Christ ? Qu'il était obéissant à son père et à sa mère.

Et quoi encore ? Qu'il travaillait avec saint Joseph, et qu'il était connu comme un artisan.

À quel métier travaillait-il ? La tradition nous apprend qu'il travaillait à faire des charrues.

Est-ce une vie digne de Dieu ? Oui, puisqu'elle instruit les hommes.

Que leur apprend-elle ? À ne se montrer que quand Dieu y appelle ; et, au surplus, à aimer une vie cachée, laborieuse et pauvre.

Qu'apprend-il en particulier aux enfants ? Que leur vertu consiste principalement à obéir à leurs parents.

Et quoi encore ? Qu'ils doivent être dans le temple en écoutant les docteurs, en les interrogeant, et en répondant à leurs demandes.

Où peuvent-ils pratiquer cela ? Dans le catéchisme, où ils doivent écouter et répondre.

Doivent-ils aussi interroger ? Oui, pour apprendre ce qu'ils ne savent pas.

Et, de là, que s'ensuivrait-il ? Qu'à l'exemple de Jésus-Christ, ils croîtraient en âge et en sagesse.

La sagesse de Jésus-Christ n'était-elle pas parfaite dès son enfance ? Oui, sans doute ; mais il la déclare tous les jours de plus en plus, afin d'apprendre aux enfants à faire de continuels progrès (p. 443s).

Une bien belle invitation à vivre les séances de catéchisme en union avec le Jésus des Évangiles.

Ses options théologiques et spirituelles.

Il faut lier, dans le *Catéchisme des Fêtes* de Bossuet, le théologique et le spirituel. L'on peut d'ailleurs penser, que dans bien des pages de cet ouvrage, il y a plus qu'un écho de la propre vie spirituelle de l'auteur, elle s'y exprime.

Des fêtes de la Sainte Vierge.

Bossuet traite des fêtes liturgiques de la *Sainte Vierge* différemment selon qu'elles ont leur expression soit dans l'Évangile, soit dans les définitions de

l'Église, soit dans de *pieuses traditions*. Rares sont les catéchismes qui font ces distinctions.

Ainsi, pour la fête de la Conception, le 8 décembre :

Quelle fête avons-nous aujourd'hui ? La Conception miraculeuse de la Sainte Vierge.

Pourquoi l'appellez-vous miraculeuse ? Parce que Dieu la donna par miracle à son père saint Joachim et à sainte Anne, sa mère, qui était stérile.

D'où a-t-on appris ce miracle ? D'une pieuse tradition venue d'Orient, et répandue dans toutes les Églises.

Que tiennent communément les théologiens de la conception de la Sainte Vierge ? Que par une grâce particulière, elle a été immaculée, c'est-à-dire sans aucune tache et sans le péché originel.

Quelle raison ont-ils de le dire ainsi ? C'est parce qu'ils trouvent peu convenable, à la Majesté de Jésus-Christ, que sa sainte Mère ait pu être un seul moment sous la puissance de Satan.

Mais si elle n'y avait jamais été, il semble que Jésus-Christ ne sera pas son Sauveur ? Il ne laisserait pas d'être son Sauveur ?

Comment ? En la préservant du mal commun du genre humain, et en prévenant par sa grâce, la contagion du péché d'Adam.

L'Église a-t-elle défini que la Conception de la Vierge fût immaculée ? Non le Saint Siège a déclaré que la chose n'était pas encore définie ; et que ce n'était ni hérésie ni péché mortel de ne le croire pas¹¹⁷.

Que faut-il considérer en cela ? La grande prudence du Saint Siège, et le soin qu'on y apporte à examiner la tradition constante de tous les siècles.

Qu'y a-t-il donc de certain en cette matière ? C'est que l'Église permet de croire la Conception immaculée, et que cette opinion est pieuse (p. 453).

Après ces données historiques - Bossuet, dans ses controverses avec les Protestants, a mesuré l'importance de l'histoire en religion - et ces conclusions nuancées, le fruit que le fidèle peut attendre de la célébration de cette

¹¹⁷ Bossuet renvoie ici à diverses Constitutions et à la Session 5 du Concile de Trente.

fête doit tenir compte de la position de l'Église :

Que devons-nous principalement méditer de cette fête ?

La grande corruption de notre nature et la grande grâce que Dieu fait au monde, en lui donnant la Sainte Vierge, par laquelle il aura le Sauveur (p. 453).

Pour la Nativité de la Sainte Vierge :

Naquit-elle dans le péché comme les autres hommes ? On ne le doit pas croire, ni que Dieu lui ait accordé moins de grâces qu'à saint Jean-Baptiste.

Quelle grâce Dieu accorda-t-il à saint Jean-Baptiste ? D'être sanctifié dès le ventre de sa mère ; cela se fit à la voix de la Sainte Vierge.

Que concluez-vous de là ? Qu'elle-même ne doit pas avoir reçu un moindre privilège ; et il faut plutôt croire qu'elle en aura reçu de plus grands.

Quelle fut donc la sainteté de la bienheureuse Vierge ? Une sainteté très abondante, jusqu'à être exempte de tout péché même véniel, comme l'Église le tient¹¹⁸ (p. 453).

Pour l'Assomption de la Sainte Vierge :

Qu'en dit la Sainte Église ? Qu'à ce jour, elle fut élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges, et remplit tout le Ciel de joie.

Que dit encore la Sainte Église ? Qu'elle fut dignement reçue et glorifiée par son Fils.

Et quoi encore ? Nous lisons dans la collecte de plusieurs Églises célèbres qu'encre qu'elle soit morte en ce jour, la mort n'a pu l'abattre.

Que tiennent communément les fidèles et les saints Docteurs ? Qu'elle a été glorifiée en corps et en âme.

Sur quoi peut-on établir cette doctrine ? Sur ce que Jésus-Christ, en ressuscitant, ressuscita plusieurs saints qu'il mena avec lui en triomphe dans les Cieux ; et qu'on doit croire qu'il n'aura pas moins fait pour sa sainte Mère.

¹¹⁸ En note : *Conc. Trid.*, sess. 6, can. 23.

Et sur quoi encore ? Sur ce qu'en effet l'Église, soigneuse dès les premiers temps de recueillir les reliques des corps des saints Apôtres, de saint Étienne et des autres de ce premier temps, n'a jamais fait mention de celles de la Sainte Vierge.

Mais que faut-il principalement penser de la Sainte Vierge ? Que, selon la parole de son Fils, elle a été autant exaltée qu'elle a été humble (p. 455s).

Une question se pose, semble-t-il, devant cette façon de traiter les Mystères de la Vierge : faut-il y voir le souci, chez Bossuet, de ne pas heurter quelques réticences des « Nouveaux Catholiques » face aux manifestations de la piété mariale de l'Église ? En tout cas, l'on peut se demander si de telles catéchèses sont adaptées à des enfants de 10-12 ans ?...

Pour la fête de l'Annonciation :

Avec cette *leçon*, nous retrouvons le climat pastoral de la plupart des catéchismes traitant des fêtes de la Sainte Vierge. C'est que le sujet a sa source dans l'Évangile. La touche biblique de Bossuet s'y manifeste très heureusement :

Quelle fête avons-nous N. prochain ? Celle où l'Ange Gabriel annonça à la Sainte Vierge Marie qu'elle serait Mère de Dieu.

Pourquoi fut-elle troublée à la salutation de l'ange ? Parce qu'elle se jugeait indigne d'un si grand bonheur.

Pourquoi encore ? Une vierge vraiment pudique a toujours de l'inquiétude, quand elle voit quelque chose d'extraordinaire.

Quelles vertus fit paraître la Sainte Vierge dans ce Mystère ? Une pureté admirable, ne voulant pas consentir à l'honneur d'être Mère de Jésus-Christ, au préjudice de sa pureté.

Quelle autre vertu encore ? Une humilité profonde quand, choisie pour être la mère du Verbe, elle dit : Je suis la servante du Seigneur.

Quelle autre vertu encore ? Une foi et une obéissance parfaites, en disant à l'Ange : Qu'il me soit fait selon votre parole.

Qu'arriva-t-il à ce moment ? Le Fils de Dieu s'incarna dans ses entrailles.

Qu'est-ce à dire s'incarner ? Prendre une chair humaine avec une âme comme la nôtre ; et, en un mot, se faire homme.

Dieu voulait-il donc qu'elle consentît à l'incarnation du Sauveur ? Oui, Dieu voulait qu'elle consentît à l'incarnation du Sauveur.

Pourquoi ? Afin que l'obéissance de Marie réparât la désobéissance d'Ève. Et quel rapport voyez-vous entre Ève et Marie ? Il en paraît un très grand dans ce Mystère.

Comment ? Ève est abordée par un mauvais ange et Marie est saluée par un ange saint.

Qu'y a-t-il de plus ? Ève, séduite par le tentateur, désobéit à Dieu ; et Marie lui obéit en croyant à l'ange.

Et quoi encore ? Ève présente à Adam le fruit de mort, et Marie nous donne le fruit de vie.

Quoi enfin ? Par Ève commence notre perte ; et par Marie commence notre salut.

Que peut-on conclure de là ? Que, de même que Jésus-Christ est le nouvel Adam, Marie est la nouvelle Ève.

Que veut dire ce mot Ève ? Mère de tous les vivants.

Quelle est donc la véritable Ève, et la vraie mère de tous les vivants ? La véritable Ève et la vraie mère de tous les vivants, c'est la sainte Vierge...

Que faut-il apprendre d'elle aujourd'hui ? Il en faut apprendre les dispositions avec lesquelles on doit recevoir Jésus-Christ.

Quelles sont-elles ? La pureté et l'humilité. Plutôt mille morts que le moindre désir impur, quand on doit recevoir Jésus-Christ, et après l'avoir reçu.

L'Église et l'Esprit Saint.

Si la formule fameuse de Bossuet : *L'Église, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué a connu un beau succès*¹¹⁹, elle ne reflète en rien ce qu'il a écrit dans

¹¹⁹ Cf. *La foi des catholiques - Catéchèse fondamentale*. Le Centurion, 1984, p. 545 : *L'Occident a eu tendance à ne définir l'Église qu'en fonction du Christ. Elle a connu un beau succès la fameuse formule de Bossuet ; L'Église, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué' L'Esprit, quand on en parle, est alors seulement chargé de venir animer une structure déjà là et de mettre un peu d'huile dans les rouages. L'équilibre Christ-Esprit-Église est si négligé que, dans le Catéchisme national de 1937, sur 36 questions traitant de l'Église, aucune ne parle de l'Esprit Saint...*

ses leçons sur la Pentecôte, sur l'Église naissante et sur l'Église d'aujourd'hui. Ce sont de très belles pages qui mettent en relief les merveilles que le Saint-Esprit a opérées et opère encore et toujours dans l'Église.

Les Juifs avaient-ils leur Pentecôte ? Oui, nous avons déjà dit que les Juifs avaient leur Pentecôte.

Qu'est ce que c'était ? Le cinquantième jour après Pâques, jour très solennel parmi eux.

Qu'était-il arrivé, au cinquantième jour après la première Pâque, où ils sortirent d'Égypte ? C'est que la Loi leur fut donnée en ce jour, sur le Mont Sinai, au milieu des feux et des éclairs.

Quel rapport de ceci avec la Pentecôte des chrétiens ? C'est que la Loi nouvelle est aussi publiée en ce jour, au milieu d'un feu nouveau que Dieu fait paraître.

Quelle différence entre les feux du Sinai et le nouveau feu qui nous paraît ? C'est que l'un inspirait la terreur, et l'autre la douceur et l'amour.

Que faisaient les Juifs à la fête de la Pentecôte, ou du cinquantième jour après leur Pâque ? Ils offraient à Dieu des pains faits avec les prémices de la moisson.

Qu'appellez vous les prémices ? Les premiers fruits.

Et qu'a cela de commun avec notre Pentecôte ? C'est qu'au jour de la Pentecôte, par la descente du Saint-Esprit et par la prédication de saint Pierre, les prémices de l'Église naissante furent offertes à Dieu.

Comment ? Par la conversion de trois mille hommes qui furent suivis de beaucoup d'autres (p. 450).

Et voici les merveilles que le Saint-Esprit opéra dans l'Église naissante :

Quelle vie menait ces nouveaux disciples qui composèrent l'Église naissante ? Une vie d'une sainteté admirable.

En quoi était-elle si admirable ? Ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme ; et tout était commun entre eux.

Comment ? Ils vendaient leurs biens et apportaient le prix aux pieds des Apôtres, qui distribuaient à chacun selon ses besoins.

Quelle vertu éclate encore dans les premiers Chrétiens ? La joie de souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

Quel était leur service et leur culte ? De s'assembler tous les jours pour prier ensemble, écouter la prédication des Apôtres, et célébrer l'Eucharistie.

Ils étaient donc d'une merveilleuse édification ? Oui ; on les voyait toujours ensemble en prières dans le Temple, et tout le monde les aimait.

Et qu'est-ce qu'on admirait principalement ? Le changement arrivé dans les Apôtres.

Quel était ce changement ? Que des hommes si grossiers et si ignorants expliquassent si hautement les secrets de Dieu et les Saintes Écritures.

Qu'y avait-il encore de changé dans les Apôtres ? C'est que de lâches ils devinrent courageux, pour rendre témoignage de la résurrection de Jésus-Christ.

Et comment confirmaient-ils leur témoignage ? Par les miracles qu'ils faisaient devant le peuple.

Comment encore ? En s'exposant à la mort et à tous les supplices pour soutenir qu'ils avaient vu, qu'ils avaient ouï et touché Jésus-Christ ressuscité.

Qui leur donna cette force ? Le Saint-Esprit, en allumant la charité dans leurs cœurs (p. 450s).

Et cette action du Saint-Esprit dans l'Église naissante se poursuit au long des siècles de son histoire :

Le Saint-Esprit a-t-il opéré seulement dans l'Église naissante ? Non, il continue le même secours dans la suite des temps.

En quoi paraît principalement l'opération du Saint-Esprit dans l'Église ? Dans la force invincible qu'il lui donne.

En quoi l'Église a-t-elle montré cette force ? En souffrant, trois cents ans durant, une continuelle persécution, sans murmurer.

La force de l'Église ne paraît-elle pas encore en d'autres choses ? Elle paraît encore dans la victoire qu'elle a remportée contre tant d'hérésies...

Quelle assistance le Saint Esprit donne-t-il encore à l'Église ? En ce que la

saine doctrine et l'esprit de sainteté y demeurent toujours, dans une si grande corruption de mœurs...

Que faut-il faire pour corriger les mauvaises mœurs ? Se conformer aux exemples qu'a donnés l'Église naissante.

Que devons-nous principalement apprendre d'elle ? À nous réjouir dans les souffrances.

Et quoi encore ? À n'être qu'un cœur et qu'une âme.

Comment ? En bannissant entre nous les inimitiés et les discordes.

L'Église subsistera-t-elle toujours ? Oui, et les portes de l'enfer ne prévauront point contre elle, comme Jésus-Christ l'a promis.

Qu'est-ce à dire les portes de l'enfer ? La puissance de l'enfer ; et cela veut dire que l'Église ne sera jamais renversée, ni par les persécutions, ni par les hérésies, ni par la corruption des mœurs, ni par celle des particuliers, ni par celle de ses ministres.

Sera-t-elle toujours véritable et toujours sainte, malgré toutes ces choses ?

Oui, toujours véritable et toujours sainte.

Comment toujours véritable ? Parce qu'elle enseignera toujours toutes les vérités que Dieu a révélées.

Comment toujours sainte ? Parce que, par sa doctrine toujours sainte, elle ne cessera jamais de produire des saints dans son unité.

Qui opère ces merveilles ? Le Saint-Esprit qui l'anime (p. 451).

Ainsi toute l'histoire de l'Église est à lire avec ce regard de foi : c'est le Saint-Esprit qui l'anime et lui fait traverser toutes les difficultés, que celles-ci viennent de ses ennemis extérieurs ou de ses membres corrompus, laïcs ou clercs. Et c'est grâce à l'Esprit qu'elle *sera toujours véritable et toujours sainte*. Et voici que les leçons sur la Pentecôte s'achèvent par un *Acte de foi envers le Saint-Esprit, pour s'attacher à l'Église* :

Croyez-vous fermement ce que vous venez de dire du Saint-Esprit et de l'Église ? Oui ; je crois de tout mon cœur au Saint-Esprit, la sainte Église catholique et la communion des saints...

Pourquoi mettez-vous l'Église incontinent après le Saint-Esprit ? Afin de

déclarer que toute l'autorité, toute la sainteté et toute la force de l'Église vient du Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit habite-t-il dans les vrais fidèles, comme autrefois dans les Apôtres ? Oui ! il habite dans les vrais fidèles ; ils sont tous le temple du Saint-Esprit.

Et leur corps est-il aussi le temple du Saint-Esprit ? Oui, leur corps est aussi le temple du Saint-Esprit.

À quoi cela les oblige-t-il ? À ne souiller pas le temple de Dieu.

Comment souille-t-on ce temple de Dieu qui est nous-mêmes ? Par le péché.

Par quel péché principalement ? Par l'impureté.

Pourquoi ? Parce qu'il souille tout ensemble l'âme et le corps (p. 451).

Ce que le Saint-Esprit a réalisé autrefois, chez les Apôtres, se réalise-t-il encore aujourd'hui ? Bossuet affirme bien qu'il habite encore *dans les vrais fidèles*, mais qu'y réalise-t-il ? L'on aurait aimé des développements plus étendus et, surtout, plus dynamiques concernant la vie avec l'Esprit de ces *vrais fidèles*. Leur demander seulement *d'éviter le péché et principalement celui d'impureté*, après ces si belles pages sur l'action de l'Esprit Saint dans l'Église naissante et tout au long de son histoire, laisse le lecteur sur sa faim. À quoi cela tient-il ?

Bossuet nous donne une image de l'Église ainsi habitée de l'Esprit Saint qui ne se rencontre guère dans les Catéchismes des Fêtes de cette époque. Ce n'est pas l'Église-institution qui est mise en relief même si les affirmations essentielles sont dites et avec beaucoup de clarté ; comme celles-ci :

Pourquoi célèbre-t-on leur fête la S. Pierre et S. Paul en même temps ? Parce qu'en effet, dans le même jour, qui est aujourd'hui, ils souffrirent ensemble le martyre et consacrèrent par leur sang l'Église romaine, qui devait être le chef de toutes les Églises.

Pourquoi en doit-elle être le chef ? À cause que la divine Providence avait choisi Rome, capitale de l'univers, pour y établir la chaire de saint Pierre, à qui Jésus-Christ avait donné la primauté.

En quoi consiste la primauté de l'Église romaine ? En ce qu'elle est éta-

blie de Dieu pour être la Mère des Églises, et la principale gardienne de la vérité.

En quoi encore ? En ce que toutes les Églises doivent garder l'unité avec elle.

Qu'est-ce que tous les fidèles doivent au Pape ? Une véritable obéissance, comme au successeur de saint Pierre, et au chef de tout le gouvernement ecclésiastique (p. 458).

Dans le *Catéchisme des Fêtes* de Bossuet, cette autorité de l'Église n'est guère soulignée dans le domaine liturgique. Ainsi, l'expression l'Église institue n'apparaît qu'une fois, et c'est pour parler de l'institution d'une *procession* (p. 452)¹²⁰. L'expression *l'Église établit* vient 3 fois (p. 452, 460).

C'est davantage l'Église éducatrice qui est évoquée : elle *apprend* (2 fois) ; *rap-pelle* (3 fois) ; *veut porter à* (1 fois) ; *profite de l'occasion* (1 fois) ; *permet de croire* (1 fois) ; *prend part aux feux de la Saint-Jean*.

Relevons, enfin, certaines expressions qui invitent à découvrir et à contem-pler, à travers les rites et les textes ce Mystère de l'Église en acte qui *célèbre* (6 fois) ; *bénit* (1 fois) ; *médite* (3 fois) ; *s'occupe de la venue de Notre Seigneur* ; *pleure la mort et la passion de Jésus* ; *gémît* ; *prend la couleur lugubre du deuil* ; *se plaît à répéter le Gloria* ; *témoigne de la joie*.

C'est à cette Église qu'il faut *s'attacher* ; c'est elle qu'il faut *croire* ; c'est dans ses *intentions*, son *dessein*, son *esprit* qu'il faut entrer lors des cérémonies litur-giques et les *fins qu'elle se propose* qu'il faut viser...

Un catéchisme de la joie spirituelle.

Si Bossuet a su recourir au texte du *Catéchisme des Fêtes* de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, cela n'a pas été jusqu'à se laisser aller à partager la vision rigo-riste et pessimiste de son texte-source. L'on a eu l'occasion de le souligner à plusieurs reprises, Bossuet se veut plus serein, moins obsédé par le péché.

¹²⁰ Dans le *Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas*, de 57 pages, on relève 6 : l'Église institue et oblige, 1 fois. Dans celui de Batencour, de 158 pages : 9 *institue* ; *ordonne* et *commande*, 2 fois. Dans les *Devoirs C*, Jean-Baptiste de La Salle emploie l'expression l'Église institue au moins 50 fois...

L'on se souvient de la façon dont il réoriente la perspective pastorale donnée par Saint-Nicolas à la procession de la Fête-Dieu :

Saint-Nicolas	Bossuet
<p><i>Comment faut-il assister à la procession de ce jour ?</i></p> <p><i>Avec un esprit recueilli, les yeux baissés en toute modestie, un cierge à la main, pour faire amende d'honneur et demander pardon, comme des criminels (p. 124).</i></p>	<p>Comment faut-il assister à la procession de ce jour ?</p> <p>Avec un esprit recueilli les yeux baissés, en toute modestie, un cierge à la main, en signe de joie, pour l'honneur qu'on rend aujourd'hui à Jésus-Christ, et par la mémoire d'un si grand bienfait (p. 452).</p>

Ainsi, un même *esprit recueilli* ; les mêmes *yeux baissés en toute modestie* ; un même *cierge à la main* chez ces deux participants à la même liturgie festive. Et pourtant, qu'ont de commun les deux attitudes spirituelles vécues par l'un et par l'autre ? Sentiment de totale indignité chez l'un ; épanouissement de l'autre, tout entier donné à la louange de son Seigneur et à la reconnaissance de ses dons ? On peut toucher du doigt, en quelque sorte, combien les interprétations morales et spirituelles des fêtes liturgiques peuvent tenir à des choix personnels ou communautaires, plus ou moins en cohérence avec ce que nos catéchismes des fêtes appellent *le dessein de l'Église, la fin* qu'elle vise en instituant telle ou telle fête, telle ou telle cérémonie.

Bossuet nous offre, tout au long de son catéchisme, des clefs de lecture précieuses en ce domaine. Il tient grand compte des textes évangéliques porteurs des Mystères célébrés, et invite à communier aux sentiments des divers acteurs en présence.

Ainsi, à la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste :

Pourquoi l'Église témoigne-t-elle tant de joie à sa naissance ? Elle ne fait en cela que perpétuer celle que l'ange avait prédite.

Comment ? L'Ange Gabriel avait prédit à son père, saint Zacharie, qu'on se réjouirait à sa naissance.

Est-ce pour cela qu'on allume des feux de joie ? Oui, c'est pour cela.

L'Église prend-elle part à ces feux ? Oui, puisque dans plusieurs diocèses, et en particulier dans celui-ci, plusieurs paroisses font un feu qu'on appelle ecclésiastique (p. 457).

Pour la fête de la Visitation :

Qu'arriva-t-il alors ? À la voix de Marie, l'enfant que portait sainte Élisabeth tressaillit de joie et adora le Sauveur.

Que dit sainte Élisabeth à la Sainte Vierge ? Elle s'écria de toute sa force à la Sainte Vierge : 'Vous êtes bienheureuse entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni'.

Et Marie, à qui on faisait de si grands honneurs ? Elle dit le sacré cantique de Magnificat.

Que contient en abrégé cet admirable cantique ? Marie y glorifie Dieu, et s'abîme dans son néant.

Pourquoi chante-t-on tous les jours ce sacré cantique ? En mémoire de la sainte joie que le Saint-Esprit répandit aujourd'hui dans les cœurs.

Dans quelle disposition faut-il dire ce divin cantique ? Avec une grande joie des grandeurs de Dieu et une profonde humilité (p. 454).

Pour Noël :

Qu'entendirent ces pieux bergers, pour les inviter à la crèche du Sauveur ? Une musique céleste, et un cantique de réjouissance.

Quel cantique ? Celui que l'Église se plaît tant à répéter dans la Messe, et qu'il faut chanter dans ce jour avec une joie plus particulière.

Quel est-il ? C'est le Gloria : 'Gloire soit à Dieu dans les lieux très hauts, et qu'en terre la paix soit donnée aux hommes de bonne volonté' (p. 440s).

On le voit : le sentiment mis en valeur par Bossuet, c'est la joie¹²¹. La joie de Zacharie, de Jean-Baptiste dans le sein de sa mère, de Marie, des bergers ; mais aussi de l'Église dans sa liturgie : joie dans laquelle tous les chrétiens sont appelés à entrer.

¹²¹ Le mot joie est repris 25 fois dans le Catéchisme des Fêtes de Meaux.

Il est attentif aux grands sentiments que l'Église exprime à travers ses temps et ses rites liturgiques ; et s'efforce de les partager : foi, espérance, charité ; mais aussi la joie, joie qui n'exclut pas la pénitence. Et c'est cette joie que Bossuet aime à évoquer. Ainsi, pour le **Temps Pascal** :

Dans quels sentiments devons-nous passer le Temps pascal ? Dans une joie spirituelle.

Comment ? En goûtant la rémission des péchés, et l'espérance de ressusciter comme Jésus-Christ.

Qu'est-ce à dire ressusciter comme Jésus-Christ ? Être revêtus de sa gloire en corps et en âme, si nous participons à ses souffrances (p. 447).

Quant au cierge pascal, il signifie *La lumière et la joie que Jésus Christ ressuscité apporte au monde* (p. 447).

De même, si l'on prie debout au Temps pascal : *C'est aussi en signe de joie, et pour figurer la résurrection de Notre Seigneur.*

Pourquoi célèbre-t-on cette fête, et tout le Temps pascal avec tant de joie ? Parce que Jésus-Christ y paraît comme victorieux de la mort et du péché.

Pourquoi de la mort ? Parce qu'il vit et ne meurt plus.

Pourquoi du péché ? Parce qu'il surmonte la mort que le péché avait causé.

C'est cette relation du péché et de la mort avec la résurrection et la vie qui fonde cette joie - inattendue ! - des obsèques chrétiennes :

Pourquoi la Messe des morts est-elle si différentes des autres ? C'est qu'on retranche toutes les choses qui ressentent la célébrité et la joie.

Pourquoi ? Parce que l'Église se souvient que la mort est entrée au monde par le péché.

Comment ? Parce que l'homme avait été créé pour ne mourir pas ; et qu'ayant péché, il fut condamné à la mort.

Ce n'est donc pas pour la perte des biens temporels que l'Église prend une couleur et fait retentir des chants lugubres ? Non, c'est pour déplorer le péché.

Quelle est la consolation des chrétiens dans la mort ? C'est l'espérance de la résurrection.

Comment est-ce que l'Église marque cette espérance dans les funérailles des morts ? En allumant des flambeaux, des cierges et des torches.

Que signifient toutes ces choses ? Ce sont des signes de vie et de joie.

Il y a donc de la joie mêlée dans les funérailles des morts ? Oui, à cause de la résurrection (p. 460).

Le Catéchisme de Bossuet doit beaucoup à celui de Saint-Nicolas, mais son grand mérite est d'avoir su et pu donner au sien un climat spirituel qui - loin de taire les exigences de l'ascèse chrétienne - sait accueillir le don que Dieu fait à son peuple et de l'accueillir dans la joie.

Le Catéchisme des Fêtes de Bossuet, source des Devoirs C.

L'on a dit - et cela se vérifie, ici encore, que Jean-Baptiste de La Salle « prend son bien partout où il le trouve ». Les emprunts que l'auteur des Devoirs C fait au *Catéchisme de Meaux* s'expliquent ainsi. Rien de systématique : c'est comme « à l'occasion ». Mais le choix de telle ou telle donnée, dont Jean-Baptiste de La Salle va nourrir son texte répond à ses perspectives pédagogiques, pastorales ou spirituelles.

Perspectives pédagogiques : une structure plus rationnelle.

Lorsqu'il n'y a pas d'emprunts directs (phrases, paragraphes identiques ou fort proches), l'on ne peut affirmer sans réserve qu'il y a eu telle ou telle influence d'un auteur à l'autre. C'est ainsi que la structure du catéchisme des fêtes que sont les Devoirs C semble avoir été influencée par celle adoptée par Bossuet.

Bossuet qui opte pour une autre présentation des fêtes liturgiques que celle utilisée par Saint-Nicolas et - s'il l'a connue - celle du *Catéchisme des Fêtes* de Batencour. Dans ces deux catéchismes, l'ordre des leçons suit l'ordre des fêtes selon qu'elles se célèbrent tout au long de l'année. Ce qui fait que l'on a la *leçon pour la fête de saint Nicolas* immédiatement après celle traitant de l'Avent, et celle de l'Assomption suivie de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge après celle des fêtes de saint Pierre et de saint Paul.

Bossuet structure son catéchisme de façon à distinguer diverses catégories de fêtes liturgiques. Il ne suit plus l'ordre des fêtes selon le déroulement des

jours, des mois et des saisons, il distingue les fêtes de Notre Seigneur, les fêtes de la Sainte Vierge et les fêtes des Saints.

Jean-Baptiste de La Salle, lui, distingue - ce que ne fait pas Bossuet - les Temps liturgiques des Fêtes liturgiques. Et analyse plus précisément les types de fêtes. D'abord, celles qui honorent Dieu : le Saint Dimanche et la Trinité ; puis celles qui honorent Jésus-Christ et ses Mystères ; puis les fêtes et Mystères de la Très Sainte Vierge ; enfin, les fêtes des Saints.

Perspectives pastorales.

Il s'agit, pour Bossuet et pour Jean-Baptiste de La Salle, d'aider les fidèles, et les enfants en particulier, à entrer de plus en plus profondément dans les cérémonies liturgiques *selon le dessein de l'Église*. Ainsi, comment participer à ces trois Messes qui se font **la nuit et le jour de Noël** ? *Le Catéchisme de Meaux* et les Devoirs C, à sa suite, proposent de méditer les évangiles propres à chacune de ces Messes, et de telle sorte qu'elles soient toutes vécues en attitude d'adoration :

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Que faut-il penser à la Messe de minuit ?</i></p> <p><i>Il faut considérer Jésus-Christ né dans une étable, et posé dans une crèche.</i></p> <p><i>Quand le faut-il principalement considérer dans cet état ?</i></p> <p><i>Au moment qu'on pose son corps adorable, par la consécration, sur l'Autel, il faut regarder l'Autel comme la crèche, et adorer Jésus-Christ.</i></p>	<p>D. Que faut-il faire pour bien célébrer la fête de Noël ?</p> <p>R. Il faut particulièrement faire huit choses :</p> <p>1° Il faut passer cette veille et cette nuit à prier Dieu, et à se disposer pour faire une bonne communion.</p> <p>2° Il faut, à la Messe de minuit, adorer Jésus-Christ né dans une étable et posé dans une crèche.</p>

*Que faut-il faire à la seconde Messe ?
Venir adorer le divin Enfant avec les
Bergers à qui l'ange annonça sa nais-
sance.*

*Qu'entendirent ces pieux Bergers, pour
les inviter à la crèche du Seigneur ?*

*Une musique céleste et un cantique de
réjouissance.*

Quel cantique ?

*Celui que l'Église se plaît tant à répé-
ter dans la Messe et qu'il faut chanter,
dans ce jour, avec une joie plus parti-
culière.*

Quel est-il ?

*C'est le Gloria : Gloire soit à Dieu
dans les lieux très-hauts et qu'en terre,
la paix soit donnée aux hommes de
bonne volonté.*

*Que doit-on considérer à la troisième
Messe ?*

*Que cet enfant qu'on voit dans le
temps naître de la Vierge Marie, de
toute éternité est le Fils de Dieu.*

*Le Fils de Dieu et le Fils de Marie est-
ce la même personne ?*

*Oui, c'est la même personne, un
homme parfait et un Dieu parfait.*

Que veut dire homme parfait ?

*Qui a, comme nous, un corps et une
âme, et nous est semblable en tout,*

3° Il faut, à la seconde Messe, ado-
rer Jésus-Christ avec les Bergers.

4° Il faut adorer comme Fils de
Dieu engendré de toute éternité, cet
enfant qui est né dans le temps de la
Très Sainte Vierge Marie.

5° Il faut avoir une tendre dévotion
envers le Saint Enfant Jésus.

6° Il faut assister à tout le Service
divin avec bien de la piété, tant la
nuit que le jour.

7° Il faut s'occuper pendant tout
l'Office divin et pendant la plus
grande partie de ce jour, à remercier

<p><i>excepté le péché.</i></p> <p><i>Pourquoi veut-il être enfant ?</i></p> <p><i>Pour porter toutes nos faiblesses, et se faire tendrement aimer.</i></p> <p><i>Jésus-Christ est-il né pauvre et souffrant ?</i></p> <p><i>Oui, sans doute puisqu'il est né dans une étable, dans une saison incommode, sans avoir seulement un berceau.</i></p> <p><i>Pourquoi ?</i></p> <p><i>Pour nous faire aimer la pauvreté et la souffrance (p. 40s).</i></p>	<p>Dieu, de nous avoir donné son propre Fils, pour nous retirer du péché, pour nous délivrer des peines d'Enfer, et pour nous apprendre le chemin du Ciel.</p> <p>8° Il faut demander à Dieu la grâce d'aimer les souffrances, et souffrir volontiers le froid et la pauvreté, pour l'amour de Dieu (DC 42,2,7).</p>
--	--

L'on peut mesurer ici la différence de climat pastoral entre nos deux textes. Tous deux visent à éduquer le sens liturgique des catéchisés et à les aider à vivre ces trois Messes de Noël dans une attitude d'adoration. Mais si Jean-Baptiste de La Salle se contente, en quelque sorte, d'énumérer les *huit choses à faire pour bien célébrer la fête de Noël*, Bossuet, lui, dans sa langue d'une très grande simplicité, dit ce qu'il faut faire lors de ces trois Messes, mais, outre cela, il sait recréer des atmosphères évangéliques et liturgiques (cf., le Gloria, *cantique céleste*, repris par l'Église et qu'il faut chanter *avec une joie particulière*). Bossuet sait aussi porter sur le récit évangélique un regard si profondément et si délicatement humain : *Pourquoi veut-il (Jésus-Christ) être enfant ? Pour porter toutes nos faiblesses, et se faire tendrement aimer...*

Les Devoirs C, dans leur *Instruction pour les Fêtes de la Purification de la Très Sainte Vierge et de la Présentation de Jésus au Temple*, s'inspirent en maints passages de ce qu'écrit le *Catéchisme des Fêtes de Meaux*. Limitons nous à ceux-ci :

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Quelle fête célébrons-nous N. prochain ? La Purification de la Sainte Vierge et la Présentation de Jésus-Christ au Temple.</i></p>	<p>D. Quelle fête l'Église célèbre-telle N. ?</p> <p>R. Elle célèbre deux grandes fêtes et deux grands Mystères.</p> <p>1° La Présentation de Jésus-Christ Notre Seigneur au Temple.</p> <p>2° La Purification de la Très Sainte Vierge...</p>
<p><i>Quelle était, dans l'ancienne Loi, la cérémonie de la purification ? La Loi obligeait toutes les femmes à venir se purifier dans le Temple, qua- rante jours après l'enfantement, si elles avaient eu un fils, et soixante jours, si c'était une fille.</i></p>	<p>D. Pourquoi la Très Sainte. Vierge est-elle allée au Temple de Jérusalem pour se purifier ?</p> <p>R. C'est parce que la Loi des Juifs ordonnait :</p> <p>1° Qu'une mère qui aurait mis un fils au monde, ne sortirait pas de sa maison l'espace de quarante jours, et celle qui aurait eu une fille, l'espace de soixante jours.</p> <p>2° Qu'après ces quarante jours, elle irait au Temple et offrirait en sacrifice un agneau et un pigeon, ou bien deux tourterelles, si elle était pauvre...</p>
<p><i>Que signifiait cette purification ? Qu'après le péché d'Adam, notre nais- sance était impure et maudite. Y avait-il eu quelque chose d'impur dans la naissance du Fils de Dieu ? À Dieu ne plaise !...</i></p>	<p>D. Pourquoi la Loi des Juifs ordonnait-elle que les femmes fussent purifiées dans le Temple après leurs couches ?</p> <p>R. C'était pour faire connaître qu'après le péché d'Adam, la naissance</p>

Quel sacrifice offrait-on à la Purification ?

Les riches offraient un agneau et les pauvres une paire de tourterelles ou deux colombes.

Pourquoi est-ce que dans l'Évangile il n'est parlé que de tourterelles et de colombes ?

À cause que Joseph et Marie, comme pauvres, offraient les présents que les pauvres avaient accoutumé d'offrir.

Fut-il (Jésus-Christ) connu de quelqu'un dans cette Présentation ?

Oui ; Dieu suscita le saint vieillard Siméon avec la sainte veuve Anne, célèbre par sa piété et par ses jeûnes et qui avait le don de prophétie.

Que faisait-elle en ce jour ?

Pendant qu'on présentait Jésus-Christ au Temple, elle en parlait à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

Et que fit le saint vieillard Siméon ?

Il prit le divin Enfant entre ses bras, et dit le cantique Nunc dimittis, etc.

Que veut dire ce saint cantique ?

Que le saint vieillard ne se souciait

de tous les hommes est impure et maudite.

D. Qu'est-il arrivé de remarquable dans ce Mystère de la présentation de Notre Seigneur au Temple et de la Purification de la Très Sainte Vierge ?

R. C'est que, la Très Sainte Vierge étant au Temple, un saint vieillard nommé Siméon, à qui Dieu avait prédit qu'il verrait Notre Seigneur avant que de mourir, le prit entre ses bras et le reconnut pour son Dieu, en lui donnant de grandes louanges et bénédictions ; et une sainte prophétesse nommée Anne, étant au Temple, et remplie du Saint-Esprit, parlait de ce divin Enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

D. Que fit saint Siméon en tenant Jésus-Christ Notre Seigneur entre

plus que de mourir après avoir vu celui qui devait être la lumière du monde.

Que fit-il ensuite ?

Il prédit les contradictions que devait souffrir Jésus-Christ et la peine qu'en aurait sa sainte Mère.

Pourquoi allume-t-on des cierges à cette fête ?

En signe de joie, et en mémoire de ce que dit Siméon : que Jésus serait la lumière pour éclairer les Gentils, et pour la gloire du peuple d'Israël.

Que faut-il apprendre de Marie en cette fête ?

À observer exactement la loi de Dieu et à ne point chercher des raisons pour nous en exempter.

Que faut-il apprendre de Jésus-Christ ?

À nous offrir avec lui au Père Éternel, principalement au Saint Sacrifice de

ses bras ?

R. Il fit deux choses :

1° Il dit qu'il ne se souciait plus de mourir après avoir vu celui qui était la lumière du monde.

2° Il prédit les contradictions que devait souffrir Jésus-Christ et la peine qu'en aurait la Très Sainte Vierge...

D. Pourquoi le jour de la fête de la Présentation de Notre Seigneur porte-t-on des chandelles allumées à la procession ?

R. C'est en l'honneur de ce que dit en ce jour saint Siméon, en portant Notre Seigneur entre ses bras, que Jésus-Christ qu'il portait était la lumière qui était venue en ce monde pour éclairer les Gentils...

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Présentation de J.C.N.S. et de la Purification de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire sept choses.

1° .../...

5° Nous offrir en ce jour avec Notre Seigneur au Père Éternel, principalement pendant le Sacrifice de la Sainte Messe...

<p><i>la Messe.</i></p> <p><i>Pourquoi chante-t-on tous les jours le cantique Nunc dimittis ?</i></p> <p><i>En mémoire de la piété du bon Siméon, et pour apprendre de lui à ne désirer pas la vie.</i></p> <p><i>Que devons-nous donc désirer ?</i></p> <p><i>De posséder Jésus-Christ (p. 455).</i></p>	<p>6° Nous disposer, à l'exemple de la Très Sainte Vierge, à observer exactement la Loi de Dieu et les maximes de l'Évangile.</p> <p>7° À l'exemple de saint Siméon, faire à Dieu un sacrifice de notre vie, et lui témoigner que tout notre désir est de posséder Jésus-Christ (DC 42,5,1 à 9).</p>
---	--

Les deux textes restent très proches des Évangiles qui rapportent les Mystères. Et lorsqu'il s'agit d'en présenter les fruits, Jean-Baptiste de La Salle en tirera trois du *Catéchisme de Meaux* et les insérera parmi les *sept choses à faire* pour bien les célébrer. Ajoutons ces remarques de détails mais significatives : si Bossuet aime user du mot *principalement*, Jean-Baptiste de La Salle est attaché à l'expression *la Très Sainte Vierge. Elle le mérite bien*, faisait-il remarquer aux Frères - qui parlaient comme Bossuet de *la Sainte Vierge* !¹²².

Attachement aussi, de l'auteur des Devoirs C, pour la hiérarchie à l'intérieur des fêtes célébrées par l'Église. Ici, la *Fête de la Présentation de Notre-Seigneur* précède toujours celle de la *Purification de la Très Sainte Vierge*, ce que ne fait pas sa source. Autre option lasallienne, éviter d'appeler le cantique de Siméon par son nom traditionnel, *Nunc dimittis*, que ses catéchisés peuvent ignorer ; car ils ont peu occasion de l'entendre et de le chanter. Il n'en va pas de même du *Magnificat* et du *Benedictus*.

Une page des Devoirs C est très nourrie du *Catéchisme de Meaux*. Elle traite de **saint Jean-Baptiste** :

¹²² Blain, C.L. 8, p. 490. En fait, un décompte précis des emplois de cette expression dans les *Œuvres Complètes* de Jean-Baptiste de La Salle montre qu'il utilise 521 fois « la Très Sainte Vierge » et 37 fois « la sainte Vierge » (Note du Frère Alain Houry, Archiviste de la Maison Généralice à ROME, le 7 mars 2006).

Bossuet

Qui est saint Jean-Baptiste ?

Le Précurseur de Jésus-Christ et le plus grand de tous les prophètes et de tous les hommes, selon la parole du Fils de Dieu.

Que veut dire précurseur ou avant-coureur de Jésus-Christ ?

Celui qui a préparé le monde à le recevoir, et l'a montré au doigt en disant : Le voilà.

Quelle est l'excellence de ce ministère ?

De montrer Jésus-Christ présent, au lieu que les patriarches et les prophètes ne l'avaient vu que de loin.

Que signifiait son baptême ?

Il signifiait le baptême plus excellent que devait donner Jésus-Christ, et lui préparait les voies, en annonçant la pénitence.

Qu'à de particulier sa Nativité ?

Qu'il est né dans la grâce.

Comment ?

Parce qu'il fut sanctifié dès le ventre de sa Mère, sainte Élisabeth, par la présence de Jésus-Christ et à la voix de la Sainte Vierge.

Quelle fut la principale merveille qui parut à sa Nativité ?

C'est que son père, saint Zacharie, qui

Devoirs C

D. Que signifie le nom de Précurseur de Jésus-Christ qu'on a donné à Saint Jean-Baptiste ?

R. Il signifie celui qui est venu avant Jésus Christ pour annoncer sa venue.

D. Pourquoi saint Jean est-il nommé le Précurseur de Jésus-Christ ?

R. C'est parce qu'il a préparé le peuple à le recevoir et qu'il l'a montré au peuple, disant : Voilà celui qui ôte les péchés du monde.

D. Qu'y a-t-il eu de particulier dans la naissance de saint Jean-Baptiste ?

R. Il y a eu deux choses particulières dans la naissance de ce Saint.

La première est qu'il est né avec la grâce de Dieu, ayant été sanctifié par J.C., lorsque la Sainte Vierge l'alla visiter.

La seconde est que son père, saint Zacharie, qui avait perdu la parole, la recouvra pour publier son excel-

<p><i>avait perdu la parole, la recouvra pour dire ce pieux cantique : Benedictus (p. 456).</i></p>	<p>lence, dans le cantique Benedictus (DC 44,5,3 & 4).</p> <p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Naissance de saint Jean Baptiste ?</p> <p>R. Nous devons faire trois choses.</p> <p>1° Honorer ce Saint avec l'Église, comme le premier saint de la Loi de Grâce, le Précurseur de Jésus-Christ et l'un des plus saints de tous les hommes, selon la parole du Fils de Dieu... (DC 44,5,11).</p>
---	--

Les Devoirs C doivent sans doute au *Catéchisme de Meaux* les instructions qui traitent des *Saints Apôtres* et des *Saints Évangélistes*. S'agissant des *Saints Apôtres*, l'influence du catéchisme de Bossuet tient à ses deux premières questions :

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Qu'appellez vous les Apôtres ? Ceux que Jésus-Christ a appelés les premiers pour être les pasteurs de son Église.</i></p> <p><i>Qu'elle a été leur vocation ? D'être les témoins des miracles de Jésus Christ, et les dépositaires de sa doctrine (p. 457).</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que les saints Apôtres ?</p> <p>R. Ce sont les principaux disciples de Jésus-Christ, qu'il a choisis lui-même et qu'il a appelés les premiers, pour l'accompagner pendant sa vie mortelle, pour être témoins de sa sainte vie, de sa sage conduite, de sa doctrine et de ses miracles, et pour prêcher par toute la terre son Évangile, après sa mort... (DC 44,6,1).</p> <p>D. À quoi Jésus-Christ a-t-il destiné</p>

	<p>ses saints Apôtres, avant que de monter au Ciel ?</p> <p>R. Il les a destinés pour être les premiers Pasteurs de l'Église, pour l'établir, pour la conduire et pour la gouverner (DC 44,6,4).</p>
--	--

La *leçon* du *Catéchisme de Meaux* est fort succincte, à peine une page, alors que celle des Devoirs C dépasse les trois pages. Si Bossuet constate que l'on sait *peu de chose de la plupart des Apôtres*, Jean-Baptiste de La Salle relève au contraire tout ce qu'ils ont fait en commun pour *prêcher l'Évangile aux Juifs et, ensuite, aux Gentils* ; et les *mesures* qu'ils ont prises *pour établir et gouverner l'Église*.

L'*Instruction sur les saints Évangélistes* des Devoirs C est, elle, toute entière nourrie du texte de Meaux. Elle est un intéressant témoignage de la façon dont Jean-Baptiste de La Salle retravaille un texte :

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Et qui sont les Évangélistes ?</i></p> <p><i>Les quatre historiens qui ont recueilli la vie et les prédications de Jésus-Christ.</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que les saints Évangélistes ?</p> <p>R. Ce sont ceux qui ont écrit la vie et les prédications de Jésus-Christ.</p> <p>D. Combien y a-t-il d'Évangélistes ?</p> <p>R. Il y en a quatre qui sont : saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean ; et ils sont ainsi nommés, parce qu'ils ont écrit un livre, qu'on nomme l'Évangile.</p> <p>D. Que signifie ce mot, Évangile ?</p> <p>R. Il signifie bonne nouvelle.</p>

Qui est le premier ?

Saint Mathieu, publicain et puis Apôtre, qui écrit en Judée, un peu après la mort de Notre Seigneur.

Et le second ?

Saint Marc, fils spirituel et disciple de saint Pierre, qui écrit à Rome, dans le temps que saint Pierre y fondait l'Église, dix ans environ après la mort de Jésus-Christ.

Le troisième, quel est-il ?

Saint Luc, médecin, compagnon et disciple de saint Paul, qui écrit son

D. Pourquoi le saint Évangile est-il ainsi appelé ?

R. Parce qu'il est une bonne nouvelle, que Jésus Christ est venu apporter sur la terre.

D. Quel est le premier des Évangélistes ?

R. C'est saint Mathieu, Apôtre.

D. Où saint Mathieu a-t-il écrit son Évangile ?

R. Ç'a été dans la Judée.

D. Quand saint Mathieu a-t-il écrit son Évangile ?

R. Ç'a été un peu après la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ et avant que les Apôtres se séparassent, pour aller prêcher par tout le monde.

D. Quel est le second Évangéliste ?

R. C'est saint Marc, disciple de saint Pierre.

D. Où saint Marc a-t-il écrit son Évangile ?

R. Ç'a été à Rome, dans le temps que saint Pierre y est allé, dix ans environ après la mort de Jésus-Christ.

D. Quel est le troisième Évangéliste ?

R. C'est saint Luc, disciple de saint

Évangile vingt-trois ans environ après la mort de Jésus-Christ, et fut le premier qui nous révéla les Mystères de son enfance.

Et le quatrième ?

Saint Jean, le bien-aimé de Notre Seigneur, qui reposa sur sa poitrine dans la Cène, toujours vierge, apôtre, évangéliste, prophète, qui commence son Évangile par la génération éternelle du Fils de Dieu.

Paul, et compagnon de ses voyages.

D. Quand saint Luc a-t-il écrit son Évangile ?

R. Ç'a été vingt-trois ans, ou environ, après la mort de Jésus-Christ.

D. Qu'y a-t-il de particulier dans l'Évangile de saint Luc ?

R. C'est qu'il a écrit les Mystères de l'enfance de Jésus-Christ, ce que n'ont pas fait les autres Évangélistes.

D. Saint Luc n'a-t-il écrit que son Évangile ?

R. Outre son Évangile, il a encore écrit un autre livre qu'on nomme les Actes des Apôtres, c'est-à-dire, ce qu'ils ont fait de plus considérable, après la mort de Notre Seigneur, et les actions de saint Paul.

D. Quel est le quatrième Évangéliste ?

R. C'est saint Jean, Apôtre ; le disciple bien aimé de Jésus-Christ Notre Seigneur, qui reposa sur sa poitrine dans la Cène.

D. Qu'y a-t-il de considérable en saint Jean l'Évangéliste ?

R. Ce sont principalement deux choses,

1° Qu'il a toujours été vierge.

2° Qu'il a été Apôtre, Évangéliste et Prophète.

<p><i>Quand écrivit-il son Évangile ? Environ l'an soixante et cinq après la Passion de Notre Seigneur, à l'occasion de quelques hérétiques qui niaient sa divinité.</i></p> <p><i>Saint Luc n'a-t-il pas encore écrit un autre livre ?</i></p> <p><i>Il a écrit les Actes des Apôtres, où est l'histoire de l'Église naissante, et des actions de saint Paul (p. 457).</i></p>	<p>D. Qu'y a-t-il de particulier dans l'Évangile de saint Jean ?</p> <p>R. C'est qu'en commençant son Évangile, il a écrit la génération éternelle du Fils de Dieu, dans le sein de son Père.</p> <p>D. Quand saint Jean a-t-il écrit son Évangile ?</p> <p>R. Ç'a été la soixante-cinquième année après la mort de Jésus-Christ, à l'occasion de ce qu'il y avait des hérétiques qui niaient la divinité de Jésus-Christ.</p> <p>D. Comment saint Jean a-t-il été prophète ?</p> <p>R. Ç'a été en ce qu'il a écrit l'Apocalypse, dans l'Île de Pathmos, dans laquelle il a prophétisé les principales choses qui devaient arri- ver à l'Église (DC 44,7,1 à 6).</p>
---	--

On le voit, Jean-Baptiste de La Salle s'inspire de très près du texte de Bossuet. Quelques mots ou expressions sont cependant refusés : les qualificatifs *d'historiens* attribué aux Évangélistes ; ou de *publicain* à Saint Mathieu ; de *médécin* à Saint Luc ; *d'histoire de l'Église naissante* aux Actes des Apôtres. Quant aux apports lasalliens, ils sont peu nombreux : les définitions *d'Évangélistes* et *d'Évangile* ; deux précisions : Luc est un *compagnon de voyage* de saint Paul et la génération éternelle du Fils de Dieu, *dans le sein de son Père* ; enfin, suppléer au silence de Bossuet sur ce en quoi Saint Jean a été *prophète*.

Au plan catéchétique, relevons le fait que là où le *Catéchisme de Meaux* pose 7 questions, les Devoirs C en posent 17. Jean-Baptiste de La Salle a, en effet,

subdivisé les questions en sous-questions, dans un souci pédagogique, sans doute, mais aussi pastoral : amener à mieux distinguer ce qui fait l'apport propre des Évangélistes et de leurs ouvrages.

Perspectives spirituelles.

Perspectives pastorales - perspectives spirituelles, la division est assez arbitraire. Les textes que nous avons cités ont leur visée spirituelle. L'on peut penser, cependant, que certains passages du catéchisme de Bossuet visent à promouvoir, chez le catéchisé, des attitudes religieuses d'une grande profondeur, voire mystiques. Ainsi, pour **la fête de l'Annonciation**, cette lecture des sentiments de Marie :

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Pourquoi fut-elle troublée à la salutation de l'Ange ?</i></p> <p><i>Parce qu'elle se jugeait indigne d'un si grand honneur¹²³.</i></p> <p><i>Pour quoi encore ? Une vierge vraiment pudique a toujours de l'inquiétude, quand elle voit quelque chose d'extraordinaire.</i></p> <p><i>Quelles vertus fit paraître la Sainte Vierge dans ce Mystère ?</i></p> <p><i>Une pureté admirable, ne voulant pas consentir à l'honneur d'être Mère de Jésus-Christ, au préjudice de sa pureté.</i></p> <p><i>Quelle autre vertu encore ?</i></p> <p><i>Une humilité profonde quand, choisie pour être la Mère du Verbe, elle dit :</i></p>	<p>D. Qu'arriva-t-il à la Très Sainte Vierge, lorsque l'Archange saint Gabriel lui apparut ?</p> <p>R. Elle fut troublée, se jugeant indigne d'un si grand honneur.</p> <p>D. Quelles vertus a fait paraître la Très Sainte Vierge dans l'Incarnation du Fils de Dieu ?</p> <p>R. Elle a fait paraître principalement trois vertus dans ce saint Mystère.</p> <p>1° Une très grande pureté, ne voulant pas consentir à être Mère de</p>

¹²³ Le texte écrit ici : *bonheur*.

<p><i>‘Je suis la servante du Seigneur’.</i></p> <p><i>Quelle autre vertu encore ?</i></p> <p><i>Une foi et une obéissance parfaites, en disant à l’Ange : ‘Qu’il me soit fait selon votre parole’.</i></p> <p><i>Qu’arriva-t-il à ce moment ?</i></p> <p><i>Le Fils de Dieu s’incarna dans ses entrailles...</i></p> <p><i>Que faut-il apprendre d’elle aujourd’hui ?</i></p> <p><i>Il en faut apprendre les dispositions avec lesquelles on doit recevoir Jésus-Christ.</i></p> <p><i>Quelles sont-elles ?</i></p> <p><i>La pureté et l’humilité. Plutôt mille morts que le moindre désir impur, quand on doit recevoir Jésus-Christ, et après l’avoir reçu (p. 454).</i></p>	<p>Dieu au préjudice de sa pureté.</p> <p>2° Une humilité profonde quand, étant choisie pour Mère de Dieu, elle dit : Je suis la servante du Seigneur.</p> <p>3° Une foi et une obéissance très soumise, quand elle dit à l’Ange : Qu’il me soit fait selon votre parole.</p> <p>D. Que devons-nous faire, pour bien célébrer la fête de l’Incarnation du Fils de Dieu, ou de l’Annonciation de la Très Sainte Vierge ?</p> <p>R. Nous devons faire cinq choses...</p> <p>5° Demander à Jésus-Christ, par l’intercession de la Très Sainte Vierge, une grande pureté intérieure et extérieure, et une profonde humilité, pour nous disposer à le recevoir dignement dans la très sainte Communion (DC 42,1,4 & 5).</p>
--	--

Jean-Baptiste de La Salle reste, ici encore, très proche de sa source ; omettant toutefois de reprendre l’allusion à la *vierge pudique* inquiète devant *quelque chose d’extraordinaire* ; préférant *très grande* à *admirable*, *très soumise* à *obéissance parfaite* et *Mère de Dieu* à *Mère du Verbe*, les vertus de la Sainte Vierge, pureté et humilité, ainsi mises en valeur, sont celles que le texte de l’Évangile (2 fois cités) suggère.

Pour la *fête de tous les Saints*, les Devoirs C juxtaposent deux textes inspirés, l’un du *Catéchisme de Meaux*, l’autre du catéchisme de Batencour deux textes, deux sensibilités liturgiques comme antithétiques pour une même fête.

Bossuet	Devoirs C	Batencour
<p><i>Pourquoi l'Église a-t-elle établi la fête de tous les Saints que nous célébrons N. prochain ?</i></p> <p><i>Afin de rendre grâce à Dieu pour toutes les âmes bienheureuses.</i></p> <p><i>Pourquoi encore ?</i></p> <p><i>Pour nous exciter davantage à la vertu, en nous proposant tout d'un coup tant de saints exemples ; et enfin pour multiplier nos intercesseurs.</i></p> <p><i>Pourquoi cette fête tient-elle un rang si distingué parmi les fêtes de l'année ?</i></p> <p><i>Parce que c'est l'image de la fête éternelle que Dieu fait lui-même, dans le Ciel, avec tous les Saints (p. 460).</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église solennise-t-elle, en un même jour, la fête de tous les Saints ?</p> <p>R. ...3° Pour nous exciter davantage à la vertu, en nous proposant tout d'un coup tant de saints exemples.</p> <p>4° Pour nous mettre en état d'obtenir de Dieu un plus grand nombre de grâces, par un grand nombre d'intercesseurs qui s'unissent tous pour notre salut, lorsque nous les honorons particulièrement, et que nous les prions.</p> <p>5° Parce que cette fête est l'image de la fête éternelle que Dieu fait lui-même dans le Ciel, avec tous les Saints (DC 44,1,1).</p> <p>D. Que devons-nous faire, pendant que</p>	<p><i>Quels moyens pouvons-nous employer pour aug-</i></p>

	<p>nous sommes en ce monde, pour augmenter la joie des Saints et pour les honorer particulièrement ?</p> <p>R. Nous devons faire pénitence de nos péchés, en pleurant ceux que nous avons commis, et n'en commentant plus à l'avenir.</p> <p>D. Pourquoi les Saints se réjouissent-ils si fort, lorsque nous faisons pénitence ?</p> <p>R. C'est pour trois raisons.</p> <p>1° Parce que Dieu s'en réjouit même.</p> <p>2° Parce que la pénitence que nous faisons honore Dieu et relève sa miséricorde.</p> <p>3° Parce que les Saints s'intéressent fort à tout ce qui regarde notre salut (DC 44,1,2 & 3).</p>	<p><i>menter la joie des Saints et les honorer en cette fête ?</i></p> <p><i>C'est de faire pénitence de nos péchés.</i></p> <p><i>Pourquoi les Saints se réjouissent-ils de notre pénitence ?</i></p> <p><i>C'est parce que Dieu en est grandement honoré, et sa miséricorde exaltée ; car comme il n'y a point de plus grande misère que le péché, ainsi n'y a-t-il point de plus grande miséricorde que celle qui nous en délivre, ce qui arrive par le moyen de la vraie pénitence.</i></p> <p><i>En quoi consiste cette vraie pénitence ?</i></p> <p><i>Elle consiste, comme les saints Pères disent, à pleurer ses péchés passés, et ne les plus commettre à l'avenir (p. 129).</i></p>
--	---	---

Ainsi, Batencour fait de cette fête, un appel à la pénitence... *pour augmenter la joie des Saints !* Il y a vraiment, dans la Communauté de Saint-Nicolas une sorte de fixation sur le péché ; c'est-à-dire, pour une part, sur l'homme et même sur l'individu. Bossuet préfère appeler à plus de vertu, tant d'exemples nous étant proposés à travers ces vies de saints que nous honorons. Et, surtout, il tient à

inviter à la joie, au cours même de cette célébration liturgique : n'est-elle pas *l'image de la fête éternelle* vécue par les Saints ? Une fête, non pas présidée par Dieu, comme on serait porté à l'imaginer, mais *faite par Dieu lui-même...*

Pour la Fête de la Commémoration des Morts, la célébration du *Jour des Morts*, comme dit Bossuet, même si elle *prend une couleur et fait retentir des chants lugubres* n'est pas sans donner des *signes de vie et de joie*. Il y a là une perspective pastorale que seul Bossuet - suivi par Jean-Baptiste de La Salle - relève¹²⁴. Les funérailles chrétiennes se doivent d'être vécues dans la foi et dans l'espérance de la Résurrection.

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Pourquoi l'Église destine-t-elle un jour particulier à la commémoration de tous les fidèles trépassés ?</i></p> <p><i>Pour leur procurer un soulagement général.</i></p> <p><i>Pour qui faut-il principalement prier ?</i></p> <p><i>Pour ses parents, ses amis et pour ses bienfaiteurs.</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle particulièrement destiné un jour pour prier Dieu, pour toutes les âmes qui sont dans le Purgatoire ?</p> <p>R. C'est pour deux raisons.</p> <p>1° Afin de procurer, à toutes, un soulagement, parce qu'il y en a plusieurs pour lesquelles on ne prierait pas.</p> <p>2° Pour engager tous les chrétiens à contribuer unanimement à les soulager dans leurs peines... (DC 44,2,1).</p> <p>D. Quelles sont les âmes qui sont dans le Purgatoire, pour lesquelles nous sommes obligés de prier plus particulièrement ?</p>

¹²⁴ Turlot, sans évoquer explicitement la Résurrection écrit : D. *Pourquoi porte-t-on des luminaires aux sépultures et funérailles ?* - R. *Pour signifier qu'ils ont, comme de valeureux soldats, remporté la victoire de leurs ennemis.* 2° *Que nous leur souhaitons la lumière et la gloire éternelle* (II, p. 42).

Pour qui encore ?

Pour ceux pour qui on ne fait point ou l'on fait peu de prières particulières : l'Église, comme la Mère commune, prend soin de leur soulagement.

Pourquoi la Messe des Morts est-elle si différente des autres ?

C'est qu'on retranche toutes les choses qui ressentent la célébrité et la joie.

Pourquoi ?

Parce que l'Église se souvient que la mort est entrée au monde par le péché.

Comment ?

Parce que l'homme avait été créé pour ne mourir pas ; et qu'ayant péché, il fut condamné à la mort.

Ce n'est donc pas pour la perte des

R. Il y en a de quatre différentes sortes, ce sont :

1° Les âmes de nos parents, de nos amis et de nos bienfaiteurs.

2° Les âmes de ceux que nous sommes cause qu'ils y sont.

3° Les âmes de ceux pour qui on ne fait point ou que fort peu de prières particulières.

4° Les âmes qui y souffrent davantage.

D. Pouvons-nous souffrir pour les âmes qui sont en Purgatoire ?

R. Oui, nous le pouvons ; et les peines que nous souffrons pour elles, leur sont utiles.

D. À quoi servent les peines que nous souffrons pour les âmes du Purgatoire ?

R. Elles font que Dieu diminue leurs peines, et les en délivre plus tôt (DC 44,2,5).

D. Pourquoi, dans les Messes et Offices qui se chantent pour les morts, l'Église se sert-elle de couleur noire et de chants lugubres ? Est-ce qu'elle pleure la mort des Saints ?

R. Ce n'est pas qu'elle pleure la mort de ceux qui sont dans le Purgatoire ; mais c'est qu'elle déplore le péché, qui est cause de la mort

<p><i>biens temporels que l'Église prend une couleur et fait retentir des chants lugubres ?</i></p> <p><i>Non, c'est pour déplorer le péché.</i></p> <p><i>Quelle est la consolation des chrétiens dans la mort ?</i></p> <p><i>C'est l'espérance de la Résurrection.</i></p> <p><i>Comment est-ce que l'Église marque cette espérance dans les funérailles des morts ?</i></p> <p><i>En allumant des flambeaux, des cierges et des torches.</i></p> <p><i>Que signifient toutes ces choses ?</i></p> <p><i>Ce sont des signes de vie et de joie.</i></p> <p><i>Il y a donc de la joie mêlée dans les funérailles et dans l'Office des morts ?</i></p> <p><i>Oui, à cause de la Résurrection.</i></p> <p><i>Les morts sont-ils soulagés par les prières ?</i></p> <p><i>Oui, et principalement par le Sacrifice de l'Autel.</i></p> <p><i>Pourquoi ?</i></p> <p><i>Parce qu'on y offre la Victime commune du genre humain (p. 460).</i></p>	<p>et de peines qu'on souffre dans le Purgatoire.</p> <p>D. Pourquoi, quand on enterre les morts, et qu'on chante pour eux, porte-t-on des torches ardentes et allume-t-on quantité de luminaires ?</p> <p>R. C'est pour témoigner qu'on espère qu'ils ressusciteront un jour et qu'ils seront bienheureux éternellement dans le Ciel.</p> <p>D. Doit-il donc y avoir des marques de joie dans les funérailles et dans l'Office des Morts ?</p> <p>R. Oui, il y en doit avoir à cause de l'espérance et de l'attente dans laquelle on est de la Résurrection des corps, et du bonheur des âmes dans le Ciel (DC 44,2, 6 & 7).</p>
---	---

Bossuet manifeste ici son attachement à l'Église, véritablement *Mère commune* pour tous les fidèles trépassés ; et son sens de l'Eucharistie, principal agent du soulagement des défunts lors du Saint Sacrifice de l'Autel. Par ailleurs, est-ce son expérience des fastes qui entourent les funérailles des Grands qui l'invite à *retrancher*, bien évidemment une *joie* trop humaine, mais aussi *la célébrité*, c'est-à-dire le faste et les pompes.

Pour la Fête de la Dédicace d'une église, la leçon de Bossuet est fort courte : moins d'une page, mais d'une grande densité spirituelle. Les Devoirs C la reprennent presque intégralement.

Bossuet	Devoirs C
<p><i>Pourquoi consacre-t-on les églises avec tant de solennité ?</i></p> <p><i>Pour inspirer le respect envers les lieux saints.</i></p> <p><i>Pourquoi encore ?</i></p> <p><i>Parce que les églises, bâties de pierres, sont la figure de la vraie Église et de la Société des Saints.</i></p>	<p>D. Pourquoi consacre-t-on les églises avec tant de solennité et de cérémonies ?</p> <p>R. C'est pour deux raisons.</p> <p>1° Pour inspirer du respect pour ces lieux saints.</p> <p>2° Parce que les églises bâties de pierres sont les figures de la vraie Église, c'est-à-dire de la Société des fidèles et des Saints.</p>
<p><i>Comment ?</i></p> <p><i>Parce que l'Église est le vrai Temple où Dieu habite, et que ce Temple est composé des fidèles comme de pierres vivantes.</i></p>	<p>D. Comment les églises sont-elles les figures de la vraie Église ?</p> <p>R. C'est en ce que l'Église, c'est-à-dire la Société des fidèles et des Saints, est le Temple où Dieu demeure, et que ce Temple est composé des fidèles, comme de pierres vivantes... (DC 44,24,3).</p>
<p><i>Pourquoi renouvelle-t-on tous les ans la mémoire de la Dédicace de l'église ?</i></p> <p><i>Pour renouveler dans le cœur des fidèles, la révérence des saints lieux et des Mystères qu'on y célèbre tous les jours.</i></p>	<p>D. Pourquoi renouvelle-t-on tous les ans la mémoire de la Dédicace et de la Consécration des églises ?</p> <p>R. C'est pour trois raisons.</p> <p>1° Pour renouveler dans le cœur des fidèles la vénération qu'ils doivent avoir pour ces lieux saints et pour les Mystères qu'on y célèbre tous les</p>

<p><i>Pourquoi encore ?</i> <i>Afin que chaque fidèle renouvelle la mémoire du saint jour où il a été dédié à Dieu.</i> <i>À quel jour avons-nous été dédiés à Dieu ?</i> <i>Dans le Baptême, où nous avons été faits les Temples vivants du Père, du Fils et du Saint-Esprit (p. 461).</i></p>	<p>jours. 2° Pour y réparer par leur dévotion et par leur piété, les péchés qu'ils y ont commis, l'indévotion et les négligences qu'ils y ont eues, pendant l'année. 3° Pour y renouveler la mémoire du saint jour auquel ils ont été dédiés et consacrés à Dieu, D. Quel jour les chrétiens ont-ils été dédiés et consacrés à Dieu ? R. C'est dans le saint Baptême qu'ils ont été dédiés et consacrés à Dieu et qu'ils ont été faits les Temples vivants du Père, du Fils et du Saint-Esprit (DC 44,24,5 & 6).</p>
--	--

Lorsqu'on lit, l'une à la suite de l'autre, les deux leçons traitant de la Dédicace des églises, l'on est frappé du changement de climat pastoral qui s'y exprime. Chez Bossuet, tout le texte respire cette sérénité de la foi aux Mystères qui nous unissent si intimement au Dieu Trinité, depuis le Baptême. Si nous retrouvons cette même atmosphère dans les passages des Devoirs C inspirés du *Catéchisme de Meaux*, l'ensemble de *l'Instruction* lasalienne crée un autre climat, fortement marqué du pessimisme et du rigorisme nicolaïtes. C'est que, en effet, sur les 5 pages de Jean-Baptiste de La Salle, moins d'une page se ressent du texte de Bossuet. Les autres se sont nourries du *Catéchisme des Fêtes* de Batencour¹²⁵. Et celui-ci a cru nécessaire d'insister - lourdement ! - sur le respect du lieu saint qu'est l'église ; un respect se manifestant avant tout dans le fait d'y entrer *sans un seul péché mortel*.

¹²⁵ Voir la fin du chapitre précédent, sur la *Dédicace des églises*.

Chapitre 6 – *Les Devoirs du Chrestien dressez en
forme de Catechisme de Claude Joly*

LES DEVOIRS
D V
CHRESTIEN
D R E S S E Z

EN FORME DE CATECHISME,
par Monseigneur l'Illustrissime & Reve-
rendissime Père en Dieu CLAUDE
JOLY, Evêque & Comte d'Agén.

EN FAVEUR DES CATHOLIQUES
& des Fidèles de son Diocèse.

*Qui ad Iustitiam erudim multos, quasi stella in
perpetuum aternitates, Daniel. 12.*

Sixième Edition revue & augmentée.



A P A R I S,

Chez PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ord,
du Roy, rue S. Jacques, à la Croix d'Or.

M. DC. LXXVII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTE.

L'auteur.

Claude Joly est bien connu.¹²⁶ Il naît à Buzy-sur-Orge, au diocèse de Verdun, le 25 juin 1610. D'une famille pauvre. Il fait, cependant, des études théologiques (à Paris ?), avant de devenir curé de diverses petites paroisses. À 33 ans, il entre dans la toute nouvelle Communauté de Saint-Sulpice et s'engage dans la prédication et les missions. Il ne les abandonne pas lorsqu'il devient chanoine de Verdun (1649). En 1653, le voici curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Il y prêche avec beaucoup de succès : *Tout Paris sait avec quel empressement il a été suivi et écouté pendant les douze années qu'il a été curé de Saint-Nicolas-des-Champs. Des premières personnes du royaume, soit dans l'église soit dans l'épée et la robe, venaient assidûment l'entendre. Les princes français et étrangers, les calvinistes et les luthériens aussi bien que les catholiques, ceux de la campagne comme ceux de Paris, se rendaient de matin dans son église, aux jours qu'il devait prêcher et il est surprenant de voir avec quelle résolution de changer de vie la plupart sortaient de ses sermons.*¹²⁷

La plupart... Claude Joly, en effet, n'a pas que des admirateurs. Boileau le sait qui, lorsqu'il fera le procès de la raison dans l'une de ses Satyres, écrira :

... *Puisqu'il faut le dire*
Souvent de tous nos maux la raison est le pire.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareille,
C'est un pédant qu'on a sans cesse à son oreille,
Qui toujours vous gourmande et loin de nous toucher
*Souvent comme Joly perd son temps à prêcher.*¹²⁸

Joly *pédant* ?... Certains lui reprocheraient plutôt sa *rusticité*. Une rusticité qu'il garderait de ses origines ?... ou bien s'agirait-il d'une certaine violence verbale qui secoue les auditeurs, *les gourmande* comme dit Boileau ? Quoi

¹²⁶ P. Hébrard et P. Dubourg ont écrit sa vie : *Histoire de Messire Claude Joly, évêque et comte d'Agen (1610-1678)*, Agen, 1905. P. Broutin lui consacre une vingtaine de pages dans son étude sur *La réforme pastorale en France au XVII^e siècle*, tome I - Desclée et C^o.

¹²⁷ Préface des *Prônes*, par J. Richard, p. 13.

¹²⁸ Satyre IV : A M. l'abbé Le Vayer. (Cité in *Histoire de Messire Claude Joly...*, p. 486).

qu'il en soit de son éloquence, elle attire le monde. L'auteur de la *Muse historique*¹²⁹ en témoigne :

*Mais parlons de Joly, puisque vous le nommez,
 Cette rusticité qu'en (certain) vous blâmez,
 En Joly, dites-vous, de tout Paris connue,
 De carrosses souvent embarrassa la rue ;
 Partout avec succès il a toujours prêché,
 En doutez-vous encore après son évêché,
 Non ; mais de ce discours que voulez-vous conclure ?
 Qu'on peut, sans art, guidé par la seule nature,
 En chaire, avec succès porter un air grossier,
 Oui ! ne l'ai-je pas dit, qui pense à le nier ?*

Joly - bien que n'ayant jamais prêché au Louvre - est connu à la Cour. Le Roi le nomme à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon en 1661. Mais Rome, en conflit avec la France, refuse les bulles. Trois ans plus tard, il reçoit l'évêché d'Agen. Sans opposition, cette fois. Il est sacré le 15 mars 1665, à Paris. Les jugements portés sur l'évêque que fut Claude Joly sont parfois sévères... Irénée Noyé écrit, dans le *Dictionnaire de Spiritualité* :¹³⁰

Il entreprit une vigoureuse réforme de son diocèse, surtout par la visite des paroisses, la tenue des synodes, le soin de la formation du clergé et l'organisation des missions. La manière autoritaire qu'il employa aussi bien pour supprimer les abus que pour réduire la liberté d'action des religieux lui suscita de fortes résistances et d'interminables procédures [...]. Son action de pasteur fut prolongée par de nombreuses publications ; elles expriment parfois des positions rigoristes, qui ont valu à Joly les sympathies du parti janséniste (lui-même avait, en décembre 1667, signé la lettre des dix-neuf évêques au pape en faveur de leurs quatre collègues qui avaient distingué le fait et le droit...

¹²⁹ Jean Loret, *L'art de prêcher*, Chant IV, p. 57.

¹³⁰ Col. 1260-1261.

Paul Broutin, dans *La Réforme pastorale en France au XVII^e siècle*, situe l'évêque d'Agen parmi *les plus versaillais* des réformateurs, sans en faire, cependant, des *prélats courtisans*.

*Ce ne sont ni des intrigants, ni des politiques, ni des profiteurs d'Ancien Régime. Ils ont de leurs devoirs une conscience sérieuse, ils remplissent leur tâche avec droiture et méthode. Ils en sont cependant distraits par un autoritarisme et par un faste qui sentent le grand siècle.*¹³¹

Plus précisément, il est reproché à Joly ce quelque chose qui sent le parvenu :

Il a refusé l'évêché de Saint-Pol-de-Léon parce qu'il ignorait la langue bretonne. Comprend-il mieux le dialecte et surtout la mentalité des Agençais ? il ne leur accorde lui-même d'ailleurs qu'une confiance très mesurée. À l'égard de son clergé, il reste distant, sinon méfiant, il ne rencontre pas dans ses rangs d'auxiliaires à son goût et froisse assez malencontreusement leur amour-propre. Il ne semble pas avoir été plus adroit avec le Parlement de Bordeaux et tous les appels d'abus qu'on y fait contre lui sont toujours entendus. Il compte que tous ses procès seront mieux réglés au Conseil du Roi. Le long différend avec les réguliers nous le montrera en quête d'un appui qui sent son gallicanisme. En sa conduite personnelle comme en son administration diocésaine, où sont cette maîtrise de soi et cette mesure que le Concile de Trente voulait chez les pasteurs d'Église ?

Le catéchiste.

Comme le souligne le Frère Magaz¹³², *tous les historiens et biographes se complaisent à exalter cette facette pastorale* de l'évêque d'Agen. Là éclate son zèle.

Nous l'avons vu, Mgr Claude Joly est un de ces évêques qui s'attaquent de front à ce qu'ils jugent devoir combattre. Si le peuple chrétien de ce diocèse d'Agen est ignorant des choses de la foi : qu'on lui assure l'enseignement religieux dont il a besoin. Une réforme de son clergé s'impose-t-elle en ce domaine ? Qu'à cela ne tienne, *on le mettra au pas !* Et c'est ainsi que Joly va - dans

¹³¹ P. 255-256.

¹³² Thèse, p. 318.

un premier temps - lutter contre ce que l'on pourrait appeler « l'absentéisme » du clergé d'alors. Trop de curés ou de vicaires ne résident pas dans leurs paroisses. Ils préfèrent habiter les villes plus sûres, en ces temps de rapines ou de guerres, et plus évoluées. On accepte, on recherche même, des bénéfiques incompatibles avec la présence continue en paroisses. Celles-ci voient leurs prêtres - au mieux - le dimanche et les fêtes. L'évêque tonne :

...avons ordonné et ordonnons que tous les prêtres, curés et vicaires, iront incessamment et sans délai faire leur résidence actuelle et personnelle dans leurs paroisses, dont ils ne pourront s'absenter sans nécessité ; et tous les dimanches et fêtes, ils y feront les catéchismes (Ordonnance du 9 août 1665).

Une enquête est lancée, sous forme de questionnaire, dans tout le diocèse. Il s'agit de repérer les situations gravement anormales. Les résultats révèlent l'étendue du mal. Une nouvelle ordonnance, et qui ne se contente pas d'exiger, menace de sanctions :

Enjoignons [...] de faire diligente et exacte recherche de ceux qui y contreviendraient, et de les poursuivre par toutes sortes de voies dues et raisonnables, et même faire saisie des revenus des cures de ceux qui ne résident pas, pour être employés aux réparations, ornements et autres nécessités des églises et des pauvres de leur paroisse : et à cet effet [...] avons permis d'implorer l'aide du bras séculier (Ordonnance du 23 septembre 1665).

L'évêque en arrive aux actes. C'est ainsi qu'il apprend, un jour, que quatre curés, non seulement ne résident pas dans leurs paroisses mais qu'ils n'y assurent aucun service religieux : Mgr Claude Joly invite les paroissiens à se saisir des fruits de la cure...

Obtenir que les responsables de paroisses résident proches de leurs ouailles, c'est une chose. Obtenir qu'ils leur assurent, en temps et lieux, l'enseignement religieux, en est une autre. L'évêque s'attelle à cette tâche. En 1667, il donne l'exemple, en prêchant quatre fois la semaine en sa cathédrale durant le Carême. L'année suivante, une Ordonnance rappelle aux pasteurs leur mission :

Désirant satisfaire à notre devoir, nous vous mandons de faire en vos paroisses, l'espace d'une heure environ, le catéchisme, les jours de fêtes et

dimanches, et trois fois la semaine, l'avent et le carême, savoir : les dimanches, mercredis et vendredis ; d'exhorter les mères, maîtres et maîtresses, à y envoyer leurs enfants et serviteurs et de les y conduire eux-mêmes. Vous enjoignons en outre de faire voir, dans vos prônes, par de bonnes et solides raisons, l'obligation qu'ont tous les chrétiens d'y assister (Ordonnance du 23 novembre 1668).

Les statuts synodaux renouvellent, en les explicitant, les mêmes prescriptions. Ils y ajoutent la menace de sanctions :

... ayant trouvé, dans le cours de nos visites, des curés et vicaires qui faisant rarement la doctrine, d'autres avec trop de précipitation, les uns sans méthodes et les autres ne se servant point de notre catéchisme, pour remédier à ces abus, nous ordonnons à tous curés et vicaires de faire la doctrine chrétienne en langue vulgaire dans leurs églises paroissiales ou annexes, immédiatement avant vêpres, tous les dimanches et fêtes chômables de l'année, excepté pendant le temps des moissons et vendanges, et de n'y point manquer sans cause légitime, à peine de suspense ipso facto...

Ordonnons à tous les fidèles d'assister à la doctrine chrétienne, suivant leur devoir et obligation, avec défense aux curés et vicaires d'admettre pour parrains et marraines les personnes qui ignorent les principaux articles de la foi et négligent d'assister au catéchisme ; comme aussi de publier les bans de leur mariage, tandis qu'ils demeureront dans cette ignorance. Les curés - à qui Dieu n'a point donné le talent de la prédication, feront prêcher en leur paroisse, les cinq ou six principales fêtes de l'année.¹³³

L'évêque d'Agen exige - nous venons de le lire - que prêtres et vicaires se servent du catéchisme que lui-même a composé. Joly a eu, en effet et très certainement, le souci d'aider ses collaborateurs dans leur tâche d'enseignement.

En 1671, à l'occasion du Jubilé accordé par le nouveau pape, Clément X, il fait paraître sa *Doctrine des indulgences et du jubilé dressée en forme de catéchisme* qui sera plusieurs fois rééditée.

¹³³ Toutes ces citations d'Ordonnances et de Synodes sont tirées de Hébrard, *Histoire de Messire Claude Joly*, p. 190-191.

En 1672, ses *Avis pour les curés, vicaires, confesseurs et autres ecclésiastiques d'Agen* reprennent divers mandements traitant des obligations et des devoirs du clergé.

En 1674, ce sont les *Instructions de S. Charles Borromée aux confesseurs* et un *Catéchisme en faveur de ceux qui aspirent à la tonsure et des clercs du diocèse d'Agen*. Entre temps, en 1672, il a publié le catéchisme qui va, désormais, retenir notre attention : *Les devoirs du chrétien dressés en forme de catéchisme*.

Les Devoirs du Chrétien.

Les exemplaires connus du catéchisme de Joly sont rares. J. Guibert en signale un, de la cinquième édition (Inv. D. 39442), à la Bibliothèque Nationale de Paris. La bibliothèque de la Maison Générale en possède aussi un exemplaire (238 J 75), mais de la sixième édition. C'est un in-8 intitulé : *Les Devoirs du Chrestien dressez en forme de catéchisme, par Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Père en Dieu CLAUDE JOLY, Evêque et Comte d'Agen, en faveur des Curez et des Fidelles de son Diocèse*.

Le corps du livre comporte 439 pages : les 383 des *Devoirs du chrétien*, plus les 56 *Du catéchisme des Clercs*. Une *Ordonnance*, des *Avertissements*, la liste des *Indulgences concédées... en faveur de la doctrine chrétienne* ainsi que les Tables lesquelles ne sont pas numérotées.

L'*Ordonnance* qui ouvre le manuel est adressée par *Messire Claude Joly...*, aux *archiprêtres, curés, vicaires et autres ecclésiastiques ayant charge d'âmes*. Elle dit ce qui est à l'origine de ce catéchisme, la prise de conscience d'un pasteur responsable et sa détermination.

La visite que Nous avons faite de notre diocèse, Nous ayant fait connaître, avec une extrême douleur, la profonde ignorance des peuples de la campagne, et le danger évident où ils se trouvent de périr sans ressources, pour n'avoir pas une connaissance des mystères de notre Religion, si la mort les prévenait en ce triste et pitoyable état : Nous avons jugé qu'il était de notre devoir indispensable d'apporter un prompt remède à un mal si grand et si pressant [...]. C'est ce qui Nous a obligé de dresser, avec toute la diligence qui Nous a été possible ce catéchisme, que nous vous présentons avec affec-

tion, et que Nous vous ordonnons d'enseigner à tous peuples qui vous sont commis, et dont il a plu à Dieu de Nous confier la conduite spirituelle.

Elle dit encore quel type de chrétien ce texte veut susciter :

Notre intention a été de former dans ce petit ouvrage le modèle d'un véritable chrétien selon l'esprit, et de lui représenter comme dans un miroir la pureté de vie, à laquelle il s'est engagé par les protestations solennelles qu'il a faites en la présence de Dieu et en face de la sainte Église, lorsqu'il a reçu la qualité d'enfant de Dieu, de frère, de membre de Jésus-Christ et de temple du Saint Esprit sur les fonts du saint Baptême.

Elle donne le plan de l'ouvrage, afin de donner au chrétien *une connaissance plus exacte de ses devoirs*, il faudra y revenir.

On y trouve enfin une exhortation véhémement adressée aux pasteurs :

Travaillez donc, mes chers Frères, avec courage, confiance en Dieu, patience, charité, pureté d'intention et persévérance à procurer le salut de vos paroissiens, puisqu'il est d'un si grand prix aux yeux de Dieu, qu'il n'a pas estimé qu'il fût indigne de la Majesté de son Fils unique de se faire homme et de souffrir toutes sortes d'outrages et de travaux l'espace de trente-trois ans, et ensuite une mort cruelle et remplie d'infamie pour mériter la qualité de sauveur des âmes. Imités ce divin Original, perfectionnez votre vie et consommez votre sainteté dans les fonctions de votre sacré ministère : rappelez souvent, dans votre esprit, la pensée des joies anticipées, dont jouit un bon pasteur dans le lit de la mort, lorsque sa conscience lui rend témoignage de sa constante fidélité à tous les points de sa vocation pastorale.

... et réglant votre vie sur les maximes du souverain Pasteur de nos âmes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous serez prêts à toute heure et à tout moment à sacrifier vos biens, votre repos, votre liberté, votre honneur, et votre vie même s'il est nécessaire, pour assurer le salut de vos chères ouailles : vous n'aurez plus d'autres pensées que de les gagner à Jésus-Christ, pour en faire les membres vivants de son Corps mystique, afin qu'ayant été sur la terre le sujet de vos veilles continuelles et de votre zèle infatigable, elles soient aussi dans le ciel l'accroissement de votre joie et la consommation de votre gloire éternelle.

Travaillez à procurer le salut des âmes..., Imitiez Dieu..., votre ministère..., réglant votre vie sur les maximes de Jésus-Christ..., gagner (les âmes) à Jésus-Christ pour en faire les membres vivants de son Corps mystique... On retrouve les mêmes accents chez Jean-Baptiste de La Salle lorsqu'il parle aux Frères de leur ministère.

Les Avertissements. Ce sont huit pages et vingt articles très denses et de très grand intérêt. Elles nous disent beaucoup de l'auteur lui-même. De son tempérament, impérieux et méticuleux à la fois. De son zèle catéchistique, aussi éclairé que pratique.

Ces pages nous offrent aussi une description, très circonstanciée, d'un catéchisme paroissial rural qui rassemble *tous les dimanches et fêtes commandées, et trois fois la semaine, au saint temps de l'Avent et du Carême, devant ou après vêpres (III)*, toute la communauté réunie.

Les pères et mères, maîtres et maîtresses auront soin d'amener avec eux leurs enfants et serviteurs, et particulièrement ceux qui gardent le bétail, qui ne savent pas prier Dieu et ne sont point instruits de leur créance ; et si la nécessité les oblige de laisser quelqu'un pour garder la maison, ceux qui auront assisté au catéchisme, n'oublieront pas à leur retour de lui répéter la leçon qu'on y aura enseignée, et lui ne manquera pas de venir au suivant, où se fera la répétition (XV).

C'est au son de la cloche que s'est faite la convocation. L'ordre règne en cette assemblée :

... les peuples [...] entreront dans l'église, sans s'arrêter à la porte où, après avoir pris de l'eau bénite, ils se rangeront dans la nef et prieront Dieu dévotement et à genoux, les hommes du côté de l'Évangile, et les jeunes garçons du même côté, plus près du balustre ; les femmes du côté de l'Épître et les jeunes filles aussi du même côté, plus près du balustre ; laissant au milieu un grand espace libre, où le pasteur puisse aller et venir commodément (IV).

Le bon prêtre quant à lui, s'est excité à bien faire le catéchisme par la considération fréquente, et sérieuse, des vérités suivantes : 1. Qu'il fait l'office de Notre-Seigneur Jésus-Christ... 2. Qu'il est indispensablement obligé de le faire... 3. Que

la foi expresse des principaux Mystères de notre Religion étant absolument nécessaire aux adultes pour recevoir la grâce... 4. Qu'il est coupable de la perte de tous ses paroissiens qui par sa faute périront dans leur ignorance: qu'il en rendra un compte formidable au Jugement de Dieu, lorsque ces pauvres âmes se voyant privées pour jamais de la gloire, porteront leurs plaintes au Tribunal de la Divine Justice, où avec des voix de sang, elles lui demanderont vengeance contre leurs pasteurs idoles et mercenaires, qui par leur ignorance, par leur paresse ou par leur cruauté, seront la cause de leur damnation éternelle (I).

La séance du catéchisme commence par la prière. Celle du prêtre qui, revêtu de son surplis et ayant en main son bonnet carré, se mettra à genoux à la porte du balustre ou au milieu du marchepied de l'autel ; et s'étant offert avec ses paroissiens à Dieu, ayant uni ses intentions à celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, purifié son cœur par un acte de contrition et demandé l'assistance du Saint Esprit, le tout en peu de temps et en silence, il fera le signe de la Croix et commencera la prière du matin, d'une voix haute et distincte ; tous les assistants la prononçant avec lui d'un même ton, et faisant les mêmes pauses (V).

La leçon proprement dite comporte deux parties. La première consiste dans la répétition des quatre dernières demandes apprises lors du catéchisme précédent. Toutes les demandes étant faites successivement à tous les assistants, pour connaître s'ils les ont bien retenues. Après cette répétition, commence le catéchisme du jour qui, lui aussi ne contiendra que quatre ou cinq demandes avec leur réponses, et moins même si les réponses sont longues et difficiles.

Ici encore, les demandes sont adressées à tous les assistants, s'il se peut ; ou si le nombre est trop grand, à la plus grande partie ; commençant par un côté et finissant par l'autre, en passant par le milieu de la nef et indiquant du doigt, ou appelant de leurs noms, les personnes qu'il interrogera (VII).

La méthode est rude, si l'on songe à ces adultes, à ces pères et mères, maîtres et maîtresses face à leur curé et face à leurs enfants et domestiques !... Le prêtre doit veiller cependant à n'humilier personne. Ni les jeunes :

Auparavant que de proposer la demande aux jeunes garçons et aux filles, il la fera tout haut, sans s'adresser à personne en particulier, et y fera lui-même réponse deux ou trois fois de suite, exhortant les peuples d'écouter

avec attention, afin que tous s'instruisent et que le premier qui sera interrogé ne soit honteux, s'il ne pouvait répondre ; et si les réponses étaient longues ou difficiles, il les enseignera pendant la semaine aux garçons et aux filles par lesquels il doit commencer ses demandes (IX).

Ni les adultes, à plus forte raison : il faut *donner le temps nécessaire aux hommes et aux femmes d'apprendre la réponse (VIII)*. Et *s'il arrive que quelqu'un fasse une réponse mauvaise ou ridicule, il se gardera bien de rire, de se fâcher ou de lui donner de la confusion : il l'instruira doucement, lui enseignant la réponse qu'il faut faire et, la lui ayant fait répéter, il dira tout haut qu'il a bien dit, afin de l'encourager et de ne lui pas donner aversion du catéchisme (X)*.

Le catéchiste, ce *bon curé* souhaité par l'évêque d'Agen, est un beau type de pasteur :

Les vertus qu'il doit pratiquer en faisant le catéchisme sont : 1. Une modestie accompagnée d'une honnête gaieté. 2. Une douceur qui encourage les timides et les faibles. 3. Une gravité qui tienne en leur devoir les esprits légers et peu respectueux. 4. Une grande patience pour souffrir les ignorances et les autres manquements des peuples. 5. Une charité paternelle pour ne laisser personne sans instruction (II).

Le catéchisme s'achève comme il a commencé : par la prière. Celle du soir. Auparavant, cependant, les assistants auront été invités à *tirer les fruits de l'enseignement reçu et à produire dévotement les actes qui (dans le manuel) sont à la fin des Instructions (XI)*.

Structure théologique des Devoirs du Chrétien.

Elle rejoint celle de bien des catéchismes de l'époque. C'est une succession de « devoirs » dont le lien entre eux est assez ténu.

D. Combien y a-t-il de devoirs du chrétien ? R. Il y en a cinq principaux, savoir : 1. Croire. 2. Faire. 3. Éviter. 4. Recevoir. 5. Demander.

D. Qu'est-ce que le chrétien est obligé de croire ? R. Tout ce que Dieu a révélé et que la sainte Église nous enseigne.

D. Qu'est-ce que le chrétien est obligé de faire ? R. Tous les Commandements de Dieu et de l'Église.

D. Qu'est-ce que le chrétien est obligé d'éviter ? R. Le péché et les occasions qui nous y portent.

D. Qu'est-ce que le chrétien doit recevoir ? R. Les Sacrements qui lui sont utiles et nécessaires.

D. Qu'est-ce que le chrétien doit demander ? R. Les choses qui sont contenues dans l'Oraison Dominicale et dans les autres prières approuvées par l'Église.

D. Pouvons-nous satisfaire de nous-mêmes à tous ces devoirs ? R. Non, nous ne le pouvons pas sans la grâce de Dieu.

D. Que faut-il faire pour obtenir la grâce de Dieu ? R. Il faut la lui demander avec ardeur en tout temps et se rendre digne de la recevoir en menant une vie chrétienne (voir Instruction. Des devoirs du chrétien : p. 22-23).

L'Ordonnance est plus explicite, certes, mais si peu ! L'auteur a simplement estimé à propos de diviser (son) dessein en six parties, selon l'ordre naturel qui se rencontre entre les matières qui le composent :

La première nous découvre les Vérités éternelles qui sont renfermées dans le Symbole des Apôtres [...] Mais comme la foi, selon le saint Concile de Trente, n'est que le commencement de notre justification et que, sans le secours de bonnes œuvres et de la charité...

La seconde partie de cet ouvrage nous fait voir la nécessité qu'il y a d'accomplir, par un pur esprit d'amour, les Commandements de Dieu et de l'Église, pour assurer notre salut sur de solides fondements.

Or d'autant que la grâce n'a point de stabilité ni de consistance qui soit fixe en cette vie, et que la misère de notre condition nous expose à une infinité de périls qui nous la peuvent ravir à tout moment [...]. Pour éviter ce malheur, nous avons expliqué dans la troisième partie la nature, les qualités et les effets des péchés capitaux [...] ; auxquels nous avons ajouté le contre-poison, en présentant les remèdes qui leur sont contraires et faisant voir la beauté de la grâce, les trésors spirituels qui sont renfermés dans la pratique des vertus chrétiennes, et les effets miraculeux que le S. Esprit opère dans le fond de nos âmes par son intime présence, accompagnée d'une riche et abondante effusion de ses dons.

Que si après tous ces secours nous sommes assez malheureux pour suivre la pente de notre nature corrompue [...] ; la quatrième partie de cet ouvrage éclaircit la matière des Sacrements que Nôtre Seigneur Jésus-Christ a institués dans son Église, comme de précieux réservoirs qui contiennent les mérites de sa vie et de sa mort ; de sacrés canaux, par lesquels il fait couler la grâce dans nos cœurs...

Il est vrai que cette grâce que Dieu nous communique par la vertu des Sacrements, est reçue et se perfectionne en nos cœurs [...] ; et qu'elle y est combattue par une infinité de passions qui naissent de la corruption de notre chair. C'est pourquoi pour la conserver, l'accroître et l'affermir, la cinquième partie de ce Traité nous enseigne la nécessité de la prière, ses qualités, ses effets, la manière de la faire et de nous en rendre l'usage utile et fréquent : comme aussi pour attirer sur nous les secours spirituels et temporels dont nous avons besoin en l'âme et au corps ; et pour obtenir de la bonté de Dieu le don de la persévérance, qui selon la doctrine du S. Concile de Trente, ne peut être l'effet de nos mérites.

Enfin, la sixième et dernière partie de ce catéchisme, laquelle est détachée des devoirs du chrétien, n'est à proprement parler que la pratique des cinq premières, et une méthode familière pour mettre en usage les plus ordinaires et plus importantes actions de la vie, enseignant la méthode de faire une bonne confession et communion, d'entendre avec dévotion la sainte Messe, de passer chrétiennement la journée, de prier Dieu avec révérence et piété le matin et le soir ; de se conformer entièrement à la volonté de Dieu dans la maladie, et de se préparer à une sainte mort par la réception des Sacrements, et en s'unissant aux dispositions intérieures et aux intentions de Jésus-Christ mourant, dont la vie et la mort doivent être le parfait modèle de la vie et de la mort de tous les chrétiens.

On le voit, l'ordre naturel qui a déterminé la composition de ce catéchisme est assez lâche. Un mot, une coordination, nous fait passer d'une partie à une autre : *mais..., or..., si..., il est vrai que..., c'est pourquoi...* Comme on peut regretter que ce qui avait constitué l'intention de départ n'ait pas commandé la structure même du manuel ! L'on se souvient de ce beau passage :

Notre intention a été de former dans cet ouvrage le modèle d'un véritable chrétien selon l'Esprit, et de lui représenter comme dans un miroir la pureté de vie à laquelle il s'est engagé par les protestations solennelles qu'il

a faites en la présence de Dieu et de l'Église, lorsqu'il a reçu la qualité d'enfant de Dieu, de frère, de membre de Jésus-Christ et de temple du Saint Esprit sur les fonts du saint Baptême.

Quelques caractéristiques des *Devoirs du Chrétien*.

Les *Devoirs du Chrétien* révèlent les soucis d'un évêque.

L'auteur ouvre son catéchisme par deux *Instructions* qui reprennent, aménagées en demandes et réponses, les prescriptions des *Avertissements* qu'évêque, il a placées en tête de l'ouvrage. Ainsi :

D. Que faut-il faire avant le catéchisme pour en profiter ? R. Il y faut venir avec affection, et se rendre de bonne heure à l'église sans s'arrêter à la porte : prendre de l'eau bénite, faire la révérence au S. Sacrement, s'il est présent, ou au crucifix ; se mettre à genoux au rang où l'on doit être, prier Dieu et demeurer en silence.

D. Quoi encore ? R. Il faut faire la prière dévotement et d'un même ton de voix avec le prêtre, avant que commencer le catéchisme.

D. Est-ce assez d'assister en personne au catéchisme ? R. Non ; les pères et les mères sont obligés d'y faire assister leurs enfants [...] ; et les maîtres et maîtresses, leurs serviteurs et servantes.

D. Si après les avertissements de leur pasteur (ceux qui n'étant pas suffisamment instruits) n'y viennent point, que doit-il faire ? R. Il doit. 1. les refuser lorsqu'ils se présenteront pour être parrains ou marraines. 2. Ne point publier les annonces de leur mariage. 3. Leur différer l'absolution au sacrement de Pénitence, excepté en péril évident de mort. 4. En donner avis à l'évêque pour y remédier.

Il n'y a pas que le simple fidèle qui s'entend rappeler ses obligations : les curés et vicaires *sont obligés d'enseigner au peuple le catéchisme.*

D. Pourquoi cela ? R. Parce qu'ils sont responsables de leur salut, que Dieu leur en fera rendre un terrible compte, et que c'est un des principaux de leurs devoirs d'enseigner les vérités de la Religion au peuple, qui sans cette connaissance est incapable de recevoir les Sacrements et de mener une vie chrétienne (p. 17-18).

Ils doivent aussi demeurer parmi leurs ouailles :

D. Quels sont les devoirs des pasteurs envers leurs paroissiens ? R. Ils doivent résider en leur paroisse. 1. Pour les instruire et faire le catéchisme dimanches et fêtes. 2. Leur administrer les Sacrements. 3. Prier Dieu et célébrer la sainte messe pour eux (p. 95).

L'évêque d'Agen n'oublie pas une Ordonnance qui fit grand bruit dans le diocèse !... Pas plus qu'il n'oublie les droits des évêques quand le thème d'une Instruction conduit à en parler (l'ordre entre les pasteurs, les cas réservés, les indulgences, les fêtes particulières au diocèse...).

C'est un catéchisme pour adultes.

L'Auteur tient compte des enfants mais, à la différence des *Devoirs d'un Chrétien* (ou Devoirs B, en demandes et réponses) de Jean-Baptiste de La Salle, l'accent est mis sur l'adulte et ses obligations. S'agit-il, par exemple, de présenter le *premier Commandement qui regarde le prochain : Père et mère honoreras...*, Claude Joly d'emblée, étend la perspective :

D. Qu'entendez-vous par ces mots, père et mère ? R. J'entends tous ceux qui ont autorité sur nous.

D. Qui sont ceux qui ont autorité sur nous ? R. 1. Les pères et mères. 2. Les maîtres et les maîtresses. 3. Les maris à l'égard de leurs femmes. 4. Les pasteurs et prélats de l'Église. 5. Les seigneurs et magistrats. 6. Les parrains et marraines. 7. Les tuteurs et curateurs. 8. Les vieillards (p. 90).

Les pages qui développent ces huit situations sont intéressantes, car révélatrices d'une culture et d'une société hiérarchisée (enfants-parents, femmes-maris, hommes du commun - nobles et magistrats, fidèles - pasteurs et prélats...). Elles sont aussi révélatrices des mœurs peccamineuses des adultes de cette époque. Quelques passages :

D. Qu'est-ce que les maîtres et maîtresses doivent à leurs serviteurs ? R. Ils leur doivent six choses. 1. Les nourrir. 2. Les instruire (de la religion). 3. Les corriger. 4. Les assister en leur maladie. 5. Les occuper avec prudence et justice. 6. Leur payer leur salaire.

D. Est-ce un grand péché de retenir les gages des serviteurs ? R. Oui, c'est un péché qui crie vengeance devant Dieu.

D. Quels sont les devoirs des seigneurs et des magistrats envers les peuples ? R. Ils doivent. 1. Les conserver en paix. 2. Leur rendre justice. 3. Empêcher et punir les scandales. 4. Procurer que les lois de Dieu et de l'Église soient observées (p. 94 et 95).

Et voici ceux qui pèchent contre le septième Commandement :

R. 1. Ceux qui dérobent le bien d'autrui en secret. 2. Qui le prennent par force et contre raison. 3. Ceux qui prennent plus qu'ils n'ont prêté, pour prêt de leur argent ou de leurs denrées. 4. Qui retiennent injustement le bien d'autrui. 5. Qui font dommage au prochain par malice ou négligence, bien qu'ils n'en profitent pas. 6. Par procès ou par chicanes. 7. Ceux qui font ou débitent de la fausse monnaie. 8. Ceux qui retiennent injustement les titres et papiers d'autrui. 9. Ceux qui par ignorance de leur art ou de leur profession ont causé du dommage au prochain. 10. Ceux qui ont fait simonie, ou confidence, ou qui y ont contribué en donnant, promettant, recevant argent ou autre chose d'équivalent pour le bénéfice. 11. Les gens de guerre qui par leur faute ont fait ou permis du dommage au prochain. 12. Ceux qui vendent à faux poids ou à fausse mesure, altèrent ou survendent les marchandises ; se servent de l'ignorance ou de la nécessité du prochain pour avoir les siennes à vil prix. 13. Ceux qui ne paient pas leurs dettes, les gages des serviteurs, le salaire des ouvriers le pouvant faire en tout ou en partie. 14. Ceux qui par leur faute ont perdu ou refusé de rendre les dépôts qui leur avaient été confiés. 15. Ceux qui usent de fraude ou de connivence dans l'administration du bien d'autrui, ou qui n'en rendent pas un compte fidèle, comme les tuteurs, curateurs, fermiers, procureurs (p. 104-105).

C'est un manuel à la doctrine très généralement équilibrée.

Joly est rigoriste, comme l'était son époque. Mais il tombe rarement dans les excès propres aux jansénistes - même s'il a éprouvé, pour certains d'entre eux, estime, voire amitié. On lui a reproché, cependant, les limites qu'il mettait à la communion immédiatement après s'être confessé :

D. Est-il à propos de communier aussitôt après la confession ? R. Il serait plus utile de faire auparavant sa pénitence en tout ou en partie, et d'employer quelque temps à se préparer à une bonne communion par une vie vraiment chrétienne, afin d'avoir quelque assurance morale que nous sommes en la grâce de Dieu.

D. Qui sont ceux qui ne doivent pas communier aussitôt après la confession ? R. Ceux qui avant la confession ont croupi longtemps dans le péché mortel. 2. Ceux qui n'ont pas encore quitté l'occasion prochaine du péché. 3. Ceux qui ne sont pas assez instruits des principaux Mystères de la foi. 4. Ceux qui sont dans l'habitude du péché mortel. 5. Ceux à qui le confesseur a ordonné de se réconcilier ou faire restitution. 6. Ceux qui par expérience connaissent qu'ils ne profitent de leurs communions.

D. Que doivent faire ces personnes entre la confession et la communion ? R. Elles doivent accomplir ce que le confesseur leur a ordonné, changer de vie, faire pénitence et s'employer en bonnes œuvres.

D. Quand est-ce qu'il faut recevoir le saint Sacrement de l'Autel ? R. Il faut le recevoir à Pâques en sa paroisse sur peine de péché mortel, si nous n'en sommes pas dispensés par quelque raison légitime, aux grandes fêtes de l'année, et plus souvent, suivant le profit que nous tirons de la sainte communion et le conseil d'un bon confesseur (p. 325-326).

L'exigence est réelle ? excessive ?... Le souci manifesté de devoir donner des marques sensibles d'une véritable conversion a sa valeur pédagogique.

Jean-Baptiste de La Salle ne relèvera pas cette position pastorale. Dans les Devoirs A (en discours suivi), il préfère souligner que l'Eucharistie est, de soi, *médecine et nourriture*. Qu'en tant que médecine, ce sacrement *guérit toutes les infirmités de l'âme, il délivre des tentations du Démon, et il met en état de n'y pas succomber*. Qu'en tant que nourriture, *il répare les forces que le péché y a détruites et [...] nous donne une nouvelle vigueur, pour nous faire faire nos actions avec grâce et par l'Esprit de Jésus-Christ* (DA 304,4,7 & 9).

Après une lecture - répétée - du manuel de Joly, il nous semble que son équilibre est particulièrement sensible en ce qu'il évite de s'appesantir sur la

nécessité de *se sauver*, en privilégiant la *nécessaire* vie chrétienne. Cette vie du *véritable chrétien selon l'Esprit*, fidèle aux *protestations solennelles qu'il a faites, en la présence de Dieu et en face de l'Église*, au jour de son Baptême ; cette vie *d'enfant de Dieu, de frère, de membre de Jésus-Christ et de temple du Saint Esprit*. Telle était, en effet, l'intention de l'auteur écrivant ses *Devoirs du Chrétien*¹³⁴. Telle est bien, malgré ses faiblesses, - Joly est plus juridique et moins spirituel¹³⁵ que Le Coreur - la perspective pastorale du catéchisme de l'évêque d'Agen.

Quel est le lien *salut-vie du véritable chrétien* dans ce manuel ?... La réponse est complexe. Il semble, cependant, que les premières pages des *Devoirs du Chrétien* apportent quelque lumière. Ainsi, il est *nécessaire* de venir au catéchisme, et d'une nécessité de salut, pour deux raisons : *savoir la doctrine chrétienne* et en particulier *les vérités de salut*, et apprendre comment l'on vit en chrétien.

- **Savoir :**

D. Qu'est-ce que le catéchisme ? R. C'est une instruction familière de la doctrine que le Fils de Dieu est venu enseigner aux hommes.

D. Est-il nécessaire de venir au catéchisme ? R. Oui, si nous voulons être sauvés.

D. Pourquoi est-il nécessaire de venir au catéchisme ? R. Pour apprendre à connaître, à aimer et à servir Dieu et Notre Seigneur Jésus-Christ.

D. Pourquoi encore ? R. Pour nous instruire de tout ce qui est nécessaire à notre salut.

D. Qui sont ceux qui sont obligés d'assister au catéchisme ? R. Tous les paroissiens, mais principalement ceux qui ne sont pas suffisamment instruits des vérités de la Religion chrétienne.

D. Qui sont les personnes qui ne sont pas assez instruites ? R. Ce sont ordinairement les enfants, les serviteurs et servantes, les pauvres, les artisans et les habitants de la campagne (pp. 13-14).

¹³⁴ cf. le passage de l'Ordonnance cité plus haut.

¹³⁵ Spirituel, au sens fort de vivre selon l'Esprit, dans l'Esprit.

Nous retrouvons, ici, cette conviction qui anime toute la pastorale de l'Église de France au XVII^e siècle : il y a des vérités essentielles que tout chrétien doit connaître - et connaître explicitement, car son salut en dépend. Cette préoccupation majeure est à l'origine et du souci de ceux *qui ne sont pas assez instruits* de par leur situation économique et sociale, *les enfants, les serviteurs et servantes, les pauvres, les artisans et les habitants de la campagne* ; et de la multiplication, à côté du manuel de catéchisme proprement dit, de ces « Abrégés » qui offrent un texte très succinct mais comportant cet essentiel à savoir *pour être sauvé*¹³⁶.

- **Vivre :**

Il ne s'agit pas seulement, en effet, dans les *Devoirs du Chrétien*, d'assurer son salut. Et surtout pas d'assurer un salut perçu comme une *heureuse fin* à une vie qui a été ce qu'elle a été. Ce qu'il faut assurer, c'est bien plutôt, *une vie de chrétien selon l'Esprit*. Jean-Baptiste de La Salle - plus sobre encore que Joly sur la nécessité d'un salut à obtenir - oriente décidément son catéchisme à partir de cette perspective vitale de l'agir chrétien :

Claude Joly	Jean-Baptiste de La Salle. Devoirs B
<p><i>D. Êtes-vous chrétien ?</i> <i>R. Oui, je le suis par la grâce de Dieu.</i></p>	<p><i>D. De quelle Religion êtes-vous ?</i> <i>R. Je suis de la Religion chrétienne.</i></p> <p><i>D. Qu'est-ce que la Religion chrétienne ?</i> <i>R. C'est une société d'un grand nombre de personnes de différentes nations, qui s'appliquent à rendre à Dieu leurs devoirs comme Jésus-Christ l'a enseigné.</i></p>
<p><i>D. Qui est celui qu'on doit appeler chrétien ?</i> <i>R. Celui qui ayant été baptisé, croit et</i></p>	<p><i>D. Comment se nomment ceux qui sont de la Religion chrétienne ?</i> <i>R. Ils se nomment chrétiens.</i></p>

¹³⁶ L'*Abrégé de la Doctrine chrétienne* de C. Joly ne comporte que 12 pages.

<p><i>fait profession de la doctrine chrétienne.</i></p> <p><i>D. Que signifie le nom de chrétien ?</i></p> <p><i>R. Il signifie disciple et imitateur de Jésus-Christ, qui est le père, le chef et le modèle de tous les chrétiens.</i></p> <p><i>D. Tous les chrétiens sont-ils disciples et imitateurs de Jésus-Christ ?</i></p> <p><i>R. Non, il y a de faux chrétiens qui n'en ont que le nom et l'apparence, et qui, par leur mauvaise vie, déshonorent Jésus-Christ et la sainteté de sa religion.</i></p> <p><i>D. Qui sont les vrais chrétiens ?</i></p> <p><i>R. Ce sont ceux qui sont animés de l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ, et dont la vie est conforme à sa doctrine et à ses maximes (p. 18-19).</i></p>	<p><i>D. Que signifie le nom de chrétien ?</i></p> <p><i>R. Il signifie disciple de Jésus-Christ.</i></p> <p><i>D. Qu'est-ce qu'un chrétien ?</i></p> <p><i>R. C'est celui qui est baptisé.</i></p> <p><i>D. Suffit-il d'être baptisé pour être chrétien ?</i></p> <p><i>R. Oui, cela suffit.</i></p> <p><i>D. Suffit-il d'être baptisé pour être un véritable disciple de Jésus-Christ ?</i></p> <p><i>R. Non, cela ne suffit pas.</i></p> <p><i>D. Que doit faire un chrétien pour être un véritable disciple de Jésus-Christ ?</i></p> <p><i>R. Il faut pour cela qu'il soit chrétien catholique et qu'il pratique ce que Jésus-Christ a ordonné à ses disciples (DB 0,1,1 & 2).</i></p>
--	---

Un autre signe d'équilibre pastoral des *Devoirs du Chrétien* - et qui va dans le même sens : la place importante accordée à ce qui fait l'essentiel de la Révélation évangélique en ce qui concerne les mœurs chrétiennes. C'est ainsi que, dans la Troisième Partie de l'ouvrage qui traite, selon le titre qui lui a été donné, de *Ce que le chrétien doit éviter*, Joly refuse de se limiter à ce seul aspect négatif. S'il y explique *les qualités et les effets des péchés capitaux, qui sont comme les sources funestes d'où découlent tous les vices qui corrompent la pureté de nos mœurs*, il tient à ajouter *le contre-poison, en présentant les remèdes qui leur sont contraires, et faisant voir la beauté de la grâce, les trésors spirituels qui sont renfermés dans la pratique des vertus chrétiennes, et les effets miraculeux que le S. Esprit opère dans le fond de nos âmes par son intime présence, accompagnée d'une riche et abondante effusion de ses dons* (Ordonnance).

Ces pages sur la Grâce, les Vertus, les Dons et Fruits du Saint Esprit, les Conseils Évangéliques et des Huit Béatitudes Évangéliques manquent un peu de souffle (ici encore, Le Coreur a une autre profondeur). Elles ont, malgré tout, le mérite d'exister. Un beau passage, cependant :

D. Qu'est-ce que le don de sagesse ? R. C'est une grâce que le Saint Esprit nous donne pour bien juger des choses, et les régler selon la volonté de Dieu.

D. Qu'est-ce que le don d'intelligence ? R. C'est une grâce que nous recevons du Saint-Esprit pour concevoir et pénétrer, selon nos forces, les vérités de notre foi.

D. Qu'est-ce que le don de science ? R. C'est une grâce particulière que le S. Esprit nous communique pour distinguer les vérités de notre foi de celles qui n'en sont point, et qui rend notre jugement conforme à celui de l'Église.

D. Qu'est-ce que le don de piété ? R. C'est une grâce dont le Saint Esprit nous favorise pour servir Dieu avec un cœur d'enfant pour l'amour de lui-même.

D. Qu'est-ce que le don de conseil ? R. C'est une grâce que le Saint Esprit verse dans nos cœurs pour connaître et exécuter dans les différentes rencontres de la vie, les desseins que Dieu nous inspire, sans nous confier à nos propres forces... (p. 173).

Les Devoirs du Chrétien : un instrument pédagogique de valeur.

Des raisons pédagogiques ou méthodologiques ont pu entraîner le choix de Monsieur de La Salle pour ce manuel. Certes, l'ouvrage de Joly avait d'autres titres pour cela : c'est un ouvrage de théologie solide, dont la réputation s'était confirmée (de 1672 à 1677, déjà 6 éditions). Il reste que pour qui voulait écrire un manuel scolaire adapté à un jeune auditoire, les Devoirs du Chrétien présentait bien des atouts :

- **Quant au style :**

Nous avons pu déjà le constater, celui de Claude Joly est des plus clairs et des plus concis. L'essentiel est dit sans fioritures. En phrases courtes mais pleines. Et il est bien difficile d'être plus concret. Un échantillon :

D. Que faut-il faire pour bien examiner sa conscience ? R. Il faut 1. Se retirer en son particulier. 2. Se mettre à genoux, et demander à Dieu la lumière nécessaire pour connaître tous ses péchés.

D. Comment faut-il faire cette prière à Dieu ? R. Mon Dieu, faites-moi la grâce de connaître tous mes péchés, de les détester par-dessus toutes choses pour l'amour de vous, et de m'en confesser au plus tôt.

D. À quoi faut-il penser pour nous souvenir de nos péchés ? R. Il faut penser. 1. Aux lieux où nous avons été. 2. Aux personnes que nous avons fréquentées. 3. Aux affaires que nous avons faites. 4. Aux péchés particuliers de notre état et vacation (p. 208-209).

- **Quant au développement de ses Instructions :**

Celles-ci sont, en effet, construites d'une façon très rigoureuse. Au départ, souvent, une question qui va constituer le plan de la leçon ou d'une de ses subdivisions. Ainsi l'Instruction *Du cinquième Commandement de Dieu* se présente selon ce schéma :

1. *Qu'est-ce que Dieu nous défend par ce Commandement ?*
 - *Il nous défend de nuire à notre prochain en sa personne (1.1) ; de volonté ou par effet (1.2).*
 - 1.1 *En combien de manières peut-on nuire au prochain en sa personne ?*
 - *En deux, en son corps (1.1.1) et en son âme (1.1.2).*
 - 1.1.1 *Comment peut-on nuire au prochain en son corps ?...*
 - 1.1.2 *Comment peut-on nuire au prochain en son âme ?*
 - *Par scandale (1.1.2.1) ; mauvais exemple (1.1.2.2) ; et conseil (1.1.2.3).*
 - 1.1.2.1 *Qu'est-ce que scandale ?...*
 - 1.1.2.3 *Que faut-il faire quand on a donné mauvais conseil à son prochain... ?*
- 1.2 *À quoi nous oblige ce cinquième Commandement à l'égard de nos ennemis ? Il nous oblige : 1. À leur pardonner de bon cœur. 2. À les aimer et leur faire du bien pour l'amour de Dieu...*

- **Quant au contenu :**

Jean-Baptiste de La Salle reprendra à son compte quelques procédés de Joly qui, très heureusement, ramasse tout un développement et une énumération d'éléments pris dans la vie la plus concrète. Ces énumérations sont appelées par des questions du type :

- *En combien de manières peut-on... ?*
- *Que faut-il faire pour... ?*
- *Quelles dispositions faut-il... ?*
- *Qui sont ceux qui... ?*
- *Quelles sont les marques... ?*

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier type de questions. Elles ont l'intérêt, en effet, d'offrir au catéchisé des critères objectifs d'appréciation, de jugement. Il y a, bien sûr, *les marques de l'Église*. Mais il y a aussi, *les marques du ferme propos, de la vraie douleur de ses péchés*, celles qui nous permettent de penser que *nous avons l'amour de Dieu* :

D. Pouvons-nous savoir si nous avons l'amour de Dieu ? R. Les marques les plus assurées sont : 1. Un grand et persévérant désir de faire sa volonté en toutes choses. 2. L'accomplir avec diligence et fidélité, nonobstant toutes répugnances de la nature. 3. Sentir dans le fond de son cœur un ardent désir de posséder Dieu, et un mépris de toute autre chose. 4. Penser à lui souvent et avec un profond sentiment de vénération. 5. S'entretenir avec lui et de lui avec joie intérieure. 6. Souffrir et excuser les défauts de notre prochain, lui faire du bien et particulièrement à nos ennemis pour l'amour de Dieu (p. 74-75).

Et ces *marques de la présence de l'Esprit* :

D. Y a-t-il des marques pour connaître si le S. Esprit est en nous ? R. Oui, il y en a six principales ; la première est lorsque nous aimerions mieux mourir que d'offenser Dieu.

D. Quelle est la seconde marque ? R. C'est lorsque nous aimons cordialement notre prochain, que nous lui faisons du bien, et que nous excusons ses défauts... La troisième, que nous pardonnons de bon cœur à nos ennemis... La quatrième, lorsque nous souffrons avec patience pour l'amour de Dieu, tous les maux qui nous arrivent... La cinquième, lorsque

nous prenons plaisir à entendre parler de Dieu, et assister au catéchisme... La sixième, c'est lorsque nous avons une grande horreur du péché d'impureté et que nous évitons avec soin les moindres occasions qui nous y portent, rien n'étant plus opposé au Saint Esprit que le péché de la chair (p. 52-53).

*** Quant à la démarche éducative :**

Un autre souci pédagogique manifesté par Joly : ne pas demeurer au plan du notionnel. Mais conduire le catéchisé de la notion à l'attitude spirituelle. Parle-t-on de la foi, de l'espérance, de la charité, de la contrition, de l'adoration..., il s'agit d'aller de la connaissance (définition) à l'acte (formule) et de l'acte à la prière (les *fruits*). Un exemple :

1^{er} moment : la connaissance

D. Qu'est-ce que la foi ?

R. C'est une vertu divine et une lumière surnaturelle, par laquelle nous croyons fermement tout ce que l'Église nous propose de croire, parce que Dieu l'a dit.

2^{ème} moment : les actes

D. Sommes-nous obligés de faire des actes de foi sur les principaux Mystères de notre Religion ? R. Oui, nous y sommes obligés sur peine de péché.

D. Quand est-ce que nous y sommes obligés ? R. 1. Quand nous avons atteint l'âge de raison. 2. Quand nous sommes tentés contre la foi. 3. Quand nous recevons les Sacrements. 4. À l'article de la mort.

D. En combien de manières peut-on faire des actes de foi ? R. En deux manières, en général et en particulier.

D. Faites un acte de foi en général. R. Mon Dieu, je crois fermement tout ce que l'Église ordonne de croire, parce que vous l'avez dit.

D. Faites un acte de foi en particulier sur le mystère de la Sainte Trinité. R. Je crois, ô mon Dieu, que vous êtes un seul Dieu en trois Personnes, le Père, le Fils et le S. Esprit, parce que vous l'avez dit.

3^{ème} moment : la prière

D. Que faut-il faire pour conserver et augmenter notre foi ?

R. Il faut souvent demander à Dieu une foi vive. 2. En produire souvent des actes. 3. S'exercer en de bonnes œuvres.

Fruits :

1. Je proteste que je ferai plusieurs fois le jour des actes de foi, et en ferai faire à mes enfants et à mes serviteurs.

2. Je vous demande pardon mon Dieu, d'y avoir été si négligent jusques à présent.

3. Mon Dieu, donnez-moi une foi vive dans toutes mes actions... (p. 24, 25-26).

Prier ce qui nous est dit de Dieu... Jean-Baptiste de La Salle va loin dans cette direction. Son cheminement est parallèle à celui de Joly. De la définition à l'acte, tout d'abord :

Joly	Jean-Baptiste de La Salle. Devoirs B
<i>D. Qu'est-ce que le ferme propos de ne plus offenser Dieu ?</i>	<i>D. Qu'est-ce qu'un ferme propos et une forte résolution de ne plus offenser Dieu ?</i>
<i>R. C'est une résolution ferme et déterminée de plutôt mourir que de commettre jamais un seul péché mortel.</i>	<i>R. C'est une volonté ferme et déterminée de plutôt souffrir toutes sortes de tourments, et la mort même, que de commettre un seul péché.</i>
<i>D. Faites un acte de bon propos.</i>	<i>D. Comment fait-on un ferme propos de ne plus offenser Dieu ?</i>
<i>R. Mon Dieu, je proteste et fais résolution moyennant votre grâce de plutôt mourir que de vous offenser jamais (p. 217-218).</i>	<i>R. C'est en disant : Mon Dieu, je suis résolu avec le secours de votre sainte grâce de mourir plutôt que de vous offenser (DB 3,11,7).</i>

Joly fait suivre chacune de ses Instructions de ce qu'il intitule les *Fruits*. Il recommandait au prêtre *le catéchisme étant achevé et le peuple à genoux en sa place, de se mettre à la porte du balustre ou sur le marchepied de l'Autel, (et) d'une voix haute et distincte de lui faire tirer les fruits et produire dévotement les actes qui sont à la fin des Instructions* (Avertissements, XI). Monsieur de La Salle ne reprend pas à son compte, dans les *Devoirs d'un Chrétien envers Dieu*, cet heureux procédé. Mais il offre, dans ses *Instructions et Prières pour la sainte Messe, la Confession et la Communion*, de fort belles prières qui reprennent, sous forme de considérations et de demandes, les enseignements de son catéchisme.

Nous parlions, à l'instant, du *ferme propos* : voici la prière que Jean-Baptiste de La Salle a composée et dans laquelle il ramasse l'essentiel des données catéchistiques qu'il a exposées sur la Pénitence et, en particulier, sur le ferme propos :

Prière pour demander à Dieu une contrition de ses péchés, qui ait toutes ses conditions.

Regardez-moi, ô mon Dieu, des yeux de votre miséricorde, comme vous avez regardé saint Pierre après son péché, et donnez-moi une contrition et douleur de mes péchés aussi grande que celle que vous lui avez donnée : elle ne me sera pas suffisante, si vous ne me la donnez vous-même, puisque je ne puis haïr le péché que par votre secours. Faites que le regret de mes péchés pénètre si avant dans mon cœur, qu'il n'en sorte jamais ; car s'il n'était que superficiel et du bout des lèvres, à quoi me servirait-il ; puisqu'il ne serait pas de durée, et que vous n'y auriez aucun égard. Imprimez-en aussi une telle horreur dans le fond de mon âme, que rien ne me fasse tant de peine que le péché, et que je le haïsse plus que la perte de tous les biens, et plus que la mort.

Accordez-moi la grâce que je regrette tous mes péchés sans en excepter un seul ; car vous savez que je ne puis les haïr véritablement l'un sans l'autre, et que si j'en aimais encore quelqu'un, je ne pourrais recevoir d'aucun la rémission, quand je les confesserais tous et que je souffrirais toute ma vie pour y satisfaire. Secourez-moi de la force de votre grâce, afin que

je ne veuille plus retomber dans mes péchés ; car si je n'étais pas effectivement dans la volonté de ne les plus commettre, la douleur que je me persuaderais en avoir ne serait qu'imaginaire. Il n'y a, ô mon Dieu, que votre saint amour qui me puisse mettre dans cette disposition ; faites donc que ce soit pour l'amour de vous, que je haïsse le péché. Mais afin que ma résolution ne soit pas téméraire, faites que je ne la prenne que dans la confiance en votre bonté et aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a bien voulu me procurer cet avantage par ses souffrances et par sa mort (I 3,12,1 & 2).

Un très beau texte... Une image de Dieu, toute d'amour et de tendresse. Un sens du péché comme atteinte à cette tendresse et à cet amour. Un ferme propos qui est accueilli comme grâce et don... Les catéchismes du XVII^e siècle - et cela vaut pour celui de Jean-Baptiste de La Salle comme pour celui de Joly - ne rendent pas nécessairement et toujours le climat spirituel d'une époque ni, surtout, de la vie religieuse intime de leurs auteurs...

Le Catéchisme de Claude Joly et les Devoirs C.

C'est dans la Cinquième Partie des *Devoirs du Chrétien*, sur la prière ou plus précisément sur *Ce que le Chrétien doit demander*, que Claude Joly développe des thèmes que l'on trouve tout naturels dans les divers catéchismes des fêtes du XVII^e siècle. Neuf *Instructions* abordent, d'abord et avec quelque insistance, les « *dévotions* » : à la Très Sainte Vierge ; du chapelet ; de l'Angelus, ou Pardon ; à l'Ange Gardien ; aux Saints Patrons. Puis, des cérémonies : les processions ; les pèlerinages ; de l'eau bénite ; du pain béni ; de l'Agnus Dei.

Jean-Baptiste de La Salle, dans les Devoirs C, ne parle pas des dévotions *Du chapelet* et *De l'Angelus*, ni de cette *pieuse coutume* de porter un « Agnus Dei ». Toutes les autres *Instructions* vont nourrir, et parfois abondamment, le texte lasallien.

Ainsi, pour l'*Instruction De la dévotion à la Très Sainte Vierge*.

Joly

D. Devons-nous avoir de la dévotion à la Sainte Vierge ?

R. Oui, après Notre Seigneur Jésus-Christ, nous devons lui être dévots plus qu'à tous les Saints.

D. Pourquoi devons-nous être plus dévots à la Sainte Vierge qu'à tous les Saints ?

R. 1° Parce qu'elle est Mère de Dieu, Reine du Ciel et de la terre. 2° Qu'elle est la plus sainte de toutes les créatures. 3° Qu'elle a le pouvoir et la volonté de nous faire du bien.

D. Qu'est-ce que la dévotion à la Sainte Vierge ?

R. C'est une inclination par laquelle le S. Esprit nous inspire de la servir et de l'honorer avec joie, promptitude et facilité.

D. En quoi consiste la vraie dévotion à la Sainte Vierge ?

R. En quatre choses. La première est d'avoir dans notre cœur une haute estime de sa grandeur. La deuxième, de lui porter un grand respect extérieur. La troisième, de l'invoquer avec confiance dans nos besoins. La quatrième, de l'imiter en ses vertus.

D. En quoi pouvons-nous estimer et honorer la Sainte Vierge ?

Devoirs C

D. Devons-nous avoir une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge ?

R. Oui, nous le devons principalement pour trois raisons. 1° Parce qu'elle est Mère de Dieu, Reine des hommes et des Anges. 2° Parce qu'elle est la plus sainte de toutes les créatures. 3° Parce que, de tous les Saints, il n'y en a point qui aient tant de pouvoir qu'elle auprès de Dieu, et de volonté de nous faire du bien.

D. En quoi consiste la dévotion que nous devons avoir envers la Très Sainte Vierge ?

R. Elle consiste en quatre choses. 1° À l'estimer. 2° À la respecter. 3° À la prier. 4° À l'imiter.

D. En quoi consiste l'estime que nous devons avoir pour la Très

R. En croyant qu'elle est Mère de Dieu. 2° En nous réjouissant de ses grandeurs et de sa gloire.

D. En quoi consiste le respect extérieur que nous devons à la Sainte Vierge ?

R. 1° À parler d'elle avec révérence, et ne pas souffrir qu'on en parle mal. 2° À honorer ses images. 3° À la saluer quand on prononce son Nom. 4° À célébrer toutes ses fêtes avec dévotion.

D. Quand est-ce que nous devons invoquer la Sainte Vierge ?

R. En tout temps, en nos afflictions et tentations, et principalement en celles qui sont contre la chasteté, et à l'heure de notre mort.

D. Quelles sont les principales vertus de la Sainte Vierge que nous devons imiter ?

R. Ce sont l'humilité, la douceur d'esprit, la chasteté, la patience, l'obéissance et la charité.

Sainte Vierge ?

R. Elle consiste à la croire Mère de Dieu, et à reconnaître ses éminentes vertus et qualités et sa très grande gloire.

D. En quoi consiste le respect extérieur que nous devons rendre à la Très Sainte Vierge ?

R. Il consiste en quatre choses. 1° À parler d'elle avec révérence, et à ne pas souffrir qu'on en parle mal. 2° À la saluer quand on prononce son saint Nom. 3° À honorer ses images. 4° À célébrer toutes ses fêtes avec dévotion.

D. Quand devons-nous prier la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons la prier en tout temps, et lui faire tous les jours quelques prières particulières ; surtout quand nous avons quelque peine ou quelque tentation ; mais principalement quand nous en avons contre la chasteté, et à l'heure de notre mort.

D. Quelles sont les principales vertus de la Très Sainte Vierge que nous devons imiter ?

R. Ce sont l'humilité, la douceur d'esprit, l'obéissance et la chasteté.

<p><i>D. Quelles sont les fêtes de la Très Sainte Vierge ?</i></p> <p><i>R. Il y en a de deux sortes. 1° Les principales que l'Église nous commande de garder. 2° Celles qui sont à notre dévotion...</i></p> <p><i>D. Quelle récompense recevront ceux qui auront été dévots à la Sainte Vierge ?</i></p> <p><i>R. Dieu les remplira de ses grâces, la Sainte Vierge les protégera à la vie et à la mort, et leur obtiendra la vie éternelle.</i></p> <p><i>D. Que deviendront ceux qui n'ont pas été dévots à la Sainte Vierge ?</i></p> <p><i>R. La dévotion à la Sainte Vierge étant inséparable de la dévotion à Notre Seigneur J.C, il est bien difficile qu'ils puissent être sauvés (p. 285s, 288).</i></p>	<p><i>D. Quelle récompense recevront ceux qui auront eu une vraie dévotion envers la Très Sainte Vierge ?</i></p> <p><i>R. Ils seront remplis de grâces et protégés de la Très Sainte Vierge, pendant leur vie et à l'heure de la mort.</i></p> <p><i>D. Quel malheur arrivera-t-il à ceux qui n'auront pas été dévots envers la Très Sainte Vierge ?</i></p> <p><i>R. Il leur sera bien difficile qu'ils soient sauvés (DC 43,6).</i></p>
---	--

Cette *Instruction* nous donne un bon exemple des qualités pédagogiques de Claude Joly, son auteur. Clarté de l'exposé, suite logique des questions, simplicité du vocabulaire. Jean-Baptiste de La Salle a apprécié un tel langage catéchistique. S'il préfère *Reine des hommes et des Anges* à *Reine du Ciel et de la terre* ; et s'il tient à préciser que *le pouvoir* de Marie *de nous faire du bien*, tient au fait que son *pouvoir* est *auprès de Dieu* ; l'ensemble du texte de Joly se retrouve, soit textuellement, soit en expressions équivalentes dans ses Devoirs C.

Si ceux-ci ne reprennent pas la définition de *la dévotion*, donnée ici par Joly, c'est que Monsieur de La Salle s'en est inspiré dans son *Instruction sur la dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ*, qui précède celle que nous étudions (DC

42,13). À ce sujet, l'on peut s'étonner de ne pas trouver, chez Joly, une instruction sur ce thème ; alors que, par deux fois, il y fait allusion : c'est *après Notre Seigneur Jésus-Christ que nous devons être dévots à la Sainte Vierge, cette dévotion à la Sainte Vierge étant inséparable de la dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Pour l'Instruction De la dévotion à l'Ange Gardien.

Joly	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi devons-nous avoir une dévotion particulière à notre Ange Gardien ?</i></p>	<p>D. Devons-nous avoir une dévotion particulière envers notre saint Ange Gardien ?</p>
<p><i>R. C'est à cause des assistances que nous en recevons tous les jours.</i></p>	<p>R. Oui, à cause des assistances que nous recevons de lui tous les jours, et du grand soin qu'il a de notre salut.</p>
<p><i>D. Quelle assistance recevons-nous de notre Ange Gardien ?</i></p>	
<p><i>R. Il nous retire du mal, et nous porte au bien. 2° Il nous préserve de plusieurs périls qui nous sont inconnus. 3° Il nous prévient et nous fortifie contre les tentations. 4° Il présente à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres. 5° Il nous assiste à l'heure de la mort, et présente notre âme au Tribunal de Jésus-Christ pour nous procurer le pardon de nos péchés.</i></p>	
<p><i>D. En quoi consiste la dévotion que nous devons avoir à notre Ange Gardien ?</i></p>	<p>D. En quoi consiste la dévotion que nous devons avoir envers notre saint Ange Gardien ?</p>
<p><i>R. Elle consiste en cinq choses. Nous devons : 1° L'estimer, parce que c'est un esprit bienheureux. 2° Lui porter</i></p>	<p>R. Elle consiste particulièrement en cinq choses. 1° Nous lui devons porter un grand</p>

<p><i>un profond respect, parce qu'il est toujours auprès de nous. 3° Le prier avec confiance, à cause de l'amour qu'il nous porte. 4° Lui obéir avec promptitude, parce qu'il ne désire que notre salut. 5° Le remercier avec affection, à cause qu'à tout moment il nous procure des grâces (p. 293s).</i></p>	<p>respect, et ne rien faire qui lui déplaît ; parce qu'il est toujours auprès de nous. 2° Nous devons le remercier souvent des grâces qu'il nous procure. 3° Nous devons le prier tous les jours avec confiance. 4° Nous devons obéir aux inspirations qu'il nous donne. 5° Nous devons imiter ses vertus, particulièrement sa pureté et son obéissance prompte et exacte (DC 44,4,3 & 4).</p>
--	---

Ces deux Instructions ne diffèrent guère quant à leur contenu. Seule, la première question, dans les Devoirs C, indique qu'il s'agit d'une fête liturgique. Joly, qui n'a pas envisagé d'écrire un catéchisme des fêtes, se concentre sur son thème : la dévotion aux Anges Gardiens. Par ailleurs, Jean-Baptiste de La Salle ne parle pas de ces *assistances que nous recevons tous les jours* de notre Ange Gardien. Peut-être a-t-il pensé que la réponse à la question qui précède le passage cité en donnait de suffisantes :

D. Comment les Anges Gardiens aident-ils les hommes à se sauver ?

R. C'est en quatre manières :

1° Ils leur donnent de bonnes pensées qui les excitent à bien faire.

2° Ils les portent à éviter le péché, lorsqu'ils sont prêts d'y tomber.

3° Ils prient Dieu pour eux et lui offrent leurs prières.

4° Ils les défendent contre toutes les tentations et attaques du Démon (DC 44,4,2).

Pour l'Instruction De la dévotion aux saints Patrons

Joly	Devoirs C.
<p><i>D. Pourquoi l'Église nous donne-t-elle des Patrons ?</i></p> <p><i>R. Pour nous mettre sous leur protection et nous porter à honorer et imiter leurs vertus.</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église nous a-t-elle donné des saints Patrons ?</p> <p>R. Ç'a été pour deux raisons :</p> <p>1° Pour nous mettre sous leur protection.</p> <p>2° Pour nous engager à imiter leurs vertus.</p>
<p><i>D. Que signifie le mot de Patron ?</i></p> <p><i>R. Il signifie : modèle, guide, avocat et protecteur.</i></p>	<p>D. Que signifie ce mot : Patron ?</p> <p>R. Il signifie, modèle, guide, avocat et protecteur.</p>
<p><i>D. Pourquoi nos Patrons sont-ils nos modèles ?</i></p> <p><i>R. Parce que Dieu nous les a donnés pour régler nos actions, sur la sainteté de leur vie.</i></p>	<p>D. Comment nos saints Patrons sont-ils nos modèles ?</p> <p>R. C'est parce que nous devons régler nos actions sur la sainteté de leur vie.</p>
<p><i>D. Pourquoi nos Patrons sont-ils appelés nos guides ou conducteurs ?</i></p> <p><i>R. Parce qu'ils nous font voir le chemin qu'il nous faut suivre.</i></p>	<p>D. Comment nos saints Patrons sont-ils nos guides ?</p> <p>R. C'est parce que, par leur sainte vie, ils nous font voir quel est le chemin que nous devons tenir, pour aller dans le Ciel.</p>
<p><i>D. Pourquoi nos Patrons sont-ils appelés nos avocats ?</i></p> <p><i>R. Pour nous apprendre qu'ils prient Dieu, pour nous, dans le Ciel.</i></p>	<p>D. Comment nos saints Patrons sont-ils nos avocats ?</p> <p>R. C'est parce qu'ils prient Dieu pour nous dans le Ciel, afin de nous procurer le salut éternel.</p>
<p><i>D. Pourquoi nos Patrons sont-ils appelés nos protecteurs ?</i></p>	<p>D. Comment nos saints Patrons sont-ils nos protecteurs ?</p>

R. Parce qu'ils nous défendent contre nos ennemis visibles et invisibles.

D. Qui sont les Saints que l'on appelle Patrons ?

R. Il y en a de trois sortes. 1° Ceux qui les premiers ont annoncé l'Évangile dans les lieux de notre demeure. 2° Les Titulaires de nos paroisses. 3° Les Saints dont nous avons reçu le nom au Baptême et à la Confirmation.

D. Quels devoirs sommes-nous obligés de rendre à nos saints Patrons ?

R. Il y en a cinq. 1° Avoir une grande estime de leur sainteté. 2° Les invoquer en tous nos besoins. 3° Imiter leurs vertus. 4° Sanctifier leurs fêtes en nous abstenant des jeux, festins, danses, débauches et cabarets. 5° Faisant une bonne confession et communiant, et assistant aux Offices de paroisse.

D. Dites-moi une dévotion qui soit bien agréable aux saints Patrons de qui nous portons le nom ?

R. C'est 1° De nous proposer d'imiter chaque jour ou chaque semaine ou

R. C'est parce qu'ils nous protègent contre les ennemis de notre salut.

D. Qui sont les Saints qu'on appelle Patrons ?

R. Il y en a de trois sortes.

1° Ce sont ceux qui les premiers ont annoncé l'Évangile dans le lieu ou dans la Province dans lesquels on demeure.

2° Ceux en l'honneur desquels la paroisse ou l'église sur laquelle on demeure, a été dédiée et consacrée à Dieu.

3° Le Saint dont on a reçu le nom au Baptême ou à la Confirmation.

D. Devons-nous avoir une dévotion particulière envers nos saints Patrons ?

R. Oui, parce qu'ils s'intéressent beaucoup en tout ce qui regarde notre salut.

D. En quoi consiste la dévotion particulière que nous devons avoir envers nos saints Patrons ?

R. Elle consiste en cinq choses.

1° À avoir une grande vénération pour leur sainteté.

2° À implorer leur secours dans tous nos besoins et à leur faire tous les jours quelque prière particulière.

3° À imiter leurs vertus et à se pro-

<p><i>chaque mois, une de leurs vertus. 2° De renouveler, avec ardeur, le jour de sa fête, les promesses que nous avons faites à Dieu en notre Baptême</i> (p. 296s).</p>	<p>poser chaque jour, ou chaque semaine, ou chaque mois, d'en imiter quelqu'une.</p> <p>4° À sanctifier leurs fêtes en se confessant et communiant, et assistant aux Offices de la paroisse.</p> <p>5° À s'abstenir, le jour de leur fête, des festins, des jeux, des danses, et des autres débauches ou excès, qu'on ne fait que trop ordinairement dans ces saints jours. (DC 44,23,1 à 4).</p>
---	---

Joly nous offre, ici encore, un bel exemple de ces Instructions fort bien construites et riches de données spirituelles aussi bien que pratiques. Jean-Baptiste de La Salle s'y retrouve volontiers. Rares sont, de sa part, les corrections ou les ajouts significatifs. Signalons, cependant, ces annotations : il parle systématiquement de *saints Patrons*, alors que sa source se contente très généralement de *Patrons* ; il préfère *vénération* à *estime* ; l'expression *les saints en l'honneur desquels la paroisse ou l'église a été dédiée et consacrée à Dieu* au *Titulaires de nos paroisses* - le mot *titulaire* n'est pas, d'ailleurs, de son vocabulaire connu¹³⁷ ; il ne relève pas non plus le mot *conducteur* comme synonyme de guide : ce mot n'est employé par lui, dans le sens de *guide spirituel* que trois fois, mais dans les Méditations pour le Temps de la Retraite (influence du Père F. Giry ?) ; et regrettons que l'auteur des Devoirs C n'ait pas retenu cette invitation de Joly à *renouveler, avec ardeur, le jour de sa fête (du saint Patron), les promesses que nous avons faites à Dieu en notre Baptême*.

Si les instructions de Joly sur les dévotions ont, manifestement, répondu aux attentes pédagogiques et pastorales de Jean-Baptiste de La Salle, peut-on en dire autant de celles qui traitent des cérémonies liturgiques : processions,

¹³⁷ Aucune occurrence dans le *Vocabulaire Lasallien*, Région France, 1984.

pèlerinages, eau bénite et pain béni ? Comme on pourra le constater, l'apport des textes de Joly aux Devoirs C est plus dispersé, moins systématique. Et touchant divers aspects des développements : définitions, origine et institution, façon d'y participer et d'en vivre.

Instruction *Des Processions*

Joly	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué les processions ?</i></p> <p><i>R. C'est : 1° Pour nous donner quelque légère connaissance des Processions qui sont en Dieu ; le Fils procédant du Père Éternel, et le S. Esprit, du Père et du Fils. 2° Pour honorer les voyages que Notre Seigneur Jésus-Christ a fait sur la terre pour opérer notre salut. 3° Pour nous représenter l'unité de l'Église en l'union des fidèles. 4° Pour obtenir de Dieu plus efficacement nos besoins par le concours des prières des chrétiens.</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué des processions ?</p> <p>R. Ç'a été pour trois raisons. 1° Pour honorer les voyages que Notre Seigneur a fait sur la terre... (DC 10,4,4).</p>
<p><i>D. Pourquoi la procession du jour de la Purification a-t-elle été instituée ?</i></p> <p><i>R. Pour honorer la mémoire de l'oblation que Notre Seigneur Jésus-Christ fit de lui-même à son Père, le jour que la Sainte Vierge le présenta au Temple de Jérusalem.</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué la procession du jour de la Purification ?</p> <p>R. Ç'a été pour honorer le voyage que fit la Très Sainte Vierge lorsqu'elle alla au Temple, pour s'y purifier et y présenter Notre Seigneur (DC 10,4,10).</p>
<p><i>D. Pourquoi ont été instituées les processions qui se font après Pâques ?</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué des processions dans l'Octave de Pâques et dans le Temps de Pâques ?</p>

R. Pour honorer les apparitions que Notre Seigneur Jésus-Christ fit à la Sainte Vierge et aux Apôtres après sa Résurrection.

D. Pourquoi la procession du jour de saint Marc a-t-elle été instituée ?

R. Pour nous enseigner que la grâce que nous avons reçue par notre communion pascale ne se peut conserver que par la prière et la pénitence.

D. Pourquoi les processions des Rogations ont-elles été instituées ?

R. C'est pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre qui, en cette saison, sont plus exposés aux injures du temps.

R. Ç'a été pour honorer les apparitions que Notre Seigneur fit à la Très Sainte Vierge et aux Apôtres, après sa Résurrection (DC 10,4,14).

D. Pourquoi saint Grégoire, Pape, a-t-il institué une procession et des prières extraordinaires le jour de saint Marc ?...

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué, ou continué, les prières extraordinaires du jour de saint Marc ?

R. C'est pour demander à Dieu sa bénédiction sur les biens de la terre, particulièrement par l'intercession de ce grand Saint... (DC 30,10,3 & 4).

D. Pourquoi l'Église a-t-elle ordonné, ou continué, des prières et des processions extraordinaires les trois jours des Rogations ?

R. Ç'a été pour trois raisons.

1° Pour apaiser la colère de Dieu irrité contre nous, à cause de nos péchés.

2° Pour prier Dieu, pour tous les besoins de l'Église.

3° Pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre qui, dans ce temps, sont plus particulièrement exposés aux injures de l'air (DC 30,10,10).

D. Pourquoi l'Église célèbre-t-elle

D. Pourquoi est-ce que la procession du S. Sacrement se fait avec tant de magnificence ?

R. 1° Pour témoigner la foi que nous avons de la réalité du Corps précieux de Notre Seigneur Jésus-Christ, au S. Sacrement de l'Autel. 2° Pour réparer par les louanges et adorations publiques des bons chrétiens, les outrages et les injures que les hérétiques ont fait à cet adorable Sacrement.

D. Comment faut-il assister à la procession ?

avec tant de solennité la fête du Très Saint Sacrement ?

R. C'est pour deux raisons.

1° En mémoire du jour que Notre Seigneur Jésus-Christ a institué ce saint Sacrement, qui a été la veille de sa Passion.

2° Pour réparer tous les outrages et toutes les injures que les hérétiques et les mauvais chrétiens font à Jésus-Christ dans ce Très Saint Sacrement. (DC 42,12,1).

D. Pourquoi fait-on une procession si solennelle, le jour de la fête du Très Saint Sacrement ?

R. C'est particulièrement pour trois raisons.

1° Pour donner un témoignage public de la foi, que nous avons tous, de la réalité du Corps de Jésus-Christ au Très Saint Sacrement.

2° Pour réparer les outrages et les injures qui se font tous les jours contre cet auguste et adorable Sacrement.

3° Pour le porter comme en triomphe, après la condamnation des hérétiques et des impies, qui ont combattu cet adorable Sacrement (DC 42,12,6).

D. Comment les chrétiens doivent-ils assister aux processions ?

R. 1° Avant que de partir de l'église, il faut l'offrir à Dieu avec les mêmes intentions pour lesquelles elle a été instituée. 2° Il faut marcher deux à deux, les hommes les premiers et les femmes après lisant dans les Heures, disant le chapelet, ou faisant quelque autre prière et méditation.

D. Quels défauts faut-il éviter dans les processions ?

R. Il faut éviter : 1° D'y aller par coutume et curiosité. 2° D'y parler ensemble. 3° De ne point prier Dieu, ou le faire avec distraction. 4° De se séparer des autres. 5° De quitter la procession avant qu'elle soit achevée.

D. Que faut-il faire quand la procession est de retour à l'église ?

R. Il faut demander à Dieu pardon des fautes que nous y avons commises, et le remercier des grâces qu'il nous y a faites (p. 298-300).

R. C'est en priant Dieu, avec une grande modestie, et dévotion, et en y appliquant leur esprit à des saintes pensées.

D. Quels défauts les chrétiens doivent-ils éviter dans les processions ?

R. Ils doivent principalement y éviter quatre défauts :

1° D'y aller par coutume ou par curiosité.

2° D'y parler ensemble.

3° De n'y point prier Dieu, ou de le faire avec distraction, en regardant de côté et d'autre, ou en pensant à autre chose.

4° De quitter la procession avant qu'elle soit achevée.

D. Quand la procession est de retour à l'église, que doivent faire ceux qui y ont assisté ?

R. Ils doivent faire deux choses :

1° Demander pardon à Dieu des fautes qu'ils y ont commises.

2° Le remercier des grâces qu'ils y ont reçues (DC 10,4,6 & 7).

Nous avons ici un bon exemple de la façon dont Jean-Baptiste de La Salle travaille et de la liberté qu'il prend face à un texte qu'il apprécie. Ce thème *des processions* concernant un certain nombre de fêtes liturgiques, les questions de l'ouvrage de Joly trouveront donc leur place dans les diverses instructions traitant de ces thèmes. Ainsi pouvons-nous constater que les emprunts au texte de Joly se sont répartis dans diverses pages des Devoirs C.

Disons un mot au sujet des quelques passages de Joly qui n'ont pas influencé le texte lasallien.

Dans la première question, portant sur les raisons qui ont conduit l'Église à instituer les processions, Jean-Baptiste de La Salle ne relève que la seconde : *Pour honorer les voyages que Notre Seigneur Jésus-Christ a faits sur la terre*. Si l'on comprend ses réticences à reprendre la première de ces raisons, qui fait référence aux *processions qui sont en Dieu ; le Fils procédant du Père Éternel ; et le Saint Esprit, du Père et du Fils*, une raison peu accessible sans doute aux usagers de son catéchisme ; l'on peut regretter que son *Instruction* n'ait pas retenu, d'une part, le symbolisme de ces processions liturgiques qui voient tout un peuple, toute une paroisse, unis à la suite de son pasteur (3^e raison) ; et, d'autre part, la force, l'efficacité d'une telle prière communautaire près de Dieu (la 4^{ème}).

Au sujet de la procession du jour de la Purification, Jean-Baptiste de La Salle tient à rappeler *le voyage que fit la Très Sainte Vierge*. La procession doit évoquer une marche, un déplacement.

La procession de la fête de Saint Marc reste marquée par ses origines que semble ignorer Joly : du temps du Pape Saint Grégoire, *il y avait, dans Rome, des serpents qui causaient une peste, qui faisait mourir un grand nombre de personnes* (DC 30,10,4). Si Saint Grégoire a institué cette procession en l'honneur de Saint Marc, *l'Église a institué ou continué ces prières extraordinaires* : Jean-Baptiste de La Salle aime recourir à l'histoire...

À la question : *Comment faut-il assister à la procession ?*, Joly, en pasteur avisé, distingue d'un côté l'attitude personnelle de chacun des participants, qui doivent s'efforcer d'entrer dans les *intentions* de l'Église qui l'a instituée ; de l'autre, rappeler l'ordre nécessaire dans une telle cérémonie qui peut regrou-

per des centaines de fidèles : *marcher deux à deux ; les hommes les premiers et les femmes après, lisant dans les Heures, disant le chapelet, ou faisant quelque autre prière et méditation.*

Instruction Des pèlerinages.

Joly, évêque, s'il ne définit pas le pèlerinage, donne les règles juridiques concernant cet *exercice public de la Religion*, comme dit Jean-Baptiste de La Salle (DC 10,4,1). Joly précise aussi, bien entendu, les règles de conduite morales et spirituelles auxquelles doit se soumettre le chrétien qui veut faire un bon pèlerinage.

Joly	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué les pèlerinages ?</i></p> <p><i>R. C'est : 1° pour imiter les premiers chrétiens qui visitaient, avec grande dévotion, les lieux où Notre Seigneur Jésus-Christ avait opéré les Mystères de notre salut.</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que les pèlerinages ?</p> <p>R. Ce sont les visites de quelques églises ou de quelques lieux saints qu'on fait pour honorer Dieu, ou les saints en l'honneur desquels ces lieux sont consacrés et dédiés à Dieu.</p> <p>D. Qu'est-ce qui a institué les pèlerinages ?</p> <p>R. C'est l'Église qui les a institués.</p> <p>D. Y a-t-il longtemps que les pèlerinages sont en usage dans l'Église ?</p> <p>R. Oui, ils l'ont même toujours été.</p> <p>D. Comment a commencé la pratique des pèlerinages ?</p> <p>R. Ç'a été lorsque les premiers chrétiens visitaient, avec une grande dévotion, les saints lieux où Notre Seigneur a opéré les Mystères de</p>

2° Pour honorer les saints dont nous visitons les images ou les reliques.

3° Pour mortifier nos corps et faire pénitence de nos péchés.

D. Comment faut-il faire les pèlerinages ?

R. Il faut : 1° Avoir une intention sainte.

2° La permission des personnes qui ont autorité sur nous.

3° Un certificat de sa catholicité et de ses bonnes vies et mœurs de son curé ou de son évêque si le pèlerinage est long.

4° Faire son testament ou régler ses affaires, en sorte qu'en cas de mort, il n'arrive ni procès ni injustice.

5° Se confesser, communier et entendre la sainte Messe avant de partir.

6° S'occuper à de bonnes œuvres pendant le voyage ; comme de faire des prières, visiter les hôpitaux, adorer le S. Sacrement de l'Autel aux lieux où

notre Rédemption, et où les saints Martyrs avaient souffert la mort.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué et approuvé les pèlerinages ?

R. Ç'a été pour trois raisons :

1° Pour exercer la dévotion des fidèles.

2° Pour leur donner lieu de rendre un honneur particulier aux saints, dont ils visitent les églises, les images et les reliques.

3° Pour leur donner moyen de faire pénitence pour leurs péchés.

D. Comment l'Église a-t-elle toujours regardé les pèlerinages ?

R. Elle les a toujours regardés comme des exercices de pénitence.

D. Quelles sont les dispositions avec lesquelles on doit entreprendre et faire les pèlerinages ?

R. Ce sont principalement les trois suivantes :

1° Il faut les faire avec une intention très pure.

2° Avec des sentiments de piété.

3° Avec un véritable esprit de pénitence.

D. Quelles sont les intentions qu'on doit avoir en faisant des pèlerinages ?

R. Ce sont surtout les trois suivantes :

l'on passe.

7° Faire ses dévotions quand on est arrivé.

8° S'en retourner en son pays sans perdre le temps en curiosités.

9° Étant de retour, demander à Dieu pardon des fautes qu'on y a commises, et le remercier des grâces qu'il nous y a faites.

10° Renouveler les bonnes résolutions qu'on y a prises.

11° Commencer à vivre plus saintement.

1° De ne les faire que par pure dévotion.

2° D'honorer particulièrement les saints dont on visite les églises ou les reliques.

3° De se convertir entièrement à Dieu, et de faire pénitence pour ses péchés.

D. Que doit-on faire pour témoigner que c'est avec des sentiments de piété qu'on entreprend et qu'on fait des pèlerinages ?

R. On doit pour cela faire six choses :

1° On doit, pendant tout le voyage ne s'occuper qu'à des exercices de piété, à prier Dieu et à faire des bonnes œuvres.

2° On doit ne pas manquer, tous les jours, d'assister à la Sainte Messe, à moins qu'absolument on ne le puisse pas.

3° On doit adorer le Très Saint Sacrement dans les lieux par où on passe.

4° Si le voyage est long, on doit se confesser et communier souvent.

5° On doit, pendant ce temps, ne parler que de Dieu et de ce qui porte à Dieu.

6° On doit s'éloigner de toutes les compagnies, avec lesquelles on

D. Quels sont les défauts qu'il faut éviter dans les pèlerinages ?

R. Il faut prendre garde, 1° De ne les pas faire par débauches, boutade ou curiosité. 2° De ne se point mettre en compagnie de personnes vicieuses ou de sexe différent ; n'y commettre d'excès dans ses repas. 3° De ne pas dire des paroles déshonnêtes, ni médire de personne. 4° De ne contester ou se quereller pendant le chemin. 5° De ne

pourrait avoir occasion d'offenser Dieu, ou même de se divertir, surtout des personnes de différent sexe.

D. Que doit-on faire pour avoir et pour faire paraître un véritable esprit de pénitence dans les pèlerinages ?

R. On doit faire six choses :

1° Se confesser et communier avant de se mettre en chemin.

2° Faire en sorte de s'exempter de tout péché dans le chemin.

3° Aller à pied de temps en temps, si on n'y va pas toujours.

4° Vivre d'une manière frugale.

5° Faire de temps en temps quelques prières, qui servent à entretenir l'esprit de pénitence et de dévotion.

6° Faire de temps en temps quelques pénitences extérieures.

D. Quels sont les défauts qu'il faut éviter dans les pèlerinages ?

R. Ce sont les cinq suivants :

1° De les faire par fantaisie ou par curiosité.

2° D'y faire des excès de bouche.

3° D'y dire, non seulement des paroles déshonnêtes, mais encore trop libres, ou contre la charité du prochain.

<p><i>faire aucun tort aux personnes qui nous reçoivent dans leurs maisons.</i></p> <p><i>Fruits.</i></p> <p><i>1° Je ferai, s'il plaît à Dieu, tous mes pèlerinages dans le dessein de faire pénitence de mes péchés.</i></p> <p><i>2° J'aurai un très grand soin de conserver la grâce de Dieu pendant tout mon voyage, et de changer de vie à mon retour (p. 300-302).</i></p>	<p>4° D'y parler beaucoup, ou même toujours des choses inutiles, et de ne rien ou presque rien dire qui puisse porter à Dieu.</p> <p>5° De peu prier Dieu, ou point du tout, dans le chemin (DC 10,6).</p>
---	--

Le développement adopté ici par Jean-Baptiste de La Salle - même si l'on ne peut exclure un appel à une autre source - apparaît beaucoup plus libre qu'ailleurs ; les Devoirs C conservant cependant, et la structure d'ensemble de l'Instruction de Joly et bien de ses notations concrètes. À l'origine de cette liberté, faut-il y voir les convictions profondes nourries d'expériences personnelles de ce qu'est un vrai pèlerinage, animé d'une *intention très pure* ? Les insistances sur *les exercices de piété et la prière* ; sur *le silence* ; la *pénitence* intérieure et extérieure (la *marche à pied*), se retrouvent comme illustrées dans ce texte du Chanoine Jean-Baptiste Blain, biographe de Jean-Baptiste de La Salle (*Cahier Lasallien* 7, p. 98s), qui relate un pèlerinage du Fondateur et de ses Frères parisiens. Un procès vient d'être intenté contre eux par les Maîtres des petites écoles de Paris, soutenus par l'Écolâtre de la Cathédrale. Pour *intéresser dans sa cause la Sainte Mère de Dieu*, Jean-Baptiste de La Salle décide d'aller en pèlerinage à *Notre Dame des Vertus*¹³⁸, *lieu de dévotion fort fréquenté qui est à deux lieues de Paris ; qu'il y avait célébré la sainte Messe, et qu'il les avait tous communies : mais comment se fit ce pèlerinage ? Presque toute la matinée se passa dans l'exercice de la prière : on ne sortit de ce lieu de piété qu'après y avoir été trois heures. Et le jour finit comme il avait commencé, dans le silence, dans la prière et dans le recueillement : un pain distribué entre les Frères fut l'u-*

¹³⁸ Aubervilliers, dans le département de la Seine-Saint-Denis.

nique soulagement qui leur fut donné pour achever une journée si fatigante. Pour ce qui est de leur Supérieur, il s'en retourna à jeun, et il ne mangea que le soir.

Remarquons aussi que Jean-Baptiste de La Salle fait d'une *raison* de l'institution des pèlerinages : *imiter les premiers chrétiens*, une donnée historique ; cette pratique, en effet, *a commencé lorsque les premiers chrétiens visitaient [...] les saints lieux*. Il veut aussi que le pèlerinage devienne un temps de témoignage *des sentiments de piété* qui animent le pèlerin et de son *véritable esprit de pénitence* qu'il doit *faire paraître*.

Dans le texte de Joly, l'on aura remarqué le souci de l'évêque de préciser les règles juridiques qui encadrent cette dévotion comme de souligner, dans *Les fruits*, les perspectives spirituelles essentielles à ses yeux, pour faire un bon pèlerinage : *dessein de faire pénitence, conserver la grâce et changer de vie au retour*.

Instruction De l'eau bénite.

Parmi les sept *cérémonies* qui précèdent et accompagnent la Messe de Paroisse (DC 20,2 à 8), Joly n'en présente que deux : *De l'eau bénite* et *Du pain béni*. La première de ces Instructions a particulièrement influencé le texte lasallien.

Joly	Devoirs C
<p>D. <i>Qu'est-ce que l'eau bénite ?</i> R. <i>C'est de l'eau commune mêlée avec un peu de sel et sanctifiée par les prières de l'Église.</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que l'eau bénite qu'on bénit solennellement tous les dimanches avant la Messe de Paroisse ? R. C'est de l'eau commune mêlée avec un peu de sel, que l'Église consacre à des usages saints, par des prières et des signes de croix.</p>
<p>D. <i>Y a-t-il longtemps que l'on se sert de l'eau bénite dans l'Église ?</i> R. <i>On s'en sert dès le temps des</i></p>	<p>D. Y a-t-il longtemps qu'on se sert d'eau bénite dans l'Église ? R. On s'en sert dès le temps des</p>

<p><i>Apôtres.</i></p> <p><i>D. Quand est-ce que l'on fait l'eau bénite ?</i></p> <p><i>R. On le fait solennellement les samedis de Pâques et de Pentecôte.</i></p> <p><i>D. Ne la fait-on pas aussi les dimanches ?</i></p> <p><i>R. Oui, on la fait avant la Messe de Paroisse, pour s'en servir à l'église et à la maison.</i></p> <p><i>D. Pourquoi y mêle-t-on un peu de sel ?</i></p> <p><i>R. C'est parce que le sel est propre pour purifier.</i></p> <p><i>D. Pourquoi bénit-on l'eau avant la grande Messe ?</i></p> <p><i>R. C'est pour en faire l'aspersion à l'Autel, et à tous les assistants afin de les purifier, et pour chasser les démons qui pourraient empêcher l'effet du Saint Sacrifice de la Messe.</i></p> <p><i>D. Les chrétiens doivent-ils avoir de l'eau bénite en leurs chambres ?</i></p> <p><i>R. Oui, et ils en doivent prendre le matin en se levant et le soir en se cou-</i></p>	<p>Apôtres (DC 20,3,1).</p> <p>D. Pourquoi mêle-t-on du sel avec l'eau lorsqu'on la bénit ?</p> <p>R. C'est à l'exemple du prophète Élisée, parce que le sel est propre pour purifier (DC 20,3,3).</p> <p>D. Pourquoi bénit-on l'eau tous les dimanches, avant la grande Messe ?</p> <p>R. C'est pour en faire l'aspersion sur l'Autel et sur tous les assistants.</p> <p>D. Pourquoi fait-on l'aspersion de l'eau bénite sur l'Autel tous les dimanches, avant la grande Messe ?</p> <p>R. C'est afin de la purifier et d'en chasser les démons, qui pourraient empêcher l'effet du Sacrifice de la Sainte Messe (DC 20,3,4).</p> <p>D. Quand est-ce que les chrétiens doivent prendre de l'eau bénite ?</p> <p>R. C'est particulièrement en cinq occasions :</p>
---	--

chant ; en entrant ou sortant du logis ; lorsqu'ils sont dans la tentation et qu'il fait du tonnerre.

D. Est-il permis de faire l'aspersion de l'eau bénite sur les malades ?

R. Oui, ils en peuvent recevoir du soulagement.

D. Quels sont les effets de l'eau bénite ?

R. Il y en a de deux sortes, de spirituels et de corporels.

D. Quels sont les effets spirituels de l'eau bénite ?

R. Si nous la prenons avec dévotion, 1° Elle nous dispose à la rémission des péchés véniels. 2° Elle chasse les mauvaises pensées. 3° Elle nous prépare à la prière et aux bonnes actions.

D. Quels sont les effets corporels de l'eau bénite ?

R. Quand on s'en sert avec foi, 1° Elle dissout les charmes, sortilèges et magies. 2° Elle détourne les foudres et

1° Quand ils se lèvent et quand ils se couchent.

2° Quand ils entrent dans leurs maisons, ou dans l'église, ou quand ils en sortent.

3° Quand ils sont tentés.

4° Avant que de commencer leurs prières.

5° Quand ils voient des éclairs ou qu'ils entendent le tonnerre (DC 20,3,11).

D. À quoi sert de jeter de l'eau bénite sur les malades ?

R. Cela sert à chasser d'autour d'eux les Démons, et à leur obtenir beaucoup de grâces de Dieu (DC 20,3,9).

D. Quels sont les biens que fait dans l'âme l'eau bénite, lorsqu'on s'en sert avec foi et dévotion ?

R. Elle y fait trois principaux biens : 1° Elle la purifie des péchés véniels. 2° Elle en chasse les mauvaises pensées et les tentations.

3° Elle dispose à la prière et aux bonnes actions (DC 20,3,6).

D. Quels sont les biens que fait au corps l'eau bénite, lorsqu'on s'en sert avec foi et dévotion ?

R. Elle y fait quatre principaux biens :

apaise les tempêtes.

D. Peut-elle servir aux morts quand on en met sur les sépulcres ?

R. Oui, si cette action est faite avec piété : 1° Elle peut adoucir les peines des âmes qui sont dans le Purgatoire. 2° Elle chasse les Démons qui habitent quelquefois dans les sépulcres. 3° Elle nous fait souvenir de la résurrection des morts.

D. Qu'est-ce qui donne la vertu à cette eau ?

R. Ce sont les prières et bénédictions de l'Église.

D. Comment faut-il s'en servir ?

R. Il la faut mettre avec dévotion sur son front en forme de croix, faisant un acte de contrition et disant : 'Asperges me Domine hyssopo et mundabor, lavabis me et super nivem dealbabor' ; ou bien : 'Mon Dieu, purifiez mon âme de tout péché'.

D. Qui sont ceux qui manquent en prenant de l'eau bénite ?

R. Ce sont : 1° Les personnes qui la

1° Elle empêche l'effet des charmes et des maléfices.

2° Elle purifie l'air.

3° Elle détourne les foudres et apaise les tempêtes.

4° Elle guérit ou elle soulage les malades (DC 20,3,7).

D. À quoi sert-il de jeter de l'eau bénite sur les corps des morts ou sur leurs sépulcres ?

R. Lorsque cette action est faite avec piété, elle a trois effets considérables : 1° Cette eau sert à adoucir les peines des âmes du Purgatoire.

2° Elle chasse les Démons qui demeurent quelquefois dans les sépulcres.

3° Elle nous fait ressouvenir de la résurrection des morts, qui se fera à la fin du monde (DC 20,3,10).

D. Comment doit-on prendre de l'eau bénite ?

R. Pour en prendre avec décence et avec piété, il faut faire trois choses : 1° Il faut ôter son gant, avant que de la prendre.

2° Il faut en prendre avec le doigt du milieu de la main droite.

3° Il faut la mettre sur son front, en forme de croix.

D. Que doit-on demander à Dieu

<p><i>prennent avec le gant. 2° Par coutume et sans dévotion. 3° Celles qui la mettent sur leurs coiffes et habits (p. 302-304).</i></p>	<p>en prenant de l'eau bénite ? R. On doit demander à Dieu qu'il purifie le cœur par sa sainte grâce, qui nous est signifiée par cette eau, comme il le purifie dans le Baptême (DC 20,3,12).</p>
--	---

Nous avons, ici encore, un texte de Joly très exploité par Jean-Baptiste de La Salle. Des passages ne manquent pas de nous surprendre, voire de nous étonner : certaines pratiques et certaines croyances, attachées à l'usage de l'eau bénite, en effet, sont bien éloignées de nos conceptions et de nos façons de faire actuelles ; au moins chez les chrétiens qui ne participent plus à la mentalité d'une certaine religion populaire accueillant comme spontanément des rites et des croyances venus du fond des âges. Ainsi, nous ne croyons plus aux *charmes*, aux *sortilèges* et *magies*. Nous ne pensons plus que les Démons *habitent* ou *demeurent* dans les sépulcres ou près de l'Autel d'où ils puissent *empêcher l'effet de la sainte Messe*. Nous ne prenons plus de l'eau bénite quand on voit des éclairs ou qu'on entend le tonnerre, car nous ne croyons plus que l'eau bénite *détourne les foudres et apaise les tempêtes...*

Faut-il qualifier ces croyances, partagées par nos deux catéchistes, de *superstitions* ? Pour nos deux auteurs, certainement pas. Ils peuvent, en effet, s'appuyer sur les analyses de Saint Thomas¹³⁹, qui distingue la *vertu* capable d'opérer tel ou tel effet. La vertu qui peut être dans les choses, c'est le domaine de la science ; si elle vient des sacrements, c'est qu'elle vient de Dieu et, enfin, si elle vient des Démons, c'est superstition. Citons-le : celui qui *pour acquérir de la science, se sert de certaines choses qui n'ont pas d'elles mêmes la vertu d'en donner, comme par exemple de l'inspection de certaines figures, de la prononciation de certaines paroles inconnues, et d'autres semblables pratiques. C'est pour quoi, cet art ne se sert pas de ces choses comme cause de la science, mais seulement*

¹³⁹ Cf. *Le Traité des Superstitions, selon l'Écriture Sainte, les Décrets des Conciles..., les Théologiens*. Par M. Jean-Baptiste Thiers... À Paris, M.DC.LXXIX ; p. 73s, qui cite Saint Thomas d'Aquin : Somme, a.2.2, q.96, a.1,2. in Corp, Ad.1.

*comme signes. Or, il ne peut pas s'en servir comme des signes institués de Dieu, tels que sont les signes des Sacrements. D'où il est clair que ce sont des signes superstitieux, et qui appartiennent, par conséquent, à quelques pactes faits avec les Démons*¹⁴⁰.

Pour Claude Joly et Jean-Baptiste de La Salle, il faut attribuer cette efficacité - spirituelle et corporelle - à Dieu qui, par l'Église, a donné cette vertu à l'eau bénite. Joly le dit expressément :

D. Qu'est-ce qui a donné la vertu à cette eau ?

R. Ce sont les prières et bénédictions de l'Église (p. 304).

Instruction Du pain bénit.

Contrairement à l'Instruction précédente, celle qui traite du *Pain bénit* n'a guère marqué le texte des Devoirs C. Relevons les passages qui révèlent cette influence :

Joly	Devoirs C
<p><i>D. Quels sont les effets particuliers du pain bénit ?</i></p> <p><i>R. Lorsqu'on le prend avec dévotion, il peut nous procurer la rémission des péchés véniels. 2° Chasser les diables. 3° Guérir de plusieurs maladies.</i></p>	<p>D. Comment le pain bénit peut-il procurer en nous la santé de l'âme et du corps ?</p> <p>R. C'est parce que quand on le prend avec dévotion et avec respect.</p> <p>1° Il peut procurer la rémission des péchés véniels.</p> <p>2° Il peut chasser les Démons et guérir de plusieurs maladies (DC 20,6,5).</p>
<p><i>D. Quels manquements commet-on dans l'usage du pain bénit ?</i></p> <p><i>R. Le premier est de le mêler avec des viandes communes. Le deuxième, de le</i></p>	<p>D. Quels sont les défauts qu'on peut commettre, dans l'usage du pain bénit ?</p> <p>R. Il y en a particulièrement cinq :</p>

¹⁴⁰ Id., p. 75.

<p><i>manger sans révérence et dévotion. Le troisième, d'en donner de gros morceaux aux uns et de petits aux autres. Le quatrième, de le donner à des petits enfants qui le profanent et le jettent aux chiens. Le cinquième, de le faire en des confréries particulières, au lieu qu'il ne doit être béni qu'à la Messe paroissiale (p. 306).</i></p>	<p>1° De le mêler ou de le manger avec des viandes communes. 2° De le manger sans respect. 3° D'en donner de gros morceaux aux uns et des petits aux autres. 4° De permettre que les enfants le profanent et le donnent aux bêtes. 5° De se presser pour en avoir les premiers, ou des premiers (DC 20,6,6).</p>
--	--

Le sens spirituel de cette cérémonie est bien souligné par Joly :

D. Qu'est-ce qui rend ce pain considérable ?

R. C'est : 1° Parce que c'est une offrande que tout le peuple fait à Dieu. 2° C'est un présent rempli de bénédictions que Dieu donne au peuple. 3° C'est le symbole de la Sainte Eucharistie. 4° C'est le mémorial de l'union de foi, de charité et de religion entre les chrétiens (p. 305).

Dans quelle mesure le peuple chrétien entrait-il dans ces perspectives profondément spirituelles ? L'insistance de nos deux textes sur *les manquements* ou *les défauts* commis dans l'usage du pain béni montre les limites de bien des efforts pastoraux. Ainsi, vivre *le mémorial de l'union de foi, de charité et de religion* qu'est le pain béni, se heurte à des réalités socioculturelles peu ou guère évangélisées. D'une part, à ces hiérarchies sociales, réelles ou revendiquées, qui s'expriment lors de sa distribution ; d'où la recommandation :

D. Que faut-il éviter en la distribution du pain béni ?

R. Il faut éviter les différends et les contentions qui arrivent entre les personnes qui prétendent que le pain béni leur doit être présenté par préférence (p. 307).

Il y a aussi, et d'autre part, cette conception « folklorique », voire superstitieuse, qui fait que l'on veut user de cette vertu de guérison qu'a le pain béni, en faveur des *chiens* ou des *bêtes*... La pastorale du XVII^e siècle a eu, comme toute pastorale, ses problèmes spécifiques...

Chapitre 7 – *Doctrine des indulgences et du Jubilé* dressez en forme de Catéchisme par l'autorité de Mgr. ... Claude Joly, évêque et comte d'Agen.

Agen, J. Gayau, 1671.

Dans l'élaboration de ses Devoirs C, Jean-Baptiste de La Salle a consulté, et de près, deux ouvrages de Claude Joly, évêque d'Agen : *Les Devoirs du Chrétien*, que nous venons d'étudier, et sa *Doctrine des Indulgences et du Jubilé*, qui a nourri l'instruction lasallienne intitulée *Pour le temps du Jubilé*.

Claude Joly et sa *Doctrine des Indulgences et du Jubilé*.

En 1671, le nouveau Pape Clément X vient d'accorder un Jubilé extraordinaire à l'occasion de son accession à la chaire de Saint Pierre. Évêque d'Agen, Claude Joly, pasteur attentif aux besoins de ses prêtres, fait paraître dès le 12 novembre de la même année, un ouvrage de XII-156 pages in-12°.

Son envoi porte : *Claude, par la Providence de Dieu, évêque et comte d'Agen, à tous : archiprêtres, curés, vicaires et autres ecclésiastiques de notre Diocèse, ayant charge d'âmes, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Les douze pages qui suivent constituent une sorte d'Avertissement pouvant éclairer la démarche pastorale de ceux à qui est adressé cette *Doctrine* [...] *en forme de catéchisme*. Le texte débute par des passages d'une noirceur appuyée et qui sont censés décrire l'état de l'Église en ces *derniers siècles* : des siècles où l'on peut dire, avec vérité, que la chair a corrompu toutes ses voies, que l'injustice règne impunément dans tous les États, que tout le Corps de l'Église de Jésus-Christ, depuis la tête jusqu'aux pieds, est abattu de langueur, que sa face est défigurée, par les désordres de ses enfants, et qu'au milieu de tant de crimes qui poussent leurs voix vers le Ciel, il ne paraît presque parmi les chrétiens aucune marque ni aucun vestige de pénitence (p. 4).

Face à cette situation déplorable de la chrétienté, Joly voit *la Providence de Dieu, qui veille continuellement sur les nécessités de son Église et qui n'a jamais manqué de lui présenter des remèdes proportionnés à ses maux et capables de la soulager dans ses besoins. C'est comme si qu'à mesure que l'homme s'efforce d'attirer sur soi, par la continuation et par l'accroissement de ses péchés, les foudres de la vengeance divine, il semble que la bonté de Dieu, qui ne veut pas se laisser vaincre à la malice de sa créature, prenne plaisir à redoubler ses grâces en sa faveur, et à lui faire ressentir les effets d'une plus abondante miséricorde* (p. 4). C'est dans cette vue que *l'Église, pour ressusciter le premier esprit du chrétien et réveiller en nous le désir de satisfaire à la justice de Dieu, a rendu l'usage des indulgences et des jubilés plus commun qu'il n'était auparavant, en telle sorte qu'il n'y a rien de plus ordinaire parmi les exercices de piété* (p. 6).

Cet *exercice de piété* qu'est le Jubilé doit répondre à certaines exigences qu'il appartient aux pasteurs de faire connaître à leurs fidèles. Joly, ici, s'adresse à ses prêtres *ses Frères*, leur rappelant, avec saint Paul (1Cor.3:4), qu'ils sont *les coopérateurs des Mystères de Jésus-Christ et les dispensateurs des richesses de sa grâce*. Mais ces prêtres, chargés d'un si grand ministère, ont besoin d'être aidés ; aussi leur évêque a-t-il *pensé* qu'il leur serait *utile de recevoir, par forme de doctrine, un recueil des principales matières doctrinales et morales concernant les indulgences et le jubilé*. D'où *ce petit travail* qu'est la *Doctrina des Indulgences et du Jubilé*. Suivent quelques renseignements concernant et la composition de l'ouvrage et la pédagogie à mettre en œuvre, pour en tirer le meilleur profit :

Lorsque nous avons trouvé les auteurs partagés dans leurs opinions, nous avons pris le parti le plus sûr, remontant jusqu'à la source, pour former notre sentiment sur celui des saints Pères, sur la conduite des premiers évêques, sur la pratique ancienne de l'Église, sur les inductions tirées de la Sainte Écriture et sur les dernières Bulles des Souverains Pontifes qui ont traité de cette matière (p. 8).

Il y a plusieurs questions dans ce petit Traité qui ne sont pas absolument nécessaires, ni de la portée du peuple, mais Dieu vous ayant établi les Docteurs de la Loi, vous les digèrerez par le moyen de la lecture et de la méditation, pour en tirer l'esprit, la substance et le suc ; et lorsque vous l'au-

rez converti en lait, à l'exemple d'une charitable nourrice, vous le ferez couler, par vos instructions et catéchismes, dans le sein de vos paroissiens (p. 8).

Le désir de vous soulager, nous a porté à dresser un petit Abrégé, qui pourra suffire aux esprits moins éclairés, et par lequel vous pourrez commencer l'instruction de tous vos paroissiens, sans vous dispenser néanmoins d'en donner une plus ample connaissance à ceux qui en sont capables (p. 9).

... imprimez profondément dedans leurs cœurs cette vérité évangélique, que l'intention de l'Église en nous accordant le Jubilé, n'est pas de nous exempter de faire pénitence et que, tout au contraire, son dessein est de nous la faire aimer, de nous animer de son esprit, et nous la faire embrasser avec courage et une inviolable fidélité jusqu'à la mort (p. 10).

Ne manquez pas de faire comprendre à vos chères ouailles que, sans une conversion de leurs cœurs à Dieu et un changement de vie, le Jubilé leur est inutile ; que pour le gagner, il faut absolument renoncer au péché et quitter toutes les occasions qui nous y portent ; nous réconcilier sincèrement et du cœur avec nos ennemis, restituer les biens et l'honneur à notre prochain et mener une vie qui soit véritablement chrétienne : que d'en user autrement, ce serait convertir le remède en poison, profaner les grâces et les dons de Dieu et du plus riche trésor de sa miséricorde en faire un trésor de colère, de fureur et de vengeance éternelle (p. 10s).

Avec Joly, nous ne sommes plus dans la mouvance de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, même si le climat du texte reste profondément rigoriste. Ses orientations théologiques et pastorales sont marquées par le souci sulpicien du sérieux de la recherche historique et des connaissances doctrinales du peuple chrétien.

L'Avvertissement se termine par une dernière recommandation en vue d'une préparation immédiate au Jubilé que l'évêque s'apprête à ouvrir : *Aussitôt que vous aurez reçu ce petit catéchisme, suspendez pour un temps les matières de vos instructions ordinaires et substituer, en leur place, l'abrégé de la doctrine qu'il contient afin de rendre vos paroissiens capables de profiter de cet incomparable bien qu'il a plu à la bonté de Dieu de nous départir et de ce précieux trésor de l'Église (p. 11s).*

Jean-Baptiste de La Salle a eu recours aux deux textes proposés par Claude Joly¹⁴¹ : son traité proprement dit et son Abrégé.

La Doctrine des Indulgences et du Jubilé, source des Devoirs C.

Joly	Devoirs C
<p><i>Première instruction.</i> <i>Des noms, signification et origine du Jubilé.</i></p> <p><i>D. Que signifie le mot de Jubilé ?</i> <i>R. Il signifie rémission (a), plein repos (b), transport de joie (c).</i> <i>(a) Sanctus Hier. in Lévit. Cap. 25.</i> <i>(b) S. Greg. Cap.12, libr.I in Job.</i> <i>(c) S. Aug. super Psal.80.</i></p> <p><i>D. De quels noms est appelée l'année du Jubilé ?</i> <i>R. Elle est appelée, Année Sainte, Année de Grâce, de Miséricorde, de Richesses spirituelles, de Paix, de Rémission, de Réconciliation, d'Indulgence, de Pardon général, de l'ouverture du trésor de l'Église, de Salut et Année du Seigneur.</i></p> <p><i>D. Pourquoi l'année du Jubilé est-elle appelée Sainte ?</i> <i>R. Parce que durant le saint temps du Jubilé, nous pouvons être purifiés de</i></p>	<p><i>D. Que signifie le nom de Jubilé ?</i> <i>R. Il signifie Rémission, plein Repos, Transport de joie.</i></p> <p><i>D. De quels noms est appelée l'année du Jubilé ?</i> <i>R. Elle est appelée Année Sainte, Année de Grâce, de Miséricorde, de Paix, de Rémission, de Réconciliation, d'Indulgence, de Pardon général, de Salut, et Année du Seigneur.</i></p> <p><i>D. Pourquoi l'Année du Jubilé est-elle appelée Sainte ?</i> <i>R. C'est parce que durant le saint temps du Jubilé, nous pouvons être</i></p>

¹⁴¹ Dans son instruction sur le Jubilé, Jean-Baptiste de La Salle emprunte aussi à un Anonyme : *Le Catéchisme des Indulgences et du Jubilé*, nous le signalerons à la suite de cette étude.

tous nos péchés, par l'exercice de la pénitence et des vertus chrétiennes ; et par une abondante application du trésor de l'Église, en quoi consiste la vraie sainteté de l'âme.

D. Pourquoi l'année du Jubilé est-elle appelée Année de Grâce, de Miséricorde et de Richesses spirituelles ?

R. C'est pour nous faire entendre que Dieu communique avec libéralité ses grâces, ses miséricordes et ses richesses spirituelles à tous ceux qui gagnent le Jubilé.

D. Pourquoi l'année du Jubilé est-elle appelée de Paix, de Rémission et de Réconciliation ?

R. C'est parce que le pécheur rentre en paix et parfaitement réconcilié avec Dieu par la vertu du Jubilé.

D. Pourquoi l'année du Jubilé est-elle appelée Année d'Indulgence, de

entièrement dégagés de nos péchés, non seulement de la faute que nous avons faite en les commettant, mais de la peine qui leur est due et, par conséquent, être sanctifiés par une abondante application des mérites surabondants de Jésus-Christ et des Saints, qui sont ce qu'on appelle le Trésor de l'Église.

D. Pourquoi cette année est-elle appelée Année de Grâce et de Miséricorde ?

R. C'est parce que Dieu donne abondamment ses grâces pendant ce temps, et fait miséricorde à tous ceux qui gagnent le Jubilé.

D. Pourquoi cette année est-elle appelée Année de Paix, de Rémission et de Réconciliation ?

R. C'est pour trois raisons :

1° Parce que Dieu remet aux pécheurs les peines dues à leurs péchés.

2° Parce qu'ils rentrent en paix avec Dieu.

3° Parce qu'ils sont entièrement réconciliés avec Dieu par la vertu du Jubilé.

D. Pourquoi cette année est-elle appelée Année d'Indulgence et de

<p><i>Pardon général, de l'ouverture du Trésor de l'Église ?</i></p> <p><i>R. C'est pour nous apprendre que pendant le Jubilé, Dieu nous pardonne tous nos péchés et les peines qui leur sont dues, en nous communiquant le Trésor de l'Église qui est ouvert à tous les fidèles.</i></p> <p><i>D. Pourquoi l'année du Jubilé est-elle appelée Année du Salut et Année du Seigneur ?</i></p> <p><i>R. C'est parce que Notre Seigneur, par sa bonté, nous présente en cette année, des moyens extraordinaires pour nous sauver, et qu'il la consacre particulièrement à son culte et honneur, ainsi que le dimanche est appelé le jour du Seigneur, parce qu'il est dédié à son service (p. 1-4).</i></p>	<p>Pardon général ?</p> <p>R. C'est parce que Dieu pardonne tous les péchés et les peines qui leur sont dues, à tous ceux qui gagnent le Jubilé.</p> <p>D. Pourquoi cette année est-elle appelée Année du Salut et du Seigneur ?</p> <p>R. C'est parce qu'en cette année, Dieu nous offre des moyens extraordinaires pour nous sauver, et qu'elle est consacrée particulièrement au culte de Dieu, comme le saint Dimanche, qui est appelé, pour ce sujet, jour du Seigneur (DC 30,13,3 à 6).</p>
--	---

Jean-Baptiste de La Salle, on le voit encore ici, reste très proche du texte de Claude Joly, lorsqu'il en nourrit les Devoirs C. Il ne relève pas, cependant, ni les sources des significations du mot Jubilé, ni les appellations : *Année de Richesses spirituelles, Année d'ouverture du Trésor de l'Église*. Mais il tient à définir, justement, ce qu'est ce *Trésor de l'Église*.

<p style="text-align: center;">Joly</p> <p><i>Deuxième instruction.</i> <i>De la nature et institution des Indulgences et du Jubilé.</i></p>	<p style="text-align: center;">Devoirs C</p> <p>Pour le temps du Jubilé.</p> <p>D. Qu'est-ce que le temps du Jubilé ?</p>
---	---

D. Qu'est-ce que l'indulgence ?

R. C'est la rémission de la peine temporelle due à nos péchés, que l'Église accorde à ceux qui font véritablement pénitence.

D. L'Église a-t-elle le pouvoir de donner des indulgences ?

R. Oui, Notre Seigneur Jésus-Christ lui a donné ce pouvoir, et ce serait une hérésie de le nier.

D. Quand est-ce que Notre Seigneur a donné à son Église le pouvoir d'accorder des indulgences ?

R. C'est lorsqu'il a dit à saint Pierre (a) : Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux, tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le Ciel.

(a) - Mat. cap. 16.

D. Qu'est-ce que le Jubilé ?

R. C'est une indulgence extraordinaire ou rémission de la peine temporelle due à nos péchés, accompagnée de plusieurs avantages qui ne sont point accordés par les indulgences plénières.

D. Le Jubilé est-il plus excellent que l'indulgence plénière ?

R. Oui, il est plus excellent. 1° En sa cause, qui est un bien général et commun à toute l'Église. 2° En son éten-

R. C'est un temps particulièrement consacré à Dieu, pour être employé à prier Dieu, jeûner et faire des aumônes, afin de gagner les indulgences que le Pape accorde pendant ce temps à tous les fidèles.

D. Qu'est-ce que l'indulgence que le Pape accorde à tous les fidèles pendant le temps du Jubilé ?

R. C'est une indulgence extraordinaire et une rémission de la peine temporelle due pour leurs péchés.

D. Quelle différence y a-t-il entre une Indulgence plénière et le Jubilé ?

R. C'est que l'indulgence du Jubilé est accompagnée de plusieurs avan-

due, étant donné à tous les fidèles. 3° En ses privilèges.

D. Quels sont les privilèges accordés par le Jubilé ?

R. Il y en a plusieurs. Le pénitent peut choisir tel confesseur qu'il veut, approuvé par l'évêque diocésain. 2° Tout confesseur approuvé a pouvoir d'absoudre des cas réservés à l'Evêque et au Pape, de ceux même qui sont contenus en la Bulle appelée 'In Coena Domini'. 3° Il peut absoudre des censures, si le pénitent n'a pas été dénoncé ou déclaré par le Juge ecclésiastique les avoir encourues. 4° Il peut changer les vœux (exceptés ceux de la Religion et de chasteté) en des bonnes œuvres d'égale valeur et utilité, mais non pas en dispenser (p. 5-9).

tages, qui ne sont pas accordés par les indulgences plénières.

D. Quels sont les privilèges ou les avantages que le Pape accorde en donnant le Jubilé ?

R. Il y en a quatre principaux :

1° On peut choisir, dans le temps du Jubilé, tel confesseur qu'on veut, pourvu qu'il soit approuvé par l'évêque.

2° Tous les confesseurs approuvés ont pouvoir, pendant ce temps, d'absoudre des cas réservés au Pape, de ceux même qui sont contenus dans la Bulle, appelée *In Coena Domini*.

3° Ils peuvent absoudre des censures, ceux qui se confessent, pourvu qu'ils n'aient pas été dénoncés ou déclarés par le Juge les avoir encourues.

4° Ils peuvent (hors le Jubilé de l'Année Sainte) changer les vœux, exceptés ceux de Religion et de chasteté, en de bonnes œuvres d'égale valeur et utilité : mais ils ne peuvent pas en dispenser (DC 30,13,1 & 2).

Pour Joly, le Jubilé est *une indulgence extraordinaire* ; Jean-Baptiste de La Salle préfère parler du *temps du Jubilé*, pendant lequel est accordée par le Pape cette *indulgence extraordinaire*. Le Jubilé s'étendant sur deux fois une année (l'une

romaine, l'autre, qui la suit, diocésaine), l'instruction des Devoirs C s'intitule logiquement : *Pour le temps du Jubilé*, puisque son développement traite de ces deux formes de Jubilé.

Joly	Devoirs C
<p style="text-align: center;"><i>Cinquième instruction.</i></p> <p><i>D. Le Jubilé est-il ancien dans l'Église ?</i></p> <p><i>R. Oui, Notre Seigneur l'a établi lorsqu'il a donné à saint Pierre et, en lui, à ses successeurs, les clefs du Royaume du Ciel ; c'est pourquoi le Pape Clément VIII, en sa Bulle, dit que Notre Seigneur a été le premier qui l'a annoncé au monde. (a)</i></p> <p><i>(a) Hunc annum vere sanctum...</i></p>	<p>D. Le Jubilé est-il ancien dans l'Église ?</p> <p>R. Oui, et c'est même Notre Seigneur Jésus-Christ qui a donné le pouvoir à saint Pierre, et à ses successeurs de l'établir.</p> <p>D. Comment Notre Seigneur Jésus-Christ a-t-il donné à saint Pierre et à ses successeurs le pouvoir d'établir le Jubilé ?</p> <p>R. Ç'a été lorsqu'il a dit à saint Pierre qu'il lui donnait les clefs du Royaume du Ciel et que tout ce qu'il remettrait sur la terre serait remis dans le Ciel.</p> <p>D. Qui est-ce qui a annoncé le premier au monde le Jubilé ?</p> <p>R. Clément VIII, dans sa Bulle, dit que ç'a été Jésus-Christ Notre Seigneur.</p> <p>D. Combien y a-t-il de sortes de Jubilé ?</p> <p>R. Il y en a de trois sortes :</p> <p>1° Le Jubilé de l'Année Sainte, que le Pape accorde tous les vingt-cinq ans.</p>

D. Quel Pape a, le premier, déterminé le temps du Jubilé universel ?

R. Ç'a été le Pape Boniface VIII qui, en l'année 1300, détermina le Jubilé universel à cent ans, pour donner à tous les chrétiens le moyen de le gagner une fois pendant leur vie. Clément VI le réduisit à 50 ans, à cause, dit-il en sa Bulle, de la brièveté de la vie de l'homme. Paul II, pour la même raison, ordonna qu'il serait célébré de 25 en 25 ans.

D. Quelle a été la suite des Jubilés universels depuis Boniface VIII, en l'année 1300 et Clément VI en l'année 1350 ?

R. Boniface IX le fit célébrer en l'année 1400, Nicolas V, en 1450, Paul II, en 1475, Alexandre VI, en 1500 ;

2° Les Jubilés particuliers, qui sont accordés aussitôt après la promotion de chaque Pape.

3° Ceux que le Pape accorde quelquefois, pour des pressantes nécessités de l'Église.

D. Pour quelle fin le Jubilé de l'Année Sainte a-t-il été institué ?

R. Ç'a été pour ranimer la piété des fidèles et pour les exciter à aller à Rome visiter les églises de saint Pierre et de saint Paul.

D. Qui est le Pape qui a institué le Jubilé Universel de l'Année Sainte ?

R. Ç'a été le Pape Boniface VIII qui a commencé à le donner déterminément en l'année 1300 et qui a ordonné, en même temps, qu'on l'accorderait tous les cent ans.

D. Depuis que le Jubilé de l'Année Sainte a été ordonné, n'en a-t-on accordé que tous les cent ans ?

R. On n'a pas une seule fois tardé cent ans à le donner ; mais on l'a accordé pendant quelque temps tous les cinquante ans et, présentement, on le donne tous les vingt-cinq ans, et cela s'est toujours fait, depuis l'année 1450.

D. Quel est le Pape qui a ordonné qu'on donnerait le Jubilé de l'Année

Clément VII, en 1525, Jules III, en 1550, Grégoire XIII, en 1575, Clément VIII, en 1600. Urbain VIII, en 1625. Innocent X, en 1650.

D. Y a-t-il eu d'autres Jubilés universels ?

R. Oui, depuis quelque temps, tous les Papes en donnent au commencement de leur pontificat, et pour les grandes et pressantes nécessités de l'Église (p. 22-24).

Sainte tous les cinquante ans ?

R. Ç'a été Clément VI, lorsqu'il l'a accordé en l'année 1350.

D. Combien de temps le Jubilé de l'Année Sainte a-t-il été accordé de cinquante ans en cinquante ans ?

R. Ce n'a été que pendant l'espace de 150 ans, depuis l'année 1300 jusqu'à 1450.

D. Quel est le Pape qui a ordonné qu'on accorderait le Jubilé de l'Année Sainte tous les vingt-cinq ans ?

R. Ç'a été Paul II, en l'année 1470, à cause que la vie d'un homme, depuis qu'il a atteint l'âge de discrétion, est fort courte, et que peu auraient pu gagner le Jubilé, si on ne l'avait donné que tous les cinquante ans (DC 30,3,6 à 10).

Jean-Baptiste de La Salle insiste longuement sur les données historiques précisant le passage des intervalles entre les Jubilés, de 100 ans à 50, puis à 25 ans. L'histoire l'intéresse toujours quand elle apporte un plus, à la compréhension spirituelle des choses liturgiques : ici, c'est le souci pastoral de l'Église qui est mis en valeur : que le Jubilé atteigne le maximum de fidèles. De ces fidèles dont la vie *est fort courte*. Remarquons aussi le soin qu'il prend à distinguer *le Jubilé de l'Année Sainte*, celui ordonné tous les 25 ans désormais, des autres sortes de Jubilés.

Joly

Sixième Instruction. De la fin du Jubilé et des motifs pour le gagner.

D. À quelle fin les Papes donnent-ils les Jubilés ?

R. Il y a une fin générale et commune à tous les Jubilés, qui est l'utilité de toute l'Église, et une fin particulière propre à chaque Jubilé.

D. Quelle est la fin générale commune à tous les Jubilés ?

R. C'est 1° D'apaiser la colère de Dieu, et de détourner les fléaux de sa Justice. 2° Pour obtenir la grâce d'une parfaite conversion de faire des fruits dignes de pénitence. 3° Pour exciter en nous un grand désir de profiter des satisfactions de Jésus-Christ et des Saints, afin de ne point retarder notre béatitude au moment de notre mort.

D. Y a-t-il d'autres raisons communes à tous les Jubilés ?

R. Oui, l'Église les accorde aussi pour obtenir de Dieu la manifestation et la glorification de son saint Nom, la propagation de la Foi, l'exaltation de la Religion chrétienne, l'extirpation des hérésies, la conversion des infidèles, le rétablissement, la conservation et le maintien de la paix, la concorde et union entre les princes chrétiens, et

Devoirs C

D. Pour quelle fin les Papes accordent-ils ordinairement les Jubilés particuliers ?

R. C'est particulièrement pour quatre fins :

1° À la promotion de chaque Pape, pour demander à Dieu les grâces qui leur sont nécessaires afin de gouverner saintement son Église.

2° Pour demander à Dieu la grâce de pouvoir résister aux ennemis de l'Église.

3° Pour demander à Dieu la paix entre les princes chrétiens.

4° Pour quelques autres nécessités publiques, comme dans un temps de quelque famine ou de mortalité, ou de peste considérable (DC 30,13,11).

pour détruire les ennemis de Jésus-Christ.

D. Quelle est la fin particulière de chaque Jubilé ?

R. C'est celle qui est déclarée dans la Bulle, quand le Pape l'accorde pour obtenir, au commencement de son Pontificat, les grâces qui lui sont nécessaires pour la sanctification et pour le gouvernement de toute l'Église, ou pour quelques nécessités pressantes de la Religion chrétienne, comme de faire la guerre, ou de résister à ses ennemis.

D. Quels sont les motifs qui doivent animer tous les chrétiens à gagner le Jubilé ?

R. Il y en a plusieurs. Le premier est l'infinie bonté de Dieu qui nous présente un moyen si facile de satisfaire à sa Justice, en nous rendant participants de la pénitence de Notre Seigneur Jésus-Christ et des Saints.

D. Quel est le second motif pour gagner le Jubilé ?

R. C'est la rémission des grandes peines qui sont dues à nos péchés et qui sont inévitables en cette vie ou en l'autre.

D. Le Jubilé remet-il aussi les peines temporelles de l'autre vie qui sont dues à nos péchés ?

D. Quels sont les motifs qui nous doivent engager à gagner le Jubilé ?

R. Il y en a six principaux :

Le premier est la grande bonté de Dieu, qui nous offre un moyen si facile de satisfaire à sa Justice.

Le deuxième est la rémission que nous obtenons par le Jubilé, des grandes peines qui sont dues à nos péchés, et que nous ne pouvons éviter en ce monde ou en l'autre.

Le troisième est la facilité que nous avons pendant ce temps, de nous appliquer les mérites infinis de N.S.J.C. et les souffrances surabondantes des Saints.

Le quatrième est l'obligation que nous avons de prier, conjointement

R. Oui, il remet celles que méritent nos péchés au Jugement de Dieu et de l'Église.

D. Quel est le troisième motif pour gagner le Jubilé ?

R. C'est l'incertitude de pouvoir jamais réparer l'occasion de le gagner, si nous la perdons, n'étant pas assurés d'aucun autre, dans tout le reste de notre vie.

D. Quel est le quatrième motif pour gagner le Jubilé ?

R. C'est l'exemple de tous les fidèles et la grande assistance que nous recevons du concours des prières et des bonnes œuvres de toute l'Église qui, pendant le Jubilé, rend notre conversion à Dieu plus facile et plus efficace qu'en un autre temps.

D. Quel est le cinquième motif pour gagner le Jubilé ?

R. C'est l'obligation que nous avons de ne pas mépriser un si grand bien, qui est le fruit infini de la Passion et de la Mort de Jésus-Christ, des souffrances des Martyrs et de la pénitence d'un million de Saints.

D. Quel est le sixième motif pour gagner le Jubilé ?

R. C'est la réformation générale de tous les états de l'Église que nous devons demander à Dieu avec instan-

avec tous les fidèles, pour tous les besoins de l'Église.

Le cinquième est l'incertitude, dans laquelle nous sommes de pouvoir gagner le Jubilé. si nous laissons échapper cette occasion.

Le sixième est l'assistance que nous recevons du grand nombre de prières et de bonnes œuvres qui se font pendant ce temps, qui peuvent beaucoup nous aider à nous convertir, bien plus qu'en un autre temps (DC 30,13,21).

ce et gémissements, afin qu'il lui plaise de la rendre sans taches et sans rides, et digne de son divin Époux (p. 24-29).

Jean-Baptiste de La Salle a fait un choix parmi les développements du traité de Joly concernant la fin pour laquelle l'Église a accordé des Jubilés et les motifs que tout chrétien peut avoir pour les gagner. Il ne relève pas, en particulier, ce qui concerne *la fin générale et les raisons communes à tous les Jubilés*, la seule, parmi celles-ci à être évoquée est *la paix entre les princes chrétiens*.

L'Abrégé de la Doctrine du Jubilé.

Dans l'Abrégé de Claude Joly, Jean-Baptiste de La Salle va relever surtout des éléments qui peuvent éclairer la démarche de celui qui désire gagner le Jubilé. Sa démarche se veut concrète, mais d'abord spirituelle.

Joly	Devoirs C
<p><i>D. Quelle intention doit avoir celui qui veut gagner le Jubilé ?</i></p> <p><i>R. Il doit avoir l'intention, 1° De satisfaire à la Justice de Dieu, promptement, entièrement, parfaitement. 2° De le glorifier autant qu'il le peut. 3° De s'unir plus intimement à Notre Seigneur Jésus-Christ. 4° De détruire en soi tous les restes du péché.</i></p>	<p>D. Quelles intentions doivent avoir ceux qui veulent gagner le Jubilé ?</p>
<p><i>D. Quelles dispositions doit avoir celui qui veut gagner le Jubilé ?</i></p> <p><i>R. Il y en a plusieurs : La première, est une conversion véritable de cœur à Dieu. La seconde, une volonté sincère</i></p>	<p>R. Ils doivent en avoir particulièrement quatre.</p> <p>La première est de se convertir entièrement à Dieu.</p>

de lui satisfaire pour nos péchés, tout le reste de notre vie. La troisième, est d'être en état de grâce et dans une aversion de tout péché mortel et véniel. La quatrième, est l'entière observance des bonnes œuvres ordonnées par la Bulle de Notre Saint Père le Pape.

D. Quelles sont les bonnes œuvres ordonnées par la Bulle de Notre Saint Père le Pape pour gagner le Jubilé ?

R. Il y en a six : la confession, la communion, le jeûne, l'aumône, la visite des églises et les prières.

D. Quel ordre faut-il tenir pour accomplir les bonnes œuvres ordonnées par la Bulle ?

R. Il faut commencer par la confession, pour faire ensuite, en état de grâce, les jeûnes, aumônes, visites des églises, et finir par la sainte communion...

La deuxième est d'avoir une volonté sincère de satisfaire à Dieu pour leurs péchés.

La troisième est d'être en état de grâce et, par conséquent, exempt de tout péché mortel, et dans une volonté déterminée de n'en plus commettre aucun.

La quatrième est de pratiquer tout ce qui est ordonné par la Bulle (DC 30,13,22).

D. Dans les Jubilés, qui ne sont point de l'Année Sainte, à quoi le Pape oblige-t-il ordinairement les chrétiens, tant à Rome qu'ailleurs, pour gagner le Jubilé ?

R. Il les oblige ordinairement, par ses Bulles, à cinq choses :

1° À jeûner trois jours, le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine.

2° À donner l'aumône.

3° À visiter des églises.

4° À prier Dieu dans chaque église qu'ils visitent, pour les besoins de l'Église, et selon l'intention du Pape, soit qu'elle soit exprimée dans la Bulle, soit qu'elle n'y soit pas exprimée.

5° À recevoir les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Toutes ces choses se doivent faire

D. Faut-il jeûner pour gagner le Jubilé ?

R. Oui, il faut jeûner les mercredi, vendredi et samedi d'une même semaine ; le confesseur en peut dispenser ceux qui sont dans l'impuissance de le faire, comme les malades et les infirmes, et compenser leurs jeûnes par d'autres bonnes œuvres.

D. Est-il nécessaire de faire l'aumône pour gagner le Jubilé ?

R. Oui, les pauvres même le doivent faire s'il est en leur pouvoir quand ils ne donneraient qu'un denier.

D. Faut-il visiter les églises pour gagner le Jubilé ?

R. Oui, il faut visiter une ou plusieurs fois les églises et les Autels qui sont désignés à cet effet, le curé et le confesseur en peuvent dispenser ceux qui sont malades à l'extrémité.

D. Quelles prières faut-il faire pour gagner le Jubilé ?

dans une même semaine.

D. Si on ne faisait pas tous ces exercices et toutes ces pratiques de piété dans une même semaine, gagnerait-on le Jubilé ?

R. Non, on ne le gagnerait point du tout.

D. Est-il absolument nécessaire de jeûner et de visiter les églises désignées, pour gagner le Jubilé ?

R. Non, les confesseurs peuvent en dispenser ceux qu'ils jugent ne pouvoir pas faire l'un ou l'autre.

D. Est-il absolument nécessaire de prier, de se confesser et de communier pour gagner le Jubilé ?

R. Oui, ces trois choses sont absolument nécessaires.

D. Quelles prières faut-il faire pour gagner le Jubilé ?

R. Il faut faire les prières que la Bulle ordonne, qui sont ordinairement cinq Pater et cinq Ave dans chaque église qu'on visite.

D. Est-il absolument nécessaire de faire l'aumône pour gagner le Jubilé ?

R. Oui, les pauvres, même, y sont obligés ; mais il suffit qu'ils donnent la plus petite pièce de monnaie.

R. Il faut faire celles qui sont enjointes par la Bulle, cinq Pater et cinq Ave, ou celles qui sont ordonnées par Monseigneur notre Évêque, et d'autres, chacun selon sa dévotion.

D. Pour qui faut-il prier ?

R. Pour la manifestation du Saint Nom de Dieu, pour la sainte Église et l'extermination des hérésies, notre Évêque, le Roi, la Reine, la famille royale ; pour la paix, la conversion des infidèles et des pécheurs ; pour les intentions du Saint Père exprimées dans la Bulle ; pour les nécessités du Royaume, du Diocèse, de notre famille, et pour les nôtres particulières.

D. Le confesseur peut-il proroger le temps du Jubilé en faveur de son pénitent ?

R. Oui, il le peut pour de bonnes raisons. 1° À ceux qui se préparent à le gagner et ne sont pas encore bien disposés pour recevoir l'absolution. 2° Aux malades, aux prisonniers, aux voyageurs et à ceux qui ont quelque empêchement légitime (p. 143-148).

D. Les confesseurs peuvent-ils retarder le temps du Jubilé, en faveur de ceux qui se sont confessés à eux ?

R. Oui, ils le peuvent :

1° À ceux qu'ils ne jugent pas bien disposés pour recevoir l'absolution.

2° Aux malades, aux prisonniers, aux voyageurs et à tous ceux qu'ils jugent avoir quelque empêchement légitime (DC 30,13,17 à 20).

Les Devoirs C ne relèvent pas les intentions - profondément spirituelles, cependant - de Joly parlant de ceux qui veulent gagner le Jubilé : glorifier Dieu, s'unir à Notre Seigneur... De même, ils n'invitent pas à prier pour *le Roi, la Reine, la famille royale, ou pour les nécessités du Diocèse, de notre*

famille, et pour les nôtres particulières. Ici, Jean-Baptiste de La Salle semble vouloir s'en tenir à ce que demande la Bulle. Une orientation pastorale, pédagogique de Joly, n'a pas d'écho non plus : l'ordre à *tenir pour accomplir les bonnes œuvres ordonnées par la Bulle.* Mais, au sujet de ces *bonnes œuvres*, il est précisé dans les Devoirs C qu'il faut *faire toutes ces choses dans la même semaine.*

L'instruction *Pour le temps du Jubilé* dans le catéchisme des fêtes de Jean-Baptiste de La Salle a de quoi surprendre par son ampleur : plus de onze pages. Aucun autre thème ne connaît un tel développement. Ils ont, en général, deux, trois ou quatre pages ; trois vont jusqu'à six pages, et deux atteignent huit pages (*Passion et Mort de Jésus-Christ* et *De la dévotion à Notre Seigneur*). L'on peut, sans doute, avec Elio Pomatto¹⁴², *avancer l'hypothèse que La Salle a préparé cet enseignement sur les indulgences, particulièrement sur l'Année Sainte, en vue de la préparation des Frères, et par eux, des élèves de ses écoles, à la préparation locale du Jubilé de 1700, l'année suivante, selon la Bulle 'In supremo militantis ecclesiae'.*

De fait, pendant qu'il s'étend longuement sur les indulgences, le Jubilé et les suffrages des Saints, il survole les aspects pénitentiels et ascétiques du pèlerinage, l'unique œuvre dont étaient dispensés ceux qui pouvaient jouir du Jubilé, localement, *sans se mettre en voyage.* (p. 210). L'on peut se demander, en effet, si un tel texte n'a pas été mis en circulation, sous forme de *feuilles volantes* dans les années 1700-1701, à l'occasion de l'Année Sainte. Un argument complémentaire : une page des Devoirs C dont on n'a pas trouvé de source traite, justement, de ce Jubilé que l'on peut gagner localement, l'année suivant celle de l'ouverture romaine :

D. N'y a-t-il personne qui puisse gagner le Jubilé de l'Année Sainte, que ceux qui vont à Rome et ceux qui, par la Bulle, sont dispensés d'y aller ?
R. Le Pape, par bonté et par grâce, accorde ordinairement le même Jubilé, l'Année qui suit l'Année Sainte, à tous les Royaumes et Pays de la Chrétienté (sic).

¹⁴² Rivista Lasalliana, 1999/4, p. 208-227. (Traduction).

D. Combien de temps dure le Jubilé accordé au lieu de l'Année Sainte, dans les Royaumes et Pays de la Chrétienté ? R. Il dure ordinairement deux mois complets.

D. À quoi est-on obligé, dans les Royaumes et dans les Pays de la Chrétienté, pour gagner le Jubilé de l'Année Sainte, lorsque le Pape le leur accorde, l'Année qui suit l'Année Sainte ? R. Le Pape n'oblige les fidèles, qui sont marqués dans la Bulle, ou dans les Mandements des Évêques, et autant de fois que le Pape ou les Évêques l'ordonnent, à y prier Dieu pour les besoins de l'Église, et à recevoir les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et non pas à jeûner ni à faire l'aumône.

D. Pendant les deux mois que dure le Jubilé accordé au lieu de l'Année Sainte, peut-on prendre quels jours on veut, pour visiter les églises et y prier, et pour faire les autres choses prescrites par la Bulle, pour gagner le Jubilé ? R. Oui, on le peut (DC 30,13,14 à 16).

Le Catéchisme des Indulgences et du Jubilé. À l'usage des Confesseurs et des Pénitens.

L'Instruction *Pour le temps du Jubilé* des Devoirs C a fait appel à une autre source que celle de Claude Joly. Une œuvre restée anonyme, intitulée : *Le Catéchisme des Indulgences et du Jubilé. À l'usage des Confesseurs et des Pénitens*. A Paris, Chez Helie Josset, rue Saint Jacques, à la Fleur de Lys d'Or. M. DC. LXXVII. Avec Approbation et Privilège du Roy.

Seules trois questions-réponses en portent la marque évidente. C'est peu. Aussi nous n'étudierons pas ce texte, nous contentant de relever les passages de l'Instruction lasallienne qui y ont eu recours. L'étude des sources des Devoirs A devra s'intéresser davantage à notre Anonyme, car l'Instruction : *Des satisfactions qui se font pour les péchés par le moyen des Indulgences* (DA 307,8) lui doit beaucoup.

LE
 CATECHISME
 DES
 INDVLGENCES,
 ET DU
 JUBILÉ.
 A l'usage des Confesseurs &
 des Penitens.



A PARIS,
 Chez HELIE JOSSET, rue Saint
 Jacques, à la Fleur de Lys d'Or.

M. D C. LXXXII.
 Avec Approbation & Privilège du Roy.

Anonyme	Devoirs C
<p><i>D. Est-on obligé d'aller à Rome pour gagner le Jubilé ?</i></p> <p><i>R. Pour gagner les indulgences de l'Année Sainte, qui arrive de vingt-</i></p>	<p><i>D. Que faut-il faire à Rome pendant cette année pour gagner le Jubilé ?</i></p> <p><i>R. Il faut visiter les églises de Rome,</i></p>

cinq en vingt-cinq ans, on doit visiter au moins pendant quinze jours les églises de Rome, et particulièrement celle de Saint-Pierre, celle de Saint-Paul, celle de Saint-Jean de Latran et celle de Sainte-Marie-Majeure, avec tout le respect et la dévotion que méritent ces lieux saints, qui ont été consacrés par le sang de ces Bienheureux Apôtres et d'un nombre infini de Martyrs. On dispense toutefois de cette obligation les Rois, les Princes, les Religieux solitaires et les Religieuses qui sont en clôture ; et tous ceux qui s'étant disposés pour aller à Rome, en ont été empêchés par quelque maladie ou quelque autre événement, comme le Pape Alexandre VI le déclare dans sa Bulle 'Inter curas'. Tous ceux-là peuvent donc gagner les Indulgences, pendant l'Année Sainte, sans aller à Rome. Les vieillards, les prisonniers et les malades, ont aussi ce privilège (p. 196s).

D. On croit bien que, si le cœur n'a une véritable douleur de ses péchés et s'il n'est véritablement converti, on ne gagne point le Jubilé, ni les indulgences ; mais puisqu'elles nous remettent toute la peine à laquelle nous demeurons obligés, après avoir obtenu le pardon de nos crimes, ne nous exemptent-elles pas de faire pénitence ?

particulièrement celles de Saint-Pierre et de Saint-Paul, celle de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure, au moins durant quinze jours (DC 30,13,12).

D. Y a-t-il des personnes qui, dans l'Année Sainte, soient dispensées d'aller à Rome, pour gagner le Jubilé ?

R. Oui, les Rois, les Princes, les Religieux solitaires, les Religieuses qui sont en clôture, et tous ceux qui, s'étant disposés pour aller à Rome, en ont été empêchés par quelque maladie ou par quelque autre événement ; les vieillards, les malades, les prisonniers sont tous dispensés de l'obligation d'aller à Rome, et peuvent gagner le Jubilé de l'Année Sainte, comme le déclare Alexandre VI dans sa Bulle (DC 30,13,13).

D. Ceux qui gagnent le Jubilé ne sont-ils pas exempts de faire pénitence pour leurs péchés ?

R. Non, il faut au contraire, pour gagner le Jubilé, avoir fait une partie de la pénitence, qui était due pour ses péchés, et une véritable disposition de la faire, si on en a le temps et les forces (DC 30,13,23).

<p><i>R. Bien loin de cela, le Jubilé et les indulgences quelques pléniers qu'elles soient, supposent qu'on ait fait la plus grande partie de la pénitence qui était due à nos péchés, ou qu'on soit dans une véritable disposition de la faire, si on en a le temps et les forces (p. 168s).</i></p>	
---	--

Ici encore, Jean-Baptiste de La Salle reste très proche de sa source. Relevons cependant : 1° qu'il évite la lourdeur de la seconde question de l'Anonyme, peu pédagogique. 2° Il modère l'attitude pastorale de l'auteur qui exige *qu'on ait fait la plus grande partie de la pénitence* due aux péchés. Pour les Devoirs C, il suffit *pour gagner le Jubilé, d'avoir fait une partie* seulement de cette pénitence.

Chapitre 8 – *Le Catéchisme de la Foy et des Mœurs Chrétiennes*

de M. de Lantages, prêtre de Saint-Sulpice

L'auteur du *Catéchisme de la Foy et des Mœurs Chrétiennes*.

Le *Catéchisme de la Foy et des Mœurs chrétiennes* est un de ces catéchismes qui a pour origine la demande d'un évêque, désireux d'offrir à ses prêtres et aux fidèles de son diocèse un texte répondant à ses vues théologiques et pastorales. À Clermont, *l'Illustrissime et Révérendissime Messire Gilbert de Viny d'Arbouze* s'adresse à M. de Lantages, sulpicien, directeur de son séminaire. L'ouvrage sort en 1674 de *l'imprimerie de Nicolas Jacquard, premier impr. et Libr. ordinaire du Roy, de Monseig. L'Evêque et du Clergé.*

L'auteur est alors âgé de 58 ans. Né à Troyes, en 1616, de parents de bonne noblesse, Charles-Louis de Lantages entre très tôt au collège des Jésuites de Nevers. Là, il se révèle, au dire de son biographe anonyme, un jeune étudiant, riche d'aptitudes humaines et spirituelles peu communes : *Entouré de l'estime et de l'affection de ses professeurs et de ses condisciples, il acquit sur ceux-ci un tel ascendant, qu'il devint en quelque sorte leur directeur et leur ami. Ils s'exerçaient ensemble à réprimer en eux les saillies du jeune âge et à se former à une égalité d'humeur inaltérable au milieu des contrariétés et des accidents sans nombre de la vie et, dans ce but, ils avaient formé une association, dont le jeune Charles était l'âme et le chef. C'est ainsi qu'il préludait à la science difficile de la conduite des âmes, dont il devait être un maître consommé ; et que, domptant son naturel extrêmement sensible, il acquérait cet esprit de calme et de douce résignation qui devint le trait le plus saillant de sa vertu.*

À 19 ans, une expérience spirituelle très forte va le marquer pour la vie. Le biographe la traduit ainsi : *Il conçut une horreur extrême du péché, se donnant à l'époux céleste sans réserve, et s'appliqua plus fortement à l'oraison, où le Seigneur*

toujours libéral dans ses récompenses, le combla de délices ineffables. Le Saint Sacrement de l'autel et la Très Sainte Vierge devinrent les deux plus tendres objets de sa dévotion. La communion surtout l'inondait de tant de joie, qu'il ne pensait pas en pouvoir goûter de plus enivrantes dans le Ciel. Mais, loin de se reposer dans ces douceurs sensibles, comme il arrive assez souvent à ceux qui commencent, le jeune Charles y puisait sans cesse un nouveau courage pour se vaincre. Généreux dans ses combats, il commença dès lors à affliger sa chair de macérations et de jeûnes excessifs pour son âge ; et ses passions en restèrent si bien abattues que, pendant trois ans, il n'en ressentit plus aucun mouvement même involontaire.

Déjà attiré vers l'état ecclésiastique - Charles avait reçu la tonsure avant la fin de ses études classiques - il commença ses études théologiques à Reims pour les achever à Paris. C'est là qu'au contact d'un de ses parents proche de M. Olier, il demanda à entrer au séminaire où il fut admis *après une épreuve de six mois, que M. Olier jugea nécessaire pour l'y bien préparer.* Entré à Saint-Sulpice en 1643, et y ayant reçu les ordres mineurs puis la prêtrise, il ne tarda pas à être remarqué par M. Olier. Celui-ci lui confia une charge délicate : *Expliquez au peuple, tous les dimanches, la doctrine chrétienne sous une forme approchant de celle du catéchisme, par des instructions suivies et familières.* Il y révéla des aptitudes et des talents peu ordinaires, joignant la simplicité du langage à la clarté et à la rigueur théologique et spirituelle du contenu. Très tôt, aussi, furent appréciés ses dons de la conduite morale et spirituelle de ses pénitents ou des personnes dont il assurait la direction spirituelle. *Sous sa conduite on vit des personnes de tous les rangs et de tous les sexes, des seigneurs de la Cour, des officiers de l'armée, des dames illustres dans le monde, fouler aux pieds tout respect humain, s'adonner à l'oraison, à la mortification, aux exercices les plus pénibles de la piété chrétienne, distribuer leurs biens en aumônes, et servir les pauvres de leurs propres mains, en se disputant l'honneur de soigner les plus abjects et les plus dégoûtants.*

Ce sens pastoral, joint à une vie toute vouée à Dieu dans la prière et le zèle apostolique, répondait à ce que M. Olier attendait d'un directeur de Séminaire. Le Supérieur de Saint-Sulpice demanda à M. de Lantages de fonder un tel établissement au Puy. Très vite, son évêque, Mgr Henri de Maupas en fit son grand-vicaire. Le zèle de notre saint prêtre assumait toutes les char-

ges qu'on lui confiait : création et direction du Séminaire, animation de la paroisse de la ville confiée à celui-ci, engagement près de son évêque pour le service du diocèse. Mais, comme dit son biographe : *Le serviteur de Dieu n'ignorait pas que son premier devoir était de veiller sur les élèves du sanctuaire, et que le service le plus signalé qu'il pût rendre au diocèse serait d'y former une génération de pasteurs selon le cœur de Dieu. Par eux seuls, il pouvait espérer de soutenir longtemps le bien qu'il aurait fait.* Régularité, accueil de tous, partage des échanges et des récréations, attention aux santés et aux difficultés morales ou spirituelles des jeunes séminaristes, telles étaient ses orientations pastorales de directeur de Séminaire. Ajoutons à cela, une formation théologique de qualité, une compréhension en profondeur des cérémonies de l'Église et une formation suivie à la prière et à l'oraison personnelles ; et l'on comprendra que la réputation de M. de Lantages se soit étendue au-delà du diocèse du Puy. Au point que *plusieurs grands prélats le demandèrent au Supérieur de Saint-Sulpice, pour qu'il établît chez eux des séminaires, alors si rares et si nécessaires.* Mais, remarque l'auteur de sa notice : *La difficulté était de l'arracher à M. de Maupas, qui ne pouvait consentir à s'en séparer. Mais la translation de cet évêque au siège d'Évreux ayant aplani cet obstacle, M. de Bretonvilliers, qui avait succédé à M. Olier [...], ne put le refuser à M. de Viny d'Arbouze, évêque de Clermont, et le chargea de la direction du séminaire de cette ville, sur la fin de l'année 1663.*

À Clermont, M. de Lantages qui n'avait guère connu de difficultés personnelles, à Paris comme au Puy, devait traverser de bien pénibles épreuves. Elles lui furent infligées, non seulement par de nombreux laïcs mais aussi par des prêtres dont certains occupaient *les premières places du clergé* : des jansénistes convaincus et virulents. Ici encore, son biographe résume bien la situation : *L'évêque, animé par le zèle et éclairé des conseils de M. de Lantages, dont il fit bientôt son confident le plus intime, parvint à ramener un grand nombre de ces sectaires ; le séminaire, surtout, sous l'œil vigilant du digne supérieur, fut mis à l'abri du péril. Mais quelques coups d'éclat, que le prélat jugea nécessaires, et dont tout l'odieux retomba sur celui qui en était présumé l'instigateur secret, excitèrent l'animosité du parti contre lui. Ses ennemis profitèrent d'un voyage qu'il fit à Paris, en 1675, pour le desservir dans l'esprit de l'évêque ; la calomnie le poursuivit même jusqu'auprès de son supérieur ; soit qu'on eût réussi à lui inspirer des*

préventions, soit qu'il voulût exercer la patience du serviteur de Dieu, M. de Bretonvilliers le retint près d'un an sans emploi au Séminaire de Saint-Sulpice.

Après cette longue et si pénible épreuve, des marques de confiance et de reconnaissance lui vinrent du diocèse du Puy. Prêtres et fidèles qui avaient tant apprécié son action pastorale au séminaire, en paroisse et dans le diocèse, agirent auprès de leur évêque, Mgr de Béthune, en vue de le rappeler parmi eux. M. de Bretonvilliers, dont les préventions sur son compte étaient enfin pleinement dissipées, s'empressa d'accéder à cette demande. Revenu au Puy, M. de Lantages reprit avec cœur ce qu'il avait dû quitter pour établir le Séminaire de Clermont : engagement près des séminaristes, prédications dans les paroisses du diocèse, direction spirituelle des religieuses et des laïcs. Son zèle sut allier sens spirituel et sens pratique (pour ne pas parler du « sens des affaires » !). Il construisit, en effet, à la place des bâtiments vétustes et menaçant ruine que le séminaire connut en ses débuts, un nouvel établissement. Les difficultés, financières et autres, ne lui manquèrent pas. Mais il s'en sortit. Il sut aussi, mais dans un tout autre domaine, donner vie et consistance humaine et spirituelle à une *pieuse association : celle des demoiselles dite de l'Instruction*. Vivant en communauté et se vouant à l'*instruction religieuse des personnes de leur sexe*, elles surent étendre leur action bien au-delà de l'enseignement du catéchisme aux enfants et aux adultes ignorants des choses de la foi. C'est ainsi que, *pénétrant dans tous les lieux où les pauvres ouvrières avaient coutume de se réunir pour le travail des mains, elles leur apprirent la manière de sanctifier ce travail, et les accoutumèrent à un règlement de vie qui rappelle celui des communautés les plus ferventes*. Et notre chroniqueur d'affirmer : *Le bien qu'elles produisirent au Puy et dans les campagnes environnantes fut immense !* Mais les consolations spirituelles ne furent pas le lot des dernières années de M. de Lantages. Son évêque, Mgr de Béthune, suite à des rapports malveillants et non fondés, lui retira son estime et *le fit passer, pendant six ans, par des épreuves d'autant plus difficiles à supporter que la même disgrâce enveloppa tous ses amis, et s'étendit jusque sur le séminaire*.

Des années pénibles moralement qui l'obligèrent à abandonner l'ensemble de ses engagements apostoliques. Mais cette retraite forcée, il la voulut utile, et aux séminaristes et aux *bons Chrétiens*, comme il aime à dire. C'est alors qu'il

poursuivit et acheva son *Catéchisme de la Foy et des Mœurs chrétiennes*, dont la première partie avait paru en 1674, à Clermont. D'autres travaux propres à rendre service aux séminaristes et au clergé du diocèse, furent menés à bien. M. de Lantages connut, l'âge venant, des problèmes de santé et des infirmités dont il ne voulut point reconnaître ce que cela exigeait d'attention et de prudence. *Il fallut un ordre de M. Tronson pour l'empêcher de compromettre plus longtemps une vie si précieuse. Alors, retenu dans sa chambre par l'obéissance beaucoup plus que par ses infirmités, il ne soupira plus que pour le Ciel.* Il mourut le premier avril 1694, à 78 ans. Beaucoup de ceux l'ayant connu le considérèrent comme un saint et s'empressèrent d'avoir et de conserver des objets lui ayant appartenu. Des miracles lui furent attribués.

Le Catéchisme de la Foy et des Mœurs chrétiennes.

Un contact prolongé avec le catéchisme de M. de Lantages offre au lecteur l'occasion - rare ? - de rencontrer un spirituel sachant transmettre son expérience de la vie selon le Dieu révélé en Jésus-Christ. C'est sans doute cela qui explique l'influence d'un tel texte auprès des fidèles du diocèse du Puy ; influence que se plaît à relever - en 1848, plus de 150 ans après la première édition - le responsable de ce diocèse : *Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant en grande partie au zèle du pieux et savant auteur, et à l'usage de son catéchisme, cette connaissance approfondie de la Religion que, depuis longtemps, on a remarqué parmi les fidèles du Puy, et qui fait encore aujourd'hui l'une des plus douces consolations de notre ministère pastoral*¹⁴³.

Le catéchisme.

Disons tout d'abord un mot de ce catéchisme tel qu'il se présente dans sa toute première version. C'est un ouvrage considérable : dans l'édition qui a servi à notre étude, l'édition Migne, des Œuvres complètes de M. de Lantages, de 1857, il couvre 256 pages in-4°, en 514 colonnes. Sa structure

¹⁴³ *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétienne*, par M. de Lantages, prêtre de Saint-Sulpice, premier Supérieur du Séminaire du Puy. Précédé d'une notice sur la vie de l'auteur... Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Ancienne Maison Sagnier et Bray, Ambroise Bray, Libraire-Éditeur, rue des Saints-Pères, 66, 1855.

théologique est des plus classique : il reprend celle de saint Pierre Canisius dans sa *Summa Doctrinae Christianae* :

1^{ère} Partie. De la Foi et du Symbole.

2^{ème} Partie. De l'Espérance et de la Prière.

3^{ème} Partie. De la Charité et des Commandements.

4^{ème} Partie. Des Sacrements.

Quant au traité sur la Justice chrétienne, que Canisius place en suite de ces quatre parties, Lantages en répartit les thèmes en divers endroits. À la suite des Commandements de Dieu et de l'Église, une leçon traite des péchés *qu'on estime particulièrement énormes (péchés capitaux, qui crient vengeance devant Dieu, d'autrui, contre le Saint Esprit)* ; suivent 13 leçons sur les *péchés capitaux* et les vertus qui leur sont opposées. Quant à la leçon sur la miséricorde et ses œuvres, elle trouve place avant l'étude des Commandements, parmi les pages consacrées à la charité.

Cette structure du catéchisme de Lantages est-elle due au *Trésor de la Doctrine chrétienne* de Turlot ? L'on peut se poser la question. En effet, même si les emprunts au catéchisme du curé de Namur ne sont généralement pas de type littéraire - le style archaïque du *Trésor* nécessite un toilettage sérieux ! - l'influence sur le travail de Lantages se révèle en maints endroits. Relevons seulement ces deux passages :

Turlot	Lantages
<p style="text-align: center;">De la mort de notre Sauveur</p> <p><i>D. Que veut dire cela, quand vous dites que Notre Seigneur a été crucifié, mort ?</i></p> <p><i>R. C'est que l'âme de Jésus-Christ Notre Seigneur a été séparée de son corps, tout ainsi comme il arrive au reste des hommes quand ils meurent.</i></p>	<p style="text-align: center;">De la mort de Jésus-Christ</p> <p>Jésus-Christ mourut-il véritablement ?</p> <p>Oui, son âme se sépara véritablement de son corps (Marc, XV, 27).</p>

<p><i>D. La divinité a-t-elle aussi été séparée du corps ? R. Non, ainsi elle a toujours demeurée unie tant avec le corps qu'avec l'âme.</i></p> <p><i>D. À quelle fin est-il mort ? R. Afin que par sa mort il vainquit celui qui avait commandement sur la mort. Voyez le chap.2 de l'Epist. aux Heb.</i></p> <p><i>D. Mais pourquoi a voulu Jésus-Christ endurer une si cruelle mort ?</i></p> <p><i>R. Premièrement, et principalement, afin de satisfaire à Dieu pour nos péchés. Secondement, pour nous montrer, par son exemple, spécialement la vertu de patience, d'humilité, d'obéissance, de charité qui sont les quatre vertus signifiées par les quatre bouts de la Croix... (I, 97).</i></p>	<p>Sa divinité se sépara-t-elle de son corps et de son âme ?</p> <p>Non, quoique ce corps sacré et cette très sainte âme fussent séparés l'un de l'autre par la mort, l'un et l'autre demeurèrent toujours unis à la divinité (Rom. VI,10 ; Apoc. I,18).</p> <p>Pourquoi le Fils de Dieu a-t-il voulu mourir ?</p> <p>Afin de faire à Dieu son Père une digne et surabondante satisfaction pour les péchés du genre humain, et racheter ainsi tous les hommes par le prix infini de son sang (Ps. CXXIX,7).</p>
--	---

Moins de 50 ans séparent ces deux textes : des auteurs aux aptitudes littéraires inégales et une langue davantage maîtrisée, le constat s'impose... Comme par ailleurs l'influence du catéchisme de Turlot sur celui de Lantages. Dernière remarque, et qui concerne les références bibliques : chez Turlot, une seule mais explicite ; chez Lantages, chaque question-réponse renvoie à un ou plusieurs passages de la Bible. Nos deux auteurs restent fidèles à ce procédé.

Turlot	Lantages
<p><i>D. Vous n'avez rien dit des habits sacerdotaux ?</i></p> <p><i>R. J'en vais parler : souvenez-vous que le prêtre revêtu des habits sacerdotaux</i></p>	<p>Tous les ornements dont le prêtre est revêtu à l'autel ont ils quelque signification remarquable ?</p>

pour s'approcher de l'autel, représente N. Seigneur allant à la mort.

Premièrement, donc, l'amict que le prêtre se met sur la tête disant : 'Impone Domini capiti meo galeam salutis', etc., et duquel il couvre son col, signifie comme Jésus-Christ endura que sa face fut voilée par les bourreaux, pour nous acquérir la grâce de le voir un jour à face découverte en son Royaume. Ô Seigneur, faites en sorte que nous puissions ici tellement croire en vous que nous méritions de vous voir là-haut en votre gloire et clarté à toujours et à jamais.

Secondement, l'aube signifie la robe blanche dont Hérode vêtit mon Seigneur par moquerie. Ô, mon bon Sauveur : elle témoignait votre innocence même malgré vos ennemis ; et néanmoins vous êtes par eux condamné injustement, pour sauver les pécheurs.

Troisièmement, la ceinture, manipule, étole, nous représentent les liens avec lesquels Jésus-Christ a été cruellement lié au jardin, à la colonne et ailleurs.

Oui, il n'en est aucun qui n'ait une double signification ; car, chacun d'eux représente quelque instrument de la Passion de Notre Seigneur et, en même temps, quelque vertu dont le prêtre doit être revêtu intérieurement pour approcher du saint autel.

L'amict signifie le linge dont on couvrit par dérision la face de Notre Sauveur ; et en même temps il signifie le recueillement, le silence et la mortification de tous les sens, que Dieu veut voir dans le ministre de son autel.

L'aube signifie la robe blanche dont Hérode fit revêtir le Fils de Dieu, pour le traiter de fou et l'exposer à la risée de sa cour et de tout le peuple ; et en même temps, cet habit marque au prêtre l'innocence dont il doit faire profession.

La ceinture signifie les fouets dont le Fils de Dieu fut déchiré de tous côtés ; et la chasteté que le prêtre doit toujours garder inviolable.

Ce sont nos péchés, Seigneur, ce sont nos iniquités. Rompez, rompez une bonne fois ces liens, afin que nous vous sacrifions, avec grande liberté de cœur, le sacrifice de louange.

Quatrièmement, la chasuble et la croix au milieu d'elle, signifie la robe de pourpre, de laquelle le Roi des Rois fut, par risée, revêtu en la maison de Pilate ; et la Croix qu'il porta lui-même sur ses épaules, comme son sceptre et l'ornement de sa Principauté. Ô, mon Dieu, que je puisse ensuivre vos traces et porter courageusement ma croix, endurant avec patience, les moqueries du monde et autres adversités de la vie présente (II, 272).

Le manipule signifie les cordes dont Jésus fut lié comme un criminel, et la vie pénitente et laborieuse que doit mener le prêtre.

L'étole signifie les liens dont Notre Seigneur se laissa attacher à la Colonne, et l'obéissance du prêtre aux ordres de Dieu et de ses prélats.

Enfin, la chasuble signifie le manteau de pourpre dont Jésus-Christ fut revêtu et la croix qu'on lui mit sur les épaules, et aussi la charité et la patience qui doivent orner les prêtres devant les yeux de Dieu (col. 439s).

Nos deux auteurs tiennent à donner un sens spirituel aux vêtements liturgiques, sens tout orienté vers la Passion du Sauveur. Seules divergent : les orientations proposées aux prêtres qui revêtent ces ornements. Elles sont plus ascétiques et morales chez Lantages ; plus spirituelles, et même mystiques, chez Turlot.

À qui s'adresse le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes ?

La plupart des catéchismes diocésains du XVII^e siècle sont au service d'une pastorale toute orientée vers le peuple chrétien ; ce peuple dont la foi a toujours besoin d'être éveillée, nourrie, éclairée, affermie. La foi des enfants de la paroisse et de l'école ; de leurs parents et de l'ensemble des

paroissiens. Les catéchismes dominicaux et scolaires, les prênes de la Grand'Messe sont les lieux privilégiés de cet enseignement et de cette formation.

Le catéchisme de M. de Lantages voulu par les évêques de Clermont puis du Puy, a sans doute répondu aux attentes des pasteurs de ces diocèses. Mais ses caractéristiques ont dû en faire un instrument propre à rendre certains services plutôt que d'autres. C'est ainsi qu'on ne peut le considérer comme un catéchisme à l'usage des enfants. Il comporte, en effet, 221 *leçons* ; aux questions-réponses claires et peu nombreuses, mais d'une telle densité théologique ou spirituelle qu'elles auraient vite découragé l'enfant le mieux disposé, comme d'ailleurs le bon peuple des simples fidèles. L'on peut penser que ce catéchisme visait en priorité divers types d'utilisateurs :

- **Les séminaristes**, à qui Lantages a consacré sa vie de prêtre. Ils pouvaient y trouver une source de données théologiques, pastorales et spirituelles présentées systématiquement et que leurs études rendaient accessibles.
- **Les catéchistes**, ces prêtres en paroisses, ces maîtres et maîtresses d'écoles qui, après s'être nourris d'une telle doctrine mettraient toute leur pédagogie et tout leur sens pastoral à répandre cette foi et initier à ces mœurs véritablement chrétiennes. Outre les séances de catéchisme paroissiales ou scolaires, le clergé disposait encore d'une possibilité de lire et de commenter telle ou telle « leçon » au prône de la grand'messe dominicale.
- **Tous ceux qui pouvaient être conduits à faire de la direction spirituelle** : prêtres, religieux, religieuses, laïcs peut-être. C'est en tout cas en ce domaine que le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes se révèle le plus original. Ce que cet ouvrage vise, manifestement et l'on aura à le souligner, c'est de toucher les cœurs plus que de meubler la mémoire et d'éclairer les intelligences, choses indispensables cependant.
- Enfin, l'ouvrage de M. de Lantages a pu **nourrir la vie spirituelle de ces bons chrétiens**, capables culturellement et spirituellement d'en profiter. Il

pouvait répondre, en effet, à l'attente de ces fidèles désireux et d'approfondir leurs connaissances religieuses et soucieux de vivre en toutes circonstances, leur foi chrétienne. C'est que notre catéchisme présente une perspective éducative originale : c'est une sorte de traité d'ascétisme et de mystique proposé à tous. Un schéma voudrait rendre sensible ce caractère assez singulier de l'ouvrage :

Trois perspectives catéchétiques¹⁴⁴

Pastorale	Théologique	Spirituelle et mystique
Objectif : Former le fidèle : <ul style="list-style-type: none"> – à la vie paroissiale, – aux mœurs chrétiennes, – au savoir doctrinal – au savoir spirituel. Caractère : familier, pratique, concret : attitudes <ul style="list-style-type: none"> – corporelles, – spirituelles : connaissance des prières, des rites.	Objectif : Donner une présentation complète, cohérente, <ul style="list-style-type: none"> – des choses de la Foi. Caractère : impersonnel, systématique : <ul style="list-style-type: none"> – définitions, – développement, – unité, – clarté, – rigueur. 	Objectif : Initier à une vie de relation avec : <p style="text-align: center;">Dieu, les Personnes divines, le Père, Jésus-Christ, l'Esprit Saint.</p> Caractère : Contemplatif : <ul style="list-style-type: none"> – affections, engagement : <ul style="list-style-type: none"> – oraison, – culte, – service du prochain.

Une remarque : tous les catéchismes offrent des données selon les perspectives de ce schéma, mais les accentuations varient d'un ouvrage à l'autre.

¹⁴⁴ cf. O. Windels, *La liturgie dans les catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle*, Institut Catholique de Paris, juin 1989, p. 37s.

Ce que nous dit l'ouvrage de son auteur.

C'est un pédagogue.

Un pédagogue qui, dès sa *Leçon préliminaire*, donne l'orientation majeure de son catéchisme. Le texte est des plus significatifs :

Qu'est-ce que le catéchisme ? Le catéchisme est une instruction familière sur les choses que nous devons savoir pour servir Dieu et faire notre salut (Luc. I, 77).

Quelles sont les choses que nous devons savoir pour servir Dieu et faire notre salut ? Les Mystères de la foi et les devoirs du chrétien (Joan. XVII, 5).

Ceux qui ignorent ces choses ne peuvent-ils point être sauvés ? Non, cette ignorance est cause que plusieurs chrétiens vivent en païens, et seront condamnés avec les infidèles (Job, IV, 20 ; Osée, IV, 1, 14 ; I Cor. XIV, 38).

Quel bien fait le catéchisme à ceux qui y assistent comme il faut ? Il les éclaire sur les vérités éternelles, il les porte puissamment à se donner à Dieu (Psal. CXVIII, 130 ; Hebr. IV, 12 ; Jac. 1, 21).

Le catéchisme produit-il tous ces bons effets aussi efficacement que la prédication ? Oui : on est souvent mieux instruit et plus touché au catéchisme qu'à la prédication.

D'où vient qu'on est souvent mieux instruit et plus touché au catéchisme qu'à la prédication ? On y est mieux instruit, parce que les vérités nécessaires au salut y sont plus clairement et plus simplement expliquées ; on y est plus touché, parce qu'on y assiste ordinairement avec plus d'humilité et plus de bons désirs qu'aux sermons, principalement quand ce sont des sermons où l'on affecte le beau style et les pensées sublimes (I Cor. II, 4).

Que fait un bon chrétien pour assister comme il faut au catéchisme ? Avant le catéchisme, il demande affectueusement au Saint Esprit la grâce de bien comprendre ce qu'on y dira, et d'en être touché (Psal. CXVIII, 75) ; pendant le catéchisme, il l'écoute avec silence, modestie, attention et dévotion (ibid., 11) ; après le catéchisme, il remercie Dieu des vérités qu'il a apprises, il les repasse dans son esprit pour en conserver la mémoire et le sentiment ; ensuite, il tâche d'en faire part aux autres, et de les mettre en pratique dans les occasions (Sap. VII, 13 ; Luc, II, 19 ; Jac. I, 22).

Relevons les mots et les expressions-clefs. Le catéchisme : *éclaire sur les vérités éternelles, inspire mille sentiments, porte puissamment à se donner à Dieu*. Par le catéchisme : *on est mieux instruit, on y est plus touché*, parce qu'ayant *plus de bons désirs*. Pour y bien assister, il faut : demander *affectueusement au Saint Esprit la grâce de bien comprendre ce qu'on y dira et d'en être touché* ; écouter *avec dévotion* ; ensuite : repasser dans son esprit les vérités apprises pour en conserver *la mémoire et le sentiment*.

Avec le Père Jean-Claude Dhôtel, on peut dire au sujet de cette orientation de la catéchèse que *l'ensemble de cette méthode recouvre assez exactement le schéma classique des trois puissances : mémoire, intelligence, volonté*¹⁴⁵. Mais l'équilibre entre ces trois facultés penche nettement, dans notre catéchisme, en faveur du couple intelligence-volonté. C'est au cœur du catéchisé que l'essentiel se joue. Ces *sentiments*, ces *désirs*, cette *dévotion* dont on est *touché* et qui portent *puissamment* à se donner à Dieu ; ce sont de ces « affectus » qu'un auteur spirituel décrit ainsi, en parlant de *l'oraison affective* qu'il distingue bien de *l'oraison sensible* : les « affectus », *ce sont les mouvements qui naissent dans la volonté à la suite des opérations de l'intelligence. C'est l'âme se portant vers un objet perçu comme son bien. Tels les actes volontaires des vertus foi, espérance, charité, adoration, admiration, louange, remerciements, offrande de soi, confiance, confession, contrition, compassion...*¹⁴⁶. Si l'on peut parler ainsi d'*oraison affective*, nous avons sans doute, avec le *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes* un *catéchisme affectif*. Pour illustrer ceci, voici les divers types de questions dans la leçon traitant de *la naissance de Jésus-Christ* (col. 79s) :

Théologique :	Historique :	Pratique :
La Sainte Vierge est-elle vraie Mère de Dieu ? La Sainte Vierge a-t-	Où est né Jésus-Christ ? En quel temps est-il né ?	Que devons-nous à Jésus qui se donne à nous de cette sorte ? Nous devons [...] 1°

¹⁴⁵ op.cit., p. 430.

¹⁴⁶ A. Brou, *Saint Ignace, maître d'oraison*, Paris, 1925, p. 142; cité par G. Rigault, I, p. 488.

<p>elle engendré Jésus-Christ selon sa divinité ?</p> <p>Quels avantages a la naissance de Jésus sur la naissance des autres hommes ?</p>		<p>Demeurer avec lui très volontiers dans l'oraison, retranchant pour cela les conversations mauvaises et inutiles avec les créatures...</p>
---	--	--

Spirituel et mystique.

À quoi doivent nous porter ces avantages merveilleux de la naissance de Jésus ?

Qu'est-ce qui vous touche le cœur dans la naissance de Jésus ?

Qui est-ce qui nous donne Jésus ?

Pourquoi Jésus Christ nous est-il donné ?

Que devons-nous à Dieu pour nous avoir aimés jusqu'à donner son Fils unique ?

Que devons-nous à Jésus qui se donne à nous de cette sorte ?

La Sainte Vierge Marie étant véritablement Mère de Dieu [...] et nous ayant donné son très cher Fils, quels doivent être nos sentiments envers elle ?

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu naître dans la pauvreté, l'humiliation et la souffrance ?

Lantages ayant ainsi bien précisé l'objectif de son action catéchétique, va faire en sorte que les développements de ses leçons aident les usagers de son catéchisme à l'atteindre pour le mieux. Pour cela :

- Il use d'un langage qui sait allier, familiarité, simplicité, clarté et rigueur de la pensée. Un exemple :

Expliquez-nous ce que vous venez de dire des sens de l'Écriture par quelque exemple ?

On m'a souvent fait remarquer que le mot de Jérusalem se prend dans tous les sens dont nous venons de parler : Jérusalem selon le sens littéral est la ville capitale de la Judée ; selon le sens allégorique, Jérusalem signifie l'Église de la terre ; selon le sens moral, Jérusalem est l'âme que Dieu appelle à son service ; et selon le sens anagogique, Jérusalem est l'Église du Ciel (col. 32).

- Il sait être concret. Ainsi à la question : Quelle méditation peuvent faire les personnes qui ne savent pas lire ?, il répond :

1° Elles peuvent savoir le Symbole des Apôtres, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique en langue vulgaire, et les réciter avec des pauses et des réflexions sur ce qu'elles croient et qu'elles disent à Dieu et à la Très Sainte Vierge. 2° Elles peuvent écouter avec affection, les instructions et les exhortations qui se font dans l'église, en retenir quelque bon mot, et le repasser dans leur esprit. 3° Les pasteurs de l'Église doivent avoir la charité, dans leurs instructions, de leur persuader et de leur rendre facile ces saintes réflexions. 4° Il est très utile de leur apprendre à considérer les quinze Mystères du Rosaire. On voit, tous les jours, que Dieu fait la grâce, à de pauvres gens de village, de les méditer facilement, et d'en tirer de fort grands fruits (col. 188s).
- Il évite d'écraser son lecteur ou son auditeur sous le poids des références savantes : il ne cite pas - quoiqu'il s'en soit nourri - les Pères de l'Église, le Concile de Trente, les grands catéchistes, Canisius, Borromée, Bellarmin.
- S'il recourt à la technique questions-réponses, ce n'est pas semble-t-il pour permettre l'étude *par cœur* du texte. Elle est un mode, reconnu alors, d'exposition de la doctrine qui facilite son appréhension.

Le spirituel que Lantages veut susciter n'est pas appelé à vivre hors du temps, hors de son temps. Même si l'on peut juger que l'engagement social (paroissial et dans la cité) ne s'exprime guère dans son catéchisme, des réalités socio-culturelles y sont évoquées. Ainsi, l'opposition assez générale des villes à l'accueil de nouvelles communautés religieuses dans leurs murs est à l'origine de cette question :

Est-ce un bonheur pour une ville qu'il y ait des maisons de ces personnes vraiment religieuses ? Oui : ces saintes maisons sont capables non seulement d'inspirer la piété à toute une ville par leurs sages discours et leurs bons exemples, mais encore d'y attirer les bénédictions de Dieu, et d'en détourner ses châtiments par leur pénitence et leurs prières (col. 271)¹⁴⁷.

La multiplicité des procès et des duels touche bien des milieux chrétiens¹⁴⁸ ; Lantages consacre une leçon aux procès :

Pensez-vous que les procès puissent être permis à un chrétien qui doit tant aimer la paix ? Quoiqu'il ne soit pas impossible de plaider innocemment, tous les procès pourtant doivent être évités, s'il se peut, par les vrais enfants de Dieu.

Quand est-ce que nous plaidons innocemment ? C'est lorsque nous y sommes contraints, et que nous y gardons inviolablement la justice, la vérité et la charité !.../ (col. 296).

C'est un pasteur.

Le catéchiste se doit d'être pédagogue : un savoir est à transmettre et une formation, qui va bien au-delà de celle de l'intelligence, est à assurer. Le pasteur a cette charge de par sa mission ecclésiale, mais il met ce qu'il a de talent pédagogique au service de ce qui fait proprement sa mission : l'annonce de l'Évangile. Son enseignement doit conduire à une meilleure intelligence des choses de la foi. Ses facultés de discernement doivent lui permettre d'apprécier les situations et les comportements à la lumière de l'Évangile, comme à celle de la raison, voire du bon sens. Son sens de la mesure et des personnes doivent donner à son autorité responsable d'être perçue, comme elle doit l'être, comme un service. Sa vie de prière doit lui donner cette sensibilité aux réalités spirituelles vécues par les fidèles, nécessaire à qui est appelé à diriger des personnes selon Dieu. Enfin, le témoignage d'une vie toute orientée vers Dieu et son service constitue un appel à la sainteté pour tous.

¹⁴⁷ Il est intéressant d'étudier le comportement des villes qui ont accueilli ou refusé les écoles des Frères aux XVII^e et XVIII^e siècles.

¹⁴⁸ cf. les C.L. 52 & 54.

Lantages a su transmettre ce qui fait l'essentiel de la foi et offrir à ceux dont c'était la mission un outil précieux. C'est ce que relève fort judicieusement l'évêque de Clermont qui lui avait demandé de composer un catéchisme à l'usage de son diocèse, des prêtres comme des laïcs :

Premièrement, la sainte et salutaire Doctrine qu'il contient est exprimée d'un style clair et affectif qui leur donnera à tous un nouveau goût pour cette sorte d'enseignement.

Secondement, quelques-uns d'entre eux n'ayant pu s'instruire assez à fond dans l'école, trouveront ici une espèce de théologie qu'ils comprendront aisément, et qui leur suffira pour eux et pour beaucoup d'autres personnes auxquelles ils doivent faire part de leurs lumières.

Troisièmement, dans les grandes paroisses, il est très à propos qu'outre les instructions sommaires et familières des petits enfants et des esprits grossiers, il se fasse encore de grands catéchismes, pour instruire plus amplement de nos saints Mystères et des pratiques de la vraie piété, les personnes qui en sont capables... Et c'est à cela que servira très bien ce livre que nous mettons entre les mains de tous nos catéchistes. Ils y verront des matières si nettement digérées sur la Foi, sur les perfections de Dieu, sur la Trinité adorable, sur N. Seigneur Jésus-Christ et sur les Mystères, sur l'Espérance chrétienne, sur l'oraison vocale et sur la mentale, sur la prière de N. Seigneur, sur la Salutation Angélique et sur la dévotion à N. Dame, qu'il sera très aisé d'en faire un usage fort profitable, soit qu'on les produise dans les grands catéchismes dont nous parlons, soit même qu'on les convertisse en prênes, comme feront sans doute avec succès, quantité de nos bons Curés et de leurs Vicaires bien appliqués à leur devoir.

Enfin, pour rendre ce livre utile en toute manière au service de Dieu, et à la sanctification des fidèles, les ecclésiastiques zélés en persuaderont la lecture dans les familles et aux personnes particulières dont ils ont la conduite. Tous les chrétiens affectionnés à la vraie Foi et à la piété solide, aimeront indubitablement ce catéchisme, parce qu'en le lisant avec une humble et affectueuse attention, ils en recevront une plus parfaite intelligence des vérités catholiques et un surcroît d'estime et d'amour pour la véritable dévotion.

Et Mgr. Gilbert de Veny d'Arbouze de conclure son Mandement par ces lignes qui soulignent l'intérêt pastoral des *leçons* abordant des thèmes touchant à la liturgie :

Nous exhortons de tout notre cœur tous les fidèles, qui sont capables d'en faire la lecture, de s'y appliquer souvent et à loisir, en la présence de Dieu ; et à toutes les fêtes des Mystères qui y sont expliqués ; Dieu attend de notre foi et de notre Religion, dans ces saints jours, et les grâces qu'il nous y veut faire, si nous tâchons, avec son secours, de nous bien disposer à les obtenir. Nous prions la Divine Bonté que cela serve efficacement à rendre, dans tout le Diocèse, et la Foi plus attentive et les mœurs plus chrétiennes.

Relevons encore certains traits du pasteur que Lantages révèle à travers son texte. Et d'abord son équilibre pastoral. Il sait nuancer ses recommandations morales et spirituelles, comme ses mises en garde et ses condamnations. S'agit-il de l'assistance aux offices de la Paroisse, il écrit :

Dans quelle église devons-nous entendre la sainte Messe ? 1° Ceux qui ont le bonheur de pouvoir l'entendre tous les jours, ont toute liberté de le faire dans quelque église que ce soit, où leur dévotion ou même leur commodité leur donne occasion de se trouver. 2° les bons catholiques ordinairement, et principalement ceux qui sont chefs de famille, se rendent assidus, autant qu'ils le peuvent, les dimanches et les fêtes solennelles, à la Messe de leur Paroisse.

Pour quelles raisons un bon catholique est-il affectionné à la Messe de sa paroisse ?

1° Cette Messe de paroisse est proprement et particulièrement sa Messe ; car elle est offerte à Dieu expressément pour lui aussi bien que pour les autres de la même paroisse, par son Curé, qui est le vrai père de son âme.

2° C'est à la Messe paroissiale que nous trouvons actuellement et d'une manière spéciale le bonheur de la communion des Saints ; car, dans l'assemblée des fidèles qui y assistent, nous participons tous conjointement et unanimement aux prières publiques que fait le Curé, au nom de toute l'Église [...] En tout cela nous nous édifions les uns les autres, nous obtenons de Dieu par un commun effort, de grandes bénédictions pour toute la paroisse et le lieu de notre charité mutuelle en devient toujours plus fort.

3° *Il importe que nous allions là écouter diverses choses que notre Curé y publie, souvent par l'ordre de l'Église, comme sont les fêtes et les jeûnes qui arrivent pendant la semaine, et les instructions qu'il donne pour les bien observer ; comme sont encore les mariages que l'on veut faire, les monitoires qui doivent venir à la connaissance du public, et quelques ordonnances particulières de l'évêque.*

4° *Nous devons aimer notre Église paroissiale : elle est la Mère qui nous a engendrés dans les saints fonts du Baptême, qui nous éclaire par ses instructions, qui nous nourrit et nous guérit de nos plaies par ses Sacrements, qui nous donnera le saint Viatique pour le grand passage à l'éternité et qui, après notre mort, nous recevra dans son sein.*

5° *Nous devons honorer notre Curé d'un amour filial, puisque c'est par son ministère, par sa religion et par sa charité paternelle que nous trouvons dans ce saint lieu, à la vie et à la mort, tous ces grands biens dont nous venons de parler... (Mais) comment sera-t-il actuellement notre pasteur, s'il ne nous voit presque jamais parmi ses brebis ? Et comment mettra-t-il dans le bon chemin des brebis qui le fuient ? (col. 425s).*

Les arguments en faveur de la Messe paroissiale appellent l'adhésion de tout *bon catholique*, mais la liberté de choix demeure pour ces Messes en semaine. L'on sait l'engouement de certains milieux chrétiens, à cette époque, pour les offices des communautés religieuses. Lantages se veut compréhensif.

De même, au sujet des divertissements, le dimanche :

Les chrétiens doivent-ils se priver de tout divertissement ? Non : l'esprit de l'homme ne peut pas demeurer toujours appliqué à des choses spirituelles et sérieuses ; il a donc besoin de récréation, comme le corps a besoin de repos ; et nous pouvons selon Dieu prendre quelque divertissement pourvu que nous le prenions chrétiennement.

Quel doit être le divertissement d'un chrétien ? Il faut, 1° qu'il n'y ait ni péché, ni danger de péché ; 2° que nous nous y comportions avec modération ; 3° que nous le prenions dans l'intention de suivre en cela l'ordre de Dieu qui nous assujettit à ce besoin et qui veut qu'un peu de récréation nous soit nécessaire pour demeurer à son service.

Ne peut-on pas quelquefois se porter à un divertissement innocent par charité envers le prochain ? Oui : c'est bien souvent une bonne pratique de charité de contribuer à la récréation des personnes qui en ont besoin pour leur santé et pour se mettre en état de travailler pour Dieu (col. 278).

Quant au **jeûne et à l'abstinence**, si nous devons *les aimer*, il faut cependant *les pratiquer prudemment* :

Comment entendez-vous qu'il faut pratiquer le jeûne et l'abstinence prudemment ? J'entends que, comme la ferveur ne nous permet pas de flatter notre corps, la prudence aussi ne nous permet pas de l'accabler et de le détruire, comme font quelques personnes indiscrètes dans le temps de leur dévotion sensible.

Comment pouvons-nous être prudents dans nos pénitences, sans craindre de nous flatter ? Nous le serons si nous en demandons la grâce à Notre Seigneur, et si nous n'entreprenons rien que par le conseil d'un bon directeur (col. 325).

Équilibre et ouverture encore dans ces avis au sujet de **la communion fréquente** :

Appartient-il à tous les chrétiens de communier fréquemment ? Oui, tous les chrétiens ont besoin de conserver, d'augmenter, de fortifier en eux la vie de la grâce, et de se tenir unis à Jésus-Christ ; et en leur qualité d'enfants de Dieu, ils ont droit de se nourrir à sa sainte table.

La communion fréquente appartient-elle également à tous les chrétiens ? 1° Elle appartient également à ceux qui s'y trouvent également bien disposés ; 2° comme il y a parmi les chrétiens des personnes de tous états et de genre de vie fort différents, on n'ordonne pas et on ne permettra pas même, à tous des communions également fréquentes.

Pourquoi les prêtres communient-ils tous les jours, et non pas les séculiers, quoique bons chrétiens ? Les bons chrétiens de l'état séculier, qui sont occupés en des soins temporels, ne communient que les dimanches et les fêtes, parce que ce n'est qu'en ces saints jours qu'étant débarrassés de leurs affaires, ils peuvent, en repos et à loisir, se préparer avec la grâce de Dieu à communier saintement ; mais les prêtres, étant tous les jours séparés du monde

et exempts des emplois séculiers, et tous les jours occupés à de saints exercices qui leur attirent l'assistance du Saint Esprit, il leur est aisé de se tenir tous les jours dans la pureté et dans la dévotion nécessaires à cette sainte action.

Quand les bons chrétiens de l'état séculier n'ont pas des embarras qui les dissipent, ni aucun emploi qui les empêche de vivre dans la pureté et dans la ferveur, ne peuvent-ils pas communier en d'autres jours que les dimanches et les fêtes ? Toutes les personnes à qui Dieu fait ces grâces-là peuvent avec humilité communier aussi souvent qu'un bon directeur le leur permettra et, si nous avons beaucoup de chrétiens en qui on vit ressusciter l'ancienne sainteté du premier christianisme, ils mériteraient qu'on rétablît en leur faveur la coutume de communier tous les jours (col. 452s).

Le *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes* n'est pas fait uniquement de ces considérations d'une rare qualité pastorale. Il a ses raideurs et ses partis-pris, qui tiennent à son époque et, sans doute parfois, à l'homme. Il est ainsi un domaine dans lequel Lantages se rencontre avec l'ensemble des catéchismes de la seconde moitié du XVII^e, c'est la condamnation sans nuances des danses et des comédies :

*Qu'entendez-vous par les divertissements où il y a danger de péché ? J'entends les danses, les comédies, les jeux immodérés, les badinages entre les personnes de sexes différents, et tous les autres divertissements que nous savons nous dégouter de la piété et nous porter au désordre (col. 278)*¹⁴⁹.

C'est un spirituel.

Avec l'auteur du *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes*, les lecteurs comme les auditeurs, sans doute, sont invités à vivre en profondeur une spiritualité qui a marqué bien des milieux du XVII^e siècle : la spiritualité dite de « l'École française », celle initiée par Bérulle et Olier en particulier.

¹⁴⁹ À rapprocher de Turlot : *D. Est-il défendu de danser ? R. Il y a des danses qui sont bonnes et permises ; il y en a de mauvaises défendues. D. Ne pourrait-on danser... sans offenser Dieu ? R. Si serait, par honnête récréation, sans scandale de personne et sans autre sinistre intention ou danger de lascivité et impudicité, encore même que ce fut aux jours de fêtes ou de dimanche, après l'office divin. C'est ainsi que gens graves et fort honnêtes dansent et se récréent aux noces, etc. (II, 158).*

L'on ne peut se livrer à une étude exhaustive de cet aspect chez Lantages. Relevons seulement quelques-unes de ces influences sur notre texte. Ainsi Bérulle donne à la vertu de religion une place centrale¹⁵⁰ ; et c'est Jésus-Christ qui donne à cette vertu, *la plénitude de son sens, car seul il réalise les conditions nécessaires pour rendre au Père l'hommage qui lui est dû, l'adoration convenable et légitime. D'où le thème de Jésus religieux de Dieu, seul parfait adorateur*¹⁵¹. Dans sa leçon intitulée : *De la véritable et parfaite religion qui se pratique par les bons chrétiens*, Lantages offre des perspectives spirituelles qui rejoignent celles de Bérulle :

La religion, telle que Dieu la veut de nous se trouve-t-elle dans tous les hommes ? Non, la véritable et parfaite religion ne se trouve que dans les bons chrétiens.

Qu'est-ce qui rend véritable et parfaite la vertu de religion dans les bons chrétiens ? La Foi, l'Espérance, la Charité et l'union à la religion de Jésus-Christ...

Comment entendez-vous que les bons chrétiens unissent leur religion à la religion de Jésus-Christ ? J'entends qu'ils ne croiraient pas bien rendre à Dieu leurs devoirs, s'ils ne les lui rendaient par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ.

Que font les bons chrétiens pour rendre à Dieu leurs devoirs par Jésus-Christ ? 1° Ils offrent à Dieu les devoirs que Jésus-Christ lui rend continuellement pour nous tous, en qualité de notre Chef et de notre grand Prêtre, et ils s'unissent à son intérieur adorable pour y trouver le supplément de leur piété. 2° Quand les bons chrétiens offrent Jésus-Christ à Dieu dans son auguste Sacrifice, ils sont ravis de rendre à ce grand Dieu, par cette offrande, un honneur digne de lui.

Comment entendez-vous que les bons chrétiens rendent à Dieu leurs devoirs avec Jésus-Christ ? J'entends qu'ils les lui rendent comme associés à la religion de Jésus-Christ par son divin Esprit.

Pourquoi Jésus-Christ nous a-t-il associés à sa religion ? Parce que, non

¹⁵⁰ L. Cognet, *Histoire de la Spiritualité chrétienne*, Aubier, 1966, tome III, p. 352.

¹⁵¹ L. Cognet, op. cit., p. 352.

content d'honorer lui seul Dieu son Père, il a voulu lui donner un grand nombre de vrais et parfaits adorateurs, afin que son Église l'aidât à dilater sa religion dans tout le monde et à la rendre perpétuelle dans tous les siècles.

Que font les bons chrétiens pour rendre à Dieu leurs devoirs en Jésus-Christ ? Quand ils vont à Dieu pour lui rendre leurs devoirs, ils ne se présentent pas devant sa divine Majesté en leur propre nom, mais au nom et en la personne de son très cher Fils Jésus, auquel ils ont l'honneur d'être incorporés. C'est par ce moyen qu'ils s'approchent de Dieu avec une humble confiance et qu'ils osent espérer un accueil favorable (col. 238s).

Autre aspect de l'influence béruillienne chez Lantages, l'importance accordée au **sacrement du Baptême**. Après l'Eucharistie (53 colonnes), c'est le Baptême qui jouit des plus longs développements (36 col.1/2), devant la Pénitence (31 col.1/2) et loin devant le sacrement de l'Ordre (13 col.1/2, dont 5 sur la tonsure et les tonsurés), la Confirmation (6 col.) et le Mariage (5 col).

Si Lantages n'emploie pas le vocabulaire propre à Bérulle pour parler de notre union à Jésus-Christ inaugurée au Baptême, il invite ses catéchisés à entrer profondément dans la même vie d'union et d'intimité. Bérulle parle *d'adhérence*. Pour Lantages, le Baptême nous consacre à la Trinité, mais c'est *en Jésus et par Jésus* que nous lui rendons nos devoirs :

À quoi nous oblige notre consécration à la Très Sainte Trinité ? 1° à bénir et remercier tous les jours de notre vie cette Trinité adorable, de ce qu'elle a daigné nous consacrer à elle ; 2° à ne la déshonorer jamais par le péché, mais à lui rendre fidèlement en Jésus et en son Église, l'honneur qu'elle attend de nous depuis cette consécration ; 3° à lui demander souvent et avec confiance, par le même Jésus, qu'il lui plaise de nous bénir selon nos besoins et selon ses desseins sur nous (col. 365).

Il faut relever, dans cette longue étude du sacrement du Baptême, ces pages que Lantages consacre aux *quatre alliances que nous avons contractées au Baptême avec Jésus-Christ* ; elles peuvent nourrir une profonde dévotion à ce Sacrement :

Quelles alliances avons-nous contractées au Baptême avec Notre Seigneur Jésus-Christ ? Nous y avons contracté un si grand nombre qu'on peut dire en vérité que Jésus-Christ est toutes choses à une âme chrétienne. Mais il y en a quatre qu'il nous importe particulièrement de bien connaître, qui sont : que depuis notre Baptême, Jésus-Christ est notre Dieu, et nous sommes ses adorateurs ; il est notre Maître, et nous sommes ses disciples ; il est Notre Seigneur, et nous sommes ses serviteurs ; il est notre Chef, et nous sommes ses membres (col. 372).

De belles pages développent ces perspectives où l'on découvre bien des passages proches de la pensée bérullienne. Celui-ci, par exemple :

Qu'adore-t-on en Jésus-Christ ? On n'adore pas seulement Jésus-Christ tout entier, vrai Dieu et vrai Homme ; les personnes de piété se sentent encore portées à adorer en lui diverses choses, les unes après les autres, savoir : ses vertus, ses mystères, ses divers états, ses paroles, ses pensées, ses affections, ses actions, ses travaux, ses souffrances, son cœur, ses plaies sacrées et jusque ses pas, ses gestes et ses respirations.

Est-ce une bonne dévotion que de s'appliquer à adorer en détail tout ce qui est en Jésus-Christ, et tout ce qui s'est passé en lui pendant sa vie mortelle ? Oui : notre vraie sagesse est de méditer ainsi tout ce qu'est Jésus-Christ et tout ce qu'il a fait et souffert pour nous ; et notre véritable sanctification est de nous appliquer ainsi à lui avec une religion sincère et cordiale.

Comment les bons chrétiens adorent-ils Jésus-Christ ? Leur adoration est très affectueuse. Elle n'en demeure pas au seul sentiment de souverain respect, mais elle est accompagnée de grands mouvements d'amour, d'admiration, de louanges et de remerciements ; elle se dilate dans la joie, quand elle adore les excellences, la félicité et la gloire du Fils de Dieu ; ou elle s'attendrit dans la compassion et la contrition, quand elle adore ses souffrances et ses humiliations (col. 373).

Et le pédagogue comme le pasteur d'ajouter :

Est-ce dans l'oraison mentale que nous pratiquons cette adoration, ou bien dans les Offices de l'Église et dans le Très Saint Sacrifice ? Adorons Jésus-Christ dans toutes ces sortes d'oraisons. Adorons-le premièrement dans l'o-

raison mentale, qui allumera en nous le feu sacré de la dévotion ; et nous porterons ensuite un cœur touché, un esprit recueilli et même un extérieur modeste à l'adoration publique.

Comment apprendrons-nous à adorer, comme il faut, Jésus-Christ Notre Seigneur et notre Dieu ? Demandons-en la grâce au Saint Esprit, instruisons-nous-en par la lecture des saints Livres, et par les bons avis de nos Directeurs ; mais surtout appliquons-nous sans délai à cette adoration humblement, affectueusement et constamment. C'est principalement l'exercice fidèle des vertus, avec la bénédiction que Dieu y donne, qui nous apprend à les bien pratiquer (col. 374).

Plus personnelles, peut-être, ces considérations sur notre vie baptismale qui nous *incorpore à Jésus-Christ* et nous fait devenir *membre de son corps mystique* ; en cela consiste la *quatrième alliance* contractée au Baptême :

Est-il bien certain que le Baptême nous unit à Jésus-Christ comme des membres à leur chef ? Oui : il est très certain que, par ce premier Sacrement, chacun de nous a été incorporé à Jésus-Christ et est devenu un nouveau membre de son corps mystique, qui est son Église ; et qu'ainsi le Saint Esprit qui lui forma son corps naturel dans le sein de sa Mère très pure, lui forme tous les jours ce Corps mystique dans le Baptême.

Notre Seigneur Jésus-Christ aime-t-il beaucoup son Corps mystique ? Il faut bien qu'il l'aime d'un grand amour puisqu'il a abandonné son corps naturel à la mort pour faire vivre celui-ci ; puisqu'il veut que ce même corps naturel, tout glorieux qu'il est à présent, soit la nourriture de son Corps mystique ; et puisque ce doux Agneau de Dieu qui a souffert avec un silence merveilleux qu'on ait si cruellement déchiré son corps naturel, se plaint hautement quand on maltraite le moindre des membres de son Église...

En quoi nous est avantageuse la qualité de membres vivants de Jésus-Christ ?

1° Depuis que nous lui sommes incorporés, il nous regarde et nous chérit comme une partie de lui-même ; il s'applique sans cesse à nous communiquer ses saintes lumières et sa vertu divine ; et comme nous ne sommes

qu'un même tout avec lui, il regarde comme fait à lui-même tout le bien et tout le mal que l'on nous fait.

2° Notre Seigneur, en nous unissant à lui de cette sorte, a rendu par-là nous et nos services bien agréables à Dieu son Père. Ce Père adorable nous aime pour cela parce qu'il nous regarde en son très cher Fils, et comme quelque chose de lui ; il agréé nos services, il les reçoit en satisfaction de nos péchés, il les trouve dignes de la vie éternelle, parce que nous les lui rendons au nom et en la personne de ce même Fils bien-aimé, et que c'est principalement ce divin Chef qui fait en nous tout le bien, et qui l'offre à Dieu son Père pour le glorifier en nous.

3° Puisque c'est le propre d'un chef d'agir pour ses membres, tout ce que Jésus demande à Dieu son Père, il le demande pour nous [...] ; ainsi, les très saintes œuvres de Jésus sont à nous, parce qu'il est notre Chef ; tâchons de nous prévaloir de ce merveilleux avantage, en demeurant toujours inséparablement unis à Jésus par une vive foi, une ferme espérance et un fidèle amour.

Si nous sommes les membres vivants d'un tel Chef, quelles sont nos obligations en cette qualité ?

1° Nous devons éviter plus que tout autre mal le péché mortel...

2° Si nous voulons vivre en bon chrétien, nous devons n'agir jamais qu'avec dépendance de Jésus notre divin Chef ; c'est-à-dire que, comme les membres d'un corps naturel ne font rien que par l'ordre de leur tête et par la vertu qu'elle leur communique, ainsi les chrétiens, étant les membres du Corps mystique de Jésus-Christ, ils doivent ne faire autre chose que ce qu'ils connaissent que Notre Seigneur veut d'eux, et n'entreprend cela même qu'après lui avoir demandé humblement et instamment sa sainte grâce pour le bien faire. Toutes les fois donc que nous agissons par notre propre volonté, ou avec présomption de nous-mêmes, nous n'agissons pas en bons chrétiens.

3° Nous sommes obligés de renvoyer à notre Chef, très fidèlement, toute la gloire de nos pratiques de vertu [...] ; cela est dû à Jésus d'autant plus indispensablement, que nos bonnes œuvres tirent de lui toute leur valeur, et sont incomparablement plus ses œuvres que les nôtres.

4° Nous voyons dans le corps naturel que la main s'expose à être frappée et à périr pour garantir la tête ; ainsi les bons chrétiens sont prêts à tout perdre, même la vie, pour les intérêts de Jésus leur Chef.

5° Enfin, c'est la volonté de notre adorable Chef, qu'en la vertu de son Saint Esprit qui habite en nous, nous soyons animés des mêmes sentiments dont il était animé quand il vivait sur la terre ; que nous suivions ses maximes, que nous imitions ses vertus et, en un mot, que nous vivions véritablement en ce monde comme Jésus-Christ y a vécu ; prions, travaillons, renonçons à nous-mêmes, faisons-nous violence pour être ainsi de vrais chrétiens (col. 379).

C'est ainsi que Lantages conduit les vrais, les bons chrétiens dans les voies de l'union la plus intime avec Jésus-Christ. Ajoutons : dans l'Esprit et vers le Père. Le Baptême, en effet, nous donne de faire alliance avec le Saint Esprit. Ici encore, les choses les plus profondes sont exprimées dans un langage qui reste accessible :

Quelle alliance avons-nous contractée au Baptême avec le Saint Esprit ? La grâce de Baptême nous a faits les temples vivants et les organes du Saint Esprit...

Qu'entendez-vous en disant qu'un bon chrétien est le temple vivant du Saint Esprit ? J'entends que le Saint Esprit n'habite pas en lui seulement pour l'honorer de son intime présence, mais aussi pour l'animer d'une nouvelle vie, toute selon Dieu et selon Jésus-Christ son Fils.

Qu'est-ce qu'une vie toute selon Dieu ? C'est une vie qui a pour principe l'Esprit de Dieu notre Père céleste, qui a pour but sa gloire, qui a pour règle ses saints Commandements, et qui a pour modèle ses perfections adorables ; et cette vie-là est la vie nouvelle des vrais enfants de Dieu, qui ne vivent plus selon la chair ni selon l'esprit de monde, mais selon l'opération sainte de ce divin Esprit qui habite en eux et qui les vivifie.

Qu'est-ce qu'une vie toute selon Jésus-Christ ? C'est une vie toute conforme aux enseignements, aux lois et aux exemples de Jésus-Christ ; c'est celle des vrais disciples, des fidèles serviteurs et des membres vivants du Fils de Dieu, produite en eux par le Saint Esprit qui les anime.

Qu'entendez vous en disant que nous sommes les organes du Saint Esprit ? J'entends que ce divin Esprit, si nous ne résistons point à ses grâces, applique notre entendement à connaître Dieu, notre cœur à l'aimer, notre langue à le louer et toutes nos facultés à le servir et le glorifier par la pratique des vertus chrétiennes...

Que fait un bon chrétien en qualité de temple vivant du Saint Esprit ? 1° Il a grand soin de ne point profaner en lui-même le temple de Dieu par aucun péché... 2° Il se tient recueilli le plus assidûment qu'il peut dans son intérieur, pour y adorer, aimer et réclamer sans cesse ce divin Esprit... 3° Son intérieur est pour lui un lieu de sacrifice, comme le doit être en effet tout vrai temple de Dieu ; car il y immole fidèlement à la Sainteté divine tous les mouvements qui s'y élèvent du mauvais fond de la nature corrompue.

Que fait un bon chrétien en qualité d'organe du Saint Esprit ? 1° Il observe les lumières et les attraites de grâce dont le Saint Esprit daigne le prévenir, afin de ne pas lui résister, mais de lui être docile et obéissant, 2° il désire extrêmement ne rien entreprendre qu'en la vertu et par la conduite de ce divin Esprit ; et pour cela il ne commence ni ne résout jamais quoi que ce soit qu'auparavant il ne s'élève à lui et ne lui dise avec ferveur, humilité et confiance : 'Venez, Saint Esprit, Esprit de Dieu, Esprit de Jésus-Christ, Esprit de l'Église, Esprit des Saints ; je renonce à mon propre esprit et à tout moi-même ; je vous donne mon cœur et je me livre entièrement à vous pour être animé de votre grâce et pour adhérer à ses pieux mouvements' (col. 381).

Il est intéressant de relever ici - à titre d'exemple de la méthode de notre catéchiste - ces textes bibliques auxquels Lantages renvoie son lecteur dans cette dernière question-réponse. Au 1^{er}, c'est aux psaumes :

Ps. 85(84), v.9 : *J'écoute. Que dit Dieu ?
Ce que dit Yahvé, c'est ...*

Ps. 94(95), v.8 : *Aujourd'hui, si vous écoutiez sa voix !
N'endurcissez pas vos cœurs comme à Mériba ...*

Au 2^e, le renvoi est à l'Épître aux Corinthiens, 12,3 : *C'est pourquoi, je vous le*

déclare : personne parlant avec l'Esprit de Dieu, ne dit : 'Anathème à Jésus' ; et nul ne peut dire : 'Jésus est Seigneur', s'il n'est avec l'Esprit Saint.

De telles visées spirituelles font penser à la recommandation de Bérulle : *Offrez-vous à Jésus, donnez-vous à son Esprit.*¹⁵²

Autre grande dévotion de Bérulle, celle à **la Très Sainte Vierge**. Louis Cognet en parle ainsi : *En contemplant l'économie de l'Incarnation, le regard de Bérulle s'arrête en effet longuement sur la Vierge Marie. Elle y occupe une place à part qui touche à la substance même, car sans elle, sans son consentement, le grand Mystère n'aurait pu avoir lieu, à tel point même que l'idée de filiation divine inclut celle de maternité divine ; Marie n'existe que dans, par et pour l'Incarnation, mais elle y est le chef d'œuvre de l'amour divin... Sur chacune des circonstances de la vie de Marie, Bérulle jette un regard attentif et émerveillé. Une grande partie de sa Vie de Jésus y est consacrée... ; mais identifiée, dès le premier instant, à tous les états de son Fils et y entrant pleinement, elle sera ainsi pour nous le modèle de la manière dont nous devons entrer en Jésus. En la contemplant, nous sommes amenés au problème de la vie chrétienne.*¹⁵³

Lantages, dans sa leçon sur les *relations que le Baptême nous donne avec la Très Sainte Vierge* et sur notre *qualité de serviteur de Marie*, écrit de fort belles choses sur ce qu'est Marie pour Dieu et pour tout fidèle chrétien. Relevons ces quelques passages :

Dans quels rapports le Baptême nous met-il avec la Très Sainte Vierge ? Il nous fait les serviteurs de cette divine souveraine, et les enfants de cette Mère incomparable.

La Très Sainte Vierge n'est-elle pas Dame ou Souveraine de tout le monde ? Oui, elle est la très digne épouse du Père Éternel, et elle ne peut être la très digne épouse du Créateur, qu'elle ne soit Dame et Souveraine de toutes les créatures.

N'est-elle pas particulièrement Dame et Souveraine de tous les hommes ? Oui, assurément ; car, outre qu'elle est l'épouse de leur Créateur

¹⁵² Bérulle, lettre 423, édition Dagens.

¹⁵³ op. cit., III, p. 345s.

et de leur souverain Maître, elle est encore la Mère de leur Rédempteur.

Pourquoi donc dites-vous que le Baptême nous fait serviteurs de la Très Sainte Vierge ? Parce que le Saint Esprit, que nous recevons au Baptême, nous donne sa lumière pour connaître cette grande et divine Souveraine, qui n'est pas connue hors du christianisme.

Cette dévotion à la Vierge s'exprime encore chez Lantages par une série de leçons traitant de ses fêtes ; et ceci, dans un catéchisme qui n'en comporte aucune sur les autres saints du calendrier liturgique. Ne relevons qu'un seul passage tiré de la leçon : *De la Purification de la Très Sainte Vierge.*

Quels sentiments avez-vous de l'offrande que fait la Très Sainte Vierge de Jésus-Christ sont Fils ? 1° Cette offrande est l'action la plus parfaite et la plus héroïque qui ait jamais été faite pour Dieu par une simple créature. 2° Cette action élève la Très Sainte Vierge à un honneur tout à fait singulier. 3° C'est principalement par cette action qu'elle s'est acquis tout l'amour de nos cœurs.

En quoi trouvez-vous que cette offrande est une action si parfaite et si héroïque ? Quand je considère quel amour la nature et la grâce lui donnaient pour ce Fils souverainement aimable et que je vois qu'elle l'offre à Dieu pour être immolé à son honneur et au salut des hommes, je trouve dans cette action une force d'amour à laquelle le sacrifice d'Abraham et la générosité de tous les martyrs n'ont rien de comparable.

Comment cette offrande élève-t-elle la Très Sainte Vierge à un honneur tout à fait singulier ? Par cette offrande, elle a eu l'honneur inestimable d'être associée au Père Éternel, donnant avec lui le même Fils que lui pour la rédemption des hommes.

Pourquoi est-ce principalement par cette action, que la Très Sainte Vierge s'est acquis tous nos cœurs ? Parce que nous donner son Fils unique, infiniment aimable, et consentir qu'un tel Fils meure pour nous faire vivre éternellement, c'est avoir pour nous une charité merveilleuse, c'est être notre grande Bienfaitrice et notre divine Mère, d'une manière tellement dévouée, que nous lui devons, après Dieu, tout l'amour et toute la reconnaissance possibles (col. 183s).

L'influence de Bérulle, au Séminaire Saint-Sulpice, n'a pas été toujours directe : sa spiritualité a orienté et nourri la réflexion théologique ou pastorale, la méditation et la contemplation de spirituels qui lui ont donné des accentuations et des orientations nouvelles. Songeons à l'apport personnel de M. Olier, fondateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice et du Séminaire qui a accueilli M. de Lantages avant de lui confier des charges importantes sur la paroisse ou au Puy. Le *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes* est une œuvre qui se ressent directement de la spiritualité propre au Séminaire de Saint-Sulpice et, en particulier, de celle de M. Olier.

Le *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* va offrir à Lantages des éléments pour structurer la **méthode d'oraison** que notre auteur présente aux lecteurs de son catéchisme. Pour le Père Michel Olphe-Galliard (SJ), Lantages n'a fait que *remanier le texte de M. Olier* traitant de la méthode d'oraison¹⁵⁴. La mise en parallèle des deux textes permet sans doute de juger de la pertinence de cette appréciation :

Olier	Lantages
<p><i>D. Après avoir renoncé à moi-même et purifié mon cœur au commencement de l'oraison, et après m'être uni en esprit à Notre Seigneur, que faut-il que je fasse ?</i></p> <p><i>R. Vous avez deux choses à faire, comme l'enseigne l'Oraison Dominicale... la première est d'adorer, de louer et glorifier Dieu ; la seconde est de lui demander nos besoins.</i></p> <p><i>D. Sont-ce-là les deux parties de l'oraison ?</i></p>	<p>Des trois points de l'oraison.</p> <p>Vous dites que dans le corps de l'oraison, vous rendez à Dieu les devoirs de la religion, vous lui demandez sa grâce, et vous faites des résolutions pour son service : sont-ce-là les principales occupations de votre oraison ?</p> <p>Oui, je fais consister la bonté de mon oraison à me bien acquitter de ces trois points, que j'appelle l'adoration, la communion et la coopération.</p>

¹⁵⁴ Dans le *Dictionnaire de spiritualité* ; article *Catéchismes spirituels* ; 4. *Catéchismes spirituels proprement dits*, Tome IIa, p. 283, colonne de droite.

R. Oui, la première s'appelle l'adoration ; la seconde, la communion.

D. Pourquoi commencez-vous par l'adoration ?

*R. Premièrement, parce que des deux fins qu'à l'oraison, la première et principale est d'honorer et glorifier Dieu ;
Secondement, parce que la Sainte Église la pratique ainsi au commencement de ses prières publiques, disant : 'Venite adoremus, et procidamus ante Deum' : Venez, adorons, et prosternons-nous devant Dieu.*

D. Pourquoi appelez-vous cette première partie adoration ?

R. Parce que le mot adoration, dans l'Écriture Sainte, est pris souvent pour celui de religion, qui signifie une vertu chrétienne, laquelle porte l'âme à l'anéantissement, à l'admiration, aux louanges, aux remerciements, à l'amour, en un mot à toutes sortes de devoirs et d'hommages que nous devons rendre à Dieu en cette première partie de l'oraison.

D. Pourquoi appelez-vous la seconde partie communion ?

R. Parce qu'en cette partie on se donne

Pourquoi trouvez-vous que se bien acquitter de ces trois occupations ou de ces trois points, c'est faire une bonne oraison ?

Parce que tout chrétien qui veut s'en acquitter avec affection et persévérance, deviendra infailliblement un vrai adorateur de Dieu, sera rempli de son Esprit et s'emploiera avec ferveur à son service...

De l'adoration qui est la première occupation ou le premier point de l'oraison.

Expliquez le premier point de votre oraison : Qu'appelez-vous rendre à Dieu les devoirs de la religion ?

Rendre à Dieu les devoirs de la religion, c'est particulièrement adorer sa grandeur et sa sainteté infinies, aimer sa beauté, sa bonté, sa charité immenses ; louer ses perfections ineffables ; admirer ses merveilles ; le remercier de ses bienfaits ; satisfaire à sa justice, et se soumettre à son domaine...

De la communion qui est le second point de l'oraison, où nous faisons nos demandes à Dieu.

à Dieu pour entrer en participation de ce qu'il est et dont il veut nous animer.

Or la participation et la communication que Dieu donne de ses dons et de ses perfections est appelée proprement communion, et surtout par les Pères Grecs, parce que, par elle, Dieu nous rend ses richesses communes.

La participation au corps de Jésus-Christ s'appelle communion sacramentelle, parce que ce sacrement nous rend les biens de Jésus-Christ communs et nous communique ses plus grands dons. La participation qui se fait dans l'oraison s'appelle communion spirituelle, à cause des dons que Dieu y communique par la seule opération intime de son Esprit.

L'âme qui expérimente quelque opération secrète en son cœur se doit tenir en repos et en silence, pour recevoir toute l'étendue des dons et des communications de Dieu, sans vouloir opérer par soi-même ni faire des efforts qui troubleraient les opérations pures et saintes de l'Esprit en elle.

D. N'y a-t-il que ces deux parties dans l'oraison ?

R. On y ajoute une troisième partie, que les uns appellent résolution et qu'on peut nommer plus proprement la coopération, qui est le fruit de l'o-

Quelles demandes faites-vous à Dieu dans l'oraison ?

1° Je récite plusieurs fois avec affection et confiance, en la présence du Père céleste, chacune des demandes de l'Oraison dominicale, et je lui expose tous mes besoins et ceux de mes frères, au nom de Jésus-Christ, et selon son instruction et ses intentions.

2° Je désire particulièrement devant Dieu, et demande dans l'oraison que le Saint Esprit me donne société et communion avec Dieu, avec Jésus Christ mon Chef, avec ses Saints et avec son Église...

De la coopération, qui est le troisième point de l'oraison, où nous faisons des résolutions.

Quelles sortes de résolutions faites-vous dans l'oraison ?

1° Je tâche tous les jours de m'affer-

raison, et qui s'étend à toute la journée.

D. Vous plairait-il de m'expliquer que veut dire coopération, et en quoi elle consiste ?

R. Après s'être exercé, dans la seconde partie de l'oraison, en un désir parfait d'imiter Notre Seigneur sur ce que l'on a adoré en lui en la première, et après lui en avoir plusieurs fois demandé la grâce et s'être tenu longtemps en sa présence, comme un pauvre mendiant, qui ne se lasse jamais de faire connaître ses besoins et de tendre la main vers ceux qui peuvent le secourir, la troisième partie consiste à correspondre et coopérer fidèlement à la grâce qu'on aura reçue, faisant de bons propos, prévoyant les occasions que l'on aura de les exécuter dans la journée, et s'abandonnant parfaitement à la vertu de l'Esprit de Notre Seigneur Jésus, pour lui obéir non seulement dans le jour présent, mais encore dans la suite de la vie. (Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, 2° partie, Leçons VI-VIII).

mir dans la résolution d'éviter toute offense de Dieu plus qu'aucun autre mal, et de mieux vivre selon Jésus-Christ.

2° Je me donne à Notre Seigneur dans l'oraison, pour suivre toute ma vie les maximes chrétiennes qui me sont données à connaître, selon les vérités que j'ai méditées devant Dieu.

3° J'y considère aussi quelles sont les pratiques particulières auxquelles ces mêmes vérités doivent me porter ; je prévois les occasions que j'en aurai, et je me livre au Saint Esprit, pour les embrasser fidèlement et au plus tôt.

Que signifient ces façons de parler dont vous vous servez ici : 'Je me donne à Notre Seigneur ? Je me livre au Saint Esprit ?'

Cela veut dire que je ne puis rien de moi-même, et que mes bonnes résolutions demeureront sans effet, si Notre Seigneur qui me les a données, ne m'assiste encore de sa sainte grâce pour les accomplir (col. 189-196).

Pour Lantages comme pour Olier, l'oraison comporte trois parties auxquelles on applique les mêmes appellations : adoration, communion, coopération. Les deux auteurs voient dans l'adoration une sorte de synonyme de la

vertu de religion. Mais, seul, Olier parle *d'anéantissement* de l'âme en cette attitude spirituelle.

La communion est, pour eux deux, communion à Jésus-Christ, dans et par l'Esprit Saint. Seul, ici encore, Olier insiste sur la nécessité d'une certaine *passivité*, lors de l'action de l'Esprit : *L'âme qui expérimente quelque opération secrète en son cœur se doit tenir en repos et en silence pour recevoir toute l'étendue des dons et des communications de Dieu, sans vouloir opérer par soi-même ni faire des efforts qui troubleraient ces opérations pures et saintes de l'Esprit en elle.*

La troisième partie, appelée justement *coopération*, puisqu'il s'agit d'agir selon et avec l'Esprit, comporte, elle, un engagement de la part de celui qui fait oraison. Cet engagement, appelé *résolutions* par Lantages et *bons propos* par Olier. Cet engagement se réalisera, pour Olier, *en s'abandonnant parfaitement à la vertu de l'Esprit de Notre Seigneur pour lui obéir* et, pour Lantages, qui a parlé des *vérités* qu'il a *méditées devant Dieu* et des *pratiques particulières auxquelles ces mêmes vérités doivent (le) porter, se livre au Saint Esprit pour les embrasser fidèlement et au plus tôt*¹⁵⁵.

Ce recours à l'Esprit Saint est une des caractéristiques les plus marquées du *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes*. L'on ne peut tout relever. Soulignons cependant les rapports que Lantages établit entre **la grâce et l'Esprit Saint** - des rapports rarement exprimés dans les catéchismes. Dans la *leçon* intitulée *De la grâce habituelle*, l'orientation proprement spirituelle s'affirme dès la définition :

Qu'appellez-vous grâce du Saint Esprit ? J'appelle grâce du Saint Esprit tout ce qu'il opère dans nos âmes pour notre sanctification et notre salut.

Pourquoi appelle-t-on grâces ces opérations du Saint Esprit dans nos âmes ? Parce que ce sont des biens dont nous sommes très indignes et que Dieu nous fait par sa pure miséricorde, en considération des mérites de Jésus-Christ notre Sauveur.

¹⁵⁵ Il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure la Méthode d'Oraison de Jean-Baptiste de La Salle (cf. Cahiers Lasalliens 14 et 50) a été influencée par celles de nos Sulpiciens. G. Rigault, à ce sujet, fait référence à Olier et à Lantages. (I, p. 466-491).

Combien y a-t-il de sortes de grâces ? Les docteurs catholiques nous enseignent qu'il y a la grâce habituelle et la grâce actuelle (col. 114).

Et concernant la grâce actuelle :

Qu'appelle-t-on la grâce actuelle ? On appelle ainsi la grâce par laquelle le Saint Esprit nous excite et nous aide à servir Dieu et à faire notre salut¹⁵⁶.

Y a-t-il plusieurs sortes de grâces actuelles ? Oui, il y a les grâces extérieures et sensibles, comme sont les Sacrements, la Parole de Dieu, les saints Livres, la bonne éducation, les exemples de piété et les afflictions. Et il y a les grâces intérieures, qui sont les lumières dont le Saint Esprit nous éclaire intérieurement, et les bons mouvements dont il touche nos cœurs.

Ces grâces extérieures suffisent-elles pour nous porter à nous convertir et à bien vivre ? Non : elles ne sont proprement des grâces qu'autant qu'elles sont accompagnées des inspirations du Saint Esprit.

Pourquoi le Saint Esprit emploie-t-il, pour nous porter à Dieu, ces grâces extérieures ? Parce que c'est le propre de notre nature humaine, que nos connaissances nous viennent par les sens, et que les choses corporelles et visibles nous élèvent aux spirituelles et invisibles.

Quels biens nous fait la grâce actuelle du Saint Esprit dans notre intérieur ? Elle nous éclaire pour connaître le bien ; elle nous enflamme pour l'aimer ; elle nous fortifie pour le pratiquer et elle nous affermit pour y persévérer (col. 117s).

Autre donnée de grande portée spirituelle, dans le catéchisme de Lantages : cette façon de rendre sensible les types de relations - il parle volontiers de *communio* - que le chrétien est appelé à vivre avec chacune des trois Personnes divines, avec les Saints, avec l'Église. Le Baptême, on l'a vu est le Sacrement qui nous consacre à la Trinité et dans et par lequel nous avons contracté **une alliance** avec Jésus-Christ, avec l'Esprit Saint, avec la Très Sainte Vierge.

¹⁵⁶ Définition à comparer avec celles des catéchismes antérieurs et postérieurs. Ainsi, celle des Devoirs A : *La grâce actuelle est une lumière surnaturelle ou un bon mouvement que Dieu nous donne pour fuir le mal et pour faire le bien (DA 300,0,7).*

L'oraison, pour Lantages, est le temps de nourrir ces liens, de les approfondir et de les faire fructifier. Les pages qui en traitent se structurent ainsi :

Je désire particulièrement
devant **Dieu**
et demande dans l'oraison
que le **Saint Esprit**
me donne
société et communion
avec **Dieu**
avec **Jésus-Christ**, mon Chef,
avec ses **saints** et avec son **Église**.

Cette *société* et cette *communion* sont décrites avec cette simplicité et cette profondeur - cette *onction*, comme aime à dire son époque - qui pouvaient atteindre les *bons chrétiens* auxquels notre auteur s'adresse. Une page témoin de la spiritualité du XVII^e siècle : elle décrit ce en quoi consiste *le second point de l'oraison*, que Lantages comme Olier appelle *communion*. À l'origine de celle-ci, un *désir* :

Je désire particulièrement devant Dieu, et demande dans l'oraison que le Saint Esprit me donne société et communion avec Dieu, avec Jésus-Christ mon Chef, avec ses Saints et avec l'Église.

Quand vous demandez à Dieu cette communion avec lui et avec tous ses enfants, vous contentez-vous de la demander en termes généraux ?

1° Il me semble que Dieu m'attire par son infinie bonté à lui demander généralement une parfaite société et communion avec lui et avec tous les siens.

2° Je demande chaque jour en particulier d'être rendu participant des vertus et des grâces que ma méditation de ce jour-là, ou l'esprit de l'Église, selon les divers temps, m'excite à demander.

Qu'entendez-vous quand vous dites que le Saint Esprit nous donne communion avec Dieu notre Père ? C'est dire que l'Esprit de Dieu nous ayant fait les enfants de ce Père adorable, il nous rend tous les jours de plus en plus participants de ses perfections, et nous fait ainsi devenir parfaits

comme notre Père céleste est parfait ; et je demande cela lorsque quelqu'une des perfections divines est le sujet de mon oraison.

En quoi consiste la communion que le Saint Esprit nous donne avec Jésus-Christ notre Chef ? En ce que l'Esprit de Jésus-Christ nous faisant les membres vivants de cet adorable Chef, il nous en communique les inclinations, les mœurs et toute la vie. Et je demande cette grâce dans l'oraison, lorsque j'y ai adoré quelque chose de Jésus-Christ, comme un de ses enseignements, une de ses lois, un de ses exemples, un de ses mystères.

Comment le Saint Esprit nous donne-t-il part aux enseignements de Jésus-Christ ? En nous faisant la grâce de les goûter et de les mettre en pratique, comme nous y sommes obligés en qualité de disciples de ce divin Maître.

Comment le Saint Esprit nous donne-t-il part aux lois de Jésus-Christ ? En les gravant dans nos cœurs par sa sainte grâce, et en nous les faisant observer avec le respect, la soumission et l'amour que lui doivent ses bons et fidèles serviteurs.

Comment le Saint Esprit nous fait-il participer aux vertus dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple ? Il nous en inspire une souveraine estime et nous rend fidèles à les imiter.

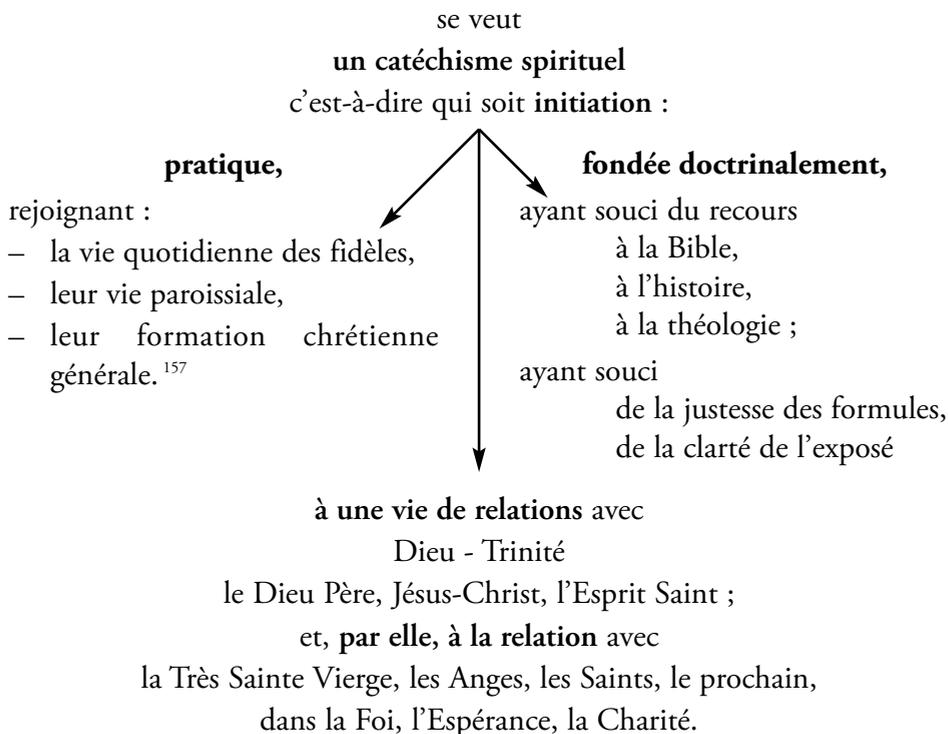
Comment désirez-vous participer aux mystères du Fils de Dieu ? Chaque mystère de Jésus est comme un astre qui répand sur nous quelque particulier effet de sa grâce. Quand donc j'en adore quelqu'un dans l'oraison, je m'expose ensuite à son influence divine avec un grand désir d'y avoir une bonne part (col. 191-193).

Si le *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes* ne se veut pas un Catéchisme des Fêtes proprement dit, il offre cependant de nombreuses pages susceptibles non seulement de donner sens à bien des fêtes et des cérémonies liturgiques, mais capables aussi de nourrir une vie spirituelle dans laquelle la liturgie tient une place fondamentale. Le *grand désir* de Lantages n'est-il pas *de n'être dévot que de la dévotion de l'Église* ? Pour Lantages, en effet, c'est le Saint Esprit qui donne au fidèle d'entrer profondément dans les Mystères que l'Église célèbre, à travers ses *temps* et ses *fêtes liturgiques* :

Je prie particulièrement le divin Esprit, qui sanctifie et gouverne l'Église, de me rendre participant des divers sentiments de piété que cette sainte Mère propose à ses enfants dans les divers temps de l'année, selon les fêtes qu'elle célèbre et les mystères qu'elle honore.

Le catéchisme de Lantages est peu connu et peu étudié. Jean-Baptiste de La Salle l'a apprécié à divers titres. Il représente un type d'ouvrage offrant un panorama très étendu de ce qu'est la *science catéchétique*. Le schéma suivant voudrait en dessiner les contours :

Le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes



¹⁵⁷ cf. O. Windels, op.cit., p. 120.

Le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes source des Devoirs C

Une bonne quarantaine de pages des Devoirs C ont été influencées directement par le catéchisme de Clermont et du Puy. Mais l'on peut se demander aussi s'il n'a pas déterminé toute la perspective liturgique de l'ouvrage lasallien. Les pages du catéchisme de Lantages, traitant du Premier Commandement, orientent la réflexion vers le culte - intérieur et extérieur - que nous devons à Dieu. À ce thème se rattachent les *leçons* présentant les cérémonies de l'Église. Voici, schématisée, la démarche de Lantages :

Dieu exige de nous par son Premier Commandement,
le culte qui lui est dû.

C'est la vertu de Religion qui nous fait rendre ce culte à Dieu.

Une vertu de Religion rendue véritable et parfaite

par

la Foi

l'Espérance

la Charité

et par l'union à la Religion de Jésus-Christ ;

car c'est

par

avec

en

Jésus-Christ,

Jésus-Christ,

Jésus-Christ

que nous rendons à Dieu un culte digne de lui.

Vécue intérieurement la vertu de Religion

doit être témoignée extérieurement :

et

c'est pour cela qu'il y a un grand nombre de cérémonies dans l'Église

(Lantages, col. 235-239)

Si la démarche lasallienne ne suit pas de près celle de Lantages, en tout cas elle la rejoint pour lier les cérémonies de l'Église au culte extérieur que nous devons à Dieu :

D. Les chrétiens sont-ils obligés de rendre à Dieu un culte extérieur ? R. Oui, ils y sont obligés ; parce qu'ils doivent adorer Dieu extérieurement, aussi bien qu'intérieurement.

D. Quels sont les moyens dont l'Église s'est servi pour engager les chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ?

R. Elle s'est servi pour cela de quatre principaux moyens.

1° Elle a établi des exercices publics de Religion.

2° Elle y a joint de très belles cérémonies, afin d'engager les chrétiens à y être plus assidus, et afin de les mettre en état de rendre à Dieu un culte plus solennel.

3° Elle a particulièrement consacré à Dieu certains temps de l'année, pour honorer quelques Mystères, ou pour s'y préparer, afin que, pendant ces saints temps, les chrétiens fréquentassent davantage les églises et rendissent à Dieu, avec plus d'assiduité et de ferveur le culte extérieur qui lui est dû.

4° Elle a institué des Fêtes de différentes sortes, pour n'être employées qu'à honorer Dieu, et à lui rendre un culte extérieur en union avec Jésus-Christ et avec les Saints dont on fait la fête (DC 0,1,1 & 3).

Ainsi s'exprime l'Instruction préliminaire des Devoirs C¹⁵⁸. Autre rapprochement possible et qui concerne les diverses cérémonies de l'Église :

Langages	Devoirs C
<p><i>Quelles cérémonies avons-nous dans l'Église ?</i></p> <p><i>Nous y avons le très auguste Sacrifice, les saints Sacrements et l'Office divin, qui sont les trois principales et comme l'essence du culte public que nous ren-</i></p>	<p><i>D. Quelles sont les principales cérémonies que l'Église a instituées, et qui se font dans les exercices publics de la Religion chrétienne ?</i></p> <p><i>R. Ce sont,</i></p>

¹⁵⁸ Lantages a pris soin de définir ce qu'il faut entendre par religion : *une vertu qui nous porte à honorer Dieu et notre Père céleste en la manière qu'il le veut* (col. 236) ; et par culte : *ce mot... signifie l'honneur que la religion nous fait rendre à la majesté de Dieu, dans ses temples, à ses autels et partout* (col. 235). Jean-Baptiste de La Salle emploie ces mots sans les définir.

<p><i>dons à Dieu, et puis un grand nombre de pratiques religieuses qui servent à rendre celles-là plus solennelles et plus vénérables (col. 240).</i></p>	<p>1° Celles qui s'observent dans l'administration des Sacraments. 2° Celles qui sont ordonnées dans le Sacrifice de la Sainte Messe. 3° Celles qui se pratiquent dans la célébration de l'Office et du Service divin. 4° Les bénédictions qui se font dans l'église (DC 20,0,1).</p>
--	--

Lantages parle rarement du *culte public*, mais il le fait ici. Quant à Jean-Baptiste de La Salle, c'est une expression qu'il emploie presque systématiquement. Dans son Premier Traité, *Des exercices publics de la Religion chrétienne*, il énumère :

- La Messe de Paroisse,
- L'Office divin,
- Les Processions,
- Les Confréries,
- Les Pèlerinages.

Lantages, quant à lui, s'il ne parle pas des confréries, traite de *la Messe de Paroisse* dans ses développements sur *le Saint Sacrifice de la Messe*, de *l'Office divin*, des *Processions* et des *Pèlerinages*, dans son chapitre sur le Premier Commandement. Parmi ces thèmes, seuls ceux de l'Office divin et des Processions ont influencé les Devoirs C.

Ainsi, dans l'Instruction, *De l'Office divin* :

<p style="text-align: center;">Lantages</p> <p>De l'Office divin.</p> <p><i>Dans la leçon précédente, vous disiez que l'Office divin est une des princi-</i></p>	<p style="text-align: center;">Devoirs C</p> <p>De l'Office divin.</p> <p>D. Quel est le second exercice public de Religion, auquel les chrétiens</p>
--	---

pales parties du culte de Dieu : qu'est-ce que l'Office divin ?

C'est la prière publique qui se fait par les ecclésiastiques au nom de tous les fidèles.

Que veut dire : l'Office divin est la prière publique ?

C'est dire que par les psaumes, les cantiques, les hymnes et les autres saintes paroles qu'on y prononce publiquement, on adore Dieu, on le loue, on le remercie, on lui rend tous les autres devoirs de la Religion et on implore sa miséricorde...

Quelle est la partie de l'Office divin à laquelle les bons chrétiens se rendent particulièrement assidus ?

C'est l'Office des Vêpres ; nous devons le regarder comme le sacrifice du soir, et nous ferons fort bien d'y renouveler les bons sentiments que nous avons eus le matin à la sainte Messe (col. 241,243).

doivent vaquer dans les paroisses, les dimanches et les fêtes ?

R. C'est l'Office divin.

D. Qu'est-ce que l'Office divin ?

R. C'est une prière publique, que l'Église a instituée et qu'elle a distribuée et divisée en plusieurs heures de la journée, pour louer Dieu, s'instruire de sa Parole et lui demander ses besoins.

D. Comment loue-t-on Dieu dans l'Office divin ?

R. On y loue Dieu par les psaumes, les hymnes et les cantiques qu'on y chante... (DC 10,3,1 & 2).

D. Quelle est la partie de l'Office à laquelle les chrétiens doivent plus particulièrement assister les dimanches et les fêtes ?

R. C'est celle des Vêpres.

D. Pourquoi les chrétiens doivent-ils particulièrement assister à Vêpres, les dimanches et les fêtes ?

R. C'est pour deux raisons.

1° Parce qu'on ne les sonne et qu'on ne les chante dans toutes les paroisses, qu'afin que les fidèles y assistent.

2° Parce que, comme ils ont dû sanctifier le matin, en assistant à la grande Messe, ils doivent aussi de même sanctifier l'après-midi, en assistant à Vêpres (DC 10,3,4).

Dans l'Instruction *Des exercices publics de Religion moins ordinaires. Et Premièrement, des processions* :

Lantages	Devoirs C
<p>Des processions.</p> <p><i>Les processions sont-elles de vraies pratiques de Religion ?</i></p> <p><i>Oui, l'usage en est fort ancien dans l'Église et d'un grand fruit parmi les bons catholiques.</i></p> <p><i>Qu'est-ce qu'une procession ?</i></p> <p><i>C'est une assemblée du clergé et des autres fidèles qui louent Dieu et implorent sa miséricorde d'un même cœur, en marchant dévotement à la suite de la Croix de Jésus.</i></p> <p><i>Pourquoi les ecclésiastiques y marchent-ils deux à deux ?</i></p> <p><i>C'est en mémoire de ce que les Disciples de Notre Seigneur, dont les ecclésiastiques sont les successeurs, eurent ordre de voyager deux à deux ; ce qui nous marque et nous recommande la charité fraternelle.</i></p> <p><i>Pourquoi porte-t-on la Croix devant la procession ?</i></p> <p><i>Pour marquer aux chrétiens, et particulièrement au clergé, que dans la conduite de leur vie, ils doivent suivre</i></p>	<p>Des exercices publics de Religion moins ordinaires. Et premièrement, des processions.</p> <p>D. Qu'est-ce qu'une procession ?</p> <p>R. C'est une prière publique qui se fait par le clergé et par le peuple, en marchant solennellement... (DC 10,4,1).</p> <p>D. Y a-t-il longtemps que les processions sont en usage dans l'Église ?</p> <p>R. Oui, elles sont d'un très ancien usage ; et on en faisait même de très solennelles dès les premiers siècles de l'Église... (DC 10,4,3).</p> <p>D. Pourquoi les ecclésiastiques marchent-ils deux à deux dans les processions ?</p> <p>R. C'est pour imiter les Disciples, que Jésus-Christ envoya deux à deux prêcher son Évangile.</p> <p>D. Pourquoi porte-t-on la Croix devant les processions ?</p> <p>R. C'est pour nous marquer que Jésus -Christ crucifié est notre Chef, et que si nous voulons arriver</p>

<p><i>Jésus-Christ crucifié, c'est-à-dire imiter sa pauvreté, ses travaux et sa patience.</i></p> <p><i>Comment faut-il assister à une procession ?</i></p> <p><i>Il n'en faut pas faire une promenade profane et un divertissement séculier, comme font les indévots, mais y assister avec silence et modestie, en esprit d'oraison et de pénitence (col. 249s).</i></p>	<p>heureusement à notre céleste Patrie, nous devons suivre Jésus-Christ et imiter ses vertus.</p> <p>D. Comment les chrétiens doivent-ils assister aux processions ?</p> <p>R. C'est en priant Dieu, avec une grande modestie et dévotion, et en y appliquant leur esprit à des saintes pensées (DC 10,4,5 & 6).</p>
---	--

Lantages ne distingue pas, comme Jean-Baptiste de La Salle, les *exercices publics de la Religion chrétienne* que sont *la Messe de paroisse* (DC 10,2), *l'Office divin* (DC 10,3), *les processions* (DC 10,4), *les confréries* (DC 10,5) et *les pèlerinages* (DC 10,6), des *cérémonies qui se font dans les exercices publics de la Religion chrétienne* (DC 20). Ces cérémonies comprennent, dans les Devoirs C, *les bénédictions de l'Église* (DC 20,1), *les cierges bénits* (DC 20,2), *l'eau bénite* (DC 20,3), *le prône* (DC 20,4), *l'offrande* (DC 20,5), *le pain béni* (DC 20,6), *le baiser de paix* (DC 20,7), *l'encens béni et les encensements* (DC 20,8), *les cendres bénites* (DC 20,9), *l'absolution générale* (DC 20,10), *l'adoration de la Croix* (DC 20,11), *le feu béni* (DC 20,12), *le cierge fait en triangle* (DC 20,13) et *le cierge de Pâques* (DC 20,14). Cinq de ces Instructions lasalliennes révèlent une influence du catéchisme de Clermont. Relevons particulièrement celles-ci :

Dans l'Instruction *Des bénédictions de l'Église* :

Lantages	Devoirs C
<p><i>Vous disiez, il y a peu de temps, que l'usage des choses bénites nous obtient plusieurs grâces : combien y a-t-il de</i></p>	<p>Des bénédictions de l'Église.</p> <p>D. Qu'est-ce que les bénédictions de l'Église ?</p>

sortes de bénédictions dans l'Église ?

Il y a les bénédictions que Dieu nous donne et celles que nous donnons à Dieu ; il y a les bénédictions que l'Église donne à certaines créatures et il y a celles que les enfants de l'Église se donnent les uns aux autres...

Qu'est-ce qu'on appelle les bénédictions de l'Église ? On appelle ainsi les bénédictions que les prélats et les prêtres donnent en leur qualité de principaux membres et de ministres publics de l'Église universelle.

Ces bénédictions de l'Église sont-elles de plusieurs sortes ? Oui, il y a les bénédictions qu'elle fait seulement pour invoquer Dieu, comme sont celles dont les prêtres bénissent tous les jours le peuple à la Sainte Messe, et quelquefois les fruits de la terre, dans les processions. Il y en a d'autres qu'elle fait sur diverses choses pour les destiner à des usages religieux et pour demander à Dieu plusieurs grâces pour les personnes qui en feront ces usages : ce sont les bénédictions de cette sorte qui font que l'eau bénite, le pain bénit et les autres choses qu'on appelle bénites ne sont plus au nombre des choses communes.

Pourquoi les prêtres et les pères et mères ne donnent-ils point de bénédictions

R. Ce sont celles que les prêtres et les prélats donnent en qualité de ministres publics de l'Église.

D. Combien y a-t-il de sortes de bénédictions dans l'Église ?

R. Il y en a de deux sortes.

1° Celles qui se font seulement pour invoquer Dieu sur les personnes ou sur les choses qu'on bénit, comme les bénédictions que les prêtres donnent tous les jours à la Sainte Messe, ou sur les fruits de la terre dans les processions.

2° Celles qu'on fait sur différentes sortes de choses, pour les retirer des usages profanes, et les destiner à des usages saints ; et pour demander à Dieu plusieurs grâces pour les personnes qui s'en serviraient ou pour qui on s'en servira.

D. Dieu donne-t-il plusieurs grâces par le moyen des choses bénites ?

R. Oui, lorsqu'un s'en sert avec foi, et selon l'intention de l'Église.

D. Pourquoi les prêtres ne bénissent-ils rien qu'en faisant le signe de

<p><i>qu'en faisant le signe de la Croix ? Parce que nulle bénédiction ne nous est donnée de Dieu que par les mérites de Jésus-Christ crucifié (col. 243s).</i></p>	<p>la sainte Croix ? R. C'est parce que nulle bénédiction n'est donnée de Dieu que par les mérites de Jésus-Christ crucifié (DC 20,1,1 & 2).</p>
---	--

Lantages étend le champ d'étude des bénédictions, non seulement à celles que l'Église multiplie dans la liturgie mais à celles que Dieu donne à travers ses bienfaits et à celles que *les pères et mères* donnent à leurs enfants, en une attitude de foi en Jésus-Christ crucifié.

Dans l'Instruction *Des cierges bénits* :

Lantages	Devoirs C
<p><i>De l'usage des cierges, des flambeaux et des lampes.</i></p> <p><i>Il faut encore que vous nous expliquiez quelques pratiques de la sainte Église dans ses cérémonies. D'abord, que signifie le feu des cierges, des flambeaux et des lampes dont l'usage est si ordinaire et si universel ?</i></p> <p><i>Le feu, par sa clarté et sa flamme signifie la foi, la dévotion et la joie des bons catholiques en la présence de Notre Seigneur, et en la célébration de ses fêtes et de celles de ses saints.</i></p> <p><i>Pourquoi tient-on une lampe perpétuellement allumé devant le Très Saint Sacrement ?</i></p>	<p style="text-align: center;">Des cierges bénits.</p> <p>D. Que signifient les cierges bénits dont on se sert dans l'Église ?</p> <p>R. 1° Ils signifient Jésus-Christ qui est la véritable lumière des chrétiens, qui éclaire, dit Saint Jean, tous les hommes venant en ce monde.</p> <p>2° Ils signifient la foi, la joie et la dévotion qu'ont les bons catholiques en présence de Notre Seigneur dans la célébration de ses fêtes et de celles des Saints... (DC 20,2,1).</p> <p>D. Pourquoi tient-on une lampe perpétuellement allumée devant le Très Saint Sacrement ?</p>

1° Pour signifier que Jésus, qui y est caché, est la splendeur de la lumière éternelle. 2° Pour être un témoignage de notre foi et du feu de l'amour de Dieu, dont nous désirons brûler éternellement devant lui et pour lui.

Pourquoi allume-t-on des cierges et des lampes devant les images des Saints et devant leurs reliques ?

Pour signifier que les Saints ont éclairé le monde par leurs enseignements et par leurs bons exemples, et qu'ils sont à présent pour jamais dans la lumière de la gloire.

Pourquoi met-on un cierge allumé en la main d'un nouveau baptisé ?...

Pourquoi tient-on un cierge allumé auprès d'un chrétien à l'heure de sa mort ?

1° Ce cierge qui est béni chasse les démons d'autour du mourant. 2° Il signifie que cette âme, qui quitte la terre, va au-devant de Jésus-Christ son Époux, avec sa lampe allumée, c'est-à-dire avec la foi et la charité.

Pourquoi les chrétiens portent-ils en terre leurs morts avec des cierges allumés ?

R. C'est pour trois raisons.

1° Pour signifier que Jésus-Christ, qui y est caché, est notre lumière éternelle.

2° Pour témoigner que c'est la lumière de la foi qui nous éclaire pour croire ce Mystère.

3° Que nous désirons brûler du feu de l'amour de Dieu devant Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, dans ce sacré Mystère... (DC 20,2,3).

D. Pourquoi allume-t-on des cierges et des lampes devant les images des Saints et devant leurs reliques ?

R. C'est pour signifier que les Saints ont éclairé le monde par leur doctrine et par leurs bons exemples et qu'ils jouissent à présent pour toujours de la lumière de gloire (DC 20,2,4).

D. Pourquoi donne-t-on un cierge allumé à un malade agonisant qui est prêt de mourir ?

R. [...] 3° Pour lui représenter que si la lumière de ses bonnes œuvres a éclairé devant les hommes, il ira au-devant de Jésus-Christ et ira avec lui dans le Ciel, comme les Vierges sages (DC 20,2,5).

D. Pourquoi porte-t-on des cierges et des flambeaux allumés aux convois des défunts ?

<p><i>Pour signifier que ces défunts ont vécu dans la foi de l'Église ; et qu'on leur souhaite la parfaite lumière de l'éternité.</i></p> <p><i>Que signifient les cierges allumés que l'on porte près de la croix dans toutes les processions, et que chacun porte en main à la cérémonie de la Chandeleur ?...</i></p> <p><i>Pourquoi la croix est-elle accompagnée de deux cierges allumés ?</i></p> <p><i>Pour signifier que ceux qui suivent Jésus et sa Croix ne marchent pas dans les ténèbres (col. 248s).</i></p>	<p>R. C'est pour marquer qu'ils ont vécu et qu'ils sont morts dans la foi de l'Église, et qu'on leur souhaite la parfaite lumière de la gloire éternelle (DC 20,2,6).</p> <p>D. Pourquoi porte-t-on deux cierges allumés à côté de la croix dans les processions ?</p> <p>R. C'est pour signifier que ceux qui suivent Jésus et sa Croix ne marchent pas dans les ténèbres (DC 20,2,5).</p>
--	---

L'Instruction *Des cierges bénits*, des Devoirs C, est la seule qui voit l'ensemble de son texte fortement inspiré du catéchisme de Lantages. Les deux auteurs évoquent trois sortes de luminaires : le cierge, en cire, plus ou moins long ou effilé, dont on use dans les cérémonies liturgiques proprement dites ; les flambeaux portés lors des convois funèbres, de grande dimension et constitués d'une mèche enduite de résine ou de suif ; quant aux lampes, placées devant le Saint Sacrement ou devant les images et les reliques des Saints, ce sont des récipients de divers styles dont l'huile entretient la lumière.

Les Instructions des Devoirs C traitant de **l'eau bénite, du pain bénit et des cendres bénites** ne font guère appel au *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes*.

Les thèmes de **l'eau bénite et du pain bénit** sont traités dans la même *leçon* chez Lantages :

Lantages

Pourquoi met-on de l'eau bénite à l'entrée de l'église ?

Parce qu'en entrant dans la Maison de Dieu, qui est la Maison d'oraison, nous avons besoin de nous purifier de nos péchés, d'écartier de nous les tentations du démon et de nous unir aux prières de la Sainte Église.

Pourquoi les bons catholiques ont-ils toujours de l'eau bénite dans leur maison ?

Pour en bannir les esprits malins et y attirer les bénédictions de Dieu.

Pourquoi jetons-nous souvent de l'eau bénite sur nos malades qui sont à l'extrémité ?

L'Église, par ce secours, chasse d'autour d'eux les puissances de l'enfer et leur obtient beaucoup de grâces du Ciel.

Pourquoi jetons-nous de l'eau bénite sur les corps de nos défunts et sur leurs tombeaux ?

Cette eau salutaire applique à leurs âmes les prières de la Sainte Église, et éteint par là à leur égard, au moins en partie, les flammes du Purgatoire (col. 245).

Devoirs C

D. Pourquoi met-on de l'eau bénite à l'entrée des églises ?

R. C'est pour trois raisons.

1° Pour servir à purifier les fidèles et, par ce moyen, les disposer à la prière...

2° Pour leur faire connaître, qu'afin de pouvoir prier Dieu dignement, afin de sanctifier leurs prières et de les rendre agréables à Dieu ; et afin aussi de se mettre en état d'être exaucés de lui, ils ont besoin d'être purifiés de leurs péchés et d'éloigner d'eux toutes les tentations du démon.

D. Pourquoi les fidèles mettent-ils de l'eau bénite dans leurs maisons et dans leurs chambres ?

R. C'est pour trois raisons.

1° Par esprit de Religion.

2° Pour en chasser les malins esprits.

3° Pour attirer sur eux, sur leur famille et sur leur maison même les bénédictions de Dieu.

D. À quoi sert de jeter de l'eau bénite sur les malades qui sont à l'extrémité ?

R. Cela sert à chasser d'autour d'eux les démons, et à leur obtenir beaucoup de grâces de Dieu.

D. À quoi sert-il de jeter de l'eau

<p><i>Le pain béni produit-il en nous quelques bons effets ?</i></p> <p><i>Oui, l'Église demande à Dieu, en le bénissant, qu'il produise en nous la santé de l'âme et du corps. (col. 246)</i></p>	<p>bénite sur les corps des morts ou sur leurs sépulcres ?... (DC 20,3,8 à 10).</p> <p>D. Qu'est-ce que l'Église demande à Dieu dans les prières qu'elle fait en bénissant le pain ?</p> <p>R. Elle demande à Dieu qu'il produise en nous la santé de l'âme et celle du corps (DC 20,6,5).</p>
--	--

Beaucoup de coutumes du peuple chrétien du XVII^e siècle sont évoquées ici, à travers ces usages de l'eau bénite : le texte de Lantages ne les décrit pas mais en donne le sens spirituel ; les Devoirs C, influencés par Simon Cerné, de la Communauté de Saint-Nicolas, sont plus soucieux de la bonne réception de ce pain béni :

Lantages	Devoirs C
<p><i>Comment faut-il manger le pain béni ?</i></p> <p><i>Avec respect et dévotion, et en désirant de nous rendre dignes de la sainte communion (col. 246).</i></p>	<p>D. Quels sont les défauts qu'on peut commettre dans l'usage du pain béni ?</p> <p>R. Il y en a particulièrement cinq, qui sont :</p> <p>1° De le mêler ou de le manger avec des viandes communes.</p> <p>2° De le manger sans respect.</p> <p>3° D'en donner des gros morceaux aux uns et des petits aux autres.</p> <p>4° De permettre que les enfants le profanent et le donnent aux bêtes.</p> <p>5° De se presser pour en avoir les premiers, ou des premiers (DC 20,6,6).</p>

Relevons encore, dans nos deux textes, ce sentiment - obsédant ? - de la présence des *esprits malins*, des *puissances de l'enfer*, du *démon* ; que ce soit dans les maisons, dans les chambres, auprès des agonisants, dans les tombeaux.

Dans l'Instruction *Des cendres bénites*, une seule question semble tirée du catéchisme de Lantages :

Lantages	Devoirs C
<p><i>Pourquoi bénit-on ces cendres ? Afin que les prières que fait l'Église, en les bénissant, nous obtiennent de Dieu l'esprit de pénitence (col. 246).</i></p>	<p>D. Pourquoi bénit-on les cendres qu'on met sur la tête des fidèles le premier jour de Carême ? R. C'est afin que les prières, que l'Église fait en les bénissant, obtiennent de Dieu aux fidèles l'esprit de pénitence (DC 20,9,2).</p>

Si le *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes* n'est pas un Catéchisme des Fêtes, sa façon d'envisager les Mystères dans son étude du Symbole oriente la piété des fidèles vers une vie profondément liturgique. Ainsi, à la question : *En quel temps de l'année devons-nous nous appliquer au Très Saint Enfant Jésus ?*, il est répondu : *Il est très bon de lui rendre nos devoirs en tout temps mais, particulièrement, depuis le jour de sa sainte naissance, jusqu'à la fête de sa Présentation dans le Temple, c'est-à-dire depuis le 25 décembre jusqu'au 2 février (col. 82).* Jean-Baptiste de La Salle a eu recours à diverses *leçons* portant sur les Mystères ainsi traités.

Lantages	Devoirs C
<p>De la Transfiguration de Jésus-Christ.</p> <p><i>Notre Seigneur Jésus-Christ opéra-t-il quelque grand Mystère un peu avant</i></p>	<p>Pour la fête de la Transfiguration de J.C. Notre Seigneur.</p> <p>D. Quelle est la fête que l'Église célèbre N. ? (DC 42,6,1).</p>

<p><i>sa sainte Passion ?</i></p> <p><i>Oui, il opéra le glorieux Mystère de la Transfiguration.</i></p> <p><i>Comment se passa le Mystère de la Transfiguration ?...</i></p> <p><i>Pourquoi Jésus-Christ voulut-il être transfiguré avant sa Passion ?</i></p> <p><i>Pour faire voir à ses Apôtres qu'il était Dieu, et que tous ceux qui l'accompagneront dans ses souffrances, auront part à sa gloire dans l'éternité.</i></p> <p><i>Pourquoi fut-il transfiguré dans l'oraison ?</i></p> <p><i>Pour signifier que c'est dans l'oraison que nous nous changeons et devenons tout divins.</i></p> <p><i>Pourquoi Élie et Moïse furent-ils témoins de la Transfiguration avec les Apôtres ?</i></p> <p><i>Cela signifie que les justes qui ont été au monde avant la venue du Fils de Dieu et les Saints qui ont été depuis, ont tous eu la grâce et le salut par Jésus-Christ (col. 92).</i></p>	<p>D. Qu'est-il arrivé dans ce Mystère de la Transfiguration ? (DC 42,6,3).</p> <p>D. Pourquoi Jésus-Christ voulut-il être transfiguré avant sa Passion ?</p> <p>R. Ce fut pour deux raisons.</p> <p>1° Pour faire voir à ses Apôtres qu'il était Dieu.</p> <p>2° Pour faire voir que tous ceux qui l'accompagneront dans ses souffrances, auront part à sa gloire dans le Ciel.</p> <p>D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il été transfiguré dans la prière ?</p> <p>R. Ç'a été pour nous faire connaître que, par la prière, nous devenons tout autres que nous n'étions (DC 42,6,6).</p> <p>D. Pourquoi Moïse et Élie s'apparurent-ils à Jésus-Christ, pendant la Transfiguration ?</p> <p>R. Ç'a été pour faire voir que les justes, qui ont été au monde avant la venue du Fils de Dieu, et les Saints qui ont été depuis, ont tous reçu la grâce et le salut par lui (DC 42,6,7).</p>
---	---

Si plusieurs *leçons* sur les fêtes de la Très Sainte Vierge révèlent quelque influence du catéchisme de Lantages sur les Devoirs C, seule, celle traitant de l'**Assomption** en est assez fortement marquée :

Lantages

Quel sujet a l'Église de faire une fête si solennelle le jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge ?

Elle en a trois grands sujets, savoir : la mort de la Très Sainte Vierge, sa résurrection et son entrée dans le Ciel.

Pourquoi la Mère de Dieu, qui a été exempte de tout péché, n'a-t-elle pas eu aussi l'exemption de la mort ?

Parce que mourir d'une mort aussi sainte et aussi privilégiée qu'a été la sienne, fut pour elle une grâce bien plus grande que ne l'eût été l'exemption même de la mort.

En quoi la mort de la Très Sainte Vierge a-t-elle été si sainte ?

En ce qu'elle l'a acceptée et soufferte en l'honneur et en l'union de la mort de son adorable Fils, avec les lumières et les sentiments de sa piété incomparable.

Devoirs C

D. Pourquoi la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge est-elle si grande et si solennelle dans l'Église ?

R. C'est à cause de la sainte mort, de la résurrection glorieuse et de l'Assomption triomphante de la Très Sainte Vierge.

D. Comment la mort de la Très Sainte Vierge a-t-elle été si sainte ?

R. C'est parce qu'elle est morte dans de très saintes dispositions.

D. Quelles ont été les saintes dispositions dans lesquelles la Très Sainte Vierge est morte ?

R. Ce sont :

1° Qu'elle est morte avec un grand amour de Dieu.

2° Dans un parfait détachement de toutes choses.

3° Dans un ardent désir de s'unir à Dieu.

Qu'est-ce qui causa la mort de la Très Sainte Vierge ?

Non pas une maladie, mais un doux effort (sic) de l'amour divin...

Quels sont les privilèges de la mort de la Très Sainte Vierge ?

1° Dieu lui envoya l'archange saint Gabriel pour lui annoncer que l'heure était venue. 2° Il fit par un grand miracle que tous les saints Apôtres s'y trouvèrent présents pour recevoir ses derniers avis et sa bénédiction. Jésus s'y trouva aussi, apparaissant à sa très douce Mère en cette même heure, avec une troupe innombrable d'esprits bienheureux, lui apportant une consolation ineffable ; et il est bien croyable que ce fut en ce moment qu'elle rendit sa très sainte âme entre les mains de son Fils, son Sauveur et son Dieu.

Souffrit-elle en mourant quelques douleurs violentes ?

D. La Très Sainte Vierge est-elle morte avec douleur et d'une maladie naturelle ?

R. Elle est morte, à ce qu'on croit, sans douleur et sans maladie, et seulement par un effet de l'amour de Dieu qui était en elle.

D. Pourquoi la Très Sainte Vierge, qui a été exempte de péché, n'a-t-elle pas été aussi exempte de la mort ?

R. Ç'a été parce que tous les hommes doivent mourir et que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même est mort.

D. Quelles sont les faveurs et les avantages que la Très Sainte Vierge a reçus en sa mort ?

R. Ce sont les trois suivantes :

1° Qu'elle est morte sans douleur.

2° Que son corps est demeuré sans corruption après sa mort.

3° Que Dieu l'a ressuscitée, et lui a donné une très grande gloire.

Non, elle en fut exemptée, parce que la mort de son très cher Fils Jésus lui avait été un très douloureux martyre sur le Calvaire.

Son corps virginal fut-il réduit en poussière ?

Non, Dieu le préserva de corruption, et le ressuscita dans une gloire très merveilleuse quelques jours après qu'on l'eut mis dans un sépulcre.

La Très Sainte Vierge ainsi ressuscitée demeura-t-elle quelque temps sur la terre ?

Non : montant au Ciel à l'heure même, accompagnée d'un grand nombre d'esprits célestes, elle y fut reçue, placée et couronnée selon sa dignité et ses mérites, qui n'auront jamais rien d'égal au-dessous de Dieu.

Comment la Très Sainte Vierge mérita-t-elle une si heureuse mort ?

Par l'incomparable sainteté de sa vie...

Comment a-t-elle mérité l'incorruption et la résurrection de son corps ?

Par son incomparable pureté ; ce qui doit nous inspirer l'amour de cette sublime vertu.

Comment la Très Sainte Vierge a-t-elle mérité d'être élevée dans la gloire

D. La Très Sainte Vierge étant morte, est-elle demeurée sur la terre ?

R. Non, elle est montée aussitôt dans le Ciel, en corps et en âme.

D. La Très Sainte Vierge est-elle montée dans le Ciel par sa propre vertu et puissance ?

R. Non, les Anges l'y ont transportée, et elle y a été placée au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints ; et elle y a été dignement reçue et glorifiée par son Fils Jésus-Christ.

D. Pourquoi la Très Sainte Vierge a-t-elle reçu tant d'honneur et tant de gloire dans le Ciel, après sa mort ?

R. C'est parce qu'elle est la Mère de Dieu et qu'elle est aussi la plus parfaite de toutes les créatures.

D. La Très Sainte Vierge a-t-elle

<p><i>au-dessus de tous les Anges ? Par sa très sincère et très profonde humilité ; ce qui doit nous inspirer une profonde horreur pour tout ce qui sent l'orgueil et un grand amour pour l'humilité chrétienne (col. 184s).</i></p>	<p>mérité tous les avantages qu'elle a reçus à la mort ? R. Oui, elle les a mérités par trois grandes qualités qui étaient en elle. 1° Elle a mérité une si sainte mort, par la sainteté de sa vie. 2° Elle a mérité l'incorruption et la résurrection de son corps, par sa très grande pureté. 3° Elle a mérité d'être élevée au-des- sus de tous les Saints et de tous les Anges par sa très profonde humilité (DC 43,5,2 à 6).</p>
--	---

L'on a ici un type de recours à une source traitée en toute liberté. Si les questions sont très inspirées du catéchisme de Lantages, les réponses paraissent plus personnelles. Autre notation intéressante : Jean-Baptiste de La Salle ne relève aucun des privilèges de Marie que le *Catéchisme de la Foi et des Mœurs* énumère : envoi par Dieu de l'Archange Gabriel, présence des saints Apôtres, apparition de Jésus entouré d'une troupe d'anges... Est-ce volonté de ne s'appuyer, en catéchisme, que sur des données fondées historiquement ou doctrinalement ? Une incise est révélatrice à ce sujet, semble-t-il : à la question, *La Très Sainte Vierge est-elle morte avec douleur et d'une maladie naturelle ?*, les Devoirs C répondent : *Elle est morte, à ce qu'on croit, sans douleur et sans maladie.*

Le catéchisme de Lantages comporte - en dehors de celles traitant des fêtes de la Très Sainte Vierge - peu de leçons sur les Saints. Seuls les Saints Anges, les Anges Gardiens et les saints Michel, Gabriel et Raphaël se voient ainsi célébrés¹⁵⁹. Dans les Devoirs C. l'Instruction *Pour la fête de saint Michel*, seule, a pu influencer le texte lasallien (peut-être à travers celui de La Chétardye) :

¹⁵⁹ Curieusement, Saint Charles Borromée a droit à un sujet d'oraison sur sa religion (col. 204s).

Lantages	Devoirs C
<p><i>Y a-t-il quelques raisons pour lesquelles nous devons un honneur particulier à Saint Michel ?</i></p> <p><i>Il y en a de fort grandes : Saint Michel a le bonheur et la gloire inestimable d'être la première des créatures qui s'est attachée au Créateur d'un amour fidèle. On peut le regarder comme le premier chrétien ; car il est véritablement le premier qui a cru en Jésus-Christ, l'a adoré, l'a aimé et s'est soumis entièrement à lui [...] Dieu l'a commis pour recevoir nos âmes au sortir de cette vie, et les présenter au jugement de Jésus-Christ (col. 65).</i></p>	<p>D. Devons-nous rendre un grand honneur à Saint Michel ?</p> <p>R. Oui, pour quatre raisons...</p> <p>4° À cause de son emploi qui est de recevoir les âmes au sortir de leur corps, et de les présenter au Jugement de Dieu.</p> <p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer cette fête et honorer Saint Michel ?</p> <p>R. Nous devons faire quatre choses...</p> <p>1° Avoir une estime particulière pour lui comme pour celui qui a eu l'avantage d'être la première de toutes les créatures qui s'est attachée à Dieu, et qui a reconnu et adoré Jésus-Christ... (DC 44, 3,2 & 3).</p>

En conclusion. On a pu le remarquer au cours de ces pages qui ont tenté de rendre sensible l'apport original, dans le domaine pastoral et catéchétique du *Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes* : l'on s'est trouvé devant un texte plus spirituel qu'ascétique, faisant davantage appel aux sentiments qui meuvent la volonté. Les Devoirs C, très marqués par la spiritualité de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, n'ont guère fait référence aux passages les plus spirituels, voire mystiques, de l'œuvre de Lantages. Un rapprochement significatif :

Lantages	Devoirs C
<p><i>À quoi doit nous porter le grand Mystère de la Transfiguration de Jésus ?</i></p>	<p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer cette fête et honorer le</p>

<p><i>À nous encourager dans nos travaux et dans nos souffrances par l'espérance de l'héritage éternel.</i></p> <p><i>À aimer beaucoup l'oraison qui change heureusement les âmes et les divinise en quelque façon.</i></p> <p><i>À estimer extrêmement toutes les paroles qu'a prononcées Jésus de la plénitude de sa sagesse, de sa sainteté et de sa charité.</i></p> <p><i>À nous rendre attentifs aux paroles intérieures qu'il dit à nos cœurs par les mouvements de sa grâce (Col.91).</i></p>	<p>Mystère de la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ ?</p> <p>R. Nous devons faire quatre choses.</p> <p>1° Adorer la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a causé en ce jour la gloire de son Corps.</p> <p>2° Remercier Dieu de nous avoir fait connaître dans ce Mystère combien grande sera la gloire des corps bienheureux, après le dernier Jugement.</p> <p>3° Demander à Dieu l'amour de la retraite, de l'oraison et le changement de notre cœur.</p> <p>4° Demander à Dieu qu'il nous éclaire de la Lumière de sa sainte grâce, et qu'il nous donne part, en l'autre vie, à la gloire des Saints (DC 42,6,8).</p>
<p>La considération du Mystère porte à quatre sentiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à nous encourager... – à aimer... – à estimer... – à rendre attentif... 	<p>La volonté de bien célébrer le Mystère conduit à faire quatre choses :</p> <ul style="list-style-type: none"> – adorer... – remercier... – demander... – demander...

Nous aurons occasion, lors de notre étude systématique des Devoirs C, de mettre en lumière la dimension profondément spirituelle de ce catéchisme des fêtes de Jean-Baptiste de La Salle. Un catéchisme riche des apports de

tous ordres de ses sources, soucieux de conduire ses lecteurs à une vie liturgique profondément ancrée dans les intentions de l'Église, telles qu'elles s'exprimaient en cette fin du XVII^e siècle.

Chapitre 9 – Les Catéchismes de Monsieur De La
Chétardie

CATECHISMES

O U

A B R E G E Z

D E L A

DOCTRINE CHRETIENNE,

Cy-devant intitulez, Catechismes
D E B O U R G E S. "

*Par Monsieur DE LA CHETARDIE,
Curé de Saint Sulpice de Paris.*

SIXIEME EDITION,
revuë & augmentée par l'Auteur.

T O M E P R E M I E R.

Ad dandam scientiam salutis Plebi ejus.

Luc. 1. 27.

*Complément de la Doctrine Chrétienne
Dernière*
A P A R I S,

Chez RAYMOND MAZIERES, Libraire,
ruë Saint Jacques, à la Providence,
près la ruë de la Parcheminerie.

M. DCCVIII.

Avec Approbation, & Privilège du Roy

Son auteur : M. de La Chétardye¹⁶⁰

Joachim Trotti de la Chétardye, l'auteur des catéchismes de Bourges, est né en 1636, dans l'Angoumois, au diocèse de Limoges. Il quitte le château de La Chétardye, à Exideuil, pour le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, en 1657, année de la mort de M. Olier. Après son doctorat en théologie préparé en Sorbonne, il s'affilie à la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, en 1663. Après quelques mois passés à la Solitude d'Issy, pour y prendre l'esprit de la Société, il est nommé professeur de morale au Séminaire du Puy-en-Velay. Là, il aura occasion non seulement de connaître M. de Lantages après le retour de celui-ci au Puy, de 1676 à 1679, mais d'être appelé, lors de son long séjour au séminaire, à poursuivre deux œuvres de celui-ci : assurer, dans le diocèse, des conférences destinées à la formation continue des prêtres et répondre aux besoins spirituels des « Demoiselles de l'instruction », les « Béates », bien répandues désormais dans les paroisses.

En 1679, La Chétardye est à Bourges, supérieur du séminaire que la Compagnie a accepté de diriger. Dans une perspective pastorale qui veut que le responsable de séminaire garde contact avec les réalités paroissiales, il lui est confié, en outre, la cure de Notre Dame du Moutier-moyen. Son engagement auprès des séminaristes et de ses paroissiens est total. Mais, par ailleurs, ses aptitudes littéraires et la solide formation biblique et théologique qu'il a acquise l'amènent à répondre à des appels que les hommes ou les événements lui adressent.

Ce sera le cas pour l'ouvrage qui nous intéresse au premier chef : son Catéchisme du Diocèse de Bourges ; son évêque, Mgr. Phelippeau de la Vrillière lui ayant manifesté son désir d'un texte pouvant aider son clergé dans sa mission catéchétique. La Chétardye publiera en outre, et selon la même visée pastorale :

- des *Homélies en latin et en français pour tous les dimanches de l'année* ;
- une *Retraite pour les Ordinaires, ou traité des dispositions qu'on doit apporter aux Ordres* ;

¹⁶⁰ La Chétardie ou La Chétardye : l'ouvrage de 1708 dont nous reproduisons la page de titre orthographe : « La Chétardie », mais l'auteur signait : « La Chétardye ».

- des *Entretiens ecclésiastiques, tirés de l'Écriture Sainte, du Pontifical et des SS. Pères, ou suite de la Retraite pour les Ordinants* ;
- une *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique*. Ce dernier ouvrage visant à prémunir les catholiques et, particulièrement, les nouveaux convertis, contre les fausses interprétations des ministres de la Réforme¹⁶¹.

Ces textes sont bien appréciés dans les milieux ecclésiastiques. Et même à Rome. Le pape Clément XI charge le cardinal Palucci, nonce en France, de l'assurer du cas qu'il faisait de ses talents et de ses vertus. Le 1er juillet 1713, il lui adresse un bref dans lequel il écrit : *Nous lisons volontiers vos ouvrages, convaincu qu'ils ne contiennent qu'une doctrine saine et solide, et qu'ils ne respirent que la piété et l'attachement à l'Église et au Saint-Siège. Nous désirons vivement que vous soyez bien persuadé que rien ne peut nous être plus agréable que de trouver les occasions de vous marquer nos sentiments d'estime et du grand cas que nous faisons de votre vertu et de votre probité.*¹⁶²

Lorsqu'il reçoit ces marques insignes de l'intérêt que le pape porte à son œuvre comme à sa personne, La Chétardye est, depuis plus de 17 ans, curé de la paroisse Saint-Sulpice. Il en a « pris possession » le 13 février 1696. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici dans quel contexte relationnel Jean-Baptiste de La Salle a recouru au catéchisme de La Chétardye jusqu'à en faire une des sources les plus importantes de ses Devoirs C. Les tensions seront fortes entre ces deux hommes d'Église, tous les deux très engagés dans leur domaine pastoral respectif et tout aussi soucieux, l'un et l'autre, de rigoureuse orthodoxie. Les grandes dates de la vie de ces deux auteurs, celles de leurs ouvrages respectifs et enfin celles de leurs engagements communs au service de la Paroisse de Saint-Sulpice, jusqu'à la parution des Devoirs C, parlent d'elles mêmes : c'est en 1702 que Jean-Baptiste de La Salle soumet plusieurs de ses ouvrages - dont les Devoirs C - à l'approbation royale. Le catéchisme des fêtes lasallien a donc été composé alors que les relations La Chétardie - La Salle n'ont pas encore connu ces dissensions si pénibles, que rapporte avec

¹⁶¹ Cf. la notice de La Chétardie, Migne.

¹⁶² *Biographie des hommes illustres du Limousin*, 1853.

tant d'objectivité George Rigault¹⁶³. Comme envers toutes ses sources, Jean-Baptiste de La Salle ne relève dans le texte du catéchisme de La Chétardye que ce qui lui apparaît propre à éclairer et à nourrir la vie liturgique des Frères et de leurs élèves.

Une question peut se poser à ce sujet : Jean-Baptiste de La Salle a-t-il fait part, à M. de La Chétardye, de l'intérêt qu'il a trouvé dans les pages du Catéchisme de Bourges ? de celles, en particulier, qui ont nourri son propre texte ? Nous ne le savons pas. Mais ce que nous savons c'est que, bien loin des susceptibilités d'un auteur, il y a chez La Chétardye un désir, sinon une volonté, de mettre sous sa coupe de curé de Saint-Sulpice, peut-être pas la Société des Frères établie par Jean-Baptiste de La Salle, mais du moins les membres de celle-ci qui sont engagés dans ses écoles paroissiales. Il aurait envisagé de *changer le gouvernement de l'Institut, ranger les maîtres des écoles sulpiciennes et tous leurs confrères de la Grand-Maison*¹⁶⁴ *sous la loi du clergé paroissial*¹⁶⁵. Une perspective pastorale que le Fondateur ne pouvait accepter. Celui-ci quitte le territoire de la paroisse de Saint-Sulpice pour la rue de Charonne, dépendant de la paroisse Saint-Paul, proche la Bastille. Ses rapports avec La Chétardye sont désormais purement administratifs puisque les écoles dépendant de la cure de Saint-Sulpice sont maintenues, et d'ailleurs florissantes.

La Chétardye - Ses catéchismes.

Après celui de Monsieur de Lantages, les catéchismes de Monsieur de La Chétardye - comme l'on disait alors - sont de ces ouvrages, et parmi les tout premiers, qui ont pour origine le désir d'un évêque de procurer à ses prêtres et à ses catéchistes, maîtres et maîtresses d'écoles un ensemble de données doctrinales et spirituelles susceptibles de répondre aux besoins des fidèles et de leurs pasteurs.

¹⁶³ *Histoire Générale de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes*, tome I, p. 219-228.

¹⁶⁴ La Grand-Maison était, en 1702, la maison où se formaient les Frères destinés à tenir les écoles là où on les appellerait.

¹⁶⁵ G. Rigault, op. cit. I. p. 222.

La première édition du *Catéchisme de Bourges* comporte trois catéchismes - d'où le pluriel dans le titre de l'ouvrage. Pourquoi trois ? La Chétardye répond dans sa Préface : *comme tout le monde n'a pas assez de temps ou de facilité pour abréger un grand catéchisme, on vous en présente ici trois. Le premier propre aux petits enfants et aux personnes les plus grossières. Le second, à ceux qui commencent d'être en état de s'approcher des sacrements. Et le troisième, pour les plus savants et pour les catéchistes même qu'on a eu particulièrement en vue*¹⁶⁶. C'est ce troisième catéchisme la viande solide des hommes parfaits (id.), que Jean-Baptiste de La Salle a travaillé lors de l'élaboration de ses Devoirs C. Notre étude s'y limitera.

Plan du Catéchisme de Bourges.

*M. de La Chétardye choisit un ordre simple bien dans l'esprit de son temps. Son catéchisme compte cinq parties, expliquant successivement ce qu'il faut croire : le Symbole ; recevoir : les Sacrements ; faire, c'est-à-dire pratiquer : les devoirs du chrétien, les vertus, les Commandements, la prière ; éviter : le péché ; méditer : les Mystères des fêtes chrétiennes. En fait, à part la dernière partie, la plus importante, très spécialement tournée vers la pratique de la vie chrétienne et liturgique, on retrouve le contenu traditionnel ; celui du Catéchisme du Concile de Trente, dans un ordre quelque peu modifié. De La Chétardye semble avoir emprunté sa division aux catéchismes des Chanoines de Saint-Victor, leur Miroir des Chrétiens présentant les mêmes subdivisions dans les mêmes termes*¹⁶⁷.

La première *leçon* explicite ce qu'est le catéchisme ainsi compris, on ne peut plus clairement ; soulignant la nécessité des quatre premières données par l'expression : *pour être sauvé*. L'exigence de la *méditation* vise-t-elle un au delà du seul salut, une vie selon Dieu, celle du *bon chrétien*, voire celle d'un saint ? Voici, schématisé, le plan du *Catéchisme de Bourges* :

¹⁶⁶ Préface, p. X (édition 1713).

¹⁶⁷ F. Frédién-Charles, revue *Entre Nous*, n° 49, p. 34. se référant à C.E. Roy, *L'organisation catéchétique*, ch. II. II Casterman, 1938.

<p style="text-align: center;">Croire</p> <p><i>D. Que faut-il croire pour être sauvé ?</i></p> <p><i>R. 1. Tout ce que l'Église croit en général. 2. Les principaux Mystères de notre Religion en particulier. 3. On doit être instruit de la Doctrine des Sacrements, du moins de ceux qu'on est obligé de recevoir et des dispositions qu'il y faut apporter.</i></p> <p><i>D. Quels sont les principaux Mystères ?</i></p> <p><i>R. 1. L'Existence et l'Unité de Dieu. 2. La Trinité. 3. L'Incarnation. 4. L'Église. 5. L'Immortalité de l'Âme. 6. La Résurrection de la Chair. 7. Le Jugement final. 8. Le Paradis et l'Enfer.</i></p> <p><i>D. Faut-il savoir toutes ces choses ?</i></p> <p><i>R. Oui, généralement parlant, et quiconque</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que le Catéchisme ?</p> <p>R. Une Instruction familière où l'on apprend ce qu'il faut,</p> <p>1. Croire. 2. Recevoir. 3. Faire. 4. Éviter. 5. Méditer pour servir Dieu et être sauvé. Ce peu de mots comprend tout l'ordre de cet ouvrage.</p> <p style="text-align: center;">Faire.</p> <p>D. Que faut-il faire pour être sauvé ?</p> <p>R. 1. Garder les Commandements de Dieu et de l'Église. 2. Satisfaire aux Devoirs du Chrétien. 3. Pratiquer les Vertus. 4. faire de bonnes œuvres. 5. Vaquer à la Prière. 6. S'acquitter des obligations de son état.</p> <p>D. Qu'entend-on par là ?</p> <p>R. Que chacun doit remplir les devoirs de sa condition selon</p>	<p style="text-align: center;">Méditer.</p> <p><i>D. Que faut-il méditer ?</i></p> <p><i>R. 1. La parole de Dieu. 2. Les Mystères et les vérités de notre Religion. 3. La vie et les exemples des Saints.</i></p>
---	---	--

<p><i>les ignore, surtout par sa faute, et meurt dans cette ignorance, se perd misérablement, aussi bien que ceux qui étaient tenus de l'en instruire et ont négligé de le faire.</i></p> <p style="text-align: center;">Recevoir.</p> <p><i>D. Que faut-il recevoir pour être sauvé ?</i></p> <p><i>R. 1. La grâce de Dieu. 2. Les Sacrements, sinon en effet, quant à quelques-uns, du moins en désir, quand on ne le peut autrement. 3. Et par conséquent, on doit savoir produire des Actes de Foi, d'Espérance, de Charité, de Contrition, d'Adoration, etc. et se mettre en bon état pour en approcher dignement.</i></p>	<p>Dieu, le Père et la Mère envers les Enfants, les Enfants envers leurs Parents, le Maître et la Maîtresse, le Mari et la Femme ; le Juge, le Magistrat, le Médecin, le Prêtre, etc. en un mot, chaque Profession porte avec elle ses engagements, et on y est tenu en conscience d'y satisfaire, et conséquemment de s'en instruire, et c'est ce qu'on apprend au Catéchisme.</p>	<p style="text-align: center;">Éviter.</p> <p><i>D. Que faut-il éviter pour être sauvé ?</i></p> <p><i>R. Le Péché et tout ce qui nous y conduit.</i></p>
--	---	--

Intérêt de la Préface

La Chétardye a jugé utile, sinon nécessaire, d'offrir aux usagers de son catéchisme, des perspectives pédagogiques et pastorales des plus concrètes dans une longue Préface de 20 pages in-12. Ce texte constitue sans doute un des meilleurs documents que nous puissions trouver sur la conception

que l'on avait, en ce dernier tiers du XVII^e siècle, de ce que nous appelons aujourd'hui la catéchèse, et en particulier de la catéchèse paroissiale et scolaire¹⁶⁸.

La Première partie de cette Préface est intitulée : *Où l'on rend compte de cet ouvrage*. La Chétardye y exprime ses exigences du théologien comme du pasteur.

Le théologien.

C'est à ce titre que l'auteur de la Préface souligne d'abord les difficultés qu'il a éprouvées dans la composition de son ouvrage. Ces difficultés tiennent bien à la matière même mais aussi - surtout, peut-être - à la diversité des besoins et des attentes des catéchistes et des pasteurs.

Les personnes peu éclairées dans les Mystères de la Religion, s'imaginent assez ordinairement qu'il est fort aisé de composer un catéchisme : les savants, qui ne sont guère expérimentés dans l'exercice de l'instruction n'en goûtent presque point et se persuadent qu'ils en feraient de bien plus beaux que ceux que nous avons, s'ils s'en voulaient donner la peine, et presque qui que ce soit, parmi le grand nombre de ceux qu'on a mis en lumière, n'en trouve aucun à son gré, que celui peut-être dont il est l'auteur ; et, en effet, on n'en a point vu jusqu'ici qui ait mérité l'approbation générale et qui soit devenu d'un usage universel, quoi qu'on en ait fort désiré de semblables et qu'on en ait imprimé plusieurs dans cette vue¹⁶⁹. Il est vrai que comme la doctrine chrétienne est la science la plus relevée, la plus excellente, la plus nécessaire et la plus admirable de toutes, aussi faut-il avouer que toute aisée qu'elle soit à croire en elle-même par une foi simple, elle est néanmoins difficile à bien entendre et à bien faire entendre par voie de discipline et d'instruction méthodique.

La Chétardye relève ensuite les difficultés qu'éprouve le théologien face à la matière même qu'il doit exposer : [...] *afin de réussir parfaitement dans un tel dessein qui, plus qu'aucun autre, demande une mûre considération, une doctrine*

¹⁶⁸ Deux Frères des Écoles Chrétiennes en ont fait une excellente analyse : Frère Frédién-Charles, dans son étude : *M. de La Chétardye, catéchiste*, déjà citée ; et le Frère Gérard Rummery, *Thèmes Lasalliens 1*, thème n° 10, *Catéchisme*, p. 104s, Rome.

¹⁶⁹ Le F. Frédién fait remarquer : Le problème du catéchisme unique, universel, posé déjà, ne trouvait pas sa solution (*Entre Nous*, n° 49, p. 33).

exacte, un sens rassis, une parfaite connaissance de la Religion et de la langue dans laquelle on écrit ; il faut savoir à fond la plus haute théologie, autrement les expressions ne seront ni justes, ni même catholiques. Il faut s'expliquer sur les Mystères et sur les sujets du monde les plus sublimes et les plus obscurs, dans un style familier, intelligible, populaire et net qui, néanmoins, ne soit ni bas ni rampant. Il faut, de plus, être extrêmement méthodique, et savoir rendre raison en général, et de l'ordre de son livre, du partage des traités et du rang de chaque « leçon » et même de chaque « demande », autrement il y aura de la confusion dans la mémoire des enfants et dans l'esprit des lecteurs. Enfin, il faut être extrêmement clair et succinct, quoiqu'il s'agisse de développer la doctrine la plus profonde et la plus vaste qui fût jamais : joint qu'il n'est point donné à tous de trouver, sur chaque point de doctrine, l'idée nette et l'expression juste.

Le pasteur.

La Chétardye, à travers son expérience de supérieur de Séminaire et de responsable d'une paroisse de Bourges, a pris conscience de la diversité des situations dans lesquelles œuvrent les catéchistes d'un diocèse. Pour lui, face à toutes ces *perfections* que le théologien doit assumer, il n'est pas possible de contenter tout le monde : [...] *parce que chacun s'est formé une idée particulière de catéchisme toute différente l'une de l'autre, qu'il est par conséquent impossible de remplir par un seul ouvrage : l'un qui est sur la campagne et qui n'a sous sa charge qu'un peuple grossier*¹⁷⁰ *voudrait un petit catéchisme, qui ne contient que le pur nécessaire, mêlé d'histoires et de comparaisons familières ; l'autre, qui travaille dans une ville médiocre, demande une explication plus étendue et plus forte ; un troisième, qui fera la doctrine dans une grande ville, où assistent plusieurs enfants de condition, grands et spirituels, et même des personnes âgées et considérables, cherche un grand catéchisme qui le soutienne toute une année et qui explique au long nos Mystères. Les religieuses qui enseignent de jeunes filles pensionnaires ou externes et même, quelques fois, des Nouvelles converties ; les maîtres et maîtresses d'école, les pères et mères de famille, et semblables, en désireraient un qui fut extrêmement instructif, touchant et dévot ; de sorte qu'il faudrait presque autant de catéchismes différents, qu'il y a de paroisses et d'écoles.*

¹⁷⁰ Grossiers : incultes, des gens qui n'ont pas fait d'études.

On le voit, le pasteur que vise La Chétardye se doit de répondre au mieux aux besoins du peuple dont il a la charge. Et d'abord, en tenant compte des réalités socioculturelles dans lesquelles celui-ci est appelé à vivre sa vie de chrétien : depuis les paysans des villages les plus reculés jusqu'à cette aristocratie des cités les plus importantes. Tenir compte aussi des situations individuelles, et morales, et religieuses comme celles de ces *enfants de condition, grands et spirituels*, comme celles de ces *personnes âgées et considérables* qui ont des exigences dans le domaine de l'approfondissement de leur foi. Le pasteur se doit aussi d'accompagner la démarche éducative des *pères et mères de famille*, des *maîtres et maîtresses d'école* et de ces *religieuses* qui enseignent de jeunes filles et *quelques fois, des Nouvelles Converties*¹⁷¹.

Devant une telle somme d'exigences aussi diverses, voire contradictoires, l'idéal serait - mais n'est-ce pas utopique ? - que, comme dit La Chétardye, *Chacun, s'il avait bien du zèle, en devrait composer un, proportionné à ceux qu'il enseigne...* Devant ces difficultés insurmontables, la solution pastorale, selon notre auteur, est d'offrir - et c'est le vœu de l'évêque de son diocèse - un catéchisme *qui pût servir, aux Curés et aux Ecclésiastiques [...], comme d'un livre où fut contenu tout le fond de la doctrine chrétienne expliquée, et dans lequel ils vinssent puiser des instructions, dont ils se nourriraient premièrement eux-mêmes et qu'ils digéreraient ensuite par leurs réflexions ; dans lequel ils trouvassent de quoi faire un bon prône et de quoi faire un simple catéchisme, pourvu qu'ils s'appliquassent à le lire avec attention, à le bien comprendre, à se le rendre propre et à proportionner ensuite cette manne spirituelle à la qualité, à la capacité et aux dispositions de ceux qui l'écoutent ; semblables aux nourrices qui changent les viandes solides en lait, pour nourrir leurs enfants ; et aux abeilles qui, des fleurs d'un parterre, en composent leur miel, qu'on sait pourtant être d'une substance différente des fleurs.*

Si on ne peut exiger que tout catéchiste compose son propre texte, La Chétardye lui demande un bel effort de préparation. Une préparation qui

¹⁷¹ La Chétardye compose son catéchisme dans les années qui précèdent ou suivent immédiatement la révocation de l'Édit de Nantes.

mette en œuvre et son sens pastoral et ses aptitudes, disons pédagogiques. Il doit, en effet :

s'appliquer

- à lire l'ouvrage avec attention,
- à le bien comprendre,
- à se le rendre propre ;

et proportionner cette doctrine

- à la qualité¹⁷²,
- à la capacité,
- aux dispositions de ceux qui l'écoutent.

Une autre prise de conscience est soulignée par La Chétardye : l'effort de formation chrétienne engagée dans l'Église de France depuis une cinquantaine d'années a donné ses fruits. Il faut en tenir compte : *D'ailleurs, comme ce siècle est devenu plus éclairé, les ecclésiastiques plus savants, les peuples mieux instruits, l'esprit des enfants plus avancé et plus ouvert, les petits catéchismes, dont on s'était ci-devant servi ne suffisent communément plus à présent : ce sont des sommaires dont la sécheresse rebuterait et qu'on ne goûterait pas ; on les avait dressés principalement pour la mémoire, et on avait eu peu d'égard au jugement et aux réflexions. Aujourd'hui on en veut qui expliquent le fond de la doctrine chrétienne et les principes de la Religion, d'une manière plus raisonnée et plus suivie, et qui traitent les matières de controverse un peu au long, comme celles de l'Eucharistie, de l'Église, de l'invocation des Saints, des images, des reliques, etc., en faveur des nouveaux Convertis, et pour les détromper de leurs préventions.*

À la maturité plus avancée d'un ensemble de la population - des villes surtout - s'ajoutent donc ces nouvelles difficultés pastorales liées aux événements sociopolitiques créés par la Révocation de l'Édit de Nantes. Plus encore, poursuit la Préface, pointe déjà ces objections que le XVIII^e siècle multipliera et qui s'attaquent non seulement au fondement de la foi catholique mais à celui de la foi chrétienne : *surtout à l'égard du Mystère de la Très Sainte Trinité, que de nouveaux hérétiques attaquent aussi vivement que faisaient les anciens ennemis de la Divinité de Jésus-Christ.*

¹⁷² Qualité : la situation socioculturelle et économique des catéchisés.

Répondre à tant de nécessités et d'urgences pastorales explique, selon La Chétardye, l'ampleur qu'a prise son catéchisme¹⁷³ : *On eut bien souhaité de faire ce livre plus court mais, malgré le retranchement des mots inutiles, des expressions diffuses et des redites, il n'a pas été possible de l'abrégé davantage, sans dérober des Instructions importantes, ou sans devenir obscur et embarrassé ; on trouvera même qu'en plus d'un endroit, on a préféré le style concis et serré, mais qui contient la doctrine exacte, à la pureté de la langue et aux règles de l'élégance du discours, et qu'on a affecté des phrases qui disent peu mais qui donnent à penser.*

Devant un ouvrage d'une telle densité et d'une telle ampleur, une question se pose : comment doivent en user les catéchistes ? En toute liberté, répond La Chétardye : *laissant à la discrétion du catéchiste de supprimer et les 'demandes' et les 'leçons', et les 'instructions' mêmes toutes entières, qu'il jugera trop longues ou trop savantes, eu égard à son auditoire ; et de les réserver pour les prônes, ou lorsqu'il l'en aura rendu capable, comme il est arrivé à plusieurs curés zélés, et qui ont rendu fort savants les peuples qu'ils avaient trouvés grossiers et ignorants, par la fidélité infatigable qu'ils ont eu à les instruire et, surtout, par leur attachement à former et élever la jeunesse dès le plus bas âge.*

La perspective pastorale, ainsi offerte aux pasteurs des paroisses, s'ouvre sur un horizon plein de promesses : celui d'un peuple chrétien bien instruit et capable de se dire et de dire sa foi. Et cela dès la plus tendre enfance. C'est, en tout cas, l'expérience dont peut témoigner La Chétardye : *On voit dans cette ville, tous les dimanches et toutes les fêtes, des enfants de quatre ans, réciter par cœur des actes fort longs ; et d'autres qui n'en ont pas six, répondre parfaitement bien et d'une manière libre et aisée, sur ce qu'il y a de plus difficile dans le catéchisme, qu'on leur apprenait avant de le faire imprimer et cela sans leur avoir donné de billets. Il y a treize ans que la chose dure et qu'on l'admire ; pourquoi donc n'en ferait-on pas partout autant, si on s'en voulait donner, non pas la peine, mais le plaisir et la consolation ? Un semblable exemple ne devrait-il pas fermer la bouche à ceux qui, au lieu d'exagérer le défaut d'esprit dans les peuples, devraient plutôt crier contre le défaut de zèle dans ceux qui sont chargés de les instruire ?*

¹⁷³ L'ouvrage, en effet, est considérable : notre édition de 1702 comporte 730 pages in-12.

Le pédagogue.

Les textes que nous venons de citer sont déjà révélateurs de l'éducateur qu'est La Chétardie. Son sens pédagogique se révèle pleinement dans la *Seconde Partie de la Préface*. Un sens pédagogique qui s'est nourri et formé au cours *d'une assez longue expérience et d'une pratique assidue* du catéchisme paroissial. Ses *Avis aux catéchistes*, au nombre de 39 ! s'adressent en premier lieu et *sur-tout aux commençants*. D'autres, *qui voudraient s'en servir* y trouveront, sans doute, matière à réflexion. Nous ne pouvons tout citer. Relevons, cependant, ces quelques *avis*.

Le premier revient sur cette nécessité d'une sérieuse - voire minutieuse - **préparation de la leçon** à donner : *Préparez-vous à vos catéchismes pendant la semaine ; prévoyez votre matière d'un dimanche à l'autre ; lisez-la avec attention et la plume à la main ; abrégez les demandes trop longues, suppléez à celles qui sont courtes ; retranchez les superflues, éclaircissez les obscures, ajoutez les omises ; conférez le petit catéchisme avec le grand ; choisissez votre histoire et proportionnez le tout à la capacité de vos enfants ; car d'ouvrir votre livre quand la cloche sonne, et de prétendre y trouver les matières tellement digérées que vous n'avez besoin d'aucun travail que de lire, vous ne vous échaufferez point et n'échaufferez personne. Ne regardez donc ces 'Instructions', proposées dans ce Catéchisme de Bourges, que comme des matériaux que vous devez arranger, façonner et placer.*

L'agencement de tous ces matériaux ne doit pas faire de la leçon de catéchisme une sorte de cours suivi ; d'où la recommandation : *Parlez peu de suite, car si vous faites de longs discours, les enfants s'ennuieront, se lasseront, s'endormiront, se dégoûteront, seront peu modestes et n'apprendront rien.* Il faut, au contraire *interroger beaucoup, et qu'aucun enfant ne se plaigne, au sortir du catéchisme, que vous ne lui avez rien demandé ; par ce moyen, vous les rendez attentifs et appliqués ; ils auront de l'émulation et leurs parents viendront les entendre avec plaisir ; et, pour cela, ayez un catalogue exact, et parcourez-le tout en interrogeant.*

Et si l'enfant interrogé bute sur la réponse, que faut-il faire ? *Quand celui que vous interrogez n'a pas bien répondu, adressez-vous à un autre plus savant, et suivez-les ainsi jusqu'à ce que vous ayez trouvé quelqu'un qui, enfin, dise comme il*

faut ; et ne vous hâtez pas de résoudre la difficulté. Que s'ils se partagent dans leurs sentiments, cela les tiendra encore plus en suspens ; et comme vous serez mieux écouté quand, après quelque temps, vous leur direz ce qu'ils doivent croire ; aussi retiendra-t-on mieux votre décision.

Et, Quand un enfant a bien répondu à votre demande, ne manquez pas vous-même, aussitôt, de redire fort distinctement et fort intelligemment sa réponse, afin qu'on l'écoute et qu'on la retienne mieux, car d'ordinaire la voix des enfants ne se fait pas assez entendre.

Enfin, N'engagez jamais un enfant à vous faire une réponse qui soit longue ; coupez votre demande en plusieurs petites questions et n'exigez d'eux que peu de paroles suivies, à moins qu'ils ne les aient apprises par cœur...

La dimension « éducation morale » lors du catéchisme n'est pas oubliée par notre auteur. Il demande, ici encore, d'éviter les longs discours et, à propos de certains thèmes, la discrétion : *Quand les réponses souffrent une petite morale sur les péchés auxquels les enfants sont sujets, comme sur la désobéissance aux parents, sur les mensonges, sur la vanité des habits, sur l'immodestie, sur le défaut d'intégrité à la confession, etc. Ne la laissez pas échapper ; appuyez un peu là-dessus, et faites-en parler plusieurs sur ce sujet.*

Quant aux sujets plus délicats : *Ne parlez jamais des péchés opposés aux sixième et neuvième Commandements, sans beaucoup de réserve, de sérieux et de gravité ; et sans un grand choix de paroles, de peur que vous n'appreniez aux enfants ce qu'ils ignorent, ou que vous n'excitez leur curiosité ou que vous ne leur donniez lieu de vous faire des questions imprudentes [...] Ne craignez pas tant de nuire à l'intégrité de la confession de quelques-uns, que de préjudicier à l'innocence de plusieurs.*

Certains des avis envisagent le cas d'enfants qui exigent du catéchiste une attention toute particulière. Les nouveaux, par exemple : *Quand vous voulez commencer à faire parler et répondre un jeune enfant, et à lui donner du courage : proposez toujours la demande que vous avez à lui faire, à deux ou trois autres plus savants et après qu'ils auront bien répondu, interrogez celui que vous voulez enhardir, louez un peu sa réponse, donnez-lui quelque petit prix ; et faites ensuite parler un autre qui ne s'en acquitte pas si bien, puis revenez au premier.*

On a remarqué que les plus petits enfants, à force d'entendre les demandes qu'on fait aux grands, et les mêmes réponses, les apprennent mieux que si on les interrogeait.

D'autres enfants présentent des difficultés qui tiennent à leurs capacités intellectuelles réduites ou singulières : *Vous trouverez quelquefois des gens si hébétés et si stupides qu'ils vous paraîtront incapables de comprendre et de retenir aucune vérité ; après que vous leur aurez dit cent fois qu'il n'y a qu'un Dieu, si vous leur demandez ensuite combien il y en a, ils vous répondront qu'il y en a trois, et ainsi du reste, de sorte qu'on ne sait à quoi se résoudre quand il faut leur administrer les Sacrements. À cela, deux avis. Le premier, qu'entre ces personnes-là, il y en a plusieurs qui, dans leur entendement conçoivent fort bien ce que vous leur dites et qui, cependant, répondront faux quand vous les interrogerez. Ne croyez donc pas toujours qu'ils sont incapables d'apprendre parce qu'ils sont incapables de s'exprimer...*

Le second avis, est d'instruire ces sortes de gens par voie d'acquiescement et non d'interrogations et de réponses. Par exemple, dites-leur : Mon enfant, ne croyez-vous pas bien qu'il n'y a qu'un Dieu ? Oui, Monsieur. Ne croyez-vous pas qu'il y a trois Personnes en un seul Dieu ? Oui, Monsieur, je suis prêt à donner ma vie pour cela. N'êtes-vous pas bien fâché d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est bon, etc. ? Oui, Monsieur, et de tout mon cœur, etc. Faites-les ainsi acquiescer par de semblables réponses, réponses que vous leur suggérerez, aux vérités de la foi, et n'exigez pas qu'ils vous répondent par des paroles et des réponses suivies, ne pouvant faire mieux.

Parmi les **attitudes relationnelles de l'éducateur**, il y en a auxquelles il faut prendre garde. La Chétardye en signale particulièrement deux : l'attitude envers les enfants des diverses catégories sociales et celle envers les petites filles. *Abstenez-vous de toute préférence, car on remarquera si vous favorisez les enfants de condition, les mieux vêtus ou les mieux faits, et on ne s'en édifiera pas. Donnez tellement des prix aux riches, que vous en donniez en même temps aux pauvres, et qu'on voie que vous ne considérez que la sagesse, la science, l'assiduité. Que si, pour ne pas rebuter les riches, vous leur donnez quelque place ou rang, usez d'adresse, et que cela ne paraisse pas affecté. Quoique vous n'ayez à votre catéchisme que de petites filles, n'en soyez pas moins sur vos gardes... ; il peut*

même arriver que les enfants, pour faire croire à leurs parents que vous les aimez bien, leur diront que vous leur en donnez des marques, à quoi vous n'avez pas pensé. Profitez de cet avis ; veillez sur vous-même ; soyez prudent, modeste, retenu, sérieux et réservé, et recommandez-vous à Dieu dans la prière...

Relevons, enfin, ces avis concernant les parents de ces enfants du catéchisme. Pour La Chétardye, le rôle des parents ne se limite pas à *envoyer leurs enfants au catéchisme*. Leur pasteur les y *exhortera*, bien sûr ; mais, surtout, il fera en sorte que ces pères et mères se sentent comme portant leur part de responsabilité dans cette œuvre d'éducation de la foi et de la pratique religieuse : *Il est bon d'obliger les parents de vous présenter leurs enfants et de venir de temps en temps les entendre ; de savoir d'eux comme ils se comportent à la maison, et de les informer de ce qu'ils font au catéchisme. Prenez soin de faire apprendre par cœur, à vos enfants, des actes de Foi, d'Espérance, de Charité, de Contrition, d'Adoration, etc., et de les leur faire déclamer tout haut à chaque catéchisme [...] ; les enfants s'en occupent toute la semaine, pour les bien dire le dimanche suivant ; les parents prennent plaisir à les leur faire répéter à la maison ; leur famille s'en édifie, on vient les leur entendre dans l'église et cela les encourage beaucoup. Vous demandez, peut-être, à quel âge il faut que les enfants fassent leur première communion. On vous répond qu'il faut exiger d'eux pour cette sainte action, cinq choses : 1° La science. 2° La sagesse. 3° La vertu. 4° Un esprit un peu mûr. 5° Un désir dévotieux de communier. Ces qualités ne se trouvent presque jamais au-dessous de dix ans ; il est bon même de consulter auparavant leurs parents, pour savoir d'eux comment ils se comportent à la maison, et de le faire avec leur agrément.*

Le Catéchisme de Bourges.

Le Catéchisme de M. de La Chétardye, qui a servi de source à Jean-Baptiste de La Salle, on l'a dit, est un ouvrage considérable. Nous ne pouvons l'analyser sous tous ses aspects¹⁷⁴. Nous dirons quelque chose de ses sources, du moins de celles que nous avons pu étudier ; nous insisterons davantage sur

¹⁷⁴ Le mémoire de maîtrise en théologie présenté par O. Windels à l'Institut Catholique de Paris, juin 1989, portant sur *La Liturgie dans les catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle*, offre des aperçus intéressants sur La Chétardye et les sacrements (p. 27-33).

ses orientations spirituelles et mystiques ; enfin, nous nous demanderons quelles étaient les perspectives de ses pages sur la liturgie proprement dite.

Des sources de ce catéchisme.

Le catéchisme de La Chétardie a des traits fort personnels. L'auteur, en effet, jouit de facilités de développement qui lui permettent, à partir d'une donnée biblique, théologique ou pastorale exprimée en peu de mots, de lui donner une extension qui ne se veut pas purement littéraire mais bien catéchétique. Un exemple parmi tant : le corps de Jésus a été placé dans un tombeau neuf que Simon d'Arimathie s'est fait taillé dans le roc. En voici le commentaire catéchétique :

D. Où mit-on son corps quand on l'eût détaché de la Croix ? R. Dans un sépulcre neuf et emprunté, et après l'avoir embaumé.

D. Pourquoi neuf ? R. La Providence l'ordonna ainsi, 1° Par respect pour sa personne. 2° Et afin qu'on ne crût pas qu'un autre que lui fût ressuscité. 3° Et qu'il fût une figure du sein virginal de Marie, qui l'avait premièrement enserré. 4° Et de la vie nouvelle de ceux qui sont morts en Jésus-Christ.

D. Pourquoi emprunté ? R. 1° Un sépulcre en propre ne convenait pas à l'Auteur de la vie. 2° Il n'y devait demeurer que peu d'heures et comme en dépôt. 3° Il mourait pour autrui. 4° Il voulait faire éclater la pauvreté à sa mort aussi bien qu'à sa naissance. 5° Et condamner la singularité et la vanité de nos mausolées, que nous comptons entre les prospérités humaines.

D. Pourquoi fût-il embaumé ? R. Pour figurer que c'est par la myrrhe de la pénitence et la bonne odeur des vertus, que Jésus-Christ demeure incorruptible dans nos cœurs (p. 80).

Cette aisance dans le commentaire explique sans doute le peu de passages qui suivent de très près le texte de la source. Il y en a cependant. Ainsi les extraits suivants tirés :

M. de Lantages

Du Nom sacré de Jésus.

Quand on circoncit le Très Saint Enfant lui donna-t-on un nom selon la coutume ?

Oui, on lui donna, par l'ordre de Dieu son Père, le nom sacré de Jésus qui signifie Sauveur.

Pourquoi ce nom lui a-t-il été donné ?

Parce qu'il est venu au monde pour sauver les pécheurs.

Pourquoi commence-t-on à l'appeler Sauveur le jour de sa Circoncision ?

Parce qu'il commence ce jour-là à donner son sang pour notre salut.

Quelles pensées avez-vous du saint Nom de Jésus ?

C'est un nom très vénérable, un nom de confiance, un nom d'amour et un

La Chétardye

Du Nom de Jésus-Christ.

Quel nom donna-t-il à Notre Seigneur aujourd'hui ?

Le nom de Jésus, qu'on doit prononcer avec amour et qu'on ne doit entendre qu'avec respect.

Que dites-vous du nom de Jésus ?

1° C'est le premier mot qu'on doit apprendre aux enfants ; 2° C'est le dernier qu'un chrétien doit proférer au lit de la mort ; et Dieu nous fasse la grâce de mourir en prononçant amoureusement le sacré nom de Jésus ; 3° Nous devons le prononcer en nous endormant et en nous éveillant ; 4° Dans la tentation ; 5° Dans les périls ; 6° Dans la douleur.

Quelle est sa vertu quand on le prononce avec foi ?

1° Il fait fuir le démon et trembler l'enfer ; 2° Il délivre les possédés ; 3° Il effraie les sorciers ; 4° Il attire la bénédiction de Dieu ; 5° Il console les affligés ; 6° Il excite la dévotion ; 7° Il éloigne toutes sortes de maux, ou les adoucit, ou les rend salutaires.

Qu'en dites-vous encore ?

Que le nom de Jésus est, 1° un nom vénérable ; 2° un nom de confiance ; 3° un nom d'amour ; 4°

nom de consolation pour ceux qui aiment le Fils de Dieu.

Pourquoi l'appellez-vous un nom très vénérable ?

Parce qu'il est le nom sacré de mon Seigneur et mon Dieu, à la prononciation duquel tout genou doit fléchir au Ciel, sur la terre et dans les enfers.

Pourquoi est-il un nom de confiance ?

Parce que c'est en ce très saint Nom que nos péchés sont remis, que les démons sont chassés et que nos prières sont exaucées.

Pourquoi le nom de Jésus est-il un nom d'amour ?

Parce qu'il nous est un souvenir éternel de l'amour extrême de notre Père céleste et de son Très Cher Fils envers nous.

Pourquoi est-il un nom de consolation pour ceux qui aiment le Fils de Dieu ?

Parce qu'il les attache à Jésus qui est le grand objet de toutes leurs affections et l'unique sujet de leur joie.

Comment faut-il prononcer le saint nom de Jésus ?

Il ne faut pas le prononcer par légèreté, ni par habitude, sans aucun respect, comme font plusieurs, mais avec vénération, amour et confiance.

Quand faut-il prononcer ce très saint Nom ?

un nom de consolation.

Pourquoi un nom vénérable ?

Il est le nom de Dieu fait homme, à la prononciation duquel tout genou doit fléchir au Ciel, sur terre et dans l'enfer.

Pourquoi un nom de confiance ?

Il m'apprend que le Fils de Dieu m'a racheté.

Pourquoi un nom d'amour ?

Il m'est un monument éternel de la charité que Dieu a eue pour moi.

Pourquoi de consolation ?

La vue des mérites du Sauveur apaise les remords et les défiances que causerait en moi le souvenir de mes péchés.

Comment faut-il le prononcer ?

Avec amour, respect et confiance, et non par légèreté ou coutume.

Que veut dire le mot de Christ ? ... (col. 247s).

Ce doit être notre première parole le matin à notre réveil, et notre dernière le soir avant notre repos ; pendant le jour et pendant la nuit même quand nous ne dormons pas. Ce saint nom doit nous tenir dans la piété, sanctifier nos occupations et adoucir nos souffrances, et Dieu nous fasse la grâce de finir notre vie en prononçant le nom très aimable de Jésus (col. 82s).

Citons encore un autre passage du Catéchisme de Clermont dont l'influence s'est exercée sur celui de Bourges, mais à propos d'un thème cher à M. de Lantages : celui de l'**action de l'Esprit** au cœur de la vie chrétienne.

M. de Lantages	La Chétardie
<p><i>Des dons du Saint Esprit.</i></p> <p><i>Qu'est-ce que les dons du Saint Esprit ? Toute grâce divine est assurément un don du Saint Esprit, qui est lui même le Don des dons. Mais, entre les grâces, il y en a sept qu'on appelle ordinairement les sept dons du Saint Esprit ; savoir : les dons de sagesse, d'intelligence, de science, de conseil, de piété, de force et de crainte de Dieu.</i></p> <p><i>Qu'est-ce que le don de sagesse ? C'est une grâce du Saint Esprit qui met une âme dans un grand goût des</i></p>	<p><i>Des dons du Saint Esprit.</i></p> <p>Qu'appellez-vous les dons du Saint Esprit ?</p> <p>Des grâces spéciales qui nous rendent dociles et prompts à suivre les inspirations de cet Esprit divin, qui nous facilitent le chemin de la perfection, qui nous donnent des vues sublimes.</p> <p>Combien y en a-t-il ? Sept.</p> <p>Expliquez leurs effets ?</p> <p>1° La sagesse, ou la sagesse, donne une connaissance sublime et savoureuse des biens éternels et divins, et</p>

choses divines.

Qu'est-ce que le don d'intelligence ?

C'est une lumière divine par laquelle notre esprit pénètre les vérités de la Foi, autant qu'il est expédient pour notre salut et pour notre emploi dans l'Église.

Qu'est-ce que le don de science ?

C'est aussi une lumière du Saint Esprit, qui nous fait connaître les choses naturelles par rapport à Dieu et à la fin pour laquelle il les a créées.

Qu'est-ce que le don de conseil ?

C'est encore une lumière divine par laquelle nous discernons au besoin ce que nous devons dire, faire ou éviter pour nous bien conduire dans le service de Dieu.

Qu'est-ce que le don de piété ?

C'est une grâce qui nous porte à servir notre Père et à traiter avec lui avec un cœur filial.

Qu'est-ce que le don de force ?

C'est une grâce puissante qui nous rend courageux dans les saintes entreprises, fermes contre les tentations, et disposés à tout souffrir, comme les saints Martyrs, pour l'amour de Jésus-Christ.

fait juger du mérite des choses par le rapport qu'elles ont à eux.

2° L'intelligence, ou l'entendement, fait pénétrer les vérités de foi et les mystères de la religion, autant qu'il est expédient pour le salut et pour les emplois qu'on a dans l'Église et auxquels Dieu destine.

3° La science fait envisager les choses naturelles par rapport au salut et à la fin pour laquelle Dieu les a créées, et découvre la manière d'en user pour sa gloire et pour notre sanctification.

4° Le conseil fait discerner, au besoin, ce qu'on doit dire, faire ou éviter, pour se bien conduire au service de Dieu, et pour se conformer en toutes choses à la rectitude et à la vérité souveraine.

5° La piété donne un cœur filial et d'enfant envers Dieu, et fait qu'on l'aime et qu'on le révère comme son Père très cher et très honoré.

6° La force fait qu'on ne désiste jamais du bien commencé pour la crainte des travaux ni de la mort : car elle rend courageux dans les saintes entreprises, ferme contre les tentations, inébranlable aux ennemis de la religion et du salut, et

<p><i>Qu'est-ce que le don de crainte ? C'est une grâce du divin Esprit qui nous fait respecter souverainement la majesté de Dieu notre Père, et craindre de lui déplaire comme le plus grand de tous les malheurs... (col. 122s).</i></p>	<p>disposé à tout faire, tout quitter et tout souffrir pour Dieu. 7° La crainte fait respecter souverainement la majesté de Dieu et appréhender de lui déplaire et d'être séparé de lui, comme le plus grand des malheurs. En effet, ... (col. 102s).</p>
--	---

Ce sont ainsi quatorze colonnes de notre exemplaire du Catéchisme de Bourges - sur cinq cent quatre-vingt seize - qui révèlent une certaine influence du Catéchisme de Clermont : c'est très peu ; même s'il est probable que d'autres passages aient pu être seulement suggérés.

Du Catéchisme d'Agen.

Claude Joly, devenu évêque d'Agen, a gardé de son engagement dans la Communauté de Saint-Sulpice le souci de la formation du clergé, de leur formation catéchistique en particulier. La Chétardye recourra à ses *Devoirs du Chrétien*, peu fréquemment ici encore, mais d'une manière significative.

C'est ainsi que, dans la Conclusion de sa Préface, La Chétardye reprend presque textuellement ces passages que Claude Joly écrivait dans ses *Avertissements* à l'intention de ses curés :

... un curé zélé¹⁷⁵ s'excitera à bien faire le catéchisme par la considération fréquente et sérieuse des vérités suivantes : 1° Qu'il fait l'office de Notre Seigneur Jésus-Christ qui a employé toute sa vie à faire connaître, aimer et glorifier son Père éternel, et à enseigner aux hommes les vérités nécessaires à leur salut. 2° Qu'il est indispensablement obligé de le faire, l'instruction de ses paroissiens étant un de ses principaux

¹⁷⁵ Le texte de Joly porte : *le bon curé*.

devoirs de sa charge pastorale, dont l'omission le rend criminel devant Dieu et indigne d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe, de recevoir et d'administrer les sacrements. 3° Que la foi expresse des principaux Mystères de notre Religion étant absolument nécessaire aux adultes pour recevoir la grâce, les peuples sans cette foi sont incapables des sacrements ; leurs confessions sont nulles ou sacrilèges, et passent ainsi toute leur vie dans l'état malheureux du péché mortel, à la ruine entière de leurs âmes et à la honte et confusion de leurs pasteurs. 4° Qu'il est coupable de la perte de ses paroissiens¹⁷⁶ qui, par sa faute, périront dans l'ignorance ; qu'il en rendra un compte rigoureux¹⁷⁷ au jugement de Dieu, lorsque ces pauvres âmes, se voyant privées pour jamais de la gloire, porteront leurs plaintes au tribunal de la divine justice où, avec des voix de sang, elles lui demanderont vengeance contre leurs pasteurs négligents¹⁷⁸ et mercenaires qui, par leur cruauté, seront la cause de leur damnation éternelle.

De même, quant à la conduite du *bon curé*, au cours de sa leçon de catéchisme :

Les vertus qu'il doit pratiquer en faisant le catéchisme sont : 1° une modestie accompagnée d'une honnête gaieté ; 2° une douceur qui encourage les timides et les faibles ; 3° une gravité qui contienne¹⁷⁹ en leur devoir les esprits légers et peu respectueux ; 4° une grande patience pour souffrir les ignorances et les autres grossièretés¹⁸⁰ et manquements des peuples ; 5° une charité paternelle pour ne laisser personne sans instruction.

Parmi les passages qui se ressentent de l'influence du catéchisme d'Agen - une vingtaine de colonnes de celui de Bourges s'en sont nourri manifestement - relevons ces deux-ci :

¹⁷⁶ Le texte de Joly porte : *la perte de tous ses paroissiens.*

¹⁷⁷ Le texte de Joly porte : *un compte formidable.*

¹⁷⁸ Le texte de Joly porte : *idoles et mercenaires.*

¹⁷⁹ Le texte de Joly porte : *qui tiennent...*

¹⁸⁰ Le texte de Joly porte uniquement : *manquements...*

Les parents et la vocation de leurs enfants

Claude Joly

D. Les pères et les mères qui forcent leurs enfants d'être d'Église, bien qu'ils en soient indignes, ou seulement pour avoir plus de bien, ou conserver quelque bénéfice en leur famille offensent-ils Dieu ?

R. Oui, ils pèchent mortellement. 2° Ils sont cause de la damnation de leurs enfants et des péchés qu'ils commettent en cet état et se damnent avec eux. 3° Ils répondront devant Dieu du scandale que leurs enfants donnent à toute l'Église.

D. Les pères et les mères ne sont-ils pas obligés de faire vivre leurs enfants qui sont ecclésiastiques suivant la sainteté de leur état ?

R. Oui, ils sont obligés de leur faire porter les habits et les marques et de les faire vivre selon la sainteté de leur profession.

D. Comment est-ce que les pères et mères doivent faire avant que de mettre leurs enfants dans l'Église ?

R. Ils doivent, 1° Examiner si les inclinations de leurs enfants sont

La Chétardye

Ceux qui engagent leurs enfants, quoique indignes, dans le clergé, seulement pour avoir plus de bien, ou pour conserver en leur famille quelque bénéfice, font donc un grand péché ?

Oui, et plus grand qu'ils ne pensent : car ils répondront devant Dieu, 1° des péchés que leurs enfants commettent en cet état ; 2° des scandales qu'ils donneront à l'Église ; 3° de la perte des âmes dont ils seront cause ; 4° de la dissipation qu'ils feront des revenus ecclésiastiques.

Les pères et les mères ne doivent-ils pas faire vivre leurs enfants qui sont ecclésiastiques suivant la sainteté de leur état ?

Oui, ils doivent, 1° leur en faire porter les habits et les marques ; 2° les faire élever à la science et à la vertu ; 3° les placer dans un bon séminaire.

Quelle doit être leur conduite quand ils souhaitent d'en consacrer quelqu'un à l'Église ?

Ils doivent, 1° examiner si les inclinations de cet enfant sont convena-

<p><i>convenables à l'état ecclésiastique. 2° Faire des prières et autres bonnes œuvres pour obtenir de Dieu la grâce de connaître leur vocation. 3° Consulter leurs confesseurs. 4° Ne les point engager par contrainte, ni avant le temps, ni par l'occasion présente de quelque bénéfice. 5° Leur faire entendre auparavant quelles sont les fonctions et les obligations de cet état, et savoir d'eux s'ils sont résolus d'y satisfaire. 6° N'avoir pour but que la gloire de Dieu et l'utilité de l'Église, et non pas d'enrichir leurs enfants et de conserver un bénéfice dans leur famille. 7° Les présenter à l'évêque et suivre ses avis (p. 243-245).</i></p>	<p>bles à l'état ecclésiastique ; 2° faire des prières et d'autres bonnes œuvres pour obtenir de Dieu la grâce de connaître s'il l'appelle à cet état ; 3° consulter son confesseur ; 4° ne le point engager par contrainte ni avant le temps, ni par l'occasion présente de quelque bénéfice ; 5° lui faire entendre auparavant quelles sont les fonctions et les obligations de cet état, et savoir de lui s'il est résolu d'y satisfaire ; 6° n'avoir pour fin en cela que la gloire de Dieu et l'utilité de l'Église, et non pas l'agrandissement temporel de leur enfant ou la conservation d'un bénéfice dans leur famille ; 7° le présenter à l'évêque et suivre ses avis (col. 260s).</p>
--	---

Maîtres et serviteurs, pasteurs et paroissiens, magistrats et peuples...

Claude Joly	La Chétardye
<p><i>D. Qu'est-ce que les maîtres et maîtresses doivent à leurs serviteurs ?</i></p> <p><i>R. Ils leur doivent six choses. 1° Les nourrir. 2° Les instruire. 3° Les corriger. 4° Les assister en leur maladie. 5° Les occuper avec prudence et justice. 6° Leur payer leur salaire.</i></p> <p><i>D. Les maîtres et maîtresses sont-ils</i></p>	<p>Que doivent les maîtres et maîtresses à leurs domestiques ?</p> <p>1° Récompense ; 2° bon exemple ; 3° affection ; 4° soin ; 5° correction, mais modérée et sans passion.</p> <p>Quelles vertus sont nécessaires aux domestiques pour remplir leurs devoirs ?</p>

obligés d'instruire leurs serviteurs et les corriger quand ils offensent Dieu ?

R. Oui, ils pèchent grandement s'ils ne le font, et plusieurs seront damnés pour y avoir manqué.

D. Doit-on retenir à son service les serviteurs qui sont vicieux et débauchés ?

R. Il les faut avertir plusieurs fois charitablement de leur devoir et s'ils ne s'amendent point, les congédier.

Patience, pénitence, joie, vue de Dieu, désintéressement, amour du travail.

Et les maîtres et maîtresses, comment s'acquittent-ils bien des leurs ? S'ils observent, 1° la prudence, en leur commandant ; 2° la force, en les supportant ; 3° la tempérance, en les reprenant ; 4° la justice, en les récompensant ; vraies vertus d'un supérieur qui, s'y assujettissant, donnera encore plus sur lui-même que sur les autres ; et deviendra le domestique de sa famille, le plus soumis et le plus absolu : tel doit être l'empire d'un maître chrétien.

Sont-ils obligés à les instruire et à les reprendre, quand ils offensent Dieu ? Oui, ils pèchent grandement s'ils ne le font.

Doit-on retenir à son service des gens vicieux et débauchés ?

Non, il faut les avertir charitablement de leur devoir et, s'ils y manquent, les congédier.

Doit-on entrer ou demeurer au service des maîtres débauchés, vicieux, impies ou dans des emplois criminels et presque incompatibles avec le salut ?

D. Est-ce un grand péché de retenir les gages des serviteurs ?

R. Oui, c'est un péché qui crie vengeance devant Dieu.

D. Quels sont les devoirs des maris envers leurs femmes ?

R. Ils leur doivent quatre choses : 1° L'amour. 2° Le respect. 3° La fidélité. 4° L'entretien selon leur condition.

D. Quels sont les devoirs des pasteurs envers leurs paroissiens ?

R. Ils doivent résider en leur paroisse : 1° Pour les instruire et faire le catéchisme les dimanches et fêtes. 2° Leur administrer les sacrements. 3° Prier Dieu et célébrer la sainte Messe pour eux. 4° Les reprendre quand ils offensent Dieu. 5° Leur donner bon exemple. 6° Les assister dans leurs besoins spirituels et temporels.

Non, il faut s'en retirer quelque utilité temporelle qu'on y trouve.

Est-ce un grand mal aux maîtres de retenir les gages des serviteurs ?

Oui, c'est une injustice cruelle et qui crie vengeance devant Dieu : en un mot, si les domestiques doivent les aimer, respecter, obéir, servir avec affection et conserver leur bien, ils doivent réciproquement les nourrir, les instruire, les reprendre, les former, les souffrir en patience, les assister en leurs maladies, les occuper avec discrétion et charité, et leur payer leurs gages et salaires avec équité.

Quels sont les devoirs des pasteurs à l'égard de leurs paroissiens ?

Ils doivent : 1° résider en leur paroisse ; 2° les instruire et catéchiser fêtes et dimanches ; 3° prier Dieu et célébrer la sainte Messe pour eux ; 4° les reprendre quand ils offensent Dieu ; 5° leur donner bon exemple ; 6° les assister dans leurs besoins spirituels et temporels ; 7° leur administrer les sacrements ; 8° les consoler dans leurs afflictions, maladies, etc., surtout à l'heure de la mort, et recommander leur âme à Dieu après leur décès : en un mot, instruire, conduire,

<p><i>D. Quels sont les devoirs des seigneurs et magistrats envers les peuples ?</i></p> <p><i>R. Ils doivent : 1° Les conserver en paix. 2° Leur rendre justice. 3° Empêcher et punir les scandales. 4° Procurer que les Lois de Dieu et de l'Église soient observées.</i></p> <p><i>D. Quels sont les devoirs des tuteurs envers leurs pupilles ?</i></p> <p><i>R. Ils doivent, 1° Les faire instruire. 2° Les corriger. 3° Faire profiter leur bien. 4° En rendre compte avec fidélité.</i></p> <p><i>D. Quels sont les devoirs des parrains et marraines envers leurs filleuls ?</i></p> <p><i>R. Ils doivent, au défaut de leurs père et mère, 1° Les faire instruire de leur créance. 2° Les corriger. 3° Leur donner bon exemple et bon conseil (p. 94-96).</i></p>	<p>reuire¹⁸¹ ; trois obligations d'un supérieur spirituel.</p> <p>Quels sont les devoirs des seigneurs envers leurs sujets ?</p> <p>Ils doivent, 1° les conserver en paix ; 2° leur rendre justice ; 3° empêcher et punir les scandales ; 4° procurer que les lois de Dieu et de l'Église soient observées.</p> <p>Que doivent les tuteurs à leurs pupilles ?</p> <p>1° Les faire élever et instruire comme s'ils étaient leurs enfants ; 2° faire profiter leur bien par des voies légitimes, et en prendre soin comme du leur propre ; 3° en rendre compte avec fidélité (col. 346s).</p>
--	---

Si le premier extrait de Claude Joly rejoint, ici encore, les préoccupations des membres de la Compagnie de Saint-Sulpice, le second ne les oublie pas en traitant de ces rapports d'autorité de la société française du XVII^e siècle. Il y a, dans ces textes, un écho des réalités socioculturelles qui structurent un pays de chrétienté. La Chétardye ne relève pas deux types d'autorités proposés par Claude Joly : celle des *maris envers leurs femmes* et celle des *parrains et marraines envers leurs filleuls*. Par contre, il insiste davantage sur ces vertus que les

¹⁸¹ Reluire : se manifester avec éclat (Robert).

chrétiens se doivent de pratiquer *selon leur condition*. Ce sont, chez les domestiques : *patience, pénitence, joie, vue de Dieu, désintéressement, amour du travail*. Et chez les Maîtres et Maîtresses de maison, bourgeoise ou noble : *prudence, force, tempérance, justice* ; prudence, dans leurs rapports avec les serviteurs, *en leur commandant* ; force, *en les supportant* ; tempérance, *en les reprenant* et justice, *en les récompensant*.

Les orientations spirituelles du Catéchisme de Bourges.

Le Frère Manuel Fernández Magaz qualifie le catéchisme de La Chétardye *d'éminemment spirituel*¹⁸². C'est à juste titre. Ici encore, l'on ne peut faire une étude systématique de cet aspect de l'œuvre du Supérieur du Séminaire de Bourges. L'on se contentera d'en donner quelques aperçus, mais significatifs, nous semble-t-il, des perspectives spirituelles, voire mystiques, de son enseignement catéchistique.

Certes, et il faut le souligner, il s'agit d'**une spiritualité incarnée**. La vie chrétienne ne se passe pas hors le temps. Et un temps qu'il faut maîtriser, organiser, de telle manière que la vie chrétienne soit vécue selon toutes ses dimensions - Et ces dimensions rassemblées sous l'appellation des *devoirs d'un bon chrétien* vont des diverses pratiques de prières ou de dévotions quotidiennes ou non, jusqu'aux engagements qu'exigent, en vérité, toute vie sacramentelle et d'union intime avec Dieu.

D. Dites-nous plus en détail les devoirs d'un bon chrétien ? R. On peut les rapporter à chaque jour, à chaque semaine, à chaque mois et à chaque année.

D. Quels doivent être les exercices de chaque jour ouvrier ? R. 1° La prière du matin à genoux, en lieu décent et en commun s'il se peut. 2° La Messe, ou s'il ne peut y assister corporellement, prier et s'unir en esprit pendant une demi-heure à celles qu'on dit. 3° La lecture des Livres saints et de dévotion. 4° La visite du Saint Sacrement, ou un peu de recueillement. 5° L'examen et la prière du soir.

D. Et de chaque dimanche ou fête ? R. 1° La Messe paroissiale. 2° Le

¹⁸² Un catecismo del Gran Siglo Francés, p. 18.

prône ou instruction. 3° Vêpres. 4° La Bénédiction si on en donne. 5° Faire ou dire quelque chose en l'honneur de la Sainte Vierge.

D. Et de chaque semaine ? R. 1° Visiter les pauvres, les hôpitaux ou les prisons. 2° Faire l'aumône. 3° Jeûner un jour, ou souffrir quelque chose par esprit de pénitence.

D. Et de chaque mois ? R. S'approcher des Sacrements. 2° Prendre un Saint à honorer et à imiter. 3° Passer un jour en retraite. 4° Parler de sa conscience à son confesseur.

D. Et de chaque année ? R. 1° Les Exercices spirituels pour se préparer à la mort. 2° La Confession annuelle. 3° Quelque pèlerinage ou visite d'églises de dévotions. 4° Gagner les Indulgences. 5° Célébrer le jour de son Patron et de son Baptême. 6° Voir l'état de ses affaires temporelles et y donner ordre (p. 312).

Le tableau qui suit reprend toutes ces données pour leur donner plus de relief. Une vie chrétienne, ainsi structurée et qui n'oublie pas sa dimension socio-économique, se veut d'abord une vie de foi :

LES DEVOIRS D'UN BON CHRÉTIEN

les jours ouvriers	le dimanche	chaque semaine	chaque mois	chaque année
<ul style="list-style-type: none"> • prière du matin, en commun s'il se peut • la messe, ou s'y unir • lecture de Livres saints et de dévotion • visite du Saint Sacrement ou un peu de recueillement • prière et examen du soir 	<ul style="list-style-type: none"> • messe paroissiale • prône ou instruction • bénédiction, si on en donne • faire ou dire quelque chose en l'honneur de la Sainte Vierge 	<ul style="list-style-type: none"> • visiter les pauvres les hôpitaux ou les prisons • faire l'aumône • jeûner un jour ou souffrir quelque chose par esprit de pénitence 	<ul style="list-style-type: none"> • s'approcher des sacrements • prendre un saint à honorer et à imiter • passer un jour en retraite • parler de sa conscience à son confesseur 	<ul style="list-style-type: none"> • les exercices spirituels pour se préparer à la mort • confession annuelle • quelque pèlerinage ou visite d'églises de dévotion • gagner les indulgences • célébrer le jour de son Patron et de son Baptême • voir l'état de ses affaires temporelles et y donner ordre

Se conduire selon la foi

D. Qui se conduit selon le sens ? R. La bête.

D. Et selon la raison ? R. Le philosophe.

D. Et selon la foi ? R. Le chrétien.

D. Qu'est-ce que se conduire selon la foi ? R. C'est juger des biens et des maux, et de toutes choses, non pas suivant le rapport d'une raison humaine et politique, ni conformément à l'inclination des sens, mais suivant ce que la foi, bien élevée au-dessus de l'une et de l'autre, nous en apprend et nous en découvre : car si la raison corrige les sens, la foi corrige la raison (p. 180).

Cette vie de foi, telle qu'elle est perçue par La Chétardye, prend parfois une teinte austère, trop austère sans doute :

D. Quels sont les principaux devoirs d'un chrétien ? R. Ils regardent 1° Dieu. 2° L'Église. 3° Le Prochain. 4° Lui-même.

D. Que doit-il à Dieu ? R. Il doit, 1° Vivre dans sa crainte et dans son amour. 2° Se nourrir de sa sainte Parole. 3° S'instruire de ses Mystères. 4° Vaquer à la prière. 5° Ne l'offenser jamais. 6° Faire de bonnes œuvres.

D. Et à l'Église ? R. Il doit, 1° Lui obéir et se soumettre à ses lois, à ses usages, à ses décisions, à sa discipline. 2° Assister à la sainte Messe et aux Offices ecclésiastiques. 3° Fréquenter sa Paroisse. 4° S'approcher des Sacrements. 5° Venir aux instructions.

D. Et au prochain ? R. Il doit, 1° L'édifier par une vie exemplaire. 2° Faire l'aumône. 3° Fuir les mauvaises compagnies, et fréquenter les gens de bien. 4° Autoriser les bonnes œuvres. 5° Obéir à ses supérieurs.

D. Et à soi-même ? R. 1° Il doit éviter le péché. 2° Déraciner ses mauvaises habitudes. 3° Surmonter ses méchantes inclinations. 4° S'avancer dans la vertu et devenir meilleur de jour en jour. 5° Remplir les obligations de son état et condition, de père, d'enfant, de mari, de maître, de magistrat, etc. 6° Supportez patiemment les adversités, et ne se laisser point corrompre aux prospérités. 7° S'appliquer au travail convenable, fuyant l'oisiveté. En un mot, il doit remplir tous les devoirs de Religion, de Justice et de Charité (p. 311).

Si ce climat d'ascèse - qui tient beaucoup à une époque et à un milieu - marque bien des pages du Catéchisme de Bourges, l'auteur prend soin, cependant, d'en souligner non seulement les déviations mais aussi ses limites. C'est *qu'un vrai chrétien ne doit pas seulement faire extérieurement des bonnes œuvres, entendre la Messe, assister au sermon, donner l'aumône, etc., mais qu'il doit les sanctifier et animer par des vues surnaturelles et pieuses ; les offrant à Dieu, en union de celles de Jésus-Christ son Fils bien-aimé, etc., mais tout par vertu. En effet, les genuflexions, protestations, inclinations, etc., si elles ne sont des signes et des représentations de la foi, espérance, charité, religion intérieure, quelle utilité apportent-elles ? Dieu même, dans l'Ancienne Loi, n'agréait point les sacrifices, s'ils n'étaient des signes du sacrifice intérieur de celui qui les offrait, et accompagné de l'immolation de ses convoitises. Dieu regarda plutôt Abel que ses présents* (p. 311).

La *religion intérieure*, c'est l'expression majeure, celle qui exprime au mieux l'attitude du *bon chrétien* au cœur de son service de Dieu : non seulement des choses à faire mais, en tout premier lieu, des relations à accueillir et à vivre. Citons, ici, cette belle page bien propre à fonder une vie spirituelle faite de relations privilégiées avec le Dieu Trinité comme avec chacune des Personnes divines :

D. Pourquoi invoque-t-on les trois Personnes divines et verse-t-on trois fois de l'eau en baptisant ? R. Pour nous apprendre, 1° Que nous sommes consacrés à un seul Dieu en trois Personnes. 2° Que le Mystère de la Très Sainte Trinité est le grand et principal objet de la foi, dont nous faisons profession dans ce sacrement. 3° Qu'il retrace en nous l'image des trois Personnes divines effacée par le péché, en sorte que la Trinité marquée dans la création de l'homme, est expressément déclarée dans sa régénération. 4° Que nous contractons alliance avec le Père, le Fils et le Saint Esprit, devenant les enfants adoptifs du Père, les frères du Fils et les temples du Saint Esprit.

D. Quels avantages tirons-nous de devenir par le Baptême les enfants du Père ? R. 1° D'entrer en communication des droits, privilèges et grandeurs de Jésus-Christ son Fils bien-aimé, étant faits par grâce ce qu'il est par nature. 2° D'oser en toute confiance nous adresser, dans nos nécessités, au

Père céleste, et nous reposer de nos intérêts sur ses soins paternels. 3° D'avoir un droit acquis sur le Paradis.

D. Quelle obligation nous impose cette qualité envers Dieu le Père ? R. 1° De l'honorer infiniment. 2° De l'aimer souverainement. 3° De lui obéir fidèlement.

D. Quels avantages tirons-nous de devenir par le Baptême les membres de Jésus-Christ ? R. 1° De l'avoir pour Chef. 2° D'être uni à lui. 3° De parler par lui à son Père, comme le corps parle par la langue. 4° De recevoir son influence et sa direction. 5° De vivre de sa propre vie.

D. Quelle obligation nous impose cette qualité envers Jésus-Christ ? R. 1° De n'être point des membres perclus ni pourris, tels que le péché nous rend. 2° D'être souples et obéissants aux mouvements de Jésus-Christ notre Chef. 3° De nous aimer les uns les autres en Jésus-Christ.

D. Quels avantages tirons-nous de devenir par le Baptême les temples du Saint Esprit ? R. D'être dédiés et consacrés au culte de Dieu. 2° De servir d'organes et d'instruments animés à ce divin Esprit. 3° De voir nos âmes élevées au rang de ses chastes épouses, qu'il s'unit par amour et qu'il rend fécondes en bonnes œuvres.

D. Quelle obligation nous impose cette qualité envers le saint Esprit ? R. De ne jamais souiller notre corps ni notre âme par le péché, un vase une fois consacré ne devant plus être employé à des usages profanes et honteux. 2° D'être fidèles aux inspirations de cet Esprit Saint. 3° De nous adonner à la pratique des vertus dont il est le principe.

D. De quoi est composé ce Temple spirituel que le Saint Esprit érige en nos cœurs par le Baptême ? R. Les trois vertus théologiques sont les principales parties de cet édifice : la Foi en pose les fondements, l'Espérance en élève les murs, la Charité en met le toit, le comble ou la perfection ; les autres vertus en sont les richesses et les ornements. L'Hôte qui l'habite est le S. Esprit.

D. L'Humilité n'en est-elle pas aussi bien que la Foi, le fondement ? R. L'Humilité tient lieu de tuf ou de roc, et la Foi de pierre fondamentale, d'où il s'ensuit que la foi d'un superbe n'est guère solide, de là les hérésies (p. 170-172).

La vie spirituelle est vie selon l'Esprit. Ses divers rôles dans la vie du chrétien, comme Créateur de toutes choses, de Sanctificateur au Baptême et d'Hôte à demeure au cœur du confirmé sont rarement aussi précisément évoqués que dans notre catéchisme :

D. Quand le Saint Esprit est donné, c'est donc la Personne même qui est donnée ?

R. Oui, et il habite dans les vrais fidèles, puisqu'ils en sont les Temples. Il est bien substantiellement dans toutes ses créatures, par son immensité, leur donnant l'être et les conservant ; dans les baptisés, leur donnant la grâce et les sanctifiant ; mais il est dans les confirmés, habitant en eux, et les remplissant de ses dons et de ses vertus, pour les rendre dignes de sa compagnie et de sa demeure, et capables de l'entretenir, de l'honorer et de lui rendre leurs devoirs (p. 194).

Temples du Saint-Esprit, tel est le regard que tout chrétien doit porter sur soi et qui engage :

D. Quels sont les fruits qu'on doit tirer de cette fête (la Pentecôte) ?

R. Puisque les chrétiens sont des Temples animés du S. Esprit, ils doivent faire en leurs cœurs ce qu'on fait partout dans les églises : Premièrement, écouter. 2° Prier. 3° Sacrifier. C'est-à-dire, être attentifs aux inspirations. Gémir dans leurs méditations. Immoler leurs méchantes inclinations. 4° Se renouveler dans la grâce du Sacrement de Confirmation, par lequel le Saint Esprit nous est donné, ainsi que dans celle de l'Ordination. 5° Remercier Jésus-Christ de cette mission, d'autant plus avantageuse qu'elle ne cesse point, les dons de Dieu étant non passagers, comme ceux des hommes bientôt épuisés, mais permanents et continuels : car le Père et le Fils qui produisent sans cesse le Saint Esprit, l'envoient aussi sans discontinuer à l'Église ; le Fils, depuis l'Incarnation, renouvelle sans cesse ce Mystère sur nos Autels, et en s'unissant à nous par la communion : ainsi le soleil, depuis sa formation, n'a jamais cessé de jeter ses rayons sur la terre, ni les sources de couler (p. 621).

Cette vie spirituelle s'exprime volontiers au XVII^e siècle à travers ce que l'on appelle des *dévotions*, des orientations privilégiées de la prière et des pratiques

de piété. On a parlé, au sujet du catéchisme de La Chétardye d'une *dévotion au Baptême* que l'auteur *cherche à répandre*. C'est vrai et il propose au fidèle de la manifester en diverses occasions personnelles ou liturgiques :

D. Est-il bon de méditer chaque année les promesses du Baptême et de lire quelque livre de piété là-dessus ?

R. C'est une pratique excellente d'en user ainsi, particulièrement le jour : 1° de son Baptême. 2° De son Patron. 3° De la Sainte Trinité. 4° La veille de Pâques et de Pentecôte. 5° Le dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. 6° Quand on assiste au Baptême de quelqu'un (p. 182).

D'autres pratiques dévotionnelles s'expriment sous diverses formes dans notre catéchisme. L'on peut ainsi parler d'une invitation à vivre une réelle dévotion envers la Sainte Trinité, comme d'ailleurs envers chacune des trois Personnes divines. Les textes que nous venons de citer en témoignent et peuvent être source de cette pratique appelée à devenir *ordinaire* :

D. À qui doit-on ordinairement adresser sa prière ? R. À Dieu le Père.

D. Au nom de qui doit-on prier ? R. Au nom du Fils.

D. Par qui doit-on prier ? R. Par le Saint Esprit (p. 331).

La Confirmation est objet aussi de dévotion. En témoigne cette *prière pour recevoir ou renouveler en soi, la grâce de la Confirmation* :

Mon Dieu, nous confessons que nous ne méritons pas de recevoir la grâce de la Confirmation, ayant si mal usé de celle du Baptême, après en avoir si peu rempli les devoirs ; suppléez donc, par votre infinie miséricorde, à notre indignité : donnez-nous les dispositions convenables pour recevoir en nous votre divin Esprit, comme vous l'envoyâtes sur les Apôtres au jour de la Pentecôte ; ornez-nous des dispositions dont vous les revêtîtes, afin de le recevoir dignement dans nos cœurs ; qu'il y vienne, Seigneur, non comme un hôte qui passe, mais comme un Dieu qui réside ; qu'il élève nos esprits à vous par le don de la sagesse ; qu'il les ouvre par l'intelligence ; qu'il les éclaire par la science ; qu'il soit notre conseil dans nos doutes et notre force dans les tentations ; qu'il nous unisse à vous par les mouvements d'une piété tendre ; qu'il nous pénètre de cette crainte respectueuse et filiale, qui fuit d'autant plus le péché qu'elle aime davantage celui à qui le péché ne peut plaire ; et qu'avec ces grands dons nous en possédions la source à jamais (p. 198s).

Peut-on aussi parler d'une **dévotion au Sacrement de l'Ordre** vécue non seulement par un prêtre - surtout s'il est de la lignée de Bérulle et de la Compagnie de Saint-Sulpice ! - mais aussi par un laïc ? Un passage du *Catéchisme de Bourges* le donnerait à penser. Faisant référence à saint Augustin, La Chétardye prend occasion des ordinations qui se font aux Quatre-Temps pour inviter le prêtre à *se renouveler dans l'esprit de son ordination* et le laïc à *participer* à celle-ci, *tâchant d'en posséder, sinon le caractère, du moins les vertus*. Et de poser la question, au sujet des *fidèles laïcs* : *Comment le peuvent-ils ?* La réponse est des plus explicites et des plus concrètes : *1° Faisant de leur maison une Église, où Dieu soit honoré, et la fermant aux mauvaises compagnies, ils participeront à la grâce des Portiers. 2° À celle des Lecteurs, s'adonnant à l'étude des Livres saints. 3° À celle des Exorcistes, surmontant les tentations du démon. 4° À celle des Acolytes, reluisant en bonnes œuvres. 5° À celle des Sous-Diacres, vivant chastement. 6° À celle des Diacres, instruisant leurs domestiques. À celle des Prêtres, immolant leurs convoitises. Enfin, enseignant, reprenant, édifiant, se mortifiant, veillant, etc., ils exerceront les fonctions sacerdotales et deviendront, en quelque façon, les Évêques de leur famille, dit S. Augustin (p. 459).*

Les pages qui traitent de la **dévotion au Saint Sacrement** sont nombreuses. Les plus nombreuses. L'une d'elles définit *ce qu'est la dévotion actuelle, requise à une bonne communion*. Une définition qui pourrait entrer dans toutes celles des dévotions chrétiennes, quant à ce qui les constitue essentiellement.

D. En quoi consiste cette dévotion ?

R. Il est difficile de l'expliquer mieux qu'en disant que c'est comme une eau d'ange ou de naphte, laquelle tirée de diverses fleurs retient quelque chose de toutes les odeurs ; car cette dévotion est un mouvement ardent et affectueux de l'âme, composé de plusieurs saints désirs et de diverses affections spirituelles, qui forment un parfum intérieur qui embaume l'âme et qui l'occupe amoureusement. C'est une impression de divers sentiments de foi, d'espérance, de charité, de contrition, d'adoration, d'humilité, de reconnaissance, de désir et d'autres semblables vertus (p. 243).

La *dévotion eucharistique*, comme toutes les dévotions, ne se limite pas à ces

états, à ces élans intérieurs ; elle s'exprime aussi à l'extérieur, à travers des pratiques qui peuvent être personnelles ou communautaires. La Chétardye n'est pas avare pour en donner. Ainsi, au sujet de *la conduite* à tenir pour se préparer à la communion, il recommande :

1° Dès la veille du jour de la communion, tenez-vous plus recueilli qu'à l'ordinaire ; abstenez-vous des divertissements ; soyez plus sobre, plus silencieux et plus retiré ; veillez sur vous avec plus d'attention, faites quelque lecture spirituelle, élevez souvent votre cœur à Dieu, priez davantage, pensez fréquemment que vous devez communier le lendemain, disant, dans un saint transport, avec ce favori d'Assuérus : Demain, je dois dîner avec le Roi : excitez-vous au désir de recevoir Notre Seigneur, ayant une sainte impatience dans l'attente du jour suivant (p. 263).

Pour manifester sa dévotion en Très Saint Sacrement, il n'y a vraiment que l'embarras du choix : 39 pratiques extérieures sont offertes ! Elles sont choisies parmi les plus utiles et les plus ordinaires. Citons celles-ci ordinaires sans doute chez les fidèles fervents :

1° Assister à la sainte Messe tous les jours.

2° Communier souvent sacramentellement, et très souvent spirituellement.

3° Le visiter chaque jour.

4° Saluer tous les lieux où il repose, quand on passe devant.

5° Aller aux Saluts et Bénédictions.

8° En avoir chez soi quelque tableau ou image.

9° Célébrer dévotement le jour et l'octave de la Fête-Dieu.

10° Assister aux sermons qu'on fait en son honneur.

11° Solenniser particulièrement le Jeudi-Saint à cause de son institution.

12° Et tous les premiers jeudis du mois, même tous les jeudis de l'année, dans cette même vue.

13° Faire dire des Messes.

Et celles-ci moins ordinaires, sans doute :

6° Accompagner le Viatique, quand on le porte aux malades.

7° *Procurer, autant qu'on peut, que tout soit décent dans leur chambre.*

14° *Donner quelque ornement aux autels, quelque linge, dentelle, corporal, purificateur, nappe, etc.*

15° *Quelques fleurs, quelques couronnes, quelques bonnes odeurs, de l'encens, une clochette, etc.*

17° *Présenter à l'autel quelques cierges ou luminaires.*

20° *Instruire ou faire instruire les enfants pour la première communion, ou ceux qui n'en savent pas assez sur ce Mystère.*

22° *Contribuer à la construction ou au rétablissement des lieux saints, destinés à la célébration du Sacrifice.*

27° *Se mettre de la Confrérie du S. Sacrement.*

38° *En voyage, visiter le Saint Sacrement en arrivant et en partant de l'hôtellerie...*

Quant aux *pratiques intérieures, ou vues religieuses pour profiter du Saint Sacrement*, elles sont au nombre de 26. Elles s'achèvent toutes par des mises en garde ou des reproches souvent sévères. Ainsi :

4° *Au moment où les paroles sacramentelles sont proférées, Jésus-Christ devient présent : pourquoi mettez-vous tant d'intervalle entre le commandement de vos supérieurs et l'obéissance que vous leur devez ?*

6° *La Divinité et l'Humanité dans l'Incarnation rendaient les actions de Jésus-Christ théandriques, disent les théologiens, c'est-à-dire d'un prix infini et dignes d'être attribuées à un Homme-Dieu : Dieu s'unit si souvent à vous par la communion et, cependant, vos actions ont si peu de valeur et d'un mérite si ravalé, et se sentent si peu d'une union divine et d'un principe si relevé.*

10° *Quoiqu'on divise les espèces sacramentelles, on ne divise point Jésus-Christ : partagez tellement vos soins pour secourir le prochain, que vous ne partagiez point votre cœur entre la créature et le Créateur ; soyez toujours intérieurement uni à Dieu, sans que la multitude de vos occupations extérieures vous en sépare jamais, par la dissipation ou la distraction (p. 631s).*

Comme dans beaucoup de catéchismes de l'époque, celui de Bourges comporte une leçon sur **la dévotion à la Très Sainte Vierge.**

D. Que dites-vous de la dévotion à la Très Sainte Vierge ? R. Qu'après Notre Seigneur Jésus-Christ, nous en devons avoir plus pour elle que pour aucun autre saint.

D. Pourquoi ? R. Son rang, ses grâces, ses privilèges, ses vertus, sa sainteté, les grandes obligations dont tout le genre humain lui est redevable, son élévation dans la gloire, son pouvoir auprès de Dieu, l'honneur que lui rend l'Église, son extrême bonté, les puissants secours qu'elle obtient à ceux qui l'invoquent d'un cœur vraiment filial, et nos besoins infinis sont autant de motifs qui nous y engagent et qui lui ont acquis ce respect universel que tous les hommes, jusqu'aux infidèles mêmes, ont toujours eu pour elle.

D. En quoi doit consister cette dévotion ? R. À avoir pour la Sainte Vierge, 1° Un tendre amour. 2° Une estime souveraine. 3° Une confiance parfaite. 4° Une vénération profonde. 5° Une imitation fidèle (p. 373).

Les pratiques recommandées sont celles que l'Église autorise et qui sont en usage parmi les fidèles envers cette Reine du Ciel et de la terre. Ce sont, tout d'abord, l'Angelus ; qu'il faut dire tous les jours, car : c'est une pieuse pratique, consacrée par l'usage des fidèles, qui porte beaucoup à Dieu, qui recueille celui qui dit, qui édifie extrêmement le prochain, qui renouvelle toujours le Mystère de l'Incarnation du Verbe éternel¹⁸³...

D. Pourquoi le dit-on trois fois par jour ? R. 1° En l'honneur de l'Incarnation, de la Mort et de la Résurrection du Sauveur. 2° En action de grâces des bienfaits de la Création, de la Rédemption et de la Glorification, auxquels ces trois heures de la journée répondent.

D. Pourquoi le matin, le midi et le soir ? R. Pour offrir à Dieu le commencement de notre journée et de notre travail, en renouveler l'offrande au milieu du jour, lui en consacrer la fin, nous unir aux travaux de la vie voyageuse du Fils de Dieu ; sanctifier toute notre vie, qui n'est qu'un jour répété (p. 373s).

¹⁸³ La Chétardye aime à rappeler les gestes de piété des Rois de France. Ici, il fait de l'Angelus, la dévotion de la France, car c'est la piété d'un de nos plus sages rois, envers la Sainte Vierge, qui l'a introduite, comme l'on croit, et répandue dans tout le reste de l'Église.

Le chapelet est lui aussi *une dévotion excellente*. Elle aussi est *autorisée dans l'Église, pratiquée par tous les fidèles et très agréable à la Sainte Vierge ; très instructive et très utile pour nous ; et qui nous remet en mémoire les principaux Mystères de notre Religion*.

D. Pourquoi le récite-t-on ?

R. 1° Pour montrer qu'on est affectionné à la Sainte Vierge. 2° Pour obtenir de Dieu, par son moyen, les grâces qui nous sont nécessaires. 3° Pour nous distinguer des hérétiques, à qui le démon a ôté tout sentiment de piété. 4° La chose est bonne en elle-même (p. 374s).

La *méthode utile pour bien dire le chapelet* évoque les divers moments de la vie de Marie :

D. Que faut-il méditer sur le premier dixain ? R. La vie qu'elle mena depuis l'âge de trois ans jusque à quinze ans dans le Temple, où elle vécut dans une espèce de communauté, son obéissance, son travail, son humilité...

D. Et pendant le second dixain ? R. La Naissance de Jésus-Christ, la Maternité de la Sainte Vierge, les pasteurs, la Circoncision, les Rois Mages, la Purification et Présentation...

D. Et pendant le quatrième ? R. La vie tranquille de la Bienheureuse Vierge en Nazareth, avec Jésus-Christ et saint Joseph, pendant dix-huit ans : la paix de cette sainte Famille...

D. Et pendant le cinquième ? R. La mort de saint Joseph, les missions et prédications de Jésus-Christ, que la sainte Vierge suivit, le premier miracle..., la gloire de son Fils, sa Passion, son Crucifiement, sa Mort, sa Sépulture, sa Résurrection, son Ascension, la descente du Saint Esprit, les sentiments de la Sainte Vierge dans tous ces grands Mystères.

D. Et pendant le sixième ?¹⁸⁴ R. Le reste de la vie de cette très pure Mère ; sa joie dans l'établissement de l'Église, sa conversation avec saint Jean, les

¹⁸⁴ Cf. *Règles Communes* : RC 27,16 & 23. Les Frères récitent les 6 dizaines chaque jour, 3 le matin et 3 l'après-midi. Dans les Devoirs B, à la question : *D. À quoi peut-on penser en récitant le chapelet ? il est répondu : R. On peut penser à quelque mystère de Notre Seigneur ou de la très Sainte Vierge, ou demander à Dieu la grâce de ne le plus offenser, ou quelque autre grâce particulière, par les mérites de Notre Seigneur, et par l'intercession de la très Sainte Vierge* (DB 4,13,7).

Apôtres et les premiers chrétiens, son Trépas, sa Résurrection, son Assomption... (p. 376s).

Et pour terminer ces orientations, une recommandation :

D. Faut-il parcourir tous ces Mystères en le disant ?

R. Le moindre suffit pour nous occuper abondamment (p. 377).

Un exemple d'une telle méditation d'un Mystère de la vie de la sainte Vierge - il vaudrait mieux parler, sans doute, d'une contemplation - nous est proposé par La Chétardie dans cette belle page traitant des *excellents sentiments* de Marie lors de sa visite à sa cousine Élisabeth :

1° Élisabeth l'avait exaltée, et Marie ne magnifie que le Seigneur. 2° Élisabeth se réjouit de sa visite et du salut qu'elle en avait reçu, et Marie ne trouve de joie qu'en Dieu son Sauveur. 3° Élisabeth l'avait félicitée de sa dignité de Mère de Dieu, et Marie ne prend aucune autre qualité que celle d'humble servante du Seigneur. 4° Élisabeth attribue à sa foi les merveilles qui s'étaient opérées et qui devaient s'opérer en elle, et Marie assure que tout son bonheur vient de ce que Dieu a daigné jeter les yeux sur sa petite. 5° Élisabeth lui donne de grandes louanges, et Marie sans y réfléchir, ni s'y arrêter, se met à publier les grandeurs de Dieu et s'étend sur les admirables effets de sa sagesse et de son pouvoir. 6° Enfin, ce divin Cantique est le tableau fidèle de l'intérieur de la Sainte Vierge.

D. À quoi le connaît-on ? R. Si l'intérieur d'une personne paraît aux dispositions saintes et aux sentiments religieux qui l'animent, quel fut celui de Marie dans ce Cantique (le Magnificat) ? Son âme y rend à Dieu des devoirs, non pas communs, mais d'une magnificence incomparable : 'Mon âme', dit-elle, 'magnifie le Seigneur'. Les mouvements de son esprit ne sont rien moins que des transports et des jubilations. 'Et mon esprit', ajoute-t-elle, 'a tressailli des jubilations en Dieu'. Son cœur se répand en éloges des attributs de Dieu, dont il est une effusion sainte. Elle loue 'sa Toute Puissance', en ce qu'il a fait en elle de grandes choses. 'Sa Bonté', en ce qu'il a daigné jeter les yeux sur sa bassesse. 'Sa Miséricordé', en ce qu'il en répand les effets, de génération en génération sur ceux qui le craignent. 'Sa Justice', en ce qu'il humilie les orgueilleux

et qu'il élève les humbles. 'Sa Providence', en ce qu'il pourvoit aux besoins des pauvres. 'Sa Fidélité', en ce qu'il accomplit les promesses faites à Abraham, etc. (p. 674).

L'ensemble de ces textes spirituels, tirés du *Catéchisme de Bourges* et que l'on vient de citer, visent à mettre les fidèles qui les méditent et les font leurs, dans un climat propre à l'École française de Spiritualité. Cela est dû à leur profondeur spirituelle, voire mystique, quand ils abordent les thèmes de la Sainte Trinité, de l'Esprit Saint, des dévotions au Baptême, à la Confirmation comme à la Sainte Vierge. Mais tout est loin d'être dit en ce domaine. Concluons ces quelques aperçus par ces traits - percutants - qui vont dans la même direction :

... soyez un homme spirituel, ou plutôt si vous voulez parfaitement imiter Jésus au S. Sacrement, soyez tout esprit (p. 633).

Ayez un extérieur pauvre et un intérieur riche (p. 634).

... comme (Jésus-Christ) n'a pas passé un moment de sa vie sans obéir à Dieu son Père, comptez pour perdus tous ceux que vous ne consacrez pas à l'obéissance que vous lui devez (p. 634).

Prouvons la vérité de la Résurrection de notre Chef par la vie de ses membres, et la vie de son Corps naturel, par la vie de son Corps Mystique (p. 602).

... nous croyons l'Église, qui déclare ce que Dieu a dit, mais nous croyons en Dieu, qui dit (p. 111).

Prier la Sainte Vierge qu'elle nous apprenne et nous aide à former Jésus-Christ en nous (p. 557).

Et ces références à la théologie mystique du Pseudo-Denis qui voulait *décrire le chemin spirituel qui conduit l'homme (ou plutôt, dans son langage, l'âme) à l'unité en Dieu. Pour lui, trois étapes s'imposent. Celle de la purgation, où l'on se reconnaît pécheur pour se convertir ; celle de l'illumination, et celle de l'union (les noces de l'âme et de Dieu)*¹⁸⁵. Pour La Chétardye, les présents des Rois Mages signifient : *Trois sortes de vie, qui partagent les fidèles. 1° La myrrhe est*

¹⁸⁵ *Théo.* Droguet et Ardant (Fayard), p. 378.

le symbole de la vie purgative. 2° L'encens, de la vie illuminative. 3° L'or, de la vie unitive (p. 527).

Les perspectives liturgiques du Catéchisme de Bourges.

Les Catéchismes des Fêtes, de la seconde moitié du XVII^e siècle, se sont voués des instruments d'éducation de la vie liturgique des fidèles. Il y a sans doute toujours eu un certain effort pastoral pour aider le peuple chrétien à entrer dans les actions liturgiques auxquelles ils participaient. Ne serait-ce qu'à l'occasion du prône à la Messe paroissiale. Avec les textes des Catéchismes des Fêtes, on a cherché à aller plus loin. On a visé une véritable *initiation* à la liturgie. Et cette visée rejoint l'effort pastoral qui cherche à conduire tout un peuple à la sainteté. Dans un passage de la leçon sur la Purification (en partie déjà citée), La Chétardye situe les fidèles des paroisses selon trois *états* ou niveaux spirituels ; partant des trois sortes d'animaux que l'on pouvait offrir en sacrifice, il écrit :

D. Que figurent encore ces trois sortes de sacrifices ? R. Les trois différents états dans lesquels les fidèles doivent s'immoler à Dieu.

D. Que représente l'Agneau ? R. L'état des simples fidèles qui marchent dans la voie commune et ordinaire, et qui ne s'élèvent à rien de sublime, aussi était-ce l'offrande des riches.

D. Et la Colombe ? R. Comme c'est un animal qui vit en société et qui se multiplie beaucoup, il représente la vie active des personnes charitables qui sont fécondes en bonnes œuvres et qui engendrent des enfants spirituels à Jésus-Christ et à son Église.

D. Et la Tourterelle ? R. Comme elle se plaît dans les déserts, elle figure la vie contemplative et unitive des parfaits, qui gémissent continuellement dans cet exil, qui ne respirent que la retraite et l'oraison, et qui ne soupireront qu'après le Ciel (p. 532s).

Quoi qu'on puisse penser des notations biologiques sur lesquelles s'appuient les allégories de l'auteur, l'analyse pastorale est claire :

487



CINQUIÈME PARTIE
DU
CATECHISME.

Contenant ce que nous devons mediter.

L' A V E N T.

D.  U'EST-CE que l'Avent ?
R. Un temps consacré par l'Eglise, 1. Pour mediter en paix le bien-fait inestimable de l'Incarnation. 2. Pour nous préparer à celebrer dignement la grande Feste de Noël qui s'approche, 3. Pour nous exciter à l'amour de l'Humanité sacrée de JESUS ENFANT. 4. Pour honorer & imiter les sentimens & les dispositions de la sainte Vierge portant le Verbe incarné dans son sein.

D. Pourquoi est-il composé de quatre semaines ?

R. En l'honneur des quatre Avenemens du Fils de Dieu : Le premier. Par l'Incarnation. Le second. Par la Communion. Le troisième. A l'heure de la mort. Le quatrième. Au jour du Jugement ; & ce seroit bien employer l'Avent, que de s'en occuper d'un chaque semaine.

D. Pourquoi l'Eglise propose-t'elle à la Messe l'Evangile du Jugement, le premier Dimanche de son année ; & le dernier ?

R. Le premier jour du monde les Anges furent jugés, & les hommes le seront le dernier.

D. Quel est encore l'esprit de l'Eglise pendant l'Avent ?

R. D'honorer & de renouveler la pieté des anciens Patriarches.

L'Agneau, c'est l'image de la

voie commune et ordinaire.

- des simples fidèles qui ne s'élèvent à rien de sublime.

La Colombe, c'est l'image de la

vie active.

- vit en société ;
- se multiplie ;
- féconde en bonnes œuvres ;
- engendrant des enfants spirituels à Jésus-Christ,
- et à son Église.

La Tourterelle, c'est l'image de la

vie unitive et contemplative.

- se plaît dans les déserts ;
- gémit dans cet exil ;
- ne respire que la retraite et l'oraison ne soupire qu'après le Ciel.

Susciter des *contemplatifs*, tel est le but à atteindre. Si La Chétardye emploie peu les mots de *contempler*, *contemplation*, c'est qu'il use plus volontiers de ceux de *méditer* et de *méditation*. La cinquième partie de son catéchisme porte, dit-il sur : *ce que nous devons méditer*. Mais, nous le constaterons, les considérations d'ordre liturgique de cette section du *Catéchisme de Bourges* sont fréquemment des appels à la contemplation des Mystères ou du don de Dieu au cœur des Saints.

Certes, un catéchisme des fêtes, même profondément spirituel ne peut suffire à mettre en œuvre une véritable **initiation liturgique** ; car celle-ci suppose et un certain savoir et un certain vécu. Un savoir qui tient compte, de la dimension contemplative de la liturgie ; une participation liturgique vécue dans sa dimension contemplative. Au XVII^e siècle, le savoir peut être assuré par le catéchisme (en paroisse et / ou à l'école) et lors du prône ou du sermon. La participation peut être vécue lors des offices et des cérémonies en paroisse. La dimension contemplative tient, d'une part, à la qualité pastorale des enseignements, des offices et des cérémonies ; et, d'autre part, à l'ouverture spirituelle des fidèles qui y participent. En tout cas, on ne peut parler d'initiation liturgique si l'on méconnaît cette dimension contemplative.

La contemplation des Mystères.

Si la longue et importante Préface du *Catéchisme de Bourges* ne commente en rien ce qui va constituer sa cinquième et dernière partie - qui comporte, dans notre édition, 235 pages sur 722, soit près du tiers de l'ouvrage - la leçon qui clôt celui-ci, en donne la visée pastorale essentielle : conduire le peuple chrétien à une vie liturgique qui fasse croître en lui les vertus de foi, d'espérance et de charité et lui donne de connaître et d'aimer en profondeur Notre Seigneur. On relèvera dans ce texte l'appel à la méditation et à la contemplation des Mystères que l'Église propose :

Du fruit qu'on doit tirer des Fêtes et des Mystères.

D. Que remarquez-vous dans les Mystères que l'Église propose aux fidèles ?

R. 1° Leur excellence, plus on les médite, plus on découvre des merveilles de grâce, de sainteté. 2° Leur agréable variété, ils ont leurs temps et ils se succèdent dans le monde spirituel, ainsi que les saisons de l'année dans le monde corporel. Et comme une grande Dame qui, selon les saisons a de nouveaux ameublements dans son palais, de nouveaux fruits sur sa table : de même l'Église expose successivement à nos yeux, dans le cours de l'année, de nouveaux spectacles de piété à considérer, de nouvelles vérités à nous nourrir.

D. Ces Mystères doivent-ils produire quelque bon fruit en nous ? R.

Sans doute, car autrement ils nous seraient inutiles, et nous en deviendrions beaucoup pires. Il en est ainsi de la Parole de Dieu, des Sacrements, des bons exemples, des répréhensions, etc. Et saint Paul regarde les Mystères glorieux du Fils de Dieu, comme un fruit de ses Mystères humiliants.

D. Quels sont ces fruits ? R. La Foi doit devenir plus éclairée, l'Espérance plus excitée, la Charité plus animée.

D. Comment la Foi en devient-elle plus lumineuse ou plus éclairée ? R.

Parce que d'année en année, on se fait plus savant dans les Mystères de la Religion, faisant attention, premièrement à ce qu'en dit l'Écriture, à ce qu'en croit l'Église, à ce qu'elle en pense, à ce qu'elle en enseigne. 2° À leurs circonstances instructives, à ce qui est littéral ou morale, à ce qui est figu-

re allégorique ou anagogique. 3° À ce que veulent dire les Cérémonies, l'Office, les Processions, les Vêtements sacrés, etc.

D. Comment l'Espérance plus excitée et plus vive ? R. Parce qu'on a approché de ce qu'il y a de plus saint dans la Religion, et comme touché les arrhes de notre salut, Premièrement par la contemplation et le saint commerce que nous avons eu avec Dieu dans la prière. 2° Par l'assiduité à venir à l'église, figure du Ciel, et chanter les divines louanges en la compagnie des fidèles ; occupation unique des Bienheureux, et à voir la pompe et célébrité des saints offices, image du Paradis, qui n'est qu'une fête continuelle. 3° Par la participation à la grâce du temps et du jour, qui est une semence de la gloire future.

D. Comment la Charité plus opérante ou plus animée ? R. Parce que nous en devons sortir meilleurs, plus désireux de bien vivre et de tendre à la perfection. Ayant connu, 1° Les engagements de sainteté où tant de Sacrements et de Mystères nous mettent. 2° Les vertus qu'ils nous prêchent et les bonnes œuvres, à la pratique desquelles ils nous portent. 3° Les devoirs qu'ils nous imposent d'imitation et de conformité de notre vie à notre foi, dont ils retracent les principales vérités dans nos cœurs.

D. Quelles peuvent être les marques que l'on a participé à ces fruits ? R. Si on en sort, premièrement : L'âme plus religieuse. 2° La vie plus pure. 3° La conscience plus calme. 4° La convoitise plus accoisée. 5° Les passions plus soumises. 6° Les sens plus mortifiés. 7° L'application aux bonnes œuvres plus parfaite. 8° La conversation plus édifiante. 9° L'extérieur plus réglé et plus recueilli.

D. Enfin, qu'est-ce que doit désirer uniquement le catéchiste ? R. D'imprimer la connaissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le cœur de tout le monde, imitant en cela le Prince des Apôtres saint Pierre, et le modèle de tous ceux qui instruisent les autres, qui aima tant Jésus-Christ et qui le fit tant aimer, que les païens ne pouvant comprendre une merveille si surprenante, l'accusaient, au rapport de saint Augustin dans ses livres de la Cité de Dieu, de s'être servi de sortilèges et de magie, pour avoir pu tant faire aimer Jésus-Christ (p. 722-724).

Comment un tel projet pastoral, qui vise à faire passer de *la voie commune et ordinaire* à *la vie active* (on parlerait aujourd'hui d'engagement au service de l'Église), puis à *la vie unitive et contemplative*, celle des *parfaits*, tout un peuple chrétien, peut-il se réaliser ? La Chétardye n'envisage ici que le rôle du *catéchiste*. Mais, de temps à autre, il souligne l'importance du soin que l'on doit prendre de recourir à un Directeur spirituel. Ainsi, dans la leçon sur *l'Ange Gardien*, après avoir énuméré tout ce que l'on peut *imiter dans les bons Anges*, il conclut :

... tant d'avantages prouvent la nécessité où nous sommes d'avoir un Directeur qui nous serve d'Ange visible sur la terre et qui nous guide dans les voies du Ciel (p. 707).

L'on peut penser que bien des considérations d'ordre ascétique ou mystique du *Catéchisme de Bourges* ont pour but d'aider, en tout premier lieu, ces prêtres chargés d'accompagner les fidèles désirant s'engager ou déjà engagés, dans ces *voies du Ciel*. Citons, en exemple et tout d'abord, cette réponse à la question :

D. Comment puis-je faire cette action de grâces (après avoir communiqué) ?
R. Vous pouvez alors, 1° Méditer en paix l'amour que Jésus-Christ vous porte quand il vient en vous par la sainte Communion ; l'honneur qu'il vous fait, la dignité qu'il vous confère, la bonté qu'il vous témoigne ; les grâces dont il vous comble. 2° Considérez la reconnaissance qu'il attend de vous, les fruits qu'il s'en promet, l'obligation qu'il vous impose de vivre saintement, et de ne jamais souiller votre corps par le péché. 3° Vous exciter à des sentiments de joie, de confiance et de gratitude envers ce divin Sauveur. 4° Vous tenir devant lui en respect, en admiration, en adoration, en silence. 5° Le louer, l'aimer, le bénir, le glorifier, l'écouter, l'invoquer. 6° L'offrir à Dieu son Père pour honorer souverainement ses grandeurs et ses perfections infinies, pour obtenir la rémission des péchés que vous avez commis, pour le remercier des bienfaits dont vous lui êtes redevable, pour impêtrer de lui les grâces dont vous avez besoin. 7° Concevoir une confiance d'autant plus grande d'être exaucé de Dieu dans vos prières, que l'Hostie sainte que vous présentez et que vous offrez, est d'un prix infiniment plus grand que ce que vous avez reçu et que ce que vous pourriez

demander hors de lui. 8° Vous unir à tous les sentiments d'amour et de respect, connus et inconnus, que Jésus-Christ rend à son Père dans cet auguste Sacrement. 9° Vous réjouir de ce que Dieu est si dignement honoré par son Fils dans cet état d'Hostie et de Sacrifice. 10° Vous étonner de votre peu de foi et de votre dureté, de votre ingratitude. 11° Vous exciter à imiter les grands exemples de vertu que Jésus-Christ vous a donnés dans cet adorable Sacrement. 12° Enfin, vous devez vous livrer au Saint Esprit, pour vous faire produire tous les actes de Religion qu'il lui plaira vous suggérer, et pour employer ces précieux moments en de semblables occupations intérieures, que le cœur peut à la vérité ressentir, mais la langue ne saurait exprimer (p. 258s).

Beaucoup de considérations, plus profondes les unes que les autres. Trop ? Le texte s'achève sur cette notation qui révèle le Directeur spirituel : *Ce n'est pas pourtant qu'il soit nécessaire d'avoir cette multitude et cette diversité de bons sentiments toutes les fois que vous communiez, il suffit d'en avoir quelqu'un, suivant votre attrait, et de vous y bien affectionner (p. 259).*

S'y bien affectionner : qu'est-ce que notre auteur met sous cette expression ? Une analyse des méditations données en exemple, à l'occasion de l'Octave de la Fête Dieu, y répond sans doute (p. 635-652) :

Octave – Sur les vertus de Jésus-Christ au Saint-Sacrement.

<i>Pour le jour de la fête :</i>	<i>Pour le vendredi :</i>	<i>Pour le samedi :</i>	<i>Pour le dimanche :</i>
<u><i>Sa charité.</i></u>	<u><i>Son obéissance.</i></u>	<u><i>Son humilité.</i></u>	<u><i>Sa religion.</i></u>
<i>Adorez...</i>	<i>Adorez...</i>	<i>Adorez...</i>	<i>Adorez...</i>
<i>Admirez...</i>	<i>Réjouissez-vous...</i>	<i>Admirez...</i>	<i>Remerciez...</i>
<i>Considérez : 1°... 4°</i>	<i>Admirons : 1°... 6°</i>	<i>Louez...</i>	<i>Réjouissez-vous...</i>
<i>Seigneur, faites-nous...</i>	<i>Souverain Prêtre...</i>	<i>Remerciez...</i>	<i>Bénissez J.C....</i>
		<i>Attendez-vous...</i>	<i>Considérez : 1°... 4°</i>
		<i>Considérez : 1°... 3°</i>	<i>Ô Religion de J.C....</i>
		<i>Dieu de consolation...</i>	<i>Ô Charité qui...</i>

<i>Pour le lundi :</i>	<i>Pour le mardi :</i>	<i>Pour le mercredi :</i>	<i>Pour le jeudi :</i>
<u><i>Son zèle.</i></u>	<u><i>Sa pauvreté.</i></u>	<u><i>Sa mortification.</i></u>	<u><i>Sa patience.</i></u>
<i>Adorez...</i>	<i>Adorez...</i>	<i>Adorez...</i>	<i>Adorez...</i>
<i>Admirez :</i>	<i>Admirez...</i>	<i>Admirez...</i>	<i>Admirez-la...</i>
<i>1°... 3°...</i>	<i>Remerciez-le...</i>	<i>Compatissez...</i>	<i>Compatissez...</i>
	<i>Louez J.C....</i>	<i>Confondez-vous.</i>	<i>Réjouissez-vous...</i>
	<i>Attendez-vous :</i>	<i>Considérez : 1°... 3°</i>	<i>Considérez : 1°... 3°</i>
	<i>1°... 3°.</i>	<i>Divine Hostie...</i>	<i>Divin modèle...</i>
	<i>Soyez vous-même</i>		<i>Ô sacré Banquet</i>
	<i>notre trésor...</i>		

Adorer, admirer, louer, bénir Jésus-Christ, remercier, compatir, s'attendrir, se réjouir, tels sont les sentiments, les affections que suscite la contemplation des vertus de Jésus-Christ au Saint Sacrement et qui font que l'on s'y attache. La méditation de la religion de Jésus-Christ, proposée lors de cette Octave, pour le dimanche, est d'une grande qualité spirituelle et bien à même de nourrir la propre vertu de religion du fidèle qui s'en inspire. Donnons-en quelques extraits :

Adorez Jésus-Christ honorant Dieu son Père dans le Saint Sacrement, où loin d'y être comme une statue inanimée, son Âme sainte lui rend sans cesse hommage, où il s'immole à lui, où il le loue, il le bénit, il l'aime, il le glorifie...

Remerciez-le de ce qu'il vous invite par son exemple, par son état, par sa grâce à l'imiter, à vous unir à lui, à toute l'Église triomphante, et à faire sur la terre ce que les Anges et les Bienheureux font au Ciel.

Réjouissez-vous de la gloire que Dieu en reçoit, puisque tout grand qu'il est, il ne peut se voir plus dignement honoré que par ce sacrifice de louange et d'amour.

Bénissez Jésus-Christ de ce que par ses actes continuels de religion, de gratitude, d'offrande, de remerciement, etc., il rend à cette suprême Majesté un si excellent culte, en son nom, en celui de toute l'Église son épouse, de toute la nature humaine et de toutes les créatures...

Considérez, premièrement, que Jésus-Christ, afin de procurer à Dieu son Père une gloire infinie, s'unit à chaque âme dans la Communion, et se multiplie en elles, si l'on peut s'exprimer de la sorte, pour dilater ainsi sa religion envers son Père, et la multiplier à l'infini, l'honorant par tous ses membres mystiques, auxquels il inspire et communique le même zèle qui l'embrase...

Ô Religion de Jésus-Christ, que vous êtes parfaite, puisque vos devoirs sont d'un mérite infini ; que vous êtes constante, puisque vous n'avez point d'autre durée que l'éternité ; que vous êtes immense, puisque vous n'avez point d'autres limites que l'univers...

Ô Charité qui brûlez toujours et qui ne vous éteignez jamais, embrasez-nous : Mon Dieu, consommez-nous de ce feu sacré... Agissez sur nous par votre parole toute puissante [...] Soyez notre aliment et que nous soyons le vôtre : et détruisez en nous ce que nous avons de terrestre en cette vie [...], afin qu'en l'autre nous méritions d'être transformés en vous par la participation que vous nous donnerez à votre gloire (p. 643-645).

Nous ne pouvons passer en revue tous les développements que le *Catéchisme de Bourges* consacre à tous les Mystères que l'Église célèbre au cours de son année liturgique. Contentons-nous de ces quelques extraits qui donnent un aperçu de ces *affections* que les fidèles sont invités à éveiller en eux lors de ces fêtes :

Pour le Dimanche de la Trinité.

D. De quoi peut-on s'occuper utilement en cette fête ? R. 1° Du bonheur que nous avons de porter en nous l'image des trois Personnes divines. 2° Des bienfaits de la création, de la rédemption et de la justification attribuées au Père, au Fils et au Saint Esprit. 3° Des devoirs religieux dont nous sommes tenus envers la Ste Trinité, lui consacrant notre mémoire, notre entendement, notre volonté, nos pensées, nos paroles, nos actions. 4° Et détestant les péchés d'ignorance, de malice et de faiblesse, opposés aux trois Personnes divines.

D. Que devons-nous à ce Mystère ? R. 1° Le croire simplement. 2° L'adorer humblement. 3° Vivre saintement. Rendez-nous humbles,

Seigneur, et nous pénétrerons la profondeur de vos Mystères ; car si vous découvrez vos Mystères aux humbles, vous seul, ô mon Dieu, faites les humbles à qui vous découvrez vos Mystères (p. 622s).

Pour la fête de l'Annonciation

D. Qu'inspire cette fête ? R. 1° Des sentiments d'adoration, d'humiliation, de reconnaissance, d'espérance, de confiance, de joie, d'amour envers le Verbe incarné. 2° Le zèle de faire une digne communion, puisqu'elle est comme une continuation de l'Incarnation. 3° Et de réciter l'Angélus avec dévotion, puisqu'il est un mémorial de ce Mystère. 4° Et d'avoir dévotion à l'heure de minuit du 25^{ème} de mars : ce moment étant un de ceux que l'Église honore et honorera le plus dans toute la suite des siècles, afin de n'oublier jamais qu'il a été pour elle la source de toutes les grâces et le principe de tous les Mystères. 5° Et de prier la Sainte Vierge qu'elle nous apprenne et nous aide à former Jésus-Christ en nous (p. 557).

Que la Sainte Vierge nous apprenne et nous aide à former Jésus-Christ en nous : un de ces messages de la tradition béruillienne qui peuvent orienter non seulement une vraie dévotion à la Vierge, mais même toute une vie spirituelle ...

Pour la fête de la Transfiguration.

D. Que remarquez-vous encore dans les circonstances de ce Mystère ? R. Les effets excellents de la prière, car Jésus-Christ devint, 1° Transfiguré. 2° Illuminé. 3° Par une lumière qui venait du dedans. 4° Son visage fut autre. 5° Ses habits changèrent. 6° Moïse et Élie s'apparurent à lui. 7° Il s'entretint avec eux de sa Passion. 8° Une voix dit : 'Écoutez -le'. 9° Il toucha ses Disciples. 10° Ils furent remplis de consolation. 11° Ils ne virent plus que Jésus.

D. Qu'est-ce que tout cela signifie ? R. Que l'oraison, 1° Transforme de pécheur, en pénitent, de charnel en spirituel. 2° Illumine sur les Mystères de la Religion, les vérités de l'Évangile, les vertus, les vices, les devoirs, etc. 3° Rend intérieur, formant la conscience et donnant un cœur religieux. 4° Change l'air du visage, l'effronterie, la curiosité, la dissipation, en dévotion, mortification, recueillement. 5° Et le luxe des vêtements, la vanité, l'affectation, en modestie, humilité, bienséance. 6° Et les compagnies dan-

gereuses et mondaines, en vertueuses et saintes. 7° Et les conversations frivoles, en utiles, le babil en silence, etc. 8° Fait être attentif aux inspirations et aux volontés de Dieu, que le tumulte et le bruit du monde étouffent. 9° Touche de dévotion, par les bons sentiments, les larmes, etc. 10° Console, par les douceurs qu'on y ressent et les exemples qu'on y médite. 11° Cause la présence de Dieu et la pureté d'intention, Jésus seul, étant resté de toute cette vision, quand la voix eut dit : 'Écoutez le' (p. 686s).

La contemplation de Jésus-Christ au cœur des Saints.

La Chétardye n'a pas cru devoir donner, dans une leçon propre, la signification liturgique des fêtes des Saints. Sa *Cinquième partie du Catéchisme, contenant ce que nous devons méditer*, commence, sans autre présentation, par la leçon sur l'Avent, qui sera immédiatement suivie de celle intitulée : *Des Apôtres en général*. Mais, c'est à l'occasion de son étude : *De l'exposition du Saint Sacrement* qu'il offre des critères propres à juger de la qualité de notre regard de foi sur ces Saints que l'Église célèbre :

D. Pourquoi l'expose-t-on le jour de la fête des Saints ?

R. 1° Pour une plus grande solennité. 2° Jésus-Christ est le principe d'où toute la grâce des Saints a découlé ; il est la source, et eux les ruisseaux ; la souche, et eux les rejetons ; le soleil, et eux les rayons ; le chef, et eux les membres ; l'arbre, et eux les rameaux et les fruits [...] 3° Il est la couronne des Saints, et c'est les dépouiller de leur ornement, que de les regarder séparés de Jésus-Christ [...] 4° Il est l'Époux des âmes fidèles, et la fête des Saints, le jour de leurs noces, voit-on une épouse au festin nuptial qu'à côté de son époux ? [...] 6° Leur béatitude, qui consiste dans la vision, l'amour et l'union avec leur Bien-Aimé, est mieux ainsi représentée, les considérant avec Dieu et toute la Cour céleste. 7° Et notre association avec eux, n'y ayant ainsi aucune différence entre eux et nous, sinon qu'ils voient ce que nous croyons et que nous croyons ce qu'ils voient. La piété en devient plus éclairée, car partageant nos devoirs envers Jésus-Christ que nous adorons et les Saints que nous honorons, qui n'en voit l'extrême différence, ou qui pourrait égaler la Créature du Créateur ? 8° Enfin, l'amour des Saints envers Jésus-Christ est satisfait, car ils sont ravis de lui voir occuper les esprits et les cœurs au milieu de leurs solennités, où il a plus de part qu'eux,

qui n'y en ont aucune que par lui ; de lui référer toute la gloire qu'on leur rend, toute la vénération qu'on leur porte, tous les vœux qu'on leur fait, étant visible qu'on ne les honore qu'à cause qu'ils sont les serviteurs et les amis de Dieu ; qu'ils ont du crédit auprès de lui, et que ce ne sont pas tant les Saints qui sont admirables en eux-mêmes, que Dieu qui est admirable en ses Saints : et c'est dans cet esprit qu'autrefois on offrait le Sacrifice sur leurs tombeaux (p. 627s).

Ce ne sont pas tant les Saints qui sont admirables en eux-mêmes, que Dieu qui est admirable en ses Saints : Oui. Et c'est pourquoi l'on aurait attendu et aimé que cette perspective de foi soit reprise et exprimée ainsi ou sous diverses formes, à l'occasion des leçons sur les Saints dont l'Église célèbre la fête. Or, à part peu d'exceptions, il n'en est rien. Les Saints sont généralement présentés soit comme des modèles à imiter, soit comme des intercesseurs.

En ce qui les concerne, les questions sont du type : *De quels sentiments devons-nous être touchés ... remplis ... devons-nous avoir... ?* Ainsi :

Pour la fête de Saint Pierre.

D. Quels sentiments doit-on prendre aujourd'hui ?

R. 1° De respect, d'amour et de vénération pour ce grand Saint. 2° De soumission et d'union à lui, à sa foi, à sa Chaire pontificale et à celui qui la remplit. 3° De dépendance et de confiance en son intercession. D'estime pour l'Église Romaine, consacrée par le sang de S. Pierre et de S. Paul (p. 669).

Et pour celle de Saint Paul.

D. Quel sentiment doit-on avoir au sujet de ce grand Saint ?

R. 1° D'admiration. 2° De vénération. 3° De confusion. 4° D'imitation. 5° De remerciement. 6° D'amour pour ses Épîtres et pour ses actions (p. 670).

Que doit-on demander ... ? question très fréquente.

En la fête de Saint Marc.

D. Que devons-nous encore demander ?

R. 1° Que Dieu renouvelle dans son Église l'esprit et la grâce des premiers disciples de S. Marc. 2° Qu'il nous envoie des prédicateurs apostoliques. 3° Qu'il nous donne l'amour de l'Évangile, que nous aimions à le lire et à le pratiquer (p. 605).

En la fête de Saint Jacques le Mineur :

D. Que devons-nous lui demander ?

R. Part à ses vertus. 1° L'amour des bonnes œuvres. 2° Le détachement des biens. 3° La grâce de recevoir saintement, à l'heure de la mort, le Sacrement de l'Extrême-Onction, dont ce grand Apôtre nous a conservé l'institution et explique les excellents effets (p. 606).

Que faut-il faire ... ? question peu fréquente en ce qui concerne les fêtes des Saints.

En la fête des Évangélistes.

D. Que doit-on faire le jour de leurs fêtes ?

R. 1° Lire quelque chose de leurs Évangiles. 2° Enseigner les ignorants. 3° Mourir aux curiosités et aux nouvelles du monde qui, d'ordinaire, sont ou affligeantes, ou fausses, ou vaines ; contents de bien savoir l'Évangile, qui seul peut nous réjouir solidement, dans lequel nous découvrons sans cesse de nouvelles, d'importantes, de consolantes et de constantes vérités, et après lequel nous n'avons plus rien à apprendre (p. 510).

En la fête de Saint Mathieu.

D. Quoi faire en cette bonne fête ?

R. 1° Lire l'Évangile de ce Saint, surtout le Sermon de la Montagne qui contient en abrégé toute la perfection chrétienne, et en apprendre par cœur quelque sentence. 2° Espérer en la miséricorde de Dieu qui peut, en un moment, faire d'un pécheur un saint. 3° Demander la chasteté. 4° Instruire le prochain de parole et d'exemple. 5° Se retirer des emplois dangereux et ne les plus exercer quand on les a quittés ; Saint Mathieu ne retourna plus au sien, comme fit S. Pierre, dont le métier était innocent (p. 703).

Parmi les trop rares passages mettant explicitement les Saints en relation avec l'action de Dieu, citons celui tiré de la leçon Des Martyrs en général :

D. Y a-t-il eu quantité de Martyrs ? R. Leur nombre a été extrêmement grand et les genres de supplices, qu'ils ont soufferts, inconcevables.

D. Qu'y a-t-il de plus admirable en eux ? R. Que de petites filles délicates, de jeunes enfants tendres, des vieillards décrépés, aient souffert des tourments épouvantables pour Jésus-Christ, avec une joie et une ferveur sans exemple, et aient hautement triomphé des tyrans et des bourreaux.

D. Qui leur en a donné la force ? R. Jésus-Christ même et son Esprit Saint habitant aussi en eux.

D. Que devons-nous apprendre des Martyrs ? R. De témoigner notre foi par de bonnes œuvres et, surtout, par la patience dans les souffrances.

D. Quel bon effet produit la lecture de leur vie et de leurs souffrances ? R. 1° Elle édifie. 2° Elle anime. 3° Elle console. 4° Elle confond.

D. Que devons-nous faire au jour de leurs fêtes ? R. 1° Les imiter en quelque chose. 2° Nous réjouir de leurs victoires. 3° Remercier Dieu des grâces qu'il leur a faites. 4° Les prier d'intercéder pour nous (p. 505).

Et cette conclusion de la leçon sur *Saint Laurent* :

D. De quels sentiments doit-on être rempli lisant cette histoire ?

R. 1° D'admiration. 2° De louanges de Dieu et de son serviteur. 3° De confusion et d'humiliation. Ne disons pas que les Martyrs ont souvent fait des miracles en faveur de leurs persécuteurs et qu'ils n'en ont point fait pour se délivrer de la mort : leurs souffrances ont paru plus miraculeuses que leurs actions et leurs miracles moins étonnants que leurs vertus. Pratiquons leurs plus humbles vertus et nous ferons leurs plus grands miracles (p. 689).

Le culte dans le Catéchisme de Bourges.

Le Catéchisme de Bourges ne comprend pas de leçon portant un titre qui parle explicitement du culte. Ce thème est abordé à l'occasion de *l'Instruction sur les vertus*, lorsque celle-ci traite, sans le préciser, des vertus théologiques et plus précisément de *la Religion* :

D. Qu'est-ce que la Religion ? R. C'est une vertu très excellente qui nous porte à rendre à Dieu le culte qui lui est dû.

D. Que veut dire le mot de culte ? R. L'honneur et le respect intérieur et extérieur que la Majesté et la Sainteté de Dieu exigent de nous.

D. Comment devons-nous l'honorer ? R. Pleins d'une estime infinie, d'une vénération profonde et d'une entière démission de nous-mêmes.

D. Pourquoi devons-nous l'honorer ? R. Par reconnaissance, obéissance, nécessité.

D. Pourquoi par reconnaissance ? R. Il est notre Bienfaiteur universel, à qui nous devons tout.

D. Pourquoi par obéissance ? R. Il est notre Maître absolu, de qui nous dépendons en tout.

D. Pourquoi par nécessité ? R. Il est notre souverain Bien, en qui nous avons tout.

D. Comment lui rendons-nous cet honneur ? R. Par l'exercice des principaux actes de la vertu de Religion, comme par autant de devoirs amoureux.

D. Quels sont-ils ? R. 1° L'Adoration. 2° L'Oblation. 3° Le Sacrifice. 4° La Prière. 5° Le Vœu.

D. Comment l'honorons-nous par ces actes ? R. En le reconnaissant, 1° par l'adoration, comme le premier principe ; 2° par l'oblation, comme souverain Seigneur de toutes choses ; 3° par le sacrifice, comme arbitre de la vie et de la mort, 4° par la prière, comme source de tous biens ; 5° par le vœu, comme fin dernière.

D. Qu'est-ce que reconnaître Dieu comme premier principe ? R. C'est le reconnaître comme première cause de notre être.

D. Et comme dernière fin ? R. C'est le reconnaître comme celui qui nous a faits pour lui et en qui nous trouvons notre parfait bonheur ; d'où il suit que, Dieu étant premier principe et dernière fin, n'a pu ni dû faire le monde qu'en vue de sa propre gloire, et qu'il est la dernière fin de la créature raisonnable, en tant qu'il l'a faite pour lui et qu'elle n'aura jamais sa dernière perfection que quand elle s'unira à lui, et qu'il y mettra la dernière main par la couronne de gloire qu'il lui imposera (p. 318s).

La dernière question de cette *leçon* n'est pas sans surprendre : elle n'envisage en rien, du moins explicitement, la dimension culturelle, extérieure et publique, de la vertu de religion ainsi présentée :

D. À quoi cela nous engage-t-il ?

R. 1° À bien faire nos actions. 2° À les lui rapporter toutes. 3° À prendre les moyens les plus propres pour parvenir à cette fin excellente (p. 319).

C'est que, comme le remarque O. Windels¹⁸⁶ : *Le Culte, tel qu'on l'entend ici, est un concept d'extension très large puisqu'il recouvre toutes sortes d'activités religieuses*. Ainsi, dans cette perspective, la dimension culturelle du dimanche chrétien va bien au-delà de la seule assistance à la Messe paroissiale, même vécue profondément. Elle s'étend à toutes les actions de ce jour :

D. Que doit-on faire pour bien vaquer au service de Dieu, les jours de fêtes et de dimanches ? R. Entendre la Messe, et cela sous peine de péché mortel, mais un bon chrétien n'en demeure pas là.

D. Que fait-il encore ? R. 1° Il s'approche des Sacrements. 2° Il écoute la Parole de Dieu ou lit quelque bon livre et s'en entretient dans sa famille. 3° Il prie et assiste aux Offices de l'Église, à la Grande Messe, à Vêpres, à la Bénédiction, aux Processions, aux Saluts, etc. 4° Il fait de bonnes œuvres, il visite les pauvres et les malades de la Paroisse ; surtout il donne l'aumône du gain de la semaine, s'il le peut. 5° Il fait redire à ses enfants ce qu'ils ont appris au catéchisme. 6° Enfin, il passe ce jour dans la prière, l'instruction, la louange de Dieu et l'application à son salut et fait ainsi, par son culte, que le dimanche est le jour du serviteur, comme il est le jour du Seigneur (p. 404s).

Comme on le voit, et comme le remarque encore O. Windels, dans un tel texte, *la notion de Culte est utilisée en un sens strictement individuel et non dans son aspect collectif et ecclésial ; il devient comme un synonyme de 'Dévotion', de 'Piété' ou encore de 'vertu de Religion'*¹⁸⁷. Relevons, cependant, l'intérêt d'une telle perspective, c'est qu'elle vise à donner une dimension culturelle à toute

¹⁸⁶ op. cit. p. 54.

¹⁸⁷ id. p. 53.

la vie. Le bon chrétien, comme dit le Catéchisme de Bourges fait ainsi, par son culte, que le dimanche est le jour du serviteur comme il est le jour du Seigneur. Et cela vaut, jour après jour...

Par ailleurs, La Chétardye prend bien soin de souligner la distinction à établir entre le culte que l'on doit rendre à Dieu, de celui que l'on peut rendre aux Saints. Le culte rendu à Dieu est un culte *de latrie, ou de sujétion et de servitude entière et parfaite* (p. 320). Celui rendu à la Sainte Vierge s'appelle *hyperdulie, c'est-à-dire un honneur particulier et de préférence, qu'on lui rend à cause de sa grande dignité de Mère de Dieu, qui l'élève au-dessus des Anges et des Saints, et de l'union plus étroite qu'elle a eue avec la Divinité*. Celui qu'on rend aux Bienheureux est un culte de *dulie, c'est-à-dire, un honneur qu'on leur rend à cause de leur excellente sainteté et de la gloire qu'ils possèdent* (id.). Mais, précise notre auteur, si l'on doit honorer la Vierge, les Anges et les Bienheureux, nous ne prions pas Dieu et les Saints en la même manière, car nous prions Dieu comme le seul qui peut nous assister par lui-même ; et nous prions les Saints d'intercéder pour nous auprès de Dieu (id.). Et de préciser encore :

D. L'invocation des Saints n'est-elle pas semblable à celle de Dieu, ni leur intercession à celle de Jésus-Christ ?

R. Non, et l'Église y met une extrême différence, puisqu'elle nous apprend que les Saints prient, chose infiniment éloignée de celui qui donne ; et qu'ils prient par Jésus-Christ, chose qui les met infiniment au-dessous de celui qui est écouté par lui-même (id.)

Des considérations qui ont tout leur poids d'équilibre pastoral, mais que vient déséquilibrer, en quelque sorte, le fait relevé par O. Windels, constatant que : *La plupart des catéchismes des fêtes, en particulier les plus anciens, ont choisi le calendrier annuel comme principe d'organisation : les fêtes s'y succèdent les unes après les autres ; fêtes des Saints, fêtes du Seigneur n'y sont pas distinguées... La Chétardye (est) ainsi constitué. Le défaut d'une telle organisation apparaît aisément : on court le risque d'un nivellement où toutes les fêtes ont la même importance* (p. 102).

Terminons ces pages sur la liturgie comme contemplation des Mystères de notre foi, par cette belle prière qui nous révèle quelque chose de la spiritua-

lité de notre auteur :

Rendez nous humbles, Seigneur, et nous pénétrerons les profondeurs de vos Mystères ; car si vous découvrez vos Mystères aux humbles, vous seul, ô mon Dieu, faites les humbles, à qui vous découvrez vos Mystères (p. 623).

Les cérémonies dans le Catéchisme de Bourges.

Le *Catéchisme de Bourges* traite des cérémonies en deux endroits. Une leçon entière leur est consacrée dans la Seconde partie, qui étudie les Sacrements en général ; et cinq leçons traitant du 1er Commandement de l'Église : *De l'eau bénite, De la procession, Du prône, De l'Offrande, du pain bénit et de la paix, De la communion générale.*

La leçon de la Seconde partie, intitulée *Des Cérémonies*, parle naturellement de celles qui sont en usage dans l'administration des Sacrements. Mais ce qu'elle en dit peut éclairer le sens à donner aux cérémonies en contact moins direct avec tel ou tel Sacrement. Cette leçon s'ouvre par une définition des cérémonies, rare même dans les Catéchismes des Fêtes de l'époque :

D. Qu'est-ce que les cérémonies de l'Église ?

R. Des actions religieuses et mystérieuses, qui servent à rendre le culte de Dieu plus majestueux et plus vénérable (p. 166).

Suit une série de questions-réponses qui offre bien des perspectives intéressantes que le schéma ci-dessous voudrait mettre en valeur :

Intérêt des cérémonies

Elles enseignent selon deux dimensions :		Elles ont une dimension culturelle nécessaire à divers titres :	
un savoir : (signification, histoire)	une participation liturgique : (accueil de sa dimension contemplative)	<i>L'Église est visible</i>	<i>L'homme est composé de corps aussi bien que d'âme (p. 167).</i>
	<i>Elles sont comme une espèce de livre et de</i>	<i>Elles touchent et recueillent (p. 166).</i>	<i>la majesté de la Religion</i> et <i>le respect dû à Dieu (p. 166).</i>

<p><i>langage mystérieux</i> (p. 166). Elles sont instituées de Notre Seigneur, des Apôtres, de l'Église gouvernée par le Saint Esprit (p. 167).</p>	<p><i>donnent des mouvements de piété</i> (p. 166). <i>portent à Dieu et attirent la grâce</i> (p. 442).</p>	<p><i>les exigent</i></p>
--	--	---------------------------

Relevons quelques passages de cette leçon, parmi les plus significatifs :

D. À quoi servent-elles (les cérémonies) ? R. 1° À l'instruction et à l'édification de ceux qui les voient. 2° À imprimer le respect et la vénération des choses saintes. 3° À exciter l'attention et la dévotion intérieure. 4° À donner une haute idée de nos Mystères. 5° À les rendre plus solennels et plus vénérables.

D. Qu'avez-vous encore à en dire ? R. 1° Qu'elles sont comme une espèce de livre et de langage mystérieux qui rappelle en notre mémoire les bienfaits de Dieu. Qu'elles nous distinguent des hérétiques. 3° Que la majesté de la Religion et le respect dû à Dieu les exigent. 4° Qu'elles purifient nos sens [...] 5° Qu'elles touchent et recueillent. 6° Qu'elles donnent des mouvements de piété et élèvent nos âmes à Dieu.

D. Que signifient les cérémonies dont on use dans l'administration des Sacrements ? R. 1° Les effets qu'ils produisent. 2° Les dispositions qu'ils exigent. 3° Les devoirs qu'ils imposent...

D. Que signifient encore les cérémonies ? R. 1° Les Mystères que Jésus-Christ a opérés autrefois, sur la terre, pour notre rédemption. 2° Les grâces qu'il répand à présent, dans l'Église, pour notre sanctification...

D. D'où vient l'institution des cérémonies ? R. 1° De Notre Seigneur Jésus-Christ. 2° Des Apôtres. 3° De l'Église gouvernée par le Saint Esprit. 4° La Religion judaïque avait les siennes, et Dieu en avait prescrit dans l'Ancienne Loi.

D. Pourquoi sont-elles nécessaires ? R. L'Église est visible et l'homme est composé de corps aussi bien que d'âme (p. 166s).

Les cinq leçons illustrant le 1er Commandement de l'Église sont rattachées immédiatement à ce qui est dit de la Messe paroissiale ; et en tant que celle-ci est *recommandable et privilégiée par-dessus les autres* (p. 442).

D. En quoi l'est-elle ? R. 1° Elle se dit particulièrement pour les paroissiens. 2° Les prières que l'on y fait sont plus agréables à Dieu et plus efficaces, puisqu'elles s'y font par les fidèles unis et assemblés en son nom et qu'ils les offrent par la bouche du pasteur commun établi sur le troupeau. 3° Elle représente mieux la charité et la Communion des Saints. 4° Les cérémonies qui s'y pratiquent portent à Dieu et attirent la grâce (p. 442).

Les cérémonies *portent à Dieu et attirent la grâce* : ces deux expressions se retrouvent dans le passage qui traite des *effets de l'eau bénite* :

D. Quels sont les effets de l'eau bénite ?

R. Quand on s'en sert avec foi, [...] 9° Elle attire les grâces. 10° Elle produit divers bons mouvements et sentiments. 11° Elle porte à Dieu.

La croyance à la présence et à l'action des démons étant partagée et vécue y compris par les milieux ecclésiastiques les plus cultivés ; les effets de l'eau bénite, cette eau *que l'Église consacre à des usages religieux par la prière et le signe de la Croix*, se retrouvent dans les motifs qui sous-tendent les pratiques traditionnelles d'alors :

D. Pourquoi en met-on à la porte des églises ? R. Pour en ressentir les bons effets et, surtout, pour nous disposer à la prière et nous marquer la pureté qu'elle exige.

D. Pourquoi dans les chambres ? R. 1° Pour marque de Religion. 2° Pour attirer la bénédiction divine. 3° Par dévotion. 4° Pour en chasser les malins esprits.

D. Pourquoi en jette-t-on sur les morts ? R. Afin de marquer, 1° Notre communion avec eux. 2° Notre désir que l'âme du défunt soit arrosée des miséricordes de Dieu. 3° Et les flammes de son Purgatoire éteintes par cet acte de religion et de charité. 4° De chasser les démons qui, quelquefois, habitent dans les sépulcres, empêchent les oraisons des fidèles, profanent les ossements par les maléfices des sorciers. 5° Et de réveiller le souvenir

de la résurrection des morts : on arrose un arbre qu'on croit devoir reprendre vigueur.

D. Quand doit-on en prendre ? R. 1° Quand on se lève et qu'on se couche. 2° qu'on entre ou qu'on sort. 3° qu'il tonne ou qu'on a peur. 4° qu'on est tenté. 5° qu'on commence la prière (p. 442s).

On a remarqué, très justement, que *la méthode allégorique est celle qui est le plus couramment utilisée pour expliciter les cérémonies et leurs implications ; et que La Chétardye est celui qui exploite le plus radicalement ce genre de lecture*¹⁸⁸. Les textes de La Chétardye manifestent fréquemment, on a pu le relever, l'aisance de cet auteur dans ce genre d'analyse et de commentaire. On la retrouve dans le paragraphe traitant *De la procession* :

D. Que signifie la procession qu'on fait avant la Messe paroissiale ?

R. 1° La venue de Jésus-Christ sur la terre et son retour au Ciel. 2° Sa vie laborieuse et voyageuse. 3° Le chemin qu'il fit en allant au Calvaire que l'Autel représente. 4° Le retour de la nature humaine vers Dieu, dont elle était sortie. 5° Les pèlerinages et stations des premiers Chrétiens aux tombeaux des Martyrs. 6° La confiance avec laquelle nous allons tous ensemble aborder la Bonté divine, lui faire nos prières et lui offrir le Sacrifice. 7° L'obligation que nous avons de marcher après Jésus-Christ, comme les brebis après leur pasteur. 8° Et celle que le clergé a de suivre de près Jésus-Christ, de montrer au peuple le chemin de la vertu, de le précéder et lui servir de modèle (p. 443s).

Et dans le paragraphe traitant *Du prône* :

D. ...L'instruction pastorale... est-elle fort importante ?

R. Oui, parce que, 1° Elle vient de celui qui est chargé de nos âmes. 2° Elle est établie et ordonnée par l'Église. 3° C'est elle que cette bonne Mère nous recommande le plus. 4° C'est là qu'on publie et qu'on explique les Ordonnances, ses fêtes, ses jeûnes, ses observances, son esprit et ce qui regarde le service de Dieu. 5° Le lait maternel est toujours le plus salutaire, quand même il ne serait pas le plus abondant. 6° L'Évangile est le pain

¹⁸⁸ O Windels. op. cit. p. 91.

des âmes ; c'est au père de famille à le rompre et à le distribuer à ses enfants. 7° On le donne les six jours de la semaine au corps, est-ce trop de le donner le septième à l'âme ? (p. 445).

Accumulation de données doctrinales ou autres, accumulation d'images familières : c'est un passage assez typique de la façon de procéder de l'auteur, et que l'on a déjà rencontrée. La logique de l'exposé n'est pas toujours évidente. Avec le Frère Frédien¹⁸⁹, l'on peut penser que M. de La Chétardye cède au besoin de l'énumération, de la classification multiple, prolixe en ses parties, concise en l'expression de chacune d'elles. Sans doute veut-il documenter largement les maîtres : c'est au détriment de l'intérêt et de la vie. Et peut-être bien de la contemplation... Mais une contemplation que d'autres passages de notre catéchisme peuvent susciter et nourrir. Ainsi :

D. Pourquoi offre-t-on du pain et du vin à la Messe des Morts ?

R. Offrir à Dieu du pain et du vin, dont notre vie est soutenue, c'est 1° Lui offrir cette vie même. 2° Confesser qu'on la tient de lui. 3° Déclarer qu'on est prêt à la lui rendre, quand il lui plaira. 4° Qu'on n'attend que le moment qu'il la redemandra (p. 445).

Quant au pain béni :

D. Pourquoi le donne-t-on ? R. En mémoire de l'Eucharistie, dont il est le suppléant. 2° En signe de communion entre les fidèles. 3° Et de la charité qui les doit tous unir ensemble. 4° En témoignage de l'ancienne ferveur des premiers Chrétiens.

D. Comment le doit-on manger ? R. 1° Avec respect et dévotion. 2° En s'unissant d'esprit à tous les fidèles chrétiens ; les Saints Pères ayant remarqué dans le pain un composé de plusieurs grains de blé réduits en un, symbole de tous les chrétiens réduits en un seul Corps, pour s'offrir à Dieu en unité d'esprit (p. 446).

La *Communion générale* est une cérémonie que peu de catéchismes des fêtes évoquent. Et pour cause : elle est rarement mise en œuvre dans les paroisses. Elle n'est qu'un souhait, pour La Chétardye. Responsable d'une paroisse, il

¹⁸⁹ Revue *Entre-Nous*, n° 49, p. 37. cf. aussi O. Windels, p. 67.

mesure, sans doute, les difficultés pastorales que présenterait sa réalisation dimanche après dimanche :

D. Serait-il à désirer que les paroissiens communiassent tous ensemble à la Grande Messe, et de la main de leur pasteur ? R. Oui ; et c'était l'ancienne et première coutume, dont le rétablissement serait de grande édification.

D. Pourquoi ? R. Parce que la communion est plus agréable à Dieu quand elle se fait ainsi en commun.

D. D'où vient cela ? R. À cause de la société fraternelle, qui est une des choses signifiée par le mot de communion.

D. Ce mot ne veut-il pas dire : participation au Corps de Jésus-Christ ? R. Oui, mais il veut encore dire : la communion des fidèles, dont le Corps de Jésus-Christ est le lien, le centre et le signe (p. 447).

Le Catéchisme de Bourges, source des Devoirs C.

Le Catéchisme de Bourges est, de beaucoup, la principale source des Devoirs C. Plus de 150 pages, sur 301, ont été influencées par ce texte. Et, parfois, fortement. Les emprunts lasalliens ne se limitent pas au texte de la *Cinquième partie*, qui traite des temps et des fêtes liturgiques *que nous devons méditer* (p. 487-724). Si cette partie est la plus exploitée, certains emprunts viennent de la *Seconde partie* (les *cérémonies*, p. 166-167) ; d'autres, de la *Troisième partie* (Messe paroissiale et cérémonies de cette Messe, p. 440-447). Mais comment Jean-Baptiste de La Salle exploite-t-il ces textes ? Comme il le fait pour les autres sources ? Sans doute. Et cela va du vocabulaire jusqu'aux nuances de la pensée.

Le vocabulaire.

L'on a pu apprécier la maîtrise de la langue et même la qualité littéraire du *Catéchisme de Bourges*. Jean-Baptiste de La Salle n'a pas la même aisance ni le même talent ; mais il cherche et atteint la clarté comme la rigueur de l'expression. Voici des exemples d'options lasalliennes face à des emplois de mots ou d'expressions du Catéchisme de Bourges. Ces options peuvent avoir des origines diverses : éviter un plagiat par trop littéral - les phrases entières, sans aucune retouche, sont très rares dans les Devoirs C ; tenir à son propre vocabulaire : *Messe de paroisse* pour *Messe paroissiale*, *l'après-midi* pour *l'après-*

dîner, limbes pour enfers, Centenier pour Centurion... ; faire appel à un vocabulaire plus accessible à ses lecteurs éventuels, les écoliers en particulier, changer pour commuer, prière pour oraison... ; nuancer : Paul parcourut presque toute la terre pour Paul parcourut toute la terre habitable...

Vocabulaire : les options lasalliennes

	Contexte	La Chétardye	Jean-Baptiste de La Salle
1	De la messe	paroissiale (p. 441)	de paroisse (DC 10,1,1 & 10,2)
2	Les cérémonies	attirent la grâce (p. 442)	procurent la grâce (DC 10,2,3)
3	sanctifier	la matinée (p. 447)	le matin (DC 10,3,4)
4	sanctifier	l'après-dîner (p. 447)	l'après-midi (DC 10,3,4)
5	afin que	le peuple y assistât (p. 447)	le peuple y assiste (DC 10,3,4)
6	l'obligation	que le Clergé a de suivre de près Jésus-Christ (p. 444)	les Ecclésiastiques doivent suivre de près Jésus-Christ (DC 10,4,4)
7	l'obligation de	montrer au peuple le chemin de la vertu (p. 444)	montrer aux fidèles le chemin de la vertu (DC 10,4,4)
8	l'Église consacre à des usages	religieux (p. 442)	saints (DC 20,3,1)
9	l'eau bénite	dissout les charmes et les maléfices (p. 442)	empêche l'effet des charmes et des maléfices (DC 20,3,7)
10	chasser	les esprits malins (p. 442)	les malins esprits (DC 20,3,9)
11	les bénédictions	divines (p. 442)	de Dieu (DC 20,3,9)
12	prendre de l'eau bénite s'	il tonne (p. 443)	ils entendent le tonnerre (DC 20,3,11)
13	Qu'est-ce que les antiennes O...	des exclamations amoureuses (p. 488)	des acclamations que fait l'Église soupirante... (DC 30,1,4)
14	les confesseurs peuvent	commuer les vœux (p. 291)	changer les vœux (DC 30,13,3)

15	les dimanches sont consacrés	au culte des Trois Personnes divines (p. 622)	pour honorer Dieu et les Trois Personnes de la Très Sainte Trinité (DC 41,2,2)
16	sa naissance spirituelle	et mystique dans l'âme des justes (p. 504)	dans les âmes des justes (DC 42,2,6)
17	Jésus	sua des gouttes de sang (p. 565)	eut alors une sueur comme de gouttes de sang (DC 42,8,4)
18	Judas vint	à la tête d'une troupe de soldats (p. 565)	avec une troupe de gens armés d'épées et de bâtons (DC 42,8,5)
19	nous avons rendu	vain et inutile le fruit de sa Passion (p. 590)	inutile le fruit de sa Passion (DC 42,8,14)
20	L'âme de Jésus-Christ	revenue des Enfers (p. 594)	revenue des Limbes (DC 42,9,3)
21	Jésus-Christ monta au Ciel	il avait avec lui les âmes des saints Pères (p. 611)	il y mena avec lui les âmes des Saints qui étaient morts avant lui (DC 42,10,3)
22	les Apôtres et les Disciples	étant en retraite et en oraison (p. 616)	étaient en retraite et en prière (DC 42,11,4)
23	réparer par nos	hommages et notre dévotion les irrévérances et les tiédeurs de toute l'année (p. 623)	visites fréquentes et par notre dévotion toute particulière les irrévérances que nous avons commises (DC 42,12,7)
24	donner un témoignage	public et authentique de notre foi (p.623)	public de la foi que nous avons (DC 42,12,6)
25	Sainte Anne était	extrêmement âgée (p. 700)	fort âgée (DC 43,2,1)
26	visiter, saluer une personne	infiniment au-dessous d'elle (p. 671)	qui était beaucoup au-dessous d'elle (DC 43,4,3)
27	quel(le)s	privilèges reçut saint Jean-Baptiste dans cette visite ? (p. 673)	les faveurs et les grâces que reçut saint Jean-Baptiste dans la visite (DC 43,4,6)
28	saint Jean-Baptiste	sanctifié par l'effusion d'une grâce abondante (p. 673)	sanctifié par une grâce très abondante (DC 43,4,6)

29	Que demander	du zèle pour soutenir l'honneur de Dieu (p. 705)	du zèle pour l'honneur et pour la gloire de Dieu (DC 44,3,3)
30	Il prêcha aux Nations	en la personne du Centurion Corneille (p. 668)	en la personne de Corneille le Centenier (DC 44,8,3)
31	Il fit	un si prodigieux nombre de miracles (p. 667s)	un si grand nombre de miracles (DC 44,8,5)
32	Paul convertit à la foi	le proconsul Paul Sergius (p. 670)	un proconsul nommé Serge Paul (DC 44,8,11)
33	Paul parcourut	toute la terre habitable (p. 670)	presque toute la terre (DC 44,8,11)
34	Paul s'est	appliqué tout entier à la conversion des Gentils (p. 670)	employé tout entier à la conversion des Gentils (DC 44,8,13)
35	il a vu	des secrets qu'il n'est pas loisible à un mortel de manifester sur la terre (p. 670)	et appris des Mystères et des secrets qu'il n'est pas permis à un homme mortel de manifester sur la terre (DC 44,8,14)
36	S. André fut attaché à la croix	et y vécut deux jours (p. 491)	deux jours entiers (DC 44,9,3)
37	y donnant	L'exemple d'une patience invincible (p. 491)	un grand exemple de patience (DC 44,9,3)
38	L'Apocalypse contient	autant de Mystères que de mots (p. 512)	autant de prophéties que de paroles (DC 44,10,3)
39	Étant à Rome, il fut pris	par ordre de l'empereur Domitien (p. 512)	par le commandement de l'empereur Domitien (DC 44,10,7)
40	L'Apocalypse	renferme tout ce qui doit arriver à l'Église jusqu'à la fin du monde (p.512s)	contient ce qui devait arriver de considérable à l'Église jusqu'à la fin du monde (DC 44,10,7)
41	Saint Paul	(le nomme) une des trois colonnes de l'Église naissante (p. 606)	le regarde comme un des principaux soutiens de l'Église (DC 44,12,4)

42	Après l'Ascension, S. Jacques	fut choisi, ou plutôt confirmé par saint Pierre et par les autres Apôtres (p. 605s)	fut choisi par les autres Apôtres (DC 44,12,4)
43	Que faut-il lui demander ?	la confiance en Dieu dans nos besoins temporels (p. 607)	la confiance en Dieu dans nos besoins (DC 44,12,10)
44	Saint Mathieu observait	une étroite abstinence (p. 702)	une très grande abstinence (DC 44,14,3)
45	ne se nourrissant	que d'herbes, de graines et de bourgeons (p. 702)	que d'herbes et de graines (DC 44,14,3)
46	Le Sermon sur la Montagne qui	contient en abrégé toute la perfection chrétienne (p. 703)	contient les principales maximes de la vie chrétienne (DC 44,14,6)
47	Saint Jude	a écrit une excellente Lettre canonique contre les hérétiques de son temps (p. 712)	a écrit une Épître contre les hérétiques de son temps (DC 44,15,2)
48	la conversion et la vocation de ce saint	édifia et autorisa beaucoup l'Église naissante (p. 652)	édifia beaucoup toute l'Église (DC 44,17,1)
49	Barnabé rempli	du Saint-Esprit (p. 653)	de foi et du Saint Esprit (DC 44,17,6)
50	Quelle vertu admirez-vous en saint Joseph ?	sa chasteté, dont il avait fait vœu exprès (p. 550)	sa chasteté, dont on croit qu'il a fait vœu (DC 44,18,5)
51	Saint Étienne	doué d'une rare sagesse (p. 506)	a possédé une très grande sagesse (DC 44,19,1)
52	il faisait	non des miracles mais des prodiges étonnants (p. 506)	des miracles et des prodiges surprenants (DC 44,19,1)
53	Saint Laurent voyant	traîner au supplice le Pape Sixte (p. 687)	mener au supplice le Pape Saint Sixte (DC 44,20,1)
54	Fille de	Jaïrus, prince de la synagogue (p. 679)	Jaïre, prince de la synagogue (DC 44,9,7)

Quant à l'expression, Jean-Baptiste de La Salle reprend volontiers les formulations de la pensée de La Chétardye. Il y a cependant un domaine dans lequel il marque quelque réticence : le recours à l'allégorie si chère à l'auteur du *Catéchisme de Bourges*. Mais il ne les refuse pas systématiquement ; ainsi, lorsqu'il s'agit de donner sens aux processions :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi les ecclésiastiques marchent-ils deux à deux ?</i></p> <p><i>R. Pour imiter les Disciples que Jésus-Christ envoya ainsi prêcher l'Évangile. 2° En signe de la charité fraternelle.</i></p>	<p>D. Pourquoi les ecclésiastiques marchent-ils deux à deux dans les processions ?</p> <p>R. C'est pour imiter les Disciples que Jésus-Christ envoya deux à deux prêcher son Évangile.</p>
<p><i>D. Pourquoi porte-t-on la Croix avec deux luminaires et de l'encens devant la procession ?</i></p> <p><i>R. Pour marquer, 1° Que nous devons suivre Jésus-Christ crucifié, c'est-à-dire, imiter ses travaux et sa patience. 2° Que celui qui le suit ne marche pas dans les ténèbres... (p. 444).</i></p>	<p>D. Pourquoi porte-t-on la Croix devant les processions ?</p> <p>R. C'est pour nous marquer que Jésus-Christ crucifié est notre Chef, et que si nous voulons arriver heureusement à notre céleste Patrie, nous devons suivre Jésus-Christ et imiter ses vertus (DC 10,4,5).</p>

Mais l'auteur des Devoirs C ne relèvera pas ce type d'allégories :

D. Pourquoi (l'Avent) est-il composé de quatre semaines ? R. En l'honneur des quatre Avènements du Fils de Dieu : le premier par l'Incarnation. Le second, par la Communion. Le troisième, à l'heure de la mort. Le quatrième, au jour du Jugement ; et ce serait bien employer l'Avent que de s'en occuper d'un, chaque semaine (p. 487).

D. Que devons-nous faire cette semaine des Quatre Temps ? R. [...] 8° Lui consacrer les quatre âges de notre vie, l'enfance, la jeunesse, l'âge viril et la vieillesse, figurés par les quatre saisons de l'année, que Jésus-Christ a

sanctifiées par ses principaux Mystères, étant né en hiver, mort au printemps, monté au Ciel en été. Et ne peut-on pas conjecturer, du ch.24, v.32 de Saint Mathieu que ce divin Soleil de Justice reviendra dans toute sa splendeur et la plus haute élévation de sa Gloire, vers l'automne ? (p. 621).

D. Que signifie la crèche ? R. Que le Verbe éternel qui, dans le Ciel, était le Pain des Anges, s'était fait sur la terre la nourriture des hommes, en se couvrant de notre chair.

D. Et cette paille ? R. Qu'il était le froment des élus, et que nous devons faire litière des grandeurs humaines (p. 501).

Jean-Baptiste de La Salle, comme La Chétardye, se réfère volontiers et comme systématiquement aux Écritures lorsqu'il s'agit de *leçons* ou d'*instructions* sur les Mystères ou les saints Disciples de Jésus-Christ. Il a un plus grand souci, généralement, de développements logiques et de questions-réponses distinguant bien les divers aspects des événements liés aux Mystères ou à la vie du Saint étudié. La mise en regard des textes Bourges - Devoirs C, traitant de la Transfiguration de Jésus-Christ rend sensible ces options lasalliennes :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Dites-nous l'histoire de cette merveille ?</i></p> <p><i>R. Notre Seigneur ayant prédit sa Passion à ses Disciples, prit, huit jours après, saint Pierre, saint Jacques le Majeur et saint Jean son frère, et les mena sur le haut d'une montagne écartée, qu'on tient être le Thabor, afin de passer avec eux la nuit en oraison, comme il avait souvent accoutumé. Il y a néanmoins une tradition qui porte que la Transfiguration s'opé-</i></p>	<p>D. Qu'est-il arrivé dans ce Mystère de la Transfiguration ?</p> <p>R. C'est que Jésus-Christ alla un jour, avec trois de ses Apôtres, Pierre, Jacques et Jean, sur une haute montagne et, comme il y priait, il fut transfiguré devant eux.</p> <p>D. Sur quelle montagne se passa la Transfiguration de Notre Seigneur ?</p> <p>R. On croit communément que ce fut sur la Montagne du Thabor.</p>

ra en plein jour, comme si tout eût dû être lumineux dans ce Mystère.

D. Qu'arriva-t-il en ce lieu ?

R. Le Sauveur, dans l'ardeur de sa prière, fut transfiguré, une lumière divine sortit de lui, sa face parut autre et brilla comme le soleil ; ses habits devinrent éclatants de blancheur comme la neige. Moïse et Élie s'apparurent à lui dans un état de gloire et s'entretenirent avec lui de cet excès, qu'il devait bientôt accomplir en Jérusalem.

D. Continuez à nous rapporter cette merveille ?

R. Les Apôtres, jusqu'alors endormis, s'éveillèrent ; ils virent Jésus-Christ tout rayonnant de Gloire et de Majesté. Saint Pierre, hors de lui et comme en extase, s'écrie : Seigneur, il fait bon ici, faisons-y trois tabernacles, un pour Vous, un pour Moïse et un pour Élie. Comme il parlait encore, sans savoir ce qu'il disait, une nuée lumineuse les environna et une voix retentit, du milieu de cette nuée, qui dit : 'Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le'. Pour lors, les Apôtres effrayés tombèrent la face contre terre. Notre Seigneur s'approchant d'eux, les toucha et leur dit : Levez-vous, et ils

D. Comment Jésus-Christ fut-il transfiguré ?

R. Une lumière divine sortit de Jésus-Christ ; sa face devint brillante comme le soleil et ses habits blancs comme la neige : c'est ainsi qu'il fut transfiguré.

D. Qu'arriva-t-il pendant que Jésus-Christ fut ainsi transfiguré ?

*R. Pendant ce temps, Moïse et Élie s'apparurent à lui dans un état de gloire et s'entretenirent avec lui de ce qui devait s'accomplir à Jérusalem, dans la Passion de Jésus-Christ, et de l'excès d'amour qu'il devait y faire paraître ; et, en même temps, une nuée lumineuse les environna, du milieu de laquelle cette voix se fit entendre : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le.**

D. Qu'arriva-t-il aux trois Apôtres, pendant la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. Aussitôt que cette voix se fit entendre, les trois Apôtres effrayés tombèrent le visage contre terre, et Notre Seigneur s'approchant d'eux les toucha et leur dit : Levez-vous ; et alors ils ne virent plus personne que Jésus-Christ.

<p><i>ne virent plus personne que Jésus-Christ qui, descendant avec eux de la montagne, leur défendit de parler de cette vision, qu'après sa Résurrection (p. 680s).</i></p>	<p>D. Que fit Jésus-Christ après avoir été ainsi transfiguré ? R. Il descendit de la Montagne avec ses trois Apôtres et leur défendit de parler de cette vision, avant sa Résurrection (DC 42,6,3 à 5)</p>
--	--

La Chétardye prolonge ce rappel des événements par près de six pages de commentaires riches en considérations morales, spirituelles, voire mystiques. Des développements dans lesquels il laisse libre cours à sa propension à multiplier les allégories. Jean-Baptiste de La Salle ne le suit pas en cela.

D. Pourquoi Jésus-Christ choisit-il ordinairement les montagnes pour prier ? R. Afin de nous enseigner que l'éloignement des hommes, la solitude et le libre aspect du ciel, sont de grands secours pour s'élever à Dieu, et pour recevoir ses faveurs, réservées aux âmes parvenues à une haute perfection (p. 682).

D. Que signifiait encore cette nuée lumineuse ? R. 1° Les clartés de la foi dont Jésus-Christ éclairerait l'Église, vraie Tabernacle des Saints, incomparablement plus vives que celles de la Synagogue enveloppée sous des figures sombres et obscures. 2° La puissante protection que Dieu donnerait au nouveau peuple, dans les déserts de cette vie. 3° Et l'éclat de cette nuée, la lumière du monde, non pas nouvellement créé, comme autrefois, mais réparé (p. 684).

L'histoire.

Un autre domaine dans lequel nos deux auteurs se rencontrent... et se séparent : l'histoire. Jean-Baptiste de La Salle relève volontiers, dans ses sources, les données qui renvoient aux origines de l'Église, aux *premiers chrétiens* ;

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que signifie la procession qu'on fait avant la Messe paroissiale ?</i></p>	<p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué la procession qui se fait tous les</p>

R. [...] 5° *Les pèlerinages et stations des premiers chrétiens aux tombeaux des martyrs...* (p. 443s).

D. *Qu'est-ce que la Septuagésime ?*

R. *C'est un temps que l'Église consacre à la pénitence et à la dévotion, et que le monde destine à la débauche et à la dissolution.*

D. *Que faut-il donc faire ?*

R. *L'employer aux exercices de piété. 1° Par conformité à l'esprit de l'Église. Par opposition à l'esprit du monde. L'Église prêche aujourd'hui la pénitence, il faut écouter sa voix.*

D. *À quoi voit-on cet esprit de l'Église ?*

R. *La ferveur des premiers chrétiens qui commençaient le jeûne quadragésimal dès ce dimanche, et qui faisaient non une quadragésime mais une septuagésime de pénitence, ce qui s'est conservé en plusieurs Ordres religieux. 6° Les instructions publiques des Catéchumènes qu'autrefois on commençait en ce jour pour les disposer au Baptême qui était administré à Pâques : or tout cela inspire la pénitence et la religion (p. 535).*

dimanches avant la Messe de Paroisse ?

R. [...] 2° C'est en mémoire des pèlerinages et des stations que les premiers chrétiens faisaient aux tombeaux des premiers Martyrs, où ils allaient célébrer le Sacrifice de la Sainte Messe (DC 10,4,8).

D. *Qu'est-ce que le temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême ?*

R. C'est un temps que l'Église a particulièrement consacré à la prière et à la pénitence.

D. *Que faisaient les premiers chrétiens dans le temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême ?*

R. Ils faisaient deux choses :

1° Ils commençaient le jeûne du Carême dès la Septuagésime.

2° On commençait dès ce jour à instruire publiquement les Catéchumènes, pour les disposer au Baptême qu'ils devaient recevoir la veille de Pâques (DC 30,3,3).

De même, Jean-Baptiste de La Salle s'appuie sur sa source pour rappeler les origines de *l'absolution générale* donnée lors de la Semaine Sainte :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que dites-vous de l'absoute que Messieurs les Curés donnent au peuple de leur paroisse, le Samedi Saint, suivant le rituel du Diocèse ?</i></p> <p><i>R. Que ce n'est pas une absolution sacramentelle, mais un ancien vestige de la réconciliation solennelle des pénitents qu'on faisait autrefois dans l'Église, après qu'ils avaient pleinement satisfait à leurs péchés dans le jeûne, les larmes, le sac et la cendre, chacun selon l'énormité du crime qu'il avait commis. Ainsi l'Église multipliait ses enfants, le matin par le Baptême, ou la Régénération ; le soir, par la pénitence, ou la Résurrection : composant son peuple de ceux qui conservaient l'innocence ou qui la réparaient (p. 529s).</i></p>	<p>D. Qu'est-ce que l'absoute, ou l'absolution générale qu'on donne dans les églises, le Jeudi Saint, le Samedi Saint et le jour de Pâques ?</p> <p>R. Ce n'est pas une absolution sacramentelle : mais c'est une simple cérémonie, qui se fait dans l'Église, pour nous faire ressouvenir de la réconciliation solennelle des pénitents, qu'on faisait autrefois dans l'Église.</p> <p>D. Qu'est-ce que c'était cette réconciliation solennelle des pénitents ?</p> <p>R. C'était une réconciliation qui se faisait avant la Communion pascale, par laquelle on absolvait publiquement de l'excommunication les pénitents qui faisaient, dans l'Église, pénitence publique de quelques péchés énormes, qu'ils avaient commis (DC 20,10,1 & 2).</p>

Mais il semble que Jean-Baptiste de La Salle nuance certaines affirmations, qui touchent à l'histoire, dans sa source :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Comment se passa la jeunesse de la très Sainte et glorieuse Vierge ?</i></p> <p><i>R. Dès l'âge de trois années, ses parents l'offrirent à Dieu dans le Temple et la lui consacèrent...</i></p> <p><i>D. Quel jour cela arriva-t-il ?</i></p> <p><i>R. Ce fut aujourd'hui 21^{me} de novembre, à ce qu'on tient... (p. 718).</i></p>	<p><i>D. À quel âge la Très Sainte Vierge fut-elle présentée au Temple ?</i></p> <p><i>R. On croit que ce fut à l'âge de trois ans (DC 43,3,1).</i></p>

Il est intéressant de comparer comment Jean-Baptiste de La Salle et La Chétardye, à partir d'un texte fort sobre de Luc (*Marie enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hostellerie*), traitent de la naissance de Jésus dans une étable :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. D'où provenait un tel refus ?</i></p> <p><i>R. Sans doute de son pauvre équipage, car elle paraissait en un état bien éloigné de celui des personnes riches, auprès desquelles il y a de l'argent à gagner.</i></p> <p><i>D. Que fit la Sainte Vierge quand elle se vit ainsi rebutée ?</i></p> <p><i>R. Elle se retira dans une espèce de porche ou de grotte ruinée, qui pouvait servir d'écurie et où l'on tient, assez communément par tradition, qu'il se trouva un bœuf et un âne, ainsi que les prophètes semblent l'avoir prédit (p. 500).</i></p>	<p><i>D. Pourquoi la Très sainte Vierge mit-elle Notre Seigneur au monde dans une étable ?</i></p> <p><i>R. Ce fut parce que personne ne la voulut loger à Bethléem, à cause qu'elle était pauvre (DC 42,2,4).</i></p>

Espèce de porche, grotte ruinée pouvant servir d'écurie, présence d'un bœuf et d'un âne : on le voit, La Chétardye multiplie à plaisir les détails pittoresques ; détails que Jean-Baptiste de La Salle ne relève pas quoique composant un catéchisme visant en premier lieu les enfants...

Autre donnée historique que La Chétardye se plaît à relever : la part que les Rois de France ont pris dans l'établissement de fêtes ou de manifestations liturgiques. Ce sont des événements que Jean-Baptiste de La Salle passe sous silence. Ainsi, les Devoirs C ne comportent pas de leçon pour la fête de Saint Louis ; ni d'allusions à *nos Rois*, fréquentes dans le *Catéchisme de Bourges* :

- Pour l'Avent : ... *On commençait autrefois l'Avent dès la Saint Martin ; et il durait quarante jours, suivant même l'Ordonnance des Rois de France, et saint Louis le passait tout entier dans le jeûne et la continence* (p. 489).
- Pour le Carême : ... *Saint Louis ne voulait pas que ses enfants, les Princes, portassent des fleurs en Carême* (p. 548).
- Pour la Nativité de la Très Sainte Vierge : ... *Se renouveler... dans la dévotion envers la Sainte Vierge, à quoi nous sommes d'autant plus particulièrement obligés, que ce fut un de nos plus pieux Rois qui obtint du Pape de son temps, la célébration de cette fête* (p. 700).
- Pour la Toussaint : ... *nous devons la célébrer avec un zèle d'autant plus singulier, que c'est la piété d'un de nos meilleurs et plus grands Rois qui, à la sollicitation du Souverain Pontife de son temps, procura son établissement en France* (p. 713).
- Pour la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge : ... *nous devons la célébrer avec une dévotion d'autant plus grande, que ce fut la piété d'un de nos plus sages Rois qui l'introduisit en France, secondant en cela le zèle et la religion du Souverain Pontife qui vivait alors, lequel la répandit dans tout l'Occident* (p. 727).

La culture d'une époque.

La pastorale liturgique du XVII^e siècle s'est voulue, surtout à partir des perspectives et des engagements de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, « structurante » à l'égard des personnes et du peuple chrétien.

La liturgie l'était déjà, de par son existence même et la pérennité de son action. Car ce qui structure la vie chrétienne, c'est ou ce sont :

- L'année liturgique avec ses dimanches, ses temps liturgiques, ses fêtes ; ses pratiques : signes de Croix, usage de l'eau bénite, Angélus, processions, pèlerinages, jeûnes, abstinences, confessions, communions...
- Les lieux où elle se déroule : les églises avec leurs autels, la nef, les fonts baptismaux.
- Les temps forts de la vie : Baptême à la naissance, Première Communion (Saint-Nicolas-du-Chardonnet) ; Mariage, Extrême-Onction, Obsèques et sépultures.

Dans la ligne pastorale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le *Catéchisme de Bourges* et les Devoirs C visent à structurer et la personne même du fidèle et la Communauté paroissiale dans son ensemble. Ce n'est pas pour rien, en effet, que ces ouvrages soulignent l'importance d'une participation libre et consciente aux Offices paroissiaux et, en tout premier lieu, à la **Messe dite de Paroisse** :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>De la Messe Paroissiale.</i></p> <p><i>D. Quelle Messe doit-on principalement entendre ces jours-là ?</i></p> <p><i>R. La Messe Paroissiale autant qu'il se peut, suivant l'institution ancienne.</i></p> <p><i>D. Qui doit le plus en donner l'exemple ?</i></p> <p><i>R. Les pères et mères de famille. 2° Les Magistrats et personnes publiques. 3° Ceux qui font profession de piété.</i></p> <p><i>D. Qui pèche contre ce devoir ?</i></p> <p><i>R. Ceux qui, par négligence, indiffé-</i></p>	<p>De la Messe de Paroisse.</p> <p>D. Quel est le premier et principal exercice de religion que les chrétiens font en commun dans les paroisses, les dimanches et les fêtes ?</p> <p>R. C'est d'entendre la Sainte Messe, qu'on nomme la Messe de Paroisse.</p> <p>D. Les chrétiens sont-ils obligés d'assister à la Messe de Paroisse ?</p> <p>R. Oui, ils y sont obligés.</p> <p>D. Y aurait-il péché de ne pas assister à la Messe de Paroisse ?</p>

rence, indévation ou mépris, se contentent d'entendre une Messe basse.

D. N'est-ce pas le même Jésus-Christ qu'on offre dans toutes Messes ?

R. Oui, mais la Messe Paroissiale est recommandable et privilégiée par-dessus les autres.

D. En quoi l'est-elle ?

R. 1° Elle se dit particulièrement pour les paroissiens.

2° Les prières que l'on y fait sont plus agréables à Dieu et plus efficaces, puisqu'elles s'y font par les fidèles unis et assemblés en son nom ; et qu'ils les offrent par la bouche du pasteur commun établi sur le troupeau.

3° Elle représente mieux la charité et la Communion des Saints.

4° Les cérémonies qui s'y pratiquent portent à Dieu et attirent la grâce.

R. Oui, il y aurait péché de manquer à y assister par négligence ou par mépris.

D. Pourquoi est-on obligé d'assister à la Messe de Paroisse, les dimanches et les fêtes ?

R. C'est pour deux raisons :

1° Parce que l'Église le commande.

2° Parce que les prières qu'on y fait sont plus agréables à Dieu, que celles qu'on ferait en une autre Messe.

D. Pourquoi les prières qu'on ferait à la Messe de la Paroisse sont-elles plus agréables à Dieu, que celles qu'on ferait en une autre Messe ?

R. C'est pour deux raisons :

1° Parce que la Messe de Paroisse se dit particulièrement pour les paroissiens.

2° Parce que les fidèles y étant unis entre eux et avec le prêtre, et tous ensemble avec Jésus-Christ, présentent et offrent au Père Éternel le Sacrifice de Jésus-Christ son Fils ; et par ce divin et excellent Sacrifice attirent sur toute la paroisse de très grandes grâces.

3° Parce que les cérémonies, qui accompagnent la Messe de Paroisse, portent plus particulièrement à Dieu et procurent beaucoup de grâces.

<p><i>D. Quelles sont ces cérémonies ?</i> <i>R. 1° L'eau bénite. 2° La procession. 3° Le prône. 4° L'offrande, et le pain bénit. 5° La Communion générale (p. 441s).</i></p>	<p>D. Quelles sont les cérémonies qui accompagnent la Messe de Paroisse ? R. Il y en a sept : 1° L'eau bénite. 2° La procession. 3° Le prône. 4° L'offrande. 5° Le pain bénit. 6° Le baiser de paix. 7° Les encensements (DC 10,2,1 à 4).</p>
--	--

Nos catéchismes ne visent pas à une simple pratique de la Messe du Dimanche et des Fêtes sous peine de *péché* ou *pour donner l'exemple*. Ce qui est visé, c'est de faire sienne la perspective communautaire de la Messe Paroissiale ; cette Messe qui rend les prières des fidèles *plus agréables à Dieu et plus efficaces*. Pour La Chétardye : *puisqu'elles s'y font par les fidèles unis et assemblés en son nom ; et qu'ils les offrent par la bouche du pasteur commun établi sur le troupeau*. Pour Jean-Baptiste de La Salle : *parce que les fidèles y étant unis entre eux et avec le prêtre, et tous ensemble avec Jésus-Christ, présentent et offrent au Père Éternel le Sacrifice de Jésus-Christ son Fils*.

Même perspective pastorale pour l'assistance à l'Office des Vêpres :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que célèbre-t-on encore dans les églises paroissiales les dimanches et les fêtes ?</i> <i>R. On chante l'Office des Vêpres, c'est-à-dire l'Office du soir.</i> <i>D. Est-ce bien fait d'y assister ?</i> <i>R. Oui, c'est un devoir de bon chrétien, auquel on ne doit point manquer tant qu'on peut.</i> <i>D. Pourquoi ?</i></p>	<p>D. Quelle est la partie de l'Office à laquelle les chrétiens doivent plus particulièrement assister les dimanches et les fêtes ? R. C'est celle des Vêpres. D. Pourquoi les chrétiens doivent-</p>

<p><i>R. 1° L'Église n'a ordonné les Vêpres qu'afin que le peuple y assistât ; c'est lui qu'on y appelle et pour qui on les sonne et qu'on les chante. 2° On a sanctifié la matinée en assistant à la Messe, il est juste de sanctifier l'après-dîner, en assistant à Vêpres... 4° La psalmodie élève à Dieu (p. 447).</i></p>	<p>ils particulièrement assister à Vêpres les dimanches et les fêtes ?</p> <p>R. C'est pour deux raisons :</p> <p>1° Parce qu'on ne les sonne et qu'on ne les chante, dans toutes les paroisses, qu'afin que les fidèles y assistent.</p> <p>2° Parce que, comme ils ont dû sanctifier le matin en assistant à la Grande Messe, ils doivent aussi de même sanctifier l'après-midi, en assistant à Vêpres (DC 10,3,4).</p>
--	---

L'action pastorale, visant à structurer la pratique d'un peuple de fidèles, se veut, on le voit, fondée sur la charité : l'union des laïcs et du prêtre leur pasteur, *et tous ensemble avec Jésus-Christ*, comme disent les Devoirs C, donne sens à cette assemblée des dimanches et des fêtes.

Cette dimension sociale, communautaire, de la pratique paroissiale, naît du regard de foi que tout chrétien doit porter sur lui et sur ses frères en Jésus-Christ. *La Fête de la Dédicace des églises* est l'occasion de le rappeler :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi renouveler tous les ans cette solennité ?</i></p> <p><i>R. Afin, 1° De retracer en nous la révérence due aux lieux saints et aux Mystères qui s'y célèbrent tous les jours. 2° De remercier Jésus-Christ de nous avoir agrégés à la société de son peuple, que les temples réunissent et figurent par l'assemblage des pierres qui les</i></p>	<p>D. Pourquoi renouvelle-t-on tous les ans la mémoire de la Dédicace et de la consécration des églises ?</p> <p>R. C'est pour trois raisons :</p> <p>1° Pour renouveler, dans le cœur des fidèles, la vénération qu'ils doivent avoir pour ces lieux saints et pour les Mystères qu'on y célèbre tous les jours.</p>

<p><i>composent ; et nous réjouir de nous voir les membres de son précieux Corps mystique... 4° D'y réparer, par la dévotion, nos péchés et nos négligences de toute l'année. 5° De renouveler la mémoire du saint jour, où nous avons été députés à des usages saints, marqués du signe de la Croix, comme d'un sceau sacré, etc.</i></p> <p><i>D. Que faudrait-il faire aujourd'hui ?</i></p> <p><i>R. 1° Visiter l'église paroissiale avec dévotion. 2° Y recevoir les Sacrements et entendre la Parole de Dieu. 3° Renouveler les promesses du Baptême, par lequel nous avons été faits les temples du Dieu vivant... (p. 608).</i></p>	<p>2° Pour y réparer par leur dévotion et par leur piété, les péchés qu'ils y ont commis, l'indévation et les négligences qu'ils y ont eues, pendant l'année.</p> <p>3° Pour y renouveler la mémoire du saint jour auquel ils ont été dédiés et consacrés à Dieu.</p> <p>D. Quel jour les chrétiens ont-ils été dédiés et consacrés à Dieu ?</p> <p>R. C'est dans le saint Baptême qu'ils ont été dédiés et consacrés à Dieu, et qu'ils ont été faits les temples vivants du Père, du Fils et du Saint Esprit (DC 44,24,5 & 6).</p>
---	---

Par ailleurs, deux cérémonies, relevées par nos catéchismes, donnent des signes, des marques, de cette union qui, dans la foi et la charité doit construire la communauté paroissiale :

Le partage du pain béni

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Quand a-t-on commencé à donner du pain béni à la Messe, comme on fait aujourd'hui ?</i></p> <p><i>R. Quand on a cessé de communier selon l'ancienne coutume.</i></p>	<p>D. Quand est-ce qu'on a commencé à donner du pain béni dans l'Église ?</p> <p>R. Ç'a été lorsque les fidèles ont cessé de communier à toutes les Messes, après le prêtre, selon l'ancienne coutume (DC 20,6,4).</p>

<p><i>D. Pourquoi le donne-t-on ?</i> <i>R. 1° En mémoire de l'Eucharistie, dont il est le supplément. 2° En signe de communion entre les fidèles. 3° Et de la charité qui les doit tous unir ensemble. 4° En témoignage de l'ancienne ferveur des premiers chrétiens (p. 446).</i></p>	<p>D. Pourquoi bénit-on ainsi un pain tous les dimanches dans l'Église, et le distribue-t-on ensuite aux assistants ? R. C'est pour trois raisons : 1° Pour tenir lieu de la communion et de la réception de la Sainte Eucharistie, que faisaient les premiers chrétiens à toutes les Messes auxquelles ils assistaient. 2° Pour suppléer au festin que faisaient ensuite les premiers chrétiens. 3° Pour marquer l'union qui est entre les fidèles et la participation qu'ils ont au Sacrifice de la Sainte Messe (DC 20,6,2).</p>
--	---

Le baiser de paix

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi fait-on baiser la paix ?</i> <i>R. Pour marquer la réconciliation des fidèles avec Dieu et avec le prochain ; pour n'être plus tous qu'un en Jésus-Christ, disposition nécessaire, afin de présenter nos dons à l'Autel et de participer à ce Mystère de paix (p. 446).</i></p>	<p>D. Pourquoi, dans toutes les Messes de paroisses, donne-t-on à baiser, à tous les assistants un instrument qu'on appelle la Paix ? R. C'est pour marquer que les fidèles doivent avoir entre eux une charité parfaite, et que ceux qui ont cessé de l'avoir telle, se réconcilient les uns avec les autres et rentrent ensemble dans une étroite union. D. D'où est venue cette cérémonie, qui se pratique dans toutes les gran-</p>

	<p>des Messes de Paroisses, de donner à baiser aux assistants un instrument, qu'on nomme la Paix ?</p> <p>R. Cette pratique est venue de ce qu'anciennement les fidèles s'entre baisaient les uns les autres dans l'église, avant la Communion, pour marque d'union entre eux et de réconciliation, si quelqu'un avait quelque peine contre un autre (DC 20,7,1 & 2).</p>
--	---

Penser que ces données pastorales, si profondes, si spirituelles se soient généralisées et aient constitué ce qui a motivé l'ensemble des pratiques du peuple chrétien, serait se leurrer. L'autorité cléricale, le poids des traditions et des coutumes, la perspective du péché mortel et de l'enfer, ont eu un rôle souvent déterminant. Mais il reste que les paroisses, en cette seconde partie du XVII^e siècle, se sont fortement structurées et pour longtemps.

Culture ecclésiastique et folklorique.

La pastorale du clergé, qui s'est efforcée de structurer des communautés paroissiales et des vies de fidèles, n'a pas pu éviter de rencontrer - voire de se heurter à - un autre type de culture, profondément enracinée dans les sociétés traditionnelles de l'époque. L'on peut déceler, chez La Chétardye comme chez Jean-Baptiste de La Salle, des données qui appartiennent à une culture de type « folklorique ». Deux exemples :

Pour la fête de Saint Jean-Baptiste

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi des feux aujourd'hui ?</i> <i>R. En signe d'allégresse et de joie pour</i></p>	<p>D. Pourquoi, dans plusieurs églises allume-t-on des feux de joie, la</p>

<p><i>la naissance de ce grand Saint, conformément à la prédiction de S. Gabriel...</i></p> <p><i>D. Le feu a-t-il quelque vertu singulière ?</i></p> <p><i>R. Non, il n'a rien de différent des autres feux de joie, que la fin et le motif religieux qu'on se propose en l'allumant.</i></p> <p><i>D. Que dites-vous de ceux qui, dans ce jour-là, se lèvent de grand matin, choisissent des herbes, s'en entourent le chapeau ou le corps, font certain nombre de tours aux environs, récitent un nombre déterminé de Pater ou d'Ave, gardent quelques charbons ou tisons, comme s'ils avaient quelque vertu contre le tonnerre ?</i></p> <p><i>R. Que ce sont des superstitions très blâmables, dont il faut désabuser le peuple, au prône du dimanche précédent, et auxquelles le zèle des ecclésiastiques doit s'opposer (p. 660s).</i></p>	<p>veille ou le jour de la fête de la Naissance de Saint Jean-Baptiste ?</p> <p>R. C'est pour marquer la joie que l'Église a de la naissance de Saint Jean-Baptiste.</p> <p>D. Est-il permis de danser autour du feu qu'on allume la veille de la fête de la Nativité de S. Jean et de faire des festins, de jeter, pardessus le feu, des herbes cueillies avant midi ou à jeun, de garder des tisons ou des charbons de ce feu, comme s'ils avaient quelque vertu, et de faire d'autres choses semblables ?</p> <p>R. Tout cela n'est nullement permis ; parce que toutes ces choses sont des superstitions indignes d'un chrétien (DC 44,5,9 & 10).</p>
---	---

Dans l'usage du pain béni¹⁹⁰

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Quels sont les manquements qu'on fait dans l'usage du pain béni ?</i></p> <p><i>R. 1° Le mêler avec les viandes com-</i></p>	<p>D. Quels sont les défauts qu'on peut commettre, dans l'usage du pain béni ?</p>

¹⁹⁰ Nos auteurs écrivent : *pain béni*.

<p><i>munes. 2° En donnant de gros morceaux aux uns et de petits aux autres. 3° Permettre que les enfants le profanent et le donnent aux bêtes. 4° Le manger sans révérences ni piété. 5° Disputer qui l'aura le premier (p. 446).</i></p>	<p>R. Il y en a particulièrement cinq, qui sont :</p> <p>1° De le mêler ou de le manger avec des viandes communes. 2° De le manger sans respect. 3° D'en donner des gros morceaux aux uns et des petits aux autres. 4° De permettre que les enfants le profanent et le donnent aux bêtes¹⁹¹. 5° De se presser pour en avoir les premiers, ou des premiers (DC 20,6,6).</p>
--	---

Cette culture folklorique a influencé la culture des clercs eux-mêmes ; non seulement au plan des croyances et de leur expression rituelle mais encore au plan des attitudes et du vécu. Les textes les plus révélateurs, dans nos catéchismes des fêtes, sont ceux qui traitent des cérémonies liturgiques faisant usage de l'eau bénite. Les vertus qui sont attribuées à celle-ci ne se limitent pas au domaine spirituel mais s'étendent jusqu'aux phénomènes atmosphériques les plus violents :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Quels sont les effets de l'eau bénite ?</i></p> <p><i>R. Quand on s'en sert avec foi, 1° Elle excite la dévotion. 2° Elle réjouit et recrée spirituellement. 3° Elle purifie du péché véniel. 4° Elle écarte le démon, les tentations et les mauvaises</i></p>	<p>D. Quels sont les biens que fait dans l'âme l'eau bénite lorsqu'on s'en sert avec foi et dévotion ?</p> <p>R. Elle y fait trois principaux biens :</p> <p>1° Elle la purifie des péchés véniels. 2° Elle en chasse les mauvaises pensées et les tentations.</p>

¹⁹¹ Donner du pain bénit *aux bêtes*, c'est sans doute attendre de sa vertu un effet bénéfique pour ces animaux...

<p><i>pensées. 5° Elle dissout les charmes et les maléfices. 6° Elle purifie l'air et elle détourne les foudres et les tempêtes. Elle guérit ou soulage les malades. 8° Elle console. 9° Elle attire des grâces. 10° Elle produit divers bons mouvements et sentiments. 11° Elle porte à Dieu.</i></p> <p><i>D. Pourquoi en met-on à la porte des églises ?...</i></p>	<p>3° Elle dispose à la prière et aux bonnes actions.</p> <p>D. Quels sont les biens que fait au corps l'eau bénite lorsqu'on s'en sert avec foi et dévotion ?</p> <p>R. Elle y fait quatre principaux biens :</p> <p>1° Elle empêche l'effet des charmes et des maléfices.</p> <p>2° Elle purifie l'air.</p> <p>3° Elle détourne les foudres et apaise les tempêtes.</p> <p>4° Elle guérit ou elle soulage les malades.</p> <p>D. Pourquoi met-on de l'eau bénite à l'entrée des églises ?... (DC 20,3,6 & 7...).</p>
--	--

Il saute aux yeux que les pages qui traitent de l'eau bénite témoignent d'une culture *ecclésiastique*, témoin d'une époque. Une culture qui, bien sûr, sait souligner les effets spirituels de l'eau bénite, *si l'on s'en sert avec foi et dévotion et ces biens qu'elle fait dans l'âme* : depuis *la purification des péchés véniels*, jusqu'à *la production de divers bons mouvements et sentiments qui portent à Dieu*. Mais c'est aussi une culture qui va jusqu'à donner à ses cérémonies des pouvoirs quasi-miraculeux. L'eau bénite, en effet, *purifie l'air, détourne les foudres et les tempêtes, guérit les malades*. C'est une culture qui croit à l'influence des *sorciers, aux charmes et aux maléfices*. C'est une culture, enfin, qui est comme hantée par la présence comme physique du Démon. Celui-ci est présent dans *les chambres et les maisons, habite ou demeure dans les sépulcres ...*¹⁹²

¹⁹² Jean-Baptiste de La Salle reprend de sa source Le Coreur, ces deux notations : *la procession avant la Messe de Paroisse se fait pour demander à Dieu qu'il chasse les démons de l'église* (DC 10,4,8) et, si l'on fait un exorcisme sur le sel et l'eau avant que de les bénir, *c'est pour demander à Dieu qu'il en chasse le Démon, qui s'en est rendu maître par le péché* (DC 20,3,3).

La dimension spirituelle et mystique.

Les Devoirs C doivent beaucoup au *Catéchisme de Bourges*, on l'a dit. Des orientations fondamentales, spirituelles en particulier, lui sont dues. Et la toute première, c'est le rapport au texte même de l'Écriture, lorsqu'il s'agit de présenter un Mystère ou une vie de Saint. Donnons un exemple concernant un Mystère :

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Qu'arriva-t-il encore en ce jour-là ?</i></p> <p><i>R. Un saint vieillard appelé Siméon, ayant reçu de Dieu la promesse de voir avant de mourir le Sauveur du monde, accourut au Temple transporté d'un mouvement du Saint Esprit, et ayant pris l'Enfant Jésus entre ses bras, il le bénit et demanda à Dieu de mourir ayant vu celui qui devait être la Lumière des nations, puis, s'adressant à la Sainte Vierge, il lui prédit qu'un glaive de douleur transpercerait son âme, ce qui s'accomplit sur le Calvaire.</i></p> <p><i>D. Quoi encore ?</i></p> <p><i>R. Une sainte prophétesse qui, depuis de longues années, se consumait en prière et en bonnes œuvres, accourut aussi au Temple et, remplie du S. Esprit, elle parlait de ce bénit Enfant à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël (p. 533).</i></p>	<p>D. Qu'est-il arrivé de remarquable dans ce Mystère de la Présentation de Notre Seigneur au Temple et de la Purification de la Très Sainte Vierge ?</p> <p>R. C'est que, la Très Sainte Vierge étant au Temple, un saint vieillard Siméon, à qui Dieu avait prédit qu'il verrait Notre Seigneur avant que de mourir, le prit entre ses bras et le reconnut pour son Dieu, en lui donnant de grandes louanges et bénédictions ; et une sainte prophétesse, nommée Anne, étant au Temple et remplie du Saint Esprit, parlait de ce divin Enfant à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël.</p> <p>D. Que fit Saint Siméon en tenant Jésus-Christ Notre Seigneur entre ses bras ?</p> <p>R. Il fit deux choses.</p> <p>1° Il dit qu'il ne se souciait plus de</p>

	<p>mourir, après avoir vu celui qui était la Lumière du monde.</p> <p>2° Il prédit les contradictions que devait souffrir Jésus-Christ et la peine qu'en aurait la Très Sainte Vierge (DC 42,5,6 & 7).</p>
--	--

Autre exemple tiré de la vie d'un saint

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Qui était Saint André ?</i></p> <p><i>R. Il était Juif de nation, natif de Bethsaïde en Galilée, frère de Saint Pierre et pêcheur de profession. 2° Il se rendit disciple de S. Jean-Baptiste, avant d'avoir ouï parler du Sauveur. 3° Il fut le premier des douze Apôtres qui connut Jésus-Christ, pouvant par cette raison être appelé leur ancien et leur aîné, et 4° Il le suivit dès que S. Jean le lui eut montré, sans attendre qu'aucun miracle l'y obligeât. 5° Il lui amena son frère S. Pierre. 6° Et les Gentils qui voulaient le voir le jour des Rameaux, servant ainsi d'introduit d'introducteur auprès du Sauveur et aux Gentils et à celui qui devait être leur premier apôtre. 7° Il quitta tout pour Jésus-Christ, auparavant même lui avoir ouï faire aucune promesse à ceux qui le feraient. 8° Il prêcha l'Évangile</i></p>	<p>D. Qui était Saint André ?</p> <p>R. C'était un des douze Apôtres, qui était Juif natif de Bethsaïde en Galilée, frère de Saint Pierre et pêcheur de profession.</p> <p>D. Comment Saint André est-il devenu Apôtre de Jésus-Christ ?</p> <p>R. C'est ainsi que cela s'est fait. Il était disciple de Saint Jean-Baptiste, avant que de connaître Notre Seigneur ; et il fut le premier des douze Apôtres qui le connut. Saint Jean-Baptiste lui ayant montré Jésus-Christ, il le suivit aussitôt ; et il lui amena même son frère Saint Pierre, et quitta tout sur le champ, pour se faire disciple de Jésus-Christ.</p> <p>D. Qu'est-ce que Saint André a fait de particulier étant en compagnie de Jésus-Christ Notre Seigneur ?</p>

<p><i>à un grand nombre de nations barbares... (p. 490s).</i></p>	<p>R. C'est qu'il amena à Jésus-Christ les Gentils qui voulaient le voir le jour de son entrée en Jérusalem ; c'est ce qui fait qu'on peut le regarder comme le premier Apôtre des Gentils (DC 44,9,1 & 2).</p>
---	---

De cette perspective biblique, particulièrement évangélique, nos deux auteurs en tirent une obligation : celle d'en vivre. Et d'une vie qui a comme deux dimensions. Une dimension ascétique et une dimension spirituelle. Sachant, bien évidemment, que l'ascèse proposée a sa propre dimension spirituelle. C'est, très généralement, dans la réponse à une question de ce type : *Que faut-il, que devons-nous faire pour ?*, que Jean-Baptiste de La Salle ramasse ses recommandations pastorales. La Chétardye emploie peu cette formulation, préférant celles du type : *Que devons-nous admirer..., imiter... ? Quels sentiments doit-on prendre, doit-on avoir... ? Comment célébrer... ?* L'un et l'autre auteurs mêlent dimensions ascétiques et dimensions spirituelles dans leurs recommandations. C'est au lecteur d'en juger...

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que faudrait-il faire aujourd'hui ?</i> <i>R. 1° Se renouveler, premièrement : Dans la piété. 2° Dans les promesses du Baptême. 3° Dans la dévotion envers la Sainte Vierge [...] 4° Dans l'obligation que nous avons de faire régner Notre Seigneur sur nos convoitises ; de donner bon exemple et d'aimer la mortification, afin de participer ainsi aux grâces qui ont brillé en la Sainte Vierge, et dont son Nom vénérable nous rappelle l'idée (p. 700).</i></p>	<p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge ? R. Nous devons faire cinq choses : 1° Honorer la Très Sainte Vierge venant en ce monde pour y être la Mère du Rédempteur et du Sauveur des hommes, et la Trésorière des grâces de Dieu. 2° Remercier Dieu d'avoir donné au monde la Très Sainte Vierge pour procurer notre salut.</p>

	<p>3° Renouveler les promesses de notre Baptême.</p> <p>4° Demander à Dieu une dévotion particulière en vers la Très Sainte Vierge.</p> <p>5° Demander à Dieu l'humilité et la simplicité, par l'intercession de la Très Sainte Vierge (DC 43,2,4).</p>
--	---

Pour la Fête Dieu

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que devons-nous faire pendant cette Octave ?</i></p> <p><i>R. Remercier Dieu de cet inestimable bienfait. 2° En considérer à loisir la grandeur et l'excellence. 3° Réparer par nos hommages et notre dévotion, les irrévérences et les tiédeurs de toute l'année. 4° Assister à la Messe, aux Offices, aux Saluts et aux Bénédiction, aux Sermons, etc. 5° Être assidu devant le Saint Sacrement. 6° Faire des lectures sur ce divin Sacrement. 7° Communier fréquemment et fervemment. 8° Aller à la procession (p. 623).</i></p>	<p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer cette fête et pour rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ l'honneur qui lui est dû dans le Très Saint Sacrement, le jour de la fête et pendant toute cette octave ?</p> <p>R. Nous devons faire six choses :</p> <p>1° Remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite, de nous avoir donné Notre Seigneur Jésus-Christ dans ce Sacrement.</p> <p>2° Réparer par nos visites fréquentes et par notre dévotion toute particulière, les irrévérences que nous avons commises envers le Très Saint Sacrement et les mauvaises communions que nous pouvons avoir faites pendant toute l'année.</p> <p>3° Assister aux Offices de l'église, à</p>

	<p>la grande Messe, à la prédication, au Salut et à la Bénédiction du Très Saint Sacrement.</p> <p>4° Assister aux processions.</p> <p>5° Communier avec bien de la piété.</p> <p>6° Faire souvent des actes de foi sur le Très Saint Sacrement de l'Autel (DC 42,12,7).</p>
--	--

Pour la fête de la Transfiguration

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que devons-nous demander ?</i></p> <p><i>R. 1° Notre changement. 2° Le bon usage des consolations. 3° L'amour de la retraite et l'oraison. 4° La force de cacher aux hommes les grâces spéciales qu'on reçoit 5° Un désir de la vie éternelle. 6° Un accroissement dans la foi, dont les principaux articles nous sont révélés dans ce Mystère (p. 685).</i></p>	<p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer cette fête et honorer le Mystère de la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ ?</p> <p>R. Nous devons faire quatre choses :</p> <p>1° Adorer la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a causé en ce jour la gloire de son Corps.</p> <p>2° Remercier Dieu de nous avoir fait connaître, dans ce Mystère, combien grande sera la gloire des corps bienheureux, après le dernier jugement.</p> <p>3° Demander à Dieu l'amour de la retraite et de l'oraison, et le changement de notre cœur.</p> <p>4° Demander à Dieu qu'il nous éclaire de la Lumière de sa sainte</p>

	grâce, et qu'il nous donne part, en l'autre vie, à la gloire des saints (DC 42,6,8).
--	--

Pour la fête de Saint Jean-Baptiste

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Que devons-nous imiter ?</i></p> <p><i>R. Son esprit de retraite et de pénitence, qui l'a fait regardé comme le père et le modèle de tous ces célèbres anachorètes qui, dans la suite des siècles, ont peuplé les déserts et orné l'Église. 2° Son humilité. 3° Son zèle. 4° Son amour pour Jésus-Christ. 5° Son courage à reprendre avec modestie, mais avec intrépidité, les pécheurs, quelque rang qu'ils tiennent. 6° La pureté perpétuelle, qui est en lui un écoulement de la grâce répandue en son âme lors de sa sanctification par le ministère et la présence de la Très Sainte Vierge. 7° Son amour pour la perfection, étant venu préparer au Seigneur un peuple parfait (p. 660).</i></p>	<p><i>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la naissance de saint Jean-Baptiste ?</i></p> <p><i>R. Nous devons faire trois choses :</i></p> <p>1° Honorer ce saint avec l'Église, comme le premier Saint de la Loi de grâce, le Précurseur de Jésus-Christ et l'un des plus saints de tous les hommes, selon la parole du Fils de Dieu.</p> <p>2° Remercier Dieu d'avoir envoyé ce Saint sur la terre, pour y apporter l'esprit de pénitence et le zèle pour la conversion des pécheurs.</p> <p>3° Imiter les vertus de ce Saint, particulièrement son application continue à mortifier son corps, son amour pour la pureté et sa profonde humilité (DC 44,5,11).</p>

Pour la fête de Pâques

La Chétardye	Devoirs C
<p><i>D. Quoi faire pour profiter de ces grâces ?</i></p>	<p><i>D. Quelles marques peut-on donner</i></p>

R. 1° Mener une vie nouvelle, spirituelle, ressuscitée, n'ayant plus de goût, ainsi que Jésus, pour les biens de ce monde, qui ne tendent qu'à la conservation d'une vie corruptible. 2° N'être plus sujet au péché, dont l'aiguillon, qui n'est autre que la mort, vient d'être arraché. 3° Ne conversant qu'avec des personnes de piété et des Disciples de Jésus, et nous rendant comme lui, invisibles aux hommes terrestres et mondains. 4° Tenant de saints discours et de pieux entretiens et parlant, comme il faisait en ce temps, du Royaume de Dieu et des moyens de le faire régner en nous. 5° Recherchant les choses du Ciel et méprisant les vanités de la terre, les grandeurs, les richesses, les plaisirs, les parures, pleins de ce qui nous est promis après la résurrection. 6° Pratiquant les exercices de piété, la prière, le Service paroissial, la prédication, le chant de l'Église, les processions, stations, etc. qui sont des expressions, ou de ce que fit le Sauveur après sa Résurrection, ou de ce qui nous est promis après la nôtre. 7° Aimant surtout les souffrances qui nous rendront participant de la gloire de Jésus-Christ [...] 9° Solennisant avec une dévotion singulière la Semaine de Pâques... 10° Ressuscitant en nous divers bons senti-

qu'on est ressuscité spirituellement ?

R. Ce sont particulièrement les six suivantes :

1° Quand on a une grande horreur du péché et qu'on en évite les occasions.

2° Quand on fuit les compagnies des personnes qui vivent selon le monde et qu'on fréquente volontiers des personnes de piété.

3° Quand on s'entretient de discours de piété, comme faisait Jésus-Christ ressuscité avec ses Disciples.

4° Quand on méprise les vanités et les plaisirs du monde et qu'on cherche, comme dit Saint Paul, les choses du Ciel.

5° Quand on aime la prière et les exercices de piété.

6° Quand on s'applique particulièrement à pratiquer la vertu (DC 42,9,8).

<i>ments, vertus, résolutions pratiques de piété, etc. que, par notre négligence, nous laissons continuellement mourir : et ainsi, la Résurrection de Jésus, en nous, sera accompagnée de celle de plusieurs (p. 600s).</i>	
---	--

Ces derniers textes sont assez révélateurs du climat spirituel de nos deux ouvrages et des options pastorales de nos deux auteurs. L'insistance sur les conduites ascétiques est manifeste. Cette *vie nouvelle, spirituelle, ressuscitée* comment va-t-elle se manifester ? L'on s'attendrait à ce que l'on nous parle de la joie, de la joie pascale ! Le mot n'apparaît pas¹⁹³ ; et si elle est ressentie dans *la prière et les exercices de piété*, dans *la recherche des choses du Ciel* et dans la pratique de la vertu, ce sera à travers de bien lourdes exigences ascétiques. Les chrétiens aimeront surtout les souffrances, qui les *rendront participants de la gloire de Jésus-Christ* ; ils n'auront *plus de goût, ainsi que Jésus, pour les biens de ce monde qui ne tendent qu'à la conservation d'une vie corruptible* ; ils mépriseront *les vanités de la terre, les grandeurs, les richesses, les plaisirs, les parures, pleins de ce qui nous est promis après la résurrection*. Il y a, certes, un détachement évangélique qui s'impose à tout disciple de Jésus-Christ, en tout temps liturgique d'ailleurs ; mais comme on aimerait un meilleur équilibre entre engagement ascétique et libération et ouverture spirituelles. Un équilibre que Nicolas Turlot avait su manifester, au premier tiers du XVII^e siècle, dans un passage de son catéchisme qui aurait pu inspirer celui de La Chétardye :

D. Comment donc pourrait-on connaître si une personne est ressuscitée spirituellement ?

R. Les signes principaux de cela sont couchés par l'Apôtre Saint Paul en l'Épître aux Colossiens, ch.3 : 'Si vous êtes, dit-il, ressuscité avec Jésus-Christ, cherchez les choses d'en haut, où il est assis à la dextre de Dieu'.

¹⁹³ La Chétardye parle de la joie comme l'une des vertus que l'on doit pratiquer au temps de Pâques, et qui sont : 1^o *La dévotion*. 2^o *La modestie*. 3^o *La sobriété*. 4^o *La joie spirituelle qui naît de la sincérité de l'esprit et de la pureté des mœurs, lesquelles doivent suppléer au défaut de mortifications extérieures...* p. 602.

Voilà le premier état d'honneur, de richesses, de bon temps et de repos autre que ceux qui se trouvent en la gloire de Dieu ; secondement 'quae sursum sunt sapire, non quae super terram', si cette même personne trouve du goût aux choses honnêtes, justes, saintes, s'affectionnant parfaitement aux choses célestes, dites, hardiment, que cette personne se porte bien selon l'esprit et qu'elle est vraiment ressuscitée, avec Jésus-Christ, à une vie nouvelle, puisqu'elle a de nouveaux appétits et des affections saines (I, p. 111).

La Chétardye et Jean-Baptiste de La Salle sont des témoins d'une époque marquée, non pas d'abord par le Jansénisme mais par un certain rigorisme qui dépasse les frontières du Catholicisme¹⁹⁴. C'est un fait qu'il faut constater mais ne pas s'y arrêter. Monsieur de La Salle doit bien des perspectives positives au Catéchisme de Bourges. Il aimera relever certaines choses à faire ou à demander que lui fournit sa source et qui peuvent orienter une vie profondément spirituelle. Les textes que nous venons de citer en donnent et parmi les plus significatives. Citons : l'amour de la retraite et de l'oraison ; la dévotion au Baptême qui porte à renouveler les promesses que nous y avons faites ; la dévotion à la Sainte Vierge ; savoir remercier Dieu de ce qu'il nous donne : Jean-Baptiste de La Salle recourra comme systématiquement à cette chose à faire.

Cette influence du *Catéchisme de Bourges* sur les Devoirs C n'a-t-elle pas été prolongée par le fait que La Chétardye et Jean-Baptiste de La Salle, ces deux prêtres pleins de zèle, œuvrant dans la même paroisse pendant des années et tous deux auteurs d'un catéchisme, ont partagé les mêmes préoccupations pastorales à l'égard des enfants ?

Alors que saint Jean-Baptiste de La Salle se préoccupe directement de la formation des maîtres et rédige pour eux la Conduite des Écoles Chrétiennes, de La Chétardye, dans la préface de son catéchisme, leur présente de multiples observations et directives d'ordre pédagogique. Il visite les classes où enseignent les maîtres formés par le saint, il interroge les enfants 'sur les Mystères de la religion', se montre charmé de leurs réponses. Il les assemble en son église, organise pour eux la messe du premier samedi du mois qui réunit plus de mille enfants, élèves des

¹⁹⁴ cf. J. Pungier, *Jean-Baptiste de La Salle, le Message de son catéchisme*. p. 116.

*quatre écoles de garçons dépendant de la paroisse,*¹⁹⁵ écrit le Frère Frédien, dont nous partagerions volontiers l'attente : *Oui, on aimerait connaître les échanges de vues, de ces deux catéchistes, pédagogues spécialisés dans l'enseignement religieux, confrontant leurs procédés et les données de leurs expériences, d'autant plus enrichissantes qu'elles s'étaient exercées en des champs différents.*

¹⁹⁵ op. cit. p. 30s ; cf. Blain. II. (*Cahiers Lasalliens* 8) Chapitre XIV.

Chapitre 10 – *La Théologie du chrétien et ses principaux Devoirs* de Jean Le Coreur

Le chanoine Hézard, dans son *Histoire du Catéchisme*,¹⁹⁶ présente Jean Le Coreur comme *un prêtre missionnaire, de ceux qui travaillèrent à l'instruction des dissidents, à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes*. Ceci se déduit, en effet, des diverses *Approbations* de l'un des ouvrages attribués à cet auteur qui, comme bien souvent en son temps, se cache sous le voile de l'anonymat. Que peut-on dire de plus ? Faut-il voir en lui, l'auteur d'un manuel de techniques bancaires intitulé *Traité des Billets* ? En ce cas, il serait mieux connu. Il s'agirait d'un prêtre du diocèse d'Amiens, docteur en théologie, confesseur et directeur spirituel en la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, décédé en 1692.¹⁹⁷ La Bibliothèque Nationale de Paris donne deux éditions de son catéchisme et deux éditions de l'abrégé qu'il en a tiré :

- *Les principaux devoirs du chrétien contenus dans l'explication 1° du symbole des apôtres, 2° de l'oraison dominicale, 3° des commandements de Dieu et de l'Église, 4° des sacrements*. À Lyon, chez Jean Certé, 1683, in-12.
- *Les principaux devoirs du chrétien, ou abrégé de théologie*. Imprimé par ordre de Monseigneur de Bar, évêque de Lectoure. Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1689, in-8.
- *Abrégé de la doctrine chrétienne* imprimé par ordre de Mgr de Bar, évêque de Lectoure, en 1688.
- *Abrégé des principaux devoirs du chrétien pour les plus jeunes enfants*, par l'ordre de Mgr de Bar, évêque de Lectoure. À Paris, chez J. Langlois, 1690.

¹⁹⁶ *Histoire du Catéchisme depuis la naissance de l'Église jusqu'à nos jours*, par M. le chanoine honoraire Hézard, curé de St-Pierre de Sens, Paris, Victor-Retaux, Libraire-Éditeur, 1900, p. 365s.

¹⁹⁷ Thèse du Frère Magaz, p. 336.

La Bibliothèque de l' Arsenal conserve une édition de 1690 fort semblable à celle de la Bibliothèque Nationale de 1683. Celle de la Maison Générale des Frères des Écoles Chrétiennes, à Rome, possède un exemplaire d'une édition que l'on n'a pas pu déterminer à ce jour. Le titre est différent des précédents - qui déjà diffèrent entre eux - sans, cependant, s'en écarter de beaucoup. Il s'agit, en effet, de *La Théologie du Chrétien et ses Principaux Devoirs*. C'est un exemplaire en assez mauvais état : la page de garde, les tables, les approbations et le privilège du Roi manquent. Les pages 289 à 292 ont été arrachées. Il compte 468 pages in-8. Il n'y a pas de nom d'auteur. Notre étude partira de cet exemplaire - pour nous, le plus accessible. À l'occasion, nous soulignerons en quoi il s'écarte de l'édition de 1689, de la Bibliothèque Nationale.

La Théologie du chrétien, structure théologique.

Si nous savons fort peu de choses de son auteur, le manuel est là. Et il se laisse interroger. Et ses réponses sont souvent explicites. Certaines d'entre elles peuvent nous aider à saisir ce pour quoi Jean-Baptiste de La Salle a choisi ce catéchisme - parmi tant d'autres - comme source privilégiée de ses propres *Devoirs d'un chrétien envers Dieu*.

Quel est le plan général de ce catéchisme ? La personnalité doctrinale ou spirituelle de Le Coureur y est-elle rendue sensible ? Quel visage donne-t-il à Dieu ? Comment situe-t-il l'homme face à son Créateur et à son Sauveur ? Comment parle-t-il de l'Église et de ses Sacrements ? Quel type d'homme et de chrétien se propose-t-il de susciter ?... C'est l'ensemble de ce qui sera dit sur ce manuel qui permettra de répondre à ces interrogations. Voyons, cependant et déjà, ce que sa structure théologique peut nous offrir.

STRUCTURE THÉOLOGIQUE DU CATÉCHISME DE JEAN LE COREUR

S'IL VEUT ÊTRE SAUVÉ LE CHRÉTIEN EST OBLIGÉ À :

<p>1. CROIRE LES MYSTÈRES DE LA FOI.</p> <p>La doctrine de Jésus-Christ, que l'on trouve dans les livres du Nouveau Testament et dans la Tradition ; que nous apprend l'Église dépositaire de l'Écriture et de la Tradition ; en particulier, dans le Symbole des Apôtres.</p>	<p>2. ESPÉRER LA VIE ÉTERNELLE.</p> <p>La grâce nécessaire en ce monde pour bien servir Dieu ; Dieu nous la donne par le moyen de la prédication, de la lecture de sa Parole, de la prière, des Sacrements. L'Oraison de Notre Seigneur modèle de toutes les prières.</p>
<p>3. ACCOMPLIR LES COMMANDEMENTS DE DIEU.</p> <p>Grâce à la charité répandue dans nos cœurs par l'Esprit en qui nous aimons Dieu et le prochain.</p>	<p>4. RECEVOIR LES SACREMENTS DE LA VIE NOUVELLE.</p> <p>Qui nous donnent : la grâce sanctifiante, une grâce propre à chacun d'eux, un caractère qui nous fait appartenir à Dieu d'une façon particulière, enfants de Dieu (baptême), soldats de Jésus-Christ (confirmation), officiers de l'Église (ordre).</p>

Le Coreur présente le plan général du manuel dans les questions suivantes :

D. À quoi un chrétien est-il principalement obligé par la doctrine que

Jésus-Christ a enseignée ? R. Il est obligé : 1. à croire les Mystères de la foi ; 2. à espérer la vie éternelle ; 3. à accomplir les Commandements de Dieu ; 4. à recevoir les Sacrements de la Loi Nouvelle.

D. À combien de parties se réduit donc l'instruction des principaux devoirs du chrétien ? R. À quatre, sous lesquelles on enferme toutes les autres. On traite dans la première de la foi et du Symbole des Apôtres. Dans la seconde, de l'espérance et de l'Oraison de Notre-Seigneur. Dans la troisième, de la charité et des Commandements de Dieu. Et dans la quatrième, des Sacrements de la Loi Nouvelle (p. 6-7).

Ce plan semble s'explicitier ainsi, au cours du développement des diverses parties :

D. Est-il nécessaire de savoir la doctrine du chrétien et de vivre selon cette doctrine ? R. Oui, si l'on veut être sauvé (p. 7).

D. À quoi un chrétien est-il principalement obligé par la doctrine que Jésus-Christ a enseignée ? R. Il est obligé :

<p>1. à croire les Mystères de la foi (p. 6)</p> <p><i>D. Où trouve-t-on la doctrine que Jésus-Christ a enseignée aux Apôtres ?</i></p> <p><i>R. Dans les livres du Nouveau Testament et dans la Tradition.</i></p> <p><i>D. De qui devons-nous apprendre cette doctrine ?</i></p> <p><i>R. De l'Église, parce qu'elle est la dépositaire de l'Écriture et de la Tradition, qui sont les deux moyens par lesquels la doctrine de Jésus-Christ se conserve (p. 12-13).</i></p> <p><i>D. Pourquoi ce premier Symbole [des Apôtres] a-t-il été fait ?</i></p>	<p>2. à espérer la vie éternelle (p. 6)</p> <p><i>D. Qu'est-ce que l'espérance ?</i></p> <p><i>R. C'est une vertu qui nous élève à Dieu et qui nous en fait attendre la vie éternelle et la jouissance des biens qu'il a promis à ceux qui l'auront bien servi en cette vie ; et la grâce qui nous est nécessaire en ce monde pour le bien servir (p. 101).</i></p> <p><i>D. De quels moyens Dieu se sert-il ordinairement pour nous donner la grâce ?</i></p> <p><i>R. 1. De la prédication ou de la lecture de sa Parole ; 2. de la prière ; 3. des Sacrements (p. 109).</i></p>
---	---

R. Pour enseigner la même créance par tout le monde (p. 35).

3. à accomplir les Commandements de Dieu (p. 6-7)

D. Qu'est-ce que la charité ?

R. C'est une vertu qui nous fait aimer Dieu et le prochain.

D. De qui recevons-nous la charité ?

R. Elle nous est donnée de Dieu seul par le S. Esprit, qui la répand dans nos cœurs (p. 152).

D. Comment peut-on connaître que l'on aime Dieu et le prochain ?

R. En gardant les Commandements dont les uns regardent Dieu et les autres regardent le prochain.

D. Qu'entendez-vous par les Commandements de Dieu ?

R. J'entends les lois que Dieu lui-même a faites, pour nous prescrire notre devoir à son égard et au regard du prochain (p. 162).

D. Pour prier Dieu comme il faut, suffit-il de réciter l'Oraison de Notre Seigneur ?

R. Après avoir récité cette prière générale, comme le modèle de toutes les prières que nous devons faire, il faut encore faire les prières que le S. Esprit nous inspirera (p. 120-121).

4. à recevoir les Sacrements de la Loi Nouvelle (p. 7)

D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il établi les Sacrements ?

R. Il les a principalement établis pour nous donner la grâce.

D. Tous les Sacrements donnent-ils la grâce sanctifiante ?

R. Oui, pourvu qu'ils soient administrés comme il faut et qu'on les reçoive sans y apporter aucun empêchement, ou après y avoir apporté les dispositions nécessaires (p. 228).

D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il établi plusieurs Sacrements ?

R. Pour nous donner les différentes grâces dont nous avons besoin.

D. Outre la grâce, que recevons-nous encore dans nos âmes par quelques Sacrements ?

R. Un caractère.

	<p><i>D. Qu'est-ce que ce caractère ?</i></p> <p><i>R. On ne sait rien de certain touchant sa nature. Le Concile de Trente déclare seulement que c'est une marque spirituelle que les Sacrements impriment dans nos âmes, qui est ineffaçable et qui nous fait appartenir à Dieu d'une façon particulière.</i></p> <p><i>D. Qu'est-ce que le caractère du Baptême ?</i></p> <p><i>R. C'est la marque des enfants de Dieu.</i></p> <p><i>D. Qu'est-ce que le caractère de la Confirmation ?</i></p> <p><i>R. C'est la marque des soldats de Jésus-Christ.</i></p> <p><i>D. Qu'est-ce que le caractère de l'Ordre ?</i></p> <p><i>R. C'est la marque des officiers de l'Église (p. 229-230).</i></p>
--	--

Que peut nous dire ce schéma ?

Lorsque nous avons cherché à établir la structure théologique de *La Théologie du Chrétien*, une chose nous est apparue : l'auteur de ce catéchisme n'a pas accordé une grande importance au plan. L'essentiel en est dit dans les deux demandes des pages 6 et 7 (cf. plus haut) :

Le manuel suit les quatre divisions annoncées, mais sans chercher ni à les relier théologiquement entre elles, ni à établir les rapports internes que peuvent entretenir la foi et le Symbole des Apôtres, l'espérance et l'Oraison de

Notre Seigneur, les Sacrements et les vertus théologiques. Seuls, les Commandements trouvent leur place logique dans le développement de la troisième partie : *c'est en gardant les Commandements dont les uns regardent Dieu et les autres regardent le prochain que l'on peut connaître que l'on aime Dieu et le prochain* ; c'est-à-dire si l'on a la charité. *La Théologie du Chrétien* fait partie de ces catéchismes dont les divisions ressortissent davantage de la juxtaposition que de la logique théologique. On y peut, cependant, déceler la structure tripartite du Catéchisme de Bellarmin (Foi, Espérance, Charité).

La perspective pastorale de *La Théologie du Chrétien*, nous pensons la trouver dans cette autre demande de la page 7 :

D. Est-il nécessaire de savoir la doctrine du chrétien et de vivre selon cette doctrine ?

R. Oui, si nous voulons être sauvés.

Être sauvé. Vouloir être sauvé. Tout est là, en effet. Le catéchisme de Le Coreur est l'œuvre d'un de ces hommes qui ont parcouru une région, voire la France entière, avec au cœur le zèle, parfois la hantise, du salut des populations citadines, paysannes surtout.

Et, au XVII^e siècle, on voit le salut comme lié au savoir et au vivre. Comme dit notre texte : *savoir la doctrine du chrétien et vivre selon cette doctrine*. C'est qu'il y a un lien essentiel entre le savoir et la vie : connaître les vérités de salut conduit à en vivre, à la vie. Il faut citer, ici, le passage dans lequel notre auteur dit - magnifiquement - ce qu'est l'acte de catéchèse, et l'attitude de foi qu'il requiert du catéchisé :

D. Comment doit-on considérer ceux qui enseignent la doctrine du chrétien ? R. Comme on considérerait Jésus-Christ, s'il l'enseignait lui-même.

D. Pourquoi doit-on les considérer comme Jésus-Christ ? R. Parce qu'ils tiennent sa place en prêchant sa doctrine par son autorité.

D. Avec quelles dispositions doit-on s'approcher de la doctrine du chrétien pour l'écouter ou pour la lire ? R. Avec tout le respect qui est dû à la Parole de Dieu, et en quelque manière, comme nous nous approchions des Autels, afin que le même Jésus-Christ qui y nourrit de son Corps les bons chrétiens, nous nourrisse de sa Parole ; car, comme il

appelle son Corps un pain de vie, il appelle aussi sa Parole une parole de vie.

Ce qui est « su » ainsi, comment ne serait-il pas « vécu » ?...

Si le manuel de Le Coreur étonne - et souvent - par la qualité et la profondeur théologique et spirituelle, il présente aussi de ces limites qui ne nous atteignent pas moins. À l'évidence, sa structure théologique qui s'organise autour du *Salut*, ne cherche pas à présenter celui-ci comme une Histoire d'amour entre Dieu et l'humanité, entre Dieu et son peuple, entre Dieu et le chrétien.

C'est une affaire de *doctrine* et des *obligations* qu'elle entraîne. Celui qui *veut être sauvé* est *obligé à croire..., espérer..., accomplir..., recevoir...* Tout entre donc dans cette sorte de catégorie juridique : la foi elle-même, et l'espérance, et la charité qui nous fait pratiquer les Commandements, et l'accueil des Sacrements ! Ce qui, de soi, est du domaine de la spontanéité profonde, de la liberté, d'ordre relationnel, devient un ensemble d'œuvres à accomplir, de choses à faire.

Parler ainsi du salut, c'est risquer de ne pas conduire à l'essentiel. C'est, certes, souligner la responsabilité en face des exigences propres au salut offert en Jésus-Christ ; mais c'est se tromper de contexte. Pour bien situer le salut, il faut quitter le domaine juridique ou purement moral, pour entrer dans celui de la foi. Il faut, comme dit Sœur Élisabeth Germain : ¹⁹⁸ *Donner au salut son vrai visage, son Nom éminemment personnel. Le salut est avant tout prise de position actuelle par rapport à une Personne vivante qui se manifeste et qui demande l'engagement personnel de l'homme, l'engagement de son cœur, de son esprit, de sa volonté.* C'est l'orientation de toute une existence qui accueille l'Esprit, jour après jour. Le Coreur sait écrire de très belles pages sur l'Esprit saint - nous le verrons ; pourquoi ne nous dit-il pas que s'il y a une « obligation » dans la vie du chrétien, c'est celle d'accueillir l'Esprit ? C'est l'Esprit, en effet, qui nous donne de croire, d'espérer et d'aimer. Qui nous donne, au

¹⁹⁸ *Parler du Salut ? Aux origines d'une mentalité religieuse. La catéchèse du salut dans la France de la Restauration.* Paris. Beauchesne, 1968. p. 106-107.

moyen des Sacrements, *d'appartenir à Dieu d'une façon particulière*, marqués du caractère des enfants de Dieu et des soldats de Jésus-Christ.

La Théologie du Chrétien, livre spirituel.

On peut penser, en effet, que le plan théologique donné à ce manuel en fausse l'orientation profonde. Le salut, pour Le Coreur, est bien autre chose que le fruit d'un comportement « en règle » par rapport à un ensemble d'obligations. Et la Vérité chrétienne va bien au delà de la meilleure des *doctrines*.

Le salut est don de Dieu, don de son amour extrême qui nous a tirés de la puissance du démon et [...] mis sous celle de Jésus-Christ, qui est notre Sauveur :

D. Qu'est-ce qui nous fait chrétiens ? R. C'est Dieu qui nous donne cette grâce par le Baptême.

D. Avons-nous mérité d'être faits chrétiens ? R. Non, cette grâce ne vient point de nous, et elle est un don de Dieu.

D. Pourquoi Dieu nous a-t-il donc faits chrétiens, puisque nous ne le méritons pas ? R. Ça été pour faire éclater les richesses de sa grâce, pour nous faire connaître l'amour extrême dont il nous a aimés, et afin que personne ne se glorifie en soi-même (Préface, p. 2-3).

Et c'est le salut d'un Peuple. Du peuple que Dieu s'est donné en son Église. Un peuple habité de l'Esprit :

D. Quel a été le dessein de Notre Seigneur Jésus-Christ dans tout ce qu'il a fait pour notre Rédemption ? R. Ça été d'avoir un peuple saint, qui rendit à Dieu un culte parfait et digne de sa Majesté.

D. Qu'entendez-vous par un peuple saint ? R. J'entends un peuple rempli du S. Esprit.

D. Où trouve-t-on ce peuple saint ? R. Dans l'Église.

D. Pourquoi met-on l'Église dans le Symbole en suite du S. Esprit ? R. Parce que l'Église est le siège du S. Esprit, où il réside toujours sur la terre et non ailleurs. Les saints Pères enseignent que le S. Esprit est toujours dans l'Église et que l'Église n'est jamais sans le S. Esprit (p. 85-86).

Et parce que l'Église est ainsi habitée de l'Esprit - qui est l'Esprit de Jésus-Christ - l'Église devient véritablement le Corps du Christ :

D. Les fidèles ne sont-ils ensemble un même corps, que comme les sujets d'un État ? R. Non, les sujets d'un État ne font qu'un corps improprement, mais les fidèles sont un Corps véritable, où il y a une unité parfaite, que le S. Esprit produit entre tous les membres qui le composent.

D. L'Église est-elle un Corps sans âme ? R. Non, elle est un Corps animé et vivant.

D. Quelle est l'âme de l'Église ? R. C'est le S. Esprit qui l'anime par grâce et la charité qu'il répand dans les cœurs des fidèles.

D. Tous les fidèles ont-ils reçu du S. Esprit la grâce et la charité ? R. Oui, ils l'ont reçue par le Baptême, par lequel ils sont entrés dans l'Église.

D. Tous les fidèles qui sont en état de grâce, sont-ils ensemble un même Corps ? R. Oui, ils sont un même Corps, parce qu'ils sont animés d'une même âme, qui est le S. Esprit, comme tous les membres animés d'une même âme humaine composent un corps humain.

D. Pourquoi dites-vous que les fidèles qui sont animés du S. Esprit, sont le Corps de Jésus-Christ ? R. Parce que le S. Esprit qui les anime est l'Esprit de Jésus-Christ.

D. Peut-on nommer l'Église le Corps Mystique de Jésus-Christ ? R. Oui, on le peut, si, par mystique, on entend secret et formé par la puissance invisible de la grâce (p. 88-89).

Il est difficile de dire en si peu de lignes - et avec des mots si actuels - tant de belles choses du Mystère de l'Église. Nous sommes, on le voit, dans un tout autre climat que celui que pouvait induire le plan du catéchisme !...

Mystère de l'Église... Mais aussi, Mystère de l'être chrétien, ce sont encore de beaux textes que ces demandes et réponses sur la grâce sanctifiante :

D. Quels sont les principaux effets de la grâce sanctifiante ? R. Elle nous fait 1. les enfants et les amis de Dieu ; 2. les frères de Jésus-Christ ; 3. les héritiers de la Gloire éternelle.

D. Comment cette grâce nous fait-elle enfants de Dieu ? R. Parce que la nature divine nous est communiquée par elle ; et comme un enfant est le

fils de son père, parce qu'il lui a communiqué sa nature en l'engendrant ; aussi nous devenons les enfants de Dieu lorsqu'il répand dans notre âme sa grâce, par laquelle la nature divine nous est communiquée.

D. Comment cette grâce nous fait-elle les frères de Jésus-Christ ? R. Parce qu'elle nous unit à Jésus-Christ et qu'elle nous rend les membres de son Corps.

D. Pourquoi dites-vous que cette grâce nous fait les héritiers de la Gloire éternelle ? R. Parce qu'elle nous fait les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ (p. 103-104).

Nous ne pouvons tout citer. Terminons par un passage sur la prière. J. C. Dhôtel¹⁹⁹ reproche à l'ensemble des catéchismes des XVI^e et XVII^e siècles de ne pas dire que nous prions le Père, par le Fils, sous l'inspiration de l'Esprit saint ; si Jean-Baptiste de La Salle ne le dit pas expressément dans les Devoirs d'un Chrétien, Le Coreur le dit, et bien :

D. À qui faut-il adresser sa prière ? R. À Dieu le Père, comme celui à qui nous devons adresser toutes nos prières.

D. Au nom de qui priez-vous le Père ? R. Au nom de Jésus-Christ son Fils, en qui il nous regarde comme ses enfants et comme les membres de son Fils unique.

D. Par qui le priez-vous ? R. Par le S. Esprit, comme le principe de nos prières, qui les forme en nous et qui nous les inspire.

D. Pouvez-vous aussi prier le Fils et le S. Esprit ? R. Oui, puisque les trois Personnes sont un seul et même Dieu ; non seulement je puis prier le Père mais encore le Fils et le S. Esprit.

D. Par qui priez-vous le Fils de vous montrer le Père (Rom. 8,v,15. Joan. 14,v,8. Matth. 4,v,3) ? R. Par le S. Esprit qui nous enseigne toutes choses.

D. Au nom de qui priez-vous le S. Esprit de vous conduire au Père ? R. Au nom de Jésus-Christ le Fils du Père qui est toujours exaucé (p. 121).

¹⁹⁹ *Les Origines du Catéchisme Moderne...* p. 394).

La Théologie du Chrétien, manuel janséniste ?

Le Coreur n'est pas un auteur qui laisse indifférent. Nous avons dit la qualité spirituelle de certaines de ses pages. Pourquoi faut-il que d'autres nous amènent à nous demander si, avec lui, nous n'avons pas affaire avec un auteur janséniste ?... Mais il faut préciser un peu ce qu'il convient de mettre sous cette appréciation de « manuel janséniste ». Il y a, en effet, un jansénisme au sens strict et, bien d'autres, pris au sens plus ou moins large.

Au sens strict, c'est la doctrine condamnée par l'Église suivant laquelle Dieu n'accorderait pas à tous les hommes des grâces suffisantes pour se sauver. Il n'y aurait qu'un très petit nombre d'élus. L'eucharistie ne devrait être reçue que par les chrétiens parfaits. Il s'agit surtout du dogme et des sacrements. Cette doctrine puise sa source dans les écrits de Jansénius, évêque d'Ypres (Belgique).

Au sens large, le mot jansénisme désigne une morale sévère qui insiste davantage sur les ravages du péché et les châtiments divins que sur la miséricorde. Il ne s'agit pas alors, à proprement parler, d'une erreur doctrinale, mais d'une spiritualité particulière adaptée à une psychologie trop encline à l'austérité et à la pénitence.²⁰⁰

Peut-on dire, à partir de ces précisions, que le manuel de Le Coreur est janséniste ? et en quel sens ? L'est-il, en particulier, au sens strict ? Ainsi, *La Théologie du Chrétien* affirme-t-elle : *Que Dieu n'accorde pas à tous les hommes des grâces suffisantes pour se sauver ?* Il faut sans doute répondre oui... Qu'on en juge par ce texte sur la grâce, justement :

D. Que faut-il croire principalement de la grâce ?

R. Il en faut croire trois choses. La première, que nous ne pouvons rien que par elle ; et que c'est elle qui opère en nous le vouloir et le faire en s'assujettissant par la force de sa douceur notre volonté.

La seconde, qu'elle n'est due à personne et qu'elle ne se donne en vue d'aucun mérite qui vienne de nous ; mais que, quand Dieu la donne, c'est une pure miséricorde et que c'est justice quand il ne la donne pas.

²⁰⁰ *Un éducateur aux prises avec la société de son temps*, p. 15.

La troisième, qu'encore que Dieu ne la donne pas à tous, il ne la refuse pas à ceux qui la lui demandent comme il faut (p. 109).

Le texte est explicite. Mais cette dernière phrase ne veut-elle pas laisser une place à la liberté humaine dans l'œuvre du salut ? L'objection vient spontanément : demander la grâce *comme il faut*, n'est-ce pas le signe d'une grâce déjà reçue ? L'impuissance de l'homme est telle, dans la perspective janséniste, qu'il ne peut absolument rien faire de bon sans la grâce. C'est d'ailleurs ce qu'affirme notre auteur dans la demande qui suit :

D. Que doit produire en nous la connaissance de ces vérités de la grâce ?

R. 1. Un profond anéantissement et un extrême mépris de nous-mêmes, voyant que nous ne sommes capables d'aucun bien par nous-mêmes et qu'au contraire nous ne pouvons faire que le mal et le péché... (p. 109-110).

Le Coreur affirme-t-il qu'il n'y a qu'un très petit nombre d'élus ?

Ici encore, un texte le dit explicitement. Le point 2 de la réponse que nous venons de citer le laissait déjà supposer : la connaissance de ce que la grâce doit produire en nous.

2. de grands sentiments de reconnaissance pour la bonté de Dieu, qui nous fait miséricorde quoique nous ne méritions que des châtiments éternels, comme une infinité d'autres, à qui il n'a point fait la même miséricorde.

Mais c'est à la toute dernière page de sa *Théologie du Chrétien* que Le Coreur prend cette position janséniste :

D. La persévérance dans le bien est-elle une grâce ? R. Oui, elle nous est donnée gratuitement, sans que nous l'ayons méritée.

D. À qui Dieu la donne-t-il ? R. À un très petit nombre de fidèles

D. Quand leur donne-t-il cette grâce ? R. À l'heure de la mort.

D. Pourquoi la leur donne-t-il ? R. Pour les rendre dignes d'entrer dans le ciel (p. 468).

Ainsi un très petit nombre de fidèles seront rendus dignes d'entrer dans le ciel... Le grand dessein qu'avait le Père de sauver tous les hommes a donc échoué. Jésus-Christ qui est mort pour tous, n'a donc sauvé que quelques-uns... D'où

peut venir cela ? De l'homme ? Mais depuis le péché d'Adam, sa faiblesse est telle qu'il ne peut ni désirer d'un désir efficace, ni accomplir le bien. De Dieu lui-même ? C'est le point de vue janséniste et celui de notre auteur. C'est Dieu, en effet, qui sauve *par pure miséricorde* et qui refuse sa grâce en sa *justice*... On ne peut s'empêcher de se demander : quel est donc ce visage prêté ainsi au Dieu de toute la Bible, au Dieu de l'Évangile ?

À ce sujet, il y a dans *La Théologie du Chrétien* une page particulièrement difficile à supporter. C'est un commentaire de la demande de l'Oraison du Seigneur, *ne nous induisez pas dans la tentation* :

D. Comment Dieu induit-il dans la tentation ceux qu'il veut punir ? R. C'est non seulement en les abandonnant et en retirant d'eux sa grâce, mais encore en les mettant en la puissance du démon, pour être assujettis à sa tyrannie ; en les aveuglant, en les endurcissant ; en les livrant aux désirs de leurs cœurs et en permettant qu'ils tombent dans le péché.

D. Comment Dieu aveugle-t-il et enduret-il ceux qu'il veut punir ? R. Il les aveugle en ne les éclairant point des lumières de sa grâce et il les enduret en n'amollissant pas la dureté de leurs cœurs.

D. Dieu est-il auteur des péchés que commettent ceux qu'il a aveuglés et qu'il a enduret ? R. Non, parce qu'en aveuglant leurs esprits, il n'y a point répandu l'erreur et en enduret leurs volontés, il n'y a point répandu la malice (p. 138).

Ce Dieu intraitable, ce Dieu vengeur : comme il est loin du Dieu révélé en Jésus-Christ. Du Bon Pasteur. De Celui qu'ont rencontré Zachée et la Samaritaine... et Judas lui-même !

La réception de l'Eucharistie est-elle réservée aux parfaits ?

Nous allons retrouver ici un climat théologique et pastoral plus serein. Même si, en ce domaine, *La Théologie du Chrétien* reste très marquée par les perspectives jansénistes. On peut penser, en effet, que l'ensemble des dispositions exigées pour s'approcher de l'Eucharistie constitue un obstacle insurmontable pour beaucoup. Un obstacle à la communion fréquente ? À la communion routinière, certainement. À une démarche - même fréquente - dans la foi et l'amour ?... Pour *communier dignement*, il faut en effet être hors du péché mortel.

R. C'est-à-dire, hors de l'habitude du péché mortel, n'y avoir aucune affection et être même hors de l'action de ce péché.

Le commentaire de cette réponse ne permet aucune échappatoire : c'est la vie concrète qui permet de dire si oui ou non nous réalisons ces conditions.

D. Qu'est-ce être hors de l'habitude du péché ? R. C'est l'avoir quittée.

D. Comment connaît-on qu'on l'a quittée ? R. Lorsqu'on n'a point commis de péché d'habitude depuis un temps suffisant pour faire croire que l'on n'y retournera plus.

D. Qu'est-ce que n'avoir aucune affection au péché ? R. C'est d'y avoir renoncé de tout son cœur.

D. Comment connaît-on que l'on y a renoncé ? R. Lorsque l'on a quitté toutes les compagnies et toutes les occasions qui sollicitaient et engageaient au péché ; et que l'on fait tous ses efforts pour en détruire en soi l'inclination, en se servant des remèdes les plus efficaces... (p. 277-278).

Tout ceci, c'est l'aspect rupture avec le péché. Et c'est déjà fort exigeant. Il y a l'autre aspect : celui de la vie qui accueille la grâce. Dans l'ascèse et la pénitence, d'abord :

D. Comment connaît-on que l'on est rentré dans la grâce de Dieu par la pénitence ?

R. On le connaît ordinairement par un changement de vie, par la pratique de la pénitence et par l'exercice des bonnes œuvres, non seulement de celles qui sont commandées à tout le monde, mais encore de celles qui sont du devoir et de l'obligation de son état par rapport à son salut.

Mais aussi dans ces attitudes intérieures que seul un humble et fervent amour de Jésus-Christ peut susciter. De très belles choses sont dites, ici :

D. Pour communier dignement suffit-il de croire qu'on est dans la grâce de Dieu ?

R. Non, il faut avoir raison de croire qu'on y est et avoir encore d'autres dispositions qui sont la faim spirituelle de cette viande céleste, le respect dû à ce Mystère, beaucoup d'humilité et d'attention, et le désir d'établir et d'augmenter en nous la vie de Jésus-Christ.

D. En quoi consiste cette faim spirituelle ? R. Dans l'amour de la justice et une humble soumission à la volonté de Dieu ; à chercher toujours à se remplir de cette justice, sans qu'il y ait rien qui nous en puisse empêcher ; et désirer ardemment de s'unir à Jésus-Christ par l'Eucharistie.

Le Coreur est conscient de l'ampleur des exigences qu'il pose à la communion fréquente. Mais c'est qu'il la veut *digne*. Digne de Celui que l'on reçoit. Digne - ou du moins pas trop indigne - de cette amitié et de cet amour qui nous sont ainsi offerts :

D. Pourquoi demandez-vous de si grandes dispositions pour communier ?

R. Parce que comme le Sacrement de l'Eucharistie est une preuve d'un grand amour de Dieu envers nous et le moyen qu'il a choisi pour faire une amitié parfaite avec les hommes, il faut qu'ils le reçoivent avec un désir sincère de l'aimer parfaitement (p. 280).

Les directives pastorales de notre auteur restent cohérentes avec les considérations qui précèdent, tout en tenant compte des possibilités réelles des fidèles :

- À qui désire communier *tous les huit jours ou plus souvent*, il est demandé de *vivre sans péché mortel, mortifier ses passions, pratiquer les vertus chrétiennes et n'avoir point d'affection au péché véniel...*
- À ces chrétiens qui ne communient qu'à Pâques, il n'est exigé que des actes significatifs d'une conversion réelle : *Ceux qui vivent dans l'inclination et l'habitude du péché mortel, ne doivent point attendre à la fin du carême à se confesser, mais ils doivent le faire au moins dès le commencement, pour recevoir la mesure de leur pénitence, éprouver leur conversion et sanctifier le jeûne du carême.*
- Quant aux enfants, ils peuvent communier *quand ils ont le discernement nécessaire*. Et l'on peut *connaître qu'ils ont ce discernement [...] à la fidélité et au soin qu'ils ont d'apprendre la doctrine du chrétien, et de vivre conformément aux instructions qu'on leur donne.*

Pouvons-nous, maintenant, porter un jugement global sur La Théologie du Chrétien et la considérer comme un ouvrage janséniste ? Au sens large, très certainement. Au sens strict ?... Nous avons multiplié les textes. Certains sont d'une rigueur telle que nous serions tentés de répondre par l'affirmative.

Lorsque Sœur Élisabeth Germain écrit : *L'homme, disent les jansénistes, n'est en lui-même que corruption et péché. Dieu est d'autant plus grand qu'il nous paraît plus incompréhensible, qu'il sauve celui-ci et abandonne celui-là. Le strict théocentrisme augustinien devient plus d'une fois dans le jansénisme, anti-humanisme : un Dieu capricieux, au jugement arbitraire ; un Dieu intransigeant, plus ou moins rival de l'homme, dont l'absolue transcendance en tout cas se manifeste dans la faiblesse de l'homme, n'évoque-t-elle pas tel et tel de ces textes de Le Coreur que nous venons de citer ?*

Jean-Baptiste de La Salle et le manuel de Le Coreur.

Le Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes n'a pas choisi le catéchisme de cet auteur en fonction de ses tendances jansénistes. Même si telles formules des Devoirs B *parmi les plus pessimistes de Jean-Baptiste de La Salle sont une reproduction littérale de celles de Le Coreur*²⁰¹ :

Le Coreur	Devoirs B
<p><i>D. Supposé que les damnés porteront ces caractères ; pourquoi les baptisés qui seront damnés, porteront-ils le caractère du baptême ?</i></p> <p><i>R. Afin qu'ils soient reconnus comme des rebelles enfants de Dieu, qui sont devenus les enfants du diable par leurs péchés.</i></p>	<p>D. Les damnés qui auront été baptisés conserveront-ils le caractère du baptême ?</p> <p>R. Oui, ils le conserveront.</p> <p>D. Pourquoi le conserveront-ils ?</p> <p>R. C'est afin qu'ils soient reconnus comme des enfants de Dieu qui lui ont été rebelles, et qui sont devenus les enfants du Diable par leurs péchés (DB 3,5,6).</p>
<p><i>D. Pourquoi les confirmés, qui seront damnés, porteront-ils le caractère de la Confirmation ?</i></p>	<p>D. Les damnés qui auront été confirmés, conserveront-ils le caractère de la Confirmation ?</p>

²⁰¹ Magaz, p. 349.

<p><i>R. Afin qu'ils soient reconnus comme des déserteurs qui ont quitté l'armée de Jésus-Christ, et qui se sont enrôlés dans celle du diable.</i></p> <p><i>D. Pourquoi les prêtres, qui seront damnés, porteront-ils le caractère de l'Ordre ?</i></p> <p><i>R. Afin qu'ils soient reconnus comme des traîtres, qui ont abandonné lâchement les intérêts de Dieu (p. 230).</i></p>	<p>R. Oui. ils le conserveront.</p> <p>D. Pourquoi le conserveront-ils ?</p> <p>R. C'est afin qu'ils soient reconnus comme des déserteurs qui ont quitté l'armée de Jésus-Christ, et qui se sont enrôlés en celle du Diable (DB 3,6,9).</p> <p>D. Pourquoi les ecclésiastiques, qui seront damnés conserveront-ils le caractère de l'Ordre ?</p> <p>R. C'est afin qu'ils soient reconnus comme des traîtres qui auront abandonné lâchement les intérêts de Dieu, et comme des ministres indignes de Jésus-Christ, qui auront négligé le soin de son Église et le salut de ses enfants, qui leur avait été confiés (DB 3,22,9).</p>
--	--

Partout ailleurs, Jean-Baptiste de La Salle ne reprend pas, à son compte, les passages les plus audacieux de Le Coreur ou, s'il les reprend, c'est pour en enlever ce qu'ils ont d'excessifs.

Mettons ici, en parallèle, deux textes révélateurs de deux sensibilités religieuses - celle de Jean-Baptiste de La Salle et celle de Jean Le Coreur. Deux textes qui traduisent aussi, dans le même climat théologique et spirituel qui est celui du XVII^e siècle français, deux visages de Dieu :

Le Coreur	Devoirs B
<i>D. De quelle tentation faut-il entendre proprement ce que nous disons à</i>	D. Quelle est la sixième demande de l'Oraison de Notre Seigneur ?

Dieu, 'ne nous induisez pas dans la tentation' ?

R. De celle qui porte au péché, dont nous demandons d'être délivrés.

D. Comment Dieu induit-il dans la tentation ceux qu'il veut punir ?

R. C'est non seulement en les abandonnant, et en retirant d'eux sa grâce, mais encore en les mettant en la puissance du Démon, pour être assujettis à sa tyrannie, en les aveuglant, en les endurcissant, en les livrant aux désirs de leurs cœurs, et en permettant qu'ils tombent dans le péché.

D. Comment Dieu aveugle-t-il et endurcit-il ceux qu'il veut punir ?

R. Il les aveugle, en ne les éclairant point des lumières de sa grâce, et il les endurcit, en n'amollissant pas la dureté de leurs cœurs.

D. Dieu est-il auteur des péchés que commettent ceux qu'il a aveuglés et qu'il a endurcis ?

R. Non, parce qu'en aveuglant leurs esprits, il n'y a point répandu l'erreur, et en endurcissant leurs volontés, il n'y a point répandu la malice (p. 138).

R. Elle est exprimée par ces paroles. Ne nous laissez point succomber à la tentation.

D. Que demande-t-on à Dieu par ces paroles... ?

R. Nous demandons à Dieu par ces paroles, la grâce de n'avoir point de tentations, ou d'y résister quand nous en avons.

D. Qu'est-ce qu'une tentation ?

R. C'est une épreuve pour notre bien, ou une sollicitation au mal.

D. Dieu est-il quelquefois l'auteur de la tentation ?

R. Il ne peut jamais l'être de la tentation pour le mal, quoique souvent il la permette mais il est quelquefois l'auteur de la tentation pour le bien, en mettant notre vertu à l'épreuve.

D. Comment Dieu met-il notre vertu à l'épreuve ?

R. C'est par les peines et les afflictions qu'il nous envoie, pour exercer notre patience.

D. Pourquoi Dieu permet-il que nous soyons portés au mal ?

R. C'est afin que nous ayons des occasions de mériter davantage, en résistant à la tentation.

D. Pourquoi Dieu permet-il que nous succombions à la tentation ?

	<p>R. C'est pour trois raisons.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour nous obliger à nous tenir davantage sur nos gardes. 2. Pour nous donner occasion de nous humilier, et de renouveler notre ferveur au service de Dieu. 3. Pour nous engager à avoir de la compassion pour les péchés des autres (DB 4,9,5 à 7).
--	--

Si le Fondateur a choisi de recourir au manuel de Le Coreur lors de la composition de son propre catéchisme, ce n'est évidemment pas « à cause de » cette orientation janséniste, mais c'est « malgré » elle. Avec le chanoine Hézard, l'on peut dire que *si l'esprit janséniste dépare malheureusement ce cours complet d'instruction religieuse*, il reste néanmoins *digne de l'estime qu'on en a faite*.²⁰²

Ajoutons, digne de l'estime qu'en a faite Jean-Baptiste de La Salle lui-même. Celui-ci y a trouvé un souffle spirituel, une profondeur mystique que ne lui offrait sans doute pas l'ensemble des catéchismes parus alors. Catéchismes qui pouvaient être - comme celui de Joly, son autre texte-source - plus équilibrés doctrinalement, moins engagés dans ce qui était, en ces temps, l'objet de controverses. Quoi qu'il en soit, il est un fait : c'est une des éditions de Le Coreur qui a inspiré nombre de pages des *Devoirs d'un Chrétien envers Dieu*²⁰³ parmi les plus belles. Citons, en terminant ce chapitre, ces commentaires des *Cérémonies du Baptême* que le Fondateur reprend comme mot à mot dans le premier tome de ses Devoirs :

²⁰² op. cit., p. 366.

²⁰³ Selon le Frère Magaz : 122 pages des Devoirs A. En ce qui concerne les Devoirs B, nous avons compté 248 questions (sur 1460) influencées, et dans Devoirs C, 130 (sur 1090).

Le Coreur	Devoirs A
<p><i>D. Pourquoi invoque-t-on la Sainte Trinité en baptisant ?</i></p> <p><i>R. Parce que la Sainte Trinité est le principal objet de la Foi, dont l'homme fait sa première profession en ce sacrement, pour être reçu dans le Corps de l'Église (p. 242).</i></p>	<p>On invoque en baptisant la Très Sainte Trinité, parce que ce Mystère est le principal objet et le fondement de la Foi, dont l'homme doit faire profession dans le Baptême, pour être reçu dans le Corps de l'Église (DA 302,1,9).</p>
<p><i>D. Pourquoi met-on un cierge à la main ?</i></p> <p><i>R. Pour représenter que la foi et la charité, qu'il a reçues par le Baptême, doivent luire et éclater par des bonnes œuvres.</i></p>	<p>On met ensuite un cierge ardent dans la main du baptisé, pour marquer la foi et la charité qu'il a reçues dans le Baptême, qui doivent luire et éclairer en lui par des bonnes œuvres, afin qu'il puisse à la fin de sa vie aller au devant de l'Époux Céleste la lampe à la main...</p>
<p><i>D. Pourquoi écrit-on son nom sur le livre de l'église ?</i></p> <p><i>R. Pour marquer que par le Baptême il est au nombre des enfants de Dieu et de l'Église, et que son nom est écrit dans le ciel en même temps qu'on l'écrit sur la terre.</i></p>	<p>Après toutes ces cérémonies, on écrit le nom du baptisé, pour faire connaître qu'il est au nombre des enfants de Dieu et de l'Église, et que son nom est écrit dans le ciel en même temps qu'on l'écrit sur la terre (DA 302,3,19).</p>
<p><i>D. Pourquoi porte-t-on l'enfant à l'autel ?</i></p> <p><i>R. Pour témoigner qu'il est consacré à Dieu comme une Hostie vivante et sainte, et que par la grâce du Baptême il approche de Dieu qui est représenté par l'autel.</i></p>	<p>On le porte ensuite, et on le met tout étendu sur l'autel, pour témoigner qu'il est consacré à Dieu comme une Hostie vivante et sainte, et que par la grâce du Baptême il a contracté une union avec Dieu, qui est représenté par l'autel.</p>
<p><i>D. Pourquoi sonne-t-on les cloches ?</i></p>	<p>Enfin on sonne les cloches, pour</p>

<p><i>R. Pour témoigner la joie du ciel de ce que l'enfant a reçu la grâce (p. 280-281).</i></p>	<p>faire connaître la joie que toute l'Église a, et que les saints ont aussi dans le ciel de ce que cet enfant a reçu la grâce du Baptême (DA 302,3,20).</p>
--	--

Les Devoirs C et le catéchisme de Jean Le Coreur.

La Théologie du Chrétien et ses principaux Devoirs est une source importante des Devoirs C : 21 *Instructions* (plus de 50 pages sur 301) ont recours à ce catéchisme de Jean Le Coreur. Un catéchisme qui, s'il ne s'est pas voulu systématiquement un « Catéchisme des Fêtes », comporte néanmoins de très heureux développements d'éléments propres à la liturgie.

C'est ce qu'ont voulu souligner les théologiens chargés de l'approbation de différentes éditions de *La Théologie du Chrétien* (1687 et 1688). Des approbations qui se ressentent de la situation pastorale de l'Église de France en ces années si proches de la Révocation de l'Édit de Nantes : les « Nouveaux Catholiques » ne devaient-ils pas retrouver le sens spirituel des cérémonies de l'Église ? En 1687, les théologiens Brejer, de Rivière, Boytar relèvent :

Ce qu'il y a de particulier dans ce livre et qui lui fera trouver son rang parmi une infinité d'autres, qui traitent de la même matière, c'est qu'après avoir expliqué fort au long la doctrine de l'Église, il s'attache aux plus ordinaires de ses cérémonies et de ses usages, dont il fait connaître le véritable esprit, par des raisons capables de fermer la bouche à tous ceux qui voudraient la décrier sous prétexte de quelques-uns de ces usages, qu'ils ne regardent que superficiellement, sans les approfondir.

En 1688, le censeur D'Arnaudin voit dans le catéchisme de Le Coreur, un ouvrage digne de la vénération et de l'estime des plus grands hommes qui [...] y verront même les cérémonies, les pratiques et les dévotions, si solidement expliquées, qu'ils espéreront, avec raison, que ce livre sera très utile pour faire rentrer dans le sein de l'Église, nos Frères séparés, et pour confirmer dans la foi ceux que nous avons la consolation d'y voir déjà.

Le Coreur relie ses thèmes proprement liturgiques à ses *leçons* sur *La Dévotion*. Celle-ci étant *une vertu qui nous rend prompt à servir Dieu* (p. 394) et qui porte le chrétien, non seulement à *garder (les) Commandements de Dieu*, mais aussi à *lui rendre extérieurement l'honneur qui lui est dû* (id.). C'est après avoir analysé ce qu'est la dévotion, les formes qu'elle prend et à travers lesquelles elle se manifeste ; après avoir parlé de *l'Oraison mentale* et du *Chapelet*, que Le Coreur en vient à des *leçons* abordant les thèmes que nous retrouvons dans les Catéchismes des Fêtes et, en général, dans les Devoirs C :

- + De la Confrérie, p. 422s.²⁰⁴
- Du Patron du Chrétien, p. 423-426.
- + Des Saints Patrons, p. 427s.
- + Des Bénédiction de l'Église, p. 428-430.
- + De l'Eau bénite, p. 430-432.
- + Du Pain bénit, p. 432-434.
- + De l'Encens, p. 434-436.
- + Des Cierges bénits, p. 436-438.
- Des Images, p. 438-440.
- + De l'honneur qu'on rend aux images, p. 440s.
- + De l'Avent, p. 441s.
- + Du jour de Noël, p. 442-444.
- + De la Chandeleur, p. 444s.
- + De la Septuagésime, p. 445s.
- + Du Carême, p. 446-448.
- + Des Cendres bénites, p. 448-450.
- + Du jeûne des Quatre-Temps, p. 450s.
- + Du temps de la Passion, p. 451.
- + Des Rameaux bénits, p. 452s.
- Du Baiser des Autels, p. 453s.
- De la Croix, p. 454.
- + De l'Adoration de la Croix, p. 455s.
- + Du Feu bénit, p. 456.
- + Du Cierge en triangle, p. 457s.

²⁰⁴ Le signe + indique que ce thème est traité dans les Devoirs C.

- + Du Cierge de Pâques, p. 458s.
- De l’Agnus Dei, p. 459-461.
- + Des Rogations, p. 461s.
- + Des Processions, p. 462s.
- De deux sortes de Voies, p. 463s.

Comme toujours, c’est en toute liberté que Jean-Baptiste de La Salle se situe par rapport à sa source. Certains des thèmes ci-dessus, quoique traités dans les Devoirs C, n’ont pas fait appel au texte de Le Coreur. D’autres ne s’y réfèrent qu’à travers une ou deux questions. D’autres, au contraire, s’en sont nourris abondamment. Ainsi, parmi les « cérémonies et pratiques » liturgiques, celles-ci, riches d’apport de l’ouvrage de Le Coreur :

La leçon : *De l’encens*

Le Coreur	Devoirs C
<p><i>D. Qu’est-ce que la bénédiction de l’encens ?</i></p> <p><i>R. C’est une prière, par laquelle l’Église demande à Dieu qu’il bénisse l’encens.</i></p> <p><i>D. Pourquoi encense-t-on quantité de choses lorsqu’on le bénit ?</i></p> <p><i>R. Pour montrer que l’on doit se servir des choses bénites, pour s’élever au Ciel.</i></p> <p><i>D. Pourquoi se sert-on de l’encens bénit ?</i></p> <p><i>R. 1° Pour nous représenter la prière et une vie édifiante. 2° Pour rendre à Dieu, aux Saints et aux fidèles l’honneur qui leur est dû.</i></p>	<p>D. Pourquoi bénit-on de l’encens dans l’Église ?</p> <p>R. C’est pour s’en servir à rendre à Dieu, aux Saints et aux fidèles l’honneur qui leur est dû.</p> <p>D. Comment bénit-on l’encens ?</p> <p>R. On le bénit par une prière, par laquelle l’Église demande à Dieu qu’il le bénisse.</p> <p>D. Que nous représente l’encens bénit ?</p> <p>R. Il nous représente et nous figure la prière et une vie édifiante.</p>

D. Comment l'encens représente-t-il la prière ?

R. Par sa fumée, qui s'élève en haut. David demande à Dieu que sa prière s'élève au Ciel, comme la fumée de l'encens s'élève en l'air.

D. Comment l'encens représente-t-il une vie édifiante ?

R. Par la bonne odeur qu'il répand. Un chrétien doit être la bonne odeur de Jésus-Christ, pour attirer à la vertu, par le bon exemple, ceux qui le voient, comme l'encens attire par sa bonne odeur, ceux qui le sentent.

D. Pourquoi encense-t-on les églises ?

R. Pour montrer que ce sont des lieux saints, où Dieu réside particulièrement.

D. À qui présente-t-on de l'encens, lorsque l'on en brûle devant l'Autel ?

R. À Dieu qui est représenté par l'Autel.

D. Pourquoi présente-t-on de l'encens à Dieu ?

D. Comment l'encens nous représente-t-il la prière ?

R. C'est par la fumée qui s'élève en haut ; c'est pourquoi David demande à Dieu, que sa prière s'élève au Ciel, comme la fumée de l'encens s'élève dans l'air.

D. Comment l'encens représente-t-il une vie édifiante ?

R. C'est par la bonne odeur qu'il répand, car un chrétien, selon saint Paul, doit être la bonne odeur de Jésus-Christ.

D. Pourquoi encense-t-on les églises ?

R. C'est pour faire connaître que ce sont des lieux saints, où Dieu réside particulièrement.

D. Pourquoi encense-t-on plusieurs choses, lorsqu'on les bénit ?

R. C'est pour marquer que l'on doit se servir des choses bénites, pour s'élever à Dieu.

D. À qui offre-t-on l'encens, lorsqu'on en brûle devant l'Autel ?

R. C'est à Dieu qu'on l'offre, qui est représenté par l'Autel.

D. Pourquoi offre-t-on de l'encens à Dieu ?

R. Pour lui rendre un honneur souverain qui appartient à lui seul.

D. À qui présente-t-on de l'encens, lorsqu'on en brûle devant un crucifix ?

R. À Jésus-Christ.

D. Pourquoi présente-t-on de l'encens à Jésus-Christ ?

R. Pour lui rendre hommage en qualité de Grand-Prêtre, qui nous a réconciliés avec Dieu.

D. Pourquoi brûle-t-on à la Messe, de l'encens sur le pain et le vin ?

R. Pour montrer que le Sacrifice de la Messe est plus agréable à Dieu que la fumée des victimes, qu'on lui immolait dans la Loi anciennes.

D. Pourquoi brûle-t-on de l'encens devant la Croix à la procession ?

R. Pour nous faire ressouvenir que Jésus-Christ nous a mérité, par le Sacrifice de la Croix, la grâce de prier Dieu comme il faut.

D. À qui présente-t-on de l'encens lorsque l'on en brûle devant des images ?

R. Aux Saints que les images représentent.

D. Est-on idolâtre, en présentant de l'encens aux Saints ?

R. Non, parce qu'en leur présentant de l'encens, on n'a point intention de les

R. C'est pour lui rendre un honneur souverain, qui n'est dû qu'à lui seul.

D. À qui offre-t-on de l'encens lorsqu'on en brûle devant un crucifix ?

R. C'est à Jésus-Christ à qui on l'offre parce qu'il est Dieu.

D. Pourquoi brûle-t-on de l'encens à la Messe sur le pain et le vin, disposés pour le Sacrifice ?

R. C'est par respect pour ce pain et pour ce vin déjà consacrés à Dieu et destinés pour être le Corps et le Sang de Jésus-Christ.

D. Pourquoi brûle-t-on de l'encens devant la Croix à la procession ?

R. C'est pour honorer Jésus-Christ crucifié, sous l'étendard duquel le clergé et les chrétiens vont à la procession.

D. À qui offre-t-on de l'encens lorsqu'on en brûle devant les images des Saints ?

R. On l'offre aux Saints que les images nous représentent.

D. Pourquoi offre-t-on de l'encens aux Saints ?

<p><i>honorer comme s'ils étaient des Dieux.</i></p> <p><i>D. Pourquoi leur présente-t-on de l'encens ?</i></p> <p><i>R. Pour les honorer seulement comme amis de Dieu.</i></p> <p><i>D. Pourquoi encense-t-on le corps des Saints ?</i></p> <p><i>R. Pour montrer que leur vie a été consumée pour la gloire de Dieu, comme l'encens que l'on brûle devant l'Autel est consumé pour reconnaître sa Majesté souveraine. 2° Pour marquer qu'ils sont la bonne odeur de Jésus-Christ, par les bonnes œuvres qu'ils ont faites.</i></p> <p><i>D. Pourquoi encense-t-on les corps des défunts ?</i></p> <p><i>R. Pour montrer le désir que nous avons que leurs âmes montent dans le Ciel, et que leurs corps ressuscitent pour y être élevés. (p. 434-436).</i></p>	<p>R. C'est pour les honorer comme les amis de Dieu</p> <p>D. Pourquoi encense-t-on le corps des Saints ?</p> <p>R. C'est pour témoigner l'honneur qu'on leur rend ; parce qu'ils ont contribué à la sainteté de leur âme.</p> <p>D. Pourquoi encense-t-on les corps des défunts ?</p> <p>R. C'est pour marquer le désir qu'on a, que leurs âmes montent dans le Ciel et que leurs corps ressuscitent pour y être élevés et y jouir de la gloire qui leur est destinée (DC 20,8,1 à 6).</p>
--	---

Les visées pastorales de Jean-Baptiste de La Salle ne rejoignent pas toujours celles de Jean Le Coreur. L'auteur des Devoirs C apprécie les orientations spirituelles données à cet usage de l'encens dans l'Église et les reprend volontiers à son compte. Mais il semble moins sensible aux arguments propres à *faire rentrer dans le sein de l'Église, les Frères séparés*, comme écrit l'un des censeurs de l'ouvrage de Le Coreur. Il ne relève pas, en effet, les allusions aux Écritures qui donnent sens aux usages liturgiques de l'encens : « *Jésus-Christ, Grand-Prêtre qui nous réconcilie avec Dieu* », « *le Sacrifice de la Messe plus agréable à Dieu que la fumée des victimes qu'on lui immolait dans la Loi ancienne* ».

Une critique de la Réforme, concernant les manifestations de la dévotion des Catholiques envers les Saints, trouve un écho dans ce passage - lui aussi non repris par Jean-Baptiste de La Salle :

D. Est-on idolâtre, en présentant de l'encens aux Saints ? R. Non, parce qu'en leur présentant de l'encens, on n'a point l'intention de les honorer comme s'ils étaient des Dieux.

D. Pourquoi leur présente-t-on de l'encens ? R. Pour les honorer seulement comme amis de Dieu.

Dans les années de composition des Devoirs C (1695-1703), l'engagement de l'Église de France près des « Nouveaux Catholiques », n'a plus la même urgence que dans les années qui ont suivi immédiatement la Révocation de l'Édit de Nantes. D'autre part, les Devoirs C s'adressent à un public, socialement et culturellement, bien loin d'entrer dans ces enjeux pastoraux. Par contre, il faut souligner le soin qu'a pris Jean-Baptiste de La Salle de distinguer la signification de l'encensement *des prêtres et du peuple* ; distinction que ne fait pas sa source :

Le Coreur	Devoirs C
<p><i>D. Pourquoi encense-t-on les prêtres et le peuple ?</i></p> <p><i>R. 1° Pour les avertir d'élever leur cœur à Dieu. 2° Pour leur apprendre qu'ils sont agréables à Dieu par une vie sainte, comme l'encens est agréable aux hommes par sa bonne odeur.</i></p>	<p>D. Pourquoi encense-t-on les prêtres ?</p> <p>R. C'est pour témoigner qu'on les honore comme les Ministres de Dieu et les Dispensateurs de ses Mystères.</p> <p>D. Pourquoi encense-t-on les laïcs dans l'église ?</p> <p>R. C'est pour faire connaître qu'ils doivent être agréables à Dieu, par leur vie sainte, comme l'encens est agréable aux hommes par sa bonne odeur (DC 20,8,7).</p>

Jean-Baptiste de La Salle aime bien recourir au texte de saint Paul (1 Cor.4,5) : ici, il l'applique aux prêtres ; dans les Méditations pour le Temps de la Retraite, il voit les Frères comme *ministres de Dieu, et comme étant, à l'égard des enfants, dispensateurs de ses Mystères* (MR 195,1).

La leçon : De l'Adoration de la Croix.

Le Coeur	Devoirs C
<p>De l'Adoration de la Croix.</p> <p><i>D. Qu'est-ce que le Crucifix ?</i></p> <p><i>R. C'est une croix, à laquelle la figure d'un homme est attachée avec des clous.</i></p> <p><i>D. Que représente cette figure attachée à la Croix ?</i></p> <p><i>R. Le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ.</i></p> <p><i>D. Quand on se prosterne devant un Crucifix, adore-t-on l'argent, l'or, la pierre ou le bois ?</i></p> <p><i>R. Non, c'est une idolâtrie de les adorer.</i></p> <p><i>D. Croit-on qu'il y ait, dans le Crucifix, quelque divinité ou quelque vertu ?</i></p> <p><i>R. Non, c'est une superstition de le croire.</i></p> <p><i>D. Honore-t-on le Crucifix pour lui-même ?</i></p> <p><i>R. Non, on ne l'honore qu'à cause de ce qu'il représente.</i></p>	<p>De l'Adoration de la Croix.</p> <p>D. Qu'est-ce que le Crucifix, qu'on adore le Vendredi Saint ?</p> <p>R. C'est une croix, et la figure d'un homme, qui y est attaché avec des clous.</p> <p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle particulièrement destiné le Vendredi Saint, pour la cérémonie de l'Adoration de la Croix ?</p> <p>R. C'est parce qu'elle fait, en ce jour, une mémoire solennelle de la mort de Jésus-Christ.</p> <p>D. Qu'est-ce que nous représente la figure d'un homme qui est attaché à la Croix, que nous adorons le Vendredi Saint ?</p> <p>R. Elle nous représente le corps de Jésus-Christ Notre Seigneur attaché à la Croix.</p> <p>D. Peut-on adorer un Crucifix, c'est-à-dire le corps d'un homme crucifié ?</p>

D. Adore-t-on, dans le Crucifix, la figure de Jésus-Christ ?

R. Non, car cette figure n'est pas Dieu.

D. Qu'est-ce que l'on adore lorsque l'on se prosterne devant un Crucifix ?

R. Notre Seigneur Jésus-Christ.

D. Qu'entendez-vous par l'Adoration de la Croix ?

R. J'entends l'adoration de Jésus-Christ, qui est mort sur la Croix.

D. Pourquoi appelle-t-on du nom d'Adoration, ce prosternement devant un Crucifix, et que l'on ne donne point ce nom au prosternement que l'on fait devant l'image d'un Saint ?

R. Parce qu'on se prosterne devant un Crucifix pour adorer Jésus-Christ qui est mort sur la Croix, et qu'on ne se prosterne point devant l'image d'un Saint, pour adorer le Saint qu'elle représente, mais seulement pour l'honorer comme un ami de Dieu.

D. Quel jour est particulièrement destiné pour la cérémonie de cette adoration de la Croix ?

R. Le Vendredi Saint, parce que l'Église fait en ce jour une mémoire solennelle de la mort de Jésus-Christ (p. 455s).

R. Oui, non seulement on le peut, mais on le doit adorer ; parce qu'il nous représente le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, attaché à la Croix.

D. Quand on se prosterne devant un Crucifix, adore-t-on l'or, l'argent, la pierre ou le bois ?

R. Non, ce serait une idolâtrie de le faire : mais on adore Jésus-Christ crucifié, que ce Crucifix nous représente.

D. Pourquoi adore-t-on, dans l'église, le Corps de Jésus-Christ attaché à la Croix ?

R. C'est pour rendre à Jésus mort en Croix l'honneur qui lui est dû.

D. Quel honneur doit-on rendre à Jésus-Christ crucifié et mort en Croix ?

R. On le doit adorer, parce qu'il est Dieu.

D. Que fait-on pour adorer Jésus-Christ crucifié et mort en Croix ?

R. On se prosterne devant un Crucifix.

D. Pourquoi appelle-t-on du nom d'Adoration, le prosternement qu'on fait devant un Crucifix, et qu'on ne donne point ce nom au prosternement qu'on fait devant une image d'un Saint ?

	<p>R. C'est parce que, lorsqu'on se prosterne devant un Crucifix, c'est pour adorer Jésus-Christ mort sur la Croix, qui est Dieu ; et qu'on ne se prosterne point devant l'image d'un Saint, pour adorer le Saint qu'elle représente, mais seulement pour l'honorer comme un ami de Dieu (DC 20,11,1 à 6).</p>
--	--

Ici encore, Le Coreur met en garde contre les pratiques superstitieuses qui peuvent atteindre les cérémonies entourant le Crucifix : il n'y a pas dans cette représentation *d'un homme cloué sur la Croix, quelque divinité ou quelque vertu*. Et ce n'est pas cette représentation, cette *figure de Jésus-Christ* que l'on adore. Les Devoirs C insistent moins sur ces déviations dévotionnelles mais, par contre, développent davantage l'aspect *attitudes spirituelles* à vivre durant cette *Adoration du Crucifix*, dans la réponse à cette question : *Dans quel esprit doit-on adorer la Croix, le Vendredi Saint, et toutes les fois qu'on l'adore ?...*

La leçon : Du cierge en triangle.

Le Coreur	Devoirs C
<p><i>Du cierge en triangle.</i></p> <p><i>D. Quel usage fait-on du feu nouveau ?</i> <i>R. On en allume un cierge fait en triangle.</i></p>	<p><i>Du cierge en triangle.</i></p> <p><i>D. Quel usage fait-on du feu nouveau le Samedi Saint ?</i> <i>R. On s'en sert pour allumer un cierge fait en triangle.</i></p> <p><i>D. Qui est-ce qui allume le cierge fait en triangle ?</i> <i>R. C'est le diacre qui l'allume avec cérémonie.</i></p>

D. Qu'est-ce que l'on observe en l'allumant ?

R. On se met à genoux et on dit : « Lumen Christi », c'est-à-dire, c'est ici « la lumière de Jésus-Christ ».

D. Se met-on à genoux devant ce cierge pour l'adorer ?

R. Non, ce serait une idolâtrie ; mais on se met à genoux pour adorer Jésus-Christ qui est Dieu.

D. Qu'est-ce que ce cierge en triangle représente ?

R. Il représente Jésus-Christ, qui a la plénitude de la lumière.

D. Quel usage fait-on du cierge en triangle, après qu'il est entièrement allumé ?

R. On en allume les lampes et les cierges de l'église.

D. Qu'est-ce que cette cérémonie représente ?

R. Elle représente que Jésus-Christ est l'unique source de toute lumière dont le cœur de l'homme est éclairé.

D. Jésus-Christ, seul, a-t-il éclairé de la lumière de la grâce tous les justes, qui ont été depuis la chute d'Adam jusqu'à sa naissance ?

R. Oui, il n'y a que lui qui les a tous éclairés.

D. Qu'est-ce que pratique le diacre en allumant le cierge fait en triangle ?

R. Il se met à genoux en chantant : 'Lumen Christi', c'est-à-dire : 'la lumière de Jésus-Christ'.

D. Le diacre se met-il à genoux devant le cierge fait en triangle pour l'adorer ?

R. Non, ce serait une idolâtrie ; mais c'est pour adorer Jésus-Christ, que ce cierge représente.

D. Quel usage fait-on du cierge fait en triangle après qu'il est allumé ?

R. On s'en sert pour allumer les lampes et les cierges de l'église.

D. Pourquoi fait-on du feu nouveau et une lumière toute nouvelle dans l'église le Samedi Saint ?

R. C'est pour nous marquer que Jésus-Christ, la Lumière de l'Église s'est éteinte à nos yeux, lorsqu'il est mort le Vendredi Saint, et que cette lumière a été rallumée de nouveau et a commencé à reluire, lorsqu'il est ressuscité.

D. Pourquoi allume-t-on les lampes et les cierges, avec le cierge fait en

D. Jésus-Christ, seul, qui a éclairé de la lumière de sa grâce, tous les justes qui ont été depuis sa naissance jusqu'à présent, éclairera-t-il tous ceux qui viendront jusques à la fin du monde ?

R. Oui, S. Jean enseigne qu'il est la vraie lumière qui éclaire tous les hommes, c'est-à-dire, selon S. Augustin, qu'il est la seule lumière qui les éclaire (p. 457s).

triangle, qui représente la lumière de Jésus-Christ ?

R. C'est pour nous représenter,
1° Que Jésus-Christ est l'unique source de toute lumière, qui éclaire tous les hommes venant en ce monde.

2° Que nous ne devons point avoir recours à d'autre lumière qu'à celle de Jésus-Christ qui nous doit servir de guide dans le chemin du Ciel.

D. Pourquoi ce cierge est-il fait en triangle ; et qu'est-ce que signifient ses trois branches ?

R. Ce cierge avec ses trois branches signifie Dieu en trois Personnes, de qui Jésus-Christ tire sa lumière, qui la communique à tous les hommes venant en ce monde.

D. Que doivent faire les fidèles, qui assistent à l'Office le Samedi Saint, pendant qu'on allume le cierge fait en triangle, et qu'on bénit le cierge de Pâques ?

R. Ils doivent faire trois choses :

1° Reconnaître que Jésus-Christ est leur véritable Lumière.

2° L'adorer en cette qualité.

3° Se disposer à le recevoir et à le suivre dans toutes leurs actions (DC 20,13,1 à 6).

Les Devoirs C offrent des données concrètes qui permettent de mieux situer, dans le temps et dans l'espace, cet usage ecclésial du *cierge en triangle* dont parle Le Coreur :

Cette cérémonie a lieu *le Samedi Saint* : une précision qui permet à Jean-Baptiste de La Salle de donner à l'action liturgique son sens profond : *la lumière de l'Église s'est éteinte à nos yeux lorsque (Jésus-Christ) est mort le Vendredi Saint et cette lumière a été rallumée de nouveau et a commencé à reluire lorsqu'il est ressuscité.*

On se met à genoux et on dit : Lumen Christi écrit Le Coreur, Les Devoirs C précisent : *C'est le diacre qui l'allume avec cérémonie et qui se met à genoux en chantant Lumen Christi.* Une question peut se poser : évitait-on, dans certaines paroisses, par crainte du désordre que pouvaient provoquer les attitudes répétées à *genoux - debout* parmi les nombreux fidèles, de demander à l'assemblée de s'unir physiquement aux attitudes du diacre ? En tout cas, les Devoirs C ne parlent que de l'action du diacre.

Des développements personnels, intéressants, se lisent dans l'un et l'autre catéchisme. Le Coreur étend l'action illuminatrice de Jésus-Christ, non seulement depuis *la chute d'Adam jusqu'à sa naissance*, mais il éclairera *tous les hommes, jusques à la fin du monde*. Quant à Jean-Baptiste de La Salle, il est le seul à donner le sens spirituel du *cierge en triangle* : *il signifie Dieu en trois Personnes, de qui Jésus-Christ tire sa lumière, qui la communique à tous les hommes venant en ce monde* ; il est aussi le seul à préciser dans quel esprit les fidèles *qui assistent à l'Office du Samedi Saint* doivent vivre ces cérémonies : *Reconnaître que Jésus-Christ est leur véritable lumière, l'adorer en cette qualité et le recevoir et le suivre dans toutes leurs actions.*

La leçon : Du cierge de Pâques.

Le Coreur	Devoirs C
<p>D. <i>Qu'est-ce que le cierge de Pâques représente ?</i></p> <p>R. <i>Jésus-Christ ressuscité qui est la lumière du monde.</i></p>	<p>D. Pourquoi le Samedi Saint bénit-on et allume-t-on un cierge qu'on appelle le cierge de Pâques ?</p> <p>R. C'est pour nous marquer que</p>

D. Comment nous éclaire-t-il par sa Résurrection ?

R. Il confirme par ce Mystère tout ce qu'il a prêché durant sa vie, et particulièrement sa Divinité.

D. Pourquoi met-on cinq grains en forme de croix dans le cierge de Pâques ?

R. Pour nous faire ressouvenir que Jésus-Christ a gardé ses cinq plaies, après sa Résurrection.

D. Pourquoi y met-on des grains d'encens qui est le symbole de la prière ?

R. Pour nous représenter que Jésus-Christ prie incessamment pour nous dans le Ciel, par le mérite de ses plaies.

D. Quand allume-t-on ce cierge ?

R. On l'allume tous les jours depuis Pâques jusques à l'Ascension. 1° À la Messe, depuis l'Évangile jusques après la Communion. 2° Aux Vêpres durant le 'Magnificat'. 3° Aux Complies, durant le 'Nunc dimitis'. 4° Aux Matines, durant le 'Benedictus'.

Jésus-Christ ressuscité est la Lumière du monde, et qu'il est ressuscité pour éclairer ses Disciples et toute l'Église.

D. Pourquoi met-on cinq grains d'encens, en forme de croix, dans le cierge de Pâques ?

R. C'est pour nous faire ressouvenir que Jésus-Christ a gardé ses cinq plaies, après sa Résurrection.

D. Pourquoi représente-t-on les cinq plaies de Notre Seigneur, dans le cierge de Pâques, par cinq grains d'encens ?

R. C'est parce que l'encens, étant la figure de la prière, cette cérémonie nous représente que Jésus-Christ prie incessamment pour nous, dans le Ciel, par les mérites de ses plaies.

D. Combien de temps se sert-on du cierge de Pâques dans l'Église ?

R. On s'en sert et on l'allume depuis Pâques jusqu'à l'Ascension de Notre Seigneur.

D. Pourquoi allume-t-on le cierge pascal, depuis Pâques jusqu'à l'Ascension de Notre Seigneur ?

R. C'est parce qu'il représente Jésus-Christ ressuscité, qui est souvent apparu à ses Apôtres depuis sa

<p><i>D. Pourquoi l'allume-t-on à la Messe ?</i></p> <p><i>R. Pour signifier que c'est le Corps de Jésus-Christ ressuscité que l'on consacre à l'Autel.</i></p> <p><i>D. Pourquoi l'allume-t-on aux Vêpres ?</i></p> <p><i>R. Pour nous apprendre à louer et à remercier Jésus-Christ, de ce qu'il est mort et ressuscité pour nous donner la vie éternelle, comme la Sainte Vierge le remercia après qu'il se fut incarné dans son sein.</i></p> <p><i>D. Pourquoi l'allume-t-on aux Complies ?</i></p> <p><i>R. Pour témoigner notre joie, de ce que Jésus-Christ a achevé, par sa Mort</i></p>	<p>Résurrection, jusqu'à ce qu'il soit monté dans le Ciel.</p> <p>D. Quand allume-t-on le cierge de Pâques ?</p> <p>R. On l'allume en quatre différents temps :</p> <p>1° À la grande Messe, depuis l'Évangile jusqu'à la Communion.</p> <p>2° À Matines, pendant qu'on chante <i>Benedictus</i>.</p> <p>3° À Vêpres, pendant qu'on chante <i>Magnificat</i>.</p> <p>4° À Complies, pendant qu'on chante <i>Nunc dimittis</i>.</p> <p>D. Pourquoi allume-t-on le cierge de Pâques pendant la grande Messe, depuis l'Évangile jusqu'à la Communion ?</p> <p>R. C'est pour nous signifier que c'est le Corps de Jésus-Christ qui est sur l'Autel, qu'il a prêché et annoncé son Évangile par tout le monde; et qu'il invite tout le monde à lui offrir le Sacrifice de la sainte Messe, pour tirer du fruit du Sacrifice de la Croix.</p> <p>D. Pourquoi allume-t-on le cierge de Pâques pendant qu'on chante <i>Benedictus</i> ?</p> <p>R. C'est pour témoigner que l'Église prie Dieu pendant ce temps avec saint Zacharie, que Dieu éclaire de la</p>
---	--

et par sa Résurrection, le Mystère de notre Rédemption, comme Siméon témoigna la sienne, en le voyant dans son enfance.

D. Pourquoi l'allume-t-on aux Matines ?

R. Pour remercier Jésus-Christ de nous avoir rachetés et de nous avoir rendus ses enfants, comme Zacharie remercia Dieu de ce qu'il lui avait donné dans sa vieillesse un fils de sa femme qui était stérile.

D. Pourquoi garde-t-on le cierge de Pâques jusques à l'Ascension ?

R. Parce qu'il représente Jésus-Christ ressuscité qui apparut souvent à ses Apôtres, depuis sa Résurrection jusques à ce qu'il monte au Ciel et qui ne parut plus visiblement sur la terre depuis son Ascension (p. 458s).

lumière de Jésus-Christ tous ceux qui sont dans les ténèbres de l'ignorance.

D. Pourquoi allume-t-on le cierge de Pâques pendant qu'on chante *Magnificat* ?

R. C'est pour témoigner que ç'a été pour éclairer le monde de sa divine Lumière et de sa sainte Grâce, que Jésus-Christ est venu en ce monde et s'est fait homme dans le sein de la Très Sainte Vierge, et que l'Église en rend à Dieu ses reconnaissances, avec la Sainte Vierge, en chantant son Cantique.

D. Pourquoi allume-t-on le cierge de Pâques, pendant qu'on chante *Nunc dimittis* ?

R. C'est pour marquer que l'Église reconnaît avec saint Siméon que Jésus-Christ est la lumière qui est venue en ce monde, pour éclairer les Gentils et rendre le lustre et la gloire au Peuple Juif.

D. Les fidèles doivent-ils rendre quelque honneur au cierge de Pâques ?

R. Oui, ils doivent le reconnaître comme leur figurant Jésus-Christ, et leur marquant l'obligation qu'ils ont de suivre sa doctrine et l'exemple de sa sainte vie (DC 20,14,1 à 6).

À la lecture de tels commentaires des cérémonies de l'Église, chez Le Coreur comme dans les Devoirs C, l'on peut mesurer et l'effort pastoral de leurs auteurs et la qualité pédagogique de l'initiation liturgique offerte aux fidèles.

Un seul regret : c'est qu'il ne soit pas fait de référence directe aux prières mêmes qui accompagnent ces rites (celles des bénédictions, du cierge pascal et des grains d'encens, par exemple) ; ces prières expriment succinctement leur symbolisme spirituel. Par ailleurs, si Jean-Baptiste de La Salle suit de fort près le développement de Jean Le Coreur, il tient cependant à relever que le cierge de Pâques est allumé lors de la Messe, non pas *tous les jours* mais seulement à *la grande Messe* du dimanche. De même, il ne suit pas l'ordre des Offices suivi par sa source : à celui de Vêpres, Complies, Matines, il préfère - parce que plus logique ? - celui de Matines, Vêpres, Complies. On relèvera, enfin, le souci lasallien de souligner que le fidèle, lors de ces Offices, s'unit à l'Église ; à l'Église qui prie Dieu avec saint Zacharie, qui reconnaît, avec saint Siméon, que Jésus-Christ est la lumière qui est venue en ce monde.

La leçon : *Des cendres bénites.*

Le Coreur	Devoirs C
<p><i>D. En quoi consiste la cérémonie des Cendres ?</i></p> <p><i>R. Elle consiste à recevoir, le premier jour de Carême, des cendres bénites sur la tête.</i></p> <p><i>D. Comment appelle-t-on le jour dans lequel on fait cette cérémonie ?</i></p> <p><i>R. Le Mercredi des Cendres.</i></p> <p><i>D. Quelle différence y a-t-il entre les cendres qui sont dans les cheminées et celles qu'on met, dans l'Église, sur la tête des chrétiens ?</i></p>	<p><i>D. Pourquoi l'Église a-t-elle ordonné la cérémonie de mettre des cendres sur la tête des fidèles, le premier jour de Carême ?</i></p> <p><i>R. Ç'a été principalement pour deux raisons :</i></p> <p><i>1° Pour nous faire souvenir que nous ne sommes que de terre et que nous retournerons en terre.</i></p> <p><i>2° Pour nous exciter à faire pénitence pendant le Carême, afin de nous disposer à bien célébrer la fête de Pâques, et à bien mourir.</i></p>

R. Il n'y en a point quant à la matière, parce que ce sont des cendres en tous ces lieux, mais il y en a quant à la bénédiction et quant à l'usage ; car les cendres qu'on met dans l'Église sur la tête des chrétiens sont bénites, et elles servent à nous avertir de ce que nous sommes et de ce que nous devons faire, c'est-à-dire que nous ne sommes que poudre, et que nous devons faire pénitence.

D. Qu'est-ce que l'Église demande à Dieu dans la bénédiction des cendres ?

R. Elle demande que Dieu donne la grâce de la pénitence à ceux qui les recevront comme il faut.

D. Qui sont ceux qui nous mettent des cendres sur la tête ?

R. Ce sont les prêtres, à qui Jésus-Christ a donné pouvoir de remettre les péchés dans le Sacrement de Pénitence.

D. Quelles paroles dit le prêtre, en nous mettant des cendres sur la tête ?

D. Pourquoi bénit-on les cendres qu'on met sur la tête des fidèles, le premier jour de Carême ?

R. C'est afin que les prières que l'Église fait en les bénissant, obtiennent de Dieu aux fidèles, l'esprit de pénitence.

D. Qu'est-ce que l'Église demande à Dieu dans la bénédiction des cendres ?

R. Elle demande à Dieu qu'il donne la grâce de pénitence à ceux qui les recevront avec de bonnes dispositions.

D. Pourquoi met-on des cendres sur la tête, le premier jour de Carême ?

R. C'est parce que le saint Temps de Carême est institué pour faire pénitence et est le plus propre pour penser à la mort.

D. Qui sont ceux qui mettent des cendres bénites sur la tête ?

R. Ce sont les prêtres.

D. Quelles paroles dit le prêtre en mettant des cendres bénites sur la tête ?

<p><i>R. Il dit : 'Souvenez-vous que vous êtes poudre et que vous retournerez en poudre'.</i></p> <p><i>D. D'où ces paroles sont-elles tirées ?</i></p> <p><i>R. De l'Écriture Sainte. Dieu les prononça lorsqu'il donna à Adam sa malédiction après son péché.</i></p> <p><i>D. Pourquoi le prêtre prononce-t-il sur nous cette malédiction ?</i></p> <p><i>R. Pour nous avertir de faire pénitence, après avoir entendu prononcer cette malédiction sur nous comme Adam le fit, après que Dieu la lui eut prononcée.</i></p> <p><i>D. Combien de temps dura la pénitence d'Adam ?</i></p> <p><i>R. Toute sa vie, qui fut de neuf cent trente ans.</i></p> <p><i>D. Pourquoi met-on les cendres sur la tête ?</i></p> <p><i>R. Pour nous apprendre qu'il ne faut point avoir honte de faire pénitence.</i></p> <p><i>D. Pourquoi donne-t-on des cendres au commencement du Carême, qui est</i></p>	<p><i>R. Il dit ces paroles : Souvenez-vous, homme, que vous êtes poudre et que vous retournerez en poudre.</i></p> <p><i>D. D'où ces paroles sont-elles tirées ?</i></p> <p><i>R. Elles sont tirées de l'Écriture Sainte, et c'est Dieu même qui les a prononcées, lorsqu'il a donné sa malédiction à Adam, après son péché.</i></p> <p><i>D. Pourquoi le prêtre, qui nous met des cendres sur la tête, prononce-t-il sur nous la malédiction que Dieu donna à Adam après son péché ?</i></p> <p><i>R. C'est pour nous avertir de faire pénitence, après avoir entendu prononcer sur nous ces paroles de malédiction, comme Adam la fit après que Dieu les lui eut prononcées.</i></p> <p><i>D. Combien de temps a duré la pénitence d'Adam ?</i></p> <p><i>R. Elle a duré tout le temps de sa vie, qui a été de neuf cent trente ans.</i></p> <p><i>D. Combien doit durer notre pénitence ?</i></p> <p><i>R. Elle doit durer toute notre vie.</i></p> <p><i>D. Pourquoi met-on des cendres bénites, sur nous, en forme de croix ?</i></p> <p><i>R. C'est pour nous faire connaître que nous devons faire pénitence pour l'amour de Jésus-Christ, qui a bien voulu être crucifié pour l'amour de nous.</i></p>
---	---

un temps de pénitence ?

R. Pour avertir les fidèles de faire pénitence pendant ce saint temps, afin de se disposer à la grande solennité de Pâques. 2° Pour leur faire commencer leur pénitence par cette cérémonie.

D. Pourquoi doit-on recevoir des cendres ?

R. 1° Pour montrer que l'on embrasse de tout son cœur la pénitence de l'Église. 2° Pour s'exciter à la faire. 3° Pour obtenir de Dieu la grâce de la pénitence par les prières dont l'Église s'est servie pour les bénir. 4° Pour nous humilier, en entendant dire que nous ne sommes que de la poudre, que l'on foule aux pieds.

D. En quelle posture faut-il les recevoir ?

R. À genoux, la tête baissée et les mains jointes.

D. Avec quelles dispositions faut-il les recevoir ?

R. Avec un grand regret de ses fautes et une ferme confiance en la bonté de Dieu.

D. Que doit-on dire, en les recevant ?

R. Mon Dieu, faites-moi la grâce de vivre et de mourir dans la pénitence (p. 448-450).

D. Pourquoi le prêtre met-il des cendres bénites sur le front ?

R. C'est pour nous faire connaître que nous ne devons pas avoir honte de faire pénitence.

D. En quelles dispositions doit-on recevoir les cendres bénites ?

R. On doit les recevoir avec trois sortes de dispositions :

1° Avec humilité, pensant que notre corps sera bientôt réduit en poudre.

2° Avec une grande douleur de nos péchés, considérant que c'est à cause d'eux que nous devons faire pénitence.

3° Avec dévotion, en demandant à Dieu la grâce de bien faire pénitence, jeûnant tous les jours pendant le Carême.

D. Dans quelle posture faut-il recevoir les cendres bénites ?

R. Il faut les recevoir à genoux, les yeux baissés et les mains jointes, en disant : « Mon Dieu, faites-moi la grâce de vivre et de mourir dans la pénitence » (DC 20,9,1 à 7).

Grâce à cette confrontation de nos deux textes, l'on peut juger de l'importance de l'influence de Le Coreur sur celui des Devoirs C. Et non seulement quant aux données liturgiques mais aussi quant au climat spirituel manifesté à travers elles.

Nous trouvons chez nos deux auteurs, le même souci de souligner les liens que le fidèle - qui participe avec de *bonnes dispositions* à la cérémonie des cendres - entretient avec l'Église qui l'a instituée. Il y a même, ici et ce qui n'est pas fréquent dans les catéchismes, une référence explicite au contenu des textes liturgiques : ce que demande l'Église lors de la bénédiction des Cendres, et ce que dit le prêtre en mettant les cendres sur la tête des participants à la liturgie.

Les Devoirs C reprennent ces données ; mais, par contre, ne parlent ni du *Mercredi des Cendres*, ce qui est inattendu ; ni de la différence entre *les cendres de la cheminée* et celles bénites ; ni de *pourquoi l'on doit recevoir des cendres*. D'un autre côté, seul Jean-Baptiste de La Salle précise les gestes propres de la liturgie : les cendres sont mises *sur le front* et *en forme de croix*.

Quant au climat moral et spirituel de ces pages, l'on peut penser que, même si le Carême est un temps de pénitence, l'insistance sur cet aspect ascétique, dans ces textes, est quelque peu excessive. Si toute vie chrétienne a une dimension pénitentielle, on ne peut la réduire à cette dimension. Le Carême est une préparation au Mystère Pascal ; Mystère de mort et de Résurrection. La joie de Pâques doit marquer, aussi, la vie chrétienne. *Vivre et mourir dans la pénitence* peut, difficilement, être présenté comme la seule perspective spirituelle proposée au fidèle. Ces textes se ressentent d'un climat moral et religieux rigoriste ; climat qui s'étend, au XVII^e siècle, bien au-delà des frontières des milieux catholiques. Relever une telle limite, ce n'est pas déconsidérer l'ensemble de ces textes qui éclairent très heureusement bien des aspects de cette cérémonie liturgique qu'est celle des Cendres.

Avec ce thème *Des cendres bénites*, nous achevons notre parcours des *Instructions* des Devoirs C qui doivent beaucoup à l'ouvrage de J. Le Coreur. Jean-Baptiste de La Salle a beaucoup apprécié, dans ces leçons traitant des cérémonies de l'Église, la richesse des données tant doctrinales que spirituelles de sa source. Grâce à cet apport, les Devoirs C sont devenus un instru-

ment remarquable d'éducation liturgiques très concret, mais en même temps susceptible de conduire le catéchisé à une compréhension profonde des cérémonies auxquelles il est appelé à participer.

Instruction des Devoirs C : *De la dévotion que nous devons avoir envers Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Avec l'instruction lasallienne *De la Dévotion que nous devons avoir envers Notre Seigneur Jésus-Christ*, nous découvrons une autre facette du pasteur qu'a été J. Le Coreur. Jean-Baptiste de La Salle, en effet, a pris comme point de départ de son *Instruction*, des données que lui offrait son catéchisme. Il recourra encore à lui pour parler de cette forme particulière de la dévotion à Notre Seigneur qu'est celle manifestée envers le Saint Sacrement de l'Autel.

Le Coreur consacre plus de quinze pages au thème de la dévotion. S'il la définit succinctement, il tient à souligner longuement en quoi consiste la vraie dévotion. Il est difficile d'être plus clair :

D. Qu'est-ce que la dévotion ? R. C'est une vertu qui nous rend prompts à servir Dieu.

D. Combien y a-t-il de sortes de services de Dieu ? R. Il y en a de deux sortes : le premier est général, qui consiste à garder ses Commandements, et le second est particulier, qui consiste à lui rendre extérieurement l'honneur qui lui est dû.

D. Lequel de ces deux services est le plus agréable à Dieu ? R. C'est le premier, parce qu'il sera récompensé du Royaume des Cieux. Jésus-Christ nous l'enseigne, lorsqu'il dit que tous ceux qui lui disent : 'Seigneur, Seigneur, n'entreront pas, pour cela, dans le Royaume du Ciel ; mais que celui-là seulement y entrera, qui fait la volonté de son Père qui est dans le Ciel'.

D. Faut-il rendre à Dieu ces deux sortes de services ? R. Oui, mais il faut toujours commencer par le premier et ne rendre le second qu'après avoir rendu entièrement le premier.

D. Si l'on ne peut rendre à Dieu ces deux services que faut-il faire ? R. Il faut toujours lui rendre le premier et, ensuite, faire ce que l'on pourra, pour lui rendre le second.

D. Jésus-Christ enseigne-t-il cette doctrine dans son Évangile ? R. Oui, il dit : Si, lorsque vous êtes près de présenter votre don à l'Autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque juste sujet de se plaindre de vous : laissez là votre don devant l'Autel et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; et puis vous reviendrez offrir votre don. Jésus-Christ nous marque, par ces paroles, qu'il faut préférer les moindres devoirs de la charité du prochain à toutes les cérémonies de la Loi, qui sont établies pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû.

D. Lequel de ces deux services rendons-nous à Dieu par la dévotion ? R. C'est le second.

D. Combien y a-t-il de sortes de dévotions ? R. Il y en a de deux sortes. La première est véritable et la seconde est fausse.

D. En quoi consiste la véritable dévotion ? R. Elle consiste à rendre à Dieu un honneur parfait.

D. Qu'est-ce que rendre à Dieu un honneur parfait ? R. C'est lui rendre saintement l'honneur extérieur qui lui est dû, après avoir gardé ses Commandements.

D. En quoi consiste la fausse dévotion ? R. Elle consiste à rendre à Dieu, extérieurement, l'honneur qui lui est dû, sans garder ses Commandements.

Des qualités de la Dévotion.

D. Quelles sont les qualités de la véritable dévotion ? R. Il y en a deux. La première est d'être intérieure et la seconde d'être extérieure.

D. Qu'est-ce que la dévotion intérieure ? R. C'est la charité, que le S. Esprit répand dans nos cœurs.

D. Pourquoi dites-vous que la charité est la dévotion intérieure ? R. Parce que c'est par la charité que nous rendons à Dieu un culte parfait et que nous le servons comme il faut.

D. Quelle est la dévotion extérieure ? R. C'est celle qui vient de la dévotion intérieure.

D. Que dites-vous de la dévotion extérieure qui ne vient point de la charité ? R. C'est hypocrisie...

Des effets de la Dévotion.

D. Quels sont les effets de la dévotion ? R. Il y en a deux principaux, savoir : la joie intérieure et l'oubli du monde.

D. De quoi une personne dévote a-t-elle de la joie ? R. De ses bonnes actions.

D. Qui lui met cette joie dans le cœur ? R. Le Saint Esprit.

D. Qu'entendez-vous par le monde qu'il faut oublier ? R. J'entends toutes les créatures qui ne nous portent point à Dieu... (p. 394-399).

Jean-Baptiste de La Salle ne fera pas appel à ces développements lorsqu'il parlera de la dévotion. De même qu'il ne se réfère aux *leçons* traitant de *La dévotion pendant la Messe*, de *La dévotion du premier dimanche du mois*. Mais deux *leçons* de Le Coreur, on l'a dit, vont nourrir en partie, ce que les Devoirs C disent de ***la Dévotion à Notre Seigneur***.

Le Coreur	Devoirs C
<p><i>De la dévotion à Jésus-Christ.</i></p> <p><i>D. Quelle est la principale dévotion des véritables chrétiens ?</i></p> <p><i>R. C'est la dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ.</i></p> <p><i>D. Qu'est-ce qu'être dévot à Notre Seigneur Jésus-Christ ?</i></p> <p><i>R. C'est lui rendre nos devoirs dans tous les états dans lesquels on peut le considérer.</i></p>	<p>De la dévotion que nous devons avoir envers Notre Seigneur Jésus-Christ.</p> <p>D. Quelle doit être notre première et principale dévotion ?</p> <p>R. Elle doit être envers Notre Seigneur Jésus-Christ .../...</p> <p>D. Qu'est-ce que la dévotion que nous devons avoir envers Notre Seigneur Jésus-Christ ?</p> <p>R. C'est une inclination et une affection que nous devons avoir de l'honorer et de lui rendre nos respects et nos devoirs, avec joie et avec promptitude .../...</p>

D. Quels sont les états dans lesquels on peut considérer Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. On peut le considérer en quatre états différents : 1° Pendant sa vie mortelle. 2° Sur la Croix. 3° Dans le Ciel. 4° Dans le Très Saint Sacrement.

D. Comment considère-t-on Jésus-Christ pendant sa vie mortelle ?

R. Comme un Maître et comme un Docteur, qui a enseigné sa doctrine par ses paroles et par son exemple.

D. Comment considère-t-on Jésus-Christ sur la Croix ?

R. Comme le Médiateur entre Dieu et les hommes et comme le Rédempteur du monde.

D. Comment considère-t-on Jésus-Christ dans le Ciel ?

R. Comme le Souverain Prêtre, qui y intercède pour nous.

D. Quels sont les différents états dans lesquels on peut considérer Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. Ce sont les quatre suivants :

1° Pendant sa vie mortelle,

2° Sur la Croix.

3° Dans le Ciel.

4° Dans le Très Saint Sacrement de l'Autel.

D. Comment devons-nous honorer et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans sa vie mortelle ?

R. Nous devons l'honorer et l'adorer comme un Maître et un Législateur, qui nous a enseigné sa doctrine et sa sainte Loi, par ses paroles et par son exemple.

D. Comment devons-nous honorer et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ sur la Croix ?

R. Nous devons l'y honorer et l'y adorer comme le Médiateur entre Dieu et les hommes, et le Rédempteur du monde.

D. Comment devons-nous honorer et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Ciel ?

R. Nous devons l'y honorer et l'y adorer comme le Souverain Prêtre qui prie continuellement son Père pour nous dans ce lieu qui est véritablement le Saint des Saints.

D. Comment considère-t-on Jésus - Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. Comme une victime.

D. Qu'est-ce qu'être dévot à Jésus-Christ considéré comme Docteur ?

R. C'est écouter, lire et pratiquer sa doctrine.

D. Qu'est-ce qu'être dévot à Jésus-Christ considéré sur la Croix ?

R. C'est prier Dieu par Jésus-Christ, qui est mort pour nous.

D. Qu'est-ce qu'être dévot à Jésus-Christ considéré dans le Ciel ?

R. C'est aimer Dieu, l'adorer et le

D. Comment devons-nous honorer et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'Autel ?

R. Nous devons l'y honorer et l'y adorer comme une Victime, qui s'offre continuellement au Père Eternel, pour le salut de tous les hommes.

D. Quels sont les respects que nous devons rendre extérieurement à Jésus-Christ en le considérant comme Maître et Législateur pendant sa vie mortelle ?

R. Ils consistent à souvent écouter, lire et pratiquer sa doctrine et sa sainte Loi.

D. En quoi consiste le respect que nous devons rendre extérieurement à Jésus-Christ en le considérant mourant, ou mort sur la Croix ?

R. Il consiste particulièrement dans les deux pratiques suivantes :

1° À prendre souvent un crucifix, à l'adorer extérieurement en se prosternant, et à le baiser.

2° À le regarder, dans une profonde humiliation extérieure, et avec une grande reconnaissance, comme celui qui est mort pour nos péchés.

D. Quels sont les respects extérieurs que nous devons rendre à Jésus-Christ, en le considérant comme

louer pendant toute notre vie.

D. Qu'est-ce qu'être dévot à Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. C'est l'y honorer comme il le mérite.

D. Comment faut-il rendre nos devoirs à Jésus-Christ dans ces états ?

R. Avec foi, pureté de cœur, attention et piété.

De la dévotion au Très Saint Sacrement.

D. Qu'entend-on ordinairement par la dévotion au Très Saint Sacrement ?

R. On entend la dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'Autel.

D. En quoi consiste la dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'Autel ?

R. Elle consiste à lui rendre nos devoirs dans ce Sacrement.

D. Quels sont ces devoirs que nous devons rendre à Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. Il y en a cinq, qui sont : l'adorer, l'offrir, le recevoir, et visiter et l'accompagner.

D. Adore-t-on dans le Très Saint

étant dans le Ciel ?

R. Ce sont de le remercier de la grande bonté qu'il a de prier continuellement son Père pour nous.

D. Quels sont les respects extérieurs que nous devons rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le Très Saint Sacrement de l'Autel ?

R. Ils consistent dans les quatre pratiques suivantes, qui sont :

1° Nous tenir à genoux pour l'adorer.

2° Être devant lui dans une grande retenue et un profond silence.

3° Assister aux processions que l'on fait en son honneur.

4° L'accompagner quand on le porte aux malades...

D. Comment pouvons-nous témoigner que nous rendons un honneur particulier à Notre Seigneur Jésus-Christ, au Très Saint Sacrement de l'Autel ?

R. C'est par les quatre pratiques suivantes :

1° En assistant tous les jours à la Sainte Messe.

2° En communiant souvent.

3° En visitant souvent le Très Saint Sacrement.

4° En l'accompagnant, lorsqu'on le

Sacrement, les apparences du Pain et du Vin ?

R. Non, on n'y adore que Jésus-Christ.

D. Quand doit-on l'adorer dans le Très Saint Sacrement ?

R. 1° En entrant dans l'église. 2° À l'élévation de l'hostie et du calice. 3° Lorsque l'on en donne la Bénédiction.

D. Par qui est offert Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. Il y est offert invisiblement par Jésus-Christ même, et visiblement par les prêtres, qui sont les ministres de l'Église.

D. Les fidèles offrent-ils aussi Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. Oui, ils l'offrent en s'unissant de cœur et d'intention avec Jésus-Christ et avec les prêtres.

D. Comment appelle-t-on cette offrande de Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. La Sainte Messe.

D. Les fidèles doivent-ils recevoir Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. Oui, car s'ils le reçoivent comme il faut, ils auront la vie de la grâce en ce monde, et la vie éternelle en l'autre.

D. Les fidèles doivent-ils visiter Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?

R. Oui, cette visite est la première

porte aux malades.

D. Devons-nous souvent adorer Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'Autel ?

R. Oui, nous devons souvent l'y adorer ; mais particulièrement dans les trois occasions suivantes :

1° En entrant dans l'église.

2° À l'élévation de l'Hostie et du Calice.

3° Lorsqu'on donne la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

<p><i>qu'ils doivent faire, parce que c'est la plus sainte de toutes les visites.</i></p> <p><i>D. Quand doivent-ils le visiter ?</i></p> <p><i>R. 1° Quand le Saint Sacrement est exposé. 2° Quand ils sont dans l'affliction.</i></p> <p><i>D. Les fidèles doivent-ils accompagner Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ?</i></p> <p><i>R. Oui, cette compagnie est la première qu'ils doivent rechercher, parce que c'est la meilleure de toutes les compagnies.</i></p> <p><i>D. Quand doivent-ils l'accompagner ?</i></p> <p><i>R. Quand on le porte en procession et aux malades (p. 400-403).</i></p>	<p>D. Quand devons-nous visiter le Très Saint Sacrement ?</p> <p>R. Nous devons faire en sorte de le visiter tous les jours : mais si nous ne le pouvons pas, nous devons au moins l'adorer et le visiter en esprit ; et, surtout, ne pas manquer, lorsque nous le pouvons, de le visiter quand il est exposé, et quand nous avons quelque peine.</p> <p>D. Pourquoi devons-nous particulièrement visiter le Très Saint Sacrement, quand nous avons quelque peine ?</p> <p>R. C'est pour la lui exposer, et pour lui demander la grâce de la bien souffrir pour son saint amour (DC 42,13,1 & 2 ; 5 à 17).</p>
---	--

Dans cette Instruction, Jean-Baptiste de La Salle a exploité systématiquement le texte de sa source, surtout dans sa première partie. Et il en gardera l'orientation générale et sa structure dans les développements qu'il lui donne (L'Instruction est la seconde, après celle traitant du Jubilé, en nombre de pages : huit).

L'on a relevé, à juste titre, qu'en parlant des différents états dans lesquels on peut considérer Notre Seigneur Jésus-Christ, pendant sa vie mortelle, sur la Croix, dans le Ciel, au Très Saint Sacrement de l'Autel.

Jean-Baptiste de La Salle emploie un concept propre à l'École française de spiritualité et, plus précisément, à Bérulle. À Bérulle, dont nous pouvons au moins citer ce passage :

Il n'y a rien de si commun que ces deux états du Fils de Dieu, état humilié, état glorieux. Mais nous ne les considérons pas, nous ne nous y appliquons pas avec humilité et avec cette lumière de vie. Saint Paul, en ses épîtres, nous a donné à connaître ces deux états, quand il a dit : 'Étant mort au péché, il vit à Dieu'. Le premier, c'est un état de vie humiliée, sujette à misère, infirmité et bassesse de notre nature, qui prend origine de la source de nos péchés. Le deuxième est un état de vie toute glorieuse, permanent et pour toute une éternité, origine de la divinité, et c'est en ce nouvel état que nous devons maintenant considérer le Fils de Dieu (OP 100 - OC 3, p. 285)²⁰⁵.

Sans durcir sa position, Bérulle n'est pas pour limiter la contemplation des Mystères à un seul d'entre ceux-ci, afin d'atteindre à l'unité intérieure de la vie spirituelle. En particulier pour les débutants *qu'il invite à se pencher sur les différents états de Jésus pour faire leurs dispositions intérieures de Jésus qu'ils manifestent*²⁰⁶.

Avec Jean Le Coreur, Jean-Baptiste de La Salle va en *considérer* quatre et sous divers aspects que le schéma suivant voudrait faire ressortir.

Comment considérer Jésus-Christ Notre Seigneur ?

Pour Jean Le Coreur : selon quatre états, pendant sa vie mortelle, sur la Croix, dans le Ciel, dans le Très Saint Sacrement.

le considérant :

pendant sa vie mortelle ?

comme

un Maître,
un Docteur.

dans le Ciel ?

comme le Souverain Prêtre.

sur la Croix ?

comme

le Médiateur,
le Rédempteur.

dans le Très Saint Sacrement ?

comme une victime.

²⁰⁵ OP : *Ceuvres de Piété* - OC : *Ceuvres complètes*, 3^e volume; cité par M. Dupuy, *Le Christ de Bérulle*, Desclée, p. 114.

²⁰⁶ id. p. 140.

Remarque : Jean-Baptiste de La Salle qui reprend les analyses ci-dessus - remplaçant, cependant, le *Comment considérer Jésus-Christ* par *Comment l'adorer et l'honorer*, et *Docteur* par *Législateur* - les prolonge par ces considérations :

Quels sont les respects que nous devons rendre extérieurement à Jésus-Christ,

le considérant :

comme notre Maître et notre Législateur ?

écouter, lire et pratiquer
sa doctrine,
et sa sainte Loi.

dans le Ciel ?

le remercier de la grande bonté
qu'il a de prier continuellement,
son Père pour nous.

sur la Croix ?

prendre souvent un crucifix et l'adorer ; le regarder dans une profonde humiliation extérieure et avec une grande reconnaissance comme celui qui est mort pour nos péchés.

dans le Très Saint Sacrement ?

l'adorer à genoux, dans une grande retenue ;
assister aux processions faites en son honneur ;
l'accompagner quand on le porte aux malades.

Quelles grâces devons-nous demander à Notre Seigneur Jésus-Christ,

en le priant :

comme notre Maître et notre Législateur ?

de suivre sa doctrine,
garder et observer sa Loi,
et de pratiquer les maximes de son Évangile.

comme mourant ou mort sur la Croix ?

de nous délivrer des tentations ;
de nous décharger du poids de nos péchés en nous appliquant les mérites de sa Passion.

comme régissant dans le Ciel ?

de mourir dans son saint amour ;
de passer de cette vie dans le Ciel.

comme présent au Très Saint Sacrement ?

de sacrifier tout pour lui :
notre vie,
nos sens,
notre esprit,
notre volonté, etc.

Quelles vertus devons-nous particulièrement imiter en Notre Seigneur Jésus-Christ,**en le considérant :****comme notre Maître et notre Législateur ?**

tâcher de conformer notre vie à la sienne et à ce qu'il nous a enseigné dans son saint Évangile.

mort sur la Croix pour nos péchés ?

imiter en lui, particulièrement, ces quatre vertus :
son humilité,
sa douceur, son silence dans les maux,
sa patience
et son amour pour les souffrances.

comme priant son Père pour nous, dans le Ciel ?

imiter
son affection pour la prière ;
le zèle qu'il a toujours eu pour le salut des âmes.

présent au Très Saint Sacrement ?

tâcher d'avoir l'amour qu'il a fait paraître pour l'abjection et pour la vie cachée ;
entrer dans l'esprit de sacrifice dans lequel
il a vécu,
il est mort
et dans lequel il veut être jusqu'à la consommation des siècles (DC 42,13, 5 à 13).

Nous avons, sans doute, dans ces pages, un écho de la spiritualité personnelle de Jean-Baptiste de La Salle. Une spiritualité marquée d'un grand souci de contempler Jésus-Christ dans ses divers états à la lumière de l'Évangile, de ses *maximes* en particulier. Une spiritualité fortement marquée aussi par un climat ascétique qui s'est manifesté dans bien des pages des catéchismes des fêtes de la seconde moitié du XVII^e siècle comme nous l'avons vu et comme nous le verrons encore.

Ce climat ascétique est rendu ici par ces mots ou expressions : Jésus-Christ Victime, prendre le crucifix, l'adorer ; se sacrifier ; les vertus d'humilité, de silence dans les maux, de patience ; d'amour pour les souffrances, pour l'abjection, pour la vie cachée ; l'esprit de sacrifice... L'on chercherait en vain, par contre, des mots tels que : joie, paix, repos... des mots que la contemplation de Jésus au Ciel, par exemple, aurait pu évoquer !...

L'Instruction des Devoirs C s'achève sur des considérations significatives, elles aussi, des options spirituelles lasalliennes :

D. Quels sont les Mystères de Jésus-Christ que nous devons honorer plus fréquemment et plus particulièrement ? R. Ce sont ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ en Croix et au Très Saint Sacrement de l'Autel.

D. Pourquoi devenons-nous honorer plus souvent et plus particulièrement Notre Seigneur Jésus-Christ en Croix et au Très Saint Sacrement de l'Autel, que dans ses autres Mystères ? R. C'est pour deux raisons :

1° Parce que c'est par la Croix qu'il nous a sauvés et retirés du péché et de l'Enfer.

2° Parce que c'est dans le Très Saint Sacrement de l'Autel que nous recevons, par lui, beaucoup de grâces (DC 42,13,13 & 14).

Ainsi, tout au long de notre étude du catéchisme de Le Coreur, source des Devoirs C, nous avons pu constater comment Jean-Baptiste de La Salle s'en est servi : soit en en restant très proche, au point qu'on parlerait aujourd'hui de plagiat ; soit en se contentant de s'en inspirer en toute liberté. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que Jean-Baptiste de La Salle a fort apprécié le texte de sa source lors de l'élaboration de son propre catéchisme, les Devoirs C, comme il l'avait apprécié tout au long de ses Devoirs A et B. Il y trouvait, sans doute, un intérêt aussi bien pédagogique et pastoral que théologique et spirituel, que peu d'ouvrages pouvaient alors lui offrir.

Chapitre 11 – *Le Nouveau Testament.*

de Denis Amelote

Le Nouveau Testament de Amelote, source des Devoirs C.

Dans notre étude des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*²⁰⁷, la traduction française du Nouveau Testament de l'oratorien Denis Amelote²⁰⁸ s'est avérée, à côté de celle dite « de Mons », une source d'un certain nombre de passages de l'ouvrage de Jean-Baptiste de La Salle.

Dans les Devoirs C, quatre passages seulement manifestent ce type d'influence. Et il apparaît que seule la traduction d'Amelote soit en cause :

Devoirs C	Mons	Amelote
<i>... la Très Sainte Vierge partit pour s'en aller promptement dans les montagnes en une ville de Judée, etc. (DC 43,4,7).</i>	Marie partit en ce même temps et s'en alla en diligence vers les montagnes de Judée, en une ville de la tribu de Judée (Lc, 1,39).	En ce temps-là, Marie partit pour s'en aller promptement dans les montagnes, en une ville de Juda. (Lc 1,38)
<i>L'Ange du Seigneur apparut à Zacharie (dit l'Évangile), et Zacharie l'ayant vu fut troublé et saisi de crainte. Mais l'Ange lui dit : Zacharie, ne craignez point, parce que, etc. (DC 44,5,6).</i>	11. Et un Ange du Seigneur lui apparut se tenant debout à la droite de l'Autel des parfums. 12. Zacharie, le voyant en fut tout troublé et la frayeur le saisit.	11. L'Ange du Seigneur apparut à Zacharie, au côté droit de l'Autel des parfums. 12. Et Zacharie l'ayant vu en fut troublé et saisi de crainte.

²⁰⁷ *Cahiers Lasalliens* 58 - 60.

²⁰⁸ *Cahiers Lasalliens* 58, p. 285-348. Ces pages donnent des éléments propres à situer l'action des traducteurs de la Bible au long du XVII^e siècle et en particulier celle de Denis Amelote.

3° *Il ne respirait alors, comme dit l'Écriture, que menaces et que mort contre les Disciples du Seigneur.*

4° *Il entra dans les maisons et traînant par force en prison les hommes et les femmes.*

5° *Il s'en alla même un jour vers le Prince des Prêtres et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que s'il trouvait des chrétiens, il les amenât prisonniers à Jérusalem...* (DC 44,8,9).

R. Cela s'est fait ainsi : Pendant qu'il marchait et qu'il s'approchait de la ville de Damas, tout d'un coup, une lumière, etc. (DC 44,8,10)

13. Mais l'Ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que... (Lc, 1,11-13).

1. Cependant Saul étant encore plein de menace et ne respirant que le sang des Disciples du Seigneur, vint trouver le Grand Prêtre.

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que s'il trouvait quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jérusalem.

3. Mais lorsqu'il était en chemin et qu'il s'approchait de Damas, il fut environné et frappé tout d'un coup d'une lumière du Ciel (Ac. 9, 1-3)

3. Cependant Saul ravageait l'Église et, entrant dans les maisons, il en tirait par force les hommes et les femmes, et les faisait mettre en prison. (Ac. 8,3).

13. Mais l'Ange lui dit : Zacharie, ne craignez point, parce que... (Lc, 1, 11-13).

1. Saül, qui ne respirait que menaces et que mort contre les Disciples du Seigneur, s'en alla voir le Prince des Prêtres.

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait des personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jérusalem.

3. Pendant qu'il marchait et qu'il s'approchait de Damas, tout d'un coup une lumière [...] (Ac. 9, 1-3)

3. Cependant Saül faisait d'étranges ravages dans l'Église, entrant dans les maisons et traînant par force en prison les hommes et les femmes. (Ac. 8,3)

D. Qui est-ce qui a baptisé Saint Paul ?

R. Ça été Ananie, un des Disciples de Jésus-Christ qui demeurait à Damas...

R. Dieu lui fit connaître qu'il allât trouver Saul de Tarse, parce que Dieu l'avait choisi pour porter son Nom devant les Gentils, devant les Rois et devant les enfants d'Israël, et qu'il lui montrerait combien il devait souffrir pour son Nom (DC 44,8,10).

...les Juifs d'Asie, qui étaient à Jérusalem, sachant les conversions qu'il avait faites en Asie parmi les Gentils, le voyant dans le Temple, qui se purifiait, émurent tout le peuple et, se saisissant de lui, en criant : Peuple d'Israël, au secours : Voici cet homme, etc. Voyez aux Actes, chap. 21, v 27 et les suivants jusqu'au dernier chapitre (DC 44,8,15).

10. Or il y avait à Damas un Disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit, dans une vision [...]

15. Le Seigneur lui répartit : Allez le trouver ; parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon Nom devant les Gentils, devant les Rois et devant les enfants d'Israël.

16. Car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon Nom (Ac. 9, 10-16).

... les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le Temple émurent le peuple, et se saisirent de lui en criant : Au secours, Israélites : voici celui qui... (Ac., 21,27s).

10. Or il y avait à Damas un Disciple nommé Ananie [...]

16. Mais le Seigneur lui dit : Allez seulement parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon Nom devant les Gentils, devant les Rois et devant les enfants d'Israël.

17. Car je lui montrerai combien il doit souffrir pour mon Nom. (Ac. 9,10-17).

... les Juifs d'Asie ayant vu Paul dans le Temple, émurent tout le peuple et se saisirent de lui en criant : Peuple d'Israël, au secours, voici cet homme... (Ac. 1,27s).

LE NOUVEAU
TESTAMENT

De Nostre-Seigneur
JESUS-CHRIST,

Traduit sur l'ancienne Edition Latine
corrigée par le commandement
du Pape Sixte V.

Et publiée par l'autorité du Pape
Clement VIII.

Nouvelle Edition revue & corrigée.

Par le R. P. D. AMBLOISE TRISTRE,
l'Oratoire, Docteur en Theologie.



A PARIS,

Chez François Muguet, Imprimeur du Roi
& de M. l'Archevesque, rue de la Harpe.

M D C L X X X V.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

Cette mise en parallèle des textes bibliques tels qu'ils sont rapportés dans ces différents ouvrages permet :

- de retrouver, dans Mons et chez Amelote, de fréquentes expressions communes (n'a-t-on pas accusé ce dernier de plagiat ?)²⁰⁹ ;
- de constater que Jean-Baptiste de La Salle a suivi de beaucoup plus près la traduction d'Amelote ;
- de relever quelque chose d'assez curieux dans les passages cités des Devoirs C : par quatre fois, Jean-Baptiste de La Salle interrompt sa citation du Nouveau Testament, en renvoyant le lecteur au texte de l'Évangile (DC 43,4,7 et 44,5,6) ou des Actes (DC 44,8,9 & 10 ; 44,8,15), par un etc. Et le lecteur se voit invité à lire soit un ou plusieurs versets, soit un chapitre, soit même jusqu'à sept chapitres ! Ceci n'est pas dans les habitudes de Jean-Baptiste de La Salle auteur de catéchismes. Alors, faut-il voir dans ces recommandations une indication propre à déterminer les lecteurs auxquels les Devoirs C sont destinés ? Ce sont, en effet, des personnes qui possèdent ou disposent à leur usage d'un Nouveau Testament. C'est le cas des Frères des Écoles Chrétiennes, qui doivent en porter un exemplaire sur eux²¹⁰. Mais ce n'est pas le cas des écoliers, ni même, à travers eux, le cas de leurs parents. Lorsque la *Conduite des Écoles chrétiennes* envisage la distribution de livres, sous forme de récompenses ou d'aide à des *pauvres*, s'il s'agit d'ouvrages de piété, il n'est pas question de *Nouveau Testament* :

Les chapelets, livres ou autres choses considérables de piété ne serviront que de récompenses extraordinaires, et ne seront données que par le Frère Directeur après qu'il aura examiné ceux que le Maître en jugera capables. Les livres qui pourront être donnés pour récompense seront toujours des livres de piété, comme sont l'Imitation de Jésus-Christ, les Sages entretiens, les Vérités chrétiennes, le Pensez-y bien, etc.

On pourra donner aux pauvres seulement des cantiques spirituels, les prières de l'École, le catéchisme du Diocèse et d'autres livres, dont on se sert

²⁰⁹ cf. *Cahiers Lasalliens 1*, p. X, note 2.

²¹⁰ cf. RC 2,3.

dans les Écoles Chrétiennes, qu'on ne donnera point à ceux qui en pourront acheter (CE 14,1,7 à 9).

Il faut sans doute voir dans cette position lasallienne un souci de prudence pastorale : la lecture de l'Écriture en général, et même celle du Nouveau Testament est préjudiciable à quiconque n'a pas de formation spécifique préalable. *L'Index*, de 1564, a orienté la pratique et la jurisprudence en ce domaine ; en précisant les conditions dans lesquelles la Bible pourra être lue dans ses traductions en langue vulgaire par les laïcs et même les réguliers :

*D'autant que l'expérience montre que si l'on permet partout indifféremment la lecture de la Bible en langue vulgaire, il en arrive plus de dommage que d'utilité à cause de la témérité des hommes ; il faut en cela s'en remettre au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur, en sorte qu'avec le conseil du curé ou du confesseur, ils puissent permettre la lecture de l'Écriture Sainte en langue vulgaire, d'une traduction faite par des auteurs catholiques, aux personnes qu'ils connaîtront pouvoir tirer de cette lecture non un dommage mais quelque accroissement de foi et de piété. Il faut obtenir cette permission par écrit. Et celui qui aura la présomption de lire ou d'avoir chez lui la Bible, sans cette permission, ne pourra être absous de ses péchés qu'il ne l'ait premièrement mise entre les mains de l'Ordinaire... Quant aux réguliers, ils ne pourront lire ou acheter la Bible qu'après en avoir obtenu la permission de leurs supérieurs.*²¹¹

Jean-Baptiste de La Salle ne fait jamais allusion à ces difficultés que peut présenter une lecture de la Bible par des personnes non à même d'en profiter. Sa pédagogie consistera à nourrir ses textes de passages bibliques, volontiers empruntés, et de fort près parfois, à ses traductions - sources (Mons, Amelote, Le Maître de Sacy). À ce propos, soulignons le riche apport de données du Nouveau Testament contenues dans maintes *Instructions* des Devoirs C. Un exemple concernant les Mystères :

²¹¹ cf. B. Chadozeau, *La Bible française chez les Catholiques*, in *Les Bibles en français du Moyen Age à nos jours*, Brepols, 1991, p. 134s et *Cahiers Lasalliens* 58, p. 288.

D. Que fit Notre Seigneur Jésus-Christ après avoir institué le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie ? R. Il alla avec ses Disciples sur la Montagne des Olives, qui était auprès des murs de Jérusalem.

D. Que fit Jésus-Christ étant arrivé sur la Montagne des Olives ? R. Il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et les mena dans un jardin pour y prier Dieu.

D. Qu'arriva-t-il à Jésus-Christ, lorsqu'il pria Dieu dans le Jardin des Olives ? R. Il se mit le visage contre terre et entra dans une grande tristesse et dans une grande agonie ; il eut alors une sueur comme de gouttes de sang en si grande abondance, qu'elle découla sur la terre (DC 42,8,3).

Et un exemple tiré d'une *Instruction* traitant d'un saint :

D. Qui était Saint Mathieu ? R. Il était Publicain, c'est-à-dire, établi pour recevoir les impôts sur le peuple.

D. Comment Saint Mathieu a-t-il été appelé à l'apostolat ? R. Cela s'est fait ainsi : Jésus-Christ, passant un jour près de son bureau, lui dit de le suivre et, aussitôt, Saint Mathieu quitta son bureau et le suivit. Il fit ensuite un grand festin à Jésus-Christ et à ses Apôtres, où se trouvèrent plusieurs Publicains, ce qui attira contre Jésus-Christ les murmures des Pharisiens qui se plaignaient de ce que Jésus-Christ et ses Disciples mangeaient avec des Publicains et avec des pécheurs (DC 44,14,1).

Cette pédagogie rejoint celle des Évangiles : partir des faits et des circonstances, partir des personnes dans leur relation à Jésus-Christ.

Les sources lasalliennes et la lecture de la Bible.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de se demander si la position de Jean-Baptiste de La Salle, non explicitée, a trouvé dans ses sources de quoi la fonder en vérité. Si plusieurs d'entre elles n'abordent pas la question (le catéchisme de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et ceux de Batencour et de Joly), les autres en traitent selon deux perspectives différentes :

Il y a ceux qui s'en tiennent aux orientations de l'Index, ainsi :

Turlot, dans son *Trésor de la Doctrine Chrétienne*, 1653, 1ère Partie, p. 24,

D. Est-il permis, à un chacun, de lire la Sainte Bible en langage vulgaire ?

R. Non, car il faut avoir congé exprès en écrit de l'évêque.

De Lantages, Première partie, Leçon V, De l'Écriture Sainte, p. 31,

Toutes sortes de personnes peuvent-elles lire l'Écriture Sainte traduite en langue vulgaire ?

1° Il est certain qu'il y aurait de très grands inconvénients à permettre cette lecture à toutes sortes de gens. Les ignorants et les esprits légers prendraient très souvent les paroles de l'Écriture en un mauvais sens et ainsi la lecture qu'ils en feraient leur nuirait beaucoup au lieu de leur être utile (II Petr. III,6). 2° Quand une version du Nouveau Testament est bien approuvée par des docteurs catholiques, on en accorde assez facilement la lecture, non pas à tous indifféremment, mais à quelques personnes sages qui liront ce saint Livre avec un cœur humble et un esprit docile, qui n'y veut rien entendre que ce que l'Église y entend.

La Chétardye, curieusement, alors que son ouvrage a paru à une époque où les éditions en langues françaises se sont multipliées, s'élève avec véhémence, contre ces nouvelles versions françaises qui ont fait tant de bruit et qu'on a condamnées :

D. Que dites-vous de ces nouvelles versions françaises qui ont fait tant de bruit et qu'on a condamnées ? R. Qu'il ne faut ni les lire, ni les garder.

D. Pourquoi ? R. 1° On doit obéir aux supérieurs légitimes qui les défendent pour de bonnes raisons et sous de graves peines. 2° Elles ont été faites par des gens condamnés ou suspects. 3° Et qu'on dirait les avoir entreprises à dessein de tourner si bien le sens de l'Écriture, qu'il parût favoriser ou ne pas condamner des dogmes erronés, selon l'ancienne et ordinaire coutume des novateurs. 4° Et qui se sont élevés avec orgueil contre les puissances spirituelles et temporelles qui les avaient censurés ; les ayant déchirés par des libelles injurieux, marque assurée que leur bouche n'est pas propre à servir d'organe au Saint Esprit. 5° Il faut mortifier le goût dépravé qu'on a pour les livres défendus, et cette curiosité vicieuse qui porta nos premiers parents à vouloir goûter du fruit de la science du bien et du mal, que nous avons hérité d'eux (p. 160).

Amelote, dans la Préface de sa traduction du Nouveau Testament, s'en prend, lui aussi, aux traductions condamnées par l'Église mais en précisant desquel-

les il s'agit : *celles de Wittenberg et de Genève. Celles-là ne furent entreprises que par le mouvement des hommes. Quant à la sienne, étant faite par le commandement des évêques, comme leur témoignage et les lettres du Roi le font paraître, elle porte la marque de l'ordre et de la mission divine... Elle... ne tend qu'à nourrir les fidèles dans la dépendance des pasteurs ; et elle n'est destinée que pour ceux qui la recevront des mains de l'Église, et qui s'en serviront par sa lumière et par sa conduite.*

L'Église ! Son autorité, certes, et dans la ligne de *l'Index*, mais surtout - au sentiment d'Amelote - sa sagesse et son souci pastoral : *Cette sage Épouse de Jésus-Christ se gouverne différemment selon les temps et selon les lieux, dans la distribution qu'elle fait de cette viande céleste à ses enfants... Alors le choix qu'elle fait des personnes saines et fortes, pour leur confier les versions non suspectes de l'Écriture, n'est pas un mépris et une irrévérence mais un respect pour les livres divins, et une sage précaution pour le salut de ceux à qui elle trouve bon de les accorder. Car encore qu'elle n'ait jamais défendu absolument de les traduire ni de les lire en langue vulgaire ; néanmoins, comme elle s'estimerait criminelle envers son Époux, si elle n'examinait la discrétion et la pureté de ceux qu'elle admet à la communion de l'Eucharistie ; de même, elle croirait lui être infidèle, si elle ne s'assurait de la prudence et de la foi de ceux à qui elle commet ce second dépôt, dont Origène veut que l'on respecte les moindres parcelles comme celles du Saint Sacrement.*

Deux sources des Devoirs C ne soulèvent pas directement la question de la traduction de la Bible en langue vulgaire mais offrent au lecteur quelques orientations propres à rendre fructueuse leur lecture de l'Écriture.

Bossuet, tout d'abord ; très succinct :

Par le ministère de qui avons-nous reçu les Saintes Écritures ? Par le ministère de l'Église catholique.

Par le ministère de qui recevons-nous l'intelligence de l'Écriture ? Par celui de la même Église.

Et ceux qui pensent pouvoir entendre l'Écriture Sainte par eux-mêmes ? Ils s'exposent à faire autant de chutes que de pas.

Que faut-il donc faire lorsqu'on lit, ou qu'on entend lire, quelque chose de

l'Écriture ? Profiter de ce qu'on entend, croire et adorer ce qu'on n'entend pas, et se soumettre en tout au jugement de l'Église.

Quel dessein doit-on avoir quand on désire de lire l'Écriture Sainte ? Celui de vivre selon ses préceptes.

Et ceux qui les lisent par curiosité et sans soumission ? Ils s'y perdent (p. 413).

Le Coreur. Avec lui, nous changeons comme de registre. Toutes les sources que nous venons de citer jusqu'à présent se référaient à la seule autorité de l'Église. Ici, l'auteur nous renvoie à *la volonté de Dieu*. Si l'Église intervient en ce domaine, ce n'est pas au niveau ni du Concile, ni des évêques, mais à celui *des prêtres*.

C'est à eux, en effet, que *l'on doit s'adresser pour avoir l'intelligence de l'Écriture Sainte* : Le Coreur est aussi le seul auteur qui ne semble pas restreindre la lecture de la Bible à quelques-uns. Il est, enfin, le seul qui fait place explicitement à l'Esprit Saint dans la relation du chrétien à la Parole de Dieu :

D. Doit-on avoir un grand respect pour l'Écriture Sainte ? R. Oui, parce que Dieu en est l'Auteur.

D. Doit-on croire ce que Dieu y a fait écrire ? R. Oui. Parce que Dieu est véritable dans ses paroles...

D. Doit-on faire ce qui y est commandé ? R. Oui, parce qu'il faut obéir à Dieu...

D. Doit-on s'instruire de ce qui est contenu dans l'Écriture Sainte ? R. Oui, c'est une obligation indispensable. Dieu dit à Josué que le Livre de la Loi ne s'éloigne point de votre bouche, mais ayez soin de le méditer jour et nuit, afin que vous observiez et que vous fassiez tout ce qui y est écrit. C'est moi qui vous l'ordonne. (C.1, v.8) [...] Les Juifs lisaient les Écritures, pour y trouver la vie éternelle, Jésus-Christ leur dit que ces mêmes Écritures rendent témoignage de lui. (Jn. 5, 39)

D. À qui doit-on s'adresser pour avoir l'intelligence de l'Écriture Sainte ? R. Aux prêtres. Le prophète Malachie enseigne que les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, que c'est de sa bouche que l'on recherchera la connaissance de la Loi, parce qu'il est l'ambassadeur de Dieu et

l'interprète de ses volontés. (C.2, v.7). Jésus-Christ dit au peuple et à ses Disciples d'observer et de faire tout ce qui leur sera ordonné par les Docteurs de la Loi, car ils disent ce qu'il faut faire (Mt.23, v.3).

D. Pourquoi doit-on s'instruire de l'Écriture Sainte ? R. Pour connaître la volonté de Dieu. Jésus-Christ dit à ses Apôtres : « Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître : mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père ». (Jn.15, v.15). Saint Paul, parlant aux prêtres de l'Église d'Éphèse, leur dit : « Je ne vous ai rien caché de ce qui pouvait vous être utile. Je vous ai annoncé toutes les volontés de Dieu » (Act.20, v.20,27).

D. Qui sont ceux qui doivent connaître la volonté de Dieu ? R. Il n'y a personne qui ne doive la connaître. Jésus-Christ ordonne à ses Apôtres d'instruire tous les peuples et de leur apprendre à observer tout ce qu'il a commandé (Mt.28, v.19,20) /.../.

D. Avec quelles dispositions doit-on lire l'Écriture Sainte ? R. On doit la lire avec attention et avec affection.

D. Qu'est-ce que cette attention ? R. C'est l'application de notre esprit pour connaître ce que Dieu a révélé.

D. Quelles sont les conditions qui doivent accompagner cette attention ? R. 1° Elle doit être surnaturelle, c'est-à-dire qu'elle doit être formée par le Saint Esprit, comme fut celle de Lydie, dont le Seigneur ouvrit le cœur, pour entendre avec soumission ce que Saint Paul prêchait (Act.16, v.14). 2° Elle doit être prudente, pour nous faire reconnaître quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, ce qui est parfait (Rm.12, v.2)...

D. Qu'est-ce que l'affection avec laquelle il faut écouter ou lire l'Écriture Sainte ? R. C'est l'application de notre cœur pour accomplir la volonté de Dieu, après l'avoir connue.

D. Quelles sont les conditions qui doivent accompagner cette affection ? R. Il y en a quatre, savoir : d'être surnaturelle, intérieure, ferme et universelle. 1° Elle doit être surnaturelle : Dieu lui-même nous l'apprend, lors-

qu'il dit qu'il imprimera sa Loi dans l'esprit des fidèles et qu'il l'écrira dans leurs cœurs (Jr.31, v.33s ; Heb.10, v.16). 2° Elle doit être intérieure. David disait à Dieu que sa Loi était gravée au fond de son cœur (Ps.39, v.11 ; Ps.118, v.11). 3° Elle doit être ferme ; c'était celle de David, lorsqu'il dit : J'ai juré et j'ai résolu de garder les ordonnances de votre Justice (Ps.118, v.6). 4° Elle doit être universelle, c'est-à-dire qu'il faut être disposé d'accomplir entièrement la volonté de Dieu...

D. Comment doit-on accomplir la volonté de Dieu ? R. Avec une entière soumission d'esprit et de cœur !.../ (p. 17-21).

Le souci pastoral de Le Coreur qui veut conduire tout chrétien à une lecture ou une écoute de la Bible qui soit fructueuse spirituellement rejoint celui d'un Louis-Isaac Le Maistre de Sacy qui, dans sa Préface du Nouveau Testament publié à Mons. en 1667, écrivait : *Il est vrai que la Loi nouvelle que saint Paul appelle la Loi de l'Esprit de vie et qu'il oppose toujours à la Loi ancienne comme à un ministère de mort, n'est pas la simple lettre du Nouveau Testament, mais l'amour de Dieu que le S. Esprit écrit dans le cœur des chrétiens comme une loi vivante et intérieure qui les rend proprement enfants de la nouvelle Alliance, ainsi que les appelle S. Augustin. Mais il est certain aussi que cette loi intérieure a une telle liaison avec la loi extérieure contenue dans le livre du Nouveau Testament, que tous les saints en ont toujours considéré les paroles comme le principal instrument dont Dieu se sert pour écrire dans les cœurs cette loi d'amour et de grâces, et que c'est pour cette raison qu'ils ont toujours fait consister un des principaux devoirs de la piété chrétienne à méditer sans cesse les vérités que Dieu nous enseigne par ce divin Livre. Car ils n'en ont pas considéré les paroles comme séparées du S. Esprit, mais comme étant toutes remplies de son feu, de son onction et de sa force ; ce qui les rend capables de produire dans les âmes bien disposées les mêmes effets de grâce qu'elles ont produits dans toute la terre par la conversion de tous les peuples (Préface, Première Partie, p. V).*

Ne pas considérer les paroles de l'Écriture *comme séparées du S. Esprit, mais comme étant toutes remplies de son feu, de son onction et de sa force* : peut-on mieux dire dans quelle attitude de foi le chrétien se doit d'aborder la lecture, l'étude ou la contemplation de l'Écriture ? Même si, à la suite des premières sources que nous avons citées, l'on ne peut pas ne pas tenir compte des

recommandations, voire des interdits des autorités de l'Église. L'accueil de l'Esprit Saint ne peut pas se faire sans entrer, de quelque manière, dans ce que nos auteurs aiment appeler : *les intentions de l'Église*.

Chapitre 12 – *Le Bréviaire Romain en latin et en français.*

traduit par l'abbé Nicolas Le Tourneur

Jean-Baptiste de La Salle a peu recouru au Bréviaire dans ses Instructions des Devoirs C, sur les fêtes des Mystères, les Temps liturgiques ou les fêtes des Saints. Trois de celles-ci, seulement, ont été influencées directement. L'ouvrage source semble bien avoir été « *Le Bréviaire romain en latin et en François suivant la réformation du S. Concile de Trente* ». Édité à Paris, en 1688.

Nicolas Le Tourneur.

La traduction des textes latins est généralement attribuée à Nicolas Le Tourneur. Ce théologien et grand prédicateur est né à Rouen, le 30 avril 1640 et mort à Paris le 28 novembre 1686. D'une famille modeste, il doit à sa piété et à ses aptitudes intellectuelles d'être remarqué par des personnes de condition aisée qui subviennent aux frais de ses études. C'est ainsi qu'il fait sa philosophie et sa théologie à Paris, au Collège des Grassins tenu par les Jésuites. Ordonné prêtre à 22 ans puis, ses études achevées, il devient vicaire dans une paroisse de sa ville natale où il acquiert très vite une réputation d'orateur. L'Académie française lui accorde un prix, en 1675. Son action pastorale se poursuit à Paris où elle atteint la bonne société et même la Cour.

L'on rapporte cette anecdote : *Louis XIV demandait un jour à Boileau qui était ce prédicateur qu'on nommait Letourneur et auquel tout le monde courait ? - Sire, répondit le poète, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur qu'on voudrait l'en voir sortir ; et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte*²¹².

²¹² *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-1860*, article signé J.V.

LE
BREVIARE
ROMAIN,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS. 26

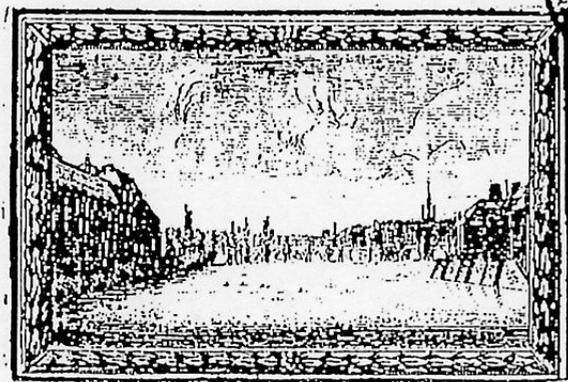
Suivant la reformation du S. Concile de Trente. ¶

Imprimé par le commandement du Pape PIE V. revu
 & premierement corrigé par CLEMENT VII.
 & depuis par URBAIN VIII.

Dans lequel sont inferez les Offices de tous les Saints Nouveaux,
 approuvez par la Sacrée Congregation des Rites, sous le Pon-
 tificat d'INNOCENT X. ALEXANDRE VII.
 CLEMENT IX. CLEMENT X. & INNOCENT XI.

DIVISE' EN QUATRE PARTIES.

PARTIE D'HYVER.



À PARIS,

Chez DENYS THIERRY, rue S. Jacques, devant la rue du

BIBLIOTHEQUE de la Ville de Paris.

REG. NOVEMB. MDCCLXXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE,

Location: 1/1/17.

Quant à Madame de Sévigné, plusieurs années après sa mort, elle relira et méditera lors du Carême de 1690, quelques-uns de ses sermons ; elle écrit, en effet, à Madame de Grignan : *Adieu, ma chère belle, comment vous portez-vous en Carême ? J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons, car nous ne tâtons que de ceux de M. Le Tourneux et de saint Jean Chrysostome*²¹³. Des signes d'une notoriété qui lui vaut d'être nommé prieur de Villiers-sur-Fères, en Tardenois. Il s'y retire. La mort le surprendra dans cette retraite et au milieu de ses travaux. Des travaux dont quelques-uns lui attirent des ennuis. On lui reproche des options qui sont celles de Port-Royal. Sa traduction du Bréviaire sera censurée par l'Official de Paris, en 1688²¹⁴.

Le Bréviaire romain, source des Devoirs C.

Peu de pages des Devoirs C ont été influencée par la traduction de Le Tourneux. Relevons, cependant, dans les *Instructions* pour les fêtes de saint Mathieu et de saint Barthélemy, des passages dans lesquels Jean-Baptiste de La Salle semble avoir tiré des données historiques que ne lui fournissait pas le *Catéchisme de Bourges*, sa source privilégiée.

Bréviaire	Devoirs C
<p><i>Saint Mathieu Au 2^{ème} nocturne. Leçon 5.</i> <i>Il en fit un /miracle/ entre autres, par lequel il ressuscita la fille du roi, qui fut converti à la foi de Jésus-Christ avec sa femme et toute la Province. Après la mort de ce prince, Hirtacus son successeur, voulant épouser</i></p>	<p>D. Comment saint Mathieu est-il mort ? R. C'est ainsi que saint Mathieu est mort. On dit que lorsqu'il célébrait les divins Mystères, il fut massacré à l'Autel par le successeur du roi d'Éthiopie, qu'il avait converti, en</p>

²¹³ Lettre n° 1199, Correspondance, édit. R. Duchêne, tome III, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1978, p. 848 ; cf. aussi la Lettre 1197, p. 840.

²¹⁴ *L'Année chrétienne*, en partie composée et imprimée avant sa mort et continuée par Ruth d'Ans fut condamnée à Rome, sous Innocent XI, en 1691.

<p><i>Iphigénie, princesse de sang royal, fit tuer Saint Mathieu lorsqu'il célébrait à l'Autel les saints Mystères parce que, par son conseil, elle avait consacré sa virginité à Dieu, et persévérait avec fidélité dans cette sainte résolution (Brév. Automne, p. 602s).</i></p> <p>Saint Barthélemy, au 2^{me} nocturne. Leçon 5.</p> <p><i>Là, il fit embrasser la Religion chrétienne au roi Polymius, à sa femme et à douze villes ; ce qui anima d'une grande haine contre lui les prêtres du pays. Ils irritèrent tellement Astyage, frère du roi Polymius, contre l'Apôtre, que ce prince le fit écorcher cruellement tout vivant, et lui fit trancher la tête. Il rendit son âme à Dieu dans ce martyre (Brév. Été, p. 862).</i></p>	<p>haine de ce que ce saint avait inspiré à la fille de ce roi, nommée Iphigénie, de garder sa virginité, parce que ce roi successeur voulait l'avoir en mariage (DC 44,14,5).</p> <p>D. Comment saint Barthélemy est-il mort ?</p> <p>R. C'est ainsi que Saint Barthélemy est mort. Ayant converti le roi des Indes, le frère de ce roi étant encore païen, le fit prendre à la sollicitation des prêtres des idoles, le fit écorcher tout vif et puis décapiter (DC 44,13,2).</p>
--	---

Seule, l'Instruction des Devoirs C, *Pour la fête de Saint Nicolas, évêque de Myre*, présente des pages très nourries de la traduction de Nicolas Le Tourneux. La mise en parallèle de quelques passages présente l'intérêt de rendre sensible le travail « pédagogique » opéré par Jean-Baptiste de La Salle sur un texte suivi, pour l'organiser en demandes et réponses.

<p style="text-align: center;">Bréviaire</p> <p style="text-align: center;">Saint Nicolas, au 2^{me} nocturne.</p> <p style="text-align: center;">Leçon 4.</p> <p><i>... c'est lui qui nous a donné ce bel exemple d'une charité vraiment chré-</i></p>	<p style="text-align: center;">Devoirs C.</p> <p>D. Quelles sont les principales vertus dont saint Nicolas a donné des marques... ?</p> <p>R. Il y en a particulièrement trois :</p>
--	---

tienne : Un habitant de sa ville, pauvre et chargé de trois filles qui étaient en âge d'être mariées, se voyant dans l'impuissance de les pourvoir forma le dessein de les prostituer.

Le Saint l'ayant su, alla la nuit et jeta par la fenêtre, dans la maison de cet homme, autant d'argent qu'il en fallait pour marier une de ses filles. Il fit la même chose pour les deux autres, et elles furent ainsi toutes trois mariées honnêtement.

Leçon 5.

S'étant entièrement consacré à Dieu, il fit le voyage de la Palestine, pour visiter et honorer en personne les saints lieux. S'étant embarqué pour ce voyage en un beau temps, la mer étant fort calme, il prédit aux matelots une grande tempête ; elle se leva aussitôt et les mit tous en grand péril ; mais il l'apaisa miraculeusement par ses prières.

1° Il a eu un grand amour pour la pureté.

2° Une dévotion tendre envers Notre Seigneur Jésus-Christ.

3° Une affection particulière pour la prière.

D. En quelle occasion saint Nicolas a-t-il fait paraître son amour pour la pureté ?

R. Ç'a été lorsque, ne voulant pas être connu, il est allé de nuit, par trois fois, jeter de l'argent, par la fenêtre d'une maison pour servir à marier trois filles, qui étaient en danger de perdre leur pureté (DC 44,22,3).

D. En quoi saint Nicolas a-t-il fait paraître sa dévotion tendre envers Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. Ç'a été en allant dans la Terre Sainte, pour y visiter les saints lieux et y honorer les saints Mystères de Jésus-Christ Notre Seigneur.

D. En quelles occasions saint Nicolas, étant plus âgé, a-t-il fait paraître son affection particulière pour la prière ?

R. Ç'a été principalement en deux occasions.

1° Quand, étant monté sur un vaisseau, pour faire le voyage de la Terre Sainte et ayant prédit une grande

Après son retour, comme il continuait de donner à tout le monde l'exemple d'une merveilleuse sainteté, il fut inspiré de Dieu d'aller à Myre qui était la métropolitaine de toute la Lycie. L'évêque de cette ville était mort et les évêques de la province étaient assemblés pour lui élire un successeur. Pendant qu'ils délibéraient sur cette élection, ils furent divinement avertis de choisir un homme nommé Nicolas, qui entrerait le premier dans l'église, le lendemain matin. Cet ordre du Ciel fut exécuté et Nicolas, étant trouvé à la porte de l'église, fut arrêté et fait évêque de Myre, avec le consentement général de toute l'assemblée...

Leçon 6.

Il ne manqua jamais d'assister les veuves et les orphelins, de son bien, de ses avis et de ses services. Il s'employait avec tant d'ardeur au soulagement des personnes opprimées, que trois tribuns qui avaient été condamnés à la mort, par l'Empereur Constantin, sur de

tempête qui devait arriver, quand elle se fut élevée, il l'apaisa par ses prières.

2° Quand il fut choisi évêque de Myre par révélation divine, à cause de son affection pour la prière (DC 44,22,4).

D. Comment saint Nicolas fût-il choisi évêque de Myre ?

R. Ce fut par une révélation de Dieu, qui avait fait connaître qu'on choisit pour évêque celui qui entrerait le premier dans l'église et qui aurait nom : Nicolas... (DC 44,22,5).

D. En quoi a paru, particulièrement, la charité de saint Nicolas envers le prochain ?

R. Elle a paru principalement en deux choses.

1° En ce qu'il secourait les veuves et les orphelins, d'argent, de conseils et d'action.

fausses accusations, s'étant recommandés à ses prières, quoiqu'il fût fort éloigné du lieu où ils étaient, il les sauva miraculeusement, par une apparition dans laquelle il se fit voir à l'Empereur, et l'épouvanta par les menaces qu'il lui fit.

Prêchant à Myre la vérité de la foi chrétienne contre la défense de Dioclétien et de Maximien, il fut pris par les ministres de ces Empereurs et emmené bien loin en prison, où il demeura jusqu'à l'empire de Constantin, par l'ordre duquel ayant

2° En ce qu'il était le refuge de ceux qui étaient dans l'oppression (DC 44,22,6).

D. En quelle occasion a-t-il paru que saint Nicolas était le refuge de ceux qui étaient dans l'oppression ?

R. Cela a paru particulièrement lorsque étant fort éloigné, il délivra trois tribuns, qui avaient été condamnés par l'Empereur Constantin sur des fausses accusations, et qui avaient eu recours à lui (DC 44,22,6).

D. Comment saint Nicolas délivra-t-il ces trois tribuns, qui avaient eu recours à lui ?

R. Il apparut à l'Empereur, en le menaçant s'il ne les délivrait promptement.

D. Qu'est-ce que saint Nicolas a fait pour le bien de l'Église ?

R. Il a assisté au Concile de Nicée, où 318 évêques ont condamné l'hérésie d'Arius.

D. Qu'est-ce qu'a souffert Saint Nicolas ?

R. Prêchant à Myre la foi chrétienne contre l'édit de Dioclétien et Maximien, il fut pris par les archers de l'Empereur et mené bien loin ; et fut mis en prison, où il demeura jus-

été mis en liberté, il revint à Myre. Il se trouva peu de temps après au Concile de Nicée où, avec les trois cent dix-huit évêques qui y étaient assemblés, il condamna l'hérésie d'Arius.

Il n'y avait pas longtemps qu'il était de retour lorsque, se sentant près de mourir, il leva les yeux au Ciel, d'où il voyait les Anges venir au-devant de lui ; et, ayant récité le psaume « Seigneur, j'ai mis mon espérance en vous », jusqu'à ces mots : « Je remets mon âme entre vos mains », il passa de ce monde en la céleste Patrie (p. 667669).

qu'à ce que Constantin fût empereur (DC 44,22,7).

D. Comment Saint Nicolas est-il mort ?

R. Il y a eu trois choses particulières à la mort de Saint Nicolas.

1° Il est mort ayant les yeux élevés vers le Ciel.

2° Voyant les Anges qui lui venaient au-devant.

3° Disant ce verset de David : *Mon Dieu, je recommande mon esprit entre vos mains*, il rendit son âme à Dieu (DC 44,22,8).

668

Les Fêtes de Décembre.

L E Ç O N 5.

S'estant entièrement consacré à Dieu, il fit le voyage de la Palestine, pour visiter & honorer en personne les saints lieux. S'estant embarqué pour ce voyage en un beau temps, la mer estant fort calme, il prédit aux Matelots une grande tempeste; elle se leva aussi-tost, & les mit tous en un grand peril; mais il l'appaîsa miraculeusement par ses prières. Après son retour comme il continuoît de donner à tout le monde l'exemple d'une merueilleuse sainteté, il fut inspiré de Dieu d'aller à Myre qui estoit la Metropolitaine de toute la Lycie. L'Evêque de cette ville estoit mort, & les Evêques de la province estoient assemblés pour luy élire un successeur. Pendant qu'ils deliberoient sur cette election, ils furent divinement avertis de choisir un homme nommé Nicolas, qui entroit le premier dans l'Eglise le lendemain matin. Cet ordre du ciel fut executé, & Nicolas estant trouvé à la porte de l'Eglise fut aîressé, & fait Evêque de Myre, avec le consentement general de toute l'assemblée. Estant Evêque il persevera dans la chasteté qu'il avoit toujours conservée, il fut grave, & assidu à la priere, il s'exerça sans relâche dans les veilles, l'abstinence, la liberalité, l'hospitalité, & il employoit légèrement la douceur dans l'exhortation, & la severité dans les reprimandes.

L E Ç O N 6.

Il ne manqua jamais d'assister les veuves & les orphelins, de son bien, de ses avis & de ses services. Il s'employoit à ce tant d'aider au soulagement des personnes opprimées, que trois Tribuns qui avoient esté condannez à la mort par l'Empereur Constantin sur de faulx accusations, s'estant recommandez à

Cum verò se totum Deo dedit, in Palestinam profectus est, ut loca sancta visiteret, & presens veneraretur. Qua in peregrinatione navem conscendens, sereno caelo & tranquillo mari, horribilem nauticam tempestatem praesixit: moxque orantem, cum essent omnes in summo periculo, orans mirabiliter sedavit. Unde cum domum reversus singularis sanctitatis omnibus documenta praeseret, Dei admonitu Myram, quae Lyciae metropolis erat, venit: quo tempore ejus urbis Episcopo mortuo, provinciales Episcopi de successore delibendo consultabant. Itaque in eorum deliberatione divinitus admoniti sunt, ut eum eligerent, qui postmodum primus in Ecclesiam intraretur, Nicolaus nominis. Qua observatione adhibita, in Ecclesiam januam deprehensus est Nicolaus, & summo omnium consensu Myrae Episcopus creatus. In Episcopatu castitatem, quam semper coherat, gravitatem, orationis assiduitatem, vigilias, abstinentiam, liberalitatem, & hospitalitatem, in adhortando mansuetudinem, in reprehendendo severitatem perpetuò adhibuit.

Viduis & orphanis pecunia, consilio, opera non desuit: oppressos alicò sublevavit, ut etiam tres Tribunos, per calumniam à Constantino Augusto condemnatos, qui se propter famam ejus miraculorum orationibus, longissime ab-

Ainsi s'achève notre étude des sources auxquelles a recouru Jean-Baptiste de La Salle pour composer ses Devoirs C.

Nombreuses, elles témoignent de l'effort pastoral de l'Église de France, désireuse d'offrir aux fidèles ce qui pouvait leur permettre d'entrer de plus en plus consciemment et spirituellement dans ces exercices publics de Religion qui rendent à Dieu le culte extérieur et public qui lui est dû.

Par leur recours à un tel nombre d'ouvrages, les Devoirs C apparaissent comme le catéchisme des cérémonies et des fêtes liturgiques le plus complet de tous ceux qui ont été écrits à l'usage des paroisses et des écoles.

Les influences s'y entremêlent. Celle des diocèses de Namur et de Liège, dès le premier tiers du XVII^e siècle, avec Nicolas Turlot ; celle de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet avec son propre catéchisme et les ouvrages de Simon Cerné, de Jacques de Batencour, et même de Bossuet ; celle de la Compagnie de Saint-Sulpice avec les œuvres catéchistiques de l'évêque d'Agen, Claude Joly, MM. de Lantages et de La Chétardye ; celle d'un spirituel de la mouvance janséniste, semble-t-il, avec Le Coreur ; celles, enfin, plus discrètes, d'un « Anonyme » ou d'un traducteur du Bréviaire Romain.

Bibliographie à propos des sources citées :

Nicolas TURLLOT

Œuvres :

- Le Thrésor de la Doctrine chrestienne descouvert en sorte qu'il n'est besoin d'aucune autre recherche pour l'enseigner ou l'apprendre. Recueilly et mis en langue vulgaire par Nicolas Turlot, Licencié en la sainte théologie, chanoine et archiprêtre de Namur, en faveur des pasteurs, ou autres qui ont charges d'âmes /.../. A Liège, chez Jean Tournay Imprimeur Juré, proche S. Denys, à S. Augustin. M.DC.XXXI. Avec permission des Supérieurs.
- Le vrai Thrésor de la Doctrine chrétienne découvert; en sorte qu'il n'est besoin d'aucune autre recherche pour l'enseigner ou l'apprendre. Recueilly et mis en lumière par Nicolas Turlot, Docteur en théologie et Curé de Namur, en faveur des Pasteurs Missionnaires, et de tous ceux qui ont charge d'âmes. Revu et mis en meilleur françois qu'auparavant par le Sr. de Balesdan. /.../. Douzième et dernière édition. A Rouen, Chez Jean B. Besongne, rue Ecuyere au Soleil Royal. M.DC.XCV. Avec approbations.

Études :

- AIGRET (N.-J), *Histoire de l'Église et du Chapitre de Saint-Aubain à Namur*. Imprimerie Doux fils, Namur 1881.
- COURTOY (F), *Bibliographie nationale*, tome 25, 1930-1932, col. 838-839.
- DHÔTEL (J. C), *Les Origines du Catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France*, Coll. Théologie 71, Aubier, Paris.
- HENTIVAUX (O), *Méthodes catéchistiques aux XVI^e-XVII^e siècles dans les diocèses de Cambrai, Namur, Tournai et Liège*, Lumen Vitae, vol.1981,1.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

Œuvres :

- Recueil de plusieurs catéchismes parisiens, un in-12°, Paris, 1659. B.N. D47574 :
 - * Petit Catéchisme dressé en faveur des plus jeunes enfants, par le Commandement de MM. les Vicaires Généraux de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal de Retz, Archevêque de Paris.
 - * Catéchisme servant de disposition pour faire avec fruit la première communion, par le Commandement de Mgr l'Archevêque de Paris /.../. Paris, P. Trichard, 1667.
 - * Instruction de la Doctrine chrétienne, fait par le Commandement de MM. les Vicaires Généraux de Mgr... Cardinal de Retz, Archevêque de Paris.
- Catéchisme contenant les IV parties de la Doctrine Chrestienne et les Fêtes principales de l'Année. A Paris, chez Trichard, rue Saint Victor., proche S. Nicolas du Chardonnet, au Chef Saint Jean. M.DC.LXII. Avec Approbation et Privilège. B.N. D29169.
- Recueil de divers traités, concernant l'Office des Prêtres, Paris, P. Trichard, s.d.
- Règlemens et Matières des Catéchismes qui se font en la Paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet dressez par l'ordre de M. le Curé dudit lieu, pour servir à ceux qui sont employez de sa part à faire le Catéchisme dans son Eglise et autres. A Paris, chez Gabriel Targa. M.CD.LXXXV. Bibliothèque de la Ville de Paris

Études :

- DESCOURVEAUX (P), *La Vie de Monsieur Bourdoise... Sentences chrétiennes et ecclésiastiques de Messire Adrien Bourdoise*. Paris, 1914.
- SCHOENHER (P), *Histoire du Séminaire Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 1612-1908*, d'après des documents inédits, 2 vol., Paris, Desclée de Brouwer, 1909-1911.

- BROUTIN (P), *La Réforme pastorale en France au XVII^e siècle. Recherches sur la tradition pastorale après le Concile de Trente.* Paris - Tournai, Desclée, 1956, tome II.
- DHÔTEL (J. C), *Les Origines du Catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France,* Coll. Théologie 71, Aubier, Paris.
- GERMAIN (E), *Langage de la foi à travers l'histoire. Approche d'une étude des mentalités.* Fayard-Mame, 1972, 242 p.

Simon CERNÉ.

Œuvres :

- Le Pédagogue des Familles chrestiennes contenant un recueil de plusieurs instructions sur diverses matières, divisé en quatre parties, utiles aux curés et autres ecclésiastiques pour s'acquitter de leur devoir. Aux chefs de familles pour l'instruction de leurs enfans et domestiques, et à toutes sortes de personnes qui veulent vivre selon Dieu. Recueilly par un prestre du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet /.../. Paris, P.de Bresche, 1662, in-8°, 544pp. B.N. D25542.
- Autre édition : A Lyon, chez Claude Galbit, en Belle-Cour à la Cage. M.DC.LXXIX.

Études :

- SCHOENHER (P), *Histoire du Séminaire Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 1612-1908,* d'après des documents inédits, 2 vol., Paris, Desclée de Brouwer, 1909-1911.
- DHÔTEL (J. C), *Les Origines du Catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France,* Coll. Théologie 71, Aubier, Paris.

Jacques de BATENCOUR.

Œuvres :

- Instructions familières en forme de catéchismes pour toutes les testes et solemnitez parroissiales. Ouvrage nécessaire à tous Maistres d'Escoles et Catéchistes. Quatriesme édition. A Lyon, chez Antoine Laurens, Impr. à la Place de Confort. MDCLXIX. Avec Approbation et Permission. B.N. D39008.

- L'École paroissiale ou la manière de bien instruire les enfants dans les petites écoles, par un prêtre du diocèse de Paris. Paris, P. Targa, 1654.
- Instruction méthodique pour l'École paroissiale dressée en faveur des petites écoles, par M.J.D.B., prêtre. Paris, P. Trichard, 1669, 400pp. in-12°. B.N. D38510.

Etudes :

- DHÔTEL (J. C), *Les Origines du Catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France*, Coll. Théologie 71, Aubier, Paris.
- POUTET (Y, fsc), *L'auteur de l'Escole paroissiale et quelques usages de son temps* (1654). Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne, Bordeaux, 1963 et Cahier Lasallien 48, p. 3-19.
- RUMMERY (G, fsc), *art. Catéchisme*, Thèmes Lasalliens I, 10, Maison Généralice FSC, Rome, 1993.

Jacques-Bénigne BOSSUET.

Œuvres :

- Catéchisme du diocèse de Meaux. Par le Commandement de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. A Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy Imprimeur du Roy. A Meaux, chez la veuve de Claude Charles, joignant l'Eglise Cathédrale, 1687, 124 p., in-12°.

Le catéchisme du diocèse de Meaux comporte trois volumes :

- * Premier Catéchisme ou Abrégé de la doctrine chrétienne pour ceux qui commencent.
- * Second Catéchisme pour ceux qui sont plus avancés dans la connaissance des Mystères, et que l'on commence à préparer à la communion.
- * Catéchisme des fêtes et autres solennités et observances de l'Eglise.
- Méditations et Instructions pour le Jubilé, 1700. - Prières ecclésiastiques. Pour aider le Chrétien à bien entendre le service de la paroisse aux Dimanches et aux Fêtes principales, 1686.

- Explication de quelques difficultez sur les prières de la Messe, à un nouveau Catholique. Par Messire Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux, Conseiller du Roy en ses Conseils, etc. A Paris, chez Delusseux, Chevalier Romain, rue saint Etienne d'Egrès. MDCCXXI. Avec Privilège du Roy.
- Œuvres complètes de Bossuet, précédées de son histoire par le Cardinal de Bausset et de divers éloges. Edition renfermant tous les ouvrages édités jusqu'à ce jour, collationnée sur les textes les plus corrects. Par une société d'ecclésiastiques. Tome dixième. Education- Œuvres pastorales. Bar-le-Duc, Louis Guérin, éditeur, rue de La Rochelle, 49,51. 1870.

Études :

- LEDIEU, *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, 1856.
- HÉZARD (Chanoine), *Histoire du Catéchisme depuis la naissance de l'Église*, par M. le Chanoine Hézard, curé de Saint-Pierre de Sens, Paris, Victor-Retaux, Libraire-Editeur, 1900, V-512p.
- DHÔTEL (J. C), *Les Origines du Catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France*, Coll. Théologie 71, Aubier, Paris.
- GERMAIN (E), *Langage de la foi à travers l'histoire. Approche d'une étude des mentalités*. Fayard-Mame, 1972, 242 p.
- ETCHEGARAY-CRUZ (A), *Le De Catechizandis rudibus de Saint Augustin et le renouveau catéchétique du XVII^e siècle*, Studia Patristica, XIV, Berlin, 1976.
- Par F. BROSSIER, S. DUGUET, E. GERMAIN, J. JONCHERAY, *Catéchismes, mémoire d'un temps : 1687. Les manuels diocésains de Paris et de Meaux (Bossuet)*. Préface de P. Colin. Cahiers de l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique I, Desclée, 1988.
- WINDELS (O), *La Liturgie dans les catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle*. Institut Catholique de Paris, 1989.

Claude JOLY

Œuvres :

a) Son catéchisme :

- Les Devoirs du Chrétien dressés en forme de catéchisme, par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu Claude Joly, Evêque et Comte d'Agen, en faveur des Curez et des Fidèles de son Diocèse. /.../. Sixième Edition revue et augmentée. A Paris, chez Pierre Le Petit, Imprimeur et Libraire ord. du Roy, rue S. Jacques, à la Croix d'Or. MDCLXXVII. Avec Privilège de Sa Majesté. B.N., D.39443.
- Du Catéchisme des Clercs, même ouvrage, 56 p.
- Abrégé de la Doctrine chrétienne, id., 12 p.
- Avis pour les Curez, vicaires confesseurs et autres Ecclésiastiques du Diocèse d'Agen, nouvelle éd., revue, corrigée et augmentée par Mgr. l'Evêque d'Agen. A Agen, par Antoine Bru, impr. du Roy et Mgr. l'Evêque, MDCLXXIV. B.N., 24606.
- Œuvres mêlées de Messire Claude Joly, Evêque et Comte d'Agen, avec les devoirs des peuples envers Dieu et envers les rois. Les Cérémonies de l'Eglise au jour de la Purification... L'éducation des enfants... A Paris, chez Edme Couterot, au Bon Pasteur, rue Saint-Jacques, MDCXCVI. B.N., D. 15.
- Prônes de Messire Claude Joly, Evêque et Comte d'Agen, et auparavant Curé de Saint-Nicolas-des-Champs, sur différents sujets de morale. 3 vol. A Paris, chez Edme Couterot, rue Saint-Jacques. MDCXCIV. B.N. 15336.

b). Jubilé.

- Doctrine des Indulgences et du Jubilé dressés en forme de Catéchisme, par l'autorité de Mgr /.../ Claude Joly, Evêque et Comte d'Agen. Agen, J. Gayau, 1671. B.N., 37447. Anonyme. - Le Catéchisme des Indulgences et du Jubilé. A l'usage des Confesseurs et des Pénitents. A Paris, Chez Hélie Josset, rue Saint Jacques, à la Fleur de Lys d'Or. MDCLXXVII. Avec Approbation et Privilège du Roy.

Études :

- BROUTIN (P), *La Réforme pastorale en France au XVII^e siècle. Recherches sur la tradition pastorale après le Concile de Trente.* Paris - Tournai, Desclée, 1956, tome II.
- *Dictionnaire de Spiritualité*, article de Irénée Noyé, col.1260-1261.
- GERMAIN (E), *Langage de la foi à travers l'histoire. Approche d'une étude des mentalités.* Fayard-Mame, 1972, 242 p.
- FERNÁNDES MAGAZ (M, fsc). *Un Catecismo del Gran Siglo francés. Los « Deberes del Cristiano » de S. J.B. de La Salle. Estudio histórico- analítico.* Thèse, Madrid, 1968.
- HÉBRARD (P)., *Histoire de Claude Joly, Evêque et Comte d'Agen (1610-1678)*, par Mgr. Hébrard, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général du Diocèse d'Agen, revue, complétée et achevée par M. le Chanoine P.Dubourg, Docteur en Théologie, Curé de Layrac. A Agen, F. Brouse, libr., Place du Marché, 22. 1905. Bibl. de Chantilly, V 435/12.
- PUNGIER (J, fsc), *Jean-Baptiste de La Salle : le message de son catéchisme*, Maison Généralice FSC, Rome, 1984.
- *Revue de l'Agenais. Bulletin de la Société d'Agriculture, Science et Arts d'Agen*, t.32, année 1905. Agen, Imprimerie Moderne, p.1-23 et 206-227.

Charles-Louis de LANTAGES**Œuvres :**

- Catéchisme de la Foi et des Mœurs imprimé sur l'ordre de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Messire Gilbert de Viny d'Arbouze, évêque de Clermont, pour l'usage de son Diocèse. A Clermont, Nicolas Jacquard, premier imprimeur et Libr. ordinaire du Roy, de Monseig. l'Evêque et du Clergé. 1674. B.N. D.28222.
- Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes, par M.de Lantages, Prêtre de Saint-Sulpice, premier Supérieur du Séminaire du Puy /.../. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, Paris. Ancienne Maison Sagnier et Bray. Ambroise Bray, Libraire-Editeur, rue des Saints-Pères, 66. 1855.

- Œuvres complètes de M. de Lantages, Prêtre de la Société de Saint-Sulpice, Supérieur du Séminaire du Puy. Réunies pour la première fois en collection, et classées selon l'ordre logique, publiées par M. l'Abbé Migne, Editeur de la Bibliothèque Universelle du Clergé ou des cours complets sur chaque branche de la science religieuse. Tome unique. S'imprime et se vend chez J.-P. Migne, éditeur, aux Ateliers Catholiques, rue d'Amboise, au Petit-Montrouge, Barrière d'Enfer de Paris, 1857.
- Institutions Ecclésiastiques, 2 vol., in-12°.

Études :

- FAILLON (M), *Histoire de la Catéchèse de Saint-Sulpice*. A Paris, chez Gaume Frères, 1831.
- *Méthodes de Saint-Sulpice dans la direction des Catéchismes*. Paris (Meyer) et Lyon (Merisse), 1832.
- *Notice sur M. de Lantages*, précédant les Œuvres Complètes de M. de Lantages, de Migne, 8 col., 1857.
- FAILLON (E M), *Vie de M. de Lantages*, 1830.

Joachim TROTTI de LA CHÉTARDYE

Œuvres :

- Catéchisme ou abrégé de la doctrine chrétienne, imprimé par l'ordre de Mgr. Michel Phélypeaux de La Vrillière, in-12°, 1688. B.N. D28164.
- Catéchismes ou Abrégés de la doctrine chrétienne. Cy-devant intitulés Catéchismes de Bourges, par Monsieur de La Chétardie Curé de Saint Sulpice de Paris. Sixième édition, revue et augmentée par l'Auteur. A Paris, chez Raymond Mazières, Libraire, rue Saint Jacques, à la Providence, près la rue de la Parcheminerie. MDCCVIII. Avec Approbation et Privilège du Roy.
- Même titre : édition MDCCXIII.
- Catéchisme ou abrégé de la Doctrine chrétienne, à l'usage du Diocèse de Bourges, par J. Trotti de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice de Paris. Nouvelle édition, avec la permission de Mgr. l'Archevêque de Bourges. Bourges, chez Vermeil, Libraire-Editeur, Au Grand Bourdaloue. 1835.

- Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique, pour prémunir les Catholiques et les nouveaux convertis contre la fausse interprétation des ministres. Bourges, 1692, in-8° et Paris, 1701, in-4°.
- Homélies, en latin, pour tous les dimanches de l'année. Paris, 1706 et 1708, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12. - Homélies, en français, au nombre de 34, Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4°, et 4 vol. in-120.
- Retraite pour les Ordinants, ou traité des dispositions qu'on doit apporter aux Ordres.
- Entretiens ecclésiastiques tirés de l'Écriture Sainte, du Pontifical et des SS. Pères, ou suite de la Retraite des Ordinants.

Études :

- *Biographie des Hommes illustres du Limousin*, 1853.
- LE ROY LADURIE (E), de l'Institut, avec la collaboration de FITOU (J-F), *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Fayard, p.213-215 ; 374-377.
- GIRAULT (R), *Quatre siècles de catéchisme*. Lumière et Vie, n°35, 1957, p.7-33.
- FAILLON (M), *Histoire de la Catéchèse de Saint-Sulpice*. À Paris, chez Gaume Frères Libraires, 1831.
- FAILLON (E-M), *Méthode de Saint-Sulpice dans la direction des Catéchismes*, 1832 ; et Nouvelle édition, Paris, Lecoffre et Cie, 1856.
- HÉZARD (Chanoine), *Histoire du Catéchisme depuis la naissance de l'Église*, par M. le Chanoine Hézard, curé de Saint-Pierre de Sens, Paris, Victor-Retaux, Libraire-Éditeur, 1900, V-512 p.
- WINDELS (O), *La Liturgie dans les catéchismes de la seconde moitié du XVII^e siècle*. Institut Catholique de Paris, 1989.
- *Cœuvres complètes de M. de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice*, réunies pour la première fois en collection, et classées selon l'ordre logique, publiées par M. l'Abbé Migne, Éditeur de la Bibliothèque Universelle du Clergé, ou des cours complets sur chaque branche de la science religieuse. 2 tomes. S'imprime et se vend chez J.-P. Migne, Éditeur, aux Ateliers Catholiques, rue d'Amboise, au Petit-Montrouge, Barrière d'Enfer de Paris. 1857.

- BLAIN (J-B), Vie de Monsieur J.B. de La Salle, Rouen, 1733 ; cf. Cahiers Lasalliens 7 & 8, Maison Généralice FSC, Rome. Cf. Cahier Lasallien 9, p.161-163.
- MAILLEFER (F-E), *La Vie de Monsieur de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'église cathédrale de Reims et instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, par Dom François-Elie Maillefer. MDCCXL. Cahier Lasallien 6, Maison Généralice FSC, Rome ; cf. Cahier Lasallien 9, Maison Généralice FSC, Rome.
- RIGAULT (G), *Histoire Générale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes*. Paris, Plon, 1937, tome I.
- POUTET (Y, fsc), *Le XVII^e siècle et les origines lasalliennes*, tomes I et II. Rennes, Imprimeries Réunies, 22 rue de Nemours. 1970.
- FRÉDIEN-CHARLES (fsc), *Monsieur de La Chétardie, catéchiste*. Revue Entre-Nous, 49, 1954-1956.
- RUMMERY (G, fsc), *art. Catéchisme*, Thèmes Lasalliens I, 10, Maison Généralice FSC, Rome, 1993.
- FERNÁNDES MAGAZ (M, fsc). *Un Catecismo del Gran Siglo francés. Los « Deberes del Cristiano » de S. J.B. de La Salle. Estudio histórico- analítico*. Thèse, Madrid, 1968.

Jean LE COREUR

Œuvres :

- Les principaux devoirs du Chrétien contenus dans l'explication du Symbole des Apôtres, 2^o de l'Oraison Dominicale, 3^o des Commandements de Dieu et de l'Eglise, 4^o des Sacrements. A Lyon, chez Jean Certé, 1683, in-12^o.
- La théologie du Chrétien et ses Principaux Devoirs, Certé, Paris, 1683.
- Abrégé de la doctrine chrétienne, imprimé par ordre de Mgr. de Bar, évêque de Lectoure, en 1688.
- Abrégé des principaux devoirs du chrétien pour les plus jeunes enfants, par l'ordre de Mgr de Bar, évêque de Lectoure. A Paris, chez J. Langlois, 1690.

- Les principaux devoirs du chrétien, ou abrégé de théologie. Imprimé par ordre de Monseigneur de Bar, évêque de Lectoure. Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1689, in-8°.

Études :

- HÉZARD (Chanoine), *Histoire du Catéchisme depuis la naissance de l'Église*, par M. le Chanoine Hézard, curé de Saint-Pierre de Sens, Paris, Victor-Retaux, Libraire-Editeur, 1900, V-512 p.
- FERNÁNDES MAGAZ (M, fsc). *Un Catecismo del Gran Siglo francés. Los « Deberes del Cristiano » de S. J.B. de La Salle. Estudio histórico- analítico.* Thèse, Madrid, 1968.
- PUNGIER (J, fsc), *Jean-Baptiste de La Salle : le message de son catéchisme*, Maison Généralice FSC, Rome, 1984.

Table des matières

Préface du Frère Jean-Louis Schneider	5
Avant-propos	9
Chapitre 1 – Le Vray Thrésor de la Doctrine Chrétienne ou le catéchisme de Turlot	17
L'auteur du Vray Thrésor de la Doctrine Chrétienne	18
Turlot, pasteur	20
Turlot, catéchiste	25
La société à travers le trésor de la Doctrine Chrétienne	35
Pratiques sociales - Pratiques religieuses	44
Le Trésor de la Doctrine Chrétienne et la controverse	58
Turlot et les Devoirs C	62
Chapitre 2 – Le catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet	71
Présentation du Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet	72
Le catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un catéchisme paroissial	73
Son orientation pastorale	74
Le bon chrétien selon le Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas	80
Un catéchisme qui n'est pas sans ouverture spirituelle et même mystique	90
Le Catéchisme des Fêtes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et les Devoirs C	108

Chapitre 3 – Le Pédagogue des Familles Chrestiennes	115
Présentation du Pédagogue des Familles Chrestiennes	118
Le Pédagogue des Familles Chrestiennes, source des Devoirs C	140
Chapitre 4 – Instructions familiares en forme de catéchisme pour toutes les festes et solemnitez paroissiales	155
L'auteur des Instructions familiares	157
Les Instructions familiares en forme de catéchisme	164
Les Instructions familiares et Jean-Baptiste de La Salle	206
Chapitre 5 – Le Catéchisme des Fêtes	225
Bossuet, auteur de catéchismes	225
Le Catéchisme des Fêtes de Bossuet	232
Les orientations pastorales propres à Bossuet dans son Catéchisme des Fêtes	256
Le Catéchisme des Fêtes de Bossuet, source des Devoirs C	270
Chapitre 6 – Les Devoirs du Chretien dressez en forme de catéchisme	293
L'auteur	294
Le catéchiste	296
Les Devoirs du chretien	299
Structure théologique des Devoirs du Chretien	303
Quelques caractéristiques des Devoirs du Chretien	306
Le catéchisme de Claude Joly et les Devoirs C	319
Chapitre 7 – Doctrine des Indulgences et du Jubilé	345
Claude Joly et sa Doctrine des Indulgences et du Jubilé	345
La Doctrine des Indulgences et du Jubilé, source des Devoirs C	348
L'Abrégé de la Doctrine du Jubilé	359
Le Catéchisme des Indulgences et du Jubilé.	
À l'usage des Confesseurs et des Pénitens	364

Chapitre 8 – Le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes	369
L'auteur	369
Le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes	373
Ce que nous dit l'ouvrage de son auteur	380
Le Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes, source des Devoirs C	408
Chapitre 9 – Les catéchismes de M. de La Chétardie	429
Son auteur : M. de La Chétardie	430
La Chétardie - Ses catéchismes	432
Le catéchisme de Bourges	444
Les perspectives liturgiques du Catéchisme de Bourges	472
Le catéchisme de Bourges, source des Devoirs C	494
Chapitre 10 – La Théologie du Chrétien et ses principaux Devoirs	527
La Théologie du Chrétien, structure théologique	528
La Théologie du Chrétien, livre spirituel	535
La Théologie du Chrétien, manuel janséniste ?	538
Jean-Baptiste de La Salle et le manuel de Le Coreur	543
Les Devoirs C et le catéchisme de Jean Le Coreur	548
Chapitre 11 – Le Nouveau Testament, de Denis Amelote	581
Le Nouveau Testament de Amelote, source des Devoirs C	581
Les sources lasalliennes et la lecture de la Bible	587
Chapitre 12 – Le Bréviaire Romain en Latin et en Français	595
Nicolas Le Tourneux	595
Le Bréviaire romain, source des Devoirs C	597
Bibliographie à propos des sources citées	605

CAHIERS LASALLIENS.

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

Publiés en collection non périodique ;

Centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes ; préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique et le corpus de ses œuvres.

Les « Cahiers lasalliens » sont généralement publiés en français. Les « Œuvres complètes de saint Jean-Baptiste de La Salle » sont publiées en français 1993, traduites en espagnol 2001, en anglais 2002, et en italien 2005.

Ont paru :

- 1 F. FLAVIEN-MARIE (Michel SAUVAGE, FSC), *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*, Présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII-106 p. - 1959.
- 2-3 F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS, FSC), *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII*, Première partie : Les faits et les textes. 141 p. (épuisé) - 1960. Deuxième partie : Les documents, 93 p. (épuisés) - 1960.
- 4 F. BERNARD, *Conduite admirable de la divine Providence, en la personne du vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*, Édition du manuscrit de 1721. XXV-105 p. - 1965.
- 5 COLLECTIF, *Frère Maurice HERMANS (1911-1987) et les origines de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Présentation de Michel Sauvage, FSC. 468 p. - 1991.
- 6 MAILLEFER, François-Élie, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*, Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 p. - 1966.

- 7-8 BLAIN, Jean-Baptiste, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, Reproduction photomécanique de l'édition originale : 1733.
Tome I. 444 p. - 1961.
Tome II. 502 p. Suivi de : *Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes morts en odeur de sainteté*. - 1961.
- 9-10 COLLECTIF, Bernard, Maillefer, Blain : *Index cumulatifs des noms de lieux et des noms de personnes*. 288 p. - 1974.
Index analytique cumulatif; II. *Relevé des dits et écrits attribués à Jean-Baptiste de La Salle*. 215 p. - 1979.
- 11 F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS, FSC), *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. VI-414 p. (épuisé) - 1962.
- 12 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Méditations pour tous les Dimanches de l'année avec les Évangiles de tous les Dimanches*. Première partie. 236 p. *Méditations sur les principales Fêtes de l'année*. 274 p. Reproduction anastatique de l'édition originale : [1731]. - 1962.
- 13 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Méditations pour le Temps de la Retraite, à l'usage de toutes les personnes qui s'employent à l'éducation de la jeunesse ; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances*. Reproduction anastatique de l'édition originale : [1730]. 84 p. (épuisé) - 1963.
- 14 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Explication de la Méthode d'oraison*. Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 p. - 1963.
- 15 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction, notes et tables, XVI-132 p. - 1963.
- 16 MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS), FSC, et JOSE-ARTURO (Arturo GAREIS), FSC, *Contribution à l'étude des sources du "Recueil de différents petits traités"*. 105 p. - 1964.

- 17 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Instructions et prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction Méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser*. Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV p. - 1963.
- 18 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XIII-140 p. - 1963.
- 19 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne, à l'usage des Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XII-252-258 p. (épuisé) - 1964.
- 20 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquiter*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I, XVIII-504 p. (exposé en discours suivi) - 1964.
- 21 Tome II. 312 p. (par demandes et réponses) - 1963.
- 22 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Du culte extérieur et public que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre. Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. VI-308 p. Suivi de : *Cantiques spirituels*. Reproduction anastatique de l'édition de 1705. 124 p. - 1964.
- 23 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Grand abrégé [...] ; Petit abrégé des Devoirs du chrétien envers Dieu*. Reproduction anastatique des éditions de 1727. IV-172 p. - 1964.
- 24 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Conduite des Écoles chrétiennes*. Édition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720. VII-230-292 p. - 1965.
- 25 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Pratique du Règlement journalier ; Règles communes des Frères des Écoles chrétiennes ; Règle du frère Directeur d'une Maison de l'Institut*. D'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718 et l'édition princeps de 1726. 164 p. - 1965.

- 26-27 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle, Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.*
Tome I. 523 p. - 1966.
Tome II. 281 p. - 1966.
- 28-31 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Compte de Tutelle de Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses sœurs et ses frères, fils mineurs de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671).* Transcrit, annoté et présenté par Léon de Marie AROZ, FSC.
Première partie, Volume I. LXX-236 p. - 1967.
Première partie, Volume II. 296 p. - 1967.
Deuxième partie, Volume III. 264 p. - 1967.
Troisième partie, Volume IV. 194 p. (épuisé) - 1967.
- 32 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Gestion et administration des biens de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle, frères cadets de Jean-Baptiste de La Salle, d'après le compte de tutelle de Maître Nicolas Lespagnol, leur tuteur, 1687.* L-358 p. - 1967.
- 33-34 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Les titres de rente de la succession de Maître Louis de La Salle, conseiller au Présidial de Reims (1625-1672).*
Volume I. 337 p. - 1969.
Volume II. 262 p. - 1969.
- 35-37¹ AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Les Biens-fonds des Écoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle.* Biens acquis par Jean-Baptiste de La Salle et ses successeurs immédiats.
Volume I : *Titres de propriété. Répertoire numérique détaillé.* XXXIX-286 p. - 1970. (épuisé).
Volume II : *Documents.* 409 p. - 1971. (épuisé).
Volume III : *Aux sources de la Vie et de l'Esprit : Rue Neuve - Rue de Contrai (1682-1972).* 195 p. - 1973. (épuisé).
Volume IV : *Titres de propriété. Documents.* 338 p. - 1973. (épuisé).

- 38 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims*. 388 p. - 1972.
- 39 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Étude de M^e Claude Thiénot. Inventaire numérique détaillé des minutes notariales se rapportant à la famille de La Salle et ses proches apparentés (1593-1792). Une lettre inédite de saint Jean-Baptiste de La Salle*. 195 p. - 1972.
- 40¹⁻² AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1583-1950)*.
Volume I : *Inventaire analytique*. 328 p. (presque épuisé) - 1975.
Volume II : *Archives centrales de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Inventaire des Séries A, B, C, D, M, R, T et V*. 332 p. - 1976.
- 41¹⁻² AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1625-1758)*.
Volume I, *Parmi les siens*. 571 p. - 1977.
Volume II, *Les années d'imprégnation (1661-1683)*. 669 p. (épuisé) - 1979.
- 42 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1670-1715)*. Volume I : *L'administrateur comptable*. 579 p. (épuisé) - 1982.
- 43-44 POUTET, Yves, FSC, *Originalité et influence de Jean-Baptiste de La Salle. Recueil d'études lasalliennes*.
I et II. 310 p. - 1999.
III et IV. 463 p. - 1999.
- 45-46 CAMPOS MARINO, Miguel-Adolfo, FSC, *L'itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et le recours à l'Écriture dans ses "Méditations pour le Temps de la Retraite". Contribution à l'étude sur les fondements évangéliques de la vie religieuse*.
Volume I. XII-392 p. - 1974.
Volume II. 392 p. - 1974.
- 47 RODRIGUE, Jean-Guy, FSC, *Contribution à l'étude des sources des "Méditations sur les principales Fêtes de l'année"*. XI-587 p. - 1988.

- 48 POUTET, Yves, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps. Recueil d'études lasalliennes*. XI-362 p. - 1988.
- 49 CORNET Joseph-Aurélien, FSC, et ROUSSET Émile, FSC, *Iconographie de saint Jean-Baptiste de La Salle, des origines à la béatification (1666-1888)*. 368 p. (épuisé) - 1989.
- 50 CAMPOS, Miguel, FSC, et SAUVAGE, Michel, FSC, « *L'Explication de la Méthode d'Oraison* » de saint Jean-Baptiste de La Salle. *Présentation du texte de 1739. Instrument de travail*. XXV-668 p. - 1989.
- 51 AROZ, Louis-Marie, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle, exécuteur testamentaire de feu M^e Louis de La Salle, son père*. 493 p. (épuisé) - Paris, 1989.
- 52 AROZ, Louis-Marie, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle, Dix Années de Prétoire*. Tome I : Reims (1676-1685). 541 p. - 1993.
- 53 AROZ, Louis-Marie, FSC, *La succession de Nicolas Roland, chanoine théologal de l'église Notre-Dame de Reims*. 238 p. - 1995.
- 54 AROZ, Louis-Marie, FSC, *La famille de Jean-Baptiste de La Salle de Reims. Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle. Nouveaux documents d'Archives*. 422 p. - 1998.
- 55 SAUVAGE, Michel, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle et la fondation de son Institut ("Frères consacrés" en Église pour le Monde)*. 355 p. - 2001.
- 56 POUTET, Yves, FSC, *Charles DEMIA (1637-1689) : Journal de 1685-1689, Présenté, transcrit et annoté*. 439 p. - 1994.
- 57 BURKHARD, Leo, FSC, avec la collaboration de SAUVAGE, Michel, FSC, *Parménie. La crise de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut (1712-1714)*. 282 p. - 1994.
- 58-60 PUNGIER, Jean, FSC, *La Civilité de Jean-Baptiste de La Salle : Ses sources. Son message. Une première approche*.
 Première partie (les « sources »). 358 p. - 1996.
 Deuxième partie (les choix). 358 p. - 1997.
 Troisième partie (synopse des textes). 504 p. - 2000.

- 61 LAURAIRES, Léon, FSC, *La Conduite des Écoles, Approche contextuelle*. 253 p. - 2001.
- 62 LAURAIRES, Léon, FSC, *La Conduite des Écoles, Approche pédagogique*. - 2006.
Ouvrage préfacé par le Professeur Dominique JULIA, Paru également en Anglais et en Espagnol.
- 64 PUNGIER, Jean, FSC, *Le Catéchisme des Mystères et des Fêtes de Jean-Baptiste de La Salle. Ses Sources - Son Message*. 2007.

À paraître :

- 63 LAURAIRES, Léon, FSC, *La Conduite des Écoles, texte critique*. Date indéterminée.

ÉTUDES LASALLIENNES

Cette collection, non périodique, vise l'approfondissement et la divulgation de la tradition vivante issue de saint Jean-Baptiste de La Salle ; elle pourra recouvrir des domaines divers du monde lasallien : éducation et catéchèse, pédagogie et spiritualité, société et Église, histoire et interrogations... Ont paru :

- 1 - Georges RIGAULT, *Les temps de la sécularisation, 1904-1914*, Rome, 1991, 307 pp.
- 2 - Divers, *Les temps de la sécularisation, 1904-1914. Notes et Réflexions*, Rome, 1991, 206 pp.
- 3 - Robert TRONCHOT, FSC, *Les temps de la sécularisation, 1904-1914. La liquidation des biens de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes*, Rome, 1992, 272 pp.
- 4 - Pedro M^a GIL, FSC, *Tres siglos de identidad lasaliana : la relación mision-espiritualidad a lo largo de la historia* FSC, Rome, 1994, 395 pp. (traductions en anglais, 1998, et en français, 1999).

- 5 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, Origines : 1651-1726*, Rome, 1994, 190 pp. (traductions en anglais, 1998, et en espagnol, 1997).
- 6 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, XVIII^e siècle : 1726-1804*, Rome, 1997, 243 pp. (traductions en anglais, 1998, et en espagnol, 2001).
- 7 - Bruno ALPAGO, FSC, *El Instituto al servicio educativo de los pobres*, Rome, 2000, 469 pp. (texte en français, en espagnol et en anglais).
- 8 - Michel SAUVAGE, FSC, *Vie religieuse laïque et vocation de Frère*, Rome, 2001, 313 pp. (traduit en espagnol, Colombie, 2003, 364 pp.).
- 9 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, XIX^e siècle : 1805-1875*, Rome, 2001, 207 pp. (traductions en cours).
- 10 - Michel SAUVAGE, FSC, *La Vie religieuse: esprit et structure. Recueil d'articles*. Rome, 2002, 175 pp.
- 11 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, XIX^e-XX^e s. : 1875-1928*, Rome, 2004, 252 pp. (traductions en cours).
- 12 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, 1928 - 1946. Parution prévue fin 2006*.
- 13 - Conseil International des Études Lasalliennes (CIEL), Ouvrage collectif dirigé par SCHNEIDER Jean-Louis, FSC, *Le Charisme Lasallien*. En Français et en Espagnol : 2005 ; en Anglais : 2006.
- 14 - Josean Villalabeitia, FSC, *Consagración y audacia. La Comisión Internacional de los Votos 1971-1976. Sortie prévue : juillet 2007*.

THÈMES LASALLIENS

99 mots ou expressions présentés : ce que cela représentait à l'époque du Fondateur, comment celui-ci a vécu, exprimé et compris ce que représente ce

terme, et comment on peut comprendre cela aujourd'hui. Un nombre considérable d'auteurs ont collaboré à cette publication. Les notices vont de 4 pages à plus de 20 quand le thème s'y prête.

Ont paru :

THÈMES LASALLIENS 1. 32 articles, 283 pp. Français, Espagnol, Anglais, 1993.

THÈMES LASALLIENS 2. 33 articles, 282 pp. Français, 1993, Espagnol 1994, Anglais 1995.

THÈMES LASALLIENS 3. 34 articles, 321 pp. Français, 1996, Anglais 1997, Espagnol, 1998.

À paraître :

THÈMES LASALLIENS N° 4. 49 articles prévus.

ESSAIS LASALLIENS

Publie des études brèves dont l'appareil critique est plus réduit que dans les Cahiers lasalliens.

N° 1 SCHNEIDER, Jean-Louis, FSC, *Un certain air d'élévation et de grandeur. Société, Civilité, École et Culture dans les Méditations pour le temps de la retraite de Jean-Baptiste de La Salle.* 102 p. Rome - 2002.

Pour toute commande de ces ouvrages, s'adresser au :

Frère Secrétaire Général.
Casa Generalizia FSC
Via Aurelia, 476 CP 9099
00100 ROMA. Italie

